

Université de Montréal

« Tout [n]était pas si négatif que ça » :

Les mémoires contestées du duvaliérisme au sein de la diaspora haïtienne de Montréal, 1964-  
2014

Par

Lyns-Virginie Belony

Département d'histoire

Faculté des arts et sciences

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en histoire

Septembre 2022

© Lyns-Virginie Belony, 2022

Université de Montréal

Département d'histoire, Faculté des Arts et sciences

---

*Cette thèse intitulée*

*« Tout [n]était pas si négatif que ça » :*

*Les mémoires contestées du duvaliérisme au sein de la diaspora haïtienne de Montréal, 1964-2014*

*Présenté par*

**Lyns-Virginie Belony**

*A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes*

**Laurence Monnais**

Présidente-rapporteuse

**Cynthia E. Milton**

Directrice de recherche

**Geneviève Dorais**

Membre du jury

**Robin (Lauren) Derby**

Examinatrice externe

## Résumé

C'est dans un contexte d'instabilité politique que François Duvalier assumait la présidence de la République d'Haïti en septembre 1957. Le nouveau chef d'État, qui finit par instaurer une dictature autoritaire (après 1964) et héréditaire (après 1971), s'empessa de justifier sa victoire aux urnes comme l'édifice d'une nouvelle Haïti régénérée par l'entremise de son leadership. Dans les faits, les presque trente ans de la gouvernance duvaliériste furent surtout ponctués par la violence étatique.

Des nombreuses retombées de cette dictature, l'une d'entre elles fut bien la création de diverses communautés diasporiques haïtiennes à l'étranger, notamment à Montréal, au Québec, pendant la seconde tranche du XXe siècle. Malgré le constat souvent peu reluisant qui est fait de l'époque duvaliériste par de nombreux spécialistes, les Haïtiens, en Haïti comme à l'étranger, demeurent partagés quant à leur examen de cette gouvernance autoritaire.

En nous penchant plus spécifiquement sur le cas des ressortissants haïtiano-québécois à Montréal, et en prenant pour intervalle d'analyse la période comprise entre 1964 et 2014, cette thèse a voulu s'interroger sur la mémoire collective du duvaliérisme tissée au sein de cette population. Aussi, en mettant en exergue l'analyse de documents manuscrits et l'enquête orale, notre recherche fait état de la manière dont, dans différentes conjonctures historiques entre le Québec et Haïti, cette population, marquée par son hétérogénéité, a articulé diverses visions de la dictature en Haïti. Ce travail s'inspire particulièrement du concept de « mémoire emblématique » développé par l'historien Steve Stern (2004) dans sa trilogie sur le Chili post-Pinochet afin de traiter de différents « camps » de mémoire.

Notre propre thèse suggère que les discours et les mémoires du duvaliérisme façonnés au sein de cette communauté révèlent, dans un premier temps, que la pensée entourant le régime ne suivit pas une trajectoire linéaire et s'inscrivit plutôt dans un projet plus ample où diverses conceptualisations du pouvoir duvaliériste et sa place dans l'histoire d'Haïti furent remises en question. Dans un second temps, elle démontre que la manière de saisir le duvaliérisme connut une certaine évolution au fil du temps pour s'adapter aux nouvelles réalités politiques en Haïti et au Québec. Sur les traces de ces visions compliquées du duvaliérisme, cette thèse illustre surtout comment c'est souvent à la

lumière de l'actualité politique mouvementée d'Haïti avec la fracture post-1986 que l'époque duvaliériste est interprétée.

**Mots-clés** : mémoire collective, Montréal, diaspora haïtienne, Haïti, Duvalier, histoire orale, question de couleur (7)

## Abstract

Political instability in Haiti provided an important backdrop to the election of François Duvalier in September 1957. The new head of state, who soon established an authoritarian dictatorship (notably after 1964) and a hereditary regime (after 1971), justified both his victory and presidency through a messianic message around the creation of a new Haiti. In the end, the duvalierist regime, stretching close to thirty years, was mostly a period marred by state-sponsored violence.

Of the many repercussions of the dictatorship the creation of various Haitian diasporic communities, notably in Montreal, Quebec, during the second half of the 20th century remains one of the most notable. Despite the often critical tone employed by most specialists to make sense of the Duvalier period, Haitians, in Haiti and abroad, have remained divided in their assessment of the authoritarian regime.

This doctoral thesis locates the emergence and creation of different collective memory scripts within diasporic communities by focusing on the particular case of the Haitian diaspora in Montreal between 1964 and 2014. By combining an analysis of “traditional” written documents and through the examination of oral interviews, this research explores how, at different historical junctures between Quebec and Haiti, this population, marked by its heterogeneity, articulated different visions of the dictatorship in Haiti. This thesis was particularly inspired by the concept of “emblematic memory” advanced by the historian Steve Stern (2004) in his book trilogy which investigated different “memory camps” in post-Pinochet Chile.

Our own research contends that the discourses and memories of Duvalierism that were forged within the Haitian diaspora in Quebec did not follow a linear trajectory and fell within a larger project where various conceptualizations of Duvalierist power and its place in Haiti’s national history were contested. It also shows that the very way in which many have understood duvalierism has evolved over time to adapt to new political realities in Haiti and in Quebec. Ultimately, it suggests that any reading of duvalierism, positive or negative, is always located within a broader appreciation (critic) of post-1986 Haiti.

**Keywords** : collective memory, Montreal, Haitian diaspora, Haiti, Duvalier, oral history, the color question

# Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Résumé .....   | 5  |
| Abstract .....   | 7  |
| Table des matières .....   | 9  |
| Liste des figures .....  | 13 |
| Liste des sigles et abréviations .....   | 15 |
| Remerciements .....  | 19 |
| Avant-propos .....   | 21 |
| INTRODUCTION.....  | 24 |
| I. Intérêt de l'objet d'étude .....  | 25 |
| II. Problématique et questions de recherche.....   | 27 |
| III.1. État de la question : la mémoire ou les « <i>Memory Studies</i> ».....                        | 29 |
| III.2.a) État de la question : Le concept de diaspora .....  | 39 |
| III.2.b) État de la question : La diaspora haïtienne et ses multiples territorialités .....          | 43 |
| III.2.c) État de la question : La diaspora haïtienne au Québec.....                                  | 44 |
| III.3. État de la question : l'histoire orale.....   | 48 |
| IV. Revues des sources et méthodologie.....  | 52 |
| V. Division de la thèse .....  | 58 |
| CHAPITRE I : .....   | 61 |
| I. Introduction .....  | 61 |
| II. Les racines idéologiques du duvaliérisme (1934-1957).....  | 63 |
| III. La dictature duvaliériste, 1957-1971 .....  | 73 |
| IV. « Après Duvalier, Duvalier! » : Continuité et ruptures sous Jean-Claude Duvalier, 1971-1986..... | 88 |

|   |     |
|---|-----|
| V. Conclusion.....  | 98  |
| CHAPITRE II : .....   | 103 |
| « <i>Face au peuple et à l'histoire</i> » : le duvaliérisme, entre légitimation et rationalisation.....                   | 103 |
| I. Introduction .....   | 103 |
| II. Duvalier face à son destin : la mission historique à accomplir .....  | 104 |
| III. Au service de la Révolution : le discours duvaliériste selon ses interprètes .....                                   | 115 |
| IV. Conclusion.....   | 136 |
| CHAPITRE III : .....  | 138 |
| Les gauches haïtiennes, l'Action patriotique et la lutte contre le duvaliérisme depuis l'exil au Québec, 1971-1986 .....  | 138 |
| I. Introduction .....   | 138 |
| II. La gauche haïtienne au XXe siècle : un très bref aperçu .....   | 140 |
| III. D'une île à l'autre : l'exode des Haïtiens, 1964-1971.....   | 146 |
| IV. <i>L'espace d'une génération</i> : L'opposition en exil, 1971-1986 .....  | 150 |
| V. Conclusion.....  | 178 |
| CHAPITRE IV : .....   | 180 |
| « Il y a toujours deux faces à la médaille » : Entre la tentation nostalgique et l'apologie, la mémoire complaisante..... | 180 |
| I. Introduction .....   | 180 |
| II. Mémoires orphelines et mémoire emblématique : vers un « entre les deux »? .....                                       | 182 |
| III. La nostalgie et les vicissitudes du présent.....   | 187 |
| IV. La violence comme tradition historique : Une postmémoire indescriptible .....   | 204 |
| V. Conclusion.....  | 220 |
| CHAPITRE V : .....  | 223 |
| « <i>Mwen p'ap janm geri de bagay sa [a]</i> » : la mémoire dissidente.....   | 223 |
| I. Introduction .....   | 223 |

|   |     |
|---|-----|
| II. La mémoire comme l’emblème de la persécution et de l’éveil : une mémoire dissidente?<br>225 |     |
| III. La mémoire comme une blessure puis un éveil .....  | 227 |
| IV. Sur les traces de Yoyo : entre la mémoire et le repli.....                                  | 244 |
| V. Les longues nuits Aux Cayes... ..  | 257 |
| VI. Conclusion.....   | 267 |
| CONCLUSION .....  | 270 |
| Références bibliographiques .....   | 282 |
| I. Sources primaires et articles de journaux .....  | 282 |
| <i>Revues et publications haïtiano-québécoises</i> .....  | 282 |
| <i>Écrits duvaliéristes</i> .....   | 284 |
| <i>Presse québécoise et internationale</i> .....  | 285 |
| II. Monographies, chapitres d’ouvrages, thèse et articles de revues .....                       | 285 |
| III. Autres références.....   | 304 |
| Annexes.....  | 309 |
| Annexe A : Questionnaire A (général/groupe 61+) .....   | 309 |
| Annexe B : Questionnaire B (40-60 ans) .....  | 312 |
| Annexe C : Questionnaire C (39 ans et moins).....   | 315 |
| Annexe D : Évaluation Éthique.....  | 318 |
| Annexe E : Formulaire de consentement (participants) .....                                      | 320 |
| Annexe F : Chronologie croisée Québec-Haïti .....   | 324 |
| Annexe G : Images .....   | 329 |
| Annexe H : Informations biographiques (et autres) sur les participants .....                    | 331 |
| Annexe I : Description de projet / recrutement de participants.....                             | 334 |



## Liste des figures

|   |     |
|---|-----|
| Figure 3.1 : Caricature des Duvalier et du président américain Nixon dans <i>Kako</i> (1972)..... | 158 |
| Figure 3.2 : <i>Kako</i> critique les touristes québécois en Haïti (1972) .....                   | 160 |

## **Liste des sigles et abréviations**

BCCHM : Bureau de la communauté haïtienne de Montréal (autrefois Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal)

CIDIHCA : Centre International de Documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne

COHDS/CHORN: Centre d'histoire orale et de récits numérisés / Centre for Oral History and Digital Storytelling de l'Université Concordia

MOP : Mouvement Ouvrier Paysan

PCH : Parti Communiste d'Haïti / Parti Communiste Haïtien

PEP : Parti d'Entente Populaire

PPLN : Parti Populaire de Libération Nationale

PSH : Parti Socialiste Haïtien

PSP : Parti Socialiste Populaire

PUCH : Parti Unifié des Communistes Haïtiens

PUDA : Parti de l'Union des Démocrates Haïtiens

*À ma mère et aussi, à ma tante*

## Remerciements

2015-2022. C'est sept ans qui se seront écoulés entre mes premiers cours de doctorat et l'achèvement de cette thèse. Si la tâche parut parfois solitaire, le parcours, lui, aurait sans doute été plus ardu en l'absence d'une belle collection d'individus.

Aussi, s'il est coutume de le faire – au point où cette pratique relate presque de la déférence usuelle demandée dans de telles circonstances – je tiens très sincèrement à tout d'abord remercier ma directrice de recherche, la Dre Cynthia Milton. Ce projet a connu plusieurs rééditions de 2015 à nos jours. La professeure Milton a su se montrer patiente, disponible et à l'écoute pendant chaque étape de ces différentes évolutions. Ce sont souvent ses conseils et sa manière d'être rassurante qui m'ont permis d'avancer malgré les doutes. Je vous dois donc, Prof. Milton, en grande partie l'aboutissement de ce travail.

Vu la singularité que prend l'enquête orale dans cette thèse de doctorat, il m'est impossible de ne pas dire un mot sur ces participants, qui, pour des raisons de sécurité et selon mon entente avec chacun, resteront anonymes dans ce texte. À ceux-là, je veux témoigner toute ma gratitude. Ils m'ont permis d'entrer dans leurs vies, l'espace d'un (ou de plusieurs) entretien(s), pour parler d'un passé parfois difficile. C'est le souvenir de nos échanges et votre générosité qui ont servi d'inspiration et d'ancrage à cette thèse. J'espère vous faire honneur et pouvoir un jour raconter chacune de vos histoires dans toutes leurs richesses et dans toutes leurs complexités.

Je n'aurais certainement pas pu venir à bout de ce projet sans l'intervention, à différents moments, de plusieurs autres individus. Vu la vocation du Centre International de Documentation et d'Information Haïtienne, Caribéenne et Afro-canadienne (CIDIHCA) et son importance pour tous les chercheurs et amis d'Haïti, j'y ai passé un certain nombre de temps et j'ai pu y fréquenter des personnalités qui m'ont marqué dans mon parcours. Aussi, j'aimerais souligner le soutien apporté par M. Frantz Voltaire, directeur du centre, pour ses conseils en début de thèse et pour sa lecture attentive du troisième chapitre de ce manuscrit à son stade embryonnaire. J'exprime tout autant de reconnaissance au linguiste-terminologue Robert Berrouët-Oriol, lui aussi rencontré au CIDIHCA, qui a commenté le chapitre II de ce texte. Je veux également remercier M. Patrick

Tardieu, bibliothécaire au CIDIHCA, pour sa grande patience, son aide à la recherche et pour certains documents rares qu'il m'a permis de consulter.

De retour dans mon université d'attache, je tiens aussi à remercier Mme Marie-Ève Ménard, bibliothécaire départementale, qui s'est montrée très affairée face à mes requêtes en matière de livres rares pendant ces dernières années.

Sur un plan plus personnel, j'aimerais également remercier toutes mes amies qui, je le crois, sont toutes aussi heureuses que moi de savoir que cette étape de ma vie est bien franchie. Je ne pourrais pas toutes les nommer ici, mais je n'oublierai pas leurs oreilles attentives qui ont bien voulu m'entendre pour la millième et une fois leur réexpliquer les mêmes concepts dans des mots différents. Je n'oublierai pas non plus ces derniers mois de rédaction en ligne passés avec certaines d'entre elles. Votre soutien restera toujours un témoignage marquant pour moi. Parmi celles-ci, je me vois tout de même forcée de signaler le support de Sergeline, Falina, Sharifa, Thaïna, Ashrah, Jennifer, Astrid et aussi la Dre Désirée Rochat qui s'est montrée intéressée par mon projet de son esquisse à son aboutissement et qui a su me guider par moments vers des pistes de recherche.

Je veux de plus remercier toutes ces personnes qui m'ont aidée dans mon parcours : en me dirigeant vers une monographie ou un article qui leur semblaient pertinents, à travers leurs recommandations pour de futurs participants, par l'entremise de leurs suggestions, à travers leur indulgence à mon égard, et j'en passe. C'est aussi à vous que je dois cette thèse.

Enfin, il me faut remercier mon frère Karl Adams Belony et ma mère Raymonde Édouard. Plus que quiconque, vous avez été les « témoins privilégiés » de ces dernières années. Les mots ne suffisent pas pour vous exprimer ce que votre soutien m'a apporté. Je ne gênerai personne qui aura bien voulu lire ces quelques lignes en me laissant aller à un long discours. Je crois toutefois que si vos suppositions présument un grand amour et un immense respect pour Karl et Raymonde, vous aurez vu juste et bien deviné mes sentiments.

## Avant-propos

J'appartiens à cette génération d'individus d'origine haïtienne dont les parents furent contraints de quitter Haïti non pas forcément pour des raisons politiques (tant, comme plusieurs, ils avaient peine à imaginer une Haïti sans le duvaliérisme), mais suivant des considérations d'abord économiques. Malgré les promesses du *jeanclaudisme* à saveur de « révolution économique, » ni l'industrie du tourisme qui connut certes à l'époque une certaine croissance, ni même la multiplication d'usines d'assemblage qui permit à plusieurs Haïtiens (particulièrement aux Haïtiennes) d'occuper un emploi plus ou moins stable dans la capitale, rien ne put masquer la faillite d'un régime qui finit par être rattrapé par ses propres contradictions inhérentes.

Ainsi, si mes parents ont quitté leur chère république antillaise avec une volonté ferme d'y retourner – peut-être trois ou quatre ans après leur arrivée au Québec – comme beaucoup d'Haïtiens, ils ont dû se résoudre à abandonner ce rêve. Cet amour indomptable pour Haïti a pourtant trouvé un terrain riche chez leur fille.

Si le duvaliérisme a bien façonné leur manière de voir Haïti (demeurant leur unique référence puisque l'ayant tous les deux quitté à l'âge adulte et avant la chute de Jean-Claude Duvalier), jamais le sujet ne fut abordé explicitement dans nos échanges. Aussi, m'avait-on souvent répété : « Tu sais, sous Duvalier [père et fils] si tu ne parlais pas de politique, tout allait bien! » Ces histoires de Macoutes tortionnaires, de disparitions forcées, de meurtres et, osons le dire, de viols, c'étaient d'abord, voire surtout, l'affaire de « mulâtres » ou d'intellectuels « de gauche » qui avaient, pour une raison ou une autre, voulu tenir tête au régime. L'abandon complet d'une existence politique était corollaire à la survie sous le régime. Le prix n'était pourtant pas si élevé si l'on considère que « tout n'allait pas aussi mal à l'époque! » comme je l'entendis très souvent. Ces histoires étaient pourtant du domaine du privé. Publiquement, mes parents, comme d'autres, semblaient saisir qu'en dehors du cercle d'amis tricoté-serré, il n'était pas admissible de « parler en bien » ou de faire trop de concessions au duvaliérisme sous peine d'être vu comme sympathisant à l'ancien régime, étiquette, je dus en conclure, qui était forcément défavorable.

Aussi, mon enfance fut façonnée par des images paradoxales d'Haïti: celle présentée par les médias québécois (et occidentaux) où l'on prenait un plaisir – peut-être en comprenant que l'on heurtait nécessairement l'amour-propre des Haïtiens et de leurs enfants – à présenter le pays sous le pire

œil possible avec des analyses souvent tout aussi pauvres en matière de réflexion que tout bonnement racistes;<sup>1</sup> puis cette autre Haïti, celle de mes parents, celle d'un petit pays de la Caraïbe avec ses problèmes et ses coins miséreux, mais leur pays quand même, leur Haïti.

Au fil des ans, je finis par comprendre que le duvaliérisme ne pouvait pas être soulevé sans devoir concéder certains points à cette machine occidentale qui semblait servir à alimenter l'altérité haïtienne. Ainsi, peut-être ne voulant pas participer à cet exercice et fort probablement dans l'espoir de conserver des souvenirs agréables de leur enfance respective, le sujet des Duvalier n'a pas constitué un point central de mes conversations avec mes parents. Après tout, chaque année qui passait nous éloignait de 1986 et encore plus de 1957. Alors, à quoi bon? Pourquoi rouvrir ce livre?

Certains évènements finissent pourtant des fois par forcer à lever le silence sur un passé difficile. Ce fut moins le séisme de janvier 2010 que le retour (inattendu) de Jean-Claude Duvalier en janvier 2011 qui provoqua ce changement. Si dans le premier cas, ce furent le sentiment d'impuissance devant le spectacle d'une capitale dévastée et le réflexe du président René Préval (2006-2011) de tout bonnement implorer l'aide internationale,<sup>2</sup> dans le second cas, ce fut l'indignation. Comment, en effet, après vingt-cinq ans d'exil, Jean-Claude Duvalier pouvait penser revenir en Haïti « comme si de rien n'était, » me répétait ma mère. « C'est parce que c'est Haïti! » avait répondu mon père plus tard, comme s'il fallait tout simplement tolérer autant d'audace et cautionner silencieusement l'impunité.

La colère très forte de mes parents, notamment celle de ma mère, fut autant une surprise pour elle que pour moi. Si, en effet, « tout allait bien » sous les Duvalier, pourquoi cet emportement? Jean-Claude Duvalier lui-même n'avait-il pas juré après cette réapparition qu'il était venu pour « aider » Haïti?<sup>3</sup> Quel accueil pour un retour au pays natal!<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Notons qu'il ne s'agit pas ici de prétendre que toutes les analyses critiques d'Haïti sont forcément animées par un préjugé à l'égard des Haïtiens. Il est plutôt question de reconnaître comment s'est forgé, depuis le lendemain de la révolution haïtienne (1791-1804), tout un cadre d'analyses et de représentations qui ont servi de repères pour alimenter l'altérité haïtienne. Voir à ce sujet Marie Meudec, « Penser la perpétuation des préjugés à propos d'Haïti et des Haïtiens : altérisation, racisme, imaginaire colonial et hégémonie blanche », *RITA Interdisciplinary Journal of Papers on the Americas* 10 (10 juillet 2017).

<sup>2</sup> Voir ICI.Radio-Canada.ca, « Un président ébranlé et reconnaissant », Radio-Canada.ca (Radio-Canada.ca). Page consultée le 19 juillet 2022. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/460313/haiti-preval>.

<sup>3</sup> Associated Press, « Jean Claude Duvalier est de retour en Haïti après 25 ans d'exil », *Le Devoir*, 15 janvier 2011. <https://www.ledevoir.com/monde/ameriques/314812/jean-claude-duvalier-est-de-retour-en-haiti-apres-25-ans-d-exil>.

<sup>4</sup> Nous pensons notamment aux poursuites lancées contre l'ancien président Jean-Claude Duvalier à son retour en Haïti en 2011. Voir « Haïti : Les poursuites contre Duvalier, un « rendez-vous avec l'Histoire » », *Human Rights Watch*

Ainsi, dès 2011, commença à germer en moi le projet de mieux comprendre pourquoi le duvaliérisme semblait susciter autant d'émotions. Si au Québec, de manière générale, on ne tient pas publiquement un discours favorable à l'égard de la dynastie familiale et qu'au même titre que d'autres bassins diasporiques haïtiens en Amérique du Nord et en Europe on a combattu par la plume, par les manifestations et par d'autres actions concrètes le régime, il demeure que sous cette surface a l'air de se cacher quelque chose de plus compliqué, une vision du duvaliérisme qui semble en dire autant sur l'histoire d'Haïti et l'image du pays qu'entretiennent certains Haïtiens qu'une image uniquement imbriquée autour des figures de François et Jean-Claude Duvalier.

Pour la génération de mes parents (et celles qui les précèdent), c'est un peu une partie de leur histoire qui est racontée ici. Pour ma génération à moi, c'est ce fil conducteur qui a souvent manqué à nos discussions avec ceux-ci. Il est pourtant nécessaire de réellement avoir cette conversation afin de mieux comprendre les raisons de cette implantation, laquelle parfois prend l'allure d'une errance à perpétuité hors d'Haïti, d'un nombre toujours plus élevé d'Haïtiens depuis le milieu du dernier siècle.

---

(blog), 14 avril 2011. Page consultée le 11 juillet 2022. <https://www.hrw.org/fr/news/2011/04/14/haiti-les-poursuites-contre-duvalier-un-rendez-vous-avec-lhistoire>.



## INTRODUCTION

*On vit comme un peuple sans mémoire [...] Un peuple qui n'a pas de mémoire ne peut pas avancer, ne peut pas progresser, ne peut pas [se] développ[er]. On doit se baser sur notre passé, corriger nos erreurs passées et puis inventer.<sup>1</sup>*

\*\*\*

La dictature des Duvalier (1957-1986) eut diverses conséquences sur la république haïtienne. En plus de se distinguer dans l'histoire du pays par sa propriété particulièrement violente – tant ces près de trois décennies de dictature furent teintées par des crimes d'État de tout genre et par un mépris des plus complet pour les droits de la personne – l'époque des Duvalier marque également le début d'une immigration haïtienne massive à l'étranger, notamment vers le Québec, société francophone avec qui Haïti entretient des relations depuis les premières décennies du vingtième siècle.<sup>1</sup> Dès leur arrivée au Québec, et surtout à Montréal où la plupart s'établirent, les Haïtiens, particulièrement ceux issus d'une certaine classe moyenne, se mobilisèrent et discutèrent du gouvernement autoritaire dans leur pays et ainsi créèrent un premier corpus relié à leur pensée sur la dictature. Après 1986, si peut-être avec un enthousiasme différent – le duvaliérisme dans son articulation politique étant plus ou moins neutralisé – cet intérêt de plusieurs ressortissants haïtiens afin de remémorer cette époque difficile de l'histoire d'Haïti ne fut pas démenti. Or, malgré le lien intrinsèque qui semble subsister entre mémoire et dispersion, peu de chercheurs se sont réellement prêtés au travail d'étudier ce phénomène dans le contexte haïtiano-québécois.

Notre thèse s'inscrit précisément dans un effort qui vise à mieux comprendre la création de mémoires collectives en lieux diasporiques en se penchant sur le cas plus particulier de la communauté haïtienne de Montréal entre 1964 et 2014. Mêlant une analyse de sources manuscrites à l'enquête orale, elle illustre comment, à différents moments historiques croisés entre le Québec et Haïti, cette population marquée par son hétérogénéité a produit une vision collective sur la dictature de son pays d'origine. En se questionnant sur l'intérêt de la recherche, en s'attardant à une présentation de la problématique centrale et des questions de recherche, à un exposé de l'état des différentes historiographies interpellées par le projet suivi d'une revue des sources et de la

---

<sup>1</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Eugène Philippe, Rive Sud 8 août 2018.

<sup>1</sup> Voir Sean Mills, *A Place in the Sun: Haiti, Haitians, and the Remaking of Quebec* (Montreal: McGill-Queen's University Press, 2016), chapitres 1 et 2.

méthodologie, et enfin, de la division des chapitres, cette introduction se consacrera à établir les bases nécessaires à la compréhension de nos ambitions pour cette thèse.

## I. Intérêt de l'objet d'étude

À l'heure où se multiplient les manuscrits interrogeant divers aspects de la mémoire collective au point de susciter une certaine suspicion chez certains chercheurs,<sup>2</sup> nos intérêts de recherche méritent quelques éclaircissements. À la convergence de différentes littératures, notre thèse fait en effet appel à plusieurs historiographies. Comme il sera vu plus tard de façon plus détaillée, au-delà des faits bien connus d'une population en partie contrainte à se déplacer pour des raisons politiques, l'expérience de la diaspora haïtienne à Montréal – et surtout sa relation particulière avec la dictature duvaliériste – reste encore peu explorée et mérite une attention plus sérieuse des experts. En effet, s'il l'on admet un « exode des cerveaux » pendant les années 1960 des Haïtiens francophones provenant de la classe moyenne vers l'Amérique du Nord et particulièrement vers le Québec,<sup>3</sup> un sérieux travail s'impose toujours pour mieux concevoir leur engagement particulier dans les questions politiques relatives à la dictature en Haïti. Aussi, si on accepte la proposition voulant que les vagues subséquentes d'immigrants haïtiens au Québec étaient largement formées de travailleurs peu qualifiés, créolophones et moins actifs politiquement que leurs prédécesseurs,<sup>4</sup> il importe encore de se questionner sur comment ces migrants ont eux aussi pensé et influencé, ne serait-ce que dans des sphères plus privées, les discours mémoriels circulant dans la province. Ainsi, notre thèse s'avère aussi un effort pour mieux comprendre les contours de la mémoire du duvaliérisme depuis les cinquante dernières années, même si vue du prisme de la diaspora.

Ensuite, tandis que depuis les deux dernières décennies on remarque un nombre conséquent de monographies et de travaux collectifs sur la mémoire dans de nombreux pays latino-américains post-conflits,<sup>5</sup> on ne recense pas un tel entrain pour Haïti, pays toujours en marge de cette

---

<sup>2</sup> Voir notamment Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire* (Paris: Arléa, 1995). Ici, l'auteur interroge les usages et surtout les mésusages de l'histoire par les États.

<sup>3</sup> Françoise Morin, «Entre visibilité et invisibilité : les aléas identitaires des Haïtiens de New York et Montréal,» *Revue européenne de migrations internationales* 9, no. 3 (1993): 149.

<sup>4</sup> Mills, *A Place in the Sun*, 7.

<sup>5</sup> Voir par exemple, Michael J. Lazzara, *Chile in Transition: The Poetics and Politics of Memory* (Gainesville: University Press of Florida, 2006), William Rowe et Vivian Schelling, *Memory and Modernity: Popular Culture in Latin America* (New York: Verso, 1991), Rebecca J. Atencio, *Memory's Turn: Reckoning with Dictatorship in Brazil* (Madison: University of Wisconsin Press, 2014) et Diana Taylor et Taylor, *The Archive and the Repertoire: Performing Cultural Memory in the Americas* (Durham: Duke University Press, 2003).

historiographie. Les explorations sur le contexte de la Guerre froide et son impact dans l'avènement et le maintien de plusieurs gouvernements autoritaires en Amérique latine négligent largement Haïti. En s'interrogeant sur la communauté haïtienne installée à Montréal et sur la complexité des mémoires du duvaliérisme qui se sont forgées sur une période de cinquante ans, notre travail, particulièrement dans les chapitres I et III, veut en partie remettre l'expérience de la dictature haïtienne y compris celle de sa diaspora dans le parcours latino-américain.

Toujours du point de vue historiographique, notre étude sur la mémoire du duvaliérisme dans la communauté haïtienne de Montréal veut également servir à façonner une meilleure expertise méthodologique dans le domaine de l'histoire orale. Nous aborderons la pertinence de l'histoire orale pour notre recherche plus loin dans l'introduction. Évoquons, pour le moment, comment, malgré les critiques qui lui sont souvent attribuées, l'histoire orale, vu ses particularités et sa manière d'interroger le passé, demeure essentielle à plusieurs démarches historiques dont celle où s'inscrit notre propre travail. Si certains Haïtiens ont pu laisser une trace tangible de leur lecture de la dictature (à travers des sources écrites), d'autres, pour des raisons qui peuvent être supposées plus qu'affirmées, n'ont pu le faire. L'histoire orale, comme notre thèse le démontre, permet de recoller différents récits éparpillés dans l'espace diasporique, récit qui à notre sens, sont centraux à notre compréhension non seulement du rapport qu'entretiennent certains Haïtiens à l'histoire de leurs pays, mais aussi à leur vision du champ politique de manière plus large.

Au-delà de ces considérations historiographiques, le choix de l'intervalle de 1964 à 2014 demande lui aussi d'être clarifié. Notre thèse se penche sur les conjonctures historiques, particulièrement en Haïti, susceptibles d'avoir influencé le discours mémoriel. Les bornes chronologiques furent donc choisies dans cette fonction. En Haïti, 1964 représente un moment où le président François Duvalier prend le pouvoir exécutif et législatif pour enfin devenir président à vie. C'est cette même année que la violence étatique gagne réellement le domaine du symbolique tandis que le président change les couleurs du drapeau national et qu'il appuie un effort conséquent de ses proches collaborateurs pour produire un corps d'écrits sur le bien-fondé idéologique et les bienfaits du duvaliérisme. Au Canada (avec des conséquences notables pour le Québec qui lui aussi prendra, au courant de la décennie, ses propres initiatives sur ce dossier), la seconde tranche des années 1960 évoque un certain « relâchement » ou du moins une réorientation des politiques entourant l'immigration. Ce nouvel alignement permet l'arrivée de populations originaires du « Sud global » autrefois découragées si non tout simplement exclues des initiatives

gouvernementales en matière d'immigration. L'année 2014, pour sa part, représente celle de la mort de Jean-Claude Duvalier, l'héritier du pouvoir duvaliériste. Si le livre du duvaliérisme, en Haïti comme dans ses diasporas, ne s'est pas forcément « refermé » à la suite de ce décès, ces cinquante années nous permettent de créer des limites temporelles pour suivre l'évolution d'une pensée collective complexe à Montréal sur le duvaliérisme.

## II. Problématique et questions de recherche

Comme il sera expliqué plus tard dans ce texte, notre étude perçoit les outils conceptuels proposés par l'historien américain Steve Stern (2004) soit de « mémoire emblématique » (ces mémoires collectives hégémoniques acceptées par la majorité de la société)<sup>6</sup> et de « mémoire orpheline » (ces mémoires qui restent au niveau individuel)<sup>7</sup> comme une manière probante d'appréhender les mémoires collectives pour le moins contradictoires, tissées autour de la dictature duvaliériste à Montréal. Aussi, notre thèse s'intéresse aux complexités que pose la mémoire. Plus précisément, elle cherche à élucider *quels discours ou « camps de mémoire » se sont hissés au sein de la communauté haïtienne de Montréal autour de la dictature en Haïti entre 1964 et 2014*. Notre travail suggère que, dans un premier temps, la pensée entourant le régime ne suivit pas une trajectoire linéaire et s'inscrivit plutôt dans un projet plus ample où diverses conceptualisations du pouvoir duvaliériste et sa place dans l'histoire d'Haïti furent contestées. Aussi, on ne progresse pas, au cours de la période passée à la loupe, d'un rapport négatif à un rapport positif au duvaliérisme (ou vice-versa); au contraire, même si la lecture dominante de la dictature dans la sphère publique haïtiano-québécoise demeure hostile au régime, il existe toujours d'autres voix, qui à travers différents référents, présentent une vision plus favorable au gouvernement duvaliériste.

Dans un second temps, notre thèse avance que la manière même d'appréhender cette tranche de l'histoire dut changer au fil du temps, pour s'adapter aux nouvelles réalités politiques en Haïti et au Québec. Aussi, suivant notre premier argument, à différents moments entre 1964 et 2014, les Haïtiens à Montréal firent appel à différents repères, tant pour ceux dont la vision était profondément contraire au régime que ceux qui épousaient un regard plus conciliatoire, pour saisir le duvaliérisme. Si, dans les années 1970, on dénonçait le duvaliérisme à travers un discours anti-

---

<sup>6</sup> Steve J Stern, *Remembering Pinochet's Chile: On the Eve of London*, 1998 (Durham: Duke University Press, 2004), 105-106.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 106.

impérialiste et marxiste, dans les années 2010, on est plus sobre par rapport à ce type de cadre et on préfère ne pas rattacher la critique du duvaliérisme à un grand récit explicatif. Pour ceux, au contraire, qui se firent les avatars de la défense du duvaliérisme jusqu'à la chute du régime, on le fait surtout par l'entremise d'un principe vaguement défini, de révolution louable menée par l'État duvaliériste. Lors de notre terrain (qui sera expliqué de façon plus détaillée ultérieurement dans la thèse), si certains Haïtiens ressuscitèrent encore le mythe de la révolution duvaliériste, ce fut surtout l'idée que le niveau de violence employé par le gouvernement fut en fait exagéré par ses opposants tandis que l'utilisation de la force fut plus circonscrite et de toute façon bien ancrée dans la tradition politique haïtienne, et ce depuis son indépendance.

Pour répondre à notre interrogation principale, notre recherche tente d'esquisser un portrait intergénérationnel du travail mémoriel en suivant deux conduits principaux : en considérant le moment de départ d'Haïti des participants, mais aussi en prenant connaissance de leurs âges au moment des entretiens oraux. Ainsi, si l'attention générationnelle est perçue sous l'emblème de différentes cohortes, la compréhension du duvaliérisme suit-elle forcément une logique s'inscrivant autour de l'âge ? Pour ainsi dire, y a-t-il des marqueurs importants qui distinguent la manière de traiter le régime chez les différentes générations ?<sup>8</sup> Ces questions démontrent l'intérêt particulier que nous avons au départ pour faire état de ces différences. Notre projet, quant à lui, appuie la position selon laquelle l'appréciation positive ou négative du duvaliérisme ne correspond pas forcément à ce critère d'âge. Il démontre que peu importe l'âge des participants, leurs visions du duvaliérisme est surtout dominée par la figure de François Duvalier (1957-1971), et ce, même dans les cas, où de leur vécu, ils ont surtout connu le régime du fils (1971-1986). Ainsi, cette thèse illustre bien que pour une majorité d'Haïtiens, le duvaliérisme évoque d'abord son principal architecte. La question intergénérationnelle force aussi à s'interroger sur l'apport du regard politique et de la situation sociale pour forger les bornes de la mémoire. Ainsi, nous nous sommes demandés si l'appartenance sociale contribua à la formation de certaines identités mémorielles.

À notre sens, le plus grand marqueur de différenciation dans le discours des participants ne fut pas tant la génération (ni même le sexe, tant nous avons essayé de ne pas limiter nos interrogations sur ce plan), mais bien la vision du monde politique. Une vision particulièrement négative de la situation actuelle en Haïti était en effet fréquemment accompagnée par une

---

<sup>8</sup> Nous reviendrons dans la section « méthodologie » de cette introduction sur la manière plus précise choisie pour établir ces cohortes générationnelles.

appréciation plus positive du duvaliérisme. Ainsi, nos recherches suggèrent que si tous les participants rencontrés ont fait des références à la politique contemporaine dans le pays, le niveau de cynisme par rapport à l'appareil politique haïtien de manière générale – et surtout par rapport à cette transition démocratique qui semble mort-né en 1986 – ont grandement contribué à influencer la perception du duvaliérisme.

### **III.1. État de la question : la mémoire ou les « *Memory Studies* »**

L'objectif principal de cette thèse est de mieux comprendre comment et quels types de mémoires du duvaliérisme se sont créées au sein de la diaspora haïtienne établie à Montréal. Dans cette perspective, nous entamerons un bref rapport historiographique qui sera divisé selon trois axes. Tout d'abord, il sera question de faire un court bilan qui mettra en évidence la littérature sur la mémoire en posant l'accent, vu la richesse de cette historiographie, sur ces textes et concepts éminents pour notre recherche.<sup>9</sup> Dans un deuxième temps, l'exposé fera état des études méthodiques sur le concept de « diaspora » avant de se tourner sur ces écrits qui se sont penchés plus directement sur le cas de la diaspora haïtienne. Enfin, dans un troisième temps, nous nous intéresserons au développement puis à quelques titres sur l'histoire orale qui ont guidé notre pensée dans cette thèse.

Dans un article bien connu paru en 2002, l'historien américain Kerwin Lee Klein amorçait son ébauche avec « *welcome to the memory industry*<sup>10</sup> ». Cette observation, particulièrement à deux décennies d'écart, reste perspicace. Depuis les vingt dernières années, l'étude de la mémoire ou les « *Memory studies* » -communément appelées dans le monde anglo-saxon- se sont imposées comme un champ d'études conséquent et multidisciplinaire dans les sciences humaines, sociales et naturelles, et ce, à travers le monde.

Tandis que chaque discipline reconnaît différents textes fondateurs respectant des sensibilités intellectuelles distinctes, toute généalogie des études sur la mémoire fait un arrêt forcé aux œuvres du sociologue français Maurice Halbwachs (1877-1945), soit *Les cadres sociaux de la mémoire* publiée en 1925 et *La mémoire collective* publiée comme texte posthume en 1950. Le travail d'Halbwachs fait valoir qu'au-delà de ses articulations purement individuelles et liées aux

---

<sup>9</sup> S'il ne nous apparaît pas forcément pertinent d'entamer une telle démarche ici, pour l'état du débat entre la fracture histoire/mémoire, voir notamment, Sébastien Ledoux, « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 133, n° 1 (2017): 113-28.

<sup>10</sup> Kerwin Lee Klein, "On the Emergence of Memory in Historical Discourse," *Representations* 69 (2000): 127.

facultés cognitives, la mémoire existe aussi comme un phénomène social et collectif. Une étroite relation subsiste effectivement selon l’auteur entre les deux types de mémoires, alors que des « cadres sociaux » permettent d’organiser la mémoire individuelle tout en respectant la logique d’un espace social.<sup>11</sup>

Malgré les pistes soulevées par Halbwachs, le concept de mémoire collective ne connaît pas un succès immédiat dans la discipline historique. Il faudra attendre la fin des années 1970, 1980, et surtout 1990 pour voir une montée surprenante d’études sur la mémoire autant dans le monde francophone qu’anglo-saxon. Comme le souligne la politologue Marie-Claire Lavabre (2020), « nous sommes passés en quelques décennies d’un concept — la mémoire collective — en voie de redécouverte [à travers un regain d’intérêt pour les explorations d’Halbwachs et les travaux pionniers de Pierre Nora sur les lieux de mémoire en France]<sup>12</sup> à un contexte social marqué par l’omniprésence des références à la mémoire. »<sup>13</sup> La poussée singulière de ce champ peut s’expliquer par divers facteurs,<sup>14</sup> dont les héritages de violences politiques commises tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et notamment par la place indéniable que vient occuper la Shoah dans l’imaginaire collectif mondial, et ce à partir des années 1980. Selon l’historienne Mary Fulbrook (2014), à ces causes s’ajoute – toujours durant la même période – un intérêt inédit dans le grand public pour la mémoire et la commémoration.<sup>15</sup>

Comme d’autres spécialistes, les historiens prirent part à l’engouement autour de la mémoire, puisqu’elle permet de poser un regard différent sur la cohésion sociale. Pourtant, ils demeurent divisés devant le postulat central proposé par Halbwachs. Si ceux qui ont choisi de traiter de la mémoire collective dans leurs travaux reconnaissent son importance, ils ne s’entendent pas pour autant sur la terminologie « mémoire collective ». Alors que certains, comme Paul Connerton dans *How Societies Remember* (1989), parlent de « mémoire sociale », d’autres comme Astrid Erll et Ansgar Nünning, dans l’ouvrage collectif *Media and Cultural Memory* (2008), préfèrent plutôt « mémoire culturelle ». Selon l’historien Wulf Kansteiner (2002), cette richesse de

---

<sup>11</sup> Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Bibliothèque de sociologie contemporaine, Paris: Presses universitaires de France, 1950, xv.

<sup>12</sup> Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire* (Paris: Gallimard, 1984).

<sup>13</sup> Marie-Claire Lavabre, « La mémoire collective comme métaphore », *Mélanges de la Casa de Velázquez. Nouvelle série*, n° 50-1 (15 avril 2020): 275-76.

<sup>14</sup> Voir Aleida Assmann, “Memory, Individual and Collective,” dans *The Oxford Handbook of Contextual Political Analysis*, dir. Robert E. Goodin and Charles Tilly, (Oxford: Oxford University Press, 2006), 211.

<sup>15</sup> Mary Fulbrook, “History Writing and ‘Collective Memory,’” dans *Writing the History of Memory*, dir. Stefan Berger et Bill Niven (London: Bloomsbury Academic, 2014), 65.

l'appareil terminologique atteste d'une ambivalence face à la notion de « mémoire collective. »<sup>16</sup> Cette diversité sur le plan épistémologique ne traduit pourtant pas la faiblesse du principe de mémoire collective. Au contraire, elle tente de démontrer comment les historiens et les autres penseurs œuvrant dans les sciences humaines et sociales cherchent à raffiner leur compréhension de ce phénomène complexe.

Dans *State Repression and the Labors of Memory* (2003), l'historienne argentine Elizabeth Jelin propose de comprendre les luttes mémorielles dans les sociétés sud-américaines suite aux dictatures de la Guerre froide. D'emblée, avec son titre, Jelin annonce que tout discours sur des violences préparées et perpétrées sous sanction étatique prendra toujours la forme d'un labeur (« *labor* »)<sup>17</sup>. Jelin conjugue « mémoires collectives » au pluriel. En suivant une logique halbwachsienne, elle prétend que les mémoires collectives sont « *constructed in sense of shared memories, layered on each other – as an outcome of multiple interactions structured by social frameworks and power relations.* »<sup>18</sup> Cette insistance sur des « couches » de mémoires et leurs « structures » fait référence aux cadres sociaux tels que compris par Halbwachs.

Jelin (2003) maintient que ses structures ne sont ni infaillibles ni fixées dans le temps. En effet, elle insiste que le travail des historiens demande qu'ils « historicisent » la mémoire, c'est-à-dire la « déstructurent » puis la « restructurent » pour comprendre comment le contexte social concourt à donner un sens puis parfois changer les récits créés autour du passé.<sup>19</sup> Ce qui est maintenu dans les discours mémoriels tout comme ce qui est perdu (ou oublié) s'avère important. Pour Jelin, cela témoigne de choix conscients ou inconscients de nombreux acteurs sociaux. Tout comme Kansteiner (2002) qui avance un point similaire, les historiens doivent rester alertes devant les forces qui poussent vers un changement des mémoires collectives.<sup>20</sup> C'est une opinion que partage également Fulbrook (2014) en soutenant que tout travail mémoriel se réfère davantage au passé de façon sélective en suivant des cadres discursifs contemporains plutôt qu'au passé lui-même alors mis en question.<sup>21</sup> Alors que, comme Bill Niveau et Stefan Berger (2014) qui parlent

---

<sup>16</sup> Wulf Kansteiner, "Finding Meaning in Memory: A Methodological Critique of Collective Memory Studies," *History and Theory* 41, no. 2 (2002): 181.

<sup>17</sup> Elizabeth Jelin, *State Repression and the Labors of Memory* (University of Minnesota Press, 2003), xv.

<sup>18</sup> *Ibid.*, 12.

<sup>19</sup> *Ibid.*, xv.

<sup>20</sup> Wulf Kansteiner, "Finding Meaning in Memory," 187.

<sup>21</sup> Mary Fulbrook, "History Writing and 'Collective Memory,'" 74.



de dépasser ce stade de lecture simpliste et unilatérale de la mémoire collective,<sup>22</sup> Jelin est d'avis que la mémoire collective n'est pas que la somme de manipulations d'une élite ou des États ; elle souligne tout de même l'importance de considérer l'impact que peuvent avoir les rapports d'inégalités dans la formation de mémoires collectives cohérentes.<sup>23</sup> En outre, si la mémoire collective peut effectivement faire référence à des considérations politiques à saveur identitaires, elle n'est pas toujours le fruit d'une telle instrumentalisation. Par ailleurs, il est donc du domaine des historiens et autres spécialistes des sciences sociales – comme le rappelle Jelin – de s'intéresser à la manière dont différents acteurs concourent à influencer les discours mémoriels.

Les propositions de Jelin ne traitent pas des nombreuses diasporas latino-américaines créées en conséquence des dictatures. Son analyse suppose tout de même que, bien que différents, des rapports de forces analogues se créent dans les populations diasporiques où certains discours mémoriels domineraient l'espace public diasporique. Les positions avancées par Jelin obligent à une réflexion sur la manière dont les historiens peuvent « organiser » la mémoire pour mieux l'appréhender. En effet, l'expression « mémoire collective, » nous l'avons vue, est polysémique et semble à la fois se rattacher à tout et à rien. Jelin partage donc l'avis de plusieurs auteurs quant à l'insuffisance du terme. À son sens, il ne permet pas de bien saisir comment d'une part, la (ou les) mémoire(s) collective(s) évolue(nt), et d'une autre part, il ne démontre pas bien les rapports concurrentiels entre différents discours mémoriels.

Sur ce dernier point, l'historien américain Steve Stern, dans *Remembering Pinochet's Chile : On the Eve of London 1998* (2004), premier livre d'une trilogie sur la mémoire collective au Chili après Augusto Pinochet, propose une manière novatrice d'appréhender et d'organiser les mémoires pour traiter des sociétés post-conflits. Comme il a été vu lors de l'élaboration des questions de recherche, notre propre projet s'inspire grandement des travaux de Steve Stern pour poser le problème de la mémoire collective dans la diaspora. Il convient de rappeler que dans ce travail d'envergure, Stern (2004) présente les notions de « mémoires emblématiques » (collective) et de « mémoires orphelines » (individuelles) pour considérer les enjeux mémoriels au Chili. Ces outils conceptuels forment un nouveau langage théorique pour appréhender le rapport entre les mémoires collectives et les mémoires individuelles. En plus de faire cette division entre les

---

<sup>22</sup> Stefan Berger et Bill Niven, « Introduction », dans *Writing the History of Memory* (London: Bloomsbury Academic, 2014), 9.

<sup>23</sup> Jelin, *State Repression*, 23.

mémoires emblématiques et les mémoires orphelines, Stern (2004) propose des subdivisions supplémentaires aux mémoires emblématiques : la mémoire comme salut national, la mémoire comme rupture non résolue, la mémoire comme persécution et éveil, et puis finalement, la mémoire comme boîte close.<sup>24</sup>

La mémoire comme « salut national » est en partie associée à ces individus qui perçoivent le coup contre Salvador Allende en 1973 comme un moment de libération nationale. En effet, à leur avis, sans l'intervention de l'armée puis du général Pinochet, le Chili se serait précipité vers une guerre civile sans précédent, opposant des groupes de gauche et de droite.<sup>25</sup> L'époque Allende (1970-1973) est donc vue sous une relecture du « chaos » alors que l'ère de Pinochet (1973-1990) amène la stabilité politique et sociale. Ce type de mémoire reste largement associé à une certaine bourgeoisie chilienne qui a vu sa condition changer à cause des partis de gauche et de la redistribution plus équitable de la richesse au Chili.

La mémoire comme « rupture non résolue » représente davantage le cri de familles des victimes qui, au contraire, ont vu leur vie se transformer pour le pire après l'attaque au Palais présidentiel. Cette mémoire correspond à ceux pour qui l'État était synonyme de terrorisme organisé : ce sont les familles des torturés, des « disparus » et des tués. Ce sont ceux pour qui les pertes engendrées par le **11 septembre** sont permanentes.

Si pour plusieurs leur existence bascula au cauchemar après le 11 septembre 1973, pour d'autres, l'expérience de leurs propres persécutions ou celle d'un proche promut un nouveau sens à leur vie. Ainsi, la mémoire comme « persécution et éveil » tend vers un type de mémoire où la répression et la peur agissent en synergie pour devenir moteur d'actions. Aussi, beaucoup d'activistes dans les milieux religieux et séculaires continuèrent à dénoncer les abus des droits de la personne, et ce, en dépit de craintes et de représailles. C'est en continuant leur travail, malgré l'insécurité, qu'ils donnèrent un nouveau sens à leurs vies.

Stern identifie une quatrième catégorie de mémoire emblématique au Chili, soit la mémoire comme « une boîte close. » Cette mémoire sous forme de métaphore regroupe surtout ceux pour qui 1973 ne représenterait aucune fracture avec le passé ou même le présent. Le passé, dans sa qualité de *passé*, n'existe plus et en rappeler les contours constituerait un effort inutile. En ce sens, le passé est une boîte fermée dont on disposerait de la clé. La mémoire « comme une boîte close »

---

<sup>24</sup> Stern, *Remembering Pinochet's Chile*, 107.

<sup>25</sup> Voir chapitre 1 de Stern, *Remembering Pinochet's Chile*.

représente surtout la mémoire des militaires et de ceux qui ont soutenu le (et bénéficié du) régime militaire.<sup>26</sup>

Ces notions de mémoires emblématiques permettent à Stern de proposer une stratigraphie des mémoires.<sup>27</sup> Pour l'auteur, la mémoire signifie d'abord « *the meaning we attach to experience, not simply recall of the events and emotions of that experience.* »<sup>28</sup>. C'est une définition que partage Jelin alors que celle-ci parle de la mémoire comme « *process of giving meaning to the past* »<sup>29</sup>. Selon Stern, à différents moments de son histoire, un groupe d'individus vient « attacher » un certain sens à des événements marquants, comme le 11 septembre 1973. Ainsi, ce qui ne devait être qu'une mémoire orpheline pour certains (donc « non rattachée » à un discours plus large) devient la mémoire d'un groupe tout entier lorsque cette mémoire orpheline (ou ces mémoires orphelines) trouve(nt) sa(leur) légitimité dans l'espace public (processus de légitimation sur lequel nous reviendrons plus tard). Stern est d'avis que la notion de mémoire emblématique « *tells not just what happened to my family, friends, or comrades ; it tells what happened to Chile and Chileans* »<sup>30</sup>. La mémoire emblématique ne se limite pas à faire référence aux souvenirs d'événements spécifiques. Plus encore, Stern maintient comment « *emblematic memory refers not to a single remembrance of a specific content, not to a concrete or substantive 'thing', but to a framework that organizes meaning, selectivity, and countermemory.* »<sup>31</sup> On peut ainsi lire dans Stern une réinterprétation du principe de cadres sociaux de la mémoire.

Alors qu'elles se joignent toujours à un contexte sociopolitique qui vient leur donner un sens, une part de présentéisme existe au sein des mémoires emblématiques. À cet égard, Jelin peut aussi nous éclairer. Elle note que:

*the temporality of memories is not linear, chronological or rational. Historical processes linked to the memories of conflictive pasts have moments of greater visibility and moments of latency, of apparent oblivion or silence. There are also transformations in the content of what is selected as the key elements of the past.* <sup>32</sup>

Ainsi, les mémoires emblématiques telles que la mémoire comme « salut national » et la mémoire comme « une boîte close » ont pu longtemps exister au Chili, car le contexte

---

<sup>26</sup> Voir chapitre 3 de Stern, *Remembering Pinochet's Chile*.

<sup>27</sup> Ibid., 105.

<sup>28</sup> Ibid.

<sup>29</sup> Jelin, *State Repression*, 21.

<sup>30</sup> Stern, *Remembering Pinochet's Chile*, 68.

<sup>31</sup> Ibid., 105.

<sup>32</sup> Jelin, *State Repression*, 55.

sociopolitique de pendant et d'après-dictature le permettait. Le travail de plusieurs organisations pour la défense des droits de la personne déjà avant la fin du régime pinochiste, la transition vers la démocratie amorcée en 1990,<sup>33</sup> la première Commission de vérité en 1990 et puis l'éventuelle arrestation de Pinochet en 1998 à Londres ont tous concouru à donner une nouvelle place à la voix « dissidente » (contenant de nombreuses mémoires orphelines) ayant compris l'attentat de 1973 en dehors des appareils mémoriaux autrefois dominants.

Ces dernières remarques nous permettent d'aborder de façon plus détaillée les six étapes identifiées par Stern qui accompagnent cette transformation de mémoires orphelines à mémoire(s) emblématique(s). Le premier critère est celui de *l'historicité*. Historicité dans la vision sternienne invoque surtout la manière dont certains événements sont vus comme « décisifs, » « fondamentaux » ou marquants dans le parcours de vie de plusieurs individus.<sup>34</sup> Ils représentent des « nœuds de mémoire ». <sup>35</sup> Si, dans le contexte de sa propre étude, Stern a particulièrement insisté sur la date du 11 septembre 1973 (ou plus tard, dans ces autres volumes, sur la date du 16 octobre 1998 alors que Pinochet est arrêté à Londres pendant une visite médicale),<sup>36</sup> dans le contexte de notre recherche, ce sont plutôt les dates comme le 22 septembre 1957 (date de l'élection de François Duvalier), le 7 février 1986 (date du départ de Jean-Claude d'Haïti) et le 16 janvier 2011 (date du retour de Jean-Claude Duvalier en Haïti) qui ont marqué cette assise d'historicité.

Le second critère fait référence au principe *d'authenticité*. Les mémoires emblématiques sont représentatives du vécu des membres d'une population justement en raison de leur capacité de « contenir » certains souvenirs marquants qui, pour leur part, font référence à des expériences tangibles basées sur ce que Stern appelle des « faits durs. »<sup>37</sup> À titre d'exemple, Stern rappelle comment les mémoires dissidentes (qu'il associe ici à deux camps de mémoires emblématiques, soit la mémoire comme « rupture non résolue » et la mémoire comme « persécution et éveil ») ne

---

<sup>33</sup> Une transition, qu'il faut noter, est surveillée par Augusto Pinochet qui reste sénateur à vie jusqu'en 1998.

<sup>34</sup> Stern, *Remembering Pinochet's Chile*, 114.

<sup>35</sup> Pour Stern (2004), si les « nœuds de mémoires » sont souvent ces « événements et dates d'anniversaire ou de commémoration symboliquement conséquentes, » ils peuvent également évoquer des lieux physiques. Au-delà de faire référence à différents repères culturels, les « nœuds de mémoires, » font allusion à l'idée de « nœuds » dans le corps social qui apparaissent à certains moments, justement à des occasions et endroits précis où le sens du passé est « négocié » et remis en question. Si ces deux interprétations sont forcément liées et suivent une même trajectoire, dans le cadre de notre propre étude, nous nous sommes limités à l'usage de « nœuds de mémoires » pour évoquer ces dates importantes qui ont façonné le paysage mémoriel haïtiano-québécois. Voir *Remembering Pinochet's Chile*, 124.

<sup>36</sup> Voir le livre III de la trilogie, Steve J Stern, *Reckoning with Pinochet the Memory Question in Democratic Chile, 1989-2006* (Durham: Duke University Press, 2010).

<sup>37</sup> Stern, *Remembering Pinochet's Chile*, 115.

purent pas s'affirmer immédiatement dans l'espace public après le coup de septembre 1973 malgré la violence qui avait vraisemblablement suivi l'évènement. En effet, ces mémoires-ci connurent d'abord une réelle difficulté à sortir de l'obscurité (du stade de mémoires orphelines) tant pendant longtemps, les autorités chiliennes refusèrent d'admettre l'étendue et le poids de la violence. Tel qu'évoqué, la mémoire du militarisme triomphant sur les forces « subversives » de la gauche (la mémoire comme « salut national ») était alors éminente. Par conséquent, ce fut moins un aveu des instances étatiques que la découverte, en 1978, de restes humains de paysans recherchés depuis des années qui vint apporter de la validité aux dires des familles des personnes « disparus » et assassinés.<sup>38</sup> Au fil des ans, plus ce type de souvenirs fut récolté par les proches de victimes ou par des personnes qui furent personnellement les proies de cette violence (souvent membres d'organisations pour la défense des droits de la personne), plus la mémoire comme « rupture non résolue » et la mémoire comme « persécution et éveil » purent s'imposer comme des avenues légitimes de lire la dictature.

Le troisième critère se dessine autour de deux autres sous-catégories que Stern appelle « *capacité* » et « *flexibilité*. »<sup>39</sup> L'intérêt d'ainsi jumeler les deux termes s'explique en partie par la façon dont ils existent dans une relation congénitale. Selon l'auteur, un camp de mémoire emblématique pourra naître, s'imposer dans l'imaginaire collectif et continuer à être pertinent seulement s'il fait preuve d'un certain niveau de souplesse. « Souplesse » tant dans la manière où la mémoire emblématique ne prescrit pas que chaque souvenir qui y est renfermé, soit en tous points similaires aux autres, mais « souplesse » également dans la mesure où ce que renferme un camp de mémoire emblématique spécifique est appelé par moment à changer (pour inclure puis parfois exclure certains souvenirs du passé). La mémoire collective étant sujette à une actualisation constante, ces niveaux de « capacité » et de « flexibilité » sont importants à la cohérence et le maintien de catégorie de mémoire emblématique spécifique. Dans son livre, Stern précise comment, au lendemain du coup de 1973, ceux qui adhéraient à cette vision voulant que le gouvernement militaire fût intervenu seulement pour « sauver » le Chili de l'impasse socialiste (la mémoire comme « salut national ») rejetèrent fermement les rumeurs (qui devaient éventuellement s'avérer vraies) de camps de détentions secrets, de disparitions forcées et de meurtres.<sup>40</sup> Plus les preuves à ces effets s'accumulaient, plus ce camp de mémoire précis dû se montrer apte à faire une

---

<sup>38</sup> Ibid.

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> Ibid., 116.

certaine concession quant aux abus perpétrés par l'État sans se dérouter de l'essentiel, soit de toujours faire ressortir le gouvernement militaire comme largement juste dans ses actions et motivé par des principes d'ordre et de justice. Ce troisième critère de la mémoire emblématique sera davantage perceptible dans les chapitres VI et V de notre thèse. Ainsi, pour notre part, tant cette idée de « capacité » que celle de « flexibilité » se sont avérées utiles voire nécessaires pour comprendre les deux camps de mémoire principaux édifiés autour du duvaliérisme que nous avons identifié. Aussi, tant bien pour ceux dont les souvenirs et la lecture contemporaine laissent « complaisants » devant la dynastie duvaliériste que ceux pour qui la dissidence est la seule option possible, au sein même de ces groupes, le duvaliérisme s'attache à différents emblèmes.

Le quatrième critère évoque la « capacité de projection dans l'espace public ou semi-public. »<sup>41</sup> Les mémoires orphelines peuvent s'élever au rang de mémoire emblématique seulement si, par la force des choses ou de ceux qui devient leurs représentants (point qui sera abordé dans quelques instants), elles réussissent à se hisser en dehors des sphères plus privées (familiales, réseaux d'activistes, etc.), mais s'insèrent dans les espaces publics. Elles doivent, selon Stern, devenir « culturellement influentes. »<sup>42</sup> Les espaces en question, Stern le précise, impliquent « les médias de communication à large diffusion, » les « forums d'élaboration culturelle et intellectuelle, », mais également les divers « actes civiques publics tels que les actions de rue ou les manifestations qui engendrent de la publicité et la réaction. »<sup>43</sup> La mémoire dissidente au Chili a donc nécessité des interventions à différents niveaux de plusieurs acteurs avant de réellement devenir un camp de mémoire emblématique propre et palpable. Tandis que notre propre étude sort par moment du cadre strictement national et donc suppose penser la dichotomie publique et privée autrement, nous reviendrons particulièrement à ces notions dans le chapitre IV. En effet, si cette recherche apparaît démontrer que la plupart des ressortissants haïtiens au Québec se sont montrés critiques à différents moments historiques depuis les cinquante dernières années devant le gouvernement puis l'héritage du duvaliérisme, il semble que cela reflète moins la réalité d'une répudiation complète et généralisée du régime, mais plutôt le manque d'aptitude, au Québec en tout cas, pour ceux qui auraient voulu vanter le régime, de réellement commander un réel poids dans l'espace public.

---

<sup>41</sup> Ibid.

<sup>42</sup> Ibid.

<sup>43</sup> Ibid. Traduction depuis l'anglais par l'auteure de cette thèse.

Le cinquième critère se rapporte à ce que Stern qualifie d'« incarnation » ou la personnification d'un « référent social convaincant. »<sup>44</sup> Pour l'historien, dans la mesure où le référent social « suscite le respect culturel voire la sympathie, il invite à s'identifier au symbole humain, ou du moins, à accorder une certaine authenticité et légitimité à la mémoire incarnée par ce symbole. »<sup>45</sup> Stern explique ici comment ce référent social au Chili fut souvent évoqué par la voix des femmes. Invoquant tantôt ces mères de familles issues de la classe moyenne tourmentées par la dérive du pays au début des années 1970, ou encore ces matriarches après 1973 souffrant de la disparition de leurs proches, ce cri des femmes exprimait les différents visages du Chili.<sup>46</sup> Leur fonction de mère en particulier permit aux femmes d'acquérir une certaine légitimité vu leur (présumée) « respectabilité » (tant contrairement aux hommes, elles ne furent pas automatiquement perçues comme des autrices politiques). Ces « femmes symboles » devinrent le visage humain des « deux » (ou multiples) Chili. Elles permirent à d'autres d'inscrire leurs propres histoires à travers les siennes. Pour notre propos, il est possible d'estimer que les intellectuels haïtiens, dont le travail sera en partie vu dans le chapitre III, devinrent ce référent social à une mémoire dissidente au duvaliérisme (peut-être plus en raison de leurs situations socio-économiques leur permettant le « loisir » de l'activité d'opposition de manière ponctuelle qu'en raison d'une légitimité comme représentant dans la communauté haïtienne réellement acquise).

Enfin, le sixième et dernier critère identifié par Stern est celui de l'indispensabilité des « porteurs » ou « porte-parole » efficace pour l'acceptation et la prolifération d'un camp de mémoire spécifique. Ainsi, si les femmes ont souvent pu se montrer comme des « référents sociaux » convainquants, c'est aussi parce que certaines d'entre elles ont accepté de publiquement porter cette charge. À travers différentes organisations, des pétitions, des projets de remémoration et d'autres actions citoyennes, ces femmes ont choisi, comme Stern l'affirme, de se « projeter dans un domaine au-delà des cercles personnels de confiance. »<sup>47</sup> Ce que Jelin désigne comme des « entrepreneurs de la mémoire »,<sup>48</sup> Stern décrit comme des acteurs humains qui « fabriquent, interprètent et insistent » sur certaines formes de commémorations collectives.<sup>49</sup> Il importe de rappeler que « fabriquer » (« *to make* ») ici ne suppose pas l'exercice d'une création dénudée de

---

<sup>44</sup> Ibid.

<sup>45</sup> Ibid. Traduction depuis l'anglais par l'auteure de cette thèse.

<sup>46</sup> Ibid., 117.

<sup>47</sup> Ibid., 119. Traduction depuis l'anglais par l'auteure de cette thèse.

<sup>48</sup> Jelin, *State Repression*, 33.

<sup>49</sup> Stern, *Remembering Pinochet's Chile*, 119.

réalité historique. Il s'agit surtout du travail d'élaboration d'un discours autour de faits (et d'impressions) réels de manière à rendre celui-ci persuasif dans l'espace historique et socio-culturel donné. Notre travail démontre bien l'ampleur que prit l'action anti-duvaliériste au Québec : de la création de nombreux groupes de discussion/d'activistes, passer par la mise en place de revues et voire de maisons d'édition, la figure de l'intellectuel/activiste prend très au sérieux ce rôle d'interprète vers une appréciation négative du duvaliérisme pendant et après la fin du gouvernement héréditaire.

Au final, si tous ces critères s'entremêlent tant bien dans les travaux de Stern que dans notre propre thèse, l'intérêt de les préciser ici est surtout d'insister sur le fait même de l'existence d'un certain processus, pas forcément linéaire, menant de mémoires orphelines (et donc disséminées sans « lieu » ou « cadre » cohérent pour les « chapeauter ») au stade de mémoire emblématique.

### **III.2.a) État de la question : Le concept de diaspora**

Les recherches présentées jusqu'ici se sont concentrées sur l'élaboration mémorielle dans un espace géographique délimité. L'une des particularités de notre thèse est qu'elle se situe au confluent de plusieurs courants historiographiques. Pour ainsi dire, elle existe en particulier à l'intersection des études sur la mémoire et celles portant sur la diaspora. Avant de s'attacher à la façon plus précise dont le fait diasporique marque notre étude sur la mémoire collective au sein de la communauté haïtienne à Montréal, il nous faut déjà présenter, même si de manière non exhaustive, quelques études sur le principe de « diaspora. »

Tout comme la mémoire, les études sur la diaspora révèlent un effort multidisciplinaire. En 1991, lorsque le politologue américain William Safran publie « *Diasporas in Modern Societies: Myths of Homeland and Return* » dans la revue récemment lancée *Diaspora: A Journal of Transnational Studies*, c'est un nouveau début pour ce concept longtemps associé à l'exil des juifs à la suite la destruction du temple de Jérusalem.<sup>50</sup>

Si, en s'appuyant sur les travaux d'autres chercheurs, l'anthropologue française Martine Hovanessian désigne déjà en 1991 la diaspora comme « toute collectivité ethnoculturelle diffuse hors de son milieu originel ou encore une entité ethnoculturelle constituée préalablement à son

---

<sup>50</sup> Dominique Schnapper, Jacqueline Costa-Lascoux, and Marie-Antoinette Hily, "De l'État-nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora," *Revue européenne de migrations internationales* 17, no. 2 (2001): 9.



essaimage »<sup>51</sup>, Safran (1991) reconnaît pour sa part la montée en popularité du mot diaspora et constate de ce fait son usage élargi.<sup>52</sup> Il est entre autres coutume aujourd’hui, particulièrement dans les milieux universitaires américains, d’invoquer le « *Black Atlantic* » et/ou encore l’ « *African Diaspora* » (parfois traduit par « Africains dispersés » dans les espaces intellectuels francophones),<sup>53</sup> pour désigner les expériences de tous les Noirs des Amériques issus de la migration forcée des Africains vers le Nouveau-Monde.<sup>54</sup> Dans son article « The ‘diaspora’ diaspora », le sociologue américain Rogers Brubaker (2005) réaffirme un constat similaire à celui de Safran (1991). Il atteste que « *as the term has proliferated, its meaning has been stretched to accommodate the various intellectual, cultural and political agendas in the service of which it has been enlisted.* »<sup>55</sup> En plus du facteur ethnoculturel auquel faisait référence Martine Hovanessian (1991), cet « étirement », comme le mentionne Rogers Brubaker, tente de justifier pourquoi la diaspora est désormais utilisée pour désigner diverses catégories de minorités.<sup>56</sup> Le sociologue britannique Robin Cohen (2008) corrobore les auteurs et émet une importante mise en garde en affirmant « *there is a serious danger of emptying out the diasporic baby with an increasing volume of bathwater* »<sup>57</sup>. Tout phénomène migratoire ne se traduit donc pas, à l’avis de l’auteur, par un fait diasporique.

Safran s’attarde au problème d’établir des contours à la notion de diaspora en considérant que toute diaspora doit répondre à certains critères notables. Premièrement, elle doit être composée d’individus dont eux-mêmes ou encore leurs ancêtres ont été dispersés à partir d’un centre d’origine spécifique à deux ou à plusieurs lieux périphériques ou étrangers.<sup>58</sup> Deuxièmement, ce groupe conserve nécessairement une mémoire collective de son lieu d’origine, de son histoire et de ses réalisations.<sup>59</sup> Troisièmement, le groupe estime qu’il n’appartient pas totalement à sa société

---

<sup>51</sup> Martine Hovanessian, “La notion de diaspora,” *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, no. 72–73 (January 1, 1998): 11.

<sup>52</sup> William Safran, “Diasporas in Modern Societies: Myths of Homeland and Return,” *Diaspora: A Journal of Transnational Studies* 1, no. 1 (1991): 83.

<sup>53</sup> Stéphane Dufoix, *La dispersion: une histoire des usages du mot diaspora* (Paris: Éditions Amsterdam, 2012), 211.

<sup>54</sup> Cette appellation qui gagnent en adepte, mais ne connaît pas encore autant de popularité dans le monde intellectuel francophone, est répandue dans plusieurs universités anglo-saxonnes. L’ouvrage de Paul Gilroy, *The Black Atlantic: Modernity and Double-Consciousness* (Massachusetts: Harvard University Press, 1995) fut sémantique dans cette perspective.

<sup>55</sup> Rogers Brubaker, “The ‘diaspora’ Diaspora,” *Ethnic and Racial Studies* 28, no. 1 (January 1, 2005): 1.

<sup>56</sup> *Ibid.*, 3.

<sup>57</sup> Robin Cohen, *Global Diasporas: An Introduction*, 2 édition (London: Routledge, 2008), 9.

<sup>58</sup> Safran, “Diasporas in Modern Societies,” 83.

<sup>59</sup> *Ibid.*

d'accueil et reste une fraction distincte.<sup>60</sup> Quatrièmement, le groupe considère que son « centre d'origine » demeure une « patrie ancestrale » idéalisée et où un retour éventuel, même sur un espace générationnel, est envisagé.<sup>61</sup> Cinquièmement, le groupe partage une conviction ferme de l'importance de s'engager collectivement pour l'entretien et la restauration de sa terre d'origine ainsi qu'à la sécurité et à la prospérité de celle-ci.<sup>62</sup> Sixièmement, le groupe continue de chérir des liens importants avec son centre d'origine à travers une « conscience ethnoculturelle ».<sup>63</sup> (Ces critères, si utiles pour nourrir une réflexion sur la notion de « diaspora, » ne sont pas forcément tous acceptés par la communauté scientifique. Comme il a été démontré par d'autres auteurs depuis, et comme il sera vu dans un instant, l'existence d'une diaspora ne doit pas forcément se soustraire à toutes ces conditions très spécifiques.)

Dans les deux versions de son ouvrage *Global Diasporas: An Introduction* (1997, 2008), Robin Cohen accepte les principes généraux des délimitations proposées par Safran (1991) autour du principe de « diaspora. » Cependant, il estime qu'il existe une redondance dans les six critères qui se rapportent en grande partie à un attachement au centre d'origine. Aussi, il propose de fusionner les quatrième et cinquième critères et d'être attentif à certains facteurs non mentionnés par Safran. Ainsi, Cohen soutient qu'il est essentiel de reconnaître que certains groupes se déplacent pour des raisons coloniales ou volontaristes<sup>64</sup> (les dispersions ne s'expliquent donc pas uniquement par des causes de traumatismes), qu'il existe des vertus positives à conserver une identité diasporique (ce que ne soutiendrait pas, selon lui, l'étude de Safran),<sup>65</sup> que les diasporas peuvent souvent mobiliser des identités collectives dans des terres d'accueil (et ce non seulement au sein d'un même groupe diasporique, mais aussi avec d'autres groupes diasporiques sur une même terre d'accueil),<sup>66</sup> et que finalement le terme « diaspora » peut être utilisé pour décrire des liens transnationaux (un critère qui, selon Safran, s'appliquerait davantage aux populations ayant été fréquemment dispersées dans l'histoire).<sup>67</sup>

---

<sup>60</sup> Ibid.

<sup>61</sup> Ibid.

<sup>62</sup> Ibid.

<sup>63</sup> Ibid.

<sup>64</sup> Ibid.

<sup>65</sup> Ici, Cohen (2008) soutient que les groupes diasporiques peuvent jouer un rôle important (entre autres économique) dans leur société d'accueil. Voir Cohen, *Global Diasporas*, 6.

<sup>66</sup> Dans le cas de Montréal, on pourrait penser, dans une perspective historique, aux relations entre la diaspora haïtienne et d'autres diasporas issues de communautés ethniques.

<sup>67</sup> Cohen, *Global Diasporas*, 8.

Dans « The ‘diaspora’ diaspora », Rogers Brubaker (2005) propose un cadre d’analyse simplifié pour appréhender la diaspora. L’auteur entrevoit la diaspora au sens de trois éléments : d’abord, la dispersion de groupe dans l’espace ; ensuite, une certaine orientation vers une « patrie » commune ; puis finalement, ce que Brubaker désigne comme une maintenance des frontières (« *boundary-maintenance* »),<sup>68</sup> c’est-à-dire le maintien d’une identité distinctive vis-à-vis de la société d’accueil.<sup>69</sup> En suivant le cadre proposé par Brubaker, davantage que ceux des auteurs précités, la diaspora haïtienne du Québec semble, jusqu’à un certain point, trouver sa place.

Outre son utilité analytique, Brubaker insiste sur le caractère vivant du principe de diaspora.<sup>70</sup> La diaspora doit être comprise comme un phénomène social complexe, non figé et en développement constant. La diaspora subsiste en grande partie grâce à sa possibilité de mobilisation et au moyen d’un certain réseau de solidarité. Ainsi, l’auteur souligne: « *as a category of practice, ‘diaspora’ is used to make claims, to articulate projects, to formulate expectations, to mobilize energies, to appeal to loyalties* »<sup>71</sup>. Tout individu appartenant à un groupe ethnoculturel minoritaire ne se considère pas forcément comme un membre d’une diaspora.<sup>72</sup> Or, comme nous le verrons dans notre travail, les « premiers » ressortissants haïtiens au Québec se perçoivent (et ce, largement jusqu’aux années 1970) comme des exilés politiques et non pas encore comme des membres d’une diaspora a priori. Aussi, le « succès » d’une diaspora (en termes d’acceptation du sentiment d’appartenance au groupe ethnoculturel auquel elle se rattache) dépend en grande partie de « véhicules diasporiques »<sup>73</sup> et de leur rôle pour forger un sentiment d’identité collective.

Si ces définitions et ces manières de concevoir la diaspora nous sont utiles, elles tentent vers une certaine homogénéisation du phénomène diasporique. « Homogénéisation » moins dans le sens qu’il pourrait un jour y avoir des critères « objectifs » acceptés par tous les chercheurs préoccupés de près ou de loin par les questions relatives à la diaspora, mais plutôt « homogénéisation » dans la mesure où le groupe même étant qualifié de diasporique est vu comme un seul agent cohérent. Comme l’indique le sociologue Stéphane Dufoix (2011), après plusieurs décennies de débats sur le concept de diaspora, il importe de ne plus uniquement traiter du groupe

---

<sup>68</sup> Brubaker, “The ‘diaspora’ Diaspora,” 5.

<sup>69</sup> Ibid., 6.

<sup>70</sup> Ibid., 12.

<sup>71</sup> Ibid.

<sup>72</sup> Ibid., 12-13.

<sup>73</sup> Ici, l’auteure fait référence autant au rôle des « leaders » communautaires, que des églises et autres organismes qui peuvent jouer le rôle de « véhicule » pour affirmer une identité diasporique.

diasporique comme un bloc unique parlant et agissant forcément de concert, afin de perdre en considération les « ruptures et différences » internes à celui-ci.<sup>74</sup> « Nommer » le phénomène diasporique – autour de marqueurs sur lesquelles on doit encore s’entendre – constituerait donc une première phase de cette historiographie bourgeonnante qui demande maintenant d’élargir son champ d’investigation. Rejoignant l’avis de Dufoix, Robin Cohen et Carolin Fischer (2019) soulignent qu’il faut dépasser le stade de présenter des cas d’études de différentes diasporas pour s’intéresser plutôt aux complexités inhérentes (divisions) qui existent au sein de ces diasporas.<sup>75</sup> Considérant justement notre attention aux cohortes générationnelles et l’étendu temporel couvert par notre travail, notre thèse se prête bien à cette réorientation des études diasporiques.

### **III.2.b) État de la question : La diaspora haïtienne et ses multiples territorialités**

Nous nous intéressons, dans une certaine mesure, au contexte entourant l’enracinement haïtien au Québec à partir de la seconde tranche des années 1960 dans le chapitre III. Ici, nous discuterons, certes, du phénomène migratoire haïtien à travers l’historiographie qui a guidé ce projet, mais aussi des particularités mêmes de l’expérience diasporique haïtienne qui – à notre sens – s’imbrique dans l’analyse de la mémoire collective du duvaliérisme au Québec.

Depuis les années 1990, le phénomène diasporique haïtien a attiré l’attention de plusieurs chercheurs. Au-delà de soulever l’existence de foyers diasporiques haïtiens s’étalant sur un territoire mondial toujours plus important, diverses études ont fait valoir la particularité d’un réseau de solidarité transnational important chez les ressortissants haïtiens outremer.<sup>76</sup> De leur opposition au duvaliérisme un peu partout où une poignée d’entre eux se sont retrouvés,<sup>77</sup> passer par leur soutien aux efforts de démocratisation en Haïti après 1986, mais surtout après septembre 1991 (suite au premier coup contre le président Jean-Bertrand Aristide),<sup>78</sup> les Haïtiens à l’étranger n’ont pas manqué, dans une visée parfois « inter-diasporique, »<sup>79</sup> de multiplier les occasions d’appuyer

---

<sup>74</sup> Dufoix, *La dispersion*, 392.

<sup>75</sup> Robin Cohen et Carolin Fischer, éd., *Routledge Handbook of Diaspora Studies* (London; New York: Routledge, 2019), p.5

<sup>76</sup> Voir, par exemple, Serge Larose, « Transnationalité et réseaux migratoires : entre le Québec, les États-Unis et Haïti », *Cahiers de recherche sociologique* 2, n° 2 (1984): 115-38.

<sup>77</sup> Michel S. Laguerre, « State, Diaspora, and Transnational Politics: Haiti Reconceptualised », *Millennium* 28, n° 3 (1 décembre 1999): 640. Nous reviendrons sur ce point dans cette thèse, particulièrement dans le chapitre III.

<sup>78</sup> Michel S Laguerre, *Diaspora, Politics, and Globalization* (New York: Palgrave Macmillan, 2006), 6.

<sup>79</sup> Michel Laguerre (2008) parle d’un effort « inter-diasporique » entamé notamment par des ressortissants haïtiens aux États-Unis et au Canada pour faire pression sur leurs gouvernements respectifs afin de permettre un retour sécuritaire et encadré par la communauté internationale du président Jean-Bertrand Aristide. Voir Laguerre, « State, Diaspora, and Transnational Politics, » 639.

leur pays de naissance. L'anthropologue Michel Laguerre (1999) va même jusqu'à parler d'une « double allégeance » maintenue par les Haïtiens de la diaspora et leurs pays de résidence hors Haïti.<sup>80</sup>

Sans interroger ici le principe de « double allégeance » qui ouvre la porte à plusieurs canaux d'interprétations, il convient d'évoquer comment ailleurs, Laguerre (1998) décrit la diaspora haïtienne comme « *located between and inside these two social formations [homeland and receiving country] that tie them to each other in a transnational spatial flow.* »<sup>81</sup> Cette idée d'une Haïti qui semble exister au-delà de ses frontières terrestres et de ressortissants qui s'imaginent œuvrer dans un espace qui passe à tour de rôle entre l'île caribéenne et leurs nouveaux lieux de résidence prend écho dans notre travail. Malgré leur écart physique avec Haïti, les Haïtiens dans les diasporas continuent de s'intéresser au sort du pays au point où cet engouement est reflété non seulement dans leurs productions intellectuelles, mais également à la manière dont plusieurs continuent à s'identifier au pays et réclament leur identité haïtienne. De ce fait, être Haïtien ne découle pas forcément de l'emplacement géographique ou de la citoyenneté ; il s'agit plutôt de s'imaginer comme existant dans un espace haïtien plus large qui accommode autant les Haïtiens dans la terre nationale qu'à l'étranger. Il devient ainsi plus clair de comprendre tout l'investissement personnel vis-à-vis Haïti de plusieurs de ses anciens nationaux.

### **III.2.c) État de la question : La diaspora haïtienne au Québec**

Pour les Haïtiens arrivés au Québec à la fin des années 1960 et le début des années 1970, cet attachement à Haïti pendant cette conjoncture spécifique s'explique en partie parce que très peu étaient ceux qui croyaient réellement à une relocation permanente. Souvent issue d'un milieu socio-économique plus privilégié d'Haïti, on appréhende souvent ces individus dans l'historiographie comme faisant partie de cette fameuse « première vague » de migrants haïtiens au Québec. Pour plusieurs d'entre eux, la province devait en effet être un lieu d'escale temporaire, permettant parfois un perfectionnement de carrière,<sup>82</sup> avant un retour en Haïti. Ils étaient, selon Francine Bernèche (1983), « des individus le plus souvent qualifiés, professionnels de la santé et de l'enseignement. »<sup>83</sup>

---

<sup>80</sup> Laguerre, « State, Diaspora, and Transnational Politics, » 641.

<sup>81</sup> Tels que cité dans Regine O Jackson, éd., *Geographies of the Haitian Diaspora* (New York: Routledge, 2011), 1.

<sup>82</sup> Nous verrons notamment un cas comme celui-ci lors de notre entretien avec Normil Alexandre présenté dans le chapitre V.

<sup>83</sup> Francine Bernèche, « Immigration et espace urbain : les regroupements de population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal », *Cahiers québécois de démographie* 12, n° 2 (1983): 296.

Au regard de Paul Dejan (1978), l'un des premiers chercheurs à s'être intéressé à travers une étude plus robuste aux sorts des Haïtiens au Québec, on peut dire de cette première vague que « la communauté haïtienne au Québec correspondrait plutôt à celle de l'exilé qu'à celle de l'immigré. »<sup>84</sup> L'identité d'exilé vient justement renforcer à quel point le choix d'émigrer, même si le plus souvent volontaire, s'expliquait par la situation de plus en plus pénible dans l'Haïti duvaliériste.

Si, tel qu'évoqué plus tôt, presque tous les auteurs reportent que cette période fut marquée par une migration haïtienne de la « petite bourgeoisie, » du pays,<sup>85</sup> on ne s'accorde pas forcément autour de bornes temporelles précises. Tandis que Bernèche (1983) situe cette première vague « des années soixante » à jusqu'à 1975, d'autres, comme Sean Mills (2013 ; 2016) place plutôt le phénomène vers la fin des années 1950 (avec la montée au pouvoir de François Duvalier) jusqu'au début des années 1970.<sup>86</sup> D'autres encore, comme Steven High (2014), relèguent la première vague surtout aux années 1960 tandis qu'il place la seconde à l'intervalle de 1972 à 1986.<sup>87</sup> Maryse Potvin (2007), elle, affirme qu'il faut maintenant parler de trois vagues : « celle d'avant les années 70, celle de 1972 à 1986 et celle d'après 1986. »<sup>88</sup> Pour notre part, dans cette thèse, nous avons surtout démarquer la période entre la fin des années 1950 à 1974 comme la première vague,<sup>89</sup> celle comprise entre 1974 et 1986 comme la seconde, et l'après 1986 comme la troisième.<sup>90</sup>

Il existe pourtant des différences notables entre le premier flux migratoire haïtien au Québec des années 1950 au début des années 1970 et celui des vagues ultérieures. Mills (2013), comme d'autres auteurs,<sup>91</sup> rapporte comment le profil de l'immigration haïtienne vient en effet changer avec l'arrivée de cette seconde vague. S'il ne faudrait pas se laisser aller à la caricature,<sup>92</sup> il faut

---

<sup>84</sup> Paul Dejan, *Les Haïtiens au Québec* (Montréal: Presses de l'Université du Québec, 1978), 118.

<sup>85</sup> Voir notamment Morin, « Entre visibilité et invisibilité, 149.

<sup>86</sup> Voir Sean Mills, « Quebec, Haiti, and the Deportation Crisis of 1974 », *The Canadian Historical Review* 94, n° 3 (2013): 411 et également Mills, *A Place in the Sun*, 78.

<sup>87</sup> Steven High, *L'histoire de vie de réfugiés montréalais : Une rencontre* (Québec: Presses de l'Université Laval, 2014), 231. Notons que 1972 marque le moment où des changements furent introduits aux lois canadiennes en matière d'immigration. Le tout plaça au cours des prochaines années de nombreux Haïtiens au Québec, dont le statut n'était pas ou plus en règle, dans une situation délicate. Voir aussi, Bernèche, « Immigration et espace urbain, » 308.

<sup>88</sup> Maryse Potvin, « La réciprocité des regards entre deux générations d'origine haïtienne au Québec », *Migrations Société* 113, n° 5 (2007): 172.

<sup>89</sup> Nous avons choisi l'année 1974 comme point de démarcation dans la mesure où ce fut cette année-là qu'une réelle compagne pour prévenir la déportation d'Haïtiens se trouvant dorénavant au Québec et au Canada illégalement fut mise en place. L'épisode, sur lequel nous reviendrons plus tard, fut important dans l'histoire de cette communauté.

<sup>90</sup> Le lecteur peut se référer à la section « méthodologie » de cette introduction plus les annexes A, B et C de cette thèse pour un regard plus ample sur notre emploi plus précis des cohortes générationnelles.

<sup>91</sup> Voir, entre autres, Victor Piché, « L'immigration haïtienne au Québec : modalités d'insertion », dans *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, éd. par Antoine Philippe et Sidiki Coulibaly (Paris: ORMSTOM, 1989).

<sup>92</sup> Tandis que ce type de coupure un peu simpliste rang plus facile l'analyse de ces différentes générations d'immigrants, ce genre de catégorisation peut (*et a* dans le passé) servi à alimenter un discours autour de l'altérité

tout de même mentionner comment ces nouveaux arrivants haïtiens sont souvent, généralement créolophones, moins qualifiés sur le plan de l'éducation et disposent fréquemment de moins de moyens à leurs dispositions que leurs prédécesseurs.<sup>93</sup> Tous ces facteurs eurent un impact sur leur niveau d'intégration à leur nouvelle société d'accueil. Parfois victimes de déplacements forcés depuis Haïti tellement la situation dans les milieux ruraux est difficile au début des années 1970<sup>94</sup>, ils peinent souvent à bien insérer le marché du travail tandis que le Québec est touché, comme d'autres sociétés, à la même époque par la récession. Il est donc devenu coutume de parler des Haïtiens de la première vague comme des « exilés » ou du moins des migrants politiques et des Haïtiens de la seconde vague (puis celles qui suivront) comme des migrants économiques.<sup>95</sup>

Malgré ces constats et l'intérêt continu voués à la population haïtienne par des chercheurs du Québec dans différents domaines,<sup>96</sup> les monographies d'envergure et/ou récentes consacrées à la communauté haïtienne du Québec manquent à l'appel. Notons au passage *Ces Québécois venus d'Haïti : Contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne* (2007) par Samuel Pierre, personnalité haïtienne connue dans la province et professeur à l'École Polytechnique de Montréal. Loin d'offrir une synthèse cohérente sur la communauté haïtienne du Québec à travers des analyses historiques et sociales très poussées, Pierre (2007) semble plutôt s'être donné pour objectif de fournir un outil de référence. *Ces Québécois venus d'Haïti* propose un portrait biographique de différentes personnalités haïtiano-québécoises qui ont fait leur marque dans le domaine artistique, politique, scientifique, pour ne nommer que ceux-ci. Malgré les limites qu'il pose aux lecteurs plus investis dans l'histoire de cette population, il demeure fidèle à ce qui semble avoir été son crédo.

C'est sans doute Sean Mills avec *Une place au soleil : Haïti, les Haïtiens et la refondation du Québec*, paru d'abord en 2016<sup>97</sup>, qui vient le mieux combler ce vide historiographique. Déjà dans son article de 2013 qui annonçait son intérêt pour Haïti, Mills avait posé son regard sur une crise en 1974 qui avait profondément touché le Québec. Si, des raisons d'ordre politique continuèrent de pousser plusieurs Haïtiens à la dispersion, au cours des années 1970, comme nous

---

haïtienne, notamment après le « drame des 1500 » et 1974 et la crise du VIH/sida dans les années 1980. Voir notamment Mills, *A Place in the Sun*, chapitres 6 et 7.

<sup>93</sup> Ibid. 411.

<sup>94</sup> Ibid.

<sup>95</sup> Mills, *A Place in the Sun*, 135.

<sup>96</sup> Notamment dans le domaine de la sociologie où l'on s'intéresse beaucoup à la « deuxième génération. »

<sup>97</sup> Il s'agit de la traduction française de son ouvrage *A Place in the Sun* (2016) déjà citée à plusieurs reprises dans cette thèse.

l'avons vu, ce furent généralement des motivations économiques qui encouragèrent leur déplacement. Toutefois, ne réalisant pas que les lois canadiennes sur l'immigration avaient changé depuis novembre 1972, quelque 1500 Haïtiens, pour la plupart résidant dans la province de Québec, se retrouvèrent menacés de déportation. On fait souvent référence à ces événements qui bouleversèrent le Québec en 1974 sous l'appellation de « drame des 1500. » Divers organismes récemment fondés, tels que le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM) et la Maison d'Haïti, militèrent pour faire valoir les droits de ces migrants. Paul Dejean, évoqué plutôt et directeur du BCCHM, s'imposa rapidement comme le visage de ce qui devint une vraie campagne de relations publiques dans le dossier haïtien.<sup>98</sup> Si la décision ultime de ne pas déporter bon nombre d'Haïtiens sans papiers en Haïti en 1974 résulte d'une disposition des deux paliers de gouvernements, Mills (2013) démontre tout de même l'engagement important des Haïtiens dans cette campagne et leur place de plus en plus conséquente comme minorité ethnique au Québec.<sup>99</sup> Tandis que Mills (2013) dépeint les Haïtiens comme acteurs principaux de cette controverse, il ne perd pas de vue les profondes divisions entre la petite bourgeoisie arrivée dans les années 1960 et les Haïtiens de classes sociales plus variées issus d'immigrations plus récentes.<sup>100</sup> Nous avons, nous aussi, gardé en tête ce type de division dans notre projet.

L'article de Sean Mills, publié en 2013, vient servir de toile de fond à son exploration de 2016. Dans *Une place au soleil*, Mills accorde une place importante dans son analyse aux années 1960 et à la Révolution tranquille en cours au Québec. Celle-ci promet non seulement aux professionnels haïtiens que leur expertise serait reconnue au Québec (à la différence de New York aux États-Unis où les Haïtiens firent plutôt face à un déclin au niveau de leur position sociale)<sup>101</sup>, elle permit également aux jeunes écrivains haïtiens – comme Anthony Phelps et Émile Ollivier – de découvrir une audience réceptive à leurs ouvrages.<sup>102</sup> Selon Mills, l'intelligentsia québécoise des années 1960 reconnaissait, chez les jeunes intellectuels haïtiens, des homologues francophones

---

<sup>98</sup> Dans sa défense des migrants haïtiens, Paul Dejean fit valoir que le Canada et le Québec avaient tous deux une part de responsabilité morale dans le maintien de la dictature en Haïti. À son sens, les banques canadiennes, l'industrie du tourisme (qui avait un impact important sur l'infrastructure haïtienne), puis l'Agence canadienne de développement international (CIDA) avaient toutes contribué à aggraver la situation en offrant au gouvernement duvaliériste les vivres nécessaires pour permettre sa survie. Mills, « Quebec, Haiti, and the Deportation Crisis of 1974, » 423-424.

<sup>99</sup> Ainsi, en plus d'être un moment important dans l'histoire des relations entre les deux paliers de gouvernement et une population racisée, le « drame des 1500 » marque également un événement clé dans l'histoire de l'enracinement des Haïtiens à Montréal.

<sup>100</sup> Ibid. 412.

<sup>101</sup> Mills, *A Place in the Sun*, 90.

<sup>102</sup> Ibid, 89.



de choix et prirent goût à leur travail.<sup>103</sup> Tout comme les autres auteurs déjà cités, Sean Mills (2016) conçoit que les nouveaux arrivants haïtiens des années 1970 et 1980 connaîtront un accueil moins chaleureux. Si certes on attribue fréquemment cette réalité au manque de qualification des nouveaux immigrants, Mills insiste aussi sur le rôle de la crise du VIH/sida dans la stigmatisation des Haïtiens du Québec à compter des années 1980.<sup>104</sup> Si cette étude ne discute pas proprement dit de mémoires collectives autour du duvaliérisme, *Une place au soleil* sert toutefois de source précieuse afin de mieux situer le contexte politique haïtien et québécois qui se rattache à l'arrivée de différents immigrants haïtiens dans la province.

### III.3. État de la question : l'histoire orale

L'histoire orale représente un outil conséquent dans l'étude des mémoires collectives. Pour Alistair Thomson (2006), la mémoire est bien à la fois un sujet et une source en histoire orale.<sup>105</sup> Si sa généalogie est variée et qu'elle emprunte abondamment à l'ethnographie et à l'anthropologie,<sup>106</sup> depuis les trente dernières années, l'histoire orale suscite un certain engouement chez les chercheurs. Pendant les années 1970 et 1980, la fièvre commémorative, particulièrement l'attention portée à la Seconde Guerre mondiale et l'expérience des survivants de la Shoah,<sup>107</sup> le tout ponctué à une nouvelle sensibilité intellectuelle et politique visant à redonner aux femmes une place dans l'Histoire, concurrent à la prolifération de ce type d'études.<sup>108</sup> Pour les théoriciennes féministes des quarante dernières années en particulier,<sup>109</sup> l'histoire orale s'est inscrite dans une

---

<sup>103</sup> Ibid., 88-89.

<sup>104</sup> Ibid., 196.

<sup>105</sup> Alistair Thomson, « Four Paradigm Transformations in Oral History », *The Oral History Review* 34, n° 1 (2007): 55.

<sup>106</sup> Voir à ce sujet Valerie Yow, « “Do I like Them Too Much?”: Effects of the Oral History Interview on the Interviewer and Vice-Versa », *The Oral History Review* 24, n° 1 (1997): 55-79.

<sup>107</sup> Voir notamment l'article de Aleida Assmann qui au-delà de la Shoah, énumère bien d'autres facteurs ayant conduit à ce « memory boom » des dernières décennies. Aleida Assmann, « Memory, Individual and Collective », dans *The Oxford Handbook of Contextual Political Analysis*, éd. par Robert E. Goodin et Charles Tilly, 1<sup>re</sup> éd. (Oxford: Oxford University Press, 2006).

<sup>108</sup> On peut parler d'une « naissance » de l'histoire orale telle que comprise aujourd'hui aux États-Unis dans les années 1920. Celle-ci était surtout rattachée aux études anthropologiques et à l'ethnographie. L'histoire orale connaîtra aussi un premier essor pendant (et au lendemain) de la Seconde Guerre mondiale. En effet, dès 1943, le président Franklin D. Roosevelt commissionna un programme de collecte et de préservation de l'expérience des combattants. Voir Philippe Artières et Dominique Kalifa, *Histoire et archives de soi* (Paris: Publications de la Sorbonne, 2002), 70.

<sup>109</sup> Voir notamment cette nouvelle sensibilité historiographique vue du point de vue féministe dans Kathryn Anderson et al., « Beginning Where We Are: Feminist Methodology in Oral History », *The Oral History Review* 15, n° 1 (1987): 103-27.

démarche plus « démocratique, » plus soucieuse de faire apparaître au grand jour le vécu des personnes autrefois marginalisées ou du moins absentes des grands récits historiques.<sup>110</sup>

L'historienne Lynn Abrams (2014) conçoit l'histoire orale comme une manière de comprendre la construction souvent subjective qui est faite de l'histoire.<sup>111</sup> Au sens de l'auteure :

*« Memory is the bread and butter of the oral historian. Accessing the past, or versions of the past via an oral interview, is a process that relies upon the workings of memory, both in the neurological sense and in the social sense [...] Indeed, oral history today thrives on the analysis of memory constructions; oral historians are interested not just in what is said but how and why it is said. »*<sup>112</sup>

À l'heure où les questionnements sur la fiabilité des archives manuscrites, autrefois idéalisée comme vecteurs objectifs du passé, ne sont plus un sujet novateur,<sup>113</sup> certains doutes persistent toujours quant à l'histoire orale encore jugée moins crédible, justement en raison de cette place qu'elle accorde à la subjectivité. Les travaux novateurs des historiens italiens Luisa Passerini (1979)<sup>114</sup> et Alessandro Portelli (1991)<sup>115</sup> défendent que bien au-delà des quelques éléments factuels que peuvent rechercher les historiens à travers l'histoire orale, cette démarche permet de porter une attention particulière à la manière dont les participants (ou narrateurs), de manière consciente ou non, développent un récit.

Dans son manuscrit bien connu *The Death of Luigi Trastulli and Other Stories: Form and Meaning in Oral History* (1991), Portelli questionne la mort de Luigi Trastulli dans l'imaginaire social italien. Si, dans son historicité, Trastulli, jeune ouvrier de vingt et un ans de Terni, décède en mars 1949,<sup>116</sup> Portelli s'aperçoit au fil de son travail de terrain qu'on attache la mort de Trastulli à différents incidents liés à l'histoire de Terni, ville industrielle de la région de Umbria. Ce constat ne consterne pas Portelli. L'auteur précise en effet « *I was attracted to the stories of Luigi*

---

<sup>110</sup> L'histoire orale est donc très tôt une part intégrale de ce mouvement pour écrire une « histoire depuis le bas » (« *history from below* »). Pour une discussion sur cette intersection entre les deux tendances, voir Staughton Lynd, « Oral History from below », *The Oral History Review* 21, n° 1 (1993): 1-8.

<sup>111</sup> Lynn Abrams, « Memory as Both Source and Subject of Study: The Transformations of Oral History », dans *Writing the History of Memory*, dir. par Stefan Berger et Bill Niven (London: Bloomsbury Academic, 2014), 90.

<sup>112</sup> Ibid., 89-90.

<sup>113</sup> Voir par exemple Florence Descamps, « Les limites des archives orales rétrospectives », dans *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation, Histoire économique et financière - XIXe-XXe* (Vincennes: Institut de la gestion publique et du développement économique, 2011), 485-504.

<sup>114</sup> Luisa Passerini, « Work Ideology and Consensus under Italian Fascism », *History Workshop Journal* 8, n° 1 (1 octobre 1979): 82-108.

<sup>115</sup> Alessandro Portelli, *The Death of Luigi Trastulli and Other Stories: Form and Meaning in Oral History* (Albany: SUNY Press, 1991).

<sup>116</sup> Ibid., 1.

*Trastulli's death because their imaginative errors expressed the shared subjective dreams, desires, and myths of the narrators.* »<sup>117</sup> Ainsi, le cœur du travail de Portelli ne se situe pas dans l'évènement de la mort de Trastulli, mais bien dans les récits qui se rattachent à cette mort et dans la manière dont cette mort fut interprétée et réinterprétée au fil des années dans la ville de Terni pour répondre aux aspirations de différents groupes.<sup>118</sup> Portelli explique que « *what makes Luigi Trastulli's death important is not its intrinsically tragic nature...Its importance lies, rather, in the fact that it became the ground upon which collective memory and imagination built a duster of tales, symbols, legends, and imaginary reconstructions.* »<sup>119</sup> L'analyse des sources orales entourant les circonstances du décès de Trastulli permit à Portelli de mieux saisir les contours de la mémoire des habitants d'une ancienne ville industrielle importante, traversée par divers bouleversements au cours du vingtième siècle.

En plus du témoignage, le *sens* porté à l'évènement est donc ce qui nourrit l'histoire orale.<sup>120</sup> Pour Abrams, cette reconnaissance de la subjectivité ne signifie pas d'abandonner les principes d'objectivité et accepter tout discours oral comme véridique.<sup>121</sup> Il s'agit davantage de comprendre comment les participants aux projets d'histoire orale élèvent un discours autour de moments précis.<sup>122</sup> Ce qui est mentionné par ces participants évoque souvent ce qui est perçu comme « significatif ». <sup>123</sup> À l'historien de tenter de répondre au « pourquoi » de la chose.

Abrams note que l'activité d'édifier ces discours comprend de nombreux silences, soulève le problème de fiabilité de la mémoire et qu'elle peut donner lieu à des erreurs factuelles.<sup>124</sup> L'histoire orale ne devrait pas pour autant être rejetée, selon l'auteure. Si ces contraintes doivent être reconnues, l'auteure indique que : « *discovering discrepancies in a person's account should alert the researcher to look for underlying reasons for the inaccuracies which in turn might offer a deeper understanding of the person's account* »<sup>125</sup> Portelli défend lui aussi cette idée et avance que:

*« Oral sources are credible but with a different credibility. The importance of oral testimony may lie not in its adherence to fact, but rather in its departure from it, as imagination, symbolism, and*

---

<sup>117</sup> Ibid., ix.

<sup>118</sup> Ibid., 1.

<sup>119</sup> Ibid.

<sup>120</sup> Ibid., 51.

<sup>121</sup> Abrams, « Memory as Both Source and Subject of Study: The Transformations of Oral History, » 90.

<sup>122</sup> Ibid.

<sup>123</sup> Ibid., 90-91.

<sup>124</sup> Ibid., 91.

<sup>125</sup> Ibid.

*desire emerge. Therefore, there are no "false" oral sources. Once we have checked their factual credibility with all the established criteria of philological criticism and factual verification which are required by all types of sources anyway, the diversity of oral history consists in the fact that "wrong" statements are still psychologically "true," and that this truth may be equally as important as factually reliable accounts. »*<sup>126</sup>

L'historiographie s'intéressant aux expériences des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale offre des exemples à l'appui. Les études pionnières de l'historien Mark Roseman (1999) démontrent que certains Juifs qui purent échapper au carnage nazi bâtirent une certaine distance entre eux-mêmes et les événements de la guerre.<sup>127</sup> Se rappeler des malheurs vécus même avec incohérence permit à plusieurs de « contrôler » (jusqu'à un certain point) ce passé douloureux et traumatique.<sup>128</sup> Ainsi, plusieurs Juifs adhérèrent à des « légendes familiales » afin de comprendre la mort de leurs proches.<sup>129</sup> Si celles-ci furent souvent divorcées de la réalité (puisque très peu d'information existe sur les circonstances précises de la mort de ces individus), elles permirent toutefois aux survivants de parler de ce passé. La culpabilité d'avoir survécu alors que d'autres périrent explique en partie cette attitude.<sup>130</sup>

En plus de la complexité que vient ajouter le traumatisme aux fonctions neurologiques, Abrams postule que le passé est souvent compris par l'entremise d'une perspective contemporaine où un désir important est placé sur un propos descriptif, proposant une version du soi dans le passé en accord avec la version du soi actuelle.<sup>131</sup> Plus encore, tel que le souligne Emily Honig (1997), l'histoire orale démontre aussi comment ce souci du présent qui se manifeste tant dans les souvenirs du passé sont souvent teintés de présentisme et demeurent le « produit d'un moment historique particulier. »<sup>132</sup> Dans le cas des ressortissants haïtiens au Québec, cette dernière remarque est d'une importance centrale pour conférer un sens à leurs visions complexes du duvaliérisme. Nous nous garderons ici d'expliquer en détail ce dernier point tant notre utilisation plus spécifique de l'histoire orale fera l'objet de plus de considération dans notre discussion méthodologique.

---

<sup>126</sup> Portelli, *The Death of Luigi Trastulli and Other Stories*, 51.

<sup>127</sup> Mark Roseman, « Surviving Memory: Truth and Inaccuracy in Holocaust Testimony », *The Journal of Holocaust Education* 8, n° 1 (1 juin 1999): 13.

<sup>128</sup> Ibid.

<sup>129</sup> Ibid., 15.

<sup>130</sup> Ibid., 15.

<sup>131</sup> Abrams, « Memory as Both Source and Subject of Study: The Transformations of Oral History, » 94.

<sup>132</sup> Emily Honig, « Striking Lives: Oral History and the Politics of Memory », *Journal of Women's History* 9, n° 1 (1997): 141. Traduction par l'auteure de cette thèse.

#### IV. Revues des sources et méthodologie

Retracer les différents récits mémoriels sur le duvaliérisme qui se sont développés à Montréal au sein de la communauté haïtienne entre 1964 et 2014 a demandé l'usage de différents types de documents. Il a surtout été question de considérer dans nos interrogations des sources plus « traditionnelles » -soit écrites- et des entretiens oraux réalisés auprès de groupes ciblés.

Au-delà de la littérature secondaire qui a informé notre premier chapitre, les chapitres II et III firent appel à des sources manuscrites plus originales. En effet, dans le chapitre II, afin de comprendre comment, avant même la fin du régime duvaliériste en 1986, le gouvernement haïtien participa lui-même à un exercice d'autojustification, nous avons porté une attention particulière à différentes publications pour la plupart parues dans les presses de l'État pendant les années 1960. Des recherches aux préalables nous ont permis d'identifier certains titres qui semblaient jusqu'ici avoir été pour le moins oubliés.<sup>133</sup> Cette étape fut nécessaire afin d'examiner différents textes, juger de leur pertinence individuelle puis établir certaines ressemblances à l'intérieur de ce que nous avons appelé ailleurs dans notre thèse : le « corpus » de la pensée duvaliériste. La plupart de ces textes furent consultés lors de notre séjour au CIDIHCA (Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne) situé à Montréal pendant les saisons estivales de 2018 et 2019.

Toujours au niveau des sources manuscrites, nous avons aussi fait usage, particulièrement dans notre troisième chapitre, de la production intellectuelle haïtienne anti-Duvalier créée à Montréal. S'il nous apparaît qu'il doit sans doute exister plus d'écrits dans le canon produit par des activistes haïtiens opposés au régime duvaliériste,<sup>134</sup> là aussi, notre ambition était de trouver ces textes et titres qui avaient été les plus importants et qui nous paraissaient les plus représentatifs de la position haïtienne par rapport au duvaliérisme, et ce particulièrement entre la fin des années 1960 et l'aboutissement du régime en 1986. Le CIDIHCA, mais également la Maison d'Haïti (aussi

---

<sup>133</sup> En effet, le corpus duvaliériste faisait état des efforts d'autojustification du gouvernement semble souvent se limiter à une analyse des mêmes textes, notamment *Catéchisme de la révolution* (1964) et le premier livre des *Œuvres Essentielles du Dr François Duvalier* (1964). Notons que la plateforme WorldCat et nos visites au CIDIHCA furent particulièrement importantes à ce stade-ci de notre recherche.

<sup>134</sup> S'il est possible d'admettre que certains écrits qui auraient été en circulation à Montréal pendant les années 1960 à 1980 et qui n'ont pas été déposés de manière systématique dans des centres d'archives sont peut-être perdus à jamais, au cours de notre propre parcours doctoral, nous avons assisté à l'archivage de différents textes autant au CIDIHCA qu'à la Maison d'Haïti. Ces efforts laissent croire que dans quelques années, une recherche comme la nôtre pourra bénéficier de plus d'écrits ou de corpus plus complet dans le cas de certaines revues qui ont eu une vie plus brève.

située à Montréal), se sont avérés des lieux centraux de recherche dans cette autre phase de notre thèse.<sup>135</sup>

L'autre corpus important qui permet l'achèvement de cette thèse et qui est particulièrement mis en valeur dans les chapitres IV et V repose sur les sources orales. C'est notamment ici que notre emploi des outils fournis par Steve Stern est le plus appartenant, adapté aux circonstances particulières de notre projet.

Comme il sera démontré plus tard dans cette thèse, l'État haïtien a failli, depuis 1986, à la tâche de rendre compte des années de dictature duvaliériste. Aussi, au plus haut niveau gouvernemental, très peu d'efforts ont été mis en place pour poser un regard sur cette période. Malgré l'absence d'archives cohérentes sur le duvaliérisme (ce qui laisse sous-entendre un désir de suppression de la part des deux administrations duvaliéristes, mais également des gouvernements qui les ont suivis), plusieurs études brillantes (qui seront vues dans le prochain chapitre) nous permettent d'affirmer sans hésitation que cette période de l'histoire d'Haïti fut des plus violentes. C'est toutefois en comprenant que les sources manuscrites ont leurs limites et qu'elles ne peuvent pas toujours traduire la souffrance humaine que nous avons cru au bien-fondé d'une démarche qui mettrait en son centre l'enquête orale.

Ainsi, entre 2018 et 2019 principalement (et à quelques exceptions en 2020 et une fois en 2021),<sup>136</sup> nous avons mené une série de 47 entrevues avec des Haïtiens d'âges, de sexes et d'appartenances socio-économiques variées. Suivant l'approche de Stern où la mémoire emblématique se dessine autour d'un ou quelques individus (tant ceux-ci doivent être de par leur vécu des « représentants » d'une catégorie mémorielle en particulier), ces chapitres analysent principalement les expériences de deux à trois individus.<sup>137</sup>

C'est à travers nos propres réseaux, notamment par une annonce passée pour nous par la direction du CIDIHCA, que nous avons pu trouver un premier groupe de personnes prêtes à

---

<sup>135</sup> La Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal fut également consultée dans certains cas où le CIDIHCA ou la Maison d'Haïti possédaient un inventaire incomplet d'une publication dont l'ensemble du corpus avait été déposé légalement. Ce fut le cas lorsque nous tentions de consulter tous les numéros de la revue *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* (1979-1987). Notons toutefois que depuis nos recherches en 2018 et 2019 au CIDIHCA, le Centre a pu retrouver tous les exemplaires de la revue et qu'ils ont été numérisés en 2020.

<sup>136</sup> Ces entrevues tardives en 2020 et 2021 furent conduites avec des participants particulièrement enthousiastes à notre projet et qui nous ont eux-mêmes approcher vraisemblablement après avoir entendu parler de notre projet par des parents et amis.

<sup>137</sup> C'est après plusieurs lectures des retranscriptions de ces entrevues que nous avons justement pu faire un choix par rapport à ces témoignages qui réussirent à « capturer » une certaine vérité profonde autour des deux camps de mémoires principaux que nous avons identifiés dans notre travail.

intervenir dans notre projet. La suite du processus d'identification de participants s'est surtout faite par « effet boule de neige » (donc de bouche-à-oreille) et à quelques reprises, en approchant directement des personnes susceptibles d'entretenir un intérêt pour notre travail.

Comme le questionnaire vu dans les annexes A et B, nous avons divisé ces participants en deux groupes principaux. L'un regroupant les individus âgés de 60 et plus (groupe A), tandis que l'autre dénotait des personnes dans la quarantaine et cinquantaine (groupe B). Si l'idée a priori était que le groupe A allait concentrer ses interventions davantage sur la figure de François Duvalier (rappelons-le, président de 1957 à 1971) et le groupe B, lui, aurait certainement plus de souvenirs associés à l'époque de Jean-Claude Duvalier (1971-1986), nous avons très vite dû apprécier les nombreuses différences au sein même de ces groupes et comment – dans un cas comme dans l'autre – on aimait voir Jean-Claude Duvalier comme un dauphin mal équipé pour la charge du pouvoir. C'est donc François Duvalier qui réussit à dominer dans la grande partie de nos entrevues. Nous avons favorisé, lors des entrevues, des candidats ayant quitté Haïti pendant (ou immédiatement après) la dictature afin que leur portrait s'approche des différentes vagues de migrants haïtiens au Québec. Un troisième groupe (pour lequel les résultats ne furent pas conclusifs) devait inclure des individus âgés entre 25 à 40 ans. L'ambition défendue ici était de poursuivre nos intégrations sur l'enjeu générationnel pour évoquer, à travers ce groupe, l'existence (ou non) de transferts entre celles-ci. Les quatorze entrevues initiales réalisées pour ce groupe (où la majorité des participants étaient nés à Montréal), quoique fascinant, s'éloignèrent des objectifs visés par la recherche présente. En effet, le duvaliérisme ne semblait pas avoir été pour ces « jeunes, » notamment ceux nés au Québec, dont les identités semblent contenir un référent important pour la culture noire américaine,<sup>138</sup> une préoccupation majeure. Notre intuition est cependant qu'il y a matière à développer une critique, sous une forme autre que cette thèse, sur les retombés de cette partie de notre enquête.

Ces entretiens semi-structurés se sont étalés entre 35 minutes (pour l'entrevue la plus brève) à plus de sept heures (pour deux entrevues avec des participants, qui se déroulèrent en deux

---

<sup>138</sup> Pour plus de données et un portrait du vécu identitaire complexe des Haïtiens de « deuxième » (voir « troisième » génération), se référer entre autres à Maryse Potvin, « *Blackness, haïtianité et québécoisité : modalités de participation et d'appartenance chez la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec* », dans *La deuxième génération issue de l'immigration: une comparaison France-Québec*, éd. par Maryse Potvin, Paul Eid, et Nancy Venel (Outremont, Québec: Athéna, 2007), 137-70 et également Maryse Potvin et Gina Lafortune, « Les jeunes d'origine haïtienne au Québec, d'hier à aujourd'hui », *Diversité urbaine* 14, n° 2 (2014): 3-12.

sessions).<sup>139</sup> Malgré un questionnaire qui devait servir à guider ces conversations, les participants furent libres de discuter à leur rythme et selon leur intérêt lors des entrevues.<sup>140</sup>

Contrairement au projet entamé par le Centre d'histoire orale et de récits numérisés de l'Université Concordia (CHORN) dont nous parlerons de façon plus détaillée dans un moment puisqu'il a stimulé nos propres réflexions, nous n'avons pas limité nos discussions à ces Haïtiens a priori opposés au régime. En sortant de l'enclave universitaire qui a longtemps fourni bon nombre des activistes anti-Duvalier à Montréal et en tentant de parler avec une multitude d'individus issus de différents milieux sociaux, nous avons anticipé, à juste titre, la possibilité de discuter avec des personnes beaucoup moins critiques voire parfois ouvertement favorables à l'ancien régime duvaliériste. Tout en cherchant toujours à créer un espace d'entrevue de partage<sup>141</sup> et de respect mutuel face à ces propos complaisants (et potentiellement dangereux dans un contexte politique actuel de confusion en Haïti), nous n'avons pas renoncé en tant que chercheuse à notre responsabilité d'interprétation. Le chapitre IV en fait la démonstration.

Le principe « *d'espace d'entrevue* » nous porte à revenir à l'enjeu de subjectivité en histoire orale mentionnée plus tôt. La subjectivité lors des échanges en histoire orale s'opère à plusieurs niveaux. Soucieux de chercher d'autres cadres conceptuels et méthodologiques nécessaires aux particularités de leur approche, comme indiqué précédemment, les praticiens de l'histoire orale se sont tournés vers le travail des anthropologues. Depuis les années 1970, une introspection importante sur les pratiques qui avaient guidé les études de ces spécialistes a poussé à une attention sur la réflexivité.<sup>142</sup> Les anthropologues Dimitrina Spencer et James Davies (2010) soutiennent que ce changement entraîne depuis lors une interrogation sérieuse sur « *how our behaviors, thoughts, feelings, memories, fantasies and imaginations or states of beings, may affect the collection,*

---

<sup>139</sup> Après réflexions et discussions avec certains participants et surtout vu la nature des sujets souvent évoqués dans cette thèse, tous les participants reçurent un pseudonyme.

<sup>140</sup> Voir les annexes A et B pour le questionnaire (légèrement adapté pour chaque groupe d'âge).

<sup>141</sup> Si depuis les années 1990, à la suite des travaux de Michael Frisch (1990), s'est popularisé dans la déontologie de l'histoire orale institutionnelle le principe du « partage de l'autorité » (« *shared authority* ») – ce qui implique, par exemple, le contrôle des entrevues après les entretiens – aujourd'hui, pour plusieurs chercheurs, le partage de l'autorité indique surtout la reconnaissance, au-delà de la valeur narrative de leur propos, l'apport interprétatif proposé par les participants lors des enquêtes orales. Dans le cas présent, le partage de l'autorité signifiait surtout prendre au sérieux les conceptions du duvaliérisme faites par nos participants, en reconnaissant, comme mentionné ailleurs, l'impossibilité de renoncer à notre devoir d'interprétation. Voir Michael H Frisch, *A Shared Authority: Essays on the Craft and Meaning of Oral and Public History* (Albany: State University of New York Press, 2011).

<sup>142</sup> Dimitrina Spencer et James Davies, éd., *Anthropological Fieldwork: A Relational Process* (Newcastle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing, 2010), 4.



*analysis, writing up and sharing of our anthropological data.* »<sup>143</sup> Pour les historiens préoccupés par l'histoire orale, cette reconnaissance de la subjectivité du chercheur signifie d'abord comprendre l'entrevue orale comme un terrain où différentes subjectivités sont échangées, celles du narrateur et celles du chercheur (on parle donc d'un dialogue intersubjectif). La réflexivité demande donc que l'historien interroge autant sur le circuit dans lequel il existe, mais aussi qu'il songe aux impacts possibles de cette subjectivité sur sa recherche. Ce regard sur la subjectivité renvoie également à une réflexion sur la position qu'occupe le chercheur. L'historienne Lynn Abrams note l'impossibilité pour les historiens de nier leurs « positionnalité » par rapport à leur sujet d'étude.<sup>144</sup>

Aussi, dans le cas de l'étude présente, il est impossible de passer sous silence notre propre rapport à cette recherche. À titre d'Haïtienne de « deuxième génération » (c'est-à-dire née au Québec de deux parents Haïtiens), nous avons « bénéficié » d'un statut à la fois d'initiée, mais également d'étranger. « Initiée » dans la mesure où le travail portant directement sur une communauté à laquelle nous nous identifions et surtout, à laquelle d'autres membres de ce groupe nous identifient, nous avons pu créer un certain rapport de confiance avec les participants. Cela dit, cette familiarité comportait également ses limites. Il nous semble que certains sujets ont été plus difficiles à aborder justement en raison de notre ethnicité, notre genre, mais également à cause de notre âge.<sup>145</sup> Notre statut était également celui d'individu « étranger » dans la mesure où notre lieu de naissance et l'espace-temps qui nous sépare des événements reliés à la dictature furent suffisants pour que certains y trouvent là la source d'un manque de crédibilité.<sup>146</sup> Notre position à titre d'étudiante en histoire, peut-être en raison d'une certaine méfiance par rapport aux institutions et aux canaux « traditionnels » d'émission du savoir furent aussi remis en cause par moments. Ces dernières remarques serviraient certainement à alimenter plusieurs réflexions fructueuses sur notre recherche et sur l'enquête orale de manière plus générale. Si nous avons bien choisi de ne pas complètement reléguer tous ces exemples de subjectivité au second plan, pour ne pas alourdir le

---

<sup>143</sup> Ibid., 7-8.

<sup>144</sup> Lynn Abrams, *Oral History Theory* (New York: Routledge, 2010), 54.

<sup>145</sup> Nous pensons notamment aux discussions que nous avons eues avec certains participants sur la violence duvaliériste, notamment sur l'utilisation du viol contre les femmes pendant les années de dictature. Il semble que la multitude d'euphémismes pour ne pas nommer l'action ainsi s'explique en partie parce que le sujet est vu par beaucoup d'Haïtiens comme « grossier » particulièrement s'il doit être abordé avec une femme relativement « jeune ».

<sup>146</sup> Aussi, suivant certaines remarques plus informelles faites avant certains entretiens, il nous fut expliqué que nos opinions avaient sans doute été façonnées par des ouï-dire et/ou les opinions de nos parents.

texte, nous avons fait le choix de placer certaines de nos observations relatives à « l’atmosphère humaine » des entrevues en note de bas de page.

Enfin, un mot doit être dit sur l’enjeu de la représentativité relative aux témoignages récoltés dans ce travail . À l’heure actuelle, à notre connaissance, il n’existe pas en Haïti (ou même dans la diaspora haïtienne de Montréal) d’études systématiques sur la mémoire ou les impressions des Haïtiens entourant le duvaliérisme.<sup>147</sup> Notons toutefois qu’en 2009, dans le cadre d’un projet visant à recueillir les récits de vie de Montréalais déplacés de leurs pays d’origine en raison de violences politiques par le CHORN, un groupe de travail sur Haïti avait été mis en place.<sup>148</sup> S’il ne s’intéressait pas a priori à l’enjeu de la mémoire collective et qu’il percevait la violence dans un cadre intégrant d’autres épisodes marquants du XXe siècle haïtien, il fut tout de même d’une certaine importance pour notre propre enquête en nous offrant une certaine démarche et cadre de réflexion.<sup>149</sup> En 2014, Steven High dévoila que son équipe avait tenté de mettre en place un échantillon représentatif des « victimes des violences de l’ère des Duvalier. »<sup>150</sup> Le mot « victimes » est important ici puisqu’il signifie que la représentativité mise en exergue ici fut davantage reliée à l’éventail de victimes du duvaliérisme plutôt qu’à la population haïtienne diverse à Montréal.

Pour notre part, tout en tentant de réellement inscrire notre projet dans ce qui nous semble être la réalité historique et sociale des Haïtiens de la ville, et bien sûr, en interprétant nos récits oraux à la lumière d’autres sources consultées pour ce projet, nous n’avons pas laissé cette question de représentativité être une entrave à notre recherche. Si le lecteur trouvera quand même, à l’annexe H, certaines données compilées sur les participants, nous partageons l’avis de Nicole Demouge et Guy Olivier (1999) quant à une pratique d’histoire orale où le problème de la représentativité, sans être complètement secondaire, ne gêne pas l’enquête tant celle-ci n’a pas de prétention strictement

---

<sup>147</sup> Nous avons à quelques reprises mentionné dans cette thèse comment, selon la presse québécoise, la communauté haïtienne de Montréal semble divisée quant à l’héritage du duvaliérisme. Ces impressions sont cependant le fruit de sondage informel obtenu à des moments où le duvaliérisme revenait dans l’actualité politique en Haïti, tel qu’en 2011 après le retour de Jean-Claude Duvalier dans la république.

<sup>148</sup> Voir à ce sujet, High, *L’histoire de vie de réfugiés montréalais : Une rencontre*, particulièrement le chapitre 5.

<sup>149</sup> Comme il sera vu plus tard dans l’introduction et dans le chapitre V de cette thèse, nous avons su faire usage de ce travail.

<sup>150</sup> High, *L’histoire de vie de réfugiés montréalais*, 205.

ou a priori statistique.<sup>151</sup> C'est plutôt « la qualité des entretiens et des informations qu'ils contiennent » qui nous intéresse.<sup>152</sup>

## V. Division de la thèse

Nous y avons déjà fait allusion : cette thèse est partagée en deux parties principales. La première partie offre une série de mises en contextes qui comprend les chapitres un à trois. Le chapitre I propose une revue historiographique des études marquantes sur le duvaliérisme. La tâche y est double : il s'agit non seulement de présenter les conditions politico-sociales (l'après occupation américaine [1915-1934], la « révolution de 1946, » la longue campagne électorale de 1957) et intellectuelles (du mouvement indigéniste au mouvement noiriste) qui précèdent la victoire aux urnes de François Duvalier en septembre 1957, mais également d'asseoir les balises du fonctionnement de l'appareil étatique duvaliériste à travers un survol des vingt-neuf années de la dynastie père et fils. Si, au final, c'est bien près de tout le vingtième siècle haïtien qui y est vu, ce chapitre offre une contextualisation nécessaire au sujet et aux thèmes développés plus tard dans la thèse.

Inversant quelque peu la tendance du premier chapitre, le chapitre II s'attache à comprendre le duvaliérisme à travers les prismes de pensée de ses principaux investigateurs : François Duvalier lui-même et ses nombreux porte-plume. Se plaçant en particulier dans la filiation des travaux menés par Karl Lévêque (1971) et Jean-François Sénéchal (2004),<sup>153</sup> il est question ici de réfléchir à toute cette entreprise de « mise en récit » du duvaliérisme par les plus hautes entités de l'État pendant les années 1960. La première tranche du chapitre s'intéresse aux discours de François Duvalier et aux nombreux thèmes qui s'y dégagent (notamment l'idée d'une mission sacro-chrétienne et historique menée par François Duvalier pour sauver Haïti, les fondements parfois ambigus de sa pensée politique, mais également la portée révolutionnaire de son projet de nation). La seconde partie du chapitre se concentre sur les écrits de certains proches et apologistes du régime qui reprennent en grande partie les thèmes déjà coutumiers dans le discours duvaliériste. L'objectif ici est non seulement de démontrer tout le niveau d'investissement du régime pour se « justifier » devant l'histoire, l'ambition est aussi de montrer, à travers quels repères historiques certains

---

<sup>151</sup> Nicole Demouge et Guy Olivier, « L'enquête orale, l'histoire de vie : une approche phénoménologique de la recherche », *Spirale - Revue de recherches en éducation* 24, n° 1 (1999): 204.

<sup>152</sup> Ibid.

<sup>153</sup> Karl Lévêque, « L'interpellation mystique dans le discours duvalierien », *Nouvelle Optique* 4, n° 1 (1971): 5-432 et Jean-François Sénéchal, « Du mythe à la violence duvaliériste », *Chemins Critiques* 5, n° 2 (2004): 34-65.

Haïtiens, même une fois à Montréal, seront poussés à saisir le régime (particulièrement lorsqu'il s'agit des années de gouvernance de François Duvalier).

Premier chapitre portant sur la condition des Haïtiens à Montréal, le chapitre III retrace l'évolution de l'opposition au duvaliérisme depuis la cité. En plus de présenter un aperçu historique sur la gauche haïtienne (de son évolution en Haïti au XXe siècle, à son influence dans les années 1970 au sein des fractions anti-duvaliéristes de Montréal), il discute des « débuts » de l'immigration haïtienne au Québec et du mouvement embryonnaire de contestation qui verra naissance dès la clôture des années 1960. Ce chapitre pose aussi une attention particulière à la publication éphémère *KAKO* lancée dans le contexte de l'arrivée au pouvoir de Jean-Claude Duvalier et s'intéresse aussi aux revues *Nouvelle Optique : Recherches haïtiennes et caribéennes* (1971-1973), et *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* (1979-1987), tous deux organes marquants de la pensée intellectuelle haïtienne au Québec. Plusieurs Haïtiens associés aux camps de mémoire emblématique présentés dans le chapitre V s'identifient bien aux réalités présentées dans le chapitre III. Certains d'entre eux font partie de la génération qui a participé activement à cette négation du duvaliérisme. Ce sont leurs joies et leur désenchantement graduel qui est en partie raconté dans ce chapitre-ci.

Le chapitre IV est le premier de la seconde partie de notre thèse où, au lieu de travailler principalement avec des sources écrites, il est question de réellement apprécier les fruits de notre enquête orale. Il s'intéresse plus particulièrement à ce que nous avons appelé les mémoires « complaisantes » au duvaliérisme. Il s'agit donc du premier camp de mémoire emblématique que nous avons identifié pour notre étude. Quelque part entre la nostalgie et l'apologie, cette mémoire emblématique témoigne de ces personnes qui associent, dans un processus souvent très complexe, le duvaliérisme à des symboles positifs. Plus que d'exemplifié, ce groupe d'Haïtiens souvent exaspérés par la situation dans leurs pays d'origine qui se laissent finalement séduire par une vision dorée du passé, il s'agit bien de réflexions posées par deux participants qui tantôt, parce qu'ils ont accepté comme vraies les promesses de changements de François Duvalier et tantôt, parce qu'ils ne voient pas (ou affirment ne pas percevoir) de distinctions majeures entre le duvaliérisme et tous les autres -ismes qui pourraient être attachés aux gouvernements haïtiens antérieurs à 1957, ne conçoivent pas le duvaliérisme comme un grand mal dans l'histoire d'Haïti. Ce chapitre remet donc en cause l'idée d'un Québec abritant des Haïtiens unis dans leur opposition au duvaliérisme. Du point de vue d'une éthique de l'histoire orale, basé sur le respect des participants et le désir de créer

un espace de discussion non conflictuel, ce chapitre poussa plusieurs limites. En effet, il fut parfois difficile, particulièrement lors de la retranscription et l'évaluation des propos de nos narrateurs, de réconcilier une certaine responsabilité de ne pas, dans un effort explicatif, banaliser la dictature tout en cherchant également à réellement comprendre la vision des participants selon leurs propres grilles de lecture.

Le chapitre V, quant à lui, se voit attentif à l'autre grand camp de mémoire emblématique recensé pour notre travail. Il s'agit de la mémoire des dissidents. Si, pour certains, le duvaliérisme valse entre gouvernement révolutionnaire et/ou gouvernement parfaitement anodin dans l'histoire d'Haïti, pour d'autres, voire la plupart de ceux qui nous ont parlé, il se rattache surtout à la violence, la peur et l'arbitraire. La mémoire dissidente représente le vécu de personnes qui reste encore profondément marquées (pour ne pas dire peut-être même traumatisées) par un passé qui déteint encore sur leur présent. Pour certains en tout cas, c'est cette marque même qu'a laissé le duvaliérisme qui les conduira, à travers différentes initiatives, à s'investir à différents moments de leur vie dans l'action militante. Pour d'autres, il conduira plutôt à une sorte de replis.

Ce qui ressort de ces deux derniers chapitres en particulier, c'est combien, malgré tout ce qui semble séparer les individus – et ce même au sein des différents groupes de mémoire présentés – ici, ils s'accordent aussi bien autour d'un acquiescement ou d'une dénonciation du duvaliérisme. Ils rappellent, à plusieurs égards, l'histoire contradictoire d'Haïti. Contradictions qui ne semblent pas prêtes aujourd'hui à trouver un dénouement.

## CHAPITRE I : « Qu'avez-vous fait de mon pays ? » : le vingtième siècle haïtien et le duvaliérisme<sup>1</sup>

*Moi, ma perception là de François Duvalier, je vois que cet homme-là [...] Haïti [ne] va jamais connaître un [autre] homme comme François Duvalier! (Dit avec admiration et regret) – Entretien avec Télémaque Auguste, 2018<sup>2</sup>*

### I. Introduction

En 2013, deux ans à peine après son retour à Port-au-Prince, l'ex-président à vie Jean-Claude Duvalier se vit confronté à la justice haïtienne. Interpellé au sujet de sa présidence de 1971 à 1986, Jean-Claude Duvalier répliqua : « à mon retour [en janvier 2011], j'ai trouvé un pays effondré et rongé par la corruption. [...] C'est à mon tour de demander: qu'avez-vous fait de mon pays ? »<sup>3</sup> Avec assurance, Jean-Claude Duvalier se livra à un jeu rhétorique dans lequel la société haïtienne post-1986 était dans les faits responsable de la pauvreté et de l'instabilité politique du pays. Ainsi, l'ancien chef d'État se refusa toute culpabilité devant les nombreux crimes perpétrés pendant près de quinze ans au pouvoir. Malgré l'effort singulier de certains activistes et anciennes victimes pour entamer des poursuites contre Jean-Claude Duvalier, Michel Martelly, alors président de la République, fut plutôt timide devant le débat sur le duvaliérisme qui devait s'ouvrir en Haïti et au sein des nombreuses diasporas créées par les vingt-neuf années de régime autoritaire des deux Duvalier (1957-1986). Dans l'absence de pressions étatiques, les poursuites contre l'ex-président perdaient déjà en intérêt lorsqu'une crise cardiaque emporta Jean-Claude Duvalier en octobre 2014.<sup>4</sup> Il n'aura pas été jugé et sa rhétorique « *qu'avez-vous fait de mon pays ?* » demeura symptomatique d'un malaise haïtien.

Dans son article « Impunité et citoyenneté en Haïti », le sociologue haïtien Laënnec Hurbon déplore la prédominance de l'impunité des crimes politiques commis par l'État dans l'histoire

---

<sup>1</sup> Jean-Claude Duvalier, Port-au-Prince, Haïti, 2013.

<sup>2</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Laval, Québec, février 2018.

<sup>3</sup> Clarens Renois. *Duvalier: « Qu'avez-vous fait de mon pays? »*, *La Presse* (en ligne), Page consultée le 25 mai 2018. <http://www.lapresse.ca/international/amerique-latine/201302/28/01-4626384-duvalier-quavez-vous-fait-de-mon-pays.php>.

<sup>4</sup> « L'ancien dictateur d'Haïti Jean-Claude Duvalier est mort », *Le Monde*. Page consultée le 25 mai 2018. [https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2014/10/04/l-ancien-dictateur-d-haiti-jean-claude-duvalier-est-mort\\_4500679\\_3382.html](https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2014/10/04/l-ancien-dictateur-d-haiti-jean-claude-duvalier-est-mort_4500679_3382.html).

d'Haïti.<sup>5</sup> Il souligne que depuis trois décennies déjà se multiplient chez les voisins sud-américains de l'île caribéenne des commissions de vérité et de réconciliation qui tentent de faire la lumière sur le terrorisme d'État perpétré pendant le vingtième siècle.<sup>6</sup> Si ces instances demeurent imparfaites et ne traitent pas toujours des fondements structurels de la violence politique, plusieurs chercheurs s'entendent quant à la centralité des commissions de vérité pour un processus de transition démocratique à la suite de périodes marqués par de sévères abus des droits de la personne.<sup>7</sup> Malgré l'élaboration d'une commission nationale de vérité et de justice en 1994 pour éclairer la situation politique qui avait suivi le renversement du gouvernement du président Jean-Bertrand Aristide en 1991, celle-ci fut dotée d'un mandat qui se réduisait à la période circonscrite entre le coup d'État et le retour d'Aristide en 1994.<sup>8</sup> Ainsi, la dictature duvaliériste (1957-1986) et la chute de Jean-Claude Duvalier en février 1986, largement responsables du contexte d'instabilité politique qui rendit possible l'offensive des militaires contre Aristide, furent évacuées du travail de la commission, décontextualisant de ce fait la violence précédant le putsch de 1991. Laënnec Hurbon est d'ailleurs claire à cet effet : trop de jeunes en Haïti restent perplexes en ce qui concerne la conjoncture de 1957-1986. Le devoir de mémoire n'étant pas accompli,<sup>9</sup> cette dictature semble s'inscrire dans une longue histoire de gouvernements autoritaires en Haïti sans que la singularité du régime duvaliériste ne soit saisie.

Dans la diaspora haïtienne québécoise, l'enjeu mémoriel prend diverses formes. Malgré la présence d'activistes engagés dans une lutte contre les deux gouvernements Duvalier (puis, plus tard dans un combat pour briser le cercle d'impunité autour des crimes commis par et sous Jean-Claude Duvalier),<sup>10</sup> l'existence d'un discours favorable et s'inscrivant dans une démarche qui tente à réhabiliter les Duvalier existe. Comme il sera vu dans le chapitre quatre, ce discours se fonde sur une certaine lecture de l'histoire d'Haïti non pas uniquement influencée par la machine de

---

<sup>5</sup> Laënnec Hurbon, « Impunité et citoyenneté en Haïti », *Chemins critiques – Revue haïtiano-caraïbénne* 6, n° 1 (2017): 43-56.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 51.

<sup>7</sup> À ce sujet, voir, Priscilla B. Hayner, *Unspeakable Truths: Confronting State Terror and Atrocity* (New York: Routledge, 2001) et également Martha Minow, *Between Vengeance and Forgiveness: Facing History After Genocide and Mass Violence* (Boston: Beacon Press, 1998) qui ont étudié la question des commissions de vérité sur divers angles.

<sup>8</sup> Pour une plus ample discussion sur la commission nationale de vérité et de justice en Haïti, voir Quinn, Joanna R. « Haiti's Failed Truth Commission: Lessons in Transitional Justice ». *Journal of Human Rights* 8, n° 3 (4 septembre 2009): 265-81.

<sup>9</sup> Laënnec, « Impunité et citoyenneté en Haïti », 51-52.

<sup>10</sup> Comme il sera discuté dans le chapitre III, IV et V de cette thèse.

propagande duvaliériste, mais aussi par une considération sélective des incidents qui ont imprégné la vie politique haïtienne depuis un siècle. Si notre sujet d'étude porte bien sur la mémoire au sein de la diaspora haïtienne québécoise, il importe de mettre en évidence certaines particularités du régime dictatorial afin de comprendre les repères autour desquels se dessine une mémoire collective de cette époque.

Comprendre le duvaliérisme en Haïti force une analyse sérieuse du contexte sociopolitique qui permit au régime d'asseoir son autorité pendant vingt-neuf ans. La réflexion proposée dans ce chapitre s'organisera d'abord autour d'un examen des nombreux bouleversements qui ont heurté le long vingtième siècle haïtien. Tout en cherchant à éviter les pièges d'un exposé qui privilégierait une perspective déterministe d'« aboutissement, » ce premier chapitre tentera tout de même de démontrer le poids de divers développements historiques sur l'assise du duvaliérisme. Ayant souci de replacer les deux administrations père et fils dans un contexte de dictature latino-américaine pendant le conflit de la Guerre froide, notre analyse tentera de mettre en évidence les mécanismes par lesquels le pouvoir duvaliériste s'est imposé et maintenu pendant près de trois décennies.

## II. Les racines idéologiques du duvaliérisme (1934-1957)

### *« Pouvoir mulâtre » et « pouvoir noir » : La question couleur en Haïti*

Comprendre les racines idéologiques du duvaliérisme n'est pas futile. Le vécu personnel tout comme la vision historique des soixante dernières années influencent les discours mémoriels. La victoire aux urnes du médecin de campagne en septembre 1957 s'explique, certes, en partie par une manipulation calculée du secteur militaire en faveur de Duvalier.<sup>11</sup> Toutefois, elle découle aussi d'une élection marquée par son caractère violent en soi, conséquence de plus de trois décennies, depuis l'occupation américaine du sol haïtien (1915-1934), de contestations et de visions contradictoires pour un projet national. Le duvaliérisme, et particulièrement l'administration politique de François Duvalier (1957-1971), put bénéficier d'une certaine légitimité en utilisant dans son appareil étatique non seulement une violence qui put sembler aveugle, mais également des symboles et des mœurs haïtiens qu'il s'appropriâ. Une genèse, aussi brève soit-elle, de la pensée duvaliériste ne peut cependant débiter en 1957. Elle doit considérer les nombreuses réverbérations de l'occupation américaine d'Haïti sur la vie politique, sociale et intellectuelle du pays. En laissant

---

<sup>11</sup> Gérard Pierre-Charles, *Radiographie d'une dictature : Haïti et Duvalier* (Montréal: Éditions Nouvelle optique, 1973), 38.



soin à d'autres auteurs tels que Hans Schmidt (1971), Suzy Castor (1973) et Mary A. Renda (2001) de dresser un bilan plus achevé de l'ingérence étasunienne dans la république caribéenne,<sup>12</sup> nous insisterons ici sur quelques changements qui semblent pertinents pour saisir le caractère de l'élection de 1957 puis de la présidence de François Duvalier.

En 1946, tandis qu'Haïti est plongée dans l'euphorie du départ du président Élie Lescot en janvier de cette même année, Lorimer Denis et François Duvalier travaillent sur une série d'articles scientifiques pour la revue *Chantiers*, efforts qui donneront plus tard naissance au *magnum opus* des deux intellectuels noirs, *Le problème des classes à travers l'histoire d'Haïti : sociologie politique* (1948). *Le problème des classes* prône une lecture binaire de l'histoire d'Haïti où s'affrontent Noirs et « mulâtres » pour l'exercice du contrôle politique.<sup>13</sup> Les Noirs y figurent comme héritiers légitimes du mouvement révolutionnaire de 1791-1804. Sans réellement faire état de l'existence d'une élite noire, Denis et Duvalier fondèrent leur discours au terme d'une analyse de la « classe majoritaire » (noire) et d'une « classe bourgeoise » (« mulâtre »).<sup>14</sup> Pour les auteurs, la tragédie haïtienne s'explique en partie par l'exclusivité du « pouvoir mulâtre » dans la politique haïtienne. La surenchère des « mulâtres » dans les postes d'envergures a historiquement nui au progrès du pays. Par conséquent, l'avenir d'Haïti dépendrait de l'alliance des Noirs (qui demeurent la majorité de pays) pour le renversement de cette tendance qui, à leur avis, est apparente depuis les premiers jours de la république.<sup>15</sup> Comme le souligne à juste titre Micheline Labelle (2015), malgré de nombreuses affirmations qui semblent vouloir défier la logique de classe et attaquer les inégalités sociales en Haïti, Denis et Duvalier ne cachent pas leur propos derrière un vernis démocratique. Alors que l'on attaque le « pouvoir mulâtre, » on le critique pour la manière dont il exclut les noirs, notamment de la classe moyenne urbaine, bourgeonnante depuis la fin de l'occupation américaine, du pouvoir politique. Pour les deux auteurs, il est surtout question d'un partage (ou équilibre) du pouvoir plutôt que d'une considération sincère des racines du sous-

---

<sup>12</sup> Voir Hans Schmidt, *The United States Occupation of Haiti, 1915-1934* (New Brunswick: Rutgers University Press, 1971), Suzy Castor, *L'occupation américaine d'Haïti* (Port-au-Prince: Société haïtienne d'histoire, 1988), et Mary A. Renda, *Taking Haiti: Military Occupation and the Culture of U.S. Imperialism, 1915-1940* (Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2001).

<sup>13</sup> David Nicholls et Ch. Carlier, « Idéologie et mouvements politiques en Haïti, 1915-1946 », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 30, n° 4 (1 juillet 1975): 664.

<sup>14</sup> Voir notamment le chapitre 4 de Lorimer Denis et François Duvalier, *Le Problème des classes à travers l'histoire d'Haïti*, Collection Les Griots (Port-au-Prince: Au Service de la Jeunesse, 1948).

<sup>15</sup> Matthew J. Smith, *Red & Black in Haiti: Radicalism, Conflict, and Political Change, 1934-1957*. (Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2009), 105.

développement haïtien.<sup>16</sup> Si les textes qui ont inspiré *Le problème des classes* ne témoignent pas forcément d'un effort intellectuel rigoureux ni même d'un souci de nuances, leur importance comme outils de propagande promulguant une vision essentialiste, raciale (pour ne pas dire raciste) et simpliste de l'histoire d'Haïti n'est pas dérisoire. En 1946, ils s'inscrivent dans une certaine lignée de pensée qu'il est nécessaire d'explorer, même si brièvement, pour comprendre l'apport du duvaliérisme.

Dans son ouvrage emblématique *From Dessalines to Duvalier: Race, Colour and National Independence in Haiti* (1979), le théologien et historien britannique David Nicholls traduit l'histoire d'Haïti comme une lutte acharnée entre Noirs et « mulâtres » pour le contrôle de l'État et de ses ressources.<sup>17</sup> Classe et couleur se retrouvent si intimement liées dans cet exposé qu'elles semblent par moments confondues. Si la démarche entreprise par Nicholls a rencontré plusieurs critiques depuis la première parution du volume, certaines qui seront d'ailleurs abordées un peu plus tard dans ce chapitre, il n'est pas faux d'admettre que le « problème de couleur » en Haïti, c'est-à-dire cette manière dont « la couleur et éventuellement le phénotype des individus »<sup>18</sup> constituèrent « des critères de différenciation politique, économique et sociale »<sup>19</sup> teintera l'univers politique haïtien pendant plus d'un siècle et demi.<sup>20</sup> Ainsi, les décennies qui précédèrent la parution du *Problème des classes* furent marquées par de nombreuses explorations tant politiques qu'intellectuelles de la question de couleur.<sup>21</sup> Le *Problème des classes* témoigne précisément de la manière dont la couleur devint indissociable de toute considération politique.

### ***L'occupation américaine et la question de couleur : de l'indigénisme au noirisme***

---

<sup>16</sup> Micheline Labelle, « La force opérante de l'idéologie de couleur en 1946 », dans *Pouvoir noir en Haïti : l'explosion de 1946*, éd. par Frantz Voltaire (Montréal: CIDIHCA, 2015), 145.

<sup>17</sup> David Nicholls, *From Dessalines to Duvalier : Race, Colour, and National Independence in Haiti* (New Brunswick: Rutgers University Press, 1996), 357.

<sup>18</sup> Dominique Rogers, « De l'origine du préjugé de couleur en Haïti », *Outre-mers* 90, n° 340 (2003): 84.

<sup>19</sup> Ibid.

<sup>20</sup> On parle de plus « d'un siècle et demi » ici non pas parce que la question de couleur disparaît après l'élection de François Duvalier, mais parce que graduellement, et ce, en particulier à partir des années 1980, son importance politique (du moins publiquement affirmé) diminue. Toutefois, au point de vue social, elle persiste encore aujourd'hui.

<sup>21</sup> La question de couleur en Haïti devrait être saisie comme une interprétation locale d'un problème plus ample qui touche l'ensemble des sociétés américaines quant à la manière dont la « race » (ou la couleur dans ce cas) a historiquement joué le rôle d'un facteur structurant de la hiérarchisation sociale. Comme dans d'autres sociétés latino-américaines, ni le mouvement d'indépendance (1791-1804) ni même la consolidation de l'État qui l'a suivi au XIXe siècle n'ont permis d'aborder le problème de manière concluante.

Il est difficile d'occulter l'impact de l'occupation américaine d'Haïti dans l'accélération du problème de couleur. Sans pour autant être à l'origine d'une sensibilité qui existe depuis l'époque du mouvement insurrectionnel de Saint-Domingue,<sup>22</sup> à travers diverses pratiques teintées de préjugés raciaux, les Américains réussirent à frustrer les ambitions d'avancement d'une génération complète. En effet, en plaçant des « mulâtres » dans les hauts postes de fonctions publiques et à la présidence,<sup>23</sup> les Américains signalèrent aussitôt qu'un traitement préférentiel serait octroyé à cette minorité. Ainsi, de 1915 à 1946 (puisque qu'il faut inclure dans ces remarques les gouvernements de Sténio Vincent [1930-1941] et particulièrement d'Élie Lescot [1941-1946] qui ne se démarquèrent pas par une aspiration de repenser l'ordre établi), quatre présidents « mulâtres » accédèrent au plus haut poste politique de la nation, laissant l'élite noire traditionnelle et la nouvelle classe moyenne noire urbaine de Port-au-Prince à l'écart du pouvoir politique si convoité.<sup>24</sup>

Tandis qu'on accusait à tort ou à raison l'élite « mulâtre » de faciliter l'exploitation américaine d'Haïti,<sup>25</sup> plusieurs tentèrent de donner un sens à ce qui, dans les faits, représentait un arrêt de plus de 111 ans de vie nationale indépendante. Les réponses à l'occupation furent variées. Labelle note qu'après l'écrasement des soulèvements populaires en 1920,<sup>26</sup> la riposte à l'occupation se fit principalement à travers des explorations intellectuelles.<sup>27</sup> Le courant indigéniste fut sans doute l'un des plus prolifiques tant par l'étendue des efforts qu'il produisit (revues littéraires, centre de recherches et autres) que par son impact dans la vie savante du pays. L'entre-deux-guerres donna naissance à plusieurs mouvements de revendication d'une identité africaine et de réévaluation des lieux de production du savoir.<sup>28</sup> L'indigénisme haïtien s'inscrit donc dans une poussée à l'échelle internationale, qui s'avère toutefois bien ancrée dans des réalités propres à l'île caribéenne. En effet, l'indigénisme se voulait une riposte nationaliste à l'occupation américaine,

---

<sup>22</sup> Pour une discussion sur la question de couleur à l'aube de la Révolution haïtienne, voir John D. Garrigus, « Colour, class and identity on the eve of the Haitian revolution: Saint-Domingue's free coloured elite as colons américains », *Slavery & Abolition* 17, n° 1 (1 avril 1996): 20-43.

<sup>23</sup> Michel-Rolph Trouillot, *Haiti: State Against Nation: The Origins and Legacy of Duvalierism* (New York: Monthly Review Press, 1990), 107.

<sup>24</sup> Labelle, « La force opérante de l'idéologie de couleur en 1946 », 135.

<sup>25</sup> Ibid.

<sup>26</sup> Les historiens s'entendent généralement autour de cette date qui marque la fin d'une lutte armée contre les Américains à la suite de la mort des leaders « cacos », Charlemagne Péralte en 1919 et Benoît Batrville l'année suivante. Pour une chronologie des moments clés de l'occupation, voir Castor, *L'occupation américaine d'Haïti*, 306.

<sup>27</sup> Labelle, « La force opérante de l'idéologie de couleur en 1946 », 135.

<sup>28</sup> À ce sujet, voir entre autres Brent Hayes Edwards, *The Practice of Diaspora Literature, Translation, and the Rise of Black Internationalism* (Cambridge, Harvard University Press, 2009).

mais également un effort littéraire et culturel revendiquant les racines africaines d'Haïti.<sup>29</sup> Inspiré des travaux du docteur et ethnologue haïtien Jean-Price Mars qui, en plus de critiquer la faillite de l'élite haïtienne, lui reprochait son « bovarysme collectif » et son refus de voir dans son intégralité,<sup>30</sup> l'indigénisme proposait un projet novateur et attrayant pour la jeunesse haïtienne désireuse de se défaire de l'eurocentrisme qui avait marqué les générations précédentes.<sup>31</sup> C'était selon plusieurs cette disposition maladroite à copier l'Europe qui avait fourni un terrain propice pour une offensive américaine en Haïti.<sup>32</sup> L'unité du pays dépendait d'une union entre différents secteurs de la société par l'entremise d'une reconnaissance pleine d'une culture commune.<sup>33</sup> Le Vaudou, jusqu'ici considéré avec appréhension et perçu comme la forme la plus barbare des superstitions africaines,<sup>34</sup> devint désormais un terrain d'investigation respecté voire adulé tant il était associé aux paysans gardiens de l'« authentique » culture haïtienne. Cet intérêt pour l'authenticité ponctué à la présence humiliante des Américains devait faire naître chez certains une volonté de créer un mouvement politique à l'image de l'indigénisme.

L'indigénisme céda graduellement place à une autre tendance intellectuelle qui radicalisa certains de ses fondements. En effet, au cours de la première moitié des années 1930 se formèrent dans les milieux non-élites de Port-au-Prince diverses associations savantes de jeunes noirs dont les « trois D. »<sup>35</sup> De ce groupe on compte Lormier Denis (un avocat originaire du Cap Haïtien), Louis Diaquoi (un journaliste), et François Duvalier (un élève à la faculté de médecine dans la

---

<sup>29</sup> Kaussen, Valerie. *Migrant Revolutions: Haitian Literature, Globalization, and U.S. Imperialism* (Lanham: Lexington Books, 2008), 1.

<sup>30</sup> Très peu d'intellectuels eurent sur cette génération de l'occupation l'impact de Jean-Price Mars (1876-1969). En 1919 et en 1928, il publie ses deux œuvres les plus connues, *La vocation de l'élite* puis *Ainsi Parla L'Oncle: Essais d'ethnographie*, textes emblématiques de sa pensée. Alors que dans le premier ouvrage, il attaquait à l'élite haïtienne (« mulâtre » et noire) pour son manque de leadership, dans le second, il s'intéressait à la culture haïtienne, notamment aux pratiques folkloriques et au Vaudou, qui à son avis, furent occultés et méprisés tant par l'élite politique qu'intellectuelle. Selon Price-Mars, les Haïtiens souffriraient d'un « bovarysme collectif. » Il les accuse d'un effort concerté pour nier les racines africaines de leur culture et d'un refus d'accepter cet héritage dans leur identité. Pour une discussion plus ample sur l'influence de Price Mars voir, Lewis Ampidu Clorméus, « La démonstration durkheimienne de Jean Price-Mars : faire du vodou haïtien une religion », *Archives de sciences sociales des religions* 159, n° 3 (5 avril 2013): 153-70.

<sup>31</sup> Labelle, « La force opérante de l'idéologie de couleur en 1946 », 136.

<sup>32</sup> Kate Ramsey, *The spirits and the law : Vodou and Power in Haiti* (Chicago: University of Chicago Press, 2015)

<sup>33</sup> Ibid., 180.

<sup>34</sup> Frantz Rousseau Déus, « The Construction of Identity in Haitian Indigenism and the Post-Colonial Debate », *Vibrant: Virtual Brazilian Anthropology* 17 (23 septembre 2020), 12.

<sup>35</sup> Smith, *Red and Black in Haiti*, 23.

capitale).<sup>36</sup> Avec d'autres collaborateurs,<sup>37</sup> ils lancèrent en 1932 le « Berceau de L'École historico-culturelle des Griots. »<sup>38</sup> L'intérêt premier des *Griots* était d'inscrire leur propos dans une continuité avec l'indigénisme des années 1920 et tout spécialement avec les travaux entamés par Price-Mars.<sup>39</sup> En s'intéressant aux racines africaines d'Haïti, particulièrement telles que vécues par les paysans, les *Griots* proposaient un projet politique réformateur et radical.<sup>40</sup> Pour sa part, Price-Mars posait la question de la réhabilitation des croyances africaines en Haïti sans pour autant nier plus de deux siècles de domination et d'échange avec l'Occident. Les *Griots*, notamment à travers les figures de Lorimer Denis et de François Duvalier, de leur côté, adoptèrent une posture plus ferme opposant une « psychologie occidentale » à une « psychologie africaine » (la seconde apparemment plus proche de la réalité haïtienne).<sup>41</sup> Comme *Le problème des classes à travers l'histoire d'Haïti* et les autres écrits du duo Denis et Duvalier le témoignent,<sup>42</sup> le travail des *Griots* était réactionnaire et avait pour fil conducteur le noirisme. L'historienne Monica Espaillat Lizardo définit le noirisme comme suit :

*an intellectual movement that...took a racist view of culture and politics while asserting the primacy of African thought and traditions over those of a "stagnant old" Europe. Political subscribers of Noirisme, driven by an adherence to color politics, "advocated the total control of the state apparatus by black representatives of the popular classes."*<sup>43</sup>

Le raisonnement noiriste fut au cœur de la pensée duvaliériste. S'appuyant sur des différences biologiques entre Africains et Européens, il préconisait un « gouvernement noir pour un peuple noir. » Il se caractérisait également par sa relation conflictuelle avec le libéralisme. À ce sujet, l'historien Matthew Smit (2009) note que « noirisme *was a strong anti-liberal component*

---

<sup>36</sup> Ibid.

<sup>37</sup> Parmi ces collaborateurs notables, il importe de mentionner le poète Carl Brouard. Au teint clair et issu de la bourgeoisie portoprincienne, Brouard participa avec un enthousiasme notable à l'effort des *Griots*, projet dont il fut le co-fondateur. Cet entrain pour ce mouvement de questionnement sur l'identité nationale haïtienne, sans compter cet intérêt marqué pour le folklore et l'ethnographie, démontre à quel point ce type d'interrogations n'étaient pas uniquement l'affaire d'une classe moyenne noire désaffranchie et, de ce fait, brouille les conceptualisations toutes faites sur la question de couleur avant 1957. Voir notamment sur Carl Brouard et les *Griots*, Victoria Famin, « Les Griots, entre indigénisme et négritude », *Revue de littérature comparée* 364, n° 4 (2017): particulièrement 426.

<sup>38</sup> Smith, *Red and Black in Haiti*, 24.

<sup>39</sup> Le nom « Griots » lui-même n'est pas anodin. Comme le signale Famin (2017), il fait « référence aux maîtres africains de la parole, gardiens de la mémoire et de la sagesse populaire. » Ibid., 429.

<sup>40</sup> Labelle, « La force opérante de l'idéologie de couleur en 1946 », 137.

<sup>41</sup> Ibid.

<sup>42</sup> Il est question de duo ici puisque Louis Diaquoi décède quelque temps après l'établissement du groupe et de la revue *Griots*.

<sup>43</sup> Monica Espaillat Lizardo, « Haiti and Cuba: Trans-Caribbean Conversations and Cross Border Movement », *Caribbean Quilt* 3, n° 1 (15 avril 2015): 22.

*including the implementation of an authoritarian and exclusive state.»*<sup>44</sup> Si les différents gouvernements haïtiens ne prirent jamais vraiment au sérieux la critique noiriste dans les années 1930 (trop absorbés à l'époque par différents conflits avec une poignée d'opposants de gauche),<sup>45</sup> cet état de fait devait changer brusquement avec l'élection du président Dumarsais Estimé en août 1946.

### ***Couleur et politique à la veille de l'élection de 1957***

Comme évoqué plutôt, le départ du président d'Élie Lescot fut autant précipité qu'il fut accueilli par une grande joie dans plusieurs sphères de la société haïtienne. Outre les pratiques ouvertement discriminatoires tolérées pendant sa présidence,<sup>46</sup> Lescot s'était attiré les foudres des noiristes avec la campagne anti-superstitieuse de 1942<sup>47</sup> lancée par l'Église catholique et vraisemblablement soutenue par le chef d'État.<sup>48</sup> C'est un mouvement étudiant par la suite récupéré par les militaires qui aura raison du régime en janvier.<sup>49</sup> L'historiographie haïtienne distingue souvent l'époque comprise entre la chute de Lescot et l'élection d'Estimé comme la « révolution de 1946 ».<sup>50</sup> Il s'agit d'un moment rare dans l'histoire de la république où l'on assiste à la multiplication de journaux et de prises de position publiques et à un désir généralisé de changement. Après dix-neuf ans d'occupation et, au total, plus de trois décennies consécutives de « pouvoir mulâtre », l'ascension d'Estimé (un ancien enseignant, d'origine noire paysanne et qui n'est pas issu du milieu militaire)<sup>51</sup> représenta pour certains le début d'une nouvelle ère dans laquelle l'exercice du pouvoir politique retournerait aux mains des « authentiques ».<sup>52</sup> Avant de succomber à un coup d'État en 1950, l'administration d'Estimé connut d'abord une popularité importante tant dans les milieux urbains que dans les campagnes.<sup>53</sup> Son gouvernement reste sans doute l'ultime

---

<sup>44</sup> Smith, *Red & Black in Haiti*, 26.

<sup>45</sup> Voir Smith, *Red & Black in Haiti*, chapitre 3.

<sup>46</sup> Labelle, « La force opérante de l'idéologie de couleur en 1946 », 142.

<sup>47</sup> Dans les faits, la campagne rendit surtout claire son opposition à la pratique du Vaudou.

<sup>48</sup> En effet, l'inactivité du président Lescot semble suggérer que le président ne s'opposait pas à l'offensive lancée par l'Église Catholique en 1942.

<sup>49</sup> Smith, *Red & Black in Haiti*, 76-79.

<sup>50</sup> Voir par exemple, Matthew J. Smith, « Vive 1804! : The Haitian Revolution and the Revolutionary Generation of 1946 », *Caribbean Quarterly* 50, n° 4 (2004): 25-41.

<sup>51</sup> *Ibid.*, 25.

<sup>52</sup> Smith, *Red & Black in Haiti*, 103.

<sup>53</sup> *Ibid.*

effort à saveur semi-démocratique qu'Haïti connaîtra au vingtième siècle avant le premier mandat de Jean-Bertrand Aristide en 1991.

Nul doute qu'Estimé, comme plusieurs chefs d'États latino-américains dans la région, se retrouva bénéficiaire de la prospérité d'après-guerre.<sup>54</sup> Malgré la pauvreté relative d'Haïti qui se démarquait déjà à l'époque de manière notable par rapport à ses voisins,<sup>55</sup> l'industrie du tourisme sut garantir à l'État certains revenus.<sup>56</sup> L'Exposition pour le bicentenaire de Port-au-Prince tenue entre décembre 1949 et avril 1950 généra de nombreux projets d'infrastructures importants et attira bon nombre de visiteurs internationaux. L'exportation du sisal, aussi importante sous Lescot, demeura constante pendant la gouvernance d'Estimé.<sup>57</sup> Contrairement à son prédécesseur qui considéra avec méfiance toutes activités suggérant une adhérence au Vaudou, Estimé accorda une reconnaissance publique à la danse folklorique et à d'autres pratiques populaires. Si cet intérêt pour le cachait mal une initiative économique,<sup>58</sup> il permit d'accorder une légitimité additionnelle au gouvernement Estimé.

Le « pouvoir noir » s'avéra cependant de courte durée. En plus de largement dépasser le budget originalement imaginé et d'accaparer 4 des 13.4 millions du budget annuel,<sup>59</sup> les célébrations pour le bicentenaire, qui devaient rester à jamais associées à Estimé, eurent peu de retombées réelles pour Haïti. Les coûts de production de café, objet principal des exportations haïtiennes, connurent une augmentation importante, créant ainsi un climat économique défavorable à l'investissement.<sup>60</sup> Toutefois, ce fut surtout pour des raisons politiques que le gouvernement d'Estimé fléchit devant les pressions des militaires. Le vernis démocratique de 1946 céda sa place à la corruption et à un président qui, comme plusieurs de ses prédécesseurs,<sup>61</sup> tenta d'asseoir son pouvoir politique indéfiniment avec une tentative de prolonger son mandat.<sup>62</sup> Agissant

---

<sup>54</sup> Labelle, « La force opérante de l'idéologie de couleur en 1946 », 148.

<sup>55</sup> À ce sujet voir Mats Lundahl, *Poverty in Haiti : essays on underdevelopment and post disaster prospects* (New York, Palgrave Macmillan, 2011).

<sup>56</sup> Smith, *Red & Black in Haiti*, 107.

<sup>57</sup> Smith, *Red & Black in Haiti*, 143.

<sup>58</sup> En effet, il faut le rappeler, les touristes étrangers, notamment américains, étaient souvent à la recherche d'aventures « exotiques » dans l'île caraïbienne. Voir Smith, *Red & Black in Haiti*, 108 et également Renda, *Taking Haiti*, 432.

<sup>59</sup> Smith, *Red & Black in Haiti*, 144.

<sup>60</sup> Ibid., 143.

<sup>61</sup> Il est bien question d'un vernis très mince puisque Estimé doit en grande partie sa présidence à une intervention de l'armée. Ibid., 90.

<sup>62</sup> Ibid., 140.

apparemment au nom du peuple et pour maintenir la sécurité nationale, l'armée s'imposa et Estimé fut démis de ses fonctions.

Estimé fut finalement remplacé par le général Paul-Eugène Magloire en décembre 1950, ironiquement l'un des militaires qui avait supervisé son élection en 1946.<sup>63</sup> La question de couleur et, certes, la critique noiriste étaient toujours des sujets constitutifs de la vie politique haïtienne en 1950. La présidence d'Estimé n'avait pas su calmer certaines appréhensions tant l'ancien président n'avait jamais rendu son adhésion au camp noiriste claire.<sup>64</sup> Son attention pour le compromis n'avait servi qu'à lui aliéner la bourgeoisie « mulâtre » qui voyait en lui un réactionnaire, mais avait aussi frustré plusieurs noiristes qui déplorèrent la timidité avec laquelle Estimé mit de l'avant un programme politique aux couleurs de leurs ambitions.<sup>65</sup> Magloire devait représenter la nouvelle réponse aux maux politiques haïtiens. Pour Michel-Rolph Trouillot (1990), il s'agissait surtout d'une « parenthèse » pour un dénouement à venir.<sup>66</sup> Homme militaire et populaire dans les milieux urbains, il ne proposa aucun vrai projet politique si ce n'est qu'un certain retour à l'« ordre. »<sup>67</sup> Son administration permit néanmoins de soutenir la militarisation de l'appareil politique. Sous l'emblème de l'unité nationale, il put, jusqu'à un certain point, faire taire les aspirations noiristes et s'attirer jusqu'en 1956 le soutien des secteurs dominants traditionnels, tels que l'élite « mulâtre » et l'Église catholique.<sup>68</sup> En suivant une tradition bien ancrée dans l'histoire d'Haïti, Magloire voulut prolonger son séjour au Palais National.<sup>69</sup> Cette tentative provoqua une crise qui se résolut seulement l'année suivante avec l'arrivée au pouvoir de François Duvalier.

Entre le départ de Magloire en décembre et les élections de septembre 1957, on dénombre six gouvernements différents à la tête du pays.<sup>70</sup> Bien qu'on se souvienne de l'élection de septembre

---

<sup>63</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 135.

<sup>64</sup> Malgré quelques concessions comme une plus grande reconnaissance au niveau étatique des projets ethnographiques menés par plusieurs intellectuels noiristes, le premier cabinet d'Estimé comprit de nombreux « mulâtres », ce qui fut interprété par plusieurs comme un désir de compromis (idéologiques et politiques) du nouveau président. Voir à ce sujet Leslie J.R Péan, « La Résistance à l'élection Au Second Degré et l'Octobre Noir de 1946 », *Revue de La Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie*, n° 223 (2005): 38-44.

<sup>65</sup> Nicholls, *From Dessalines to Duvalier*, 192.

<sup>66</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 135.

<sup>67</sup> *Ibid.*, 135.

<sup>68</sup> David Nicholls, *From Dessalines to Duvalier*, 192-193.

<sup>69</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 135.

<sup>70</sup> Il s'agit des gouvernements de Joseph Nemours Pierre-Louis (12 décembre 1956 - 7 février 1957), de Franck Sylvain (7 février 1957-2 avril 1957), de Léon Cantave (2 avril 1957 - 6 avril 1957), du Conseil exécutif du gouvernement (6 avril 1957 - 20 mai 1957), d'un retour au pouvoir de Léon Cantave (20 mai 1957 - 25 mai 1957), de la brève présidence de Daniel Figiolé (25 mai 1957 - 14 juin) puis du gouvernement d'Antonio Kébreau (14 juin 1957 - 22 octobre 1957). Si les auteurs ne semblent pas s'accorder pour des dates précises entourant la prise de pouvoir par le Conseil exécutif



1957 comme opposant quatre candidats principaux (Louis Déjoie, Clément Jumelle, Daniel Fignolé et François Duvalier),<sup>71</sup> dans les faits, en acceptant la présidence provisoire en juin de cette année, le candidat Daniel Fignolé, pourtant un favori chez la classe moyenne urbaine, fut exclu des élections prévues pour septembre.<sup>72</sup>

Ainsi, les trois aspirants à la présidence représentaient tous un secteur de la société haïtienne : Louis Déjoie, un industriel urbain issu de l'élite « mulâtre » traditionnelle et qui devait incarner son retour en politique,<sup>73</sup> Clément Jumelle, un fonctionnaire noir qui avait pour terrible faute d'avoir été un collaborateur et d'être toujours associé au président Magloire<sup>74</sup> et François Duvalier, l'aspirant qui incarnait tous les « bons » rôles (celui du docteur de campagne qui avait fait partie d'une mission sanitaire américaine en 1941 pour vaincre le Pian, l'intellectuel incomparable qui avait défendu la culture haïtienne devant le mépris de l'élite et celui de l'ancien ministre de la Santé pendant la présidence Estimé).<sup>75</sup> L'association avec Estimé aurait dû, vu la façon dont ce dernier avait quitté le pouvoir, causer défaut à Duvalier ; or, elle était à la base de sa légitimité. Vu l'insatisfaction générale devant la présidence de Magloire, particulièrement dans le camp noiriste qui voyait en lui un instrument du secteur « mulâtre, » l'administration d'Estimé les rendait nostalgiques. En se présentant comme héritier de l'idéal « révolutionnaire » défendu par Estimé, Duvalier qui, il faut le rappeler, n'était pas inconnu des milieux politiques et intellectuels, sut s'attirer la sympathie de plusieurs.<sup>76</sup>

Aucun consensus n'existe quant à la manière précise dont François Duvalier accéda à la présidence. On compte plus de votes pour le candidat noiriste dans certaines localités que d'habitants.<sup>77</sup> Quoi qu'il en soit, le mandat politique du nouveau président débuta le 22 octobre

---

du gouvernement et du second « mandat » de Léon Cantave, voir tout de même Sauveur Pierre Étienne, *L'énigme haïtienne: échec de l'État moderne en Haïti* (Montréal: Presses de l'Université de Montréal ; Mémoire d'encrier, 2007), 221-267 ainsi que Jacques Adélaïde-Merlande, « Haïti, République dominicaine : naissance et fin d'une dictature », dans *Histoire contemporaine de la Caraïbe et des Guyanes* (Paris: Karthala, 2002), 38-39.

<sup>71</sup> Pour un regard sur les rebondissements pendant la dernière campagne électorale de 1957, voir Charles Etzer, *Le pouvoir politique en Haïti de 1957 à nos jours* (Paris : Karthala, 1994).

<sup>72</sup> Puisque les élections étaient organisées par l'armée, il est possible que Daniel Fignolé ait accepté le poste de président provisoire dans l'espoir de s'attirer le soutien des militaires lors du prochain scrutin. Etzer, *Le pouvoir politique en Haïti*, 74.

<sup>73</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 144.

<sup>74</sup> Smith, *Red & Black in Haiti*, 171.

<sup>75</sup> François Duvalier fut en effet ministre de la Santé publique et du Travail entre 1949 et 1950. Voir Franklin Midy, « Dictature, Appel de Mémoire, Demande de justice », dans *Haïti : de la dictature à la démocratie?*, éd. par Bérard Cénatus et al. (Montréal: Mémoire d'encrier, 2016), 57.

<sup>76</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 135.

<sup>77</sup> Smith, *Red & Black in Haiti*, 185.

1957. Tous les candidats à l'élection de 1957 furent écartés du pouvoir, certains contraints à l'exil, d'autres morts dans des circonstances inexplicables.<sup>78</sup> À mesure que Duvalier fut confiant dans ses fonctions, les dimensions physiques et psychologiques de son pouvoir furent plus évidentes. Les quatorze ans qui marquèrent sa présidence furent accompagnés de meurtres à motivation politique, par des disparitions forcées, par des exécutions sommaires, par un accaparement des ressources de l'État pour l'avancement personnel d'un cercle choisi, par la suppression de la presse indépendante et par un affaiblissement de la société civile. Elles furent également marquées par plusieurs restructurations qui firent en sorte que ces crimes devinrent anodins. Cette réorganisation de l'État et la société amenée par Duvalier permit aussi aux responsables d'actes odieux d'agir en toute impunité.

### III. La dictature duvaliériste, 1957-1971

#### *La nature du régime : le duvaliérisme dans l'historiographie*

La figure de François Duvalier (1907-1971) continue de laisser perplexe tant beaucoup de mystères pèsent aussi bien sur la vie de l'homme politique que sur sa gouvernance jugée par plusieurs comme irrationnelle.<sup>79</sup> Dans la célèbre monographie *Written in Blood: The Story of the Haitian People, 1492-1995 (2005)*<sup>80</sup>, le journaliste et homme militaire Colonel Robert D. Heinl et sa femme Nancy Gordon Heinl affirment, au sujet de l'occupation américaine d'Haïti et de l'ascension de Duvalier, que « *the Americans had modernized everything but Haiti and the Haitians. By 1957, Haiti had retrogressed to normal.* »<sup>81</sup> Tout au long d'un exposé où les auteurs

---

<sup>78</sup> Ibid., 87.

<sup>79</sup> C'est sans doute l'anthropologue Jean-Philippe Belleau (2019) qui à ce jour propose le travail le plus poussé sur la généalogie de François Duvalier. Si la plupart des auteurs semblent s'entendre pour dire que le président haïtien fut orphelin de mère, ils ne concèdent pas tous la thèse souvent amenée d'une famille Duvalier d'abord originaire de la Martinique (voire de la Guadeloupe). Une analyse archivistique aux Antilles a permis à Belleau (2019) de conclure que les Duvalier sont bien originaires d'Haïti et qu'il est fort probable que leur nom de famille ait été changé de « Lamy » à « Duvalier » vers la fin du XIXe siècle. Si comme le soutient Belleau (2019), les confusions et erreurs autour des noms et prénoms dans les baptistaires haïtiens sont fréquentes et que la pratique de tout bonnement adopter un nouveau nom de famille pour faire peau neuve n'est pas complètement étrangère dans cette Haïti du dernier siècle (alors que les naissances et les décès ne sont pas systématiquement déclarés), François Duvalier lui-même ne tentera jamais, malgré les accusations que certains prêtent à son adversaire Louis Déjoie pendant le scrutin de 1957 (comme quoi Duvalier n'était pas éligible à la présidence vu son origine paternelle étrangère), de mettre au clair son ascendance. Voir Jean-Philippe Belleau, « The Stranger-King of the Caribbean: François Duvalier, State Politics, and the Othering of Brutality », *The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology* 24, n° 4 (2019): 9-12, puis 21 et note 15.

<sup>80</sup> Le livre fut originalement publié en 1978, quelques années après la mort de François Duvalier. Cette première édition s'intéressa à la période comprise entre 1492 et 1971. Une version révisée par leur fils, Michael Heinl, apparaîtra en 2005.

<sup>81</sup> Robert Debs Heinl, Nancy Gordon Heinl, et Michael Heinl, *Written in Blood: The Story of the Haitian People, 1492-1995* (University Press of America, 2005), 539.

ne tentent pas de masquer leur mépris pour l'île caribéenne,<sup>82</sup> l'histoire d'Haïti est interprétée à la manière d'une suite d'événements violents où le pays est un théâtre grotesque mettant en scène des dirigeants inaptes, ignares et uniquement motivés par un appétit du pouvoir. C'est une tendance qu'on voit se répéter dans de nombreux ouvrages a priori intéressés à faire la lumière sur le régime duvaliériste.<sup>83</sup> Avec peut-être moins de dédain pour son sujet, l'historienne Elizabeth Abbott dans *Haiti: The Duvaliers & Their Legacy* (1988 ; 1991) dépeint aussi l'ancien président comme un psychopathe irrationnel.<sup>84</sup> C'est dans un cadre où la violence représente une propriété presque biologique des Haïtiens que les auteurs choisissent de comprendre la dictature duvaliériste. Le portrait de François Duvalier qui s'y dégage est celui d'un homme aux fins et aux idées incohérentes, poussé en grande partie par le culte du Vaudou et cherchant à détruire de manières aussi spectaculaires que sinistres ses ennemis politiques. Ce penchant pour le spectaculaire finit par occulter une certaine agentivité propre à Duvalier et freine une appréciation plus complète des subtilités de son régime.<sup>85</sup>

Si Duvalier avait bien un goût pour la mise en scène, Trouillot se garde bien d'accuser les auteurs de se livrer à une réflexion s'inscrivant uniquement dans l'extraordinaire et le macabre. À son avis, malgré le caractère qui peut sembler aveugle de la violence duvaliériste, il maintient que « *it was far from illogical [...] its logic layed priceceily in the fact that it seemed limitless.* »<sup>86</sup> Par conséquent, contrairement à Nicholls qui, s'appuyant sur une définition eurospécifique du totalitarisme, soutient que le terme ne capture pas réellement la réalité haïtienne,<sup>87</sup> ou même à l'historien Patrick Sylvain (2013) qui postule que le duvaliérisme représentait surtout un État basé

---

<sup>82</sup> Notons que malgré le manque de nuances et les nombreuses remarques mesquines au sujet d'Haïti et de ses habitants, le livre offre un témoignage de première main sur les événements ayant bouleversé l'île pendant la présidence de François Duvalier. En effet, l'auteur principal du manuscrit, Robert Debs Heintz, fut chef de la mission navale des États-Unis en Haïti de 1959 à 1963 au moment où il fut contraint de quitter Haïti sous la pression du président Duvalier. C'est un parti pris que Heintz assume dans le texte.

<sup>83</sup> Se démarquant de cette tendance, il faut toutefois signaler le livre de Gérard Pierre-Charles (1973), publié alors que le gouvernement duvaliériste est toujours au pouvoir. Si l'entreprise est importante et apporte plusieurs éléments d'éclaircissement inédits pour un auteur qui n'a pas l'avantage du recul face à son objet d'étude, les convictions politiques marxistes de Pierre-Charles s'affirment très fortement tout au long du texte. Voir Pierre-Charles, *Radiographie d'une dictature*.

<sup>84</sup> Elizabeth Abbott, *Haiti: The Duvaliers & Their Legacy* (New York : Touchstone, 1988).

<sup>85</sup> *Papa Doc & the Tontons Macoutes* de Bernard Diederich et Alvin Burt, qui semble avoir été écrit pour un grand public vu l'absence presque complète de notes de référence, est en proie à la même inclinaison d'accorder au pouvoir occulte du Vaudou une emprise presque totalisante sur Duvalier sans se prêter à un plus grand effort de contextualisation et de nuance. Voir Bernard Diederich et Alvin Victor Burt, *Papa Doc & the Tontons Macoutes*, 1<sup>re</sup> éd. (Princeton: Markus Wiener Publishers, 2005), notamment les chapitres 9 et 10.

<sup>86</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 169.

<sup>87</sup> David Nicholls, *From Dessalines to Duvalier*, 213.

sur le clientélisme et la redistribution du pouvoir,<sup>88</sup> Trouillot demeure résolu sur le trait totalitaire du duvaliérisme. Il insiste sur la manière dont le pouvoir duvaliériste pénétra toutes les sphères de la société haïtienne, des institutions publiques en passant par la sphère plus privée du domicile familial. Comme cela a été évoqué dans l'introduction de cette thèse, si la violence politique ne fut pas chose rare dans l'histoire d'Haïti et que le pays lui-même naquit d'une révolution sanglante,<sup>89</sup> Duvalier sut se démarquer par l'enthousiasme avec lequel il semblait prêt à user de cette violence et par la manière dont la violence étatique touchait toutes les couches de la société.<sup>90</sup> Trouillot note par ailleurs que : « *duvalierism distinguished itself by a new kind of state violence, one that systematically violated the codes governing the use of force by the state... the state no longer excused the victims of circumstances: all those who had died by definition had been wrong.* »<sup>91</sup> Les abus répétés envers les femmes semblent présenter un terrain fertile pour mieux saisir ce bris dans les pratiques gouvernant l'exercice de la violence politique auquel Trouillot fait référence.

### ***Consolidation du pouvoir: duvaliérisme et violence contre les femmes***

Le 5 janvier 1958, la militante féministe et journaliste Yvonne Hakim Rimpel reçut la visite d'hommes armés à son domicile de Rue Camille Léon.<sup>92</sup> Pendant les deux décennies qui précédèrent cet incident, Hakim Rimpel s'était distinguée pour son travail entrepris pour la défense des droits des femmes haïtienne. Elle était aussi membre active de La Ligue Féminine d'Action Sociale fondée en avril 1934, une organisation regroupant bon nombre de suffragettes haïtiennes issues de la classe moyenne urbaine.<sup>93</sup> Au lendemain de l'élection de François Duvalier, Hakim Rimpel jouissait d'une visibilité considérable. Elle avait toutefois commis plusieurs erreurs irréparables, dont celle d'avoir apporté son support à Louis Déjoie en 1957 et celle de continuer de s'opposer à Duvalier malgré son investiture. Les événements de la nuit du 5 janvier 1958, où tout laisse croire qu'elle fut ciblée par la foudre duvaliériste, restent difficiles à déceler. D'une part, Hakim Rimpel déclara publiquement dans un article publié dans le *Nouvelliste* (quotidien haïtien

---

<sup>88</sup> Patrick Sylvain, « The Macoutization of Haitian Politics », dans *Politics and Power in Haiti*, éd. par Kate Quinn et Paul K Sutton (New York: Palgrave Macmillan, 2013), 77. Sylvain fait entre autres référence aux Tontons Macoutes qui, à son avis, malgré une loyauté publique incontestée à Duvalier, prirent fréquemment des initiatives indépendantes.

<sup>89</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 166.

<sup>90</sup> *Ibid.*, 153.

<sup>91</sup> *Ibid.*, 166. Accent présent dans la citation originale.

<sup>92</sup> Clorinde Zéphir, « Dictator Duvalier Orders the Torture of Journalist Yvonne Hakime Rimpel », dans *Haitian Women between Repression and Democracy* (Port-au-Prince: Enfofanm Editions, 1995), 20.

<sup>93</sup> *Ibid.*, 16.

d'envergure) qu'elle ne fut jamais la victime d'actes de violence orchestrés par le président élu. Toutefois, elle ne tenta pas d'expliquer pourquoi elle fut admise à l'hôpital dans un état critique durant les jours suivants l'épisode du 5 janvier et pourquoi elle dut être hospitalisée. Pourtant, en se basant sur des journaux d'époques et des témoignages, plusieurs historiens s'entendent pour dire que vers 11 heures 30 ce soir de janvier 1958, neuf hommes armés prétendant être membres de la police forcèrent leur entrée dans le domicile de la journaliste. Toujours en habit de nuit, elle fut séparée de ses filles<sup>94</sup> avant d'être amenée dans un lieu non déterminé où elle aurait été violée.<sup>95</sup> Il est aussi possible d'établir que son séjour à l'hôpital s'étendit sur une période de deux mois.<sup>96</sup>

Alors que l'utilisation du viol comme arme politique est depuis courante en Haïti,<sup>97</sup> l'atteinte contre Hakim Rimpel défia, à l'époque en tout cas, le domaine du concevable.<sup>98</sup> Elle suscita de vives réactions dans la presse avant d'être oublié.<sup>99</sup> Donette Francis (2005) souligne comment les femmes qui affichaient leur engagement dans des causes féministes ou encore qui osaient publiquement critiquer le régime (une position conduisant souvent à l'autre),<sup>100</sup> étaient perçues comme « subversives, antipatriotiques et non naturelles. »<sup>101</sup> D'un coup, elles passèrent de

---

<sup>94</sup> Après que celles-ci aient été battues à plusieurs reprises.

<sup>95</sup> Ibid., 21.

<sup>96</sup> Grace Louise Sanders, « La Voix Des Femmes: Haitian Women's Rights, National Politics and Black Activism in Port-Au-Prince and Montreal, 1934-1986 » (Ann Arbor, University of Michigan, 2013), 166.

<sup>97</sup> Nous pensons notamment ici aux nombreux crimes à caractères sexuels perpétrés contre les femmes pendant l'époque de Raoul Cédras (1991-1994). Voir Terry Rey, « Junta, Rape, and Religion in Haiti, 1993-1994 », *Journal of Feminist Studies in Religion* 15, n° 2 (1999): 73-100.

<sup>98</sup> Il ne s'agit pas ici de prétendre que les femmes haïtiennes n'avaient pas été victimes de crimes violents ou politiques avant 1957. Il est plutôt question d'insister sur le fait que ces crimes prirent pendant les vingt-neuf ans de dictature un caractère particulièrement sexuel dans le but de terroriser, d'humilier et de contraindre au silence.

<sup>99</sup> Dans les jours qui suivirent l'incident, le quotidien *Le Matin* critiqua vivement l'attaque et demanda la tenue d'une enquête qui, bien entendu, ne put rien conclure puisqu'Yvonne Hakim Rimpel refusa de prendre position. Aucune accusation criminelle ne fut portée contre le groupe d'hommes. Voir Zéphir, « Dictator Duvalier orders the torture of journalist Yvonne Hakim Rimpel », 21.

<sup>100</sup> L'histoire d'Élizabeth Philibert devenue publique en 2009, entre autres, grâce au projet Histoires de vie Montréal, évoque le prix réel et le danger de l'action publique pour les femmes. Philibert, femme militante engagée contre le gouvernement duvaliériste et ayant pris les armes, fut capturée en mai 1969 avec son compagnon et père de l'enfant qu'elle attend. Ce dernier ne survécut pas à l'arrestation musclée. Sa grossesse apparente ne put épargner Philibert qui fut arrêtée, battue et envoyée en prison. Désignée communiste – sans doute l'offense la plus outrageuse à l'heure où l'État duvaliériste s'improvise anti-castriste – elle n'eut pas droit aux mêmes soins de santé que les autres femmes dans la prison, aussi modestes fussent-ils, et dut accoucher sans anesthésie. Elle souffrit alors d'infections. Il faut noter que malgré les descriptions fracassantes d'actes de violence et de cruauté, Élizabeth Philibert ne mentionne jamais l'idée du viol. Voir Entrevue avec Élizabeth Philibert, Histoires de vie Montréal, Groupe de travail Haïti, Centre d'histoire orale et de récits numérisés de l'Université Concordia, Montréal 20 avril 2009. Aussi, toujours sur le témoignage de cette militante, Steven High, *Oral History at the Crossroads: Sharing Life Stories of Survival and Displacement* (Vancouver: University of British Columbia Press, 2015), 52. \*Notons aussi que selon l'entente conclue entre le CHORN et la participante, cette entrevue est publique et aucun pseudonyme ne fut utilisé.

<sup>101</sup> Donette A. Francis, « “Silences Too Horrific to Disturb”: Writing Sexual Histories in Edwidge Danticat's “Breath, Eyes, Memory” », *Research in African Literatures* 35, n° 2 (2004): 78.

l'appellation de sujets « politiquement innocents » à celle de « ennemis de l'État. »<sup>102</sup> Par son action politique et sa réfutation du duvaliérisme, Yvonne Hakim Rimpel s'était rendue « visible » à l'État et était donc une proie acceptable pour la condamnation.

La prise de position politique telle que détaillée dans le cas d'Yvonne Hakim Rimpel n'était pourtant pas l'unique avenue qui conduisait aux représailles des agents de l'État. Les femmes apparentées à des opposants politiques (réels ou imaginés) étaient elles aussi fréquemment les cibles de violences sexuelles.<sup>103</sup> Comme Francis, Trouillot maintient que la violence duvaliériste détruisit une conceptualisation de différenciation des genres qui existaient jadis.<sup>104</sup> Avant 1957, par leur vertu de filles, d'épouses et de mère, les femmes auraient bénéficié, aux dires de l'auteur, d'une certaine immunité devant la violence de l'État.<sup>105</sup> Il faut souligner que cette « différenciation » dont Trouillot fait état fut largement basée sur l'exclusion politique des femmes et dénote le caractère patriarcal de la société haïtienne. Puisqu'elles n'étaient pas systématiquement perçues comme des actrices politiques, les excès de la violence d'État ne les considéraient pas pour autant. C'est leur « passivité » politique conférée par leur condition de femmes qui était à la base de cette « protection. » La critique littéraire et sociologue haïtienne Myriam J.A. Chancy (2004) parle d'ailleurs de « l'invisibilité » à travers l'histoire, des femmes haïtiennes comme groupe social.<sup>106</sup> Là encore, le gouvernement duvaliériste se montre « révolutionnaire » dans son ambition pour transgresser la politique traditionnelle.

Dans son article « Gender and Politics in Contemporary Haiti: The Duvalierist State, Transnationalism, and the Emergence of a New Feminism (1980-1990) », l'historienne et féministe engagée Carole Charles (1995) propose d'ailleurs l'argument provocateur que c'est précisément à travers cette violence extrême que les hommes et les femmes furent pour la première fois dans l'histoire nationale du pays des sujets politiques égaux.<sup>107</sup> Charles, qui s'intéresse principalement à la manière dont la répression exercée à l'endroit des femmes haïtiennes pendant les vingt-neuf ans de dictature fut la source d'une action catalysante pour l'avènement d'un nouveau mouvement

---

<sup>102</sup> Ibid., 81.

<sup>103</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 167.

<sup>104</sup> Ibid.

<sup>105</sup> Ibid.

<sup>106</sup> Myriam J. A. Chancy, « “No Giraffes in Haiti”: Haitian Women and State Terror », dans *Ecrire en pays assiégé – Haïti – Writing under Siege*, éd. par Marie-Agnès Sourieau et Kathleen M Balutansky (New York: Rodopi, 2004), 306.

<sup>107</sup> Carole Charles, « Gender and Politics in Contemporary Haiti: The Duvalierist State, Transnationalism, and the Emergence of a New Feminism (1980-1990) », *Feminist Studies* 21, n° 1 (1995): 147.

féministe dans les années 1980, renvoie cette logique plus loin et affirme avec ironie que, sous Duvalier, « *women began to be detained, tortured, exiled, raped, and executed. Ironically, state violence created, for the first time, gender equality.* »<sup>108</sup>

L'anthropologue Erica Caple James (2010) reste néanmoins perplexe. Sans toutefois discréditer Charles (1995), elle propose plutôt de comprendre cette forme de violence contre les femmes non pas comme un marqueur d'égalité, mais bien comme un mécanisme employé par l'État pour maintenir une pensée conventionnelle du genre.<sup>109</sup> L'action politique étant traditionnellement réservée aux hommes,<sup>110</sup> Hakim Rimpel et d'autres, en s'opposant si publiquement à Duvalier, avaient remis en cause les principes qui régissaient les comportements sociaux réservés aux sexes respectifs. Ainsi, pour James, il serait trompeur d'imaginer la violence contre les femmes telle que l'aboutissement d'une nouvelle forme d'égalité.<sup>111</sup> À son sens, il est plutôt question de maintenir un système qui asservit les femmes et qui se donne les moyens de sévir rudement contre celles qui tenteraient d'exister en dehors des limites définies par l'État. S'il apparaît évident que certaines femmes furent victimes pour avoir commis l'unique faute *d'être là*, de vivre, d'exister, et de se trouver sur le passage d'un Macoute,<sup>112</sup> en prenant un rôle politique, les femmes remirent en question l'équilibre d'un régime basé sur un idéal d'hyper masculinité. James suggère d'ailleurs de voir dans ces formes de violences genrées une « *reflection of male anxieties about a perceived breakdown in the social order, one that destabilized the traditional balance of power between women and men.* »<sup>113</sup> Des disputes entre (et au sein) des fractions marxistes et noiristes en passant par la mise en place d'associations féminines telles que La Ligue Féminine d'Action Sociale, sans compter le suffrage universel gagné en 1950 qui devait non seulement permettre aux hommes issus des milieux populaires de voter aux élections nationales, mais accorder ce même droit aux femmes à partir de janvier 1957, la société haïtienne avait certes changé depuis le départ des Américains en 1934. Duvalier proposait (du moins, dans sa rhétorique), un État fort, noir, mâle et basé sur une allégeance suprême au président. La bonne manœuvre de la vision épousée par Duvalier exigeait, il faut croire, cette attitude envers les femmes.

---

<sup>108</sup> Ibid., 140.

<sup>109</sup> Erica Caple James, *Democratic Insecurities: Violence, Trauma, and Intervention in Haiti* (Berkeley: University of California Press, 2010), 63.

<sup>110</sup> Ibid., 64.

<sup>111</sup> Ibid.

<sup>112</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 168.

<sup>113</sup> James, *Democratic insecurities*, 64.

***Pouvoir et neutralisation : Les restructurations de l'armée et la création des forces Macoutes, 1957-1962***

L'attaque contre Yvonne Hakim Rimpel représente plus qu'un exemple de la manière dont le corps des femmes devint un terrain politique contesté qui pouvait être enfreint par l'État à tout moment. Il permet également de réfléchir à de nombreux changements introduits par Duvalier pour repenser la relation entre l'État, le pouvoir militaire et la société civile. Comme invoqué plus tôt, le maintien de la stabilité du duvaliérisme reposait sur un système complexe de neutralisation (ou « domestication systématique » comme décrite par Laënnec Hurbon [1979])<sup>114</sup> des risques potentiels et d'une certaine redistribution du pouvoir. En plus d'une bataille acharnée avec le Saint-Siège entre 1957 et 1966 pour la nomination d'un clergé indigène (du fait, plus étroitement sous contrôle duvaliériste)<sup>115</sup> et de nombreuses activités pour l'écrasement complet de l'opposition de gauche, l'attention de Duvalier se tourna rapidement sur le secteur militaire. Si, à l'instar d'une compréhension gramscienne du pouvoir hégémonique, celui-ci dépend d'un calcul entre la coercition et le consentement,<sup>116</sup> les restructurations de l'armée haïtienne et la création des Volontaires de la Sécurité Nationale pendant les premières années de son mandat démontrèrent le jeu politique d'appoint mis en œuvre par François Duvalier.

Trois jours à peine après son inauguration, Duvalier établit un nouveau décret qui devait non seulement lui accorder le droit exclusif de choisir le Chef d'État-Major des armées, mais également de fixer ses fonctions à six ans de manière à ce que son expiration soit conjointe à celle du mandat du président de la République.<sup>117</sup> Un peu moins d'un an plus tard en août 1958, Duvalier réitéra ce décret, cette fois-ci en rendant le président le réel chef de l'armée désormais rebaptisée Forces Armées d'Haïti (FAD'H).<sup>118</sup> En décembre de la même année, il procéda à de nombreux renvois du personnel militaire afin de confier les postes vacants à des hommes susceptibles d'entretenir des allégeances pour le président.<sup>119</sup> Ces mesures devaient servir à amener

---

<sup>114</sup> Laënnec Hurbon, *Culture et dictature en Haïti : L'imaginaire sous contrôle* (Paris, Les Éditions L'Harmattan, 1979), 86.

<sup>115</sup> Voir à ce sujet Wien Weibert Arthus, « De l'affrontement à la réconciliation », *Histoire, monde et cultures religieuses* n° 29, n° 1 (7 janvier 2015): 61-82.

<sup>116</sup> Voir, au sujet de l'hégémonie, l'œuvre classique d'Antonio Gramsci, Quintin Hoare et Geoffrey Nowell-Smith, *Selections from the prison notebooks of Antonio Gramsci*, (New York, International Publishers, 1971).

<sup>117</sup> Michel S. Laguerre, *Military and Society in Haiti* (Knoxville: University of Tennessee Press, 1993), 107.

<sup>118</sup> *Ibid.*

<sup>119</sup> *Ibid.*, 108.



les forces militaires sous un contrôle plus direct par le Palais National. L'objectif de cette « duvaliérisation » visait également à réduire les chances que les membres des Forces Armées d'Haïti puissent développer dans leur sein un mouvement autonome capable de provoquer la chute du nouveau président.

Un nouveau décret en janvier 1959 réorganisa davantage les FAD'H de sorte que l'autorité du Chef d'État-Major des armées était encore une fois remise en question.<sup>120</sup> Selon Michel S. Laguerre qui s'est longuement penché sur la question du pouvoir militaire en Haïti, entre autres dans son livre *Military and Society in Haiti* (1993), l'intérêt défendu par le président était bien de diviser pour mieux conduire.<sup>121</sup> En décembre de la même année, Duvalier inaugura sa garde privée pour le Palais National.<sup>122</sup> La relation claire qui devait exister entre cette garde présidentielle privée et l'armée ne fut jamais élaborée clairement, sauf peut-être que celles-ci existaient, particulièrement la seconde, pour répondre au président.

En 1961, toujours insatisfait devant ces nombreux changements menés aux FAD'H, Duvalier pris la décision d'en finir avec l'académie militaire.<sup>123</sup> Ainsi, cette institution dont l'établissement précédait l'inauguration du président devint la source d'un malaise tant elle comptait des hommes dans ses rangs qui n'étaient pas des duvaliéristes et qui partageaient plus d'affinité avec les autres membres de l'académie qu'avec Duvalier. Bien conscient de la place que les militaires avaient occupée dans l'histoire récente d'Haïti (des coups contre Estimé et Magloire en passant par son élection en 1957), ce choix s'explique en partie par un calcul politique réfléchi.<sup>124</sup>

La neutralisation de l'armée comme acteur politique indépendant s'opéra cependant à travers la création conjointe des Tontons Macoutes et des Volontaires de la Sécurité Nationale (VSN). L'origine précise, voire même la distinction entre Macoutes et VSN, demeure difficile à

---

<sup>120</sup> Ibid., 109-110.

<sup>121</sup> Ibid., 109.

<sup>122</sup> Ibid., 111.

<sup>123</sup> Ibid. Notons toutefois que malgré sa perte de prestige, l'Académie militaire fut rouverte en 1971 par Jean-Claude Duvalier. Celui-ci instituera en 1973 le « Corps des Léopards », un autre organisme parallèle à l'armée. Ces nouvelles mesures devaient permettre à son gouvernement de se démarquer quelque peu de celui-ci de son prédécesseur. Voir aussi, Gérard Barthélemy, *La république haïtienne : état des lieux et perspectives* (Paris: Karthala, 1993), 175. Voir également l'article de Franklin Midy, « L'armée dans les sociétés dépendantes : Haïti », *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 6-7 avril-septembre (1972): 31-51.

<sup>124</sup> Ibid., 111-112.

établir. Selon Laguerre (1993), l'avènement des deux forces s'étend sur plusieurs années et eut une évolution peu linéaire.<sup>125</sup> Dès l'élection de 1957, François Duvalier s'entoura d'hommes forts ayant pour mission d'intimider ses adversaires politiques.<sup>126</sup> Ces « *cagouleurs*, comme ils furent fréquemment appelés, œuvrèrent au nom du candidat puis du président élu en exerçant leurs fonctions en dehors du corps militaire ou même de la police traditionnelle. Entre 1957 et 1958, ils continuèrent leurs activités malgré l'ignorance apparente de l'État quant à leur existence. (Ce sont d'ailleurs des *cagouleurs* qui attaquèrent Yvonne Hakim Rimpel pour son insolence envers le président.) Pour Trouillot, il s'agit surtout d'une « *band of goons and thugs* » agissant comme une police secrète.<sup>127</sup> Après plusieurs tentatives de coups contre Duvalier pendant la clôture des années 1950, le président convint de l'importance de la création d'une milice civile et indépendante pour, à première vue, offrir un soutien à l'armée en cas d'invasion.<sup>128</sup> Les intentions réelles du président qui étaient en partie d'élargir la base de son support et d'établir une structure parallèle à l'armée furent difficiles à dissimuler. En 1962, Duvalier décida de « formaliser » l'institution des *cagouleurs*, désormais plus fréquemment appelée Tontons Macoutes par la population,<sup>129</sup> avec la création des Volontaires de la Sécurité Nationale.

Contrairement à ce qui semble s'être imposé dans l'imagination populaire où Macoutes et VSN sont synonymes, Trouillot rapporte que tous les Macoutes n'étaient pas des VSN.<sup>130</sup> Selon l'auteur, il faut situer la différence entre les deux offices à travers l'exercice de leurs fonctions plus précises. Les Macoutes étaient avant tout un groupe pour le moins privilégié d'individus travaillant au sein de la police secrète duvaliériste. Ils étaient habituellement responsables des arrestations et de la torture.<sup>131</sup> Les VSN, pour leur part, étaient des miliciens. Selon Trouillot, si quelques Macoutes étaient bien des miliciens, beaucoup auraient dédaigné cette association avec une entité regroupant sa base dans les éléments plus populaires de la société haïtienne.<sup>132</sup> En effet, et avec une touche d'ironie qu'il faut souligner, pour plusieurs, l'appartenance aux VSN fut la première

---

<sup>125</sup> Ibid., 114.

<sup>126</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 190.

<sup>127</sup> Ibid.

<sup>128</sup> Laguerre, *The Military and Society in Haiti*, 114.

<sup>129</sup> Bien que l'on prête différentes origines au terme, dans l'imaginaire haïtien, le Tonton Macoute, s'inspirant du folklore populaire, vient surtout signifier une figure mystique et malveillante. Voir Simone A. James Alexander, « Mothering the Nation: Women's Bodies as Nationalist Trope in Edwidge Danticat's "Breath, Eyes, Memory" », *African American Review* 44, n° 3 (2011): 387.

<sup>130</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 190.

<sup>131</sup> Ibid.

<sup>132</sup> Ibid.

expression de leur existence politique. Elle permit à des individus d'origine plus humble et donc traditionnellement éloignée des décisions importantes prises à Port-au-Prince de cultiver un certain pouvoir au niveau local tant que celui-ci fut admis en référence à Duvalier.<sup>133</sup>

Toujours selon Trouillot, Duvalier n'aurait pas pris la peine de chercher activement à distinguer les Macoutes des VSN tant la confusion était utile à plusieurs égards.<sup>134</sup> D'une part, elle permit de créer l'illusion (ou de renforcer la réalité) d'un pouvoir duvaliériste répandu, accepté et infini.<sup>135</sup> D'autre part, puisqu'il était impossible de dire avec certitude qui était et n'était pas membre de la police secrète, un climat de peur et de méfiance perpétuelle encourageait la déférence envers le régime. Cette confusion était donc à la base même de l'hégémonie duvaliériste. L'existence des deux entités et plus particulièrement celle des Macoutes participa grandement à la délégitimation de l'armée traditionnelle.<sup>136</sup> À la mort du docteur François Duvalier en 1971, ils étaient jusqu'à 10 000 membres puis 36 000 à la chute de Jean-Claude Duvalier en 1986.<sup>137</sup>

### ***Une dictature de Guerre froide : La politique étrangère de François Duvalier, 1957-1971***

Notre exposé s'est jusqu'ici intéressé au duvaliérisme dans un cadre national. Il a considéré son avènement dans une perspective historique qui retrace ces racines dans le long vingtième siècle haïtien. Il a aussi fait état de la manière dont certains changements dans la manière de concevoir la relation entre État et nation ont permis à Duvalier de gouverner sans aucune atteinte sérieuse à son autorité pendant près de quinze ans et ainsi de passer le pouvoir à son fils suivant son décès. Il importe maintenant d'ouvrir notre réflexion au contexte international de la Guerre froide afin de comprendre comment Duvalier usa du conflit pour mener à bien ses politiques domestiques.

---

<sup>133</sup> Ibid., 191.

<sup>134</sup> Ibid., 190-191.

<sup>135</sup> Ibid.

<sup>136</sup> À ce jour, nos recherches semblent suggérer que Trouillot (1990) est sans doute l'un des rares chercheurs à marquer ainsi cette distinction entre les Macoutes et les VSN. Dans les explorations de Marvin Chochotte (2019) qui s'est plus récemment intéressé à ce phénomène et dont le travail de terrain l'a conduit en Haïti où il s'est entretenu avec divers paysans qui affirment avoir été des Macoutes/miliciens pendant le régime dictatorial (dans le but affirmé de protéger leurs familles), cette différenciation n'existe pas. Voir Chochotte, Marvin. « Making Peasants Chèf: The Tonton Makout Militia and the Moral Politics of Terror in the Haitian Countryside during the Dictatorship of François Duvalier, 1957–1971 ». *Comparative Studies in Society and History* 61, n° 4 (octobre 2019): 925-53.

<sup>137</sup> Patrick Sylvain, « The Macoutization of Haitian Politics », 82. Ces chiffres peuvent être trompeurs dans la mesure où il est difficile d'admettre avec certitude si, comme Trouillot, Sylvain accepte la différenciation entre Macoutes et VSN. Dans un cas comme dans l'autre, ces figures illustrent tout de même l'importance du secteur paramilitaire pendant l'époque Duvalier.

Alors que divers mouvements armés saisissaient la région, Duvalier apparaissait aux yeux du monde et surtout à ceux de Washington comme un homme confiant et à lui seul capable de contenir tous les soulèvements pouvant remettre en question la sécurité nationale d'Haïti et de ce fait celle du bassin des Caraïbes.<sup>138</sup> Duvalier fut un politicien de son temps et prit au sérieux le bénéfice que pouvait lui apporter la menace communiste.

Haïti présente un cas particulier dans la littérature latino-américaine. Si l'on accepte le pays dans sa conjoncture révolutionnaire de 1791 à 1804 comme partie intégrante des mouvements postcoloniaux du début du XIXe siècle, la république caribéenne semble perdre de son intérêt pour plusieurs spécialistes de la région après cette période. Ainsi, parler de la « Guerre froide en Haïti » implique de se confronter à la marginalisation du pays dans cette contingence et à la pauvreté relative des études à ce sujet. Le constat est simple : très peu d'ouvrages sur le conflit de la Guerre froide dans la région considèrent (voire même mentionnent) le pays. Pourtant, une analyse moins soucieuse de voir en Haïti une « exception » en Amérique latine et plus portée sur les changements politiques et sociaux des années 1940 à 1980 démontre qu'Haïti suit une trajectoire pour le moins similaire à celles des autres États de la région. Sans offrir une analyse détaillée de cette période, il convient ici de relever certaines particularités qui permettraient de replacer le pays dans l'expérience latino-américaine. Cette attention pour la Guerre froide est également nécessaire puisqu'elle permet en partie de saisir l'important activisme anti-Duvalier depuis la diaspora québécoise dans les années 1960 et 1970. Dans les prochaines lignes, nous nous intéresserons particulièrement aux relations entre Haïti et les États-Unis pendant la présidence de François Duvalier et de ce fait, à la politique étrangère façonnée par le chef d'État haïtien.

Les analyses sur la Guerre froide en Amérique latine considèrent généralement le sujet selon deux axes : soit à travers les relations façonnées entre Washington et un pays distinct de la région, ou encore par l'entremise des nombreux conflits civils qui découlent du nouvel alignement mondial. Depuis quelques années, les historiens compliquent cette manière d'appréhender la discussion. Notons au passage, *In from the cold : Latin America's new encounter with the Cold War* (2008) édité par Gilbert M. Joseph et Daniela Spenser, mais aussi *A century of revolution : insurgent and counterinsurgent violence during Latin America's long Cold War* (2010) édité par

---

<sup>138</sup> Paul Christopher Johnson, « Secretism and the Apotheosis of Duvalier », *Journal of the American Academy of Religion* 74, n° 2 (1 juin 2006): 13.

Greg Grandin et Gilbert Joseph où, en plus de compliquer le savoir traditionnel sur cette période, les auteurs s'intéressent aux relations inter-Amérique en posant davantage leur regard sur les différentes dynamiques entre États latino-américains et moins sur leur rapport avec les États-Unis.<sup>139</sup> À travers son recueil de travaux qui semble en partie découler de sa thèse de doctorat défendue en 2011, l'historien (devenu diplomate) haïtien Weibert Arthus contribue à ce changement en renversant la tendance usuellement employée pour comprendre l'Amérique latine pendant la Guerre froide.<sup>140</sup> En plus de réfléchir sérieusement aux échanges entre Haïti et d'autres pays des Caraïbes (particulièrement la République dominicaine de Rafael Trujillo et Cuba sous Fidel Castro), Arthus discute de la politique étrangère telle qu'envisagée *par Haïti* et non pas seulement *en réaction* à d'autres puissances telles que les États-Unis. Si le résultat de l'analyse vu d'un prisme comme de l'autre demeure similaire quant à l'historicité des événements, cette nuance apportée par Arthus, qui, comme nous l'avons dit, s'inscrit dans une tendance historiographique plus ample, permet d'accorder au régime duvaliériste une plus grande agentivité par rapport au choix fait par le président.

La question de couleur ne perdit pas subitement en élan à partir de 1957. Dans ses relations forgées avec des pays étrangers, Arthus (2011) souligne que Duvalier voulut, notamment dans le contexte de décolonisation des années 1960, accorder son support (moral) à l'indépendance de divers pays africains.<sup>141</sup> Le président-ethnologue qui, à partir du milieu de la décennie, publiait ses *Œuvres Essentiels*,<sup>142</sup> rappelait fièrement son intérêt marqué pour toutes les questions touchant les peuples d'ascendance africaine. Dans cet élan, en 1966, Haïti reçut la visite de l'empereur Haïlé Sélassié Ier d'Éthiopie, emblème du panafricanisme mondial. En 1968, pour marquer la mort tragique du révérend et activiste noir américain Martin Luther King récemment assassiné, on

---

<sup>139</sup> Voir Gilbert M. Joseph et Daniela Spenser, *In from the Cold: Latin America's New Encounter with the Cold War*, American Encounters/Global Interactions (Durham: Duke University Press, 2008) et Greg Grandin et Gilbert M. Joseph, *A Century of Revolution: Insurgent and Counterinsurgent Violence During Latin America's Long Cold War* (Durham: Duke University Press, 2010).

<sup>140</sup> Devenu ambassadeur d'Haïti au Canada en octobre 2020, l'ancien historien diplômé de la Sorbonne a, à l'heure actuelle, un avenir incertain, surtout depuis le 7 juillet 2021 après l'assassinat du président haïtien Jovenel Moïse. Au sujet de ses fonctions diplomatiques, voir « Biographie de l'ambassadeur Wien Weibert Arthus », *Ambassade de la République d'Haïti - Ottawa, Canada* (blog). Page consultée le 23 août 2022. <https://ambassade-haiti.ca/biographie/>.

<sup>141</sup> Voir notamment le chapitre 14 de Wien Weibert Arthus, « Les relations internationales d'Haïti 1957-1971 : la politique étrangère de François Duvalier », Paris, Pantheon-Sorbonne, 2011, 263-289.

<sup>142</sup> Imprimé en quatre tomes aux Presses nationales d'Haïti à partir de 1966, ces manuscrits regroupent des articles scientifiques, des textes d'opinion et des discours. Au-delà de la propagande et du désir d'offrir une justification historique pour le duvaliérisme, il est possible de lire ici l'intérêt que le président haïtien portait à être vu comme un penseur prolifique. Nous nous consacrerons à l'exercice d'analyser ces textes dans le prochain chapitre.

s'empressa de faire paraître aux Presses nationales d'Haïti un manuscrit à son églogue,<sup>143</sup> en plus de proclamer quatre jours de deuil national.<sup>144</sup> En dehors de ces quelques gestes symboliques qui devaient finalement servir à donner au président haïtien une assurance de défendre un idéal noiriste, la politique étrangère haïtienne, il faut le rappeler, était largement tournée vers l'Amérique et notamment vers les États-Unis.

Malgré l'adhérence publique au noirisme et la posture nationaliste du gouvernement,<sup>145</sup> François Duvalier saisit très tôt qu'au-delà de son objectif de neutralisation des secteurs susceptibles de renverser son régime, il était nécessaire de convoiter l'appui de Washington.<sup>146</sup> La Guerre froide et le prétexte de mener une bataille à des opposants communistes furent au cœur des rééditions faites par le président à ses homologues américains.

La présidence de François Duvalier correspond à celle de quatre chefs d'États américains, soit Dwight Eisenhower (1953-1961), John F. Kennedy (1961-1963), Lyndon B. Johnson (1963-1969) et Richard Nixon (1969-1974). Les politiques de chaque président vis-à-vis d'Haïti n'étaient pas congénères et représentaient le calcul d'un jeu politique complexe, particulièrement pendant l'administration du président Kennedy. Pour Duvalier, l'objectif était d'abord de garantir un soutien financier américain en effectuant le moins de concessions possibles.

Si la relation entre Duvalier et les États-Unis débuta réellement pendant l'administration d'Eisenhower,<sup>147</sup> c'est sous Kennedy qu'une politique plus complète à l'égard d'Haïti est établie. L'Alliance pour le Progrès, un programme d'aide d'envergure dans les domaines de l'infrastructure, de l'éducation et de la santé érigé par les États-Unis,<sup>148</sup> marqua le début d'une nouvelle ère pour la région. Malgré son échec et la marginalisation évidente d'Haïti dans cette politique, ces principes régissent dans une mesure notable la manière dont les rapports entre les

---

<sup>143</sup> François Duvalier, *Hommage au martyr de la non-violence, le révérend D. Martin Luther King, Jr* (Port-au-Prince: Presses nationales d'Haïti, 1968).

<sup>144</sup> Nicholls, *From Dessalines to Duvalier*, 235.

<sup>145</sup> Wien Weibert Arthus, « L'aide internationale peut ne pas marcher : évaluation des relations américano-haïtiennes au regard de l'Alliance pour le Progrès (1961-1963) », *Journal of Haitian Studies* 17, n° 1 (2011): 157.

<sup>146</sup> Wien Weibert Arthus, « Les relations internationales d'Haïti de 1957 à 1971 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* 1, n° 35 (2012): 158.

<sup>147</sup> Notons que dès 1959, Duvalier proposa au président américain Eisenhower une base militaire sous le sol haïtien aux États-Unis. Le lieu choisi, soit le Môle Saint-Nicolas, offrait une position stratégique et était situé non loin des côtes cubaines. Bien que Washington refusât l'offre, Duvalier annonça très clairement son intention d'aligner son pays dans la mire des États-Unis. Voir Arthus, « Les relations internationales d'Haïti 1957-1971 », 163.

<sup>148</sup> Arthus, « L'aide internationale peut ne pas marcher », 136.

États-Unis et la république furent entamés. Tandis qu'Eisenhower avait toléré le régime de plus en plus autoritaire de François Duvalier vu l'instabilité politique chronique du pays et une certaine incrédulité face aux possibilités de démocratisation,<sup>149</sup> Kennedy se montra plus ferme dès les premiers jours de son administration. Bien qu'envisagée comme une entente entre gouvernement du « monde libre » et pour contrecarrer le communisme international, l'Alliance pour le Progrès promulguait tout de même un respect de certains principes démocratiques. Haïti ne représentait certainement pas un intérêt commercial et financier d'envergure pour les États-Unis. Toutefois, pour des raisons géopolitiques,<sup>150</sup> et surtout pour permettre une meilleure exclusion du gouvernement castriste à proximité dangereuse d'Haïti, le pays était bien sûr dans la mire du président démocrate, chose que Duvalier saisit très tôt.

La possibilité d'écarter Cuba de l'Organisation des États américains (OÉA) fut une occasion importante pour le gouvernement haïtien d'échanger son appui politique contre une aide financière de Washington. L'aide étrangère américaine dont Haïti dépendait pour le fonctionnement quotidien de la république fut réduite au lendemain de l'élection de Kennedy. Plusieurs conseillers du nouveau président américain, dont le secrétaire d'État Dean Rusk, déplorèrent le terrorisme d'État qui marquait de plus en plus la gouvernance de François Duvalier.<sup>151</sup> Ils ne furent pourtant pas convaincus à la veille de nouvel entretien de l'OÉA de la pertinence de rompre leurs relations diplomatiques avec Duvalier. Pour sa part, le chef d'État haïtien convia le diplomate polonais Aleksander Bekier à une rencontre publicisée afin de discuter de l'éventualité où Haïti pourrait bénéficier d'une aide au développement des pays issus du Pacte de Varsovie.<sup>152</sup> Il semble difficile d'établir si le bloc soviétique eut un intérêt réel pour l'île caribéenne. Malgré l'existence d'une gauche haïtienne, celle-ci était particulièrement divisée depuis les années 1940 et rendue illégale à plusieurs reprises sous les administrations de Dumarsais Estimé, de Paul Eugène Magloire et de Duvalier.<sup>153</sup> De plus, si l'on note que l'entourage de Duvalier comporta certains communistes

---

<sup>149</sup> Brenda Gayle Plummer, *Haiti and the United States: The Psychological Moment* (Athens: University of Georgia Press, 2003), 181-182.

<sup>150</sup> Wien Weibert Arthus, « The Challenge of Democratizing the Caribbean during the Cold War: Kennedy Facing the Duvalier Dilemma », *Diplomatic History*, 27 février 2014, 3.

<sup>151</sup> Plummer, *Haiti and the United States*, 184.

<sup>152</sup> Arthus, « The Challenge of Democratizing the Caribbean during the Cold War », 8.

<sup>153</sup> En effet, Trouillot (1990) note un précédent juridique créé par Estimé en 1948 avec la promulgation d'une loi anticommuniste que Duvalier réinitialisa en 1969. (Voir Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 203.) Pour sa part, Magloire choisit, en avril 1952, de signer un accord d'aide mutuelle et de collaboration dans la lutte contre le communisme avec son homologue dominicain Rafael Trujillo. (Voir Arthus, « Les relations internationales d'Haïti 1957-1971 : la politique étrangère de François Duvalier », 44.)

notoires dans ses premiers jours,<sup>154</sup> le président afficha fréquemment son dédain pour l'idéologie jugée inapte pour Haïti.<sup>155</sup> Ce coup de théâtre avec un diplomate polonais s'inscrit tout de même dans une stratégie qui visait à démontrer aux États-Unis que l'appui haïtien n'était pas inconditionnel et qu'il dépendait d'une coopération mutuelle.

Plus de travaux d'appoints sur la Guerre froide en Haïti permettront peut-être un jour de mieux déceler pourquoi divers chefs d'États américains pendant cette période ont agréé à un tel chantage. Rien ne laisse supposer qu'une réelle menace communiste planait sur Haïti. Cependant, les historiens Wien Weibert Arthus et Brenda Gayle Plummer (1992) semblent tous deux convaincus que pour des raisons stratégiques, dans l'attente (ou de moins l'espoir) d'un coup contre Duvalier, un maintien des relations entre les deux plus vieilles républiques de l'Amérique était nécessaire.<sup>156</sup> Cuba fut finalement expulsée de l'OÉA en janvier 1962 à la conférence de Punta del Este tenu dans l'Uruguay, Haïti ayant joué sa part dans le pari.<sup>157</sup> En avril 1962, les États-Unis annoncèrent le déploiement de 7,2 millions de dollars en aide économique et technique à Haïti.<sup>158</sup>

L'année 1962 marqua toute de même un refroidissement des relations Haïti-État-Unis. Quelques mois à peine suivant l'annonce d'une aide financière, on soupçonna le président Kennedy d'avoir tenté d'encourager un coup d'État contre son homologue haïtien.<sup>159</sup> De ces (nombreuses) tentatives qui devaient garantir l'apparence d'une neutralité américaine, comme nous l'avons vu, il n'en était rien.<sup>160</sup> N'importe quelle offensive contre Duvalier requérait un certain support de l'armée haïtienne.<sup>161</sup> Duvalier, comme il a été expliqué plus tôt, avait pris de nombreuses dispositions depuis son investiture pour neutraliser le pouvoir d'arbitrage de l'armée haïtienne dans les affaires politiques. Il avait aussi favorisé sa *macoutisation* en remplaçant du personnel adapté par ses hommes de confiance.

---

<sup>154</sup> Notons par exemple l'écrivain René Depestre jusqu'en 1958. Voir Nicholls, *From Dessalines to Duvalier*, 230.

<sup>155</sup> Rappelons que l'écrivain communiste Jacques Stephen Alexis (qui fréquentait autrefois bon nombre des cercles intellectuels courtisés par Duvalier) fut torturé à mort en avril 1961 pour sa participation dans une tentative de renversement contre le président.

<sup>156</sup> Plummer, *Haiti and the United States*, 185.

<sup>157</sup> Arthus, « The Challenge of Democratizing the Caribbean during the Cold War », 9.

<sup>158</sup> Ibid., 11.

<sup>159</sup> Ibid., 14.

<sup>160</sup> On rapporte que Washington aurait tenté de soutenir l'opposition duvalériste à l'extérieur du pays en encourageant la possibilité d'une invasion. Voir Plummer, *Haiti and the United States*, 186; voir aussi Arthus, « The Challenge of Democratizing the Caribbean during the Cold War », 12-21.

<sup>161</sup> Arthus, « The Challenge of Democratizing the Caribbean during the Cold War », 15.



Avant l'assassinat du président Kennedy en novembre 1963, les États-Unis avaient déjà abandonné le rêve que l'opposition contre Duvalier, tant au sein du pays qu'à l'étranger, composée d'exilés puisse un jour mettre un terme au régime.<sup>162</sup> La posture de Washington pendant les administrations de Johnson et Nixon fut conciliatoire face à Duvalier. La doctrine Mann associée à Thomas Mann, un bureaucrate et diplomate américain spécialiste des affaires latino-américaines influant auprès du secrétaire d'État Dean Rusk et du président Johnson, devint le mot du jour pour mener la politique étrangère des États-Unis dans la région. En plus d'être un abandon apparent de l'Alliance pour le Progrès, cette doctrine promulguait le principe de non-intervention dans l'affaire des dictateurs de la région dans la mesure où ceux-ci offraient un climat propice aux échanges commerciaux et ne présentaient pas de danger pour les États-Unis.<sup>163</sup> S'il serait inutile d'affirmer que des considérations commerciales et la lutte contre le communisme international ne figuraient pas aussi parmi les objectifs principaux de l'Alliance pour le Progrès, l'intérêt d'encourager la démocratie était dans son essence répudié avec cette nouvelle doctrine. Haïti semblait graduellement perdre de l'importance pour les États-Unis avec la clôture des années 1960. Toujours dans l'intérêt de « protéger » les États sud-américains de la tentation communiste, le président Nixon continua d'octroyer l'aide américaine envers Haïti,<sup>164</sup> et ce, même après la passation (sans aucune présomption démocratique) du pouvoir duvaliériste des mains de François Duvalier à celles de son fils Jean-Claude Duvalier.

#### **IV. « Après Duvalier, Duvalier! »<sup>165</sup> : Continuité et ruptures sous Jean-Claude Duvalier, 1971-1986**

Duvalier décède d'une mort naturelle au Palais National le 21 avril 1971, une occurrence plutôt rare dans l'histoire d'Haïti où les chefs d'État sont généralement chassés du pouvoir avant de venir à bout de leurs fonctions. Si en 1961, avant même la fin de son mandat fixé à six ans, François Duvalier avait provoqué des élections surprises où il sortit grand gagnant puis,<sup>166</sup> en 1964, supposément à la demande populaire, se fit élire président-à-vie,<sup>167</sup> dès le nouvel an 1971, il

---

<sup>162</sup> Ibid., 27.

<sup>163</sup> Plummer, *Haiti and the United States*, 175.

<sup>164</sup> Ibid., 177.

<sup>165</sup> Cris de partisans duvaliéristes au lendemain de la mort de François Duvalier. Tel que cité dans Elizabeth Abbott, *Haiti: A Shattered Nation* (New York: Overlook Books, 2011), 308. Traduction depuis l'anglais par l'auteure de cette thèse.

<sup>166</sup> Mats Lundahl, « Papa Doc: Innovator in the Predatory State. », *Scandia : Tidskrift för historisk forskning* 50, n° 1 (2008): 55.

<sup>167</sup> Ibid., 56.

entreprit de proposer certains changements constitutionnels pour permettre à son fils Jean-Claude Duvalier de lui succéder. La mort du président noiriste provoqua tout de même, selon quelques avis, un certain désespoir en Haïti.

Les cris et les pleurs qui semblent avoir accompagné son départ ont été traduits par Nicholls comme l'expression tangible de l'estime ou du moins de la popularité de Duvalier auprès de la population haïtienne. L'auteur britannique relate : « *at Duvalier's funeral, which I attended, there were numerous scenes of sadness and distress. We may well think that this popular attitude was ill-founded and misplaced but it did exist, and is part of the explanation for the survival of the regime.* »<sup>168</sup> Selon l'avis de Kate Quinn et Paul Sutton (2013), puisque Duvalier se représenta comme le défenseur des masses et que la petite bourgeoisie noire fut la première bénéficiaire de son administration, ces excès émotionnels aux funérailles de l'ancien chef d'État doivent être compris à l'intérieur d'un prisme qui reconnaît la possibilité d'un certain sentiment d'attachement à Duvalier.<sup>169</sup> Si la survie du duvaliérisme tint en partie à la corruption de l'État à laquelle plusieurs auxiliaires au président ont participé, ces affirmations de Nicholls laissent tout de même perplexe. Il semble tout à fait possible de soutenir l'hypothèse que cette « tristesse » et cette « détresse » ne fussent pas une réaction spontanée à la mort de l'ancien président, mais le résultat d'une activité plus performative où l'adhérence publique au duvaliérisme ou du moins à l'homme qui l'incarna pendant quatorze ans était requise.<sup>170</sup> Sans douter que certains fussent certainement sincères dans leur deuil puisque le nouveau visage du duvaliérisme serait dorénavant représenté par Jean-Claude Duvalier alors âgé de 19 ans et considéré comme apolitique et désintéressé, il paraît tout à fait probable que ce surcroît d'émotions fut d'abord une manière pour certains de réitérer leur adhésion (publique) à la domination duvaliériste.<sup>171</sup>

---

<sup>168</sup> David Nicholls, *Haiti in Caribbean Context : Ethnicity, Economy and Revolt* (London: Macmillan, 1985), 224.

<sup>169</sup> Paul Sutton and Kate Quinn, « Introduction: Duvalier and After », dans Kate Quinn et Paul Sutton, dir., *Politics and Power in Haiti*, New York, Palgrave Macmillan, 2013, 7.

<sup>170</sup> Rappelons que les coups de théâtre du président François Duvalier furent nombreux. En plus d'un désaccord quant à la date réelle de son décès (le 21 ou 22 avril), il était plausible que la nouvelle de la mort de Duvalier fût fautive et que le président voulut surtout voir l'opposition sortir au grand jour.

<sup>171</sup> Ce postulat tient son inspiration des recherches du sociologue haïtien Franklin Midy. Pour ce dernier, il nous faut saisir le duvaliérisme à travers la métaphore d'une famille où Duvalier occuperait le rôle du père. Midy parle bien d'une « mise en scène des rapports sociaux sous la figure de relations familiales » pour expliquer une tendance historique en Haïti sur laquelle le cas de Duvalier s'appuie bien. La métaphore de la famille permet également à Midy de réfléchir à la question des dominants et des dominés. Ici, Duvalier s'élève au rang du dominant alors que la nation, elle, est dominée. Si « dominée » dans ce contexte plus précis ne signifie pas nécessairement une perte totale d'agentivité (et que « nation » cache mal les différences profondes qui existent entre habitants), elle suppose toutefois que la personne dominée reconnaît sa position de subordonnée face au dominant et qu'elle reproduit ces rapports

Quoi que « tristesse » et « détresse » devaient réellement supposer, la mort de François Duvalier fut lente à venir tant le président souffrait de problèmes de santé depuis plus d'une décennie. Avant son grand départ, il put donc réfléchir à sa succession. Les historiens semblent en accord avec deux facteurs principaux qui marquent cette transition : d'une part une alliance avec l'élite commerciale principalement « mulâtre » du pays, d'autre part un alignement plus étroit avec les États-Unis.<sup>172</sup>

**Pitit tig se tig <sup>173</sup> : *Le jeanclaudisme ou le duvaliérisme « à visage humain »*<sup>174</sup>**

Vu son engagement noiriste pendant les années 1930 et 1940, sans compter son association (calculée) avec Dumarsais Estimé, son besoin constant de défendre la « classe majoritaire, » sa lecture de l'histoire d'Haïti et les différents massacres perpétrés contre des familles toutes entières devenues ennemi de l'État, François Duvalier s'était attiré la méfiance de plusieurs membres de la « bourgeoisie mulâtre » du pays. L'usage du noirisme comme outils politique se saisit mieux lorsque l'on considère que Duvalier ne chercha pas nécessairement à complètement détruire ce secteur de la société haïtienne. Derrière les discours politiques qui semblaient dénoncer l'élite « mulâtre » se cachait un programme politique pragmatique sans toutefois être trop ambitieux. Selon Trouillot, l'existence d'une « bourgeoisie mulâtre » contrôlant le secteur économique ne gêna pas au premier abord le projet duvaliériste.<sup>175</sup> En effet, les privilèges associés à ce groupe pouvaient coexister avec le régime dans la mesure où chacun reconnaissait l'autorité du président.<sup>176</sup> En d'autres mots, comme ces écrits des années 1930 le suggéraient déjà, Duvalier ne tenta pas de reconsidérer de manière profonde les racines du sous-développement haïtien ni même d'atténuer les écarts entre les strates sociétaires. Il était surtout question de revoir le partage du pouvoir et des ressources du pays. Pendant ces quatorze ans de gouvernance, malgré une aspiration de

---

intériorisés à travers ses interactions. Pleurer la mort de François Duvalier prend donc une autre dimension, lorsque comprise ainsi. Voir Franklin Midy, « Le pouvoir : volonté de puissance et d'humiliation », *Chemins critiques – Revue haïtiano-caribéenne* 5, n° 1 (2001): 89.

<sup>172</sup> Voir Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 186 et Plummer, *Haiti and the United States*, 195.

<sup>173</sup> « *Pitit tig se tig* » en traduction presque littérale signifierait « l'enfant d'un tigre est aussi un tigre » mais le sens de l'emblème se rapproche plutôt de : « tel père, tel fils. » Cette expression est souvent employée en référence à Jean-Claude Duvalier.

<sup>174</sup> Le jeanclaudisme fut en effet souvent perçu comme une instance moins violente et donc plus « humaine » du duvaliérisme. Expression tirée de Romain Cruse, *Géopolitique et migrations en Haïti : essai sur les causes de l'émigration haïtienne et sur l'utilisation des migrants* (Paris: Publibook, 2012), 53.

<sup>175</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 193.

<sup>176</sup> Ibid.

s'improviser comme celui qui allait réconcilier la nation divisée (tout en participant à ce clivage), Duvalier ne réussit pas à convaincre ce secteur de manière considérable.

La phase plus économique et dite « libérale » du duvaliérisme demandait pourtant la coopération de la « bourgeoisie mulâtre. » Ainsi, en plus du problème d'infrastructure et de la complexité de garantir un support américain continu, Trouillot cite la participation plus active de l'élite économique « mulâtre » comme obstacles importants à la consolidation du duvaliérisme.<sup>177</sup> François Duvalier entreprit certains efforts dans les deux derniers fronts avant sa mort, mais avec un succès mitigé. Malgré son jeune âge et le peu de maturité politique qu'on voulut lui prêter,<sup>178</sup> Jean-Claude Duvalier sut éventuellement « gagner », jusqu'à un certain point, la classe économique dominante et plus important encore, les États-Unis.

Toujours attentifs au thème de la révolution, Jean-Claude Duvalier et les proches du régime durent présenter le nouveau président comme un révolutionnaire au même titre que son père. Tandis que François Duvalier avait mené une révolution politique, Jean-Claude Duvalier, sous la bannière du *jeanclaudisme*, allait diriger une révolution économique.<sup>179</sup> Ainsi, le jeanclaudisme était la seconde phase, apparemment moins explosive, de la révolution duvaliériste.<sup>180</sup> Cette révolution « développementiste »<sup>181</sup>, sur le plan domestique, nous l'avons vu, demanda un appui plus direct de l'élite économique appelée à jouer le rôle d'intermédiaire entre la société haïtienne et le capital américain. Elle requerra aussi certains changements dans les cercles duvaliéristes. Soit par inexpérience ou par difficulté à tenir tête à sa mère, Jean-Claude Duvalier était encore, au début

---

<sup>177</sup> Ibid., 201.

<sup>178</sup> L'influence de Simone Ovide-Duvalier, mère de Jean-Claude Duvalier et femme du défunt François Duvalier, n'était pas négligeable dans le gouvernement de son fils tant à son investiture le jeune Duvalier ne semblait pas prendre la charge qui lui était tendue avec beaucoup de sérieux. Selon Michael R. Hall et Fequiere Vilsaint (2021), en dehors de sa sœur aînée Marie-Denise Duvalier qui elle aussi fut une figure conséquente du gouvernement jeanclaudiste dans ses premiers temps (malgré la manière dont elle semble souvent éclipsée de la mémoire populaire), il faut attendre le mariage de Jean-Claude Duvalier à Michèle Bennett en mai 1980 pour voir une autre femme de son entourage immédiat s'imposer ainsi. Michael R. Hall et Fequiere Vilsaint, *Historical Dictionary of Haiti*, 2<sup>e</sup> éd. (Lanham: Rowman & Littlefield Publishers, 2021), 113 et 115.

<sup>179</sup> Dans une phrase souvent citée de son discours d'investiture du 22 avril 1971, Jean-Claude Duvalier aurait en effet déclaré « Mon père a fait la révolution politique; moi je ferai la révolution économique. » Tiré de Patrice Dumont, « Le Jean-claudisme ou idéologie du paraître », dans *Le prix du jean-claudisme : arbitraire, parodie, désocialisation*, éd. par Pierre Buteau et Lyonel Trouillot (Port-au-Prince: C3 éditions, 2013), 125.

<sup>180</sup> Abbott, *Haiti a Shattered Nation*, 369.

<sup>181</sup> Selon Lyonel Trouillot (2013), qui utilise l'expression « développementisme » pour décrire le jeanclaudisme, la pratique revenait à prétendre que « l'obéissance » absolue aux « lois de l'économie et de la finance » conduiraient au développement d'Haïti. Lyonel Trouillot, « Introduction: le duvaliérisme de Jean-Claude », dans *Le prix du jean-claudisme : arbitraire, parodie, désocialisation*, éd. par Pierre Buteau et Lyonel Trouillot (Port-au-Prince: C3 Éditions, 2013), 15.

de la décennie, entouré par plusieurs proches de son père. La révolution économique sollicita néanmoins une ouverture vers un nouvel entourage, y compris des hommes mieux versés dans le langage économique des États-Unis et des organisations mondiales telles que la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI) tous devenus acteurs importants dans les affaires haïtiennes.<sup>182</sup> Ainsi, une des premières pierres de l'affaiblissement du duvaliérisme fut posée alors que Jean-Claude Duvalier se distançait graduellement de certains duvaliéristes notoires.<sup>183</sup>

Au cours des années 1970, l'Agence des États-Unis pour le Développement international (mieux connue sous son acronyme anglais, l'USAID) fit sentir sa présence en Haïti.<sup>184</sup> Toujours pendant cette décennie, on put observer la multiplication des usines d'assemblages dans la capitale de Port-au-Prince. Le pays était bien connu pour le montage de toutes les balles de baseball utilisées par les grandes ligues du sport américain.<sup>185</sup> Par conséquent, Haïti se présenta aux États-Unis comme un réservoir de main-d'œuvre bon marché.<sup>186</sup> On suppose que le secteur manufacturier permit à entre 400 000 et 600 000 Haïtiens de la capitale d'occuper un emploi.<sup>187</sup> La tendance historique qui favorisa le développement de Port-au-Prince au détriment des autres régions du pays ne fut pas démentie pendant la présidence de Jean-Claude Duvalier. Tandis que plus de citadins que jamais dans la capitale purent jouir du luxe de l'électricité, Port-au-Prince consommait à elle seule 93% de cette énergie.<sup>188</sup> Ainsi, les années 1970 furent aussi ponctuées par un problème démographique, une conséquence pour le moins liée à une forte migration depuis les campagnes vers Port-au-Prince.

Dans la mémoire collective, les retombées économiques du jeanclaudisme sont fréquemment appréhendées à travers l'industrie du tourisme. Certains, comme il sera vu plus tard au cours de cette thèse, semblent garder un souvenir positif de cette époque où les plages haïtiennes étaient fréquentées par bon nombre d'étrangers, notamment d'Amérique du Nord. Bien que l'apport monétaire réel de cette industrie reste encore à être déchiffré et que l'on peut supposer sans trop d'exagération que ces quelques bienfaits servirent d'abord à l'État et non pas à la

---

<sup>182</sup> Nicholls, David. « Haiti: The rise and fall of Duvalierism ». *Third World Quarterly* 8, n° 4 (1986): 1241.

<sup>183</sup> Laguerre, *The Military and Society in Haiti*, 113.

<sup>184</sup> Jana Evans Braziel, *Artists, Performers, and Black Masculinity in the Haitian Diaspora* (Bloomington: Indiana University Press, 2008), 68.

<sup>185</sup> Abbott, *Haiti a shattered Nation*, 381.

<sup>186</sup> *Ibid.*, 380.

<sup>187</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 209.

<sup>188</sup> *Ibid.*

population locale,<sup>189</sup> le tourisme connut bel et bien une croissance pendant la présidence de Jean-Claude Duvalier. Les pratiques d'exécution arbitraire et une atmosphère généralement défavorable aux touristes avaient nui à son accroissement pendant les années au pouvoir de François Duvalier. Jean-Claude Duvalier put, à travers son administration jugée moins violente, encourager un climat propice aux voyageurs. En 1977 seulement, une année importante tant elle correspondait au vingtième anniversaire de la révolution duvaliériste, Haïti accueillit, selon les chiffres d'Elizabeth Abbott (2011), 167 260 touristes.<sup>190</sup>

### ***Le jeanclaudisme et les États-Unis : du « libéralisme » à un retour aux réflexes de Guerre froide***

Le jeanclaudisme qui, au-delà d'être une doctrine économique, devait également s'étendre pour englober un projet sociétair, fut largement inspiré par l'élection aux États-Unis du président Jimmy Carter.<sup>191</sup> Dépendant pour la survie de son régime d'une aide financière étrangère, Jean-Claude Duvalier fut sensible à l'arrivée à la Maison-Blanche en 1977 du chef d'État démocrate.<sup>192</sup> Dans son livre influant, *The last utopia : human rights in history* (2010), l'historien américain Samuel Moyn postule que l'élection du Président Jimmy Carter coïncide avec une nouvelle sensibilité à l'échelle internationale pour les questions des droits de la personne.<sup>193</sup> Selon l'avis de l'auteur, les droits de la personne furent bien plus qu'un langage rhétorique et moralisateur utilisé par le président démocrate, il en fit un moteur pour guider la politique étrangère du pays.<sup>194</sup> Quoique cette posture américanocentrique sur l'émergence et la centralité des droits de la personne dans la deuxième moitié des années 1970 fut la cible de nombreuses critiques,<sup>195</sup> il n'en demeure pas moins que pour plusieurs gouvernements autoritaires, dont celui de Jean-Claude Duvalier, les

---

<sup>189</sup> Au sujet de la corruption jeanclaudiste, voir notamment l'article récent de Frédéric Zalac, « La traque des fonds de l'ère Duvalier mène à Montréal », Radio-Canada.ca (Radio-Canada.ca, 20 janvier 2022). Page consultée le 22 février 2022. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1855729/haiti-fonds-duvalier-montreal-merceron-suisse>.

<sup>190</sup> Abbott, *Haiti a shattered Nation*, 381. L'auteure note toutefois que ces figures ne font pas de distinction entre les catégories de voyageurs. Par conséquent, il faut inclure ici les nombreux hommes d'affaires qui ont franchi le sol de l'île caribéenne, mais également les organisations religieuses ou à vocations missionnaires qui, déjà à cette époque, visitent Haïti de manière fréquente.

<sup>191</sup> Evans Brazier, *Artists, performers, and black masculinity*, 68.

<sup>192</sup> Plummer, *Haiti and the United States*, 198.

<sup>193</sup> Samuel Moyn, *The last utopia : human rights in history*, (Cambridge : Belknap Press of Harvard University Press, 2010).

<sup>194</sup> Ibid. 160.

<sup>195</sup> Voir, à titre d'exemple, la critique de Geoffrey Robinson, « Human Rights History from the Ground Up: The Case of East Timor », dans *The Human Rights Paradox: Universality and Its Discontents*, éd. par Steve J. Stern et Scott Straus (Madison: University of Wisconsin Press, 2014), 31-60.

nombreuses déclarations de Carter quant à son souhait de défendre les droits de la personne furent saisies comme un changement de ton de la part de Washington.

Si aujourd'hui certains distinguent le jeanclaudisme comme une instance moins violente que le « duvaliérisme à-la-François, » et qu'on remarque bien le début d'une nouvelle opposition, notamment au sien de la diaspora,<sup>196</sup> dans l'absence de données statistiques sur de nombreux fronts qui permettraient d'affirmer ou d'infirmer cette supposition, nous pouvons présumer que ce sentiment de « libéralisme » relatif associé à l'époque de Jean-Claude Duvalier s'explique dans les quelques changements de surface apportés au régime autoritaire. On constate en effet quelques amendements quant à la liberté d'association et de presse pendant cette seconde tranche de la décennie. Radio Haïti-Inter, souvent associé au journaliste Jean Dominique, refit surface à cette époque.<sup>197</sup> On note également dans le paysage politique et intellectuel le journal indépendant le *Petit Samedi Soir* dans lequel œuvra le célèbre écrivain haïtien-québécois Dany Laferrière.<sup>198</sup> Dans la diaspora haïtienne du Québec, les efforts des organismes tels que Bureau de la Communauté Chrétienne des Haïtiens de Montréal et la Maison d'Haïti fondé en 1972 s'accrurent par la prise de parole contre le dictateur haïtien de manière plus ouverte. À la même époque, comme dans d'autres républiques latino-américaines, on peut observer la montée en popularité de la théologie de la libération qui prendra rapidement vie à travers le système de *ti legliz* (petite église) en Haïti.<sup>199</sup> C'est au cœur de ce mouvement religieux préoccupé par la justice sociale que certaines personnalités synonymes de l'après-Duvalier, telles que Jean-Bertrand Aristide, firent une apparition de plus en plus marquée dans le paysage politique. Avec une touche d'ironie, le 22 septembre 1977, le président haïtien ratifia la Convention américaine relative aux droits de l'homme.<sup>200</sup>

Ce vent de changement fut de courte durée. Par ailleurs, avant même l'élection de Ronald Reagan en janvier 1981 où s'opéra un retour à l'ordre de Guerre froide, Gasner Raymond, jeune journaliste au *Petit Samedi Soir*, fut lâchement assassiné et laissé pour mort sur plage haïtienne en

---

<sup>196</sup> Par exemple, au Québec est lancée en 1971 la revue *Nouvelle Optique* qui rassembla dans ses rangs plusieurs intellectuels ouvertement opposés à Jean-Claude Duvalier.

<sup>197</sup> Plummer, *Haiti and the United States*, 198.

<sup>198</sup> Ibid.

<sup>199</sup> Robert Fatton, *Haiti's Predatory Republic: The Unending Transition to Democracy* (Boulder: Lynne Rienner Publishers, 2002), 59-60.

<sup>200</sup> Abbott, *Haiti a shattered Nation*, 367.

juin 1976. Plummer soutient que le gouvernement haïtien profita de l'ascension du président républicain pour régler ses comptes au journal et forcer sa fermeture temporaire.<sup>201</sup>

Cette fenêtre sur le libéralisme fut définitivement close avec le début des années 1980. Malgré un programme politique supposément inspiré par un respect des droits fondamentaux de la personne, l'administration du président Carter se vit souvent conciliant à l'égard de Jean-Claude Duvalier. Plusieurs organismes internationaux firent valoir que la répression était toujours partie intégrante de l'arsenal politique en Haïti et que toute aide au gouvernement signifierait d'admettre un support moral au terrorisme duvaliériste.<sup>202</sup> À ces remarques, des conseillers du président répliquèrent à maintes reprises qu'une amélioration avait eu lieu au niveau de la condition des droits de la personne.<sup>203</sup> N'escomptant apparemment pas la même sensibilité pour le coût humain du duvaliérisme en Haïti, le président Reagan ne déguisa pas sa politique étrangère derrière de telles considérations. Les nombreuses agitations de gauche en Amérique latine et la Caraïbe telles que la révolution sandiniste au Nicaragua en 1979 ou encore les émeutes au Salvador rendirent une posture de Guerre froide impérative pour Washington.<sup>204</sup> De ce fait, tandis que la nécessité d'isoler Cuba (et désormais le Nicaragua) n'avait jamais quitté les initiatives américaines pour mener une politique étrangère avec leurs voisins du Sud, la possibilité d'un passage à la gauche devint de plus en plus probante et dangereuse.

Un appui économique à Haïti constitua également un enjeu politique d'envergure pendant les premières années de la présidence de Ronald Reagan tant les États-Unis voulaient freiner l'arrivée illégale de « *boat people* » Haïtiens sur les côtes de la Floride.<sup>205</sup> Ainsi, Ronald Reagan formalisa une entente avec le gouvernement duvaliériste concernant les migrants haïtiens à travers le *Haitian Migration Interdiction Operation* (HMIO) promulguant un retour vers Haïti ou une retenue aux États-Unis dans des centres de détention de tout bateau soupçonné de transport irrégulier de passagers haïtiens.<sup>206</sup> (Déjà donc, avant les nombreux émeutes de l'époque Aristide [1991-1996], Haïti était perçue comme État « défaillant » portant atteinte à la sécurité régionale.) Les années 1980 furent donc teintées d'une collaboration ferme entre Washington et Port-au-

---

<sup>201</sup> Plummer, *Haiti and the United States*, 200.

<sup>202</sup> Jean-Claude Gerlus, « The Effects of the Cold War on U.S.-Haiti's Relations », *Journal of Haitian Studies* 1, n° 1 (1995): 44.

<sup>203</sup> Ibid., 44-45.

<sup>204</sup> Plummer, *Haiti and the United States*, 199.

<sup>205</sup> Gerlus, « The Effects of the Cold War on U.S.-Haiti's Relations », 47.

<sup>206</sup> Ibid.



Prince. Une série d'évènements en Haïti au cours des prochaines années força pourtant Washington à revoir sa posture vis-à-vis le président-à-vie.

### *Crise du duvaliérisme et contestations populaires : la fin du régime*

Si presque tous les auteurs s'accordent pour dire que les émeutes de la faim débutées en 1984 furent à la base du mouvement populaire qui conduisit à la chute précipitée de Jean-Claude Duvalier en février 1986, on situe la généalogie d'une crise qui mena au désétablissement du duvaliérisme en divers lieux. Alors que pour Trouillot, la fin de la dictature s'explique d'abord par la perte d'un appui américain pourtant indispensable au jeanclaudisme,<sup>207</sup> le politologue haïtien Robert Fatton (2002) conçoit l'effondrement du duvaliérisme comme une conséquence des politiques de « libéralisation » entamées au cours des années 1970.<sup>208</sup> Pour d'autres encore, cet éboulement fut causé par une perception partagée par divers duvaliéristes endurcis que l'idéologie noiriste défendue François Duvalier fut relayée au second plan par son fils Jean-Claude Duvalier.<sup>209</sup> Toutes ces hypothèses forment un arrière-plan pour donner un sens aux divers bouleversements auxquels le pays fut confronté au début des années 1980.

La décennie devait en quelque sorte débiter avec le mariage de Jean-Claude Duvalier et de Michèle Bennett le 27 mai 1980. Fille de l'homme d'affaires Ernest Bennett, Michèle Bennett était issue d'un milieu privilégié et son union au président de la République suscita la désapprobation de plusieurs. Considérée comme une femme à la « peau claire » (et donc pas nécessairement issue du secteur à proprement dit « mulâtre »),<sup>210</sup> on l'accuse à tort ou à raison d'être, presque à elle seule, à la source même de l'écroulement du régime. Bien que nous renoncions ici à l'idée d'examiner plus longuement les implications qui peuvent sembler pour le moins sexistes de voir en une femme la perte d'un régime politique tout entier, le mariage entre Jean-Claude Duvalier et Michèle Bennett fut certainement perçu comme le débouché d'une alliance réalisée entre le président et l'élite économique du pays. Comme évoqué plus haut, ce rapprochement était nécessaire aux impératifs du jeanclaudisme. Pour la petite bourgeoisie noire, il s'agissait surtout là d'une répudiation du *vrai* duvaliérisme. Nous l'avons aussi mentionné, Jean-Claude Duvalier tenta

---

<sup>207</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 226.

<sup>208</sup> Robert Fatton, *Haiti's Predatory Republic*, 58.

<sup>209</sup> Leslie J. R. Péan, *Haïti: économie politique de la corruption, Tome IV. L'ensauvagement macoute et ses conséquences, 1957-1990* (Paris : Maisonneuve et Larose, 2007), 140.

<sup>210</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 208.

de se défaire de certains individus associés à l'administration de son père. Tous ces éléments laissèrent supposer pour plusieurs que le jeanclaudisme n'était en fait qu'une tentative de réhabilitation d'une politique de « mulâtrisme » ou de « pouvoir mulâtre ».<sup>211</sup>

Le jeanclaudisme connut cependant d'autres crises au cours des années à venir. Bien que le régime vantât ces nombreux exploits, la situation économique dans le pays, déjà dans les années 1970, laissait prévoir un dénouement difficile si aucun plan d'action concret n'était envisagé. Tandis que la devise nationale fut constamment dévaluée en faveur du dollar américain,<sup>212</sup> le coût de la vie, lui, augmenta de manière considérable dans un pays où la population était déjà exaspérée par de nombreux problèmes de base tels que l'alphabétisation, la surpopulation notamment à Port-au-Prince et la manière toujours aussi arbitraire dont la justice était administrée. L'économie basée sur l'exportation ne permit pas la multiplication d'industries proprement haïtiennes. Pour sa survie, le pays dépendait de manière plus accrue de l'importation de biens et produits étrangers. Le déficit commercial qui était à 12,4 millions de dollars en 1970 grimpa jusqu'à 183 millions en 1980.<sup>213</sup> L'importation de nourriture qui, en 1977, devait constituer 20% des importations haïtiennes,<sup>214</sup> devint un problème criant auquel le gouvernement ne sembla pas accorder beaucoup d'importance.

L'industrie du tourisme qui avait connu une certaine prospérité une décennie plus tôt souffrit elle aussi. L'hystérie de masse, surtout à partir de 1982, autour de l'épidémie du Syndrome de l'Immunodéficience Acquisée (SIDA) qu'on associait à Haïti anéantit presque du jour au lendemain cette main forte de l'économie haïtienne.<sup>215</sup> La possibilité de contracter une maladie qui semblait aussi mystérieuse qu'incurable contribua à la marginalisation des Haïtiens en Haïti comme à l'étranger.

La frustration contre Jean-Claude Duvalier se manifesta d'abord autour d'un cri contre la misère devenue pour plusieurs intolérable. Sans programme politique spécifique, des émeutes, en réponse au prix grimpant des produits alimentaires de base, touchèrent la région de Gonaïves en février 1984.<sup>216</sup> Au moins six personnes périrent dans les altercations avec les forces de l'ordre

---

<sup>211</sup> Péan, *Haiti : Économie politique de la corruption*, 140.

<sup>212</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 214.

<sup>213</sup> *Ibid.*, 211.

<sup>214</sup> *Ibid.*, 215.

<sup>215</sup> Abbott, *Haiti a shattered Nation*, 476.

<sup>216</sup> Plummer, *Haiti and the United States*, 207.

qui s'en suivirent.<sup>217</sup> L'attaque contre des civils fut condamnée à Washington qui menaçait désormais de couper les vives au président haïtien.<sup>218</sup> Ces mouvements jugé spontanés contre le gouvernement duvaliériste prirent un caractère de plus en plus politique au cours de l'année suivante. Toujours à Gonaïves, cette fois-ci en novembre 1985, lors de manifestations, trois jeunes écoliers perdirent la vie aux mains de représentant de l'État.<sup>219</sup> Leur mort devint pour plusieurs un symbole de la tyrannie du pouvoir politique. Malgré des tentatives désespérées de Duvalier pour réorganiser son gouvernement,<sup>220</sup> la colère ne sut s'éteindre dans les mois suivants.

En janvier 1986, la violence éclata dans d'autres régions du pays dont Petit-Goâve, Léogâne et Aux Cayes.<sup>221</sup> Il n'était plus question de réclamer un changement au mode de vie quotidien ni même au sein du régime; les manifestants déclaraient ouvertement leur opposition à Duvalier. Pour le département d'État, le président haïtien ne semblait plus être l'homme de la situation vu son incapacité apparente à contenir ces nombreuses agitations. De plus, avant même que les derniers détails de sa sortie du pays soient négociés, Larry Speakes, porte-parole de la Maison-Blanche, annonçait déjà le 31 janvier 1986 le départ de Jean-Claude Duvalier.<sup>222</sup> Bien que celui-ci s'empressât de démentir ces rumeurs auprès des médias haïtiens,<sup>223</sup> dans la foulée de la grogne populaire qui prenait une portée de plus en plus violente, Jean-Claude Duvalier quitta Haïti le 7 février 1986 avec une fortune personnelle que certains situent à 500 millions de dollars.<sup>224</sup> Ainsi se terminèrent vingt-neuf ans de dictature duvaliériste.

## V. Conclusion

Le décès de Jean-Claude Duvalier en octobre 2014 à Port-au-Prince eut une résonance en Haïti comme dans les diverses diasporas créées à la suite de la prise de pouvoir duvaliériste en 1957. En plus d'échapper à la justice haïtienne, la mort de l'ex-homme d'État fut soulignée par le président Martelly avec ces remarques : « en dépit de nos querelles et nos divergences, saluons le

---

<sup>217</sup> Ibid.

<sup>218</sup> Ibid.

<sup>219</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 220.

<sup>220</sup> Ibid., 221.

<sup>221</sup> Plummer, *Haiti and the United States*, 208.

<sup>222</sup> Ibid., 209.

<sup>223</sup> Ibid.

<sup>224</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 213-214.

départ d'un authentique fils d'Haïti. »<sup>225</sup> En laissant de côté l'implication que pourrait avoir le mot « authentique, » ce geste du président Martelly laissa transparaître ce qui ressemble fortement à un appui (in)formel au défunt. Les mots « querelles » et « divergences » vinrent réinterpréter quinze ans de dictature en supposant qu'une opposition à Jean-Claude Duvalier et au duvaliérisme dans son ensemble n'était que l'affaire d'une discussion où étaient échangées librement des opinions divergentes. Ainsi, rien ne sut transparaître des rapports profondément asymétriques entre citoyens et État pourtant fondamentaux au dispositif duvaliériste. Avec quelques mots, le président posa sa propre pierre dans l'édifice d'une tentative de réhabilitation du duvaliérisme qui n'a jamais cessé d'exister sous diverses formes depuis 1986.<sup>226</sup> Les réflexions du président Martelly supposent la mort d'un patriote haïtien et ne laissent rien paraître du caractère autoritaire du gouvernement défendu par Jean-Claude Duvalier. Le retour en Haïti de ce « fils authentique » et sa mort trois ans plus tard auraient pu constituer un moment charnière pour encourager (même si seulement de manière morale) les tentatives au sein de la société civile pour discuter du devoir de mémoire entourant le duvaliérisme. Or, sans publiquement s'opposer aux efforts de certains activistes pour dénoncer les abus commis pendant et depuis cette tranche de l'histoire d'Haïti,<sup>227</sup> Michel Martelly, à travers son refus de prendre une part plus active à ce dialogue, prit une position politique. Ainsi, comme cela a été évoqué au long de ce chapitre et dans cette thèse, sans efforts pour contextualiser la dictature, celle-ci demeure une occurrence banale dans l'histoire d'Haïti se distinguant difficilement des gouvernements connus avant et après l'intervalle de 1957-1986.

---

<sup>225</sup> Michel J. Martelly, « En dépit de nos querelles et nos divergences, saluons le départ d'un authentique fils d'Haïti. #JeanClaudeDuvalier », microblog, @MichelJMartelly (Twitter), 4 octobre 2014. Page consultée le 20 décembre 2015. [https://twitter.com/MichelJMartelly/status/518438456574611456?ref\\_src=twsrc%5Etfw](https://twitter.com/MichelJMartelly/status/518438456574611456?ref_src=twsrc%5Etfw).

<sup>226</sup> Du point de vue politique, cette réhabilitation du duvaliérisme s'exprima entre autres avec l'établissement du gouvernement militaire du Général Henri Namphy en février 1986, ainsi qu'avec la tentative de coup perpétrée par le duvaliériste notoire Roger Lafontant en janvier 1991.

<sup>227</sup> L'attitude publique de l'ex-président Michel Martelly montre en effet une indécision. Quelques mois à peine après ces remarques sur Jean-Claude Duvalier, Michel Martelly appuyait par un arrêté présidentiel en date du 21 avril 2015 la création de la « Journée Nationale du Souvenir à la Mémoire des Victimes de Fort Dimanche, » le tout résultant des efforts entamés par divers acteurs de la société civile haïtienne, notamment l'organisme Fondation Devoir de Mémoire-Haïti établi en 2013. Si selon notre conversation avec l'un des membres fondateurs, M. Dominique Franck Simon, ce geste fut un premier pas vers la reconnaissance des crimes commis sous les Duvalier, la journée ne devait pas perdurer dans le calendrier national. La confusion électorale liée à l'instabilité politique de l'année 2016 offrirent le contexte idéal pour que l'événement ne soit pas repris par le président par intérim Jocelerme Privert, puis en 2017, ignoré par l'entrepreneur-politicien Jovenel Moïse, ancien associé très proche de Michel Martelly, alors devenu président. Entretien téléphonique entre Belony et M. Dominique Franck Simon, Montréal 26 février 2022. Voir aussi Secrétariat Permanent de l'AOMF, « Commémorer la date du 26 avril : un devoir patriotique au nom de la lutte contre l'impunité en Haïti », *AOMF - Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie*. Page consultée le 20 avril 2022. <https://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/2022/04/20/commemorer-la-date-du-26-avril-un-devoir-patriotique-au-nom-de-la-lutte-contre-limpunite-en-haiti/>.

Un vrai bilan en ce qui concerne près de trois décennies de duvaliérisme demeure difficile à établir. En plus des crimes financiers comme l'accaparement des ressources de l'État à des fins personnelles, ce qui semblait particulièrement évident tant pendant l'administration de François Duvalier que durant celle de son fils, le décompte des victimes présentes aussi un défi délicat. Les estimations autour des morts et disparus se situent généralement autour des 30 000 à 50 000 personnes pour l'ensemble des vingt-neuf ans de gouvernement autoritaire.<sup>228</sup> Certains auteurs comme André Corten (2011) parle de 50 000 morts seulement dans la prison politique de Fort-Dimanche.<sup>229</sup> L'écart entre ces chiffres peut s'expliquer d'une part par le manque de désir des autorités en place suivant la dictature (et depuis) pour établir un portrait réaliste de la situation,<sup>230</sup> et d'autre part, par le fait que, comme dans d'autres pays de la région, bon nombre d'individus naissent et décèdent en Haïti sans jamais posséder une existence légale. À titre d'exemple, la Commission de la vérité et de la réconciliation péruvienne créée en 2001 avec le mandat d'élaborer un rapport sur le conflit armé de 1980 et 2000 fut confrontée à la réalité où le nombre de morts supposés suivant l'enquête fut largement supérieur au nombre estimé, entre autres parce que plusieurs victimes vivaient dans une situation de marginalisation extrême au point d'être inconnus de l'État.<sup>231</sup> Au-delà de la possibilité que le nombre de morts ou de disparus dépasse les approximations déjà connues, il est surtout question de penser ces chiffres en fonction de l'inégalité profonde régnant dans la société haïtienne. Ainsi, il est impossible de deviner le nombre de morts dans les secteurs plus populaires de la société haïtienne. Comme dans le cas du Pérou, leur existence ne sera peut-être révélée qu'à travers leur mort. Quoi qu'il en soit, en réfléchissant au cas présenté par Haïti où la population n'atteignait pas encore les sept millions de personnes,<sup>232</sup> ces

---

<sup>228</sup> Jeb Sprague, *Paramilitarism and the Assault on Democracy in Haiti* (New York: Monthly Review Press, 2012), 13. Notons toutefois que Jean-Philippe Belleau (2021), dans un article plus récent, soutient que l'effectif souvent mentionné de 30 000 pourrait être plus proche du nombre de morts et de disparus uniquement pendant les quatorze ans du mandat de Duvalier père, et de ce fait, n'inclut pas les années au pouvoir de Jean-Claude Duvalier à partir de 1971. Jean-Philippe Belleau, « For an anthropological approach to denial: Social bonds, pathophobia, and the Duvalier regime in Haiti », dans *Denial: The Final Stage of Genocide* (London: Routledge, 2021), 45.

<sup>229</sup> André Corten, *L'État faible: Haïti et République dominicaine*, Édition révisée et augmentée, Collection Essai (Montréal: Mémoire d'encrier, 2011), 184, note 28.

<sup>230</sup> Rappelons encore que le premier gouvernement suivant le départ de Jean-Claude Duvalier fut celui du général Henri Namphy, un militaire proche du pouvoir duvaliériste.

<sup>231</sup> Voir à ce sujet l'article de Sandrine Lefranc, « Mémoire et violences politiques en Amérique du Sud: Le cas du Pérou », *Esprit*, n° 301 (2004): 51-58.

<sup>232</sup> « Worldometers.info. Haiti Population (1950 - 2018) ». Page consultée le 25 mai 2018. <https://www.worldometers.info/world-population/haiti-population>.

figures sont bavardes. Sans être révélatrices quant aux victimes qui auraient survécu aux attaques de leurs bourreaux, elles indiquent quand même l'étendue de la violence duvaliériste.

Le duvaliérisme et l'ascension au pouvoir de François Duvalier ne peuvent être compris qu'à l'intérieur d'une interrogation plus ample sur le vingtième siècle haïtien. L'occupation américaine (1915-1934) (ré)ouvrit la voie pour des contestations sur la question de couleur en Haïti. Elle constitua également un moteur pour les courants indigénistes et noiristes pendant les années 1930 et 1940. Nous nous sommes particulièrement intéressés dans ce chapitre au noirisme qui, à notre sens, constitue une base idéologique essentielle au duvaliérisme. Instrumentalisation ou considération sincère, elle fut décisive à l'image populiste que Duvalier tenta de dégager en 1957 et demeure un thème récurrent en ce qui concerne la manière dont certains comprennent le régime aujourd'hui. Le docteur de campagne surtout connu pour ses dépêches intellectuelles et son travail au sein du gouvernement de Dumarsais Estimé (1946-1950) laissa la place à très peu de doutes après son élection quant à la manière dont il dirigerait le pays. Autoritaire, voire même totalitaire,<sup>233</sup> en accédant à la présidence en 1957, François Duvalier transforma profondément l'île caribéenne. En plus de mener une lutte à l'opposition de gauche, il réorganisa divers segments de la société haïtienne, notamment le secteur militaire, afin d'enrayer toutes tentatives aussi embryologiques fussent-elles de putschistes. Si la violence étatique n'était en rien une occurrence rare dans l'histoire d'Haïti, Duvalier en fit un outil central à sa manière de gouverner. Étant à la fois ciblée et aveugle, elle permit la création d'un climat de peur et d'autoneutralisation. À sa mort, malgré une opposition grandissante dans la diaspora, notamment au Québec où beaucoup d'activistes sortirent de l'anonymat, la passation du pouvoir vers Jean-Claude Duvalier se fit sans un grand mouvement populaire contraire au président.

Le jeanclaudisme fut présenté comme une réponse économique du duvaliérisme politique. Ainsi, l'époque de Jean-Claude Duvalier demeure marquée par une relation plus étroite avec l'élite économique haïtienne et avec les États-Unis. Laissant de côté les prétentions nationalistes qui avaient marqué les discours des premiers jours au pouvoir de son père, Jean-Claude Duvalier courtisa Washington avec peu de retenue en proposant Haïti comme un bassin de main-d'œuvre

---

<sup>233</sup> Dans la « nouvelle » introduction de son livre (1995), Nicholls défend sa position (de ce fait s'opposant à celle de Trouillot) de ne pas qualifier le régime duvaliériste de totalitaire, voir Nicholls, *From Dessalines to Duvalier*, p.XV. Toujours concernant la question du totalitarisme, Trouillot (1990) rencontra d'autres critiques, voir à ce sujet Mats Lundahl, « Underdevelopment in Haiti: Some Recent Contributions », *Journal of Latin American Studies* 23, n° 2 (1991): 411-29.

dans le secteur manufacturier. Tandis que les industries du tourisme et manufacturières connurent une certaine croissance, le pays fut touché par de nombreuses crises avec l'arrivée des années 1980. De l'association faite entre le virus du VIH et Haïti (ce qui mit un terme presque immédiat au tourisme) en passant par les émeutes de la faim de 1984 et la réponse armée de l'État contre la population qui défiait de plus en plus ouvertement son autorité, le duvaliérisme se remit difficilement de ces nouveaux tourments lorsqu'il perdit le support américain en 1985.

Au-delà des dégâts matériels et humains, un bilan sur l'aspect plus symbolique du duvaliérisme paraît tout aussi nécessaire à établir. Malgré le caractère violent du duvaliérisme, le régime, notamment lorsqu'il est question de François Duvalier, jouit encore d'une approbation chez certains. Qu'il s'agisse de la conséquence de la propagande duvaliériste, d'une relation privilégiée qu'entretenaient certains avec l'État, de l'interminable transition vers la démocratie ou encore pour toutes ces raisons, comment interpréter les propos de Télémaque Auguste avec lesquels nous avons décidé de commencer ce chapitre, soit « Haïti [ne] va jamais connaître un [autre] homme comme François Duvalier! » d'une autre manière que comme une affirmation positive du régime ? Bien que ces mots ne représentent pas forcément une opinion majoritaire, ils sont tout de même révélateurs d'une nostalgie du duvaliérisme palpable en Haïti comme au Québec.

Alors qu'il y a quelques années à peine, certains estimaient que Nicolas François Duvalier (fils de Jean-Claude Duvalier et petit-fils de François Duvalier) préparait la table pour une entrée formelle en politique,<sup>234</sup> toute interrogation sur l'impunité, mais également sur la mémoire collective du régime est encore d'actualité. La diaspora haïtienne du Québec marquée à la fois pour son activisme anti-duvaliériste et son hétérogénéité occupe une place importante dans ce projet mémoriel. Aussi, replacer les propos de Télémaque Auguste aussi bien que la position de ces militants contre Duvalier demande de déjà comprendre, au-delà de son fonctionnement réel, comment le gouvernement duvaliériste lui-même voulu être saisi dans l'histoire. C'est le sujet qui nous intéressera dans le prochain chapitre.

---

<sup>234</sup> En plus d'apparitions publiques répétées depuis 2013, en 2018, on supposait que Nicolas François Duvalier aspirait à poser sa candidature aux élections présidentielles de 2022. L'assassinat du président haïtien Jovenel Moïse le 26 juillet 2021 a ouvert une nouvelle ère d'insécurité politique et a laissé le pays sans calendrier électoral fixe. Haïti-Libre. *Haïti - Émeutes : Message de François Nicolas Duvalier*. Page consultée le 14 juillet 2018. <http://www.haitilibre.com/article-24955-haiti-emeutes-message-de-francois-nicolas-duvalier.html>.

## CHAPITRE II : « *Face au peuple et à l'histoire* <sup>235</sup> » : le duvaliérisme, entre légitimation et rationalisation

*Aucune force au monde ne peut m'empêcher de remplir ma mission historique, celle de défenseur farouche des Révolutions de 1946 et 1956, car c'est Dieu et le Destin qui m'ont choisi.* – François Duvalier (1961) <sup>236</sup>

### I. Introduction

Les débats sur la nature et les particularités du duvaliérisme ont longtemps alimenté des discussions entre historiens, sociologues et autres spécialistes des sciences sociales. De tendance fasciste, totalitaire ou bien les deux, nous avons vu dans le dernier chapitre comment le désaccord entre Nicholls (1979; 1995) et Trouillot (1990) suppose que le régime s'inscrit dans une trajectoire qui échappe aux cadres trop rigides d'interprétations. Toujours dans ce même chapitre, nous avons insisté, à défaut d'une catégorisation, sur la manière dont l'appareil duvaliériste fit appel à la violence tant dans un effort de maintien du pouvoir qu'à travers une ambition de légitimation. Cette violence devait par moments prendre un aspect symbolique et par conséquent ne se manifestait pas uniquement par les armes. Ainsi, plus que la somme des actions d'un chef d'État ambitieux, le duvaliérisme se voulait, dans les mots de ses porte-paroles, une « doctrine » politique. Poussés par un élan d'autojustification (et peut-être aussi par prétention savante), pendant les années 1960 – avec pour point culminant la parution en quatre tomes des *Œuvres essentielles de François Duvalier* – l'État et certains particuliers proches du pouvoir politique travaillèrent sur un corpus intellectuel visant à expliquer, voire « rationaliser, » le duvaliérisme.

Dans le premier chapitre, notre motivation liminaire avait été de replacer l'époque duvaliériste dans sa conjoncture historique tout en proposant une revue de la littérature pertinente à cet égard. Ici, nous nous concentrons davantage sur la manière dont le régime, notamment pendant la présidence de François Duvalier (1957-1971), édifia lui-même un métarécit sur sa place dans l'histoire d'Haïti. En plaçant notre réflexion en continuité avec les travaux innovateurs de Karl Lévêque (1971), puis plus récemment de Jean-François Sénéchal (2004), mais également en nous inspirant de la démarche de Steve Stern (2006) qui s'intéressa à un effort semblable déployé

---

<sup>235</sup> En référence au titre du recueil de discours de François Duvalier, *Face au peuple et à l'histoire* (Port-au-Prince, Haïti: Imprimerie de l'État, 1961).

<sup>236</sup> Ibid, 116.



par le pouvoir pinochiste suite au coup d'État de 1973 au Chili, nous voulons, à travers l'analyse de quelques textes et discours qui nous apparaissent emblématiques, réfléchir sérieusement au savoir duvaliériste tel que présenté par ses apologistes.<sup>237</sup>

Notre enquête de terrain relève que très peu des sujets interpellés acceptèrent l'interprétation historique du duvaliérisme de manière conforme aux slogans véhiculés par l'État et présentée brièvement ici. Néanmoins, ce travail pour justifier le duvaliérisme a tout de même permis de mettre en place certains cadres interprétatifs dominants (auxquels nous nous attarderons davantage dans le chapitre quatre). Afin de mieux saisir certaines particularités du discours plus complaisant au duvaliérisme récolté lors de notre étude,<sup>238</sup> il nous faut déjà comprendre, au-delà d'une analyse du duvaliérisme dans son historicité, comment le gouvernement lui-même mit en place le premier « camp de mémoire » qui servirait de point de référence pour penser son activité politique.

S'il nous apparaît impossible d'épuiser tous les lexiques auxquels s'apparentent le discours duvaliériste, nous concentrerons toutefois notre attention sur certains thèmes tels que le poids de l'Histoire dans l'avènement du duvaliérisme, les références aux domaines du religieux et du symbolique et enfin, l'appropriation d'un langage révolutionnaire. Comme notre analyse en témoignera, ces thèmes sont intimement liés, s'entrecroisent et se résument à l'idée d'une mission historique entamée par un homme lucide au moment précis où les Haïtiens et le reste du monde étaient plongés dans les passions de l'heure.

## **II. Duvalier face à son destin : la mission historique à accomplir**

### ***À qui et pour qui la doctrine duvaliériste?***

Il est difficile d'établir de manière concluante une genèse capable d'éclairer les motivations profondes du camp Duvalier dans cette impulsion tout au long des années 1960 pour présenter le régime d'un œil favorable. Pourtant, cette interrogation demeure légitime tant elle pousse à poser une autre question, soit celle de savoir à qui était destiné la « doctrine » duvaliériste. En effet, dans un pays où le taux d'alphabétisation reste encore aujourd'hui largement au-dessus des moyennes

---

<sup>237</sup> Voir Karl Lévêque, « L'interpellation mystique dans le discours duvaliériste », *Nouvelle Optique* 4, n° 1 (1971): 5-432; Jean-François Sénéchal, « Du mythe à la violence duvaliériste », *Chemins Critiques – Revue haïtiano-caribéenne* 5, n° 2 (2004): 34-65; puis concernant le cas du Chili, Steve J Stern, *Batling for Hearts and Minds: Memory Struggles in Pinochet's Chile, 1973-1988* (Durham: Duke University Press, 2006).

<sup>238</sup> Ceux-ci feront d'ailleurs l'objet du chapitre quatre.

régionales,<sup>239</sup> en dehors des hypothèses déjà présentées en introduction, ce désir de mise en récit du duvaliérisme soulève l'enjeu de l'auditoire.

On peut supposer que la doctrine duvaliériste s'adressait à un public varié. Dans un premier temps, il était sans doute question de rejoindre certains Haïtiens dans les frontières nationales. En mettant temporairement de côté les aspects symboliques du duvaliérisme (qui devait nécessairement regagner une audience plus importante),<sup>240</sup> il est possible d'admettre que Duvalier, qui s'exprimait presque exclusivement en français au lieu du créole,<sup>241</sup> s'adressait bien à ses compatriotes en Haïti. Les textes privilégiés pour notre analyse regorgent de références au « curriculum vitae » du Dr Duvalier.<sup>242</sup> On rappelle souvent à son public les « études ethnologiques, socio-historiques, littéraires et médicales » du président.<sup>243</sup> Tout au long de sa vie, Duvalier lui-même ne cessa de rappeler son activité dans les cercles intellectuels des années 1930 et 1940 œuvrant à la sauvegarde et la promotion de la culture haïtienne. Il est donc très possible que la doctrine duvaliériste s'adressât à ces pairs d'hier et aux jeunes intellectuels d'une nouvelle génération. Le désir d'être vu comme un érudit d'abord, puis comme un politicien ensuite, semble avoir été une constante, tant dans les écrits et discours personnels de Duvalier que dans les textes

---

<sup>239</sup> L'outil « Perspective Monde » de l'Université de Sherbrooke soutient qu'en 2010, le degré d'alphabétisation dans les différentes régions de l'Amérique latine et de la Caraïbe se situait entre 88% et 95% pour la population de 15 ans et plus. Si la plateforme n'offre pas de statistiques pour l'année 2010 en Haïti, elle rapporte que pour 2006, au sein de la même population ciblée, le degré d'alphabétisation se situait autour du 48,69%, soit une diminution par rapport à 2003 où il était à 58,74%. Dans un cas comme dans l'autre, ces chiffres sont largement en dessous des moyennes régionales. Pour un portrait de l'Amérique latine et de la Caraïbe, voir *Degré d'alphabétisation 2010 | Amérique centrale et du Sud*, Perspective Monde – Université de Sherbrooke. Page consultée le 16 mars 2020. <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/stats/70/2010/fr/null/carte/SE.ADT.LITR.ZS/x.html?afficheNom=nom>. Pour Haïti, voir « Degré d'alphabétisation Haïti », Perspective Monde - Université de Sherbrooke. Page consultée le 16 mars 2020, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=HTI&codeStat=SE.ADT.LITR.ZS&codeStat2=x>.

<sup>240</sup> En effet, cette mise en récit du duvaliérisme dont il est question ne se manifesta pas uniquement à travers des textes et des discours. Comme il sera abordé plus tard dans ce chapitre, le duvaliérisme reposait également sur une manipulation des symboles.

<sup>241</sup> Au sujet de la situation contemporaine, le linguiste haïtien Robert Berrouët-Oriol rapporte que « Haïti est riche d'un patrimoine linguistique comprenant le créole, langue parlée par la totalité de ses locuteurs natifs, et le français, langue très minoritairement maternelle et majoritairement seconde et apprise à l'école par environ 25% de la population. » On peut supposer qu'au milieu des années 1960, ce pourcentage aurait été moins important. Voir Robert Berrouët-Oriol, « L'école en créole, en français, dans les deux langues ? État de la question et perspectives », dans *La question linguistique haïtienne: textes choisis*, éd. par Robert Berrouët-Oriol et Hugues Saint-Fort (Montréal: Les Éditions du CIDIHCA, 2017), 41.

<sup>242</sup> Déjà avec la parution de *Face au peuple et à l'Histoire* en 1961 par l'Imprimerie de l'État, on propose aux lecteurs des informations biographiques sur François Duvalier ainsi que des faits saillants sur son travail politique et intellectuel.

<sup>243</sup> François Duvalier, *Œuvres essentielles: Tome II, La marche à la présidence*, éd. par Gérard de Catalogne (Port-au-Prince: Presses Nationales d'Haïti, 1966), 13.

de ses partisans. S'ajoute également l'effort très marqué du président de s'entourer d'individus issus des secteurs des belles lettres. En effet, plusieurs historiens, écrivains, sociologues et pédagogues de grand calibre, par opportunisme ou pour des raisons qui leur étaient propres, ont participé à la mise en œuvre de cette doctrine duvaliériste. Tant de personnalités intellectuelles bien connues de l'Haïti des années 1960 telles que René Piquion,<sup>244</sup> Gérard Daumec, Gérard de Catalogne (cet « ancien fasciste » comme le décrit le politologue Sauveur Pierre Étienne),<sup>245</sup> Clovis Désinor, et voire, même si seulement brièvement et avec un détachement notable, Jean-Price-Mars,<sup>246</sup> ont prêté leurs voix au service du duvaliérisme. Ils sont parfois intervenus dans l'édition du volume sur Duvalier, d'autres fois comme prête-plumes, parfois de manière plus dogmatique cherchant à faire basculer l'opinion étrangère sur le régime. Le public visé, local, doit également inclure la jeunesse que Duvalier qualifie comme la « force révolutionnaire » du pays.<sup>247</sup> Suivant une tradition bien établie dans les régimes autoritaires,<sup>248</sup> Duvalier prête l'oreille à la nouvelle génération et comme pour toute autre entité du pays, il veut la garder sous un certain contrôle.<sup>249</sup>

Dans un deuxième temps, la doctrine duvaliériste devait nécessairement s'adresser aux Haïtiens à l'étranger. Nous avons évoqué à plusieurs reprises comment les années 1960 furent

---

<sup>244</sup> Selon Nicholls, celui-ci est rapidement devenu le « porte-parole principal de l'idéologie duvaliériste. » Voir Nicholls, *From Dessalines to Duvalier*, 232. Traduction de l'auteur de ce texte.

<sup>245</sup> Sauveur Pierre Étienne, *L'énigme haïtienne: échec de l'État moderne en Haïti* (Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2007), 232.

<sup>246</sup> Rappelons que Price-Mars entretint une relation pour le moins « neutre » avec Duvalier, mais qu'il eut un malentendu avec René Piquion, ce doctrinaire du régime, pendant les dernières années de sa vie entre autres, en raison de la manière dont ses idées, notamment autour de la culture et de la question de couleur, furent réinterprétées dans les cercles duvaliéristes. Selon Nicholls (1979), l'évènement marqua en quelque sorte sa rupture avec le régime. Voir Jean Price-Mars, *Lettre ouverte au Dr. René Piquion, Le préjugé de couleur est-il la question sociale?* (Port-au-Prince: Éditions des Antilles, S.A., 1967). Voir aussi Nicholls, *From Dessalines to Duvalier*, 230.

<sup>247</sup> François Duvalier, *Œuvres essentielles: Tome IV, La révolution au pouvoir*, par Gérard de Catalogne (Port-au-Prince: Presses Nationales d'Haïti, 1967), 96.

<sup>248</sup> Comme le souligne Katharina Schembs (2013) pour parler de l'Europe fasciste pendant l'entre-deux-guerres : « *the indoctrination of youth as the future Fascists was considered central, as the longevity of the regime was thought to depend on them.* » Si le cas que présente Haïti diffère certainement de ceux de l'Italie ou de l'Allemagne, la jeunesse demeure importante pour l'édifice du duvaliérisme puisque c'est dans ces rangs que la nouvelle génération garante du régime doit être puisée. Voir Katharina Schembs, « Fascist youth organizations and propaganda in a transnational perspective : Balilla and Gioventù italiana del Littorio all'estero in Argentina (1922-1955) », *Ammis* 12 (1er juillet 2013), 1.

<sup>249</sup> Duvalier comprit rapidement, par exemple, l'importance de l'université autant comme un réservoir de futurs doctrinaires que comme un bassin d'opposition. Très tôt pendant la décennie, plusieurs voix s'élevèrent dans ces établissements contre le gouvernement. En novembre 1960, une série de grèves organisées par des étudiants de l'Université d'Haïti suite aux arrestations arbitraires et aux disparitions forcées de membres de l'UNEH (Union Nationale des Étudiants Haïtiens), se soldèrent par la dissolution de l'UNEH et par la décision d'amener l'Université d'Haïti sous contrôle étatique plus direct, notamment en la rebaptisant l'Université d'État d'Haïti. Voir à ce sujet, Leslie J. R. Péan, *Entre savoir et démocratie : les luttes de l'Union nationale des étudiants haïtiens (UNEH) sous le gouvernement de François Duvalier* (Montréal: Mémoire d'encrier, 2010).

marquées par une migration massive d'Haïtiens, notamment dite de classe moyenne, en dehors du pays.<sup>250</sup> Nous verrons de façon plus détaillée le cas de la formation d'une communauté haïtienne au Québec, dans le prochain chapitre. Pour le moment, il importe d'insister sur le fait que très tôt, cette population, qui deviendra le poumon intellectuel des exilés, démontrera une opposition farouche à toute tentative de justification duvaliériste.<sup>251</sup> Tandis que le régime s'efforçait de créer une version « officielle » entourant la manière dont l'arrivée au pouvoir et la présidence à vie du docteur de campagne seraient dorénavant appréhendées, dans plusieurs lieux diasporiques mais plus particulièrement au Québec,<sup>252</sup> cette tentative se heurta rapidement à un contre-discours émanant d'activistes haïtiens engagés dans la lutte pour la « démystification » du duvaliérisme. C'est donc un échange asymétrique qui s'établit entre Haïti et les pôles habités par ses ressortissants.

Enfin, si depuis son élection en 1957, le gouvernement jouit d'une réputation mitigée (les démonstrations de force et de violence ayant laissé un goût amer dans la bouche de certains touristes et autres observateurs étrangers), nul doute que Duvalier, et ce, plus progressivement au cours de la décennie, convoitait une opinion favorable de son régime par le secteur international,<sup>253</sup> ne serait-ce que pour garantir les vivres qui permettraient la survie du régime. Dans une série de reportages sur Haïti réalisés en 1959 par Judith Jasmin pour l'émission *Premier Plan*,<sup>254</sup> la

---

<sup>250</sup> En effet, Cédric Audebert révèle qu'au cours des années de dictature duvaliériste, le phénomène migratoire toucha l'ensemble de la population haïtienne; particularité notable puisque jusqu'à cette période, elle était surtout l'affaire de travailleurs saisonniers qui quittait régulièrement Haïti pour la République dominicaine et/ou Cuba. Voir Cédric Audebert, *La diaspora haïtienne : territoires migratoires et réseaux transnationaux* (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2012), 31.

<sup>251</sup> L'article de Lévêque, « L'interpellation mystique dans le discours duvaliériste, » est un exemple de ce type d'opposition. La création même d'une revue comme *Nouvelle Optique* démontre que les Haïtiens à l'étranger, en l'occurrence au Québec, lisent, discutent et prennent position face au discours duvaliériste.

<sup>252</sup> En effet, comme il sera démontré dans le prochain chapitre, plusieurs revues et organisations éphémères en opposition à Duvalier possédaient des chapitres tant à Montréal et à la ville de Québec qu'à New York et à Paris. Cela laisse non seulement présager l'existence de « passeurs » d'idées entre ces communautés parfois encore embryonnaires, mais démontre également que l'opposition à Duvalier, du moins entre la fin des années 1960 et le début des années 1970, était transnationale.

<sup>253</sup> Dans *Notre Président fait de l'Histoire* (1965), Gérard de Catalogne, justifie son choix de présenter Haïti comme un État du « monde libre » tant le pays fut « la première république à rompre les relations diplomatiques avec le Cuba de Castro. » Publié par l'Office National du tourisme et de la propagande, où Catalogne présidait, le texte est un plaidoyer à l'Occident pour renforcer l'aide économique envers Haïti, à l'heure où le destin de l'Alliance Pour le Progrès, associé au défunt John F. Kennedy, est tout sauf précis. Voir Gérard de Catalogne, *Notre Président fait de l'Histoire* (Port-au-Prince: Imprimerie de l'État, 1965), 6.

<sup>254</sup> Selon les archives de la Société Radio-Canada, deux émissions, soit *Pourquoi Haïti?* et *François Duvalier et sa politique d'austérité*, furent diffusées sur la chaîne canadienne les 13 et 20 décembre 1959 respectivement. Voir « Pourquoi Haïti? - Les Archives de Radio-Canada », *Premier Plan* (Montréal: Radio-Canada, 13 décembre 1959), [http://archives.radio-canada.ca/art\\_de\\_vivre/voyage/clips/1972/](http://archives.radio-canada.ca/art_de_vivre/voyage/clips/1972/) et « François Duvalier et sa politique d'austérité »,

journaliste vante la beauté des vestiges architecturaux laissés par l'époque du bicentenaire de Port-au-Prince (1949-1950).<sup>255</sup> Toutefois, le ton reste critique tandis qu'elle s'interroge sur le nouveau président. Comme le travail de certains « doctrinaires » soucieux de contester l'image négative d'Haïti le démontre,<sup>256</sup> le régime n'était pas indifférent et se sentait même, jusqu'à un certain point, responsable de démontrer toutes les capacités d'Haïti à travers son chef d'État.

### *L'élève de l'Histoire*

Si une analyse entourant la création d'un « discours duvaliériste » inspire surtout une remarque sur l'intentionnalité derrière la parution des *Œuvres essentielles du docteur François Duvalier* à partir de 1966, il faut au moins remonter au début de cette même décennie pour voir le pouvoir politique s'insinuer dans l'écrit. Alors qu'il ne s'agissait pas de la première publication présidentielle,<sup>257</sup> déjà en 1961, « les Éditions du Service de l'Information et de la Documentation »<sup>258</sup> proposaient *Face au peuple et à l'Histoire*. Ce recueil de discours présidentiels publié l'année même où Duvalier organisait des élections hâtives afin de garantir sa réélection<sup>259</sup> est révélateur d'un schéma suivi plus tard avec d'autres textes du canon duvaliériste. Le poids de l'Histoire est conséquent dans l'exercice d'autoreprésentation du régime. Le titre même de l'ouvrage suggère la hauteur du travail à accomplir pour celui qui occupait la plus haute magistrature du pays.

---

*Premier Plan* (Montréal: Radio-Canada, 20 décembre 1959). Page consultée le 24 juillet 2018. <http://archives.radio-canada.ca/politique/international/clips/16417/>.

<sup>255</sup> Notamment dans les premières minutes du reportage *François Duvalier et sa politique d'austérité*.

<sup>256</sup> À cette même époque, Gérard de Catalogne entretenait aussi une correspondance avec le président français Charles de Gaulle. Voir Gérard de Catalogne, *Haïti à l'heure du tiers-monde: précédé d'une « Lettre ouverte au général de Gaulle. »* (Port-au-Prince: Éditions du Nouveau Monde, 1964).

<sup>257</sup> En effet, nos recherches dans ce sens-ci font état d'au moins un ouvrage antérieur, *Perspectives ou Programme d'Action*, publié en septembre 1958 aux Presses de l'imprimerie de L'État. Livret de moins de vingt pages, après une brève présentation par l'historien Julio J. Pierre Audain, le texte se retourne vers le président lui-même qui discute des restructurations que celui-ci veut apporter à l'État et à la société haïtienne. On retrouve déjà dans *Perspectives ou Programme* cette idée d'une nouvelle Haïti née avec l'investiture de François Duvalier. François Duvalier, *Perspectives ou programme d'action*, éd. par Julio J. Pierre Audain (Port-au-Prince: Presses de l'imprimerie de L'État, 1958).

<sup>258</sup> Notons que si plusieurs sources créditent François Duvalier comme auteur de l'ouvrage (dans la mesure où il s'agit de ses discours), aucune information dans les premières pages de l'ouvrage ne permet de retracer son ou ses rédacteur(s). On y précise toutefois cette information concernant le Service de l'Information et de la Documentation en deuxième de couverture.

<sup>259</sup> En effet, seules des personnes fidèles à Duvalier furent autorisées à se présenter aux élections. Sans grande surprise, François Duvalier est réélu avec une victoire considérée comme unanime. Voir Martin Munro, *Exile and Post-1946 Haitian Literature: Alexis, Depestre, Ollivier, Laferrrière, Danticat* (Liverpool: Liverpool University Press, 2012), 141.

*Face au peuple et à l'Histoire* présente Duvalier comme un élève attentif à l'histoire de son pays, qui, après ses dépêches intellectuelles, peut prendre la responsabilité du pouvoir politique au sérieux. Certains, comme Nicholls (1985) dans un ouvrage général sur l'histoire d'Haïti, ont même été portés à justifier la survie du duvaliérisme par cette supposée connaissance accrue d'Haïti par son président.<sup>260</sup> Ce regard pointé sur l'histoire et la culture d'Haïti conférerait au chef une part conséquente de sa légitimité. En effet, déjà dans la « Présentation » de *Face au peuple*, on précise que la présidence de Duvalier est ancrée sur une « réflexion féconde du leader qui a analysé, compris et comparé »<sup>261</sup> les événements marquants et les attitudes de sa société. C'est précisément parce que Duvalier a ainsi « analysé, compris et comparé » qu'il peut rendre compte de l'étendue du malaise dans lequel Haïti est plongée, particulièrement depuis la crise électorale de 1957 et ainsi se présenter comme son rédempteur.

Se concentrant sur le cas du Chili, dans *Battling for Hearts and Minds: Memory Struggles in Pinochet's Chile, 1973–1988* (2006), Steve Stern étale le processus complexe par lequel l'administration pinochiste, au lendemain de l'offensive du 11 septembre 1973, tenta de récupérer le sens des événements qui menèrent à la fin du président Salvador Allende.<sup>262</sup> Marquée par de hautes tensions, la dernière année de la présidence mouvementée de celui qui avait temporairement réussi à rallier *les gauches* du Chili à sa cause, fut désormais interprétée comme un épisode des plus tourmentés de l'histoire du pays.<sup>263</sup> Dans un tel contexte, l'intervention des militaires était non seulement nécessaire, mais héroïque, au moment même où la République d'Amérique du Sud se précipitait apparemment vers le gouffre de la guerre civile.<sup>264</sup>

Si le cas d'Haïti est différent et que la gauche n'était pas du tout en mesure de remettre en question l'ordre politique, ne serait-ce que timidement, l'impression d'insécurité et d'un avenir incertain existait. Ainsi, plusieurs textes amassés pour *Face au peuple* témoignent d'un désir d'insister sur la situation de crise qui a précédé l'arrivée au pouvoir de Duvalier afin de mieux positionner le nouveau chef d'État comme le bienfaiteur de la nation. Toujours dans la « Présentation », on rappelle que Duvalier s'est imposé après « neuf mois d'instabilité

---

<sup>260</sup> Nicholls, *Haiti in Caribbean Context*, 221.

<sup>261</sup> Duvalier, *Face au peuple et à l'histoire*, IX.

<sup>262</sup> Voir *Battling for Hearts and Minds: Memory Struggles in Pinochet's Chile, 1973–1988* (2006), chapitre II.

<sup>263</sup> En effet, Stern note que cette lecture particulière des derniers mois de la présidence d'Allende donne l'impression que le président n'avait pas su se montrer apte devant le radicalisme de la gauche et la montée de tension rendant l'intervention des militaires nécessaire. Stern, *Battling for Hearts and Minds*, 15.

<sup>264</sup> Stern, *Battling for Hearts and Minds*, 49.

politique. »<sup>265</sup> En plus d'évoquer le caractère volatile de la période qui a suivi le départ du président Paul Eugène Magloire en décembre 1956, ces quelques mots permettent dès lors de dénoncer le fait que le duvaliérisme se voulait un certain retour à l'ordre. On précise que « la Révolution que poursuit le gouvernement s'alimente à la liaison de l'action de la pensée [...]; le président Duvalier a déclenché la révolution du bien-être. »<sup>266</sup> Ressort ici l'idée que le duvaliérisme se veut non seulement le rapport logique entre la *pensée politique* et l'*action politique*, mais qu'il s'agit également d'une révolution garante (ou du moins avec une forte ambition) de la stabilité politique et sociale.<sup>267</sup> C'est un discours similaire à celui emprunté par différents gouvernements militaires et/ou autoritaires dans le Cône sud à la même époque et tout au long de la Guerre froide.<sup>268</sup>

L'Histoire sert également d'instrument à Duvalier pour inscrire son régime à la fois en rupture et en continuité avec elle. Du point de vue de la rupture, il est évident que l'ex-candidat à la présidence voulait se démarquer de l'héritage de Magloire. Dans un message livré à la nation à l'occasion du 1er janvier 1958, soit le Jour de l'Indépendance et quelques mois à peine après son assermentation, Duvalier affirme que « la nation haïtienne [...] souffre encore des fautes et des erreurs accumulées par ceux qui ne croyaient plus aux traditions et à notre dignité. »<sup>269</sup> S'il n'est pas explicitement question de Magloire, et que cette faute de s'être détourné d'un héritage garanti par les « traditions » et par la « dignité » peut être mise à l'actif de divers dirigeants haïtiens non nommés, Magloire en particulier s'était attiré les foudres des noiristes tant son gouvernement semblait avoir relégué l'enjeu de couleur au second plan.<sup>270</sup> Avec Duvalier doit venir une ère de

---

<sup>265</sup> Duvalier, *Face au peuple et à l'histoire*, IX.

<sup>266</sup> Ibid, XI.

<sup>267</sup> L'intellectuel haïtien Bob Nérée (1988), en référence à l'introduction aux *Œuvres Essentielles* écrite par de Catalogne et qui sera analysée plus tard dans ce chapitre, rappelle comment le canon duvaliériste tenta à maintes reprises de présenter la stabilité duvaliériste « dans le sens de la durabilité et de la pérennité », l'objectif étant toujours de démontrer l'impossibilité d'une gouvernance sans la figure d'un leader fort. Voir Bob Nérée, *Duvalier: le pouvoir sur les autres, de père en fils* (Port-au-Prince: Henri Deschamps, 1988), 76.

<sup>268</sup> Notons, à titre d'exemple, le cas de l'Argentine où les différents gouvernements militaires au pouvoir pendant la « Guerre sale » (1976-1983) ont justifié leurs mesures répressives entamées contre des groupes « subversifs » en insistant sur l'impératif de la sécurité nationale. Le « Processus de réorganisation nationale », comme la dictature militaire viendra à être appelée, présenta son action comme nécessaire à l'heure où l'Argentine se trouvait devant l'impasse d'un « vide de pouvoir » laissé par la mort subite de Juan Perón (1974) et face à l'incapacité du gouvernement d'Isabel Perón (1974-1976). Voir à ce sujet Daniel Feierstein et Douglas Andrew Town, « Explaining Genocidal Social Practices in Argentina: The Problem of Causation », dans *Genocide as Social Practice, Reorganizing Society under the Nazis and Argentina's Military Juntas* (New Brunswick: Rutgers University Press, 2014), 131-60.

<sup>269</sup> Duvalier, *Face au peuple et à l'histoire*, 37.

<sup>270</sup> Voir, Smith, *Red and Black in Haiti*, particulièrement le chapitre 5, 149-187.

régénération, un retour à un héritage selon toute apparence perdu, un renouveau d'une dignité qui aurait été brimée.

L'Histoire permet également de réfléchir à la continuité du régime duvaliériste avec le passé mouvementé d'Haïti. Dans un pays où l'imaginaire du mouvement révolutionnaire est abondant, deux révolutions en particulier, dans cet ouvrage comme dans d'autres écrits, semblent avoir marqué Duvalier. Dans un passé plus proche, il s'agit des bouleversements de 1946, et dans une temporalité plus longue, la Révolution haïtienne. Nous avons abordé dans certains détails comment 1946, peut-être plus dans un idéal revisité avec les années que dans l'histoire politique réelle, a provoqué une véritable fissure en Haïti.<sup>271</sup> Dans son discours prononcé « à la séance solennelle du Parti du peuple haïtien », soit le dimanche 9 février 1958, Duvalier parle de son gouvernement comme celui qui doit représenter la « Résurrection de 1946. »<sup>272</sup> Le président est clair à cet égard. Dans une allocution du 23 février 1958 au « Parti Unité Nationale, »<sup>273</sup> il affiche fièrement son « attachement à la continuité de l'idéologie de 1946. »<sup>274</sup> Toujours dans ce même discours, Duvalier ajoute :

« Le 22 septembre 1957, comme le 16 août 1946, se détachent comme un tournant dans l'histoire faite par les hommes, dans cette histoire qui est possession par l'homme de sa volonté de conquérir son destin et reconquérir sa dignité. »<sup>275</sup>

Cet extrait est significatif à bien des points de vue. Remarquons d'abord comment « l'histoire » dans l'univers duvaliériste semble être du domaine des hommes. Ils sont ses acteurs et ses principaux protagonistes. Malgré l'existence de la filière féminine des Tontons Macoutes (soit les *fillettes Lalo*),<sup>276</sup> le duvaliérisme présente une citoyenneté genrée qui est a priori réfléchie autour

---

<sup>271</sup> L'entrevue de Roger Dorsinville, cet acteur et témoin de 1946, accordée à la revue *Collectif Paroles* en 1986 et rapportée dans l'ouvrage *Pouvoir noir en Haïti* témoigne d'ailleurs de l'effervescence du moment. Voir Roger Dorsinville, « Les authentiques et le cercle enchanté du pouvoir », dans *Pouvoir noir en Haïti: l'explosion de 1946...*, éd. par Frantz Voltaire, 2<sup>e</sup> éd. (Montréal: Les Éditions du CIDIHCA, 2015), 155-82.

<sup>272</sup> Duvalier, *Face au peuple et à l'histoire*, 50.

<sup>273</sup> Le Parti Unité Nationale ou Parti de l'Unité nationale (PUN) était un parti politique fondé en 1957 autour de la candidature de François Duvalier à la présidence. Si un mystère pèse toujours quant aux activités et à la portée exacte de l'organisation politique, elle semble devenir la plateforme officielle du pouvoir duvaliériste et existe encore après 1971, cette fois avec Jean-Claude Duvalier à sa tête. Voir à ce sujet Michael R. Hall, *Historical Dictionary of Haïti* (Lanham: Scarecrow Press, 2012), 207-208.

<sup>274</sup> Duvalier, *Face au peuple et à l'histoire*, 53.

<sup>275</sup> Ibid, 57.

<sup>276</sup> Il existe à ce jour trop peu d'études pour nous éclairer sur le fonctionnement et le sort des *fillettes Lalo*. L'une des seules dépêches effleurant ces sujets, écrite par la sociologue Sabine Lamour, rapporte d'ailleurs que ce silence dans l'historiographie s'explique par « un profond biais androcentrique démontrant que la mémoire de la présence des femmes est peu valorisée dans l'histoire politique » de la société haïtienne. Voir Sabine Lamour, « Les Fiyet-Lalo



de l'homme. Plus directement reliée à notre propos, notons la juxtaposition des dates des élections à la présidence de François Duvalier (22 septembre 1957) et de Dumarsais Estimé (16 août 1946) qui démontre la ligne droite que le premier voulait établir avec le second. Nous l'avons vu,<sup>277</sup> Duvalier a cherché, pendant sa campagne électorale, à faire valoir cette association avec Estimé. Au-delà de la personne d'Estimé (qui, malgré cette relecture historique récente, avait à l'époque frustré plusieurs disciples du camp noiriste),<sup>278</sup> il semble que c'est l'idée même de 1946, et ce qu'elle représentait encore dans l'imaginaire en 1958, que Duvalier tente de récupérer. Moins d'un an après avoir assumé ses fonctions, Duvalier cherche déjà à convaincre que son gouvernement est révolutionnaire puisque septembre 1957 représente « un tournant dans l'histoire. » La « volonté de conquérir » et le regain d'une « dignité » abîmée suggèrent une interprétation historique, où, encore une fois, Duvalier ressort comme celui qui devait incarner le changement nécessaire pour qu'Haïti puisse s'élever à la grandeur de ses promesses révolutionnaires.

### *Le protagoniste de l'Histoire*

Les discours du président reflètent non seulement une vision sur la longue durée de l'action politique que veut entreprendre Duvalier, mais témoignent aussi de l'actualité mouvementée du pays. Ce n'est pas sans une touche d'ironie que les circonstances particulières de cette première année de magistrature permirent au président de multiplier les références à la portée historique de son mandat. En effet, à la suite de la tentative de coup d'État raté du 28 juillet 1958,<sup>279</sup> le président annonça, le 5 août 1958, dans un discours à la nation, que : « le Gouvernement vaincra, car la cause qu'il défend est celle d'une paysannerie dépossédée et exploitée, d'une classe ouvrière bafouée, d'une petite bourgeoisie rejetée, d'une classe moyenne humiliée. »<sup>280</sup> Ainsi, contrairement à ceux

---

(Fillettes Lalo) : un impensé de la mémoire de la dictature duvaliériste », dans *Haïti: de la dictature à la démocratie?* de éd. par Bérard Cénatus et al. (Montréal: Mémoire d'encrier, 2016), 213-34.

<sup>277</sup> Voir le premier chapitre de cette thèse.

<sup>278</sup> Rappelons que la question de couleur devenue indissociable de la vie politique haïtienne pendant l'administration de Dumarsais Estimé était en grande partie responsable des disputes entre certains membres de la coalition initiale et conduisit à la dissolution éventuelle du premier cabinet ministériel. Voir à ce sujet Leslie J. R. Péan, « La Résistance à l'élection Au Second Degré et l'Octobre Noir de 1946 », *Revue de La Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie*, n° 223 (s. d.): 38-44.

<sup>279</sup> Il est ici question du putsch manqué orchestré par trois ex-officiers haïtiens soit Alix Pasquet, Henri Perpignand Philippe Dominique et cinq ressortissants américains. Voir Étienne, *L'énigme haïtienne*, 257-258.

<sup>280</sup> Duvalier, *Face au peuple et à l'histoire*, 114-115.

qu'il qualifiait dans cette même allocution de « conspirateurs professionnels, »<sup>281</sup> il se présente comme le mandataire de divers secteurs (noirs) de la société haïtienne.

Les références au domaine de ce que Karl Lévêque (1971) a appelé le « spiritualisme moralisant et mystique » sont également abondantes.<sup>282</sup> Étant ressorti victorieux devant le commando du 28 juillet, Duvalier peut affirmer : « aucune force au monde ne peut m'empêcher de remplir ma mission historique, celle de défenseur farouche des Révolutions de 1946 et 1956,<sup>283</sup> car c'est Dieu et le Destin qui m'ont choisi. »<sup>284</sup> Ici, Duvalier réaffirme encore une fois ce désir de personnifier la continuité avec 1946, mais il évoque également le surnaturel. Sa démarche n'est donc plus uniquement celle d'un civil, délégué pour un mandat et pour répondre à une fonction publique précise, mais carrément celle d'un être élu, voire messianique.

Deux jours plus tard, soit le 7 août 1958, à l'occasion d'une manifestation « de loyalisme à l'endroit du gouvernement »<sup>285</sup> (incident qui semble avoir été concocté de toutes pièces par le pouvoir central),<sup>286</sup> Duvalier maintient que :

« Je suis avec vous la nouvelle Haïti qu'il faut édifier dans l'airain [...] Votre révolution a commencé avec l'Immortel Dumarsais Estimé. Elle est reprise avec Duvalier et elle se poursuivra jusqu'à la victoire totale pour une Haïti régénérée. »<sup>287</sup>

L'urgence du moment et la gravité de la situation sont palpables dans les propos du président. En plus de reprendre les thèmes de la révolution et de faire allusion au merveilleux en rappelant son association à « l'Immortel Dumarsais Estimé, » le ton employé par le président suggère l'étendue du combat qu'il persiste à mener en concordance avec ses compatriotes haïtiens. Il n'est désormais plus question de *sa* révolution duvaliériste, il s'agit bien de *la* révolution par excellence et celle à

---

<sup>281</sup> Ibid, 114.

<sup>282</sup> Lévêque, « L'interpellation mystique dans le discours duvaliériste » 5

<sup>283</sup> On peut s'interroger à savoir pourquoi il est question de « révolution de 1956 » tandis que Duvalier fut élu en septembre 1957. Sans exclure la possibilité d'une faute de frappe dans le document original, il est également possible que Duvalier situe le début de son mouvement révolutionnaire au lendemain de la démission du président Paul Eugène Magloire, soit le 6 décembre 1956.

<sup>284</sup> Duvalier, *Face au peuple et à l'histoire*, 116.

<sup>285</sup> Ibid, 117.

<sup>286</sup> Les démonstrations de solidarité en faveur du président furent multiples. L'historien Wien Weibert Arthus raconte d'ailleurs qu'elles étaient souvent l'occasion pour Duvalier de prouver à l'opposition en Haïti, mais surtout aux sceptiques à l'étranger, que le duvaliérisme jouissait d'un appui populaire. Voir Wien Weibert Arthus, « Welcome OEA: François Duvalier et la foule accueillent la mission d'enquête de l'Organisation des États américains, le 30 avril 1963 », *Hypothèses* 14, n° 1 (30 juin 2011): 27-38.

<sup>287</sup> Duvalier, *Face au peuple et à l'histoire*, 117.

laquelle tous les « bons » Haïtiens doivent collaborer pour conquérir ce rêve de régénération. Duvalier propose donc aux Haïtiens le dépassement de soi, il les convie à quelque chose de plus grand qu'eux-mêmes. Aussi, ceux qui ne sont pas de ces « conspirateurs professionnels » doivent reconnaître son appel. Toujours à la lecture de ce même passage, il est pertinent de souligner comment Duvalier passe d'une allocution donnée à la première personne du singulier à un discours où le président cède progressivement à un ton impersonnel, comme s'il parlait au nom du peuple et avait pu transcender les barrières de son propre corps.

La révolution qui devait cependant s'imposer comme la référence idéologique de choix du secteur duvaliériste était celle qui avait conduit à l'indépendance de la nation en janvier 1804. Le 18 novembre 1958, dans un discours soulignant l'héroïsme des insurgés de jadis lors de la Bataille de Vertières,<sup>288</sup> Duvalier réaffirmait la tâche qui lui était prescrite d'accomplir. Toutes traces de faiblesse ou de lâcheté devant cette mission signifieraient s'éloigner de l'idéal du 18 novembre et ainsi se rendre « coupable de trahison envers le Peuple et vis-à-vis l'Histoire »<sup>289</sup> tant son élection représentait la preuve tangible du « triomphe de la volonté rurale et populaire. »<sup>290</sup> En janvier 1959, soit dans un « Message au Peuple à l'occasion du Jour des Aïeux, » le président résuma sa pensée comme suit :

Je savais bien qu'avec la bataille d'organisation engagée, poursuivie avec âpreté et ténacité depuis le 22 octobre 1957, devaient s'ouvrir les perspectives des redressements nécessaires. Ce que vous, vous ne saviez pas c'est que cette bataille est encore et sera toujours la bataille de l'Indépendance. Une Patrie comme une Révolution est une création continue. Et laissez-moi vous le dire et que vous le compreniez très bien : l'Indépendance proclamée par Jean-Jacques Dessalines le 1er Janvier 1804 doit être une Conquête continue. Tous, nous avons pour devoir de penser et de repenser cette Indépendance Nationale.<sup>291</sup>

Ainsi, la révolution duvaliériste n'était pas qu'une réverbération de 1804, elle reflétait aussi son essence, son prolongement idéologique (voire métaphysique). De cette lecture sélective de l'histoire d'Haïti se dégage le sentiment que l'idéal poursuivi par des figures telles que Jean-Jacques Dessalines ne parvient pas, après plus de 150 ans d'existence nationale, à se matérialiser

---

<sup>288</sup> La bataille de Vertières fut un affrontement décisif entre les insurgés de Saint-Domingue et les forces françaises. Considérée comme la dernière grande bataille de la Révolution haïtienne, elle se solda par une défaite des troupes françaises forcées de se replier le 18 novembre 1803. Pour plusieurs, elle marque ainsi le dernier épisode de l'affrontement, avant la déclaration d'indépendance d'Haïti le 1<sup>er</sup> janvier 1804. Au sujet de ce combat et de la place qu'il a occupée tant dans l'imaginaire haïtien que français, voir Jean-Pierre Le Glaunec, *L'armée indigène: la défaite de Napoléon en Haïti* (Montréal: Lux Éditeur, 2014).

<sup>289</sup> Duvalier, *Face au peuple et à l'histoire*, 153.

<sup>290</sup> Ibid, 153.

<sup>291</sup> Ibid, 164-165.

(malgré la parenthèse de 1946). Devant ce projet inachevé, Duvalier se proposait comme celui qui réaliserait ce rêve d'indépendance totale. La révolution duvaliériste était donc l'auto-actualisation de 1804.

Porter le message duvaliériste devait également passer par l'instrumentalisation et la réinterprétation de différentes célébrations et jours fériés. Le 2 janvier qui était ainsi appelé à devenir d'année en année une date imbibée de symbolisme offrit au président l'opportunité de rappeler cette urgence de continuer l'œuvre des pères fondateurs d'Haïti. Dans *Paix et pain pour survivre : Message du 2 janvier 1962 au peuple haïtien*, une publication centrée sur cette unique intervention, le président rappelle que :

Durant plus de 25 ans, J'ai ausculté laborieusement la Nation, Mon Peuple et son Histoire. Le diagnostic a été et est qu'Haïti peut et doit survivre, à la condition qu'un Chef, nanti de l'amour de Son Peuple, puisse s'armer Lui-même le courage nécessaire pour ramener l'esprit de tous les Haïtiens Ses frères, à la considération de ce qui est essentiel à leur propre survie dans la dignité de leur être et la fierté de leurs origines historiques. Haïti peut et doit survivre, à la condition qu'un Chef accepte sans défaillance la crucifixion de l'histoire du Moment présent et de l'histoire de Demain [...]<sup>292</sup>

Ici, Duvalier recense puis réaffirme les thèmes qui ont déjà marqué son style discursif : il se désigne comme un érudit visionnaire altruiste animé par le souhait de guider son peuple vers le grand destin auquel il est voué. Dans les remarques concluantes de son élocution, il invite encore une fois « ses frères » Haïtiens à le suivre : « en ce Jour des Aïeux, Je reviens proposer à la Nation d'écrire avec Moi la page émouvante de l'histoire de notre temps. »<sup>293</sup> Si Duvalier se montre gracieux et adopte une posture paternaliste devant ses compatriotes dont il dit qu'ils possèdent des « cœurs simples et généraux »,<sup>294</sup> son discours démontre bien, comme cela sera abordé plus tard, qu'il compte se montrer impitoyable devant ceux qui osent afficher leur opposition.

### **III. Au service de la Révolution : le discours duvaliériste selon ses interprètes**

#### ***Au nom du Père et de la Sainte Révolution***

En dehors du guide des *Œuvres Essentielles* imprimé par les presses de l'État à partir de 1966, qui demeure l'un des meilleurs exemples de cette pulsion étatique pour l'autoreprésentation,

---

<sup>292</sup> François Duvalier, *Paix et pain pour survivre: message du 2 janvier 1962 au peuple haïtien* (Port-au-Prince: Éditions SID, 1962), 11-12. Les majuscules respectent le choix stylistique de l'œuvre originale.

<sup>293</sup> Duvalier, *Paix et pain pour survivre*, 20. Les majuscules respectent le choix stylistique de l'œuvre originale.

<sup>294</sup> *Face au peuple et à l'Histoire*, 16.

est à noter sans doute la parution du *Catéchisme de la révolution* en juillet 1964.<sup>295</sup> Principalement rédigé par l'intellectuel haïtien Jean M. Fourcand, ce document représente aux yeux de plusieurs le manuscrit le plus édifiant de ce nouveau type de propagande où le camp duvaliériste n'est plus intimidé par le messianisme et le prophétisme de leur leader.<sup>296</sup> Cette date (1964) semble pour le moins signaler un autre tournant tant il n'est plus uniquement question de concentrer son attention sur les allocutions publiques de Duvalier : il s'agit bien de créer un savoir, une grille interprétative pour comprendre le « chef » de la « Révolution au Pouvoir. »<sup>297</sup> Destiné a priori à la jeunesse haïtienne,<sup>298</sup> ce manuel d'instructions basé sur la formule de questions-réponses suit les lignes idéologiques du duvaliérisme. Il introduit aussi une liste de sacrements duvaliéristes,<sup>299</sup> dix commandements duvaliéristes,<sup>300</sup> et une oraison dominicale.<sup>301</sup> S'il existe très peu d'informations quant à la diffusion précise du *Catéchisme de la Révolution* et de ce fait de la portée de l'écrit,<sup>302</sup> son existence en soi témoigne du travail considérable entrepris par le président haïtien et le cercle intellectuel l'entourant pour poser et répandre la doctrine officielle.

Sans équivoque, le *Catéchisme* demande un abandon total et l'obéissance absolue devant le chef d'État. On y stipule :

Que le catéchisme soit le livre de chevet de tous les bons Duvaliéristes, c'est-à-dire ceux-là qui savent que le Président Duvalier, étant un sacrifié, mérite d'être aidé, encouragé et défendu; tous ceux-là qui croient professent la doctrine Duvaliériste dans l'ordre, la discipline et la dignité.<sup>303</sup>

D'emblée, en plus de dépeindre Duvalier comme un « messie souffrant, »<sup>304</sup> Fourcand établit un rapport entre ces « bons » (et l'on peut déduire) « mauvais » duvaliéristes. Cette dichotomie entre

---

<sup>295</sup> Wien Weibert Arthus, *Duvalier à l'ombre de la guerre froide: les dessous de la politique étrangère d'Haïti (1957-1963)* (Port-au Prince: Imprimeur S.A., 2014), 76.

<sup>296</sup> Patrick Eser, « Cultures of resistance: Dialectical images of the Haitian Revolution in Haitian culture and literature », dans *Practices of Resistance in the Caribbean: Narratives, Aesthetics and Politics*, éd. par Wiebke Beushausen, Miriam Brandel, et Joseph T. Farquharson (London: Routledge, 2018), 110.

<sup>297</sup> En effet, « La Révolution au Pouvoir » était en effet le sous-titre des tomes III et IV des *Œuvres Essentielles*.

<sup>298</sup> Sénéchal, « Du mythe à la violence duvaliériste, » 46.

<sup>299</sup> Jean M. Fourcand, *Catéchisme de la révolution: en l'honneur du docteur François Duvalier, président constitutionnel à vie de la république d'Haïti et de madame Simone O. Duvalier, première Marie-Jeanne d'Haïti* (Port-au-Prince: Imprimerie de l'État, 1964), 31.

<sup>300</sup> Fourcand, *Catéchisme de la révolution*, 35-36.

<sup>301</sup> Ibid, 37.

<sup>302</sup> Sénéchal note toutefois que l'ouvrage « fut largement distribué dans les écoles du pays. » Sénéchal, « Du mythe à la violence duvaliériste, » 46.

<sup>303</sup> Fourcand, *Catéchisme de la révolution*, 7.

<sup>304</sup> Pour reprendre l'expression de Lévêque, « L'interpellation mystique dans le discours duvaliériste, » 20.

doctrinaires authentiques et réactionnaires constitue un thème central du texte, l'allégeance à Duvalier ne pouvant être que complète. Des mots « ordre, » « discipline » et « dignité » ressort également le caractère fascisant du duvaliérisme.

Reprenant un thème qui était désormais coutumier, le livre insiste sur la manière dont tous les héros de l'indépendance, suivis d'Estimé, subsistent en la personne de Duvalier. En effet, on peut y lire :

Q – Qu'est-ce que Dessalines, Toussaint, Christophe, Pétion et Estimé?

R – Dessalines, Toussaint, Christophe, Pétion et Estimé sont les cinq Fondateurs de la nation qui se retrouvent dans François Duvalier.

Q – Dessalines est-il à Vie?

R – Oui, Dessalines est à vie en François Duvalier.

Q – Toussaint est-il à Vie?

R – Oui, Toussaint est à vie en François Duvalier.

Q – Christophe est-il à Vie?

R – Oui, Christophe est à vie en François Duvalier.

Q – Pétion est-il à Vie?

R – Oui, Pétion est à vie en François Duvalier.

Q – Estimé est-il à Vie?

R – Oui, Estimé est à vie en François Duvalier.

Q – Faut-il conclure par là qu'il y a six Présidents à Vie?

R – Non, Dessalines, Toussaint, Christophe, Pétion et Estimé sont Cinq Chefs d'État distincts, mais qui ne forment qu'un seul et même Président en François Duvalier.<sup>305</sup>

Ici, la machine duvaliériste présente non seulement une vision qui évacue tous les hommes d'État depuis la révolution à l'exception d'Estimé,<sup>306</sup> mais aussi, en suivant cette logique circulaire, elle assoit le bien-fondé du duvaliérisme par l'incarnation mythique des héros nationaux. L'insistance sur Dessalines (présenté ici avant Toussaint Louverture) n'est pas non plus anodine. Jean-Jacques

---

<sup>305</sup> Fourcand, *Catéchisme de la révolution*, 17

<sup>306</sup> Ce regard électif, notamment au XIXe siècle, surprend peut-être tant plusieurs auteurs tels que Nicholls (1978) mentionnent un certain rapprochement entre l'idéologie duvaliériste et celle de l'ancien président Lysius Salomon (1879-1888), particulièrement autour de l'enjeu de la couleur. Malgré son mariage et ses enfants métis, Salomon était connu, selon Nicholls (1978), comme le « mangeur de mulâtres » tant pour ses actions à l'égard de toute opposition politique émanant de « ce camp » que pour son mépris assez palpable pour cette minorité. Duvalier et Denis (1948), pour leur part, décrivaient dans leur manuel le président originaire des Cayes comme « le plus grand leader des masses en Haïti. » On peut toutefois dénoter – au-delà du fait que Duvalier et les membres dans son giron voyaient surtout l'Histoire comme un instrument politique plutôt qu'une science sérieuse – un désir au milieu de la décennie d'encourager l'unité nationale. Si François Duvalier ne verra jamais de son vivant le mariage de son fils Jean-Claude à Michèle Bennet la décennie suivante, il comprend sans doute, comme nous l'avons souligné ailleurs, qu'il ne peut pas aliéner à outrance cette minorité, surtout la fraction étroitement liée au secteur financier et commercial. Voir David Nicholls, « The Wisdom of Salomon: Myth or Reality? », *Journal of Interamerican Studies and World Affairs* 20, n° 4 (1978): 379-380 et 389. Voir aussi Denis et Duvalier, *Problème des classes à travers l'histoire d'Haïti*, 60.

Dessalines, dans sa fonction de père fondateur de la nation haïtienne, évoquait un passé glorieux, mais désormais lointain dans lequel Duvalier voulait consigner ses efforts. Malgré l'abondance de références au passé d'Haïti, Sénéchal (2004) note à juste titre que les écrits et les discours de Duvalier relèvent de la vision plutôt pessimiste du leader haïtien quant à l'histoire de son pays. Sauf pour la date devenue presque mythique de 1946,<sup>307</sup> Haïti aurait été plongée dans une marche décadente depuis l'exploit de 1804, et ce, particulièrement à la suite de l'assassinat de Dessalines en octobre 1806. Afin de désigner Duvalier comme le sauveur de la nation haïtienne, il est donc nécessaire de la représenter comme en déchéance perpétuelle.<sup>308</sup> Délaissant partiellement cette ardeur d'autrefois pour souligner l'insuffisance de Magloire et l'anarchie qui suivit sa démission, le projet duvaliériste se consigne désormais à un plus grand schéma qui dépasse de loin la vie politique actuelle et inclut une visée plus ample.

Comme évoqué plus tôt, au-delà de l'aspect historique de sa présidence, Karl Lévêque fut l'un des premiers à souligner la manière dont le duvaliérisme fut expliqué à travers une prétention du président de mener une mission sacro-chrétienne.<sup>309</sup> Faisant le même constat, Trouillot (1990) indique à son tour la surenchère des allusions de nature divines dans le discours duvaliériste.<sup>310</sup> En outre, les termes « rédemption, » « sacrifice » et même « crucifixion » sont des parties intégrantes de cette doctrine dite révolutionnaire.<sup>311</sup> Selon l'avis de Nicholls (1979), découle de ces écrits l'idée que Duvalier était à la fois un apôtre et un messie envoyé pour dresser et protéger la nation avec laquelle il entrait en communion.<sup>312</sup> Toutefois, à l'image de toute doctrine salvatrice, il fallait mériter ce salut. L'oraison dominicale proposée dans le *Catéchisme de la Révolution* est révélatrice du peu d'estime que le régime éprouvait pour ses opposants :

Notre Doc qui êtes au Palais National pour la Vie, que votre nom soit béni par les générations présentes et futures, que Votre Volonté soit faite à Port-au-Prince et en Province. Donnez-nous aujourd'hui notre nouvelle Haïti, ne pardonnez jamais les offenses des apatrides qui bavent chaque jour sur notre Patrie, laissez-les succomber à la tentation et sous le poids de leurs baves malfaisantes : ne les délivrez d'aucun mal. Amen.  
Ainsi soit-il.<sup>313</sup>

---

<sup>307</sup> Sénéchal, « Du mythe à la violence duvaliériste, » 58.

<sup>308</sup> Trouillot, *Haïti: State Against Nation*, 196.

<sup>309</sup> Voir Karl Lévêque, Lévêque, « L'interpellation mystique dans le discours duvaliériste, » 5-32.

<sup>310</sup> Trouillot, *Haïti: State Against Nation*, 196.

<sup>311</sup> Sénéchal, « Du mythe à la violence duvaliériste, » 44.

<sup>312</sup> Nicholls, *From Dessalines to Duvalier*, 232-233.

<sup>313</sup> Fourcand, *Catéchisme de la révolution*, 37.

Impossible de nier ici la similitude avec la prière du Notre Père qui a très vraisemblablement servi d'exemple à Jean Fourcand. Impossible également de ne pas noter la fermeté du ton employé, notamment à l'égard de ces « apatrides. » Dans le contexte de la dictature duvaliériste, comme l'explique Trouillot,<sup>314</sup> les appellations « apatrides » et « ennemis de l'État » convergent vers le même sens. Ainsi, tous les Haïtiens qui avaient quitté Haïti étaient nécessairement considérés comme des apatrides par le gouvernement de François Duvalier. Aussi, ceux qui depuis l'étranger menaient une guerre idéologique contre les impératifs du pouvoir politique se retrouvaient non seulement complètement dénudés (sur le plan légal puis moral) de leur lien à leur nationalité, ils avaient aussi commis l'irréparable en « péchant » contre le pouvoir duvaliériste. Ces « apatrides » sont fréquemment baptisés de « Camoquins, » nom donné aux adversaires de l'autorité duvaliériste.<sup>315</sup> Dans la « Confession des Camoquins » on invite à la pénitence. Le « Camoquin » se doit de confesser :

à Doc Tout-Puissant,<sup>316</sup> à la charitable Simone toujours Bonne,<sup>317</sup> à la Milice Civile, à l'armée populaire, aux cohortes et à vous Duvaliéristes, que j'ai beaucoup péché par pensée, par propagandes et par actions clandestines.

C'est ma faute! C'est ma faute, c'est ma très grande faute! C'est pourquoi je supplie la police du Gouvernement, les Tontons-Macoutes, les fillettes Lalo, les Duvaliéristes de prier pour moi le Dr. Duvalier Chef de la révolution.<sup>318</sup>

La juxtaposition de « Duvalier » et « Tout-Puissant » est éloquente. Duvalier ici émerge comme le chef suprême et un envoyé divin aux facultés sans limites. Il s'élève au-delà de la nation même pour rejoindre le domaine du céleste. Cette prière insinue aussi que le pouvoir duvaliériste

---

<sup>314</sup> Trouillot, *Haïti: State Against Nation*, 197.

<sup>315</sup> Le livre soutient d'ailleurs qu'il existe trois types de Camoquins. Dans le premier groupe se trouverait tout « duvaliériste qui refuse de comprendre la doctrine et professe par ainsi l'indiscipline. » Dans un second groupe « tous les Haïtiens dénaturés, apatrides qui, en terre étrangère, répandent leurs baves malfaisantes sur la Patrie de Dessalines Le Grand ou sur l'Honnête Homme qui est au pouvoir le Patriote Intègre, l'Honorable Dr. François Duvalier. » Et enfin « tous les convertis au duvaliérisme qui ne sont pas sincères. » Voir Fourcand, *Catéchisme de la révolution*, 19. Ainsi, aux yeux du gouvernement, les Haïtiens en « terre étrangère » et particulièrement ceux qui osèrent écrire contre Duvalier étaient des « dénaturés. »

<sup>316</sup> Duvalier se faisait déjà communément appeler « Papa Doc » à l'époque.

<sup>317</sup> Simone ici fait référence à Simone Ovide Duvalier, femme de François Duvalier et mère de Jean-Claude. Comme son mari, elle fut appelée à jouer un rôle moral devant la nation.

<sup>318</sup> Fourcand, *Catéchisme de la révolution*, 38.



existe à la fois en la personne de Duvalier, mais également au sein des institutions qu'il défend telles que l'« armée populaire » et les Tontons Macoutes.<sup>319</sup>

S'il demeure sans doute le document le mieux connu de ce genre, le *Catéchisme de la Révolution* ne figure pas comme l'unique exemple du canon duvaliériste mariant dogme politique et messianisme autour de la figure de François Duvalier. En juin 1965, sans doute pour célébrer l'anniversaire du changement des couleurs du drapeau national (événement marquant sur lequel nous reviendrons un peu plus loin), le journaliste Raphaël M. Jean-Louis propose le texte *Duvalier Sauveur d'Haïti et sa haute conception doctrinale de gouvernement*.<sup>320</sup> Cette « brochure, » telle qu'elle est décrite dans la préface,<sup>321</sup> semble moins connue des milieux intellectuels et de la mémoire populaire. Or, elle se prête à un exercice semblable au *Catéchisme* tout en prétendant, du moins dans le sous-titre du texte, s'intéresser sérieusement au travail de l'analyse des fondements doctrinaux du régime.

Sur ce dernier point, le lecteur reste perplexe. *Duvalier Sauveur d'Haïti* ne se défait pas de cette « tradition » de bon nombre des écrits duvaliéristes prétendant prendre au sérieux la tâche d'étaler toute la complexité de la doctrine maîtresse pour au final surtout réitérer ces mêmes idées autour des lourdes tâches du président et du combat ardu à mener.

Réalisé en partie par le concours du « Groupement Démocratique Duvaliériste Révolutionnaire, »<sup>322</sup> le texte ne ménage pas les flatteries pour le « Génial Docteur Duvalier, » ce « modèle de vertu » travaillant à une « œuvre qui rejoint la pensée ancestrale. »<sup>323</sup> Contrairement à Fourcand (1964), Jean-Louis (1965) ne procure pas de prière directement inspirée par le « Mahatma Haïtien, »<sup>324</sup> ce « grand Martyr de la cause sacrée de la Liberté. »<sup>325</sup> Jean-Louis (1965)

---

<sup>319</sup> Nous avons par ailleurs vu dans le chapitre précédent comment Duvalier sut asseoir un contrôle important sur l'ensemble de l'île, entre autres grâce à des relais locaux du pouvoir central.

<sup>320</sup> Comme c'est le cas pour plusieurs de ces maîtres à penser du duvaliérisme, il existe très peu d'informations biographiques au sujet de l'auteur. Son propre texte nous indique que M. Jean-Louis était certes journaliste et qu'il avait occupé divers postes de direction au sein de publications comme *La Perspective* et *La Réforme*. Raphaël M. Jean-Louis, *Duvalier, Sauveur d'Haïti: et sa haute conception doctrinale de gouvernement* (Port-au-Prince: Imprimerie de l'État, 1965), page non identifiée, seizième du document.

<sup>321</sup> Ibid., 15.

<sup>322</sup> Nos recherches à ce jour n'ont pu générer des informations au sujet de cette organisation. La préface de *Duvalier, Sauveur d'Haïti* est signée par Mme Max Adolphe qui suggère pourtant qu'il existait une branche féminine à ce groupe dans lequel elle œuvrait à titre de présidente. Jean-Louis, *Duvalier, Sauveur d'Haïti*, 17.

<sup>323</sup> Ibid., 19.

<sup>324</sup> Jean-Louis, *Duvalier, Sauveur d'Haïti*, 57.

<sup>325</sup> Ibid., 30. Majuscules reprises du texte original.

semble pour sa part surtout insister sur l'union sans équivoque de l'Histoire et du sacerdoce du président. Si Fourcand (1964) avait montré les éléments divins au sein du ministère duvaliériste, Jean-Louis (1965) ne se dérobe pas à parler d'une « mission *historico-sacro-sainte* » portée par le président-à-vie.<sup>326</sup> L'auteur qui connaît, semble-t-il, les pensées les plus intimes du « peuple, » affirme que celui-ci aurait trouvé en Duvalier non seulement « un Chef d'État réellement digne de ce nom »<sup>327</sup> mais plus encore, « le Messie tant attendu. »<sup>328</sup> Le salut national n'aura d'ailleurs pas d'autre nom que celui de François Duvalier. Jean-Louis (1965) relève d'ailleurs que :

Sans défaillance et sans reproche nous entendons mener le bon combat. «S'il existe parmi nous un cœur tiède, qu'il s'éloigne»<sup>329</sup> Nous n'acceptons avec nous ici que des braves et non des pusillanimes. Car la neutralité, l'hésitation comme la défection seront punies par la loi inéluctable du Destin. Voilà en résumé le code constitutionnel de la Révolution ou l'ensemble de ses points fondamentaux.<sup>330</sup>

Le projet duvaliériste, Jean-Louis (1965) nous l'indique, est synonyme d'audace, tant toute timidité ou dissidence serait interprétée comme un déni de la doctrine directrice. Ce projet duvaliériste est aussi, nous l'avons vu ailleurs dans le canon duvaliériste, le dessein d'une régénération nationale pour la création d'un Homme nouveau. La brochure d'une cinquantaine de pages regorge en effet de mentions à une « nouvelle Haïti, » mais évoque également l'idée d'un « Ordre nouveau, » d'une « Nouvelle Communauté, » d'une « Nouvelle Nation, » voire même d'un « Nouvel État Nègre libre » guidé par le « génie » du président Duvalier.<sup>331</sup> Au croisement du passé et de l'avenir, le duvaliérisme convie à l'exaltation et à la renaissance nationale. Unissant encore une fois la révolution haïtienne à ce projet de restauration, Jean-Louis (1965) peut dire :

Vive 1804!  
Vive la Paix!  
Vive l' Apôtre du Bien-Être collectif!  
Vive l'Union!  
Vive la Rénovation Nationale!  
Vive «La Nouvelle Haïti de la Grandeur et de l'Honneur,  
de l'Honnêteté et de la Dignité, de la Spiritualité et de la Justice!»<sup>332</sup>

---

<sup>326</sup> Ibid., 24.

<sup>327</sup> Ibid., 33. Accent ajouté par l'auteur de cette thèse.

<sup>328</sup> Ibid., 34.

<sup>329</sup> Cette phrase en particulier est tirée de l'Acte d'indépendance d'Haïti, signé par divers généraux, mais généralement perçu comme l'œuvre de la pensée de Jean-Jacques Dessalines. On peut ainsi voir dans cette référence, un autre effort de recouplement entre Dessalines et Duvalier. Voir « Haïti, Hayti, Acte d'indépendance, 1er janvier 1804 », Digithèque de matériaux juridiques et politiques. Page consultés le 8 mai 2020. <https://mjp.univ-perp.fr/constit/ht1804.htm>.

<sup>330</sup> Jean-Louis, *Duvalier, Sauveur d'Haïti*, 36.

<sup>331</sup> Majuscules issues du document originale.

<sup>332</sup> Ibid., 45-46.

Autant l'auteur n'explique pas vraiment sa pensée sur ces points selon lesquels le duvaliérisme saura offrir « aux générations futures, une Haïti régénérée, respectée, honnête, belle, prospère, revigorée, forte et unie, »<sup>333</sup>, autant le gouvernement possède en sa matrice les éléments formant une « trinité politique », soit : le « ciment unificateur », l' « unité morale » et l' « unité spirituelle. »<sup>334</sup>

Impossible de déceler ici quelles lectures bibliques ont su inspirer ces remarques ~~ou encore~~ ~~elles de Fourcand (1964).~~ Il nous faut pourtant insister un instant de plus sur l'abondance des références religieuses dans le *Catéchisme de la Révolution* et dans *Duvalier Sauveur d'Haïti*. Selon Nicholls (1979), ces évocations d'allure chrétienne cachent mal une autre dimension du discours duvaliériste. Pour l'historien britannique (théologien de formation, rappelons-le), le pouvoir occulte attribué à Duvalier tirerait en partie ses racines dans la pratique du culte Vaudou qu'on prêtait au président. Plusieurs travaux sur l'époque de François Duvalier se livrent d'ailleurs à des explorations anecdotiques quant à la place du Vaudou dans l'appareil étatique haïtien à partir de 1957.<sup>335</sup> Si un travail historique et anthropologique plus rigoureux et moins ancré dans le sensationnalisme demeure encore à faire,<sup>336</sup> il serait vain de nier comment le chef d'État haïtien encouragea jusqu'à un certain point la double identification religieuse à son discours. L'obsession pour le passé et les aïeux ainsi que l'apparence physique même de Duvalier (soit le choix d'être revêtu presque en permanence d'un chapeau haut de forme noir associé au *lwa*<sup>337</sup> Baron Samedi)<sup>338</sup> ont toutes concouru à susciter cette impression d'une appartenance au secteur vaudouisant.<sup>339</sup> À l'exemple de la controverse autour des Macoutes et des Volontaires de la Sécurité Nationale relevé

---

<sup>333</sup> Ibid., 20.

<sup>334</sup> Ibid., 60-61.

<sup>335</sup> Notons ici l'ouvrage de Bernard Diederich et Al Burt, *Papa Doc & The Tontons Macoutes* (Princeton: Markus Wiener Pub, 2005).

<sup>336</sup> Alors qu'il demeure pertinent de bien réfléchir à leur poids politique et leur influence précise sur le président, le fait est connu et est souvent rapporté de manière anecdotique par certains auteurs que François Duvalier entretenait des relations très proches avec plusieurs *oungans*, ces prêtres du Vaudou haïtien et d'autres chefs et praticiens de la religion. Brian Weinstein et Aaron Lee Segal, *Haïti: the failure of politics* (New York: Praeger, 1992), 9.

<sup>337</sup> Dans le culte du Vaudou haïtien, « *lwa* » fait généralement référence à un esprit. Pour une discussion plus ample sur cette pratique religieuse, sa place dans la culture populaire haïtienne et dans l'appareil politique jusqu'au milieu du XXe siècle, voir à ce sujet Kate Ramsey, *The Spirits and the Law: Vodou and Power in Haiti* (Chicago; London: University of Chicago Press, 2011).

<sup>338</sup> Johnson, « Secretism and the Apotheosis of Duvalier », 427.

<sup>339</sup> Notons que la ressemblance au Baron Samedi allait plus loin que le chapeau noir (ou les vêtements foncés), la voix nasale de François Duvalier étant un autre facteur qui a encouragé cette idée voulant que le président soit un adepte du Vaudou.

dans le premier chapitre, Duvalier ne chercha pas non plus ici à offrir des éclaircissements.<sup>340</sup> Le secret constituait une arme psychologique centrale de sa gouvernance. Tandis que des divergences profondes existaient entre les deux régimes et la manière dont ils traitèrent de telles questions, Lauren (Robin) Derby rapporte dans *The Dictator's Seduction: Politics and the Popular Imagination in the Era of Trujillo* (2009) que Rafael Trujillo, président de la République dominicaine voisine de 1935 à son assassinat en 1961, ne tenta pas non plus de dissuader cette double identification au catholicisme et aux pratiques religieuses afro-dominicaines.<sup>341</sup> Duvalier et Trujillo trouvèrent dans la manipulation de symboles religieux une manière d'établir leur légitimité et de donner un aspect presque supranaturel à l'exercice de leur fonction. Dépassant supposément le stade de simples mortels, ils devaient inspirer le respect, la peur et/ou du moins la déférence.

### ***Entre discours et symboles : Le changement des couleurs du drapeau national***

La dimension psychologique du duvaliérisme ne se manifesta pas uniquement dans ses discours ou par l'entremise de textes propagandistes. Toujours dans cette conjoncture du milieu des années soixante, cet intérêt pour l'incarnation de la nation passa par une des transformations symboliques les plus importantes apportées par François Duvalier, soit le changement des couleurs du drapeau national réalisé en 1964. La genèse précise autour de l'avènement du drapeau haïtien est encore débordante de mystères. Le récit souvent cité de Dessalines déchirant théâtralement la partie blanche du tricolore français à l'Arcahaie est une partie intégrante de la mémoire collective haïtienne.<sup>342</sup> Dans cette perspective, chaque tranche du drapeau devait représenter de manière métaphorique et littérale l'union des Noirs et des « mulâtres » dans une lutte pour la libération. Le drapeau haïtien était donc une bannière qui rappelait une conviction anti-esclavagiste, anticoloniale et antiraciste. Bien que les chercheurs débattent encore de la généalogie du drapeau haïtien, très peu défendent la véracité des événements de l'Arcahaie.<sup>343</sup> (Philippe R. Girard signale à juste titre qu'avant même l'avènement propre de l'État haïtien en janvier 1804, plusieurs drapeaux se sont

---

<sup>340</sup> Johnson, « Secretism and the Apotheosis of Duvalier », 427.

<sup>341</sup> Lauren (Robin) Derby, *The Dictator's Seduction: Politics and the Popular Imagination in the Era of Trujillo* (Durham: Duke University Press, 2009), 210.

<sup>342</sup> Arcahaie, situé dans l'ouest d'Haïti, occupe une place importante, car c'est en ces lieux que Dessalines aurait pris la décision de supprimer le blanc du nouveau drapeau, soit le 18 mai 1803. C'est aussi à cette même conférence qu'une alliance formelle fut promulguée entre Noirs et « mulâtres » pour lutter dans le but de garantir l'indépendance.

<sup>343</sup> Michael C. Reyes, « “Nous l'avons Gardée En Nous, La Tranche Blanche” : Rethinking the Time of the Haitian Flag in Jean F. Brierre's *Le Drapeau de Demain* (1931) », *Journal of Haitian Studies* 23, n° 1 (25 août 2017): 35.

succédés et certains ont pu exister conjointement.<sup>344</sup>) Ce fut sans doute cette confusion qui ouvra la porte, déjà en 1957, à François Duvalier et à son entourage pour débattre d'un éventuel changement des couleurs nationales haïtiennes.<sup>345</sup> Pour le président haïtien, il était nécessaire de revenir au drapeau le plus intimement lié à celui qu'il ne cessait d'appeler dans ses allocutions le « Grand » Jean-Jacques Dessalines.<sup>346</sup>

En 1805, après sa proclamation en tant qu'empereur, il est largement admis que Dessalines modifia le drapeau haïtien passé de bandes bleues et rouges placées horizontalement à des bandes verticales noires et rouges.<sup>347</sup> Bien que le drapeau connut une certaine évolution après sa mort en 1806, dès 1957, Duvalier et certains intellectuels noiristes proches du régime estimèrent que les « vraies » (donc « authentiques ») couleurs étaient en fait le noir et le rouge, le noir placé avant le rouge à l'exemple de Dessalines.<sup>348</sup> L'emplacement des bandes noires devait également suggérer de manière très peu subtile l'alignement du président. À ce sujet, l'historien Paul Christopher Johnson affirme que :

*Duvalier adopted Dessalines' version of the Haitian flag [...] with the blue now definitively black and the bands made vertical. He explained that the bands had to be vertical so that black could uniquely occupy the primary position by the staff, as the "base," whereas the red (representing mulattos) would flutter in the wind and remain derivative.*<sup>349</sup>

Instrumentalisation de la pensée noiriste ou intention sincère de corriger une supposée erreur historique, quoi qu'il en soit, c'est contre un emblème teinté d'implications historiques et symboliques que Duvalier fit assaut lorsqu'il prit la décision de changer les couleurs en juin 1964. Le nouveau drapeau n'était pas qu'un tissu qui rappelait une allégeance à la nation ; c'était aussi un nouvel étendard de la révolution duvaliériste. Malgré l'importance que son gouvernement avait accordée à l'idée de revenir au drapeau dessalinien (avec la bande noire anticipant la bande rouge), Duvalier chercha quand même à se réinventer comme médiateur de la nation par ce drapeau. Déjà, dans ses discours de campagne, il affirmait : « Je ne suis ni le bleu, ni le rouge de notre bicolore,

---

<sup>344</sup> Philippe R. Girard, « Birth of a Nation: The Creation of the Haitian Flag and Haiti's French Revolutionary Heritage », *Journal of Haitian Studies* 15, n° 1/2 (2009): 138.

<sup>345</sup> Nicholls, *From Dessalines to Duvalier*, 235.

<sup>346</sup> À titre d'exemple, tout au long de ses discours réunis dans *Face au peuple et à l'histoire*, Duvalier utilise le préfixe « Grand » devant le nom du premier leader de la république. Voir Duvalier, *Face au peuple et à l'histoire*.

<sup>347</sup> Nicholls, *From Dessalines to Duvalier*, 234.

<sup>348</sup> *Ibid*, 235.

<sup>349</sup> Johnson, « Secretism and the Apotheosis of Duvalier », 436.

mais le drapeau haïtien, Uni et Indivisible. »<sup>350</sup> Si, de toute évidence, il n'a pas abandonné son engagement noiriste, ses prises de parole publiques post-assermentation, comme nous l'avons mis en évidence dans ce chapitre, sont plus subtiles dans leurs références quant à la question de couleur. Tandis que Duvalier se montrait impitoyable envers ses ennemis, les « Camoquins, » il ne semblait pas vouloir attaquer avec autant de ferveur la minorité « mulâtre » qui était pourtant au cœur du malaise haïtien dans *Le problème des classes à travers l'histoire d'Haïti* (1948).<sup>351</sup> Comme l'a admis Sénéchal, « Duvalier se constitue comme médiateur assurant la fermeture de l'ensemble social, comme l'être par lequel s'unifie la communauté haïtienne. »<sup>352</sup> En incarnant ainsi le drapeau, au-delà d'une fausse position de conciliation, ce qui ressort de ses propos et de la décision de 1964 est une ambition concrète du président haïtien d'élever tous ceux qui s'opposeraient à lui au rang d'ennemi de la nation. Alors que les pouvoirs législatif et exécutif passaient directement entre les mains du président haïtien en juin 1964 et lorsqu'il est finalement devenu président-à-vie, Duvalier écrasa quelques mois plus tard une attaque de jeunes Haïtiens venus de l'étranger, soit un mouvement d'« apatrides ». L'invasion du groupe nommé Jeune Haïti en août 1964 représentait un nouvel effort depuis 1958 pour renverser le gouvernement duvaliériste. Bien que largement perçu à l'époque comme une offensive communiste centrée autour de l'initiative de 13 combattants principaux, le groupe réunissait dans les faits des jeunes de diverses appartenances socio-économiques et politiques.<sup>353</sup> Le mouvement fut rapidement renversé.<sup>354</sup> En sa fonction de président à vie et de matérialisation du drapeau haïtien, toute tentative de putsch contre François

---

<sup>350</sup> Tel que cité dans Sénéchal, « Du mythe à la violence duvaliériste », 49.

<sup>351</sup> S'il faut se contenter ici de ne discuter que des proches du régime qui œuvrèrent dans l'exercice d'autojustification, comme évoqué plus tôt, l'entourage de Duvalier était varié. On compte parmi ceux-ci Gérard de Catalogne introduit plus tôt. Homme influant né au Cap-Haïtien d'un père français, après des études et une vie de jeune adulte en France, en 1934, Catalogne retourne en Haïti où il fut pendant la dernière tranche des années 1930 et l'avant-guerre un « passeur » des idées de la droite française au sein de l'intelligentsia du pays. Pendant les années 1960, il occupa une place grandissante dans l'appareil duvaliériste, notamment à l'Office National du tourisme et de la Propagande. Voir au sujet de Gérard de Catalogne, Chelsea Stieber, « Gérard de Catalogne, passeur transatlantique du maurrassisme entre Haïti et la France », dans *Doctrinaires, vulgarisateurs et passeurs des droites radicales au XX<sup>e</sup> siècle-*, éd. par Olivier Dard, 1<sup>er</sup> éd. (Bern: Peter Lang, 2012), 233-54.

<sup>352</sup> Sénéchal, « Du mythe à la violence duvaliériste, » 49

<sup>353</sup> En effet, selon Leslie J.R. Péan, malgré l'adhésion aux idées communistes de certains combattants, Jeune Haïti comprenait des membres aux sensibilités politiques beaucoup plus hétérogènes que la mémoire collective sur l'invasion de 1964 semble suggérer. Voir Péan, *Haïti: économie politique de la corruption*, 317.

<sup>354</sup> Péan note que onze des jeunes combattants furent assassinés au cours du mois d'août 1964 et les deux survivants, Marcel Numa et Louis Drouin, exécutés publiquement au cimetière de Port-au-Prince le 12 novembre de la même année. En guise de représailles contre cette attaque, Duvalier ordonna l'exécution des familles des combattants pour la plupart originaires et résidents de la ville de Jérémie. Sans distinction ni pitié, hommes, femmes et enfants furent massacrés pour le crime d'avoir été des proches de Jeune Haïti. Voir Péan, *Haïti: économie politique de la corruption*, 320-324.

Duvalier représentait nécessairement une transgression contre la nation haïtienne tout entière. La révolution duvaliériste n'était pas « qu'en marche, »<sup>355</sup> elle était bien au pouvoir et décidée à poursuivre son accession.

### *L'obsession du passé et les vicissitudes du présent*

Si Jeune Haïti était un exemple du plus haut degré de désobéissance, Duvalier s'intéressait bien à la jeunesse de son pays et voulait la former dans la nouvelle tradition qu'il proposait. La volonté de lui accorder une place privilégiée dans le mouvement duvaliériste explique sans doute la parution du curieux ouvrage *La Révolution Duvaliériste : Contenu doctrinal, conquêtes et perspectives* en 1965. Lauréat du Prix Lorimer Denis,<sup>356</sup> son auteur, Ulysse Pierre-Louis, est alors écrivain. Destiné à devenir plus tard directeur du journal *Le Nouveau Monde*, organe de la presse qui sera graduellement presque entièrement contrôlé par l'État,<sup>357</sup> Pierre-Louis reprend dans ce document les grandes lignes de ce qui a déjà fait l'objet de notre analyse jusqu'ici. Dans ce texte, il ne définit pas vraiment cette révolution qui est pourtant d'intérêt majeur. Duvalier y est plutôt dépeint comme un nationaliste du temps de l'occupation américaine qui pêche son inspiration politique dans l'étude de son pays tourmenté.<sup>358</sup> Selon l'auteur, c'est d'ailleurs « par le biais de la lutte pour la revalorisation de la culture haïtienne que le Docteur François Duvalier en est arrivé à la politique. »<sup>359</sup> On souligne également qu'il fut « élu à un des moments les plus difficiles de notre vie politique. »<sup>360</sup> On réitère son engagement à poursuivre « l'héritage politique et doctrinal de la Révolution de 1946. »<sup>361</sup> On évoque le caractère sans précédent de l'ascension de Duvalier au pouvoir tant cette arrivée était « un signe des temps et elle indiquait que, chez nous, s'opérait une véritable mutation ... [dans] l'évolution de notre société. »<sup>362</sup>

Or, au-delà d'un regain d'efforts pour diffuser et réitérer avec peu d'altérations la ligne de parti du gouvernement, *La Révolution Duvaliériste* tient en partie sa pertinence de la manière dont

---

<sup>355</sup> En référence au titre du deuxième tome des *Œuvres Essentielles* soit *La marche à la présidence* (1966).

<sup>356</sup> S'il existe peu d'informations concernant ce prix et le concours qui lui a certainement donné naissance, signalons toutefois le choix d'octroyer une mention portant le nom du proche collaborateur et co-auteur du *Le problème des classes à travers l'histoire d'Haïti* avec François Duvalier (1948).

<sup>357</sup> Trouillot, *Haiti, State Against Nation*, 180.

<sup>358</sup> Ulysse Pierre-Louis, *La révolution duvaliériste: Contenu doctrinal, conquêtes et perspectives* (Port-au-Prince: Imprimerie de l'État, 1965), 21-22.

<sup>359</sup> Pierre-Louis, *La révolution duvaliériste*, 23.

<sup>360</sup> *Ibid*, 23.

<sup>361</sup> *Ibid*, 29.

<sup>362</sup> *Ibid*, 32.

son auteur tente de situer la révolution duvaliériste dans le mouvement plus large anticolonial des années 1960. À ce sujet, il précise que :

La Révolution Duvaliériste est soudée à tous les élans progressistes, de la lutte des ateliers contre l’oppression colonialiste aux conquêtes et aux défaites des régimes d’après 1804, elle avance dans le sens de l’Histoire, de celle que notre Peuple écrit quotidiennement dans les affres de la douleur pour l’accouchement d’une nouvelle société transformée juridiquement, politiquement et où l’égalité ait avant tout un sens économique.<sup>363</sup>

Mettant de côté les hyperboles, le retour à la notion d’Histoire et la présomption de mener une réelle révolution sociale et économique, Pierre-Louis semble a priori se prêter à une perversion discursive pour présenter ce qui avait toute l’apparence d’une dictature autoritaire sous couvert de gouvernement « progressiste. » À l’heure où de nombreux pays dans le continent africain et ailleurs se dénouaient du joug européen, on découvre, dans cette nouvelle facette de la doctrine duvaliériste, que le pouvoir politique, à travers ses interprètes, se représente comme partie prenante de cet élan émancipateur. Ainsi, l’exercice d’autojustification soutient aussi bien l’accapement du révolutionnaire dans la mesure où il rejoint l’histoire d’Haïti, mais également en puisant son inspiration dans l’actualité politique du moment.

On peut aussi lire dans cet extrait le désir vraisemblable du clan duvaliériste de peindre 1957 comme l’avènement d’une certaine modernité en Haïti. En s’interrogeant sur la manière dont l’Italie fasciste, pendant les années 1920 et 1930, tenta de relever et de donner un nouveau sens au passé romain du pays, Joshua Arthurs (2012) maintient que « *fascism’s appropriation of the Roman past should be understood not as empty posturing, or even nostalgia for a distant golden age, but as a revolutionary project for modernity, a coherent language with which to articulate aspirations for the contemporary world.* »<sup>364</sup> Sans entrer dans les divergences profondes entre l’Italie mussolinienne et l’État duvaliériste, il est possible de dégager des actions de Duvalier et de ses alliés une manœuvre similaire. En effet, si le duvaliérisme puise en partie ses racines dans la révolution de 1804 et celle de 1946, il récupère l’histoire pour y inscrire un projet politique novateur et bien ancré dans les réalités qui lui sont contemporaines. Le duvaliérisme est donc bien « moderne » tant il considère l’importance de songer à l’avenir qui promet « l’accouchement d’une

---

<sup>363</sup> Ibid, 24.

<sup>364</sup> Joshua Arthurs, *Excavating Modernity: The Roman Past in Fascist Italy* (Ithaca: Cornell University Press, 2012), 2.



nouvelle société. » Il réinterprète le passé dans la mesure où celui-ci peut servir d'emblème à cette modernité recherchée.

Plus loin, Pierre-Louis affirme que « les luttes du Peuple Haïtien pour sa survie rejoignent celles du Tiers Monde et des Nations Prolétaires du Monde qui se libèrent progressivement. »<sup>365</sup> Haïti est en quête de sa libération face à un ennemi jamais réellement nommé. L'unique certitude est que la délivrance ne pourra venir que de son président. L'allusion au tiers-monde mérite aussi une certaine attention. Duvalier semble en effet plutôt sensible à cette notion d'être un chef d'État d'un pays du tiers monde. (N'a-t-il pas, en 1969, appelé son ouvrage, détaillant ses démêlés avec l'Église Catholique afin de garantir un clergé indigène, *Mémoires d'un leader du Tiers Monde: mes négociations avec le Saint-Siège : ou, Une tranche d'histoire?*) Notons le double-jeu du discours du gouvernement à cet égard, le régime se positionnant tantôt dans le camp des « damnés de la terre » ou du moins des non-alignés, et d'autre fois comme un État du monde occidental désirant la paix et la prospérité matérielle qu'une telle association devait garantir. Nous l'avons vu dans le dernier chapitre, il s'avère réducteur de voir en Duvalier uniquement un « dictateur tropical » en négligeant la façon dont il sut tirer son épingle des tensions géopolitiques de son temps. Néanmoins, si la révolution duvaliériste « avance dans le sens de l'Histoire » et est bien « moderne » dans ses entreprises, elle compte bien faire sa marque à sa façon.

Dans une dépêche signée Gérard de Catalogne – ce proche conseiller du régime et directeur de l'Office National du Tourisme et de la Propagande <sup>366</sup>– l'auteur souligne que « entre la République cubaine communiste et la République dominicaine déséquilibrée, Haïti, si elle en possède les moyens, peut devenir dans les Caraïbes, un bastion de la civilisation occidentale. »<sup>367</sup> Publié la même année que *La Révolution Duvaliériste*, ce manifeste pour l'aide étrangère présente ce soi-disant pays du tiers monde comme une république « moderne » et mal comprise, mais profondément orientée vers le « monde libre ». Toutefois, si Haïti est désireuse de cette main-forte

---

<sup>365</sup> Pierre-Louis, *La révolution duvaliériste*, 57.

<sup>366</sup> S'il demeure pertinent d'éclairer les activités précises de l'Office National du Tourisme et de la Propagande établi par décret présidentiel le 23 juillet 1964, *Notre Président fait de l'Histoire*, paru en 1965, indique dans la seconde de couverture que l'ouvrage fut le fruit d'une initiative de « l'Office National du Tourisme et de la Propagande, » imprimé aux Imprimeries de l'État. Pour une mention de la loi de juillet 1964, voir Émile Jean-Baptiste, « Sommaire », *Le Moniteur haïtien : journal officiel de la république d'Haïti*, 6 juin 2002, 157 édition. Page consultée le 20 juin 2022. <https://docplayer.fr/43901693-Journal-officiel-de-la-republique-d-haiti-port-au-prince-sommaire.html>.

<sup>367</sup> de Catalogne, *Notre Président fait de l'Histoire*, 7. Notons que l'ouvrage fut également présenté en anglais et en espagnol, ce qui suppose qu'il était au moins en partie destiné à un lectorat en dehors d'Haïti.

étrangère, le tout doit se traduire par une acceptation tacite que certaines idéologies ne correspondent ni à son « habitude, » ni à son « tempérament, » et ni même à sa « maturité. »<sup>368</sup>

Dans ce texte adressé principalement à un public hors Haïti, on peut présumer, par le timbre de l'auteur, que les « idéologies » dont il était question se ramenaient sans doute au libéralisme et à la démocratie tant de Catalogne semble s'en méfier. Ce sont des thèmes qui seront repris dans l'introduction des *Œuvres Essentielles* écrite par de Catalogne et sur lesquels nous devons nous attarder plus tard. Pour le moment, rappelons comment plus que jamais au milieu de la décennie, Duvalier veut rassembler des forces aussi bien en Haïti qu'à l'étranger dans le but de mener à bien sa visée politique.

### ***Les Œuvres Essentielles***

Comme c'est le cas pour un ensemble considérable des productions duvaliéristes, un mystère persiste quant à l'exorde exact des *Œuvres Essentielles du Dr François Duvalier*. Si ces quatre tomes rassemblent bien les écrits et les discours du président, on ne s'entend pas nécessairement pour savoir qui participa à ce projet, comment l'idée germa et quel impact le gouvernement souhaitait générer à travers une telle entreprise. Nul doute que l'idée même des « Œuvres Essentielles » rappelle encore une fois l'importance que le président accordait à l'activité intellectuelle. La première édition semble vraisemblablement avoir été dévoilée en 1966 et fut imprimée aux Presses Nationales d'Haïti. Deux ans plus tard, une troisième édition « corrigée » et « améliorée » est déjà lancée, semble-t-il, tout juste après la parution du dernier tome des quatre volumes initiaux. L'introduction des différents volumes (répétée presque textuellement dans les nombreuses rééditions) fut écrite, comme mentionnée plus tôt, par Gérard de Catalogne. Toutefois, en 1967, pour célébrer « l'An X de la Révolution Duvaliériste »,<sup>369</sup> paraît à l'imprimerie Henri Deschamps, le *Guide des « Œuvres Essentielles » du Docteur François Duvalier*, un court ouvrage sans doute compilé par Gérard Daumec, ce proche du président Duvalier, qui signe d'ailleurs l'introduction du *Guide*.<sup>370</sup> Après quelques remarques sur les différents tomes, nous nous

---

<sup>368</sup> Ibid, 9.

<sup>369</sup> Gérard Daumec, *Guide des « Œuvres essentielles » du docteur François Duvalier*. (Port-au-Prince, Haïti: Imprimerie Henri Deschamps, 1967), 21.

<sup>370</sup> Journaliste de profession, au dire de Jean Florival, Gérard Daumec entretint une relation pour le moins intime avec le régime au début des années 1960 au point où Duvalier voulut faire du jeune homme son gendre par une alliance avec sa fille aînée Marie-Denise Duvalier. Voir Jean Florival, *Duvalier: la face cachée de Papa Doc* (Montréal: Mémoire d'encrier, 2007).

concentrerons sur ses deux introductions, plus particulièrement sur celle proposée par de Catalogne, et sur ce qu'elles révèlent toutes deux sur cette mise en récit continue du duvaliérisme.

Inspirés de la structure du livre *Haïti devant son destin* (1939) que Gérard de Catalogne entreprit plus tôt dans le siècle,<sup>371</sup> les quatre volumes, soit *Éléments d'une doctrine*, *La Marche à la présidence*, *La révolution au pouvoir* (partie I) et *La révolution au pouvoir* (partie II) présentent à grand trait le travail intellectuel réalisé par Duvalier sur une période d'environ quarante ans. Ainsi, le premier livre met en avant les écrits du leader (et de son proche collaborateur Lorimer Denis) à l'époque des *Griots*, le second s'intéresse, entre autres, à la campagne électorale de 1957, et les deux derniers, eux, se préoccupent des allocutions du président fermement établi dans ses fonctions. Vus dans leur entièreté, ils doivent représenter les bien-fondés du duvaliérisme.

Le *Guide des Œuvres Essentielles* (1967) par Gérard Daumec en accomplit peu pour réellement présenter le contenu des quatre tomes, et ne fait que remémorer le génie du président Duvalier et la lutte acharnée qu'il mène pour porter Haïti vers son destin. Aussi, après une brève introduction, le lecteur est confronté à divers textes écrits par Duvalier pendant les années 1930 et 1940 (formule reprise dans le premier tome des *Œuvres Essentielles*) et notamment à un extrait de l'ouvrage apparemment très célèbre et apprécié dans les cercles du régime, soit *Problème des classes à travers l'histoire d'Haïti* (1948). Daumec positionne le fondement idéologique du duvaliérisme dans l'école des *Griots*, « ce mouvement libérateur » qui, à une certaine époque, préconisait « la rupture avec les vieux clichés romantiques. »<sup>372</sup> Corroborant les propos de René Piquion qui, lui, voyait dans les *Griots* une manifestation d'un effort plus large afin de « rétablir avec les armes de la science l'élément nègre » de la culture haïtienne (« sans pour autant, » ajoute l'auteur, « éliminer le facteur blanc »)<sup>373</sup>, Daumec situe la riposte des *Griots* dans une visée sensible « aux éléments bio-psychologiques de l'homme haïtien. »<sup>374</sup> L'essentialisme avec lequel la culture haïtienne est décrite ici effleure d'une part ce qui est devenu coutume de tout effort de justification duvaliériste, c'est-à-dire évoquer comment Duvalier mobilise à travers sa politique ses longues années d'études, et d'autre part réitère cet intérêt jamais réellement démenti (mais parfois

---

<sup>371</sup> Gérard de Catalogne, *Haïti devant son destin* (Port-au-Prince, Haïti: Imprimerie de l'État, 1939).

<sup>372</sup> Daumec, *Guide des « Œuvres essentielles » du docteur François Duvalier*, 13.

<sup>373</sup> René Piquion, *Manuel de négritude*. (Port-au-Prince: Imprimerie Henri Deschamps, 1965), 189.

<sup>374</sup> Daumec, *Guide des « Œuvres essentielles » du docteur François Duvalier*, 13.

atténué dans certains discours du président) pour « la valorisation de ce facteur « raciologique,»<sup>375</sup> cet élément ou caractère « racial » requérant une gouvernance particulière pour Haïti.

Cette attention à la « raciologie » et son influence sur le caractère d'une nation poussent également l'auteur à affirmer qu'« il est anti-scientifique de vouloir, comme le pensent certains publicistes, trouver, en dehors de nous, la solution du problème haïtien. »<sup>376</sup> Aussi, comme il sera vu lors de notre discussion sur l'introduction aux *Œuvres Essentielles*, on retrouve dès lors une défense pour cette idée qui germe depuis longtemps dans l'intelligentsia duvaliériste, celle qu'Haïti, étant un pays distinct, aux moeurs et aux mentalités distinctes, doit nécessairement être gouverné de manière distincte. L'auteur ne va pas jusqu'à dénoncer le style de gouvernance démocratique (contrairement à de Catalogne qui demeure pour le moins hostile au libéralisme politique). Toutefois, on peut voir dans ces propos une apologie ou du moins une certaine justification de la forme autoritaire que prend le duvaliérisme. Après tout, comme le mentionne Daumec plus loin, « le Gouvernement ne pouvait ni vaciller, ni se déconcerter, ni se croiser les bras, devant les vagues d'assaut de ses adversaires et de ses ennemis qu'exaspéraient les passions. »<sup>377</sup> Cette dernière affirmation fait autant référence aux circonstances qui ont amené Duvalier au pouvoir qu'aux tentatives de renversement des dix dernières années. Elle témoigne de cette volonté constante de présenter Haïti comme un État en conflit perpétuel qui ne peut être délivré que par l'impératif duvaliériste. Elle semble également défendre la suppression de droits tant les circonstances de crise ne permettent pas leur maintien. Rappelons encore une fois que Duvalier put monter au grade de président à vie seulement en 1964. Aussi, si le gouvernement s'était donné la peine à l'époque de conférer un aspect de légalité à cette manœuvre, il paraît un peu moins surprenant d'imaginer pourquoi ses entremetteurs tenteront, cette fois-ci à travers leurs plumes, de justifier les actions entreprises par l'administration duvaliériste. L'apparence de légitimité semblait en effet chère au président.

Quitte à s'atteler à la tâche de décrire le contenu précis des différents textes regroupés dans les *Œuvres Essentielles*, de Catalogne, plus que Daumec, préfère utiliser l'espace de l'introduction à d'autres fins. L'intellectuel haïtien Bob Nérée (1988) qui fut directeur de cabinet d'un ancien ministre de l'Intérieur de Jean-Claude Duvalier et l'un des rares auteurs à avoir réellement

---

<sup>375</sup> Ibid, 17.

<sup>376</sup> Ibid, 18.

<sup>377</sup> Ibid, 102. Majuscules reprises du texte original.

commenté les *Œuvres*,<sup>378</sup> souligne que le manuscrit en quatre volets livre « des éléments de réflexion extrêmement importants à qui cherche à comprendre les lignes de force de la pensée politique » duvaliériste.<sup>379</sup> Ainsi, dans un style d'écriture qui ne suit pas vraiment une idée maîtresse à développer, Gérard de Catalogne, le principal responsable pour la compilation puis la mise en exécution des *Œuvres*,<sup>380</sup> propose moins un retour sur le travail de Duvalier qu'un essai d'opinion. Ici, l'éditeur du *Nouveau Monde* semble surtout s'adresser à un public hors d'Haïti et commente librement la situation politique de l'heure dans la Caraïbe et à travers le monde. (Son attention pour l'ancienne métropole française qu'il affectionne encore clairement ne passe pas inaperçue tant les allusions à la France gaulliste se multiplient.<sup>381</sup>)

L'introduction au guide des *Œuvres Essentielles* se lit telle une requête pour une plus grande acceptation d'Haïti dans le concert des nations et comme une supplique finement masquée pour de l'aide étrangère. Lorsqu'il est finalement question de Duvalier, c'est surtout pour envoyer des fleurs au président. En référence à ce qui semble être l'apostolat de ce leader du tiers monde, de Catalogne souligne que « si la politique est pour certains une école d'arrivisme et un moyen de domination, il arrive qu'elle devienne pour d'autres le résultat d'un effort pour défendre le bien commun et l'intérêt général. »<sup>382</sup> Toujours sans mentionner le nom de Duvalier, il laisse voir qu'il « nous faut à la barre du pouvoir [en Haïti] une personnalité ayant saisi la complexité de notre société, la diversité de nos problèmes [et] la délicatesse de notre situation. »<sup>383</sup> On peut voir dans ces propos une autre tournure et une autre réverbération de ce thème bien courant de la connaissance des sciences sociales au service de l'exercice politique. De Catalogne apporte toutefois un niveau supplémentaire de complexité à ce sujet. En effet, il souligne que le « spectacle des vicissitudes physiques constitue un bon terrain pour étudier l'homme »<sup>384</sup> et plus tard rapporte que lorsqu'« on a été en contact pendant une partie de sa vie avec des populations logées dans le

---

<sup>378</sup> Belleau, « The Stranger-King of the Caribbean, » 5.

<sup>379</sup> Bob Nérée, *Duvalier: le pouvoir sur les autres, de père en fils* (Port-au-Prince: Henri Deschamps, 1988), 77.

<sup>380</sup> *Ibid.*, 71.

<sup>381</sup> Rappelons que malgré son retour au pays natal en 1934, Gérard de Catalogne reste attaché à la France. De plus, tel qu'évoqué plus tôt, il joue un rôle important, même si en dehors des canaux diplomatiques traditionnels, dans l'établissement de relations entre la France et Haïti tout au long de la décennie. À ce sujet voir Wien Weibert Arthus, *Duvalier à l'ombre de la guerre froide: les dessous de la politique étrangère d'Haïti (1957-1963)* (Port-au-Prince: Imprimeur S.A., 2014), 330-331.

<sup>382</sup> Gérard de Catalogne, « Introduction », dans *Œuvres essentielles: Tome I, Éléments d'une doctrine*, par François Duvalier, 3<sup>e</sup> éd., 1968, 12.

<sup>383</sup> de Catalogne, « Introduction », 10.

<sup>384</sup> *Ibid.*, 12.

dénuement le plus complet, »<sup>385</sup> il est normal d'être « tenté par de plus larges aspirations, par l'ambition légitime de jouer un rôle plus effectif, d'entrer dans une bataille plus grandiose où vous donnerez votre mesure. »<sup>386</sup> On comprend dès lors qu'au sens de l'auteur, les études en médecine de Duvalier, tout autant que ses débouchés dans les sciences sociales, furent d'une importance majeure dans cette pulsion d'entrée dans l'arène politique et expliquent cette capacité unique de compréhension des manières haïtiennes. De Catalogne est clair à cet égard, il maintient que « cet ancien médecin de campagne et un docteur ès sciences sociales [...] essaie aujourd'hui de résoudre les problèmes de la cité comme jadis, il se penchait sur les plaies et les souffrances des malades. »<sup>387</sup> Ainsi, cette proximité avec la misère humaine confère à Duvalier un savoir unique le distinguant de ses confrères.

L'introduction, tout comme l'ensemble des *Œuvres* ne devait pourtant pas servir qu'à flatter une certaine vanité du président. De Catalogne stipule que « les quatre volumes des *Œuvres Essentielles* [...] permettront aux Haïtiens de comprendre la vraie ligne de leur destin et aux étrangers de se pencher sur notre civilisation antillaise pour en étudier les normes, les charmes et les avantages. »<sup>388</sup> À cet égard, le journaliste capois s'adresse donc directement à « ceux qui ont pris l'habitude de nous jeter la pierre et d'insinuer que les Haïtiens sont incapables de se gouverner, »<sup>389</sup> soit – aujourd'hui comme à cette époque – à une part non négligeable de la communauté internationale. Dans un train de propos similaire à celui de Daumec, de Catalogne défend le gouvernement duvaliériste. L'auteur déplore la manière dont plusieurs Occidentaux, dans leurs discours, rendent hommage à l'idéal démocratique tout en encourageant partout ailleurs « la subversion. »<sup>390</sup> Il est possible d'émettre que de Catalogne, qui commente ouvertement les affaires politiques du moment, faisait référence aux pratiques de certains gouvernements européens à l'égard de leurs anciennes colonies, particulièrement en Afrique.<sup>391</sup> De Catalogne déplore le

---

<sup>385</sup> Ibid, 12-13.

<sup>386</sup> Ibid.

<sup>387</sup> Ibid, 17.

<sup>388</sup> Ibid., 32.

<sup>389</sup> Ibid, 23.

<sup>390</sup> Ibid, 21.

<sup>391</sup> Si à première vue, de Catalogne n'apparaît pas comme le plus fervent admirateur de l'Afrique (ses yeux étant surtout tournés vers l'Europe), l'ancien continent est d'une importance non négligeable dans l'imaginaire et le travail d'une majorité importante des intellectuels haïtiens de sa génération. Rappelons aussi que le contexte de décolonisation permit à plusieurs professionnels haïtiens de prêter main-forte dans l'administration publique des nations nouvellement indépendantes de l'Afrique, notamment du Congo. Voir à ce sujet, Regine O. Jackson, « The Failure of Categories: Haitians in the United Nations Organization in the Congo, 1960–64 », *Journal of Haitian Studies* 20, n° 1 (30 août 2014): 34-64.

« mythe »<sup>392</sup> courant qu'est devenue en Occident la « démocratie libérale », celle-ci ne convenant « ni aux traditions, ni aux exigences du milieu » de nombreux pays où on tenta en vain de l'implanter.<sup>393</sup> Loin d'être une critique de ce pendant de l'impérialisme occidental qui dissimule ses vraies intentions derrière un vernis d'humanisme, les mots et le ton de l'auteur forcent plutôt à assumer qu'il est pour le moins hostile à l'idée de la démocratie tant il craint en Haïti comme ailleurs « l'entrée des masses ignorantes, misérables, dans l'arène électorale. »<sup>394</sup> Après tout, « ce qui convient aux citoyens de Los Angeles ou de Chicago peut ne pas paraître équitable au paysan de l'Artibonite ou à l'ouvrier de Cap-Haïtien » convient-il.<sup>395</sup> Si le duvaliérisme s'est souvent improvisé comme un mouvement pour le peuple et la défense d'une certaine classe moyenne (noire), de Catalogne délaisse ce rituel observé chez d'autres auteurs et affirme de manière plus franche sa pensée hostile aux élans démocratiques et, semble-t-il, en faveur d'un pouvoir autoritaire.

Cette méfiance à l'égard des élans démocratiques est peut-être le fruit de la fascination que l'auteur cultive (possiblement de manière plus atténuée en ce contexte d'après-guerre) pour une frange de l'extrême droite française.<sup>396</sup> Contrairement à d'autres esprits du cénacle duvaliériste où la filiation des idées reste encore à mieux tracer, plusieurs écrits du journaliste capois attestent d'une influence non minime des grands penseurs français de droite (catholique) sur son positionnement idéologique.<sup>397</sup> Dans l'un des rares textes consacrés à de Catalogne, l'historienne Chelsea Stieber (2012) précise qu'outre son enthousiasme pour des figures telles que Charles

---

<sup>392</sup> Gérard de Catalogne, « Introduction », dans *Œuvres essentielles: Tome I, Éléments d'une doctrine*, par François Duvalier, 1<sup>re</sup> éd., 1966, 27.

<sup>393</sup> Ibid.

<sup>394</sup> Ibid, 22.

<sup>395</sup> Ibid, 28.

<sup>396</sup> Notons que de Catalogne fait d'ailleurs allusion à Charles Maurras dans cet essai d'introduction et compare la formation des *Griots* dans le contexte de sortie d'occupation en Haïti à l'émergence de l'*Action française* en France. Voir Gérard de Catalogne « Introduction » dans *Œuvres Essentielles, Tome I* (1968), 11. Cette référence à Maurras n'est pas anodine. Selon l'intellectuel haïtien Bob Nérée (1988), il faut bien puiser l'assise intellectuelle du capois d'origine dans les travaux du chef de l'*Action française*. Si plus d'études d'appoint permettraient de confirmer cette thèse, pour Nérée, de Catalogne demeure profondément imprégné de l'héritage de Maurras même au moment où il assume un rôle central dans l'appareil duvaliériste. Voir Bob Nérée, *Duvalier: le pouvoir sur les autres, de père en fils* (Port-au-Prince: Henri Deschamps, 1988), 77.

<sup>397</sup> Dans *Les Compagnons du spirituel*, ouvrage publié au Québec en 1945, de Catalogne, alors âgé de trente-sept ans, se livre à une exploration plus large de tous ces auteurs qui ont influencé sa pensée politique. Le poids du catholicisme sur sa vision du monde et du champ politique y est très affirmé. Ainsi, en plus de François Mauriac, il faut aussi ajouter l'historien catholique affirmé et membre notoire de l'*Action française*, Jacques Bainville, que de Catalogne décrit d'ailleurs comme « le point de mire de tous les intellectuels » de l'entre-deux-guerres. Gérard de Catalogne, *Les Compagnons du spirituel: Mauriac, Massis, Ducattillon, Rivière, Montherlant, Drieu La Rochelle, Giraudoux, Proust & Daudet*. (Montréal: Éditions de l'Arbre, 1945), 14.

Maurras de l'*Action Française*,<sup>398</sup> en 1924, alors en France pour compléter ses études,<sup>399</sup> de Catalogne lance deux revues à succès éphémères, soit *Faisceaux* et *Fruits verts*.<sup>400</sup> L'objectif convoité est clair pour l'auteur : « défendre le catholicisme, la tradition et la famille. »<sup>401</sup> Stieber évoque comment, jeune homme à Paris, de Catalogne fut, au-delà de Maurras, un grand admirateur de François Mauriac, écrivain et futur membre de l'Académie française, qui représentait dans les années 1920 un certain type de conservatisme catholique.<sup>402</sup>

Si ces informations biographiques ne nous permettent pas nécessairement de suivre l'évolution du jeune de Catalogne étudiant en France à l'homme d'âge mûre devenu conseiller du régime duvaliériste, elles ouvrent toutefois la voie pour émettre certaines hypothèses quant à l'orientation idéologique du personnage et sa manière de bâtir un argumentaire pour dépeindre le duvaliérisme. Par ailleurs, tout en admettant que la pensée du directeur de l'Office National du Tourisme et de la Propagande ait certainement pu évoluer en quatre décennies,<sup>403</sup> il semble tout de même remarquable de constater que, dans la deuxième moitié de son introduction aux *Œuvres Essentielles*, tandis que de Catalogne se livre un peu plus librement à un plaidoyer pour une assistance étrangère envers Haïti, il déclare que le pays, sous la direction de François Duvalier, « est devenu un rempart et une citadelle de la vraie civilisation chrétienne et occidentale. »<sup>404</sup> Mettant de côté toute nouvelle délibération sur la nature du fait religieux sous Duvalier, il semble qu'ici de Catalogne tente de justifier la pertinence d'offrir une aide étrangère à Haïti par le bienfait de son appartenance au monde « chrétien » et « occidental. » Aussi, avec un dirigeant tel que Duvalier, cette « métamorphose d'un intellectuel et d'un Penseur en homme d'action, »<sup>405</sup> dans un contexte caribéen incertain, au regard de l'auteur, « Haïti peut devenir [...] le lieu de convergence

---

<sup>398</sup> Stieber, « Gérard de Catalogne, passeur transatlantique du maurrassisme entre Haïti et la France », 9.

<sup>399</sup> Rien ne laissait présager que de Catalogne allait un jour retourner en Haïti après son départ du Cap-Haïtien en 1907; toutefois, la pratique de séjourner en France dans le cadre d'études au lycée ou à l'université était, rappelons-le, encore courante chez les enfants de l'élite haïtienne à cette époque.

<sup>400</sup> Stieber, « Gérard de Catalogne, passeur transatlantique du maurrassisme entre Haïti et la France », 8.

<sup>401</sup> de Catalogne, *Les Compagnons du spirituel*, 9.

<sup>402</sup> Stieber, « Gérard de Catalogne, passeur transatlantique du maurrassisme entre Haïti et la France », 7.

<sup>403</sup> Bob Nérée (1988) qui semble élever de Catalogne au plus haut rang des idéologues duvaliéristes, soutient pour sa part l'existence d'une certaine continuité entre le maurrassisme exposé par de Catalogne dans les années 1920 et 1930 et son travail de doctrinaire duvaliériste trois décennies plus tard. Voir Nérée, *Duvalier*, 78. Notons aussi que dans *Les Compagnons du spirituel*, publié alors que de Catalogne est âgé de trente-sept ans, celui-ci va jusqu'à affirmer : « il n'y a pas eu de ligne de démarcation entre l'étudiant que j'ai été et l'homme que je suis devenu. Mes goûts d'adolescent, je les retrouve à mon âge mûr et l'écrivain que je représente ressemble étonnamment à l'écolier de jadis. » de Catalogne, *Les Compagnons du spirituel*. 9.

<sup>404</sup> de Catalogne, « Introduction », 15.

<sup>405</sup> Ibid, 18.



des lignes de force de cette partie du monde. »<sup>406</sup> Duvalier est pour de Catalogne, l'avatar d'une « Haïti plus juste, plus saine et plus heureuse. »<sup>407</sup> La révolution qu'il propose à son peuple est « sociale dans ses actes, humaniste dans son objet, chrétienne dans ses aspirations. »<sup>408</sup> « L'heure d'une Révolution a sonné, d'une Révolution qui a pour but de libérer quatre millions d'habitants »<sup>409</sup> écrit de Catalogne. Le monde entier, en soutenant Duvalier, ou du moins en prenant son projet politique au sérieux, peut participer à ce mouvement inédit.

Au final, si le texte de Catalogne fait preuve d'un niveau de complexité plus élevé et est écrit avec une attention plus prononcée pour un public occidental, le *Guide des Œuvres Essentielles* de Gérard Daumec autant que cette introduction aux quatre volumes récupèrent le fond de ce qui constituait le travail des apologistes du duvaliérisme, notamment la présentation de Duvalier comme un homme qui avait accepté la charge de la présidence presque malgré lui et qui agréait aujourd'hui au fardeau déposé à ses pieds. C'est sans doute de Catalogne qui résume le mieux cette tendance en affirmant ceci : « pour certains, la politique est un jeu, parfois un métier. Pour d'autres, c'est un sacerdoce. »<sup>410</sup>

#### IV. Conclusion

Dans *L'énigme haïtienne : Échec de l'État moderne en Haïti*, Sauveur Pierre Étienne (2007) déclare que :

Duvalier n'avait aucun programme. Pour lui, le pouvoir était une fin en soi. En ce sens, l'État duvaliérien n'avait rien à voir avec le totalitarisme. Sans parti ni idéologie, il pouvait se permettre de choisir ses collaborateurs dans tous les secteurs sociaux et politiques, indépendamment de leur idéologie.<sup>411</sup>

Ainsi, contrairement à Trouillot (1990), mais conformément à Nicholls (1979; 1995), Étienne se range à l'avis que l'État duvaliériste ne présente pas les caractéristiques de l'État totalitaire. Si nous avons décidé de ne pas nous positionner sur cette question,<sup>412</sup> nous ne partageons pas

---

<sup>406</sup> Ibid, 22.

<sup>407</sup> Ibid, 18.

<sup>408</sup> Ibid.

<sup>409</sup> Ibid.

<sup>410</sup> de Catalogne, « Introduction », 1966, 36.

<sup>411</sup> Étienne, *L'énigme haïtienne*, 232.

<sup>412</sup> En effet, plusieurs raisons expliquent ce choix. D'abord, faute d'un matériel qui permettrait de réellement reconstruire les vingt-neuf années de duvaliérisme, il semble difficile, vu ce qui est déjà admis au sujet du régime, d'annoncer aussi catégoriquement que le fait Étienne (2007) qu'il ne peut être qualifié de totalitaire. Ensuite, il nous semble que, tout comme cette dispute entre Nicholls (1979; 1995) et Trouillot (1990), ce sont surtout les définitions qui gênent. Si le totalitarisme ou le fascisme doivent répondre à des particularités spécifiques à l'Europe industrialisée

nécessairement l'opinion qui voudrait faire de cet État duvaliériste un gouvernement sans doctrine directrice. Toutefois, Pierre Étienne n'a pas tort d'affirmer que Duvalier réussit à attirer des individus aux bagages politiques et idéologiques pluriels dans ses rangs.

C'est peut-être pour cette raison que la pensée duvaliériste, si on accepte son existence, fut souvent si floue, incertaine et parfois même contradictoire. Cela dit, peut-être moins dans la pratique que dans le discours, ce chapitre a voulu démontrer qu'il y avait bien selon ces architectes une « doctrine » et une idéologie duvaliériste. Cette doctrine raconte d'abord l'histoire d'un homme, François Duvalier, qui accède à la présidence dans le contexte d'une élection tumultueuse avec pour toile de fond un pays divisé où se disputent depuis des décennies déjà plusieurs factions pour l'exercice du pouvoir politique. Elle retrace également comment le travail de ce même homme en tant que jeune intellectuel et docteur de métier l'aurait préparé aux lourdes responsabilités de la présidence. Elle expose un parcours parfois difficile, mais toujours inspiré par le sentiment que la mission à accomplir est plus grande que l'être et nécessite tous les sacrifices. Dépassant son principal ingénieur, le duvaliérisme et la révolution qu'il suppose, invitent tous les Haïtiens à participer à l'édifice d'une nouvelle société basée sur l'ordre, le respect et la dignité. Noiriste aux moments importuns, unificateur lorsque nécessaire, le duvaliérisme n'est pourtant pas qu'un discours, c'est une doctrine qui incorpore des rituels, des symboles, voire un drapeau. C'est ainsi que pendant une décennie ses interprètes ont voulu présenter l'idéologie rattachée au Dr Duvalier. Nous avons voulu ici retracer ce processus. Il y va d'une conviction qu'il est impossible de saisir les émotions, les prises de position et de becs que le régime sut inspirer chez les Haïtiens depuis les dernières décennies sans se pencher sur le travail accompli par Duvalier et ses proches collaborateurs pour justifier le duvaliérisme devant le « peuple et à l'histoire. » Nous verrons donc dans le prochain chapitre comment très tôt cette tentative fut critiquée au sein de la communauté haïtienne de Montréal, tant la passation du pouvoir héréditaire aux mains de Jean-Claude Duvalier en 1971 ravivera une flamme de contestation.

---

au lendemain de la Grande Guerre, certes l'État duvaliériste ne peut être qualifié de l'un ou de l'autre. Ainsi, nous croyons que plus de débouchés permettront éventuellement de se positionner à travers un examen plus complet du duvaliérisme.

## CHAPITRE III :

### Les gauches haïtiennes, l'Action patriotique et la lutte contre le duvaliérisme depuis l'exil au Québec, 1971-1986

*En proie à l'humiliation indéfinie et renouvelée, les Haïtiens à l'étranger se demandent plus que jamais : que faire? Ici, à Nouvelle Optique, nous n'avons pas de réponse immédiate, dans le sens d'une proposition de réaction directe, automatique, mécanique. Mais à partir de l'impératif partagé d'une connaissance systématique et critique de la réalité haïtienne, il nous est au moins possible de faire quelques observations préalables à toute entreprise de réponse organisée.<sup>1</sup> – Nouvelle Optique, 1971.*

#### I. Introduction

Au cours de la deuxième moitié des années 1960, l'effort de nombreux « penseurs » duvaliéristes pour présenter le régime arrivé au pouvoir en 1957 comme salvateur, porteur d'un projet politique novateur et représentatif face aux aspirations populaires des Haïtiens, se heurta à la réalité d'une opposition de plus en plus active à l'étranger. Nous avons déjà vu dans le chapitre précédent comment le corpus « intellectuel » qui épaula la tentative de justification duvaliériste n'était pas seulement adressé à la population nationale : outre l'opinion étrangère de plus en plus convoitée pour les impératifs économiques envisagés par le gouvernement, celui-ci prenait en compte, jusqu'à une certaine mesure, celle des Haïtiens émigrés. Aussi, au Québec, avec la mort de François Duvalier (1957-1971) en avril 1971 puis avec l'ascension au pouvoir de son fils Jean-Claude Duvalier (1971-1986) quelques jours plus tard, les années 1970 s'ouvrirent sur une contingence bien particulière où la prise de position contre le régime duvaliériste devint plus militante et appela à la coordination des forces. Après plusieurs années pourtant marquées par une opposition qui devait « se parler par signes, »<sup>2</sup> cette génération – imprégnée par l'héritage de 1946, par les idées politiques de l'heure et par un Québec en ébullition – posait désormais la question du rôle qu'elle serait nécessairement appelée à jouer dans l'avenir de la République après la chute, jugée au départ inévitable, de Jean-Claude Duvalier (qui n'allait arriver qu') en février 1986.

Fondées durant cette décennie mouvementée, certaines publications, telles que *Nouvelle Optique : Recherches haïtiennes et caribéennes* (1971-1973), et *Collectif Paroles : Revue*

---

<sup>1</sup> Nouvelle Optique, « Éditorial », *Nouvelle Optique* 1, n° 2 (mai 1971): 4.

<sup>2</sup> En référence au très célèbre poème « Mon Pays Que Voici » de l'écrivain haïtien Anthony Phelps d'abord sorti en disque en 1966. Dans cette œuvre, l'auteur déplore comment l'arrivée de François Duvalier marque le début d'un silence imposé, c'est-à-dire d'un moment où il est désormais et uniquement possible de « se parler par signes, » puisque la parole libre est impossible. Voir Anthony Phelps, *Mon pays que voici*, 3e éd. (Montréal: Mémoire d'encrier, 2007).

*culturelle et politique haïtienne* (1979-1987) s'imposèrent comme des revues intellectuelles rassemblant des Haïtiens de divers horizons politiques généralement orientés vers la gauche. Aussi, animé par un désir commun d'établir un savoir jugé factuel sur Haïti, l'objectif de ces revues était de guider une action d'opposition cohérente malgré les difficultés imposées par la situation d'exil. Si la durée de vie de ces écrits fut parfois courte, leur rôle comme organe où se mêlèrent analyses critiques et appels à une mobilisation éventuelle et réfléchie n'est pas négligeable. Ainsi, au-delà de l'importance qu'ils revêtent sur l'état de la pensée autour du duvaliérisme à cette époque, ces écrits reflètent aussi les fondements d'une certaine mémoire du duvaliérisme souvent associée à des individus se réclamant de la gauche au Québec.<sup>3</sup>

En s'appropriant d'abord à l'exercice de situer historiquement le parcours de la gauche haïtienne depuis la parution de *l'Analyse schématique 32-34* publiée en 1934 – une étape qui s'avère nécessaire afin de comprendre l'orientation politique des activistes haïtiens au Québec – puis en discutant brièvement du contexte d'immigration qui a ponctué l'arrivée de migrants haïtiens pendant les années 1960, l'objectif de ce chapitre est de s'interroger sur le travail de ces ressortissants haïtiens engagés dans une lutte contre le régime duvaliériste depuis l'exil. À travers un corpus regroupant différentes sources telles que certaines productions d'organisations éphémères et les deux revues emblématiques de l'époque déjà mentionnées (soit *Nouvelle Optique* et *Collectif Paroles*), nous nous intéresserons ici à la manière dont, pendant les années 1970 et 1980 en particulier, le discours anti-duvaliériste se situait tant dans une critique plus large de l'impérialisme américain (et canadien) en Haïti, avec une dénonciation des nombreuses « mystifications » et abus du duvaliérisme, que par une interrogation sur la difficulté de penser l'avenir politique du pays vu les contraintes infligées par l'émigration. En posant notre regard principalement sur l'intervalle de 1971 et 1986, nous voulons exposer comment proliféra ce qui deviendra plus tard la mémoire emblématique de référence (celle des dissidents) au Québec vis-à-vis le régime duvaliériste.

---

<sup>3</sup> Il est bien question « de la gauche » dans la mesure où ce terme fluide prend différentes formes pour différents individus à différents moments. Cela dit, comme nous l'explorerons brièvement dans le chapitre cinq, l'enquête orale menée par la chercheuse-étudiante démontre qu'aujourd'hui, pour plusieurs, notamment pour ceux qui n'ont pas vécu les événements relatés dans ce chapitre, la « gauche » fait généralement référence à un ensemble d'idées sur la justice sociale, le respect des droits de la personne, la démocratie et un refus marqué d'accepter une relecture nostalgique du passé duvaliériste.

## II. La gauche haïtienne au XXe siècle : un très bref aperçu

Revenir sur certains moments marquants du développement de la gauche haïtienne en Haïti s'avère un exercice essentiel pour mieux saisir l'orientation politique générale des revues et des différents acteurs présentés dans ce chapitre. Ce détour est d'autant plus nécessaire puisque pendant la période ici circonscrite plusieurs des individus qui participèrent à ce mouvement « patriotique » d'outre-mer atteignirent la maturité politique en Haïti. Ainsi, une meilleure compréhension de leur propos exige cette étape. Loin de vouloir faire un long exposé sur son épopée, cette première partie veut avant tout relever certaines particularités de cette gauche relatives aux questions posées dans le chapitre.

Une certaine mise au point s'impose. Ce qui est appelé « gauche haïtienne » ici et dans le reste de ce texte regroupe un éventail de tendances qui se sont développées sur près d'un demi-siècle. Tout en adoptant des visions distinctes au niveau de leurs positions doctrinales, à différents moments historiques, on observe une collaboration étroite entre individus de diverses traditions.<sup>4</sup> Dans un espace de contestation qui, dans les années 1940, fut disputé par des portions noiristes, fignolistes<sup>5</sup> et de gauche, cette alliance fut perçue comme nécessaire à la lutte menée.<sup>6</sup> Aussi, une discussion sur la gauche haïtienne signifie forcément poser un regard sélectif sur divers individus pour le moins organisés qui partagèrent, à quelques différences près, une grille de lecture similaire.<sup>7</sup>

### *La gauche haïtienne et la fracture dans le mouvement nationaliste, 1932-1941*

Dans sa célèbre monographie *Syndicalisme et socialisme en Haïti : 1932-1970* (1989) l'historien haïtien Michel Hector émet une mise en garde quant à cette façon de voir dans la

---

<sup>4</sup> Les discordes entre certaines personnalités au sein du Parti communiste haïtien représentent un bon exemple de ces divisions. En effet, selon Smith (2009), la source du désaccord entre plusieurs membres du Parti quant à la manière de lutter contre le régime d'Élie Lescot (1941-1946) au début des années 1940 s'explique non seulement par une différence de points de vue stratégique, mais également au niveau idéologique entre les fractions marxistes et celles plus traditionnellement communistes du groupe. Voir Smith, *Red and Black in Haiti*, 52.

<sup>5</sup> Pour une discussion plus ample sur Daniel Fignolé, de son rôle dans le paysage « radical » des années 1940 et du mouvement lui étant associé, voir Jean Jacques Doubout et Ulrick Joly, *Notes sur le développement du mouvement syndical en Haïti* (Port-au-Prince: Imprimerie Abécé, 1974), 18-21.

<sup>6</sup> Parler de la « gauche haïtienne » renvoie à une discussion sur une multitude de protagonistes qui s'entendent généralement sur la centralité d'une lutte de classe et se questionnent sur les rapports de domination en Haïti. Pour cette gauche, à la différence des fractions noiristes, l'enjeu de classe n'est pas centré autour d'une surenchère de la place qu'occupe la couleur dans les rapports sociaux. Elle met plutôt l'accent sur les différences matérielles qui séparent les Haïtiens.

<sup>7</sup> Notons que si nous avons choisi, pour alléger la lecture, dans le cœur du texte, de parler de *la gauche haïtienne*, d'abord en Haïti et plus tard à l'étranger, nous avons voulu, avec le titre même du chapitre (qui fait référence aux *gauches haïtiennes*), insister sur le caractère hétérogène de cette opposition.

publication de l'*Analyse schématique 32–34* le début d'une prise de conscience socialiste en Haïti.<sup>8</sup> Pourtant, toute généalogie de la gauche haïtienne doit mentionner ce texte marquant publié en 1934 par le Parti communiste haïtien (PCH) fondé la même année. Principalement rédigé par Jacques Roumain et Étienne Charlier,<sup>9</sup> il servira de référence à des générations d'Haïtiens, tantôt pour inscrire leur action en continuité avec le Parti tantôt pour s'en distancer et critiquer les limites du document.<sup>10</sup> *Analyse schématique 32–34* traduit en partie les nouvelles formes que prit l'action nationaliste en opposition à l'occupation américaine pendant les années 1930. Par rapport aux résolutions plus « traditionnelles » telles que celles entamées par l'Union Patriotique,<sup>11</sup> le nationalisme proposé par le PCH, lui, se voulait plus radical et refusait tout compromis (perçu comme « bourgeois » et conciliateur) avec la puissance américaine.<sup>12</sup> Un bris se créa ainsi.

Plusieurs évènements ponctuèrent le développement de la gauche pendant les années 1930 et 1940. En laissant soin au lecteur de se tourner vers des analyses plus robustes proposées par Hector (1989), Smith (2009) et Cadet (2020),<sup>13</sup> il nous faut quand même préciser certains moments clés de cet essor. Bien avant le gage anti-communiste de François Duvalier, le président Sténio Vincent (1930-1941)<sup>14</sup> rendit le PCH illégal le 19 novembre 1936.<sup>15</sup> En combinant arrestations et exils forcés (tel que celui imposé à Jacques Roumain de 1936 à 1941)<sup>16</sup> à une politique « subversive »,

---

<sup>8</sup> Hector *Syndicalisme et socialisme en Haïti*, 15.

<sup>9</sup> Smith, *Red and Black in Haiti*, 19.

<sup>10</sup> Ce document (*Analyse schématique 32-34*) se voulait lui-même une réponse au *Manifeste* de La Réaction Démocratique (RD), une organisation patriotique importante née du contexte de l'occupation dirigée par Max Hudicourt, voir Smith, *Red and Black in Haiti*, 19.

<sup>11</sup> Après la défaite du mouvement paysan contre l'occupation en 1919-1920, l'opposition se tourne davantage vers Port-au-Prince et abandonne la résistance armée. L'Union patriotique, une organisation militante fondée par l'avocat et homme de lettres Georges Sylvain, regroupant dans ses rangs diverses personnalités issues des secteurs plus privilégiés de Port-au-Prince, prit un rôle important dans cette transition tant l'organisation réclame le retour de la souveraineté haïtienne en soutenant une démarche institutionnelle. Voir Matthew Casey, « Between Anti-Haitianism and Anti-Imperialism: Haitian and Cuban Political Collaborations in the Nineteenth and Twentieth Centuries », dans *Haiti and the Americas*, dir. par Carla Calargé, Clevis Headley et Luis Duno Gottberg (Jackson: University Press of Mississippi, 2013). 64.

<sup>12</sup> Hector *Syndicalisme et socialisme en Haïti*, 20.

<sup>13</sup> Jean-Jacques Cadet, *Le marxisme haïtien : marxisme et anticolonialisme en Haïti, 1946-1986*, Collection Amériques : essai (Paris: Éditions Delga, 2020).

<sup>14</sup> À l'époque, le président Sténio Vincent (1930-1941) s'était présenté comme un nationaliste convaincu soucieux de mettre un terme à l'occupation américaine du sol haïtien. Que ce chef d'État destiné à devenir si impopulaire ait pu jouir d'une notoriété demande de rappeler qu'une décennie plus tôt, il avait été un membre affairé de l'Union patriotique. Voir Chantalle F Verna, *Haiti and the Uses of America : Post-U.S. Occupation Promises*, 2017, 67.

<sup>15</sup> Léon-François Hoffmann, « Chronologie de Jacques Roumain », dans *Jacques Roumain et Haïti : la mission du poète dans la cité*, dir. par Frantz Antoine Leconte (Paris: L'Harmattan, 2011), 185.

<sup>16</sup> Celucien L. Joseph, *Thinking in Public: Faith, Secular Humanism, and Development in Jacques Roumain* (Eugene: Pickwick Publications, 2017), 117.

<sup>17</sup> Vincent réussit temporairement à désorienter la gauche pour le moins déjà fragilisée.<sup>18</sup> Malgré sa baisse de popularité après ce qui fut jugé comme l'inaction du président haïtien suite au massacre du Persil en 1937 perpétré contre des haïtiens suivant les directives du dictateur dominicain Rafael Trujillo (1930-1961),<sup>19</sup> selon Hector, il faut tout de même attendre l'élection d'Élie Lescot en 1941,<sup>20</sup> mais surtout les événements de 1946, pour réellement voir la gauche ressurgir.

**« La couleur n'est rien, la classe est tout! »<sup>21</sup> : La question de couleur et la gauche haïtienne au fil des années 1940**

Le mouvement de contestation amorcé pendant les années 1930 perd deux figures influentes au début de la décennie suivante. En 1943, Christian Beaulieu, l'un des principaux collaborateurs du PCH et ami de Jacques Roumain, meurt subitement.<sup>22</sup> L'année suivante, c'est l'auteur de *Gouverneurs de la rosée* lui-même qui succombe avant la parution (posthume) de son célèbre roman.<sup>23</sup> Aussi, les « Cinq Glorieuses » qui avaient conduit à la démission puis l'exil de Lescot étaient à peine terminées – en janvier 1946 – que d'autres bouleversements émurent le paysage politique du pays. Nous l'avons vu, 1946 marque une accélération importante dans la création de formations politiques en Haïti. La permutation la plus significative pour notre propos est sans doute la dissolution ou restructuration du PCH menant à l'apparition du Parti socialiste populaire (PSP) en janvier de cette même année. En effet, des disputes au sein du PCH conduisirent plusieurs

---

<sup>17</sup> Nous avons déjà invoqué dans les derniers chapitres comment les différents gouvernements haïtiens avant Estimé (1946-1950) portèrent peu d'attention à la montée du discours noiriste dans les secteurs de la classe moyenne noire de Port-au-Prince. Selon Smith (2009), l'opposition émanant de la gauche, jugée antinationnaliste par les autorités, fut réprimandée plus sévèrement parce qu'elle remettait en cause les fondements mêmes de la société haïtienne. Smith, *Red and Black in Haiti*, 26.

<sup>18</sup> Hector *Syndicalisme et socialisme en Haïti*, 34.

<sup>19</sup> Dans un contexte de disputes non résolues avec le gouvernement haïtien autour des frontières respectives des deux républiques d'Hispaniola, dès le premier jour du mois d'octobre 1937, le président dominicain Rafael Trujillo (1930-1961) donna l'ordre de massacrer quelques 17 000 à 35 000 Haïtiens, selon les chiffres du chercheur Stefan Alscher (2010). Ils furent pour la plupart des travailleurs de la canne à sucre immigrés dans le pays et parfois de simples habitants s'étant retrouvés mêlés au conflit frontalier. Stefan Alscher, « Île d'Hispaniola. Des voisins inégaux confrontés à des défis semblables : dégradation environnementale et migration », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1284 (1 mars 2010): 90.

<sup>20</sup> Hector *Syndicalisme et socialisme en Haïti*, 35.

<sup>21</sup> Joseph, *Thinking in Public*, 191.

<sup>22</sup> En effet, dès 1932, Roumain et Beaulieu entreprennent un voyage à New York aux États-Unis afin de discuter de la possibilité de créer un parti communiste en Haïti. L'objectif était de fiancé de tels efforts par le Parti communiste des États-Unis d'Amérique (CPUSA), voir Smith, *Red and Black in Haiti*, 16.

<sup>23</sup> Si l'on pleure la mort de celui qui écrira plus tard *Gouverneurs de la rosée*, on critique vivement Roumain, en 1943, d'avoir accepté, pour des raisons toujours contestées aujourd'hui, un poste comme chargé d'Affaires au Mexique proposé par Lescot en octobre 1942. Voir Kate Ramsey, « Prohibition, Persecution, Performance. Anthropology and the Penalization of Vodou in Mid-20th-Century », *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des Arts*, no 1 (1 mai 2005): 12.

membres, dont Étienne Charlier, à fonder un parti distinct. Si les auteurs d'*Analyse schématique 32-34* avaient fièrement annoncé dans leur document une décennie plus tôt : « la couleur n'est rien, la classe est tout » il semble que la question de couleur les rattrapa.<sup>24</sup> La dissolution du PCH en deux partis s'explique selon plusieurs par le poids que viennent prendre les considérations pour la couleur à cette époque.<sup>25</sup> Tandis que le PCH (devenu Parti communiste d'Haïti)<sup>26</sup> était représenté par des figures telles que Edris Saint-Armand et Felix Dorléans Juste Constant,<sup>27</sup> le PSP, en dehors de Charlier, comprenait plusieurs membres de « l'ancienne gauche » dont Maxi Hudicourt, Anthony Lespès, Jules Blanchet et Max Sam.<sup>28</sup> Charlier et Hudicourt en particulier étaient associés à l'héritage de Roumain.<sup>29</sup> Un certain malaise pesait quant à savoir lequel des deux partis était réellement légitime et apte à décrire la réalité du peuple haïtien. Le PCH ne manquera pas de décrire le PSP comme une formation d'abord composée de « mulâtres »<sup>30</sup> et par conséquent le discréditera.<sup>31</sup> Malgré la force que semblait avoir prise le mouvement avec la chute de Lescot, la gauche fut immédiatement ébranlée par ces luttes intestines donnant par le fait même un terrain propice à la montée du noirisme, toujours très sceptique devant le communisme, mais également à celle du figiolisme, qui continuait de gagner les cœurs des masses de Port-au-Prince.<sup>32</sup>

Un an après ces disputes au PCH, un réel coup de théâtre se produisit lorsque le parti appela lui-même à son autodissolution définitive le 22 avril 1947.<sup>33</sup> Selon Hector (1989), le dogme de la couleur prit un essor tel chez certains membres du PCH qu'avec l'élection d'Estimé en août 1946, plusieurs se laissèrent aller à l'opportunisme<sup>34</sup> et se rangèrent derrière le pouvoir politique établi. Ainsi, l'arrivée d'Estimé devait en quelque sorte représenter une sorte de finalité pour les

---

<sup>24</sup> Hector, *Syndicalisme et socialisme en Haïti*, 54.

<sup>25</sup> Ibid, 54.

<sup>26</sup> Charles D. Ameringer, *Political Parties of the Americas, 1980s to 1990s : Canada, Latin America, and the West Indies* (Westport: Greenwood Press, 1992), 368-369.

<sup>27</sup> Smith, *Red and Black in Haiti*, 83-4.

<sup>28</sup> Ibid., 86.

<sup>29</sup> Comme le souligne Ghislaine Rey Charlier, le PSP fut d'abord l'alliance d'anciens membres du PCH et de la Réaction Démocratique (RD) autrefois dirigés par Hudicourt. Cette fusion ne fit qu'aggraver les attaques contre le Parti décrit par ses adversaires comme un corps politique « mulâtre. » Voir Ghislaine Rey Charlier, « Introduction au "Rapport Annuel du Secrétaire général" », dans *Pouvoir noir en Haïti : l'explosion de 1946...*, dir. par Frantz Voltaire, 2<sup>e</sup> éd. (Montréal: Les Éditions du CIDIHCA, 2015), 282.

<sup>30</sup> Smith, *Red and Black in Haiti*, 87.

<sup>31</sup> S'il serait réducteur d'imaginer le PSP comme le parti des « mulâtres » et le PCH comme celui des Noirs, il faut rappeler que cette division encouragée par plusieurs au PCH continua de définir les bornes par lesquelles toutes les discussions des deux parties furent articulées.

<sup>32</sup> Hector, *Syndicalisme et socialisme en Haïti*, 61.

<sup>33</sup> Smith, *Red and Black in Haiti*, 128.

<sup>34</sup> Hector, *Syndicalisme et socialisme en Haïti*, 58.



aspirations populaires des Haïtiens qui avaient enfin trouvé un chef d'État *authentique*. Smith (2009) avance aussi qu'Estimé avait auparavant préparé la table pour un affaiblissement du PCH en « achetant » certains membres par le biais de bourses d'études généreuses distribuées à l'étranger pour la rentrée scolaire d'automne 1946.<sup>35</sup> Ce fut donc un parti dès lors amenuisé, privé de plusieurs de ses adhérents, qui prit cette décision en avril 1947. Le PCH neutralisé et le PSP toujours perçu comme un organe « mulâtre, »<sup>36</sup> Estimé fut en mesure de poursuivre la route de ces prédécesseurs en instaurant une politique de suppression de la gauche. En février 1948, le gouvernement adopta une loi contre le communisme qui devait par son entremise toucher l'ensemble des gauches du pays.<sup>37</sup>

### ***Clandestinité et radicalisme: la gauche sous Magloire et Duvalier***

Après le coup d'État contre Estimé et l'imposition du gouvernement *magloiriste* (1950-1956), le ton fut plus sec vis-à-vis de la gauche. L'ère Magloire fut celle d'une militarisation de l'État et d'un rapprochement net avec les États-Unis. Par conséquent, il est peu étonnant que le gouvernement ait adopté, dès décembre 1950, une loi forçant l'abolition du MOP de Daniel Figolé, mais également celle du PSP.<sup>38</sup> Si dans les deux derniers chapitres, nous avons fait valoir que le contexte de Guerre froide influença grandement les politiques domestiques adoptées par Haïti pendant la présidence de François Duvalier, l'administration de Paul Eugène Magloire, peut-être plus que celle d'Estimé, constitua le premier gouvernement haïtien réellement ancré dans ce nouvel arrangement politique. Le nationalisme des années 1920 et 1930 loin derrière, le radicalisme des années 1940 lui aussi essoufflé, le nouveau gouvernement haïtien ne se gêna pas de convoiter ouvertement une alliance avec Washington.<sup>39</sup> Magloire entreprit entre autres un séjour à la Maison-

---

<sup>35</sup> Smith, *Red and Black in Haiti*, 128.

<sup>36</sup> Nicholls (1979) soutient que de nombreux écrits signés par Étienne dans les années 1940 et 1950 témoignent de l'attention sérieuse qu'il portait pourtant à la question de couleur. Voir Nicholls, *From Dessalines to Duvalier*, 200-203. Si Charlier semble moins connu aujourd'hui que son proche collaborateur Jacques Roumain, Cadet (2020) rapporte à son tour comment celui-ci fut l'un des rares auteurs, dans *Aperçu sur la formation historique de la nation haïtienne* (1954), à tenter de comprendre la révolution haïtienne sous l'angle du marxisme. Voir aussi Cadet, *Le marxisme haïtien*, 51.

<sup>37</sup> Smith, *Red and Black in Haiti*, 129.

<sup>38</sup> Ibid., 155.

<sup>39</sup> Les États-Unis, qui, dans le cadre de leur politique étrangère de « bon voisinage, » (en vigueur jusqu'en 1954) cherchaient eux aussi à faire bonne figure, s'ouvrirent à ses « alliés » régionaux. Au sujet de la politique de « bon voisinage » et sa répudiation pendant la présidence de Dwight Eisenhower, voir Stephen G Rabe, *Eisenhower and Latin America : The Foreign Policy of Anticommunism* (Chapel Hill: University of North Carolina Press, 1988), 6-25.

Blanche dans le cadre d'une visite officielle le 26 janvier 1955.<sup>40</sup> Sa rencontre avec le président Eisenhower devait solidifier son adhésion à l'orbite américaine.

Devant l'impossibilité de l'organisation politique ouverte, la gauche se retourna graduellement vers l'activité clandestine. Dès novembre 1954,<sup>41</sup> plusieurs anciens du PSP se regroupèrent pour former ce qui serait appelé à partir de 1956 le Parti populaire de libération nationale (PPLN).<sup>42</sup> Rebaptisé le Parti de l'Union des Démocrates Haïtiens (PUDA) en 1965,<sup>43</sup> le PPLN-PUDA n'est pas l'unique organisation née au cours de l'époque explosive qui vit le départ de Magloire en décembre 1956 et l'arrivée au pouvoir de François Duvalier en septembre 1957. Malgré une posture fort hostile émanant de l'État, en 1959 naquit le Parti d'Entente Populaire (PEP) sous la direction de Jacques Stephen Alexis,<sup>44</sup> romancier et *quarante-sixhard* revenu au pays suite à des études en France financées par Estimé en 1946.<sup>45</sup> Sans grande surprise, les deux partis se firent initialement concurrence dans un espace politique aussi restreint qu'impétueux.<sup>46</sup>

Malgré les anciennes rivalités et la tentative de coup d'État raté amorcée par Jacques Stephen Alexis contre Duvalier en avril 1961,<sup>47</sup> en 1964, un effort de synergie entre les activités du PPLN-PUDA et du PEP fut établi sous la bannière du Front Démocratique Unifié pour la Libération Nationale (FDU).<sup>48</sup> Il faut néanmoins attendre décembre 1968 pour voir la création d'un organe uni, soit le Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH).<sup>49</sup> La fusion du PEP et du PPLN-PUDA marque une étape décisive dans l'histoire de la gauche haïtienne. Les voies démocratiques définitivement fermées, plusieurs se retournèrent vers la lutte armée et cherchèrent à accroître les bases de leur mouvement en sollicitant activement un support auprès des populations rurales. Adhérant à une vision « marxiste-léniniste »<sup>50</sup> et soucieux de critiquer l'impérialisme et le

---

<sup>40</sup> Dwight D. Eisenhower, *Public Papers of the Presidents of the United States: Dwight D. Eisenhower, 1955: Containing the Public Messages, Speeches, and Statements of the President, Jan. 1 to Dec. 31, 1955.* (Washington: Government Publishing Office, 1959), 214.

<sup>41</sup> Hector, *Syndicalisme et socialisme en Haïti*, 90.

<sup>42</sup> Smith, *Red and Black in Haiti*, 156.

<sup>43</sup> Hector, *Syndicalisme et socialisme en Haïti*, 90.

<sup>44</sup> *Ibid.*, 107.

<sup>45</sup> Munro, *Exile and Post-1946 Haitian Literature*, 39.

<sup>46</sup> Voir Hector, *Syndicalisme et socialisme en Haïti*, 108.

<sup>47</sup> Voir à ce sujet Christian Alcindor, « United States-Haiti relations from 1957 to 1963 : Anticommunism, nation-building, and racial diplomacy in the age of national liberation » (Ph.D., Ann Arbor, 2002), 208-9. Voir aussi, Martin Munro, *Exile and Post-1946 Haitian Literature*, 39.

<sup>48</sup> *Ibid.*, 357.

<sup>49</sup> Charles, *Le pouvoir politique en Haïti de 1957 à nos jours*, 341.

<sup>50</sup> Dans sa « Charte constitutive » de janvier 1969, le parti affirme que le « PUCH est l'avant-garde consciente et organisée de la classe ouvrière luttant sous la bannière de l'idéologie marxiste-léniniste. » Voir Parti unifié des

féodalisme représenté par l'État duvaliériste,<sup>51</sup> le PUCH lança quelques offensives contre le pouvoir autoritaire, notamment depuis le village Cazale dans l'ouest du pays, en mars 1969. Illusionnée ou infiltrée par des forces de l'État,<sup>52</sup> la répression, autant contre les membres du PUCH impliqués que celle dirigée contre des habitants de Cazale, fut totale et demeure l'un des épisodes les plus macabres de la violence duvaliériste.<sup>53</sup>

Le « massacre de Cazale » fut la réponse ferme, du moins dans son discours politique, d'un gouvernement, entièrement dévoué à la lutte contre le communisme. Les événements dans ce village au nord de Port-au-Prince achevèrent de prouver que Duvalier prit l'initiative de passer une loi dite anticomuniste. Selon Laurent Jalabert (2003), la loi du 26 avril 1969 devait offrir un vernis de légitimation aux mesures répressives adoptées par l'État.<sup>54</sup> Il n'est plus question de limiter ou d'interdire l'activité de nature « communiste, » il s'agit bien de la rendre passible de la peine de mort (déjà réintroduite par décret en 1958).<sup>55</sup> L'année 1969 marque donc pour plusieurs la fin d'une ère.

### **III. D'une île à l'autre : l'exode des Haïtiens, 1964-1971**

#### ***Le contexte d'immigration canado-qubécois***

L'année 1969 devait bien provoquer une fracture tant en Haïti qu'à l'extérieur de ses frontières. Si l'opposition ne disparaît pas complètement dans le pays, on assiste graduellement à une déterritorialisation de l'activité militante dans différents espaces dans la mesure où la situation politique contraint plusieurs à la migration. Le Québec devient pendant la fin de la décennie et au cours de la suivante un bassin incontournable de l'action politique anti-duvaliériste. C'est deux facteurs: la répression en Haïti, ainsi que les changements dans les politiques entourant l'immigration au Canada, procurent un contexte pour l'arrivée des « premiers » migrants haïtiens au Québec.

---

communistes haïtiens, « Charte constitutive » (Port-au-Prince, 1969). Page consultée le 20 mai 2018. <http://etoilerouge.chez-alice.fr/documents3/haiti1.pdf>, 1.

<sup>51</sup> Charles, *Le pouvoir politique en Haïti de 1957 à nos jours*, 341.

<sup>52</sup> Ibid.

<sup>53</sup> Au sujet de la suite d'évènements qui conduisit au Massacre de Cazale, voir Jean-Philippe Belleau, « Liste chronologique des massacres commis en Haïti au XXe siècle », Sciences Po Violence de masse et Résistance - Réseau de recherche, consulté le 29 août 2019, [liste-chronologique-des-massacres-commis-en-haa-ti-au-xxe-siacle.html](http://liste-chronologique-des-massacres-commis-en-haa-ti-au-xxe-siacle.html).

<sup>54</sup> Laurent Jalabert, « Les violences politiques dans les États de la Caraïbe insulaire (1945 à nos jours) », *Amnis. Revue de civilisation contemporaine Europes/Amériques*, n° 3 (1 septembre 2003), 5.

<sup>55</sup> Ibid.

Plusieurs chercheurs s'accordent pour affirmer que les années 1960 marquent aussi un tournant dans l'histoire de l'immigration au Canada. Selon Dominique Daniel (2009), ce n'est qu'en 1962 que « le gouvernement fédéral abolit son système d'immigration discriminatoire. »<sup>56</sup> Avant cette date, on accusait en effet une certaine préférence pour les migrants originaires du Royaume-Uni et de l'Europe.<sup>57</sup> Les nouvelles circonstances de l'après-guerre mènent toutefois le Canada à revoir ses prescriptions liées à l'immigration. À partir de 1967, le gouvernement fédéral abandonne la plupart de ses mesures « restrictives » et jugées « racistes »<sup>58</sup> selon Micheline et al. (1983), afin d'introduire un système de points. Cette nouvelle formule se concentre moins sur la « composante ethnique » de l'immigration et, dans le cas des demandes individuelles, met plutôt l'accent sur les habiletés perceptibles des migrants potentiels.<sup>59</sup> Ainsi, le niveau d'éducation, les compétences au niveau professionnel, les capacités linguistiques et les besoins économiques du Canada deviennent les facteurs déterminants dans le choix de futurs Canadiens.<sup>60</sup> Le Québec ne reste pas inactif devant ces changements adoptés par Ottawa. Si au début du siècle, la province s'était d'abord montrée prudente face au phénomène migratoire,<sup>61</sup> le 5 novembre 1968, elle se dote d'un ministère de l'Immigration qui doit favoriser l'arrivée de migrants francophones vers son territoire.<sup>62</sup> C'est donc cette toile de fond qui circonscrit la venue d'Haïtiens au Canada et plus particulièrement au Québec.

**« Nous pensions, à l'époque, que notre séjour au Canada ne dépasserait pas deux ans »<sup>63</sup> : La première vague de migrants haïtiens au Québec**

---

<sup>56</sup> Dominique Daniel, « La politique d'immigration québécoise : quelle spécificité ? », dans *Politiques publiques: le Québec comparé*, dir. par Jean Crête (Québec: Presses Université Laval, 2006), 47.

<sup>57</sup> OECD, dir., *Interactions Entre Politiques Publiques, Migrations et Développement En Haïti* (Paris: OECD Publishing, 2014). Page consultée le 19 août 2019. [https://www.oecd-ilibrary.org/development/interactions-entre-politiques-publiques-migrations-et-developpement-en-haiti\\_9789264278844-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/development/interactions-entre-politiques-publiques-migrations-et-developpement-en-haiti_9789264278844-fr), 40.

<sup>58</sup> Micheline Labelle, Serge Larose, et Victor Piché, « Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec », *Sociologie et sociétés* 15, n° 2 (1983): 73-88.

<sup>59</sup> Matthieu Chemin et Nagham Sayour, « The effects of a change in the point system on immigration: evidence from the 2001 Quebec reform », *Journal of Population Economics* 29, n° 4 (2016): 1220.

<sup>60</sup> Ibid., 1220-1221.

<sup>61</sup> En effet, pour des raisons historiques, l'immigration fut longtemps perçue comme une manœuvre du gouvernement fédéral ayant pour objectif principal de noyer la province dans sa vision du fédéralisme. Les nouvelles réalités de la Révolution tranquille et la possibilité de jouer un rôle plus actif dans la sélection d'immigrants francophones provoqueront toutefois un certain changement dans cette attitude. Voir Daniel, « La politique d'immigration québécoise : quelle spécificité ? », 43.

<sup>62</sup> Ibid., 48.

<sup>63</sup> L'écrivain haïtien Anthony Phelps, arrivé au Québec pour la première fois en 1964 relate ici comment, même dans les années 1960, il imaginait son séjour dans la province comme temporaire. Voir « Anthony Phelps, Haïti Littéraire :

Nous l'avons vu auparavant, tous les auteurs qui se sont penchés sur le fait migratoire haïtien pendant la seconde moitié du XXe siècle semblent s'entendre sur ce point : la dictature duvaliériste entraîna un « exode des cerveaux ou de la petite bourgeoisie haïtienne » vers l'étranger.<sup>64</sup> Si certains choisissent différents pays d'Europe et plusieurs les États-Unis, d'autres, eux, quittent leur pays natal pour s'établir au Québec. Sans pour autant faire ici l'état des longues relations historiques qui unissent la province à l'île caribéenne,<sup>65</sup> il convient de mentionner l'existence de liens qui précèdent la période à l'étude. Des quelques étudiants haïtiens au Québec dans les années 1930,<sup>66</sup> aux missionnaires québécois en Haïti deux décennies plus tard,<sup>67</sup> les échanges entre les élites respectives de ces deux pôles « francophones » de l'Amérique du Nord sont déjà formellement établis avant les années 1960.

Ceux qui arrivent dans la province au courant de cette décennie marquante se retrouvent confrontés à une société en profonde mutation. Comme d'autres auteurs,<sup>68</sup> Lyonel Icart (2006) souligne comment l'appel qu'entraîna la Révolution tranquille pour faire venir une main-d'œuvre qualifiée fournit à plusieurs Haïtiens de cette première vague l'opportunité de faire valoir leurs compétences professionnelles.<sup>69</sup> Par ailleurs, Labelle et al. (1983) notent que l'émigration « de personnel qualifié [...] d'abord amorcé par les médecins et les infirmières [...] s'étend aux enseignants, aux cadres administratifs et techniques et aux ouvriers spécialisés. »<sup>70</sup> Selon les chiffres de l'historien Hérard Jadotte (1977),<sup>71</sup> entre 1963 et 1966, quelques 234 migrants haïtiens arrivent au Canada et 291 pour la seule année 1967.<sup>72</sup> En s'intéressant principalement à l'immigration suivant les circuits légaux, il estime que cette présence s'est étendue à 20 000

---

Rupture et nouvel espace poétique », Île en île, 1 septembre 2006. Page consultée le 20 juillet 2018. <http://ile-en-ile.org/anthony-phelps-haiti-litteraire/>.

<sup>64</sup> Voir entre autres, Jean-Claude Icart, « Le Québec et Haïti : une histoire ancienne », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 79 (2004): 30-34; Lyonel Icart, « Haïti-en-Québec : notes pour une histoire », *Ethnologues* 28, n° 1 (novembre 2006): 45-79; Herard Jadotte, « Haitian Immigration to Quebec », *Journal of Black Studies* 7, n° 4 (1977): 485-500; Françoise Morin, « Entre visibilité et invisibilité : les aléas identitaires des Haïtiens de New York et Montréal », *Revue Européenne des Migrations Internationales* 9, n° 3 (1993): 147-76.

<sup>65</sup> Voir à ce sujet Icart, « Le Québec et Haïti ».

<sup>66</sup> Icart, « Haïti-en-Québec, » 47.

<sup>67</sup> Ibid., 47.

<sup>68</sup> Pierre Bourque, « Message de Pierre Bourque, ancien maire de la Ville de Montréal », dans *Ces Québécois venus d'Haïti: contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne*, dir. par Samuel Pierre (Montréal : Presses Internationales Polytechnique, 2007), 459.

<sup>69</sup> Icart, « Haïti-en-Québec, » 49.

<sup>70</sup> Labelle, Larose, et Piché, « Émigration et immigration, » 80.

<sup>71</sup> Chiffres qui sont à leur tour basés sur les statistiques du gouvernement fédéral.

<sup>72</sup> Herard Jadotte, « Haitian Immigration to Quebec », *Journal of Black Studies* 7, n° 4 (1977): 494.

individus à peine six ans plus tard,<sup>73</sup> soit en 1973.<sup>74</sup> C'est près de 93% (92.9% selon l'auteur) de ces Haïtiens qui en 1973, sont installés dans la région de Montréal.<sup>75</sup> Comme ce sera le cas pour les vagues subséquentes, ces Haïtiens répondaient donc à un impératif pour le moins économique au cœur de la société d'accueil.

Dans son exploration sur le poids de la communauté haïtienne dans l'édifice du Québec moderne, Sean Mills (2016) rappelle néanmoins l'importance de ne pas limiter toute interrogation sur cette présence haïtienne aux caprices du marché d'une société changeante. Il insiste à juste titre sur les différents échanges culturels, notamment entre écrivains québécois et haïtiens.<sup>76</sup> Si nombreux furent ceux qui, comme le poète haïtien Anthony Phelps, ne pensaient pas, à ce stade-ci, s'installer dans la province de manière permanente et croyaient encore qu'un retour en Haïti était possible, la conviction anti-duvaliériste que partageaient alors plusieurs membres de cette génération ne les empêcha pas de lier des liens d'amitié avec leurs homologues québécois et de réfléchir conjointement aux problèmes du jour.<sup>77</sup>

L'effervescence au Québec se traduit également par un intérêt marqué, dans les cercles intellectuels de gauche, pour les théories de décolonisation.<sup>78</sup> On est choqué par la guerre en Algérie, on dénonce la situation au Vietnam,<sup>79</sup> on observe de près les développements dans le « Tiers Monde » avec lequel on estime partager un espace commun imaginaire.<sup>80</sup> Le Québec certes bouillonne, et il le fait au rythme de son temps. C'est dans une telle atmosphère de militantisme,

---

<sup>73</sup> Ibid., 494.

<sup>74</sup> Il s'agit donc de chiffres recensés avant, ou du moins qui ne tiennent pas compte du « drame des 1500 » de 1974 vu plus tard dans ce chapitre.

<sup>75</sup> Herard Jadotte, « Haitian Immigration to Quebec », *Journal of Black Studies* 7, n° 4 (1977): 490.

<sup>76</sup> Mills, *A Place in the Sun*, 87.

<sup>77</sup> Ainsi, au milieu des années 1960, certains lieux tels que le Perchoir d'Haïti, restaurant-bar haïtien situé sur la rue Metcalfe au cœur du centre-ville de Montréal, deviennent des points de convergence entre artistes haïtiens et québécois. Les « lundis littéraires » organisés au Perchoir d'Haïti sont l'occasion pour des poètes haïtiens et québécois d'échanger sur leurs travaux d'artistes. Voir Ibid., 86. Voir également le reportage préparé par la première chaîne en 1965, Radio-Canada, « Champ libre: Les poètes du Perchoir », CBC Radio-Canada, 1965. Page consultée le 20 août 2022. <https://curio.ca/fr/video/les-poetes-du-perchoir-25333/>.

<sup>78</sup> Dans son livre *Contester l'empire : pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal (1963-1972)*, Sean Mills (2011) traite de l'ampleur que prirent les idées de décolonisation au Québec au cours des années 1960. Si Mills cautionne que « l'état de colonie du Québec est toujours mis en doute » tant dans la province que par-delà ses frontières, vu sa position précaire à cette époque par rapport au reste du Canada, plusieurs intellectuels québécois de gauche qui s'imaginaient en dialogue avec leurs homologues étrangers réussirent à penser leur altérité dans un cadre de décolonialité. Sean Mills, *Contester l'empire : pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal (1963-1972)*, trad. par Hélène Paré (Montréal: Hurtubise, 2011), 15.

<sup>79</sup> Mills, *Contester l'empire*, 85 et 93.

<sup>80</sup> Ibid., 17.

d'interrogation et de remise en question, qu'on peut parler, sans trop d'ironie, de *Nègres blancs d'Amérique*.<sup>81</sup> Apparurent pendant cette période plusieurs revues emblématiques telles que *Parti pris* (1963-1968) et *Socialisme* (1964-1974) qui définirent une génération complète de la gauche québécoise.<sup>82</sup> Par ailleurs, cette ébullition se vit aussi (et dans un certain dialogue) avec une agitation militante dans les communautés noires de la province. En 1967, Montréal accueille le célèbre critique culturel marxiste C.L.R. James lors d'une tournée de conférences qu'il tient dans la ville.<sup>83</sup> L'activiste noir américain d'origine antillaise Stokely Carmichael est également de passage en 1967.<sup>84</sup> En janvier 1969, Montréal devient aussi le centre de l'affaire Sir George Williams,<sup>85</sup> qui galvanise le mouvement « Black Power » dans la ville.<sup>86</sup> S'il demeure pertinent de mieux dégager comment tous ces événements teintèrent la manière dont les Haïtiens pensèrent le duvaliérisme au cours de cette décennie et la suivante, tout laisse croire à première vue que ces derniers ne furent pas indifférents à toute cette commotion.

#### **IV. *L'espace d'une génération*<sup>87</sup> : L'opposition en exil, 1971-1986**

##### ***Les débuts d'une action patriotique***

Nous sommes de la génération de 1960. Nos trajectoires sont apparemment différentes. [...] Chacun, à sa façon, a choisi un style d'existence qui lui convenait et dont les motifs et les mobiles lui appartiennent [...] Cependant, sous la diversité de ces destins, il y a des lignes de force, des constances et des ondes de choc qui nous ont traversés.<sup>88</sup>

---

<sup>81</sup> En référence au très célèbre ouvrage de Pierre Vallières, *Nègres Blancs d'Amérique* (Montréal: Parti Pris, 1968).

<sup>82</sup> À ce sujet, voir Nicole Laurin, « Genèse de la sociologie marxiste au Québec », *Sociologie et sociétés* 37, n° 2 (2005): 183-207.

<sup>83</sup> Voir à ce sujet C. L. R James, *You Don't Play with Revolution: The Montreal Lectures of C.L.R. James*, éd. par David Austin (Edinburgh: AK Press, 2009).

<sup>84</sup> David Austin, « All Roads Led to Montreal: Black Power, the Caribbean, and the Black Radical Tradition in Canada », *The Journal of African American History* 92, n° 4 (2007): 520.

<sup>85</sup> Si l'on se souvient surtout de l'émeute pour les dommages matériels qu'elle causa, l'élément déclencheur de l'affaire Sir George Williams fut l'incapacité de l'université de répondre à une plainte de racisme déposée au printemps 1968 par des élèves antillais contre un membre de son corps professoral. Elle conduit ces étudiants en biologie et d'autres compatriotes à occuper la salle informatique du neuvième étage de l'édifice Henry F. Hall de l'Université Sir George Williams (aujourd'hui Université Concordia) à Montréal dès janvier 1969. S'en suivit une intervention policière musclée le 11 février 1969 où plusieurs étudiants furent arrêtés. À ce sujet, voir Austin, « All Roads Led to Montreal, » 529.

<sup>86</sup> Sur le radicalisme noir à Montréal pendant les années 1960, David Austin, *Fear of a Black Nation: Race, Sex, and Security in Sixties Montreal* (Toronto: Between the Lines, 2013).

<sup>87</sup> En référence au titre du livre de Joseph Josy Lévy, *L'espace d'une génération: entretiens avec Georges Anglade* (Montréal: Liber, 2004).

<sup>88</sup> Claude Moïse et Émile Ollivier, *Repenser Haïti: grandeur et misères d'un mouvement démocratique* (Montréal: Les Éditions du CIDIHCA, 1992), 22.

C'est avec ces mots que les intellectuels haïtiens Claude Moïse et Émile Ollivier décident d'entamer une discussion sur les mouvements et les idées qui ont marqué leur temps. Dans *Repenser Haïti : grandeur et misères d'un mouvement démocratique* (1992), ouvrage signé conjointement par les deux auteurs arrivés dans la province en 1966,<sup>89</sup> Moïse (historien et constitutionnaliste) ainsi qu'Oliver (écrivain et ancien professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal) évoquent, avec un recul qu'il importe de souligner, tout le poids du marxisme sur la formation intellectuelle qui leur était contemporaine.<sup>90</sup> Comme pour d'autres, le succès de la Révolution cubaine sert en partie de moteur à un entrain qui les laisserait quelques années plus tard désillusionnés.<sup>91</sup> Pour le moment, l'ère est celle du changement et de l'abandon des anciennes manières de faire. Les langues se délient et on semble décidé à laisser les craintes de côté. De plus, si le combat contre le duvaliérisme doit se faire graduellement à l'étranger, le marxisme, sans être l'unique bannière de l'opposition,<sup>92</sup> devient progressivement le modèle qui gagne en légitimation dans les espaces savants et militants. C'est ainsi qu'il faut comprendre ce qui animera « l'action patriotique », le nom que devaient prendre tous les regroupements d'une démarche en opposition à Duvalier au cœur de l'émigration.

L'année 1971 devait marquer une nouvelle rupture pour plusieurs : les rebondissements suite au symposium international sur Haïti tenu à l'Université de Montréal l'année précédente (événement sur lequel nous reviendrons plus tard), les rumeurs sur la santé fragile du Dr. François Duvalier se multipliant, les transformations apportées à la Constitution haïtienne en février pour permettre « l'élection » de Jean-Claude Duvalier<sup>93</sup> et un mécontentement général dans les secteurs

---

<sup>89</sup> Ibid., quatrième de couverture.

<sup>90</sup> Ibid., 31.

<sup>91</sup> Ibid., 32.

<sup>92</sup> L'aversion face au duvaliérisme n'était pas que l'affaire de la gauche et n'était pas non plus qu'une histoire montréalaise (ou québécoise). Sur ce dernier point, précisons qu'il existait, du moins à la fin des années 1960 et les années 1970, un volet transnational à l'opposition. Puisque le retour en Haïti était sérieusement envisagé par plusieurs, les trajectoires ne furent pas toujours linéaires entre Haïti et le Québec, et ainsi l'opposition à Duvalier, de Montréal à New York en passant par Paris, était en dialogue constant. Plus important encore, l'opposition émanait également des milieux de « droite » ou du moins du « vieux » pouvoir politique. Certains documents émis par l'Agence centrale de renseignement (CIA) aux États-Unis et rendus publics en 2006, témoignent de l'alliance Déjoie-Fignolé, deux candidats aux élections de 1957, dans le but de mobiliser une opposition à l'étranger, de convaincre l'opinion de décideurs américains de la faisabilité d'une offensive contre le gouvernement haïtien et de se proposer comme l'alternative à Duvalier. Voir à titre d'exemple « Further comments on Haitian 'Government-In-Exile' » (Central Intelligence Agency, 15 mai 1963), General CIA Records. Page consultée le 19 août 2019. <https://www.cia.gov/library/readingroom/document/cia-rdp79t00429a001100040015-5>.

<sup>93</sup> Harris M. Lentz, dir., « Haiti, Republic Of », dans *Heads of States and Governments Since 1945* (New York: Routledge, 2004), 357.



« progressistes » des communautés exilées qui refusent ce renouveau du duvaliérisme, sont autant de raisons qui semble propulser le désir d'organisation.

Tandis qu'en Haïti, l'État mettait à l'œuvre de nouveaux changements institutionnels, à Montréal, le 6 février 1971, se rencontraient, dans le sous-sol de l'Église Saint-Jacques située au centre de la ville, un groupe d'Haïtiens unis par le rejet de la continuation du duvaliérisme quatorze ans après son ascension.<sup>94</sup> Ainsi naissait le Comité haïtien d'action patriotique (CHAP), rappelant de par son nom l'Union patriotique, qui, jadis, luttait contre l'occupation américaine du sol haïtien. Dans un document qui semble avoir été distribué lors de cette première rencontre décisive, l'organisation annonçait son désir de voir au renversement du « régime Duvalier fils et sa clique »,<sup>95</sup> indiquait son intention de combattre « les intérêts étrangers qui se sont approprié [...] toutes les richesses du pays »<sup>96</sup> et signalait que son engagement s'étendrait à la lutte pour le « progrès et l'avancement » d'Haïti.<sup>97</sup> Le CHAP devait certes « alerter l'opinion publique contre la perpétuation du duvaliérisme »<sup>98</sup>, mais il devait également « entraîner les Haïtiens dans un mouvement de mobilisation patriotique. »<sup>99</sup>

Si, aux dires de Moïse et Ollivier (1992), l'évènement du 6 février reçut un accueil pour le moins positif et quelques « quatre cents patriotes répondirent à l'appel » lancé par l'organisation naissante,<sup>100</sup> le mouvement qui voulut soutenir l'étendard de la diversité des positions politiques devint rapidement victime de luttes intestines.<sup>101</sup> Un rapport dispensé à l'interne intitulé « Projet de bilan d'un an d'action patriotique » en février 1972 relève des disputes au sein du mouvement « d'action patriotique. » Sean Mills (2016) signale que dans ce paysage politique du début des années 1970 à Montréal, l'action patriotique était un terrain partagé par différents individus aux opinions parfois difficiles à concilier.<sup>102</sup> Des marxistes « purs et durs » aux léninistes, en passant par les maoïstes, le refus du gouvernement macoute était souvent le seul vrai point d'ancrage d'une

---

<sup>94</sup> Mills, *A Place in the Sun*, 99.

<sup>95</sup> CHAP, « Le CHAP », Document dactylographié / D016 / Bulletin du Comité haïtien d'Action Patriotique (Montréal: Archives Maison d'Haïti, 1971), 1.

<sup>96</sup> Ibid.

<sup>97</sup> Ibid.

<sup>98</sup> CHAP, « De la pratique politique en exil », *Nouvelle Optique* 1, n° 2 (mai 1971): 170.

<sup>99</sup> Ibid.

<sup>100</sup> Moïse et Ollivier, *Repenser Haïti*, 45.

<sup>101</sup> Ibid., 46.

<sup>102</sup> Mills, *A Place in the Sun*, 102.

constellation d'exilés.<sup>103</sup> En plus des polémiques autour de l'orientation politique du CHAP et de la démission de plusieurs membres clés de la cellule, il faut aussi ajouter la peur réelle qui s'installait chez certains quant à une potentielle infiltration par des individus aux intentions contraires au mouvement.<sup>104</sup> Rappelons que l'éloignement physique des frontières de l'État duvaliériste ne suffisait pas pour échapper aux regards des nombreux espions installés à l'étranger et qu'on prêtait au régime.<sup>105</sup> Un sectarisme et une méfiance s'installèrent dès lors.

Si cette objection au duvaliérisme dut graduellement se fragmenter et se rallier à différentes organisations (et publications),<sup>106</sup> Moïse et Ollivier, sans affirmer nécessairement à quelle ligne appartenait le CHAP dont ils furent membres,<sup>107</sup> estiment qu'il est possible de dégager deux tendances au sein de ce mouvement de protestation. La première, soit la ligne « révolutionnaire activiste » représentait une activité plus militante, réclamant une action immédiate depuis l'exil, et était selon les deux auteurs peu charitable à son égard, représentait bien « l'ennemi de la réflexion. »<sup>108</sup> Si les avatars qui incarnaient cette tendance dénonçaient

---

<sup>103</sup> Si, mises à part quelques anciennes personnalités politiques chassées du pays par François Duvalier qui tentent encore de tenir tête au régime depuis l'exil, l'opposition au duvaliérisme à cette époque semblait être davantage une affaire « des gauches, » une riposte issue de la « droite » existait aussi. À Montréal, elle fut surtout représentée par le Dr Louis Eugène Roy, ancien président de la Croix-Rouge haïtienne, forcé de quitter le pays sous Duvalier. Le Dr Roy s'imposa au Québec comme le porte-parole principal de la coalition/du groupe Résistance Haïtienne. S'il y a eu peu d'écrits au sujet de Résistance Haïtienne, Moïse et Ollivier (1992) rapportent que cette coalition fut plutôt mal accueillie par les activistes plus « révolutionnaires » du mouvement d'opposition qui semblaient voir dans le groupe une association de réactionnaires éloignés des vrais problèmes haïtiens et une coalition totalement illégitime. La revue *Collectif Paroles* accordera d'ailleurs un entretien au Dr Roy en 1982 afin de revenir sur certains épisodes qui ont marqué l'action patriotique dans ses premiers jours. Voir Moïse et Ollivier, *Repenser Haïti*, 45-46 et Collectif Paroles et Louis Eugène Roy, « Diaspora – Le docteur Louis Roy, Figure de l'émigration », *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, n° 18 (juin-juillet 1982): 21-25.

<sup>104</sup> CHAP et les Comités Goman et Accau, « Projet de bilan d'un an d'action patriotique », Document dactylographié / Archives Maison d'Haïti Archives Maison d'Haïti D016 / Bulletin du Comité haïtien d'Action Patriotique (Montréal: Archives Maison d'Haïti, 1972), 1-6.

<sup>105</sup> Mills, *A Place in the Sun*, 97.

<sup>106</sup> Soulignons que, même si le CHAP semblait vouloir chapeauter l'opposition, il est difficile d'imaginer que même au sommet de sa popularité en 1971, l'organisation représentait vraiment, à elle seule, l'ensemble de l'opposition à Duvalier dans la province ou même dans la ville. Le CHAP doit surtout être vu comme un effort de synergie pour une opposition plus organisée et plus efficace dans son dispositif de mobilisation.

<sup>107</sup> Dans « Notes sur l'Action patriotique des Haïtiens à l'étranger, » une lettre de Marcel Gilbert, commentée par Émile Ollivier, Gilbert, un autre membre de ce noyau d'opposition au Québec, préfère parler de l'action patriotique comme une « formule 'émotionnelle' pour regrouper le plus grand nombre d'émigrés et d'exilés haïtiens » autour d'une lutte contre le gouvernement de Jean-Claude Duvalier. Par le mot « émotionnelle » on peut supposer que l'auteur, qui écrit en 1975, voyait l'action patriotique comme une réponse spontanée à l'arrivée au pouvoir d'un nouveau Duvalier et comme un style d'organisation qui ne réussit pas, « malgré des programmes ambitieux, » à devenir le mouvement unificateur souhaité par plusieurs. Voir Marcel Gilbert, « Notes sur l'Action patriotique des Haïtiens à l'étranger », février 1975, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Émile Ollivier, P0349/C2,0004, 2.

<sup>108</sup> Moïse et Ollivier, *Repenser Haïti*, 46.

l'impérialisme américain et ses relais locaux en Haïti, ils ne posaient pas avec une vraie attention la question de l'après-Duvalier. Pour Moïse et Ollivier (1992) cette tendance évoquait surtout la « névrose » du moment tandis que le mot « Révolution » en Haïti comme ailleurs était « à la mode. »<sup>109</sup> La deuxième « école » de cette opposition, soit celle que les auteurs caractérisent de « ligne pédagogique », était peut-être plus diverse au niveau des opinions et n'acceptait pas de « s'enfermer dans un cadre étroit. »<sup>110</sup> Cette tendance supposait une action sur la longue durée et se voulait davantage réfléchie. Sans souscrire pleinement à la grille de lecture avancée par Moïse et Ollivier, il nous apparaît tout de même pertinent de penser les différences entre les dépêches éphémères en circulation dans la province et les publications telles que *Nouvelle Optique* et *Collectif Paroles* à la lumière de ce cadre.

### ***D'une occupation à l'autre : les « Cacos » d'hier et ceux d'aujourd'hui***

Tandis que déjà en 1972, on vit apparaître à Montréal tant le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM)<sup>111</sup> que la Maison d'Haïti – ce qui dénotait forcément une nouvelle étape dans l'ancrage des Haïtiens de la métropole puisqu'il était désormais question d'ouvrir des organismes à vocation communautaire – la lutte contre le duvaliérisme poursuivait son cours.<sup>112</sup> La documentation manque à l'appel pour mieux reconstruire cette période.<sup>113</sup> Toutefois, Micheline Labelle et Franklin Midy (1999) estiment qu'au cours des années 1970, il existait une vingtaine d'organisations patriotiques dispersées entre « Montréal, New York, Paris,

---

<sup>109</sup> Ibid., 47.

<sup>110</sup> Ibid., 48.

<sup>111</sup> Le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM) est depuis devenu le Bureau de la communauté haïtienne de Montréal (BCHM).

<sup>112</sup> Ces deux organisations qui furent animées par des personnalités importantes telles que Paul Dejean au BCCHM, et plus tard, Max Chancy à la Maison d'Haïti, furent également, même si parfois à travers des styles différents, des lieux de lutte et de réflexion anti-duvaliériste. Voir Mills, *A Place in the Sun*, 104.

<sup>113</sup> Il est possible d'émettre quelques hypothèses pour expliquer ce manque de documentation. D'une part, puisque qu'à l'époque qui nous intéresse, il semble que le Québec n'était peut-être pas la première destination hors Haïti où certains ressortissants se retrouvèrent, et que, dans plusieurs cas, il n'était pas forcément question d'y fonder un domicile permanent, le réflexe de systématiquement conserver ce type de documents n'était certainement pas acquis. D'autre part, malgré l'existence du Centre de recherche caraïbes (1969-1989) à l'Université de Montréal qui aurait peut-être pu abriter ce type d'écrit, le volet politique de la lutte contre le duvaliérisme aurait certainement généré tout désir de réserve et de neutralité. Nous pouvons également supposer qu'encore aujourd'hui, certains détenteurs de collections privées ne les ont pas nécessairement rendues publiques. Quoi qu'il en soit, le fait que certaines publications comme *Kako* dont il est question dans ce chapitre, même si incomplètes en termes de corpus, aient pu être préservées dans des centres comme la Maison d'Haïti et le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) fondé en 1983, témoigne que malgré les va-et-vient d'un moment mouvementé, certains Haïtiens ont tout même cru bon de sauver ces artefacts d'une époque qu'il demeure toujours utile de mieux rétablir.

Mexico, Moscou et La Havane. »<sup>114</sup> Dans ces groupes on retrouvait, entre autres, des anciens (et) membres (actifs) du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH) et du Parti des travailleurs haïtiens (PTA).<sup>115</sup> Souscrivant davantage à la tradition « révolutionnaire activiste » telle que pensée par Moïse et Ollivier (1992), la publication *Kako* semble emblématique de ce moment.<sup>116</sup>

Ce qui avait toute l'apparence d'un bulletin ou d'un organe journalistique et possédait une adresse postale montréalaise n'était pourtant pas bavard quant à son comité éditorial. Dès son premier numéro, lancé le 19 février 1972, *Kako* annonçait vouloir « faire le lien entre les patriotes. »<sup>117</sup> Il est alors question de s'imposer comme un trait d'union dans l'opposition qui continue de se fractionner. Cette affiliation doit passer par la nécessité d'informer les formations patriotiques à l'étranger sur la situation tant en Haïti que dans ce qui deviendra ses nombreuses diasporas.<sup>118</sup> Pour *Kako*, il fallait dénoncer « l'impérialisme américain, surtout, mais aussi canadien »<sup>119</sup>, un thème sur lequel la publication reviendra à plusieurs reprises. Il était aussi impératif pour tous les « patriotes » haïtiens de prendre conscience que :

la lutte pour la libération ne peut avoir des possibilités d'aboutir que si elle s'inscrit dans le cadre plus vaste de la lutte des peuples opprimés, particulièrement des Antilles, d'Amérique latine et d'Amérique du Nord, et tout d'abord de sa voisine immédiate, la République dominicaine.<sup>120</sup>

Ainsi, tandis que quelques années plus tôt, de manière pour le moins ironique, les intellectuels du duvaliérisme tels que Ulysse Pierre-Louis (1965) vus dans le dernier chapitre imaginèrent le régime comme témoin et acteur des grands mouvements contestataires de l'heure,<sup>121</sup> l'action patriotique à l'étranger et notamment *Kako* rejetaient catégoriquement cette lecture de la conjoncture politique. Fort de leur conviction dans leur combat contre le duvaliérisme, ils envisageaient leur entreprise tel un effort plus large de libération en solidarité avec d'autres populations asservies dans le monde.

---

<sup>114</sup> Micheline Labelle et Franklin Midy, « Re-reading citizenship and the transnational practices of immigrants », *Journal of Ethnic and Migration Studies* 25, n° 2 (1er avril 1999): 223.

<sup>115</sup> Ibid.

<sup>116</sup> Si nous n'avons pu récupérer que ce qui nous semble être un fragment de cette publication, c'est-à-dire les six premiers numéros sans vraies informations sur les acteurs impliqués dans le bulletin et la survie de la publication après 1972, nous avons tout de même jugé de sa pertinence vu la manière dont les positions exprimées semblent représenter un sentiment important de l'époque.

<sup>117</sup> *Kako*, « Éditorial », *Kako*, Archives Maison d'Haïti, D016, 1, n° 1 (19 février 1972): 2.

<sup>118</sup> En effet, *Kako* voit bien son action en solidarité avec « divers groupes d'Action Patriotique au Canada, aux É.U [et] en Europe. » Ainsi, informer et encourager le dialogue entre ces différents groupes lui était important. Voir Ibid.

<sup>119</sup> Ibid.

<sup>120</sup> Ibid.

<sup>121</sup> En référence à l'ouvrage de Pierre-Louis, *La révolution duvaliériste* vue dans le deuxième chapitre.

*Kako* fut d'ailleurs sans équivoque quant à son rejet du duvaliérisme qui se résumait, selon l'organisation et son organe, par : misère, emprisonnements [...], assassinats » et vente des ressources haïtiennes aux éléments du « capitalisme » étranger.<sup>122</sup> À leur sens, le régime duvaliériste n'était que le résultat des « structures coloniales, féodales ou semi-féodales » de la société haïtienne héritées au lendemain de l'année 1804.<sup>123</sup> Il y avait donc un travail de « démystification » entourant le duvaliérisme et ses relais à l'étranger auquel l'organisation et son organe voulaient se prêter.

Comme le CHAP l'année précédente, *Kako* comprit également sa vocation comme celle d'une force de mobilisation. Dans l'éditorial du premier numéro, l'organisation affirmait la centralité de la :

*Mobilisation en vue de la libération d'Haïti.*<sup>124</sup> C'est là l'objectif essentiel. Non que cette libération sera notre fait à nous, de l'extérieur! Non qu'elle se fera en dehors des masses haïtiennes en Haïti ou en leur nom et pour elles! Mais notre contribution, nous sommes décidés à l'apporter, si faible, si modeste soit-elle. Et c'est pourquoi nous lançons le cri de *mobilisation* ...<sup>125</sup>

*Kako* annonçait dès lors ce qui serait un problème central de l'action patriotique hors Haïti : penser à la contribution réelle des Haïtiens à l'étranger pour travailler conjointement avec « les masses haïtiennes » sur l'île antillaise, non seulement avec pour objectif de mettre un terme au régime duvaliériste, mais également pour présenter un projet politique alternatif. Les exilés étaient suffisamment conscients de leur situation pour admettre qu'ils ne pouvaient pas agir au nom d'une population qu'ils ne représentaient pas réellement. Il est donc question d'œuvrer avec celle-ci pour poser des gestes concrets et réfléchir à un avenir sans Duvalier. Aussi, cette lutte pour une nouvelle Haïti – qui semble en mutation depuis le lendemain de l'occupation américaine en 1934 et traversa la révolution de 1946 et la présidence de François Duvalier – est toujours d'actualité plus d'un quart de siècle plus tard.

Il est peut-être perfide de remarquer la différence de ton entre *Kako* et *Nouvelle Optique* ou encore *Collectif Paroles*; autant toutes ces publications sont des avatars de l'opposition, elles ne semblent pas forcément servir aux mêmes objectifs, ne partagent pas par défaut la même vision du

---

<sup>122</sup> *Kako*, « Makout pas mache sou moun!! », *Kako*, Archives Maison d'Haïti, D016, 1 (19 février 1972): 3.

<sup>123</sup> *Kako*, « Éditorial, » (19 février 1972): 2.

<sup>124</sup> L'italique est repris du texte original.

<sup>125</sup> *Ibid.*, 3.

combat anti-duvaliériste et de ce fait possèdent des lignes éditoriales bien distinctes. Toutefois, le militantisme affiché et engagé de *Kako* paraît plus évident et ne peut qu’être signalé. Comme l’idée même « d’action patriotique, » le mot « *kako* » fait lui aussi référence au contexte d’occupation américaine. Si l’existence de ces bandes armées précède l’ingérence américaine, dans le contexte de 1915-1934, les « *kakos* » ou « *cacos* » étaient ces paysans qui avaient tenu tête à l’appareil militaire yankee jusqu’en 1920, moment où leur défaite fut jugée totale suite à la mort successive de leurs deux leaders principaux, Charlemagne Péralte en 1919 et Benoît Batrville l’année suivante.<sup>126</sup> *Kako* démontrait donc clairement ce désir d’asseoir son activité en continuité avec un passé de contestation contre le pouvoir américain. Le choix du nom « *kako* » suggérait également une ambition de rapprochement avec les couches paysannes du pays, perçues comme un bassin révolutionnaire dans la conception marxiste latino-américaine de l’époque.<sup>127</sup> C’est ainsi qu’il faut lire les nombreux appels à la mobilisation lancés par l’organisation et son bulletin,<sup>128</sup> mais c’est également dans ce cadre qu’il faut comprendre tant la critique qu’émet *Kako* du duvaliérisme, soit un régime perçu comme un relais de l’impérialisme américain en Haïti, que ses remarques sur le Canada qui, dans son rôle de force colonialiste de second ordre, participait lui aussi au maintien du *statu quo* en Haïti. Deux caricatures parues dans les pages de la publication pendant l’année 1972 nous éclairent sur ces derniers points.

---

<sup>126</sup> Voir à ce sujet Renda, *Taking Haiti: Military*, 150-164.

<sup>127</sup> Si les paysans furent autrefois vus par certains comme des éléments d’une force conservatrice et un frein au changement prôché par diverses théories développementalistes du XXe siècle, comme l’article d’Harry E. Vanden le démontre, dans la nouvelle pensée marxiste, notamment depuis le succès de la Révolution cubaine, le cultivateur est désormais perçu comme un acteur central du changement révolutionnaire dont il est l’avant-garde. Voir Harry E. Vanden, « Marxism and the Peasantry in Latin America: Marginalization or Mobilization? », *Latin American Perspectives* 9, n° 4 (1982): 74-98.

<sup>128</sup> *Kako* fit part de son désir de mobilisation à plusieurs reprises. L’éditorial de son premier numéro se termine sur la note : « PATRIOTES HAÏTIENS, engageons-nous en masse et immédiatement, dans cette grande lutte contre la dictature et l’impérialisme par la libération de notre pays. » S’il n’est pas explicitement question de prendre les armes, l’article laisse croire que l’organisation voudrait voir une action presque spontanée envisagée contre le gouvernement haïtien. Voir *Kako*, « Éditorial, » (19 février 1972): 4. Majuscules reprises du texte original.



Figure 3.1 : François Duvalier, Jean-Claude Duvalier et le président américain Richard Nixon (1969-1974) présentés dans une caricature dans les pages de *Kako*.<sup>129</sup>

Dans la figure 3.1 présentée ci-haut, on peut voir une caricature, dévoilée lors du premier numéro de *Kako* en février 1972, où sont représentés respectivement François Duvalier, Jean-Claude Duvalier et le président américain Richard Nixon (1969-1974). François Duvalier, l'un des seuls leaders latino-américains qui avaient chaleureusement accueilli Nelson Rockefeller lors de sa tournée de la région en 1969,<sup>130</sup> est dépeint avec un drapeau américain en main.<sup>131</sup> On peut lire, dans son phylactère : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, Peuple, croyez en lui! » Nous avons déjà abordé dans le chapitre précédent les références aux domaines du « sacro-chrétien » dans le discours duvaliériste. Il est donc bien ici question de se moquer du messianisme duvaliériste qui voile mal le despotisme du régime. En plus d'incarner la forme d'un porc, le phylactère prêté à Jean-Claude Duvalier se limite à l'onomatopée « ouin! ouin! » comme s'il pouvait y avoir des doutes quant à son statut de goret et pour insinuer le peu d'intelligence de celui qui doit assumer la présidence à dix-neuf ans. Nixon qui, vu son apparence physique, doit personnifier le diable, est

<sup>129</sup> KAKO, « Non à la vente de La Tortue », *KAKO*, Archives Maison d'Haïti D016, 1 (19 février 1972): 6.

<sup>130</sup> Voir United States et al., *The Political Crisis in Haiti: Hearings before the Subcommittee on Western Hemisphere Affairs of the Committee on Foreign Affairs, House of Representatives, One Hundredth Congress, Second Session, March 8 and 23, 1988*. (Washington: United States Government Publishing Office, 1988), 7.

<sup>131</sup> La tournée « d'amitié et de bonne volonté » en Amérique latine fut de manière générale un échec pour Nelson Rockefeller et l'administration de Richard Nixon. Les sentiments anti-américains étaient particulièrement importants dans la région. Cela dit, en Haïti, comme évoqué dans les deux derniers chapitres, le soutien américain étant non négligeable pour le succès du jeanclaudisme, le pays sut se montrer comme un allié au géant du Nord.

présenté avec une main appuyée sur François Duvalier (son présumé allié) avec le signe de la devise américaine sur le corps. Sourire aux lèvres, son phylactère se limite à « *What a good nigger!* » (« Quel bon nègre! ») en référence à François Duvalier. Si au-delà de quelques explorations et slogans, *Kako* ne présente pas systématiquement dans ses pages de longues analyses sur le poids qu'exerce le gouvernement américain dans la politique domestique d'Haïti, cette caricature éloquente est peu subtile quant au message qu'on cherche à véhiculer.

Bien avant « le drame des 1500 » (soit la déportation potentielle d'Haïtiens au Canada dont le statut d'immigration n'était pas en règle) en 1974, qui permit à des personnalités telles que Paul Dejan du BCCHM de faire le rapprochement entre l'appui canadien (et québécois) au gouvernement jeanclaudiste et la crise des migrants haïtiens, *Kako* critiquait déjà le tourisme canado-québécois en Haïti.<sup>132</sup> Dans la bande dessinée *Serez-vous complice?* présentée dans le cinquième numéro de la publication, soit en mai-juin 1972 (voir la figure 3.2), *Kako* lance cette question aux touristes qui se laissent séduire par des agents de voyages pressés de vanter la beauté d'Haïti tout en faisant (plutôt difficilement) omission de la situation politique du pays. La dernière vignette est particulièrement révélatrice. On peut y observer un échange entre un présumé touriste québécois et un individu représentant une figure d'autorité haïtienne. Entre culpabilité et indifférence, ce voyageur affirme n'être « qu'un touriste neutre [...] pas vrai? », déclaration/question à laquelle son interlocuteur haïtien répond « Oui mon cher! Ha! Ha! Ha! ». Le dialogue exprime clairement l'impossibilité selon *Kako* d'incarner la figure du « touriste neutre » telle qu'imaginée par plusieurs. Il suppose également que ceux qui s'aventurent en Haïti pour visiter ses casinos, ses plages et autres lieux le font en connaissance de cause tant l'interrogation dans le phylactère du touriste québécois indique un certain malaise chez ce dernier. Ainsi, dans un contexte de dictature, tout détachement, au sens de *Kako*, est impossible et signifie accorder un support tacite au gouvernement.

---

<sup>132</sup> C'est une position critique qui gagne des adeptes au début des années 1970. Dans un article paru dans *Le Devoir*, Richard Dubois du Comité Solidarité-Haïti critique vivement cette attitude passive de bon nombre d'investisseurs québécois, de certains religieux et de touristes consistant à ignorer la réalité de « la tyrannie duvaliériste » aux profits de leurs propres intérêts et désirs. Voir Richard Dubois, « Le tourisme québécois en Haïti cautionne la dictature », *Le Devoir*, 14 avril 1973, 5.



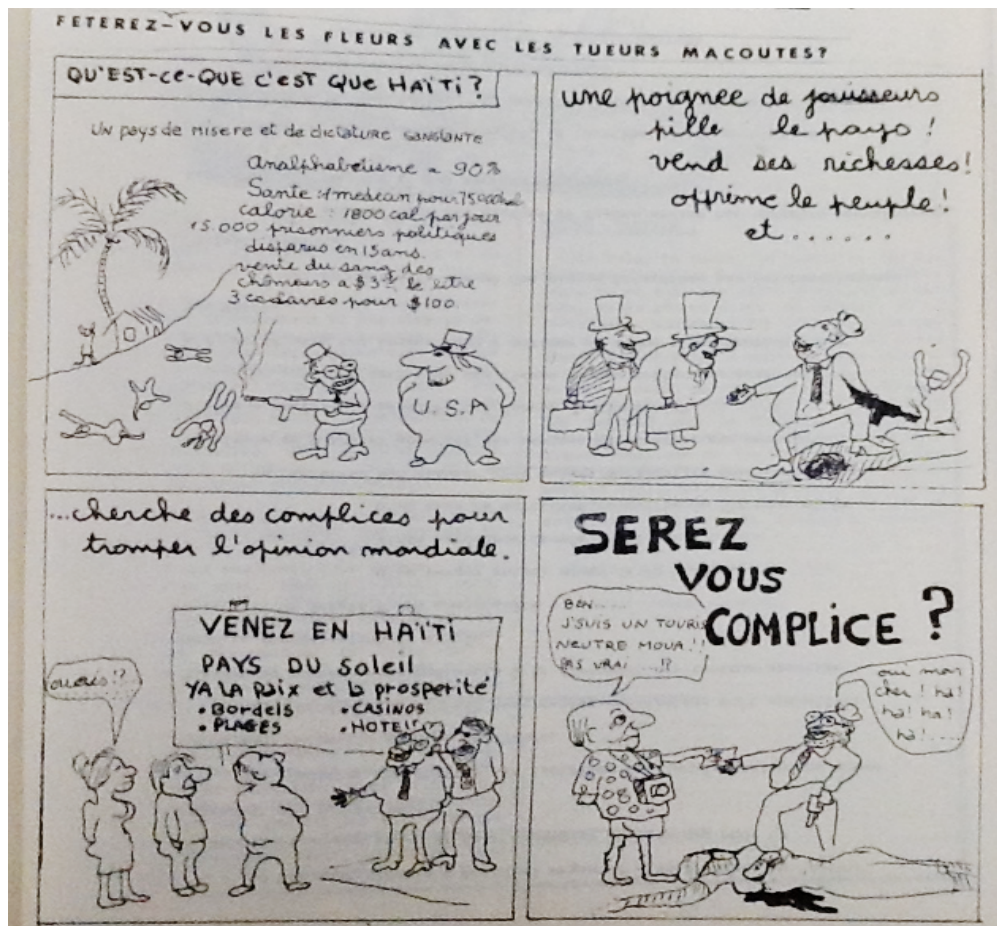


Figure 3.2 : *Kako* critique vivement ces touristes québécois qui croient la neutralité possible lorsqu'ils s'adonnent à des activités mondaines en Haïti. <sup>133</sup>

S'il est difficile de se positionner avec exactitude sur la portée et la circulation de *Kako* et que cette publication représente une revue éphémère parmi d'autres, <sup>134</sup> celle-ci témoigne toutefois d'une ambition concrète d'informer, de sensibiliser et de mobiliser un public aussi bien haïtien que québécois sur le duvaliérisme. L'existence même de *Kako* démontre qu'au moins pour certains, le duvaliérisme signifiait une sorte de seconde occupation et demandait ainsi d'être combattu, pas uniquement par la force des mots, mais potentiellement avec les armes. <sup>135</sup>

<sup>133</sup> KAKO, « Serez-vous complice? », *KAKO*, Archives Maison d'Haïti D016, 1 (mai-juin 1972): 14.

<sup>134</sup> Nous parlons de publications éphémères dans le sens où leur durée de vie semble avoir été courte, leur circulation difficile à estimer, et là où le corpus entier n'a pu être retrouvé.

<sup>135</sup> Les nombreux éloges à la Révolution cubaine laissent en effet supposer que *Kako* n'écarte pas la possibilité que le combat contre le duvaliérisme en Haïti puisse aboutir, malgré la répression de 1969, à l'utilisation de la force physique. À ce sujet, la revue stipule : que « les conquêtes de la Révolution cubaine doivent être partout sauvegardées, jusque sur les territoires où braconne encore l'impérialisme américain. Car la Révolution cubaine est le premier maillon du processus d'édification du socialisme en Amérique latine. » Voir, *Kako*, « Le Gouvernement Révolutionnaire de Cuba c/o L'embassade de Cuba à Ottawa », *Kako*, Archives Maison d'Haïti D016, 1, n° 4 (avril 1972): 9.

### *Nouveaux espaces et Nouvelle Optique, 1971-1973*

Nous l'avons vu, l'Action Patriotique qui devait bourgeonner au Québec était multiforme, et aucune organisation ne réussit réellement à chapeauter, à elle seule, l'antagonisme au duvaliérisme. Si pour plusieurs, ce fut la gifle du gouvernement haïtien avec le plébiscite de février 1971 qui marqua le début d'une prise de parole publique, un réel premier « nœud de mémoire, » au-delà des manifestations d'opposition, des rencontres, des bulletins d'information et des pamphlets, le besoin de réflexion débouchant sur des analyses plus poussées se manifesta à travers la naissance d'une première revue de recherche en lieu diasporique. Tandis que le numéro liminaire de *Nouvelle Optique* parut en janvier 1971, cette tribune de « recherches haïtiennes et caribéennes » fut pourtant le fruit de discussions remontant à au moins un an plus tôt.<sup>136</sup> Dans ce préambule, il faut souligner le symposium « Culture et développement en Haïti, » point marquant pour l'action patriotique en devenir, tenu à l'Université de Montréal entre les 6 et 9 mai 1970.<sup>137</sup> Organisé conjointement par le département d'anthropologie de l'université canadienne et l'Institut des études haïtiennes de New York, l'évènement qui offrit le podium à divers spécialistes d'Haïti (des natifs comme des chercheurs étrangers) disposait d'une subvention de 15 000 \$ octroyée par la Fondation Ford de New York.<sup>138</sup> À l'époque, on reprochait à l'initiative son manque d'organisation et son programme trop axé sur les questions « statistiques » et de ce fait, la marginalisation, en suivant cette approche, de certains problèmes de fond du pays. Nathalie Batrville (2014), qui situe bien la création de *Nouvelle Optique* dans cette lignée, signale toutefois que l'occasion permit la rencontre décisive de plusieurs individus « engagés dans la production de connaissances sur Haïti. »<sup>139</sup> D'un nom inspiré de la revue *Optique*, organe de l'Institut français en Haïti,<sup>140</sup> *Nouvelle Optique* est alors lancée par l'intellectuel Hérard Jadotte à sa direction avec Colette Pasquis et Jean-Richard Laforest dans son comité organisationnel.

---

<sup>136</sup> La Rédaction, « Nouvelle Optique », *Nouvelle Optique : recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 1 (janvier 1971): 3.

<sup>137</sup> Emerson Douyon, « Rétrospective et Prospective », dans *Ces Québécois venus d'Haïti: contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne* (Montréal: Presses internationales Polytechnique, 2007), 8.

<sup>138</sup> J.F.M., « Symposium – Haïti 1970 », *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 1 (janvier 1971): 115.

<sup>139</sup> Nathalie Batrville, « The Mechanisms of Isolation: The Life and Thought of Yves Montas », *The CLR James Journal* 20, n° 1/2 (2014): 120. Traduction par l'auteure de cette thèse.

<sup>140</sup> *Ibid.*, 120.

Malgré une durée de vie relativement courte (soit 9 numéros entre 1971 et 1973), l'impact de *Nouvelle Optique*, lui, demeure non négligeable. Au fil du temps, des voix conséquentes s'ajouteront à son comité de rédaction et d'organisation. L'une d'entre elles fut celle de Karl Lévêque, ce prêtre jésuite contraint de quitter Haïti peu de temps après l'expulsion de l'Ordre des Jésuites par François Duvalier en 1964.<sup>141</sup> Lévêque, dont le célèbre article « L'interpellation mystique dans le discours duvaliérien » fut en partie exploré dans le dernier chapitre,<sup>142</sup> devint une des figures les plus importantes de la communauté haïtienne de Montréal des années 1970 à sa mort en 1986. Si tout comme Paul Dejean, il devait évoquer l'opposition du secteur religieux à Duvalier, à l'heure où la théologie de libération gagnait des adeptes, Lévêque se distinguait de par son marxisme et son tiers-mondisme affirmé.<sup>143</sup> À ces voix marquantes, il faut également ajouter d'autres collaborateurs de la revue tels que Anthony Phelps, Cary Hector, Gérard Pierre-Charles, Claude Moïse, Émile Ollivier,<sup>144</sup> parfois même des chercheurs étrangers tels que André Corten,<sup>145</sup> mais il faut encore rajouter les nombreuses contributions d'Yves Montas,<sup>146</sup> mieux connu sous son nom de plume Jean Luc.<sup>147</sup> « Ni académicien ni organisateur » dans les mots de Batrville (2014), Jean Luc s'était plutôt improvisé critique.<sup>148</sup> Presque tous ceux qui se prêtèrent à la tâche d'écrire dans ce qui devint rapidement l'organe de l'intelligentsia haïtienne à l'étranger partagèrent

---

<sup>141</sup> Catherine LeGrand, « L'axe missionnaire catholique entre le Québec et l'Amérique latine. Une exploration préliminaire », *Globe : revue internationale d'études québécoises* 12, n° 1 (2009): 61, n. 44.

<sup>142</sup> De l'anthropologue haïtien Michel-Rolph Trouillot (1990) au travail du philosophe belge Marc Maesschalck (2014), cet article de Karl Lévêque est fréquemment cité, et démontre que malgré le court intervalle de temps pendant laquelle la revue fut publiée, *Nouvelle Optique*, et notamment Lévêque, réussirent à laisser une marque notable sur les interprétations du duvaliérisme. Voir Trouillot, *Haïti : State Against Nation*, 194 et Marc Maesschalck, « Subjectivation et transformation sociale : Critique du renouveau en théorie de l'action à partir de Karl Lévêque, Etienne Balibar et Louis Althusser », *Meta: Research in Hermeneutics, Phenomenology, and Practical Philosophy* 6, n° 1 (2014): 25-29.

<sup>143</sup> Pour une discussion sur la vision et les idées politiques de Karl Lévêque, voir Marc Maesschalck, « Aliénation et identité : Approches pragmatistes du religieux et théologie de la libération », *Actuel Marx* n° 44, n° 2 (25 septembre 2008): 176-181.

<sup>144</sup> Cette collaboration se manifesta parfois par la rédaction d'articles, d'autres fois par une aide au niveau de l'organisation.

<sup>145</sup> Les travaux du politologue André Corten permirent entre autres d'ouvrir des perspectives sur la situation en Amérique latine, un des champs d'intérêt principaux de la revue. Voir par exemple André Corten, « Cuba : Critiques et Autocritiques », *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 4 (1971): 119-40.

<sup>146</sup> Entre 1971 et 1972, Jean Luc contribua à trois articles de *Nouvelle Optique*. Voir Batrville, "The Mechanisms of Isolation," 137.

<sup>147</sup> S'il émet quelques réserves quant au travail de Jean Luc, l'intellectuel haïtien Étienne Max soutient toutefois que « les thèses de Jean Luc ont marqué un tournant dans la vision théorique du mouvement communiste haïtien » renforçant l'idée de l'influence d'Yves Montas. Voir Étienne Max « Capitalisme marchand, Rapports de productions, Contradictions sociales: Quelques réflexions sur les thèses de Jean Luc », *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 4 (1971): 141.

<sup>148</sup> Batrville, "The Mechanisms of Isolation," 135.

généralement une grille de lecture pour le moins orientée vers la gauche. Néanmoins, Jean Luc fut certainement le plus catégorique dans ses positions et proposait sérieusement, comme cela sera vu plus tard, l'impératif d'une révolution socialiste en Haïti.<sup>149</sup> Des positions que ses amis et associés tels que Claude Moïse ne partageaient pas forcément,<sup>150</sup> démontrant ainsi la pluralité des opinions associées au périodique.<sup>151</sup>

Pensée au départ comme une revue trimestrielle, dès son premier numéro, *Nouvelle Optique* se présentait comme un lieu d'expression « scientifique et littéraire » haïtien mais avec une perspective caribéenne, tant les problèmes haïtiens ne pouvaient être isolés de ceux qui touchaient d'autres États de la région.<sup>152</sup> Son premier éditorial dénonçait aussi l'isolement palpable chez plusieurs chercheurs haïtiens, isolés aussi bien pour des raisons doctrinales qu'en raison des réalités relatives à l'exil.<sup>153</sup> Sans totalement écarter la possibilité d'actions concrètes, la revue, non affiliée à un groupe ou parti politique, voulait d'abord et avant tout « offrir une tribune à de nouvelles optiques, à de nouvelles visions de notre réalité. »<sup>154</sup> L'éditorial ajoute que *Nouvelle Optique* ambitionnait de devenir « cette impulsion qui voudrait, selon ses forces, ouvrir une forme de grand débat autour des problèmes d'une possible restructuration sociale, économique et culturelle nationale. »<sup>155</sup> Ainsi, *Nouvelle Optique* semblait bien se prêter à cette idée de ligne « pédagogique » évoquée par Moïse et Ollivier (1992) deux décennies plus tard.

L'ascension de la revue coïncide avec les derniers mois de la présidence de François Duvalier et l'arrivée au pouvoir de son fils Jean-Claude. Elle correspond également au lendemain d'un effort du pouvoir politique haïtien pour définir le duvaliérisme que nous avons vu auparavant. La critique du duvaliérisme qui y est présentée par différents auteurs le fut donc partiellement en

---

<sup>149</sup> Ibid., 121.

<sup>150</sup> Voir à titre d'exemple Claude Moïse, « Les théoriciens du mouvement révolutionnaire haïtien et la formation sociale haïtienne : étude d'un cas », *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 5 (mars 1972): 119-42. Ici, Moïse pose un regard critique sur le travail de nombreux penseurs haïtiens adeptes des doctrines marxistes, dont Jean Luc. Pour Moïse, leur cadre d'interprétation devient plus important que la réalité historique elle-même et force un regard réductionniste, parfois simpliste et peu nuancé devant la complexité de l'histoire du mouvement révolutionnaire en Haïti.

<sup>151</sup> Il nous faut tout de même considérer, comme le fait Batrville (2014), que *Nouvelle Optique* prit diverses dispositions pour rappeler à son lectorat qu'elle ne partageait pas forcément l'alignement idéologique de Jean Luc en ajoutant des notes éditoriales aux articles qu'il signa entre 1971 et 1972. Batrville, "The Mechanisms of Isolation," 121.

<sup>152</sup> *Nouvelle Optique*, « Éditorial », *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 1 (janvier 1971): 3 et 5.

<sup>153</sup> Ibid.

<sup>154</sup> Ibid., 5.

<sup>155</sup> Ibid.

réponse à ces axiomes. S'il serait difficile d'épuiser toute la richesse que revêt *Nouvelle Optique* pour différents chercheurs s'intéressant à cette tranche d'histoire vu la multitude des axes d'analyse possibles, il nous faut tout de même mentionner ici quelques exemples de sa réprobation du duvaliérisme, tant il nous paraît nécessaire d'envisager son action dans un certain dialogue avec les chefs de file du « récit » duvaliériste en Haïti. *Nouvelle Optique*, tout comme *Kako* et les autres publications de l'époque, démontrent tout l'effort, avant même la clôture d'un régime qui semblait désormais vouloir s'imposer à jamais, de donner un sens au duvaliérisme et de fournir un contre-discours à celui imposé par l'État haïtien. Leurs remarques sur la question de couleur, et notamment le noirisme, constituent un terrain propice pour comprendre la position d'ensemble épousée par plusieurs adversaires du duvaliérisme.

Bien qu'il soit difficile de déceler si au sein même de l'opposition en exil le préjugé de couleur fut un frein à l'organisation et à la solidarité anti-duvaliériste,<sup>156</sup> l'enjeu, qui semble traverser toute l'histoire d'Haïti, fut bien entendu repris lorsqu'il fut question de réfléchir à l'assise de la « papadocratie ».<sup>157</sup> Dans son article « Connaissance sensible et connaissance rationnelle dans les luttes politiques haïtiennes », Jean Luc fait écho au PCH de l'époque « roumainesque ».<sup>158</sup> En effet, pour Jean Luc, la couleur est bien peu tandis que la classe, elle, englobe tout. Selon l'auteur « les termes 'noirs' et 'mulâtres' employés tout crus sont des 'abstractions' fort peu scientifiques. »<sup>159</sup> Insistant sur ce dernier point, Jean Luc rajoute que « la couleur de la peau ne peut servir de fondement à une connaissance rationnelle des classes sociales. »<sup>160</sup> Si comme nous l'avons vu dans le second chapitre, la question de couleur ne fit pas toujours son apparition de manière explicite dans le discours des duvaliéristes, elle était pour le moins omniprésente, voire mentionnée en euphémisme à travers le mot « classe. » Rappelons aussi comment presque toutes les anthologies faisant état du « génie » de François Duvalier firent référence à l'ouvrage *Problème des classes à travers l'histoire d'Haïti* (1948) où il est impossible de dissocier classe et couleur.

---

<sup>156</sup> Nos conversations informelles avec certains participants suite à nos entrevues révèlent qu'ils ne jugent pas qu'à l'époque la question de couleur constituait réellement un frein à la solidarité. Au sens d'Oswald Lhérisson, avec qui nous nous sommes entretenues en septembre 2019, le problème existait plutôt dans certains rapports sociaux entre Haïtiens, mais était absent lors des « vraies » discussions politiques. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Oswald Lhérisson, Montréal, 11 septembre 2019.

<sup>157</sup> Nous reprenons l'expression « papadocratie, » telle qu'employée dans l'étude de Pierre-Charles, *Radiographie d'une dictature : Haïti et Duvalier*, 115.

<sup>158</sup> En référence aux réflexions de Jaques Roumain et d'Étienne Charlier vues plus tôt dans le chapitre.

<sup>159</sup> Jean Luc, « Connaissance sensible et connaissance rationnelle dans les luttes politiques haïtiennes », *Nouvelle Optique : recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 2 (mai 1971), 15.

<sup>160</sup> Ibid.

Pour Jean Luc, il est impensable que « le petit bourgeois noir, » individu issu d'une classe supposément représentée par François Duvalier, se range « automatiquement dans la catégorie des exploités, au même rang que les ouvriers et paysans auxquels sa peau ressemble. »<sup>161</sup> Ce type de simplification excessive et de confusion entre classe et couleur ne servent qu'au régime. Le noirisme, idéologie sur laquelle le duvaliérisme se fonde, « mystifie » l'enjeu des classes sociales.<sup>162</sup> Ainsi, sans pour autant complètement nier l'existence d'un préjugé de couleur en Haïti (mais presque), l'article de Jean Luc suggère que le noirisme, dans son élaboration, empêche une synthèse plus poussée des problèmes haïtiens qui précèdent de loin François Duvalier. C'est un regard critique que *Nouvelle Optique* semblait à son tour partager. Dans l'éditorial de son deuxième numéro (mai 1971), le périodique estime que sous la forme d'un pouvoir « mulâtre » tel que représenté par Élie Lescot (1941-1946) ou d'un pouvoir noiriste tel qu'évoqué par François Duvalier, il demeure que le pouvoir politique ne pense qu'à sa consolidation et à sa survie.<sup>163</sup>

Pour Jean Luc, même si l'acte demandait un certain courage, la prise de position qui germaît à l'étranger ne pouvait se satisfaire de simplement signaler la violence de l'État haïtien.<sup>164</sup> Il fallait bien réfléchir à un mouvement révolutionnaire, non pas comme celui imaginé par le camp duvaliériste, mais bien sur un modèle qui permettrait « la construction du socialisme » en Haïti.<sup>165</sup> À la lecture que fait Jean Luc, « une dénonciation du capitalisme impérialiste » telle que représentée par le duvaliérisme et son alliance avec Washington, « si elle n'est pas liée à des perspectives socialistes et à une pratique révolutionnaire » pouvait « servir la cause de toutes les formes d'opportunisme, par le 'technocratisme', ou encore [au] 'noirisme'. »<sup>166</sup> Par conséquent, Jean Luc laissait sous-entendre que l'anti-duvaliérisme ne pouvait faire aucun compromis et que son action devait nécessairement se traduire par la promotion et l'instauration du socialisme. Après tout, l'auteur ajoute en conclusion d'article que « le socialisme est à l'ordre du jour dans nos pays; il s'agit de prendre le chemin pour y arriver. »<sup>167</sup> Quoique Jean Luc se soit montré plutôt timide dans ses autres écrits quant à la manière exacte d'atteindre cet objectif et que, tel qu'énoncé plus tôt, *Nouvelle Optique* prit souvent des dispositions pour se partager des positions adoptées par Jean

---

<sup>161</sup> Ibid.

<sup>162</sup> Ibid., 16.

<sup>163</sup> *Nouvelle Optique*, « Éditorial », *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 2 (mai 1971): 5.

<sup>164</sup> Jean Luc, « Connaissance sensible et connaissance rationnelle dans les luttes politiques haïtiennes, » 25.

<sup>165</sup> Ibid., 21.

<sup>166</sup> Ibid.

<sup>167</sup> Ibid., 29.

Luc, il demeure que tous semblaient au moins s'entendre autour de l'instrumentalisation du préjugé de couleur dans le discours duvaliériste.

Le travail de *Nouvelle Optique* ne passait pas inaperçu et se fit ressentir autant dans les milieux intellectuels de l'immigration que dans les plus hautes sphères de l'intelligentsia duvaliériste. Par conséquent, le périodique devint la cible de critiques de René Piquion, cet érudit noiriste des années 1940 changé en prédicateur duvaliériste mentionné au dernier chapitre. Dans « Nouvelle ou Ancienne Optique », chronique originalement publiée dans *Le Nouveau Monde* le 9 janvier 1973 et reprise dans le huitième numéro de *Nouvelle Optique* (octobre-décembre 1972), Piquion s'attaque à la publication qui « est en somme une revue de propagande politique. »<sup>168</sup> Ce « porte-drapeau du marxisme » et répertoire de « jeunes bourgeois »<sup>169</sup> ne proposait, à son sens, aucun élément « nouveau » à l'analyse et à la compréhension de l'histoire d'Haïti.<sup>170</sup> Il en vient à soupçonner (à tort ou à raison) certains membres de l'épique d'être des membres actifs de l'ancien PEP,<sup>171</sup> parti surtout influant avant la mort de son chef, Jacques Stephen Alexis. Masquée derrière un propos marxisant à « l'allure lourde [et] compliquée, »<sup>172</sup> *Nouvelle Optique* manifestait surtout l'expression d'un acharnement des auteurs à critiquer la « petite bourgeoisie ou classe moyenne noire, »<sup>173</sup> cette classe-là même en principe défendue par Duvalier. Piquion estime qu'au gré de ses pages, *Nouvelle Optique* fit de cette classe moyenne noire la principale responsable « de tous les maux dont souffre la société haïtienne. »<sup>174</sup> Il s'agit bien là à son sens d'un procédé de « diversion »<sup>175</sup> qui, à son tour, servirait à dissimuler une tout autre réalité historique. *Nouvelle Optique* apparaît donc comme la manifestation un siècle plus tard du Parti libéral d'Haïti qui,<sup>176</sup> au XIXe siècle, incarnait pour plusieurs l'élite « mulâtre » du pays.<sup>177</sup> La revue qu'on accuse de vouloir exercer un monopole sur toute vocation révolutionnaire et de changement est comparable à cet ancien parti dont l'action politique fut souvent résumée par « le pouvoir au plus capable »<sup>178</sup>

---

<sup>168</sup> René Piquion, « Nouvelle ou Ancienne Optique », *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 8 (1973): 107.

<sup>169</sup> Ibid.

<sup>170</sup> Ibid.

<sup>171</sup> Ibid., 109.

<sup>172</sup> Ibid., 108.

<sup>173</sup> Ibid., 109.

<sup>174</sup> Ibid.

<sup>175</sup> Ibid.

<sup>176</sup> Ibid., 108.

<sup>177</sup> Carlo A. Désinor, *De coup d'état en coup d'état* (Port-au-Prince : L'Imprimeur II, 1988), 98.

<sup>178</sup> Ibid.

(en d'autres mots, aux « mulâtres. ») La confusion entre « marxistes » et « mulâtres » qui semble s'exercer ici ne peut être lue en dehors d'une longue tradition – déjà mentionnée dans ce chapitre – de présenter toutes les personnes se réclamant d'un héritage de la gauche comme des enfants de la bourgeoisie à la « peau claire ». La dénonciation de *Nouvelle Optique* prit également une allure personnelle lorsque Piquion s'en prit à Roger Dorsinville<sup>179</sup> et à Jean Luc. Le premier fut accusé de s'être remodelé une « nouvelle virginité politique »<sup>180</sup> vu son désir manifeste, épaulé par *Nouvelle Optique*,<sup>181</sup> de se distancer de son passé; le second, qui semblait tout particulièrement s'être attiré les foudres de Piquion, est dépeint tel un illuminé aux analyses jugées dénudées de la moindre objectivité.<sup>182</sup> Si Piquion signale quelque peu positivement les efforts de Claude Moïse pour traiter de la confusion dans les écrits de nombreux marxistes haïtiens,<sup>183</sup> il réussit finalement à émettre une « vraie » critique constructive concernant *Nouvelle Optique* dans la mesure où il concède qu'elle représente « la meilleure revue tenue actuellement par des Haïtiens tant en Haïti qu'à l'étranger. »<sup>184</sup> Cela dit, l'effort est louable uniquement pour ceux qui se prétendent marxistes et vivent en dehors d'Haïti,<sup>185</sup> ce qui, selon le sens et le ton de l'auteur, fait d'eux de complets étrangers à la réalité haïtienne. Des dénonciations aux moqueries, Piquion ne remet jamais vraiment en cause les critiques plus sévères à l'égard du duvaliérisme, entre autres autour de son autoritarisme. Le duvaliérisme apparaît plutôt comme une expérience pour l'auteur; une expérience à laquelle on doit donner son libre cours pour réellement juger de son succès (et peut-être éventuellement de son échec).

L'acte de publier l'article de René Piquion dans son intégralité témoigne de la réaction qu'il dut certainement susciter au sein de *Nouvelle Optique*. Dans « Lettre ouverte au Journal 'Le

---

<sup>179</sup> Homme aux nombreux talents, Roger Dorsinville fut officier sous le gouvernement de Vincent (1930-1941) avant d'être accusé d'avoir participé à un complot contre le président et d'être condamné à la prison. Il put cependant se racheter et faire valoir ses compétences en occupant divers postes dans la fonction publique des cabinets présidentiels d'Estimé (1946-1950) et de Magloire (1950-1956). Dans les années 1970, Dorsinville se fait connaître pour son travail d'écrivain en exil, forcé de quitter Haïti précipitamment en raison de la dictature duvaliériste. Voir Edith Wainwright, *Culture haïtienne à travers des textes choisis: manuel d'enseignement* (Coconut Creek: Educa Vision, 2001), 95.

<sup>180</sup> Ibid., 109.

<sup>181</sup> En effet, Piquion critique la manière dont *Nouvelle Optique* prit soin de bien insister sur le fait que Dorsinville, en plus de sa carrière militaire et diplomate, fut également un poète de mérite. Ce geste est au sens de Piquion une manière de passer sous silence son passé politique. René Piquion, « Nouvelle ou Ancienne Optique », *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 8 (1973): 110.

<sup>182</sup> Ibid.

<sup>183</sup> Ibid., 111.

<sup>184</sup> Ibid.

<sup>185</sup> Ibid., 112.



Nouveau Monde' », l'essayiste se défend face aux nombreuses accusations portées à son insu. Le périodique critique d'abord la manière dont Piquion qui, au-delà de la mention de certaines personnalités, ne fait jamais de références directes à des articles spécifiques publiés depuis janvier 1971 mais se laisse plutôt aller à un amalgame sur le travail de *Nouvelle Optique*, sans réserve au niveau des diverses positions adoptées par ses nombreux collaborateurs.<sup>186</sup> C'est une confusion qui sert bien sûr à son argumentaire. Le fond de la réplique de *Nouvelle Optique* touchait cependant la question de la classe moyenne noire et celle du préjugé de couleur, les deux étant intimement liés. *Nouvelle Optique* rejette la perspective d'aboutissement et son corollaire révolutionnaire qui veut voir dans l'arrivée au pouvoir de François Duvalier en 1957 l'achèvement de 1946 et surtout le début d'un changement profond dans la pratique politique haïtienne. La revue reste campée sur sa posture quant à la petite bourgeoisie. Si elle n'est pas « responsable de tous les maux dont souffre la société haïtienne » (en reprenant les propos de Piquion),<sup>187</sup> elle a tout de même « contribué à aggraver ces maux et à en créer de nouveaux. »<sup>188</sup> Ainsi, cette tentative, derrière des slogans de solidarité épidermiques, de présenter le duvaliérisme comme révolutionnaire, ne passe pas. *Nouvelle Optique* pose la question : « Qu'y a-t-il de commun, sauf l'épiderme, entre le noir cossu de Laboule et celui sous-alimenté de Trou-Bonbon? Ou encore entre le mulâtre bourgeois 'depuis toujours', installé à Boudon et son sosie paysan de Méiotte? »<sup>189</sup> Il importe aussi, au sens de la revue, de parler « de différentes couches moyennes ou des fractions de la petite-bourgeoise »<sup>190</sup> puisqu'il existe des distinctions notables entre les individus qui constituent cette classe. Pour les éditeurs du périodique, si la question de couleur est bien un héritage de l'époque coloniale et reste au centre de l'histoire d'Haïti, ce n'est pas la question sociale par excellence.<sup>191</sup> Elle demande une attention sérieuse que les généralités ne sauraient capturer.

Enfin, en plus de répudier l'idée d'être un réservoir de bourgeois marxistes (insistant plutôt sur le fait que la revue affirme son choix d'exposer « différents courants d'interprétations »,<sup>192</sup>) *Nouvelle Optique* répond à cette accusation d'être une revue de propagande. À son sens, l'ambition

---

<sup>186</sup> *Nouvelle Optique*, « Lettre ouverte au Journal 'Le Nouveau Monde' », *Nouvelle Optique : recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 8 (1973): 101.

<sup>187</sup> *Ibid.*, 102.

<sup>188</sup> *Ibid.*

<sup>189</sup> *Ibid.*

<sup>190</sup> *Ibid.*, 103.

<sup>191</sup> *Ibid.*

<sup>192</sup> *Ibid.*, 105.

de présenter « un éclairage diversifié des réalités haïtiennes et caribéennes »<sup>193</sup> n'est en aucun point comparable « à un quelconque catéchisme ou bréviaire de la révolution dans lesquels les militants iraient puiser la foi et s'assurer de l'infaillibilité de leur entreprise. »<sup>194</sup> Cette référence directe au corpus duvaliériste et notamment au *Catéchisme de la révolution* (1964) de Jean Fourcand démontre non seulement à quel point le « savoir » duvaliériste était consommé dans les milieux militants de l'étranger, mais elle atteste aussi d'un rejet des plus complets du noirisme-duvaliérisme, lequel, dans les mots du poète haïtien Jean-Richard Laforest critiquant lui aussi dans le même numéro l'article de Piquion, n'est que « démagogique. »<sup>195</sup>

Malgré ce numéro où *Nouvelle Optique* articulait clairement sa vision et sa mission comme un espace d'échanges rejetant toutes intransigeances, la publication en était néanmoins à son avant-dernier numéro. La revue qui se réinventera en maison d'édition avant la clôture de 1973<sup>196</sup> annonçait déjà dans son huitième numéro son intention de se lancer dans cette voie.<sup>197</sup> Les causes qui expliquent le passage de revue à maison d'édition ne sont pas évidentes. Cependant, des raisons d'ordre monétaire (qui semblent en partie responsables de la disparition et de la publication irrégulière des revues haïtiennes de naguère comme d'aujourd'hui) peuvent en partie éclaircir ce choix. De cette maison d'édition, il faut toutefois rapporter l'existence de plusieurs ouvrages importants au niveau de la compréhension du duvaliérisme, dont la traduction française de l'étude de Gérard Pierre-Charles *Radiographie d'une dictature : Haïti et Duvalier*, parue en 1973.<sup>198</sup>

### ***Collectif Paroles et les nouveaux défis du mouvement démocratique, 1975-1986***

En dépit des nombreux groupes, « groupuscules, partis, rassemblements [...] sigles, manifestes »<sup>199</sup> et autres cercles qui naquirent et disparurent pendant cette période, « l'action

---

<sup>193</sup> Ibid.

<sup>194</sup> Ibid., 104-105.

<sup>195</sup> Jean-Richard Laforest, « Nouvelle ou Ancienne Optique », *Nouvelle Optique : recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 8 (1973): 117.

<sup>196</sup> Michał Obszyński, « De l'engagement politique à la pensée transculturelle : les stratégies des éditeurs haïtiens au Québec face à l'expérience de l'exil », *Interfrancophonies*, n° 9 (2018): 112.

<sup>197</sup> Nouvelle Optique, « Intensifier et diversifier la lutte idéologique », *Nouvelle Optique : recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 8 (1973): 129.

<sup>198</sup> Le manuscrit original fut publié en espagnol quelques années auparavant. Voir Gérard Pierre-Charles, *Radiografía de una dictadura; Haïti bajo el régimen del doctor Duvalier*. (México: Editorial Nuestro Tiempo, 1969).

<sup>199</sup> C'est avec ces mots que Claude Moïse décrit, dans un éditorial, l'opposition à Duvalier qui vit à l'étranger. Pour l'historien haïtien, elle souffre d'une « confusion idéologique » et ce manque d'entente est un frein sérieux à son développement comme une force politique concrète. Voir Claude Moïse, « Éditorial – Débloqué l'opposition », *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, n° 11 (avril/mai 1981): 3.

patriotique » semble un peu dérouter pendant la seconde moitié des années 1970. Sans une date de retour fixe pour Haïti alors que le pouvoir jeanclaudiste, lui, s’installe plus confortablement, les réalités de la vie à l’étranger deviennent plus difficiles à ignorer tant elles portent leurs lots d’incertitudes. L’évidence de plus en plus apparente du caractère hétérogène de l’immigration dans la province et le problème du racisme qu’affirme subir cette population<sup>200</sup> sont autant de facteurs qui auraient sans doute dû pousser plusieurs à abandonner l’action patriotique pour se concentrer sur le travail communautaire (qui devient en effet un point focal du l’activisme haïtien à cette époque).<sup>201</sup> Pourtant, comme « le drame des 1500 » le démontra, les deux n’étaient pas incompatibles. Ainsi, malgré les difficultés et la disparition de *Nouvelle Optique* comme revue, le tout ne se traduit pas pour autant par une fin manifeste de tenter un exercice semblable ni même par la fin de ce désir dans les milieux progressistes haïtiens à l’étranger de définir les formes que pourraient prendre l’établissement de la démocratie en Haïti. Le besoin de penser la manière dont ce qui est de plus en plus appelé la « diaspora » pourrait participer à une telle aventure demeure constant. Aussi, dès 1975, les premières pierres de l’édifice de l’autre revue emblématique de l’époque, soit *Collectif Paroles*, sont posées.<sup>202</sup> Moïse et Ollivier (1992) rapportent que l’intention derrière ce qui fut au départ un « groupe de réflexion et d’initiative » était d’offrir un « lieu d’animation politique et culturelle. »<sup>203</sup> En effet, en plus de lancer un premier numéro à partir de septembre 1979, plus encore que *Nouvelle Optique*, *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* se voulait un lieu d’échanges qui dépasserait la fixité du papier et interviendrait dans un débat public grandissant autour des questions haïtiennes.<sup>204</sup> Tout en affirmant fermement exister « dans l’espace de la gauche »<sup>205</sup> et en se réclamant légataire d’une tradition complexe qui remonte à Jacques Roumain et aux différentes formations politiques de la première partie du XXe siècle,<sup>206</sup>

---

<sup>200</sup> Problème de racisme qui devient de plus en plus évident, non seulement lors du « drame des 1500, », mais également lorsqu’il est question des préjugés dont plusieurs chauffeurs de taxi haïtiens affirment être victimes de manière courante. Voir à ce sujet Mills, *A Place in the Sun*, 172-176.

<sup>201</sup> Nous pensons bien entendu ici au travail des organismes tels que la Maison d’Haïti et le BCCHM.

<sup>202</sup> Notons qu’avant même le premier numéro de la revue en 1979 (et conjointement aux activités de cette publication), *Collectif Paroles* s’était prêtée au travail d’édition. De cette entreprise, il faut dénoter le livre d’Émile Ollivier, Claude Moïse, et Cary Hector, *1946-1976 : trente ans de pouvoir noir en Haïti. L’explosion de 1946 : bilan et perspectives*. (Lasalle: Collectif Paroles, 1976). L’ouvrage sera repris plus tard pour une seconde édition par le CIDIHCA.

<sup>203</sup> Moïse et Ollivier, *Repenser Haïti*, 54.

<sup>204</sup> Danielle Dumontet, « Relations Caraïbe / Québec ou comment les intellectuels haïtiens redéfinissent le discours social et littéraire québécois », dans *L’Atlantique Littéraire: Perspectives Théoriques Sur La Constitution d’un Espace Translinguistique*, dir. par Véronique Porra et Jean-Marc Moura (Hildesheim: Georg Olms Verlag, 2015), 103.

<sup>205</sup> Collectif Paroles, « Éditorial – La position du Collectif », *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, n° 15 (décembre 1981/janvier 1982): 3.

<sup>206</sup> Ibid.

*Collectif Paroles* voulait bien « maintenir un regard critique sur l’héritage idéologique et les pratiques politiques de cette gauche » haïtienne.<sup>207</sup> Telle que le signale à juste titre Danielle Dumontet (2015), la réalité diasporique est beaucoup plus présente dans les pages du *Collectif Paroles* qu’elle ne l’était dans différentes publications ultérieures.<sup>208</sup> Pourtant, cette revue qui regroupe plusieurs anciens de *Nouvelle Optique* (dont Moïse et Ollivier, le premier à titre de rédacteur en chef), ne perd pas de vue son intérêt premier relié à la situation en Haïti. Aussi, la double préoccupation de l’organisation diasporique cohérente et du soutien au mouvement démocratique qui trouve, avec l’arrivée de Jimmy Carter à la Maison-Blanche en 1977, une étroite fenêtre d’opportunité, constitue de bons points d’analyse pour considérer le travail de *Collectif Paroles*.

Dans son premier éditorial, *Collectif Paroles*, qui avait alors pour ambition devenir « un organe d’expression régulier, »<sup>209</sup> annonçait aussi vouloir établir « une jonction ‘concrète’ avec tous ceux qui mènent la lutte pour la démocratisation véritable de la société haïtienne et postulent la remise en question des structures de blocage de cette société ».<sup>210</sup> Si ces intentions évoquent bien celles de *Nouvelle Optique* (voir même de *Kako* au début de la décennie) et que le comité éditorial lui-même fut prêt à consentir qu’il existait sans doute, dans les milieux patriotiques, un certain épuisement devant la naissance de nouveaux groupes et de nouvelles revues; le combat n’étant pas terminé, la nécessité d’établir des bornes permettant une expression libre étant constante, le soutien aux forces démocratiques ailleurs dans la diaspora, mais particulièrement en Haïti pendant cette conjoncture particulière toujours cruciale, « une autre revue » parut nécessaire pour contrer le sentiment d’assister avec impuissance à « la dégénération accélérée du pays » palpable dans l’émigration.<sup>211</sup>

Toujours dans ce premier numéro, Cary Hector et Yves Flavien affirment qu’il s’agit bien, depuis la diaspora, de « saisir l’espoir de renouveau en germes ici » tandis que l’on est témoin du

---

<sup>207</sup> Ibid.

<sup>208</sup> Dumontet mentionne à juste titre comment certains numéros, en plus de s’intéresser à la situation des Haïtiens à Montréal, notamment en matière d’alphabétisation et d’intégration scolaire des enfants haïtiens (dans le numéro 4), se questionnent également sur la souveraineté du Québec tandis que la question nationale est d’actualité à l’aube du référendum de 1980 (dans le numéro 3). Voir Dumontet, « Relations Caraïbe / Québec ou comment les intellectuels haïtiens redéfinissent le discours social et littéraire québécois, » 104.

<sup>209</sup> Collectif Paroles, « Éditorial – La prise de parole », *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, n° 1 (septembre 1979): 4.

<sup>210</sup> Ibid., 5.

<sup>211</sup> Ibid.

souffle que prennent « [la] presse indépendante, [le] bouillonnement culturel, [les] grèves et manifestations spontanées, [les] rébellions paysannes, etc. » en Haïti. <sup>212</sup> La collaboration entre « patriotes » haïtiens à l'étranger était donc cruciale afin d'appuyer l'opposition dans le pays. S'il ne faudrait pas exagérer le poids de l'élection de Carter aux États-Unis sur la politique domestique d'Haïti,<sup>213</sup> il faut tout de même évoquer à nouveau comment le jeanclaudisme, dans son élaboration à la levée des années 1970, menait une action délicate pour balancer dictature et « libéralisation. » <sup>214</sup>

Plusieurs événements et changements dans le paysage politique laissèrent en effet croire que le gouvernement autoritaire en Haïti avait peine à valser avec cet équilibre impossible. En plus de ce qui fut cité plus tôt par Cary Hector et Yves Flavien, il faut rappeler « la montée de l'action syndicale maillante » et la « résurgence d'associations professionnelles revendicatrices, » plus ou moins absentes depuis un quart de siècle, comme d'autres éléments de ce moment « démocratique. » <sup>215</sup> Il faut également signaler le poids que prit la radio haïtienne à ce moment précis. Radio-Haïti, animée entre autres par Jean Dominique et Michèle Montas, devint une des artères les plus solides de l'opposition grandissante. Montas confia au journaliste américain Michael Deibert au sujet de cette époque que : « nous devenions de plus en plus audacieux; nous discutons de choses qui étaient considérées comme impensables à l'époque. » <sup>216</sup> S'il était d'abord question de s'attaquer aux problèmes sociaux qui touchaient les Haïtiens, il était pourtant évident que les flèches de Radio-Haïti étaient bien dirigées vers le gouvernement. <sup>217</sup> N'oublions pas aussi l'importance d'autres événements qui ponctuent ce moment de « libéralisme » tels que l'initiative calculée du pouvoir duvaliériste de lancer des élections législatives en février 1979 où à la surprise des uns et à la consternation des autres un candidat indépendant (Alexandre Lerouge) se

---

<sup>212</sup> Cary Hector et Yves Flavien, « 22 ans plus tard », *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, n° 1 (septembre 1979): 26.

<sup>213</sup> Par exemple, rappelons que l'enlèvement de l'ambassadeur américain pro-Duvalier, Clinton E. Knox, eut lieu en 1973. L'événement qui devait surtout servir de chantage pour permettre la libération de prisonniers politiques haïtiens laisse apprécier comment une opposition au pouvoir duvaliériste excitait déjà en 1973. Voir Russell D Buhite, *Lives at Risk: Hostages and Victims in American Foreign Policy* (Wilmington: Scholarly Resources Inc., 1995), 215.

<sup>214</sup> Voir au sujet de ce pari délicat le Comité de rédaction, « Éditorial – Résister et s'organiser », *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, n° 9 (décembre 1980/janvier 1981): 6.

<sup>215</sup> Comité de rédaction, « Éditorial – Résister et s'organiser », 5.

<sup>216</sup> Dans les mots de Michèle Montas: « *We kept getting bolder and bolder; we kept covering things that were considered unthinkable at the time.* » dans Michael Deibert, *Notes from the Last Testament: The Struggle for Haiti*, 2<sup>e</sup> éd. (New York: Seven Stories Press, 2011), 78. Traduction de l'auteur de ce texte.

<sup>217</sup> *Ibid.*, 79.

présenta,<sup>218</sup> mais aussi, la naissance en juillet 1979 du Parti Démocrate Chrétien Haïtien par le pasteur protestant Sylvio Claude (PDCH) et du Parti Social Chrétien Haïtien (PSCH) par le juriste Grégoire Eugène.<sup>219</sup> Comprises à l'intérieur de ce prisme de contestations cherchant à tester les nouvelles limites du duvaliérisme, toutes ces occurrences devaient inspirer le sentiment que le changement était possible. Dans un tel contexte, l'ambition que chérissait *Collectif Paroles* d'être autant un incubateur d'idées qu'un amplificateur pour créer des voies démocratiques en Haïti, prend tout son sens.

Encourager ce mouvement embryonnaire qui éclot en Haïti ne signifie pas pourtant masquer la réalité. En dépit de ces réelles avancées, *Collectif Paroles* demeure sceptique quant à de vraies possibilités de démocratisation sous un gouvernement qui reste, au-delà d'un certain relâchement, dictatorial dans ses pratiques. Pour Claude Moïse, qui écrit dans l'éditorial du cinquième numéro, « le paradoxe de la situation politique haïtienne, c'est l'existence d'un mouvement démocratique à visées revendicatives et à caractère légal qui se meut dans le cadre étroit d'un régime absolu. »<sup>220</sup> En effet, il note à juste titre que tant le PDCH que le PSCH sont bien des partis « non-duvaliéristes et non pas anti-duvaliéristes »<sup>221</sup>, une nuance qui ne peut être passée sous silence alors qu'elle rappelle l'espace fragile dans lequel opère l'opposition en Haïti. Ainsi, la vague de répression en Haïti qui suit de près la victoire de Ronald Reagan aux urnes lors des élections américaines du 4 novembre 1980 et qui se poursuit jusqu'au début de 1981, ne semble pas en étonner plusieurs au *Collectif Paroles*.

Par des tortures et des arrestations arbitraires,<sup>222</sup> l'État se livre à une violence qu'il ne tente pas de dissimuler contre de nombreux architectes de cet élan démocratique. Pour Cary Hector, qui

---

<sup>218</sup> Député indépendant pour la ville du Cap-Haïtien, la victoire d'Alexandre Lerouge lors des élections de 1979 fut une grande surprise, bien accueillie par le secteur progressiste du pays. Dans les mots d'Etzer Charles, sa candidature, tout autant que son élection, « défie [le] régime. » Elles témoignent toutes deux « d'un sentiment antigouvernemental très profond au sein de la population » qui précède les grèves et manifestations populaires des années 1980. Voir Charles, *Le pouvoir politique en Haïti de 1957 à nos jours*, 374.

<sup>219</sup> Robert Fatton, *Haiti's Predatory Republic: The Unending Transition to Democracy* (Boulder: Lynne Rienner Publishers, 2002), 57.

<sup>220</sup> Collectif Paroles, « Éditorial – Résistance », *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, n° 5 (mai 1980): 6.

<sup>221</sup> Ibid.

<sup>222</sup> Voir à ce sujet le rapport « Haïti, un rendez-vous avec l'Histoire : Les poursuites contre Jean-Claude Duvalier » (New York: Human Rights Watch, avril 2011), Page consultée le 20 août 2022. [https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/haiti0411frForUpload .pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/haiti0411frForUpload.pdf), 18.

écrit dans un second éditorial de *Collectif Paroles* publié dans le dixième numéro de la revue<sup>223</sup>, la montée de Reagan se traduit surtout par « la réaffirmation du leadership des États-Unis sur l'échiquier mondial »<sup>224</sup> avec des conséquences pour l'Amérique latine et la Caraïbe que plusieurs pouvaient déjà anticiper quelques mois à peine suivant son élection. Au sens de l'auteur, ce qui est profondément différent si l'on doit faire un constat immédiat entre Reagan et l'administration qui lui précède, c'est bien l'abandon ou la « mise en rancart » dans ses mots<sup>225</sup> de la politique entourant les droits de la personne.<sup>226</sup> Bien que la position du gouvernement Reagan à cet égard fut complexe et que le concept connut certaines transformations pendant sa présidence,<sup>227</sup> Hector signale à juste titre que cette considération fut déplacée « au profit de la lutte primordiale contre 'le terrorisme international' »<sup>228</sup> surtout représentée par le communisme. La promesse d'un président conservateur plus soucieux de maintenir « l'ordre » que d'encourager des mouvements d'opposition en Amérique latine fut bien accueillie en Haïti tandis que, selon Hector, « le régime en place s'est 'réjoui' de la victoire de Reagan dans la mesure où celle-ci a signifié l'évacuation de la politique cartérienne des droits de l'homme. »<sup>229</sup> Ainsi, pour Hector, c'est précisément dans ce calcul politique concernant un nouvel arrangement régional qu'il faut comprendre ce courroux du gouvernement duvaliériste contre la presse indépendante et d'autres membres du mouvement démocratique.<sup>230</sup>

---

<sup>223</sup> En effet, si le niveau d'alerte dans les milieux démocratiques monte depuis le début du mois, la nouvelle de la « rafle du 28 novembre 1980 » orchestré par l'État duvaliériste semble provoquée une sensation telle même à l'étranger que *Collectif Paroles* accorde deux éditoriaux à la nouvelle conjoncture politique - Voir Claude Moïse, « Éditorial I – Haïti : après le 28 novembre, une question de survie », *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, n° 10 (février/mars 1981): 4-5. et Cary Hector, « Éditorial II – Vivre avec Reagan », *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, n° 10 (février/mars 1981): 6-8.

<sup>224</sup> Hector, « Éditorial II – Vivre avec Reagan, » 7.

<sup>225</sup> Ibid.

<sup>226</sup> Pour une analyse autour de cette nouvelle interprétation de l'enjeu des droits de la personne sous Reagan, voir Kathryn Sikkink, « The Reagan Administration and Human Rights Policy toward Latin America », dans *Mixed Signals: U.S. Human Rights Policy and Latin America* (Ithaca: Cornell University Press, 2018), 148-80.

<sup>227</sup> Si Reagan semble bien prêt à apporter son appui aux nombreux régimes autocratiques de la région tant que leurs leaders demeurent des avatars de la lutte contre le communisme, l'administration semble revisiter ses positions tant sa relation se complique avec certains alliés. En effet, Morris Morley et Chris McGillion (2015) rapportent bien comment dans le cas du Chili pinochiste, des visions concurrentes au sein du gouvernement Reagan, notamment autour de cette question des droits de la personne, engendrèrent une réelle lutte bureaucratique à Washington, compliquant ainsi la vision conventionnelle de la relation entre les États-Unis et l'Amérique latine au cours des années 1980. Voir Morris H. Morley et Chris McGillion, *Reagan and Pinochet: The Struggle over US Policy toward Chile* (New York: Cambridge University Press, 2015).

<sup>228</sup> Hector, « Éditorial II – Vivre avec Reagan, » 7.

<sup>229</sup> Ibid.

<sup>230</sup> Ibid.

Si *Collectif Paroles* et certains de ses collaborateurs marquent l'urgence depuis la diaspora de « présenter un projet de société réaliste, techniquement au point et politiquement acceptable pour la majorité du peuple haïtien,<sup>231</sup> » et veulent donc travailler de concert sur un nouveau projet politique en Haïti,<sup>232</sup> la revue qui, au final, publia 33 numéros de 1979 à 1987, ne fut pas épargnée des embûches résiduelles associées à tout effort semblable entamé par les Haïtiens au cours de cette période. Entre les responsabilités professionnelles et personnelles des éditeurs et des membres,<sup>233</sup> la question de la rentabilité et de la survie de la revue était déjà posée sérieusement dans le numéro double 29-30 publié pour les mois de novembre et décembre 1984.<sup>234</sup> Le comité de rédaction s'interrogeait effectivement, à savoir si « faut-il, impénitents obstinés que nous sommes, continuer à publier cette revue, quitte à être esquinés, au-delà même de la raison, par le laborieux effort qu'elle nous réclame? »<sup>235</sup> Tandis que la décision semble prise de ne pas s'avouer vaincu, la situation évolue à un tel rythme en Haïti que le *Collectif Paroles* publie deux numéros en 1985 et aucun pour l'année décisive de 1986, avant d'en éditer un dernier en janvier 1987, près d'un an après la chute de Jean-Claude Duvalier; une réalité qui s'explique en partie par une succession rapide d'événements sur laquelle nous devons revenir au prochain chapitre.

### « L'affaire Jean Alfred » et le jeanclaudisme au Québec

Notre insistance jusqu'ici à étaler ce travail des artisans du changement ne devrait surtout pas occulter l'existence de sentiments pro-Duvalier dans la province. En plus d'un consulat qui, vu sa fonction diplomatique précise, semblait, sans grande surprise, abriter des délateurs,<sup>236</sup> sans

---

<sup>231</sup> B. Rodeaux, « Tribune – Les responsabilités de l'opposition haïtienne à l'extérieur », *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, n° 10 (février/mars 1981): 2-3.

<sup>232</sup> Nous évoquerons en effet dans les deux prochains chapitres comment plusieurs Haïtiens qui avaient participé à cette action patriotique au Québec dans les années 1970 continueront, post-1986, à offrir leurs efforts pour la démocratisation du pays.

<sup>233</sup> Notons que plusieurs membres de *Collectif Paroles* (comme ce fut d'ailleurs le cas de *Nouvelle Optique*), étaient parfois académiciens et souvent spécialistes des sciences sociales avec un emploi du temps qui rendait toutes entreprises, telles que celle d'alimenter une revue, difficiles. À ce sujet, Moïse et Ollivier (1992) notent qu'« il fallait compiler, réfléchir, analyser, prendre des notes, commenter, produire des textes sans que tout cela ne vînt interférer avec nos activités professionnelles au jour le jour. » Voir Moïse et Ollivier, *Repenser Haïti*, 50.

<sup>234</sup> Notons un écart de six mois entre le numéro 28 mars /avril 1984 et ce numéro double. Le Collectif lui-même explique ce retard par un besoin de questionnement et de remise à niveau. Voir Collectif Paroles, « Éditorial – Les yeux ouverts ou le pari de la lucidité », *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, n° 29-30 (novembre/décembre 1984): 3-4.

<sup>235</sup> Ibid., 3.

<sup>236</sup> Mills, *A Place in the Sun*, 100.



compter la présence à différents moments de duvaliéristes notoires au Québec,<sup>237</sup> il nous faut également ajouter les prises de position publiques en faveur du régime. Si elles semblent avoir été plus rares que les manifestations contre le pouvoir duvaliériste, la réalité de ces interventions atteste toutefois que le sens de la dictature fut contesté en permanence. Ainsi certains, comme le député péquiste haïtiano-québécois Jean Alfred, se montrèrent plutôt intransigeants dans leur critique de l'action patriotique dans l'émigration. Élu au Parti québécois dans la circonscription de Papineau en 1976,<sup>238</sup> Alfred devient par la même occasion le « premier Noir élu député à l'Assemblée nationale. »<sup>239</sup> Cette victoire, aux dires de Dominique Ollivier et Claudel Toussaint (2007), encouragea « plusieurs intellectuels et fonctionnaires d'origine haïtienne » à se joindre au Parti de René Lévesque et à la cause du « oui » lors du référendum de 1980.<sup>240</sup> Alfred s'attira pourtant la foudre de plusieurs leaders communautaires et activistes haïtiens en août de la même année suite à un échange avec Jacques Couture alors ministre de l'Immigration.<sup>241</sup> En effet, le premier insista sur le fait qu'il était inexact de considérer les nombreux migrants haïtiens récemment arrivés dans la province comme des réfugiés politiques,<sup>242</sup> la catégorie ne pouvant, à son sens, s'appliquer à ces individus qui avaient surtout quitté leur pays pour des raisons économiques.<sup>243</sup> Ces remarques donnaient suite aux commentaires de M. Couture qui avait décrit auparavant le gouvernement jeanclaudiste comme un « État policier, » la réalité centrale pour saisir le flux migratoire haïtien

---

<sup>237</sup> La publication *Kako* note d'ailleurs la présence au Québec en avril 1972 d'un duvaliériste notoire, le docteur Roger Lafontant. Selon les éditeurs, celui-ci ne tente pas de dissimuler ses allégeances au régime duvaliériste et au contraire, à leur lecture, participe à la propagande lancée par Jean-Claude Duvalier (nouvellement installé depuis la mort de son père en avril 1971) en terre étrangère. Voir Kako, « Trois médecins canadiens appuient la dictature fasciste en Haïti », *Kako*, Archives Maison d'Haïti D016, 1, n° 4 (avril 1972): 8.

<sup>238</sup> Assemblée nationale du Québec, « Jean Alfred (1940-2015) », Assemblée nationale du Québec. Page consultée le 12 juillet 2020. <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/alfred-jean-1723/biographie.html>.

<sup>239</sup> Louis Gagné, « Décès de Jean Alfred, premier Noir député provincial du Québec », *Le Journal de Montréal*, 3 août 2015. Consulté en ligne le 12 juillet 2020. <https://www.journaldemontreal.com/2015/08/03/deces-de-jean-alfred-premier-noir-depute-provincial-du-quebec>.

<sup>240</sup> Dominique Ollivier et Claudel Toussaint, « Contributions dans le secteur des affaires sociales et politiques », dans *Ces Québécois venus d'Haïti : contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne*, dir. par Samuel Pierre (Montréal: Presses internationales Polytechnique, 2007), 409.

<sup>241</sup> Les commentaires de Jean Alfred provoquèrent une réaction telle que plusieurs personnalités haïtiennes en convinrent qu'il était nécessaire de non seulement dénoncer la position du député, mais également de contextualiser le phénomène de la migration haïtienne massive hors du pays. La liste des signataires inclut plusieurs individus bien connus dans la communauté haïtienne montréalaise tels que Émile Ollivier (de *Collectif Paroles*), Jacquelin Télémaque (de la Maison d'Haïti), Paul Dejan (du BCCHM), parmi d'autres. Voir « Libre opinion: Déclaration sur les réfugiés haïtiens », *Le Devoir*, mercredi 20 août 1980.

<sup>242</sup> Il demeure utile de rappeler que le « drame des 1500 » de 1974 était toujours d'une certaine actualité à l'époque tant la question du statut des haïtiens installés illégalement au Québec n'était pas encore soldée.

<sup>243</sup> Louise Louthood, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : II - Les relations extérieures du Québec », *Études internationales* 11, n° 4 (1980): 747.

des dernières années dans la province.<sup>244</sup> Suivant ces échanges et le refus de Jean Alfred de faire volte-face, celui-ci est accusé par plusieurs intellectuels et leaders communautaires haïtiens d'être un « propagandiste du duvaliérisme au Québec. »<sup>245</sup> La carrière politique du natif de Ouanaminthe pris rapidement un coup. Le 20 août 1980, il démissionna de son poste.<sup>246</sup>

L'escapade politique de Jean Alfred n'était pourtant pas terminée et il allait tenter d'autres sauts dans la vie publique. Du reste, Alfred trouva toute de même du temps à l'époque pour participer à la curieuse revue *L'Étendard : Organe du Mouvement pro jeanclaudiste du Canada*.<sup>247</sup>, une publication étonnante non seulement parce qu'on en sait très peu sur ces collaborateurs ou même sur le mouvement la chapeautant, mais également parce qu'elle complique nécessairement toute vision d'un Montréal plus ou moins uni dans sa répudiation du duvaliérisme. Dans un article paru en janvier 1981, Alfred réprimande sévèrement la diaspora haïtienne qui « au lieu d'essayer d'amenuiser le prestige national par une 'opposition' primaire » devrait plutôt se rallier à l'État dans le but de travailler au développement de la république.<sup>248</sup> L'opposition à Duvalier fils s'inscrirait donc dans un cadre d'activité antinationale. Dans un éditorial non signé qui précède la rubrique d'Alfred, *L'Étendard* s'en prend d'ailleurs aux efforts de réfutation du duvaliérisme depuis la diaspora qui, au sens de la publication, pervertit par son action le vrai sens du mot « patriotisme. »<sup>249</sup> Présentées dans l'annexe G, la première et la quatrième de couverture de *L'Étendard* renforcent cette idée que « patriotisme » implique d'abord un soutien implicite au gouvernement haïtien, révoquant de ce fait la signification que le terme avait prise dans l'émigration au cours des années 1970.

---

<sup>244</sup> « Alfred se moque des invitations à démissionner », *Le Soleil*, 26 août 1980.

<sup>245</sup> « Libre opinion: Déclaration sur les réfugiés haïtiens, » 6.

<sup>246</sup> Louthood, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec, » 748.

<sup>247</sup> Très peu d'information existe au sujet de cette publication qui ne semble pas non plus avoir de dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Si la chercheuse-étudiante a pu lors d'un séjour de recherche au CIDIHCA en juillet 2018 récupérer l'entièreté des numéros 8 et 11 parus en janvier et avril 1981 respectivement, il lui a été impossible de remonter plus loin ou de trouver des numéros ultérieurs à la date du 10e anniversaire de l'instauration au pouvoir de Jean-Claude Duvalier. Mise à part l'existence d'un quatrième numéro dans les collections de l'Université Yale aux États-Unis, il n'a pas été possible de retrouver la collection complète ni même d'autres fragments qui auraient pu permettre de mieux contempler le contexte ayant donné naissance à une telle initiative à l'aide d'une liste de collaborateurs possibles. Malgré cette fâcheuse réalité (qui fait nécessairement partie du travail historique), nous avons tout de même jugé que l'existence même d'une telle revue et la participation qui semblait pour le moins active d'une personnalité haïtiano-québécoise à l'époque bien connue rendent le tout pertinent et donc en plein dans le sujet de notre discussion.

<sup>248</sup> Jean Alfred, « Jean Claude Duvalier: notre président et notre avenir », *L'Étendard*, Archives CIDIHCA, 1, n° 8, (janvier 1981): 6.

<sup>249</sup> « Éditorial », *L'Étendard*, Archives CIDIHCA, 1, n° 8 (janvier 1981): 4-5.

Ainsi, si après 1986 l'exaspération, voire le désespoir, s'empare de plusieurs devant une transition démocratique qui semble ne pas pouvoir se matérialiser, l'apologie du duvaliérisme, le jeu discursif autour du sens des mots et toutes ces références qui procurent une manière de comprendre le duvaliérisme sous un œil plus positif, circulent dans la province avant la date du 7 février.

## V. Conclusion

Tandis que la consolidation du pouvoir duvaliériste en Haïti engendra une réinterprétation et une renégociation du régime au courant des années 1970, au Québec – province elle-même en mutation profonde où plusieurs ressortissants haïtiens se retrouvèrent à partir des années 1960 – l'opposition prit sa place. Bénéficiaires d'un héritage politique spécifiquement haïtien, pour la plupart orientés vers la gauche tant le marxisme semble être dans l'air du temps et de ce fait, influencés par un monde où la fièvre révolutionnaire explosait, les Haïtiens au Québec répudièrent ouvertement le duvaliérisme et réfléchirent, sinon (pas forcément) aux moyens de mettre un terme au régime, à tout le moins aux formes que l'Haïti d'après Duvalier pourrait prendre. Toujours est-il que leur contribution à cette entreprise restait à définir et fut la source d'un malaise souvent palpable.

Naquit de cette conjoncture une véritable pulsion associative. La consternation qui suivit la prolongation indéfinie du duvaliérisme par l'entremise de Jean-Claude Duvalier précipita la naissance en 1971 de « l'action patriotique », appellation que vient prendre désormais toute activité d'opposition au régime dans l'émigration. Si celle-ci ne regroupa que vaguement la résistance à Duvalier dans la province, son existence permit l'élaboration d'un corpus unique sur l'allure que prit la dénonciation du duvaliérisme entre 1971 et 1986. Au sens de Moïse et Ollivier (1992), deux tendances peuvent être dégagées de « l'action patriotique » : la ligne « révolutionnaire activiste », qui fut représentée dans ce chapitre par la publication *Kako*, et la ligne « pédagogique », illustrée par les revues *Nouvelle Optique* et *Collectif Paroles*. Sans vouloir établir une distinction trop ferme entre ces lignes « révolutionnaire » et « pédagogique, » nous avons tout de même voulu traduire l'existence de différences dans les manières de mener et de penser la lutte contre le duvaliérisme. Ainsi, si au début des années 1970 la critique du régime saisit le discours anti-impérialiste de l'époque pour présenter ses griefs contre l'État haïtien, à la fin de la décennie et jusqu'en 1986 il est réellement question de parler de la démocratisation en Haïti en dépit (et peut-être à cause) des

contradictions intrinsèques au jeanclaudisme; alors que cette critique s'appuie désormais en partie sur le discours des droits de la personne rendu populaire avec la présidence de Jimmy Carter.

*Nouvelle Optique* laisse bien transparaître l'intuition du moment. Dans l'éditorial de son quatrième numéro, le périodique affirmait être :

à bien des égards, un produit de la conjoncture haïtienne récente. Pourtant nous sommes fortement travaillés par le sentiment d'un enracinement superficiel dans cette même conjoncture. Non pas à cause de notre situation objective dans l'émigration, qui, nous en sommes conscients conditionne notre entreprise. Cette insuffisance s'expliquerait plutôt par l'absence d'un projet commun que sous-entendrait une « lucidité politique » recherchée et acquise collectivement.<sup>250</sup>

Ici, la revue rappelle ce qui sert en quelque sorte de fil conducteur aux actions menées par l'opposition à Duvalier en exil.<sup>251</sup> Ces quelques mots expriment certainement une émotion d'insatisfaction et une volonté d'introspection. Toutefois, ils sont accompagnés d'une résolution selon laquelle le défaitisme ne peut être une option et que si les Haïtiens à l'étranger peuvent apporter une contribution à la nouvelle Haïti tant convoitée, ils devront le faire à travers un « projet commun » et surtout « lucide. »

Bien que ce chapitre n'a pu (et ne s'est pas non plus donné pour objectif d') épuiser toutes les formes de contestation du duvaliérisme qui prirent naissance au Québec au sein d'une certaine gauche haïtienne pendant la période sous investigation, il a tout de même voulu élaborer une typologie générale du sentiment qui régnait à l'époque chez plusieurs (tout en ouvrant une parenthèse sur la réalité d'un sentiment favorable au régime au Québec). Il procure donc une contextualisation nécessaire pour la discussion élaborée dans la prochaine section de cette thèse, où il sera question de s'interroger non seulement sur la construction compliquée d'une mémoire pour le moins positive associée au duvaliérisme mais aussi sur une mémoire plus critique du régime et sur les mécanismes qui peuvent expliquer pourquoi ce champ de mémoire-ci devint hégémonique dans la sphère publique haïtiano-québécoise.

---

<sup>250</sup> *Nouvelle Optique*, « Éditorial », *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 4 (décembre 1971): 3-4.

<sup>251</sup> *Ibid.* 4.

## CHAPITRE IV :

### « Il y a toujours deux faces à la médaille <sup>1</sup> » : Entre la tentation nostalgique et l'apologie, la mémoire complaisante

*Beaucoup de gens que vous allez interviewer vont vous dire que [François] Duvalier était un gars qui n'était pas honnête, mais pour moi [François] Duvalier était honnête! Comme je vous l'ai raconté [...], tout le monde pouvait manger sous Duvalier. C'est sous son fils, quand lui est entré [au pouvoir] et [que] [d]es gens l'ont influencé [et que] ça [commencé à] dégénérer. Vous comprenez? Mais sous le père, les gens se respectaient les uns les autres! – Ludovic Noël, 3 mars 2018<sup>2</sup>*

#### I. Introduction

Le 21 avril 2013, *Le Nouvelliste*, le plus vieux quotidien haïtien toujours en circulation, prit la décision de publier sans contextualisation ou note éditoriale le texte « In memoriam Dr François Duvalier, président à vie » signé par son petit-fils, François Nicolas Duvalier.<sup>3</sup> Dans cette églogue à l'« homme politique éminent » que fut François Duvalier,<sup>4</sup> son petit-fils, certainement nommé en son honneur, fit état du travail de l'ancien leader de la République d'Haïti. Celui qui sans l'interruption de 1986 aurait peut-être, à la suite de son père Jean-Claude Duvalier, lui aussi accédé à la plus haute magistrature du pays, ne mâcha pas ses mots. Dans sa note, François Nicolas Duvalier évoque l'acharnement de Duvalier *père* à titre de « médecin, codirecteur de la campagne antipianique [...], directeur général puis ministre de la Santé publique et du Travail, écrivain, ethnologue, africologue, sociologue, membre de plusieurs sociétés scientifiques d'outre-mer, cofondateur des *Griots*, journaliste, internationaliste et vice-président du Mouvement anti-apartheid » pour ne nommer que ces titres-ci.<sup>5</sup> Le jeune François Nicolas Duvalier ne tenta pas non plus de dissimuler la nature du régime et ajoute à l'exposé de ce long curriculum vitae la présidence à vie, comme pour dire qu'il y aurait bien là un mérite à la chose. Écrit près de cinq décennies après les dépêches de Jean M. Fourcand (1964), Raphaël M. Jean-Louis (1965), Ulysse Pierre-Louis (1965)

---

<sup>1</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Laval 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>2</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Ludovic Noël, Laval 3 mars 2018.

<sup>3</sup> Nous faisons ici référence à la version numérique de l'article paru sur le site internet du quotidien le 19 avril 2013. Voir François Nicolas Duvalier, « In memoriam Dr François Duvalier, président à vie », *Le Nouvelliste*, 19 avril 2013. Page consultée le 10 janvier 2021. <https://lenouvelliste.com/article/115846/in-memoriam-dr-francois-duvalier-president-a-vie>.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

et Gérard de Catalogne (1966), le texte de François Nicolas Duvalier s'apparente bien au discours d'autojustification duvaliériste que nous avons vu dans le second chapitre.

Ce « In memoriam » ne passa pas inaperçu. Il provoqua de vives réactions en Haïti comme dans la diaspora. À cette même époque, certaines victimes du régime de Jean-Claude Duvalier — rentré en Haïti en janvier 2011 —<sup>6</sup> étaient préoccupées par des poursuites contre l'ancien homme d'État.<sup>7</sup> Au Québec, le linguiste d'origine haïtienne Robert Berrouët-Oriol, arrivé dans la province en 1969,<sup>8</sup> décida que l'article du plus jeune Duvalier s'inscrivait nécessairement dans ce qu'il jugeait d'« actuelle entreprise de falsification de l'histoire nationale »<sup>9</sup>. Berrouët-Oriol dénonça vivement le choix du quotidien haïtien, derrière la bannière de l'expression libre, d'ainsi prémunir les propos de François Nicolas Duvalier.<sup>10</sup>

Si, tel qu'évoqué dans le chapitre III, pendant des années le Québec fut un bassin important d'opposition au duvaliérisme, il serait réducteur de déduire de cet état de fait un rejet complet au sein de la population haïtiano-québécoise du discours duvaliériste. En effet, bien que le sentiment général entourant l'État duvaliériste exprimé dans l'espace public demeure pour le moins négatif, cette impression pourrait finir par obstruer une réalité sur le terrain plus complexe. Sans pour autant confirmer l'existence d'un négationnisme dans son expression la plus complète,<sup>11</sup> l'enquête orale entamée dans le cadre de cette thèse dévoile bien qu'une certaine nostalgie basculant parfois vers l'apologie existe au cœur de la diaspora haïtienne du Québec.

---

<sup>6</sup> Notons que dans le contexte de confusion qui suivit immédiatement le séisme du 12 janvier 2010, l'ancien président Jean-Bertrand Aristide, une figure politique tout aussi controversée que polarisante, fit également un retour surprenant à Port-au-Prince en mars 2011.

<sup>7</sup> Rappelons que dès janvier 2011, malgré la désinvolture de l'administration de Michel Martelly (2011-2016) et le peu de sérieux que l'ancien président Jean-Claude Duvalier accorda à ses procédures, l'ex-dictateur fit face à plusieurs plaintes déposées au Tribunal de grande instance de Port-au-Prince. Il y a donc un débat mémoriel important qui s'annonce autour de Jean-Claude Duvalier, mais également autour du duvaliérisme de manière plus large, débat auquel François Nicolas Duvalier participe en louant ainsi l'ingénierie de son grand-père. Voir « Affaire Jean-Claude Duvalier et consorts : 'En Haïti, on poursuit l'enquête, pas les criminels' » (Paris: La Fédération internationale pour les droits humains, 2018), 15. Voir également annexe F pour une brève chronologie de 1986 à 2014.

<sup>8</sup> Mylène Dorcé, « Robert Berrouët-Oriol », *Île en île* (blogue), 5 février 2013. Page consultée le 20 août 2022. <http://ile-en-ile.org/berrouet-oriol/>.

<sup>9</sup> Robert Berrouët-Oriol, « Au nom du Père et du Fils et de Saint-Nicolas », Potomitan, 26 avril 2013. Page consultée le 10 janvier 2021. <https://www.potomitan.info/ayiti/berrouet-oriol/duvalier3.php>.

<sup>10</sup> Berrouët-Oriol, « Au nom du Père et du Fils et de Saint-Nicolas ».

<sup>11</sup> Par « confirmer un désir de négationnisme dans son expression la plus complète » nous pensons ici à un discours qui s'apparenterait à un révisionnisme des plus achevés, là où l'on nierait carrément la réalité de la portée particulièrement violente du duvaliérisme.

Ce chapitre s'attache précisément à l'analyse de ce camp de mémoire plus complaisant dans son élaboration envers le passé duvaliériste en plaçant en exergue deux témoignages clés. Marqué par son hétérogénéité, le groupe qui compose cette mémoire représente une pluralité d'individus aux parcours de vie variés et de cohortes générationnelles dispersées. Nous souhaitons ici faire ressortir comment, malgré le polymorphisme des référents auxquels se rattache le duvaliérisme, il reste du récit de ces narrateurs une affirmation pour le moins positive du duvaliérisme et un effort de le situer dans l'histoire d'Haïti.

Aussi, afin de mieux établir les particularités entourant la formation de cette mémoire plus complaisante envers le duvaliérisme, nous entamerons le chapitre avec un bref retour sur les notions de « mémoire emblématique » et de « mémoires orphelines » en suivant (sans pour autant nous y contraindre) la schématisation procurée par l'historien Steve Stern. Nous nous attarderons ensuite à tour de rôle sur ces deux entretiens, celui réalisé avec Télémaque Auguste (65 ans) puis celui entretenu avec Maurice Dalancourt (quarantaine), qui permettent à notre avis de distiller certains des pôles de cet acquiescement apparent.<sup>12</sup> Si les deux participants dont les propos forment le cœur du chapitre semblent par moment présenter des visions distinctes de l'histoire d'Haïti (et de ce fait de la place du duvaliérisme dans celle-ci), il demeure que tous deux discernent dans cette forme d'autorité une occurrence et un développement logique vu le lourd héritage d'avant 1957. Ainsi, il résulte de ces deux exposés moins un effort de nier les aspects peu reluisants des vingt-neuf années de régime autoritaire qu'un désir de justification et un souci de nuancer le regard sur le duvaliérisme tant celui-ci fut et continue d'être façonné par une opinion publique catégorique dans son rejet de toutes les facettes de ce régime. L'analyse de leurs observations relève donc une face de la mémoire du duvaliérisme bien vivante, mais souvent dissimulée.

## **II. Mémoires orphelines et mémoire emblématique : vers un « entre les deux »?**

Avant de poursuivre la discussion qui nous préoccupe ici, il nous faut revenir aux outils conceptuels de mémoire emblématique et de mémoires orphelines introduits en début de thèse

---

<sup>12</sup> Choisis pour leur pertinence, ces témoignages se distinguent également par le degré d'ouverture des deux participants pour discuter de l'ère des Duvalier. Là où d'autres sujets ont préféré se prêter plus librement à un acquiescement ouvert au duvaliérisme seulement une fois l'entrevue terminée, Télémaque Auguste et Maurice Dalancourt, nos deux informateurs principaux, étaient, pour leur part, particulièrement francs et fiers de leur conviction. Aussi, si le niveau de confort lors de l'entretien dépend d'une multitude de facteurs qu'il n'importe pas forcément de relater ici, il nous est apparu en effet assez remarquable qu'autant de participants « s'autorisaient » à aller au bout de leur pensée seulement une fois le processus d'entrevue clos.

afin de mieux réfléchir à leur pertinence en relation avec les propos développés dans ce chapitre. Nous l'avons dit, pour Stern (2004), la mémoire emblématique (mémoire collective) représente surtout un instrument visant à « structurer » certains souvenirs autour d'un cadre interprétatif, alors que les mémoires orphelines (mémoires individuelles), elles, évoquent ces souvenirs et ces expériences personnelles qui n'ont pu trouver une légitimité dans l'espace public. Le « cadre » évoqué par la « mémoire emblématique » témoigne d'une malléabilité du terme et de ce fait ne suppose pas la nécessité de renfermer des souvenirs homogènes et similaires en tout lieu. Sur ce point, Stern note bien que « *emblematic memory refers not to a single remembrance of a specific content, not to a concrete or substantive "thing," but to a framework that organizes meaning, selectivity, and countermemory.* »<sup>13</sup> Pour notre propre entreprise, il s'agit d'apprécier comment, malgré une certaine antinomie, les sujets interpellés lors de notre recherche, tout en partageant une grille pour le moins positive du duvaliérisme, purent se montrer conciliants face au passé duvaliériste pour différentes raisons.

La notion d'espace public telle que définie par Stern (2004) mérite elle aussi d'être sondée. Stern (2004) relève en effet que :

*Emblematic memory circulates in some sort of public or semipublic domain —mass media reports or spectacles; government ceremonies, speeches, or media events; street demonstrations, commemorations, or protests; church or other nongovernmental institutional networks and bulletins; universities and oppositional forums including semi-clandestine gatherings and underground publications; music, books, television programs, or movies that garner a mass audience.*<sup>14</sup>

Une telle articulation de l'espace public en relation avec la mémoire emblématique est d'une importance notable dans le cadre de notre étude. Comme allégué dans le chapitre III (et comme il sera également vu dans le chapitre V), au Québec, l'image dominante de François Duvalier et du régime politique qu'il a su inspirer demeure majoritairement négative, du moins dans la sphère publique et semi-public. Du travail d'activistes haïtiens, en passant par des œuvres littéraires

---

<sup>13</sup> Stern, *Remembering Pinochet's Chile*, 105.

<sup>14</sup> *Ibid.*, 106.



marquantes<sup>15</sup> et des activités mémorielles,<sup>16</sup> tout laisse croire que l'opinion « majoritaire, » ou du moins l'opinion admissible publiquement, fut/reste défavorable au régime.<sup>17</sup> Dans le contexte haïtiano-québécois, c'est-à-dire au sein d'une société d'accueil pour le moins « démocratique, » ces voix critiques du duvaliérisme ont pu s'imposer sur une longue durée (de la seconde partie des années 1960 à nos jours) en partie en raison du secteur de la société qui fut à son avant-garde. Michel-Rolph Trouillot note comment la marginalisation de certains acteurs ou sources historiques et l'accès inégal à la production de discours historiques sont les corollaires du problème du silence en histoire.<sup>18</sup> Ainsi – et ce de manière assez paradoxale – malgré toute la difficulté de l'organisation de l'activité d'opposition détaillée dans le chapitre précédent, il est difficile de nier comment la majorité de ceux qui ont participé à ces mouvements représentait bien une certaine élite intellectuelle (généralement orientée vers la gauche),<sup>19</sup> et de ce fait était constituée d'individus possédant les « moyens » et la « légitimité » pour se prononcer publiquement sur le régime en Haïti.<sup>20</sup>

Ceux qui, issus de différents secteurs de la communauté haïtiano-québécoise,<sup>21</sup> ont décidé au contraire de se montrer conciliatoires, voire ouvertement en faveur du duvaliérisme pendant et

---

<sup>15</sup> Nous pensons entre autres aux corpus d'écrivains haïtiano-québécois tels que Dany Laferrière (1953-) avec ses nombreux romans à saveur autobiographique qui alludent fréquemment à la violence duvaliériste et également à l'œuvre de l'écrivaine Marie-Célie Agnant (1953-), qui particulièrement dans ses romans *Un alligator nommé Rosa* (2007) et *Femmes au temps des carnassiers* (2015) s'intéresse, à travers divers points de vue, aux vécus complexes des femmes sous les Duvalier.

<sup>16</sup> Par « activités mémorielles, » nous faisons notamment allusion au travail du Centre International de Documentation et d'Information Haïtienne Caribéenne (CIDIHCA) qui, depuis 1986, a mis en place diverses expositions relatives au duvaliérisme. En 2015, avec plusieurs collaborateurs en Haïti et au Québec, l'organisme publie le court ouvrage *Mourir pour Haïti : La résistance à la dictature en 1964*, pour commémorer le cinquantième anniversaire des mouvements de résistance armée de l'année 1964. Voir Frantz Voltaire et al., *Mourir pour Haïti : la résistance à la dictature en 1964*, Les Éditions du CIDIHCA (Montréal, 2015).

<sup>17</sup> Face à l'absence d'études quantitatives dans le contexte haïtiano-québécois, l'opinion « majoritaire » ici, telle qu'évoquée, est celle qui a réussi réellement à prendre racine dans la sphère publique.

<sup>18</sup> Trouillot, *Silencing the Past*, 29.

<sup>19</sup> Soyons clairs : si nous croyons que certains facteurs tels que le statut socioéconomique (avec tout ce qu'il implique) et l'orientation politique ont bien joué un rôle tant dans la manière dont les Haïtiens ont commémoré le passé duvaliériste que dans la façon dont leurs propos furent reçus, nous ne voulons pas non plus emprisonner la complexité du fait mémoriel haïtiano-québécois dans un cadre qui créerait une équivalence nette entre la « classe sociale » et la position sur le duvaliérisme.

<sup>20</sup> Si, tel que mentionné dans le chapitre III, une certaine opposition au duvaliérisme émanant de la « droite » s'est insinuée au Québec pendant les années 1970 (nous pensons par exemple au docteur Élie Roy dont les critiques du duvaliérisme jugées comme « bourgeoises » furent souvent mal reçues par la jeunesse haïtienne militante au Québec), celle-ci ne sembla pas particulièrement organisée, et ne réussit pas forcément à se forger une grande visibilité dans l'espace public, à l'époque surtout dominée par la répudiation du duvaliérisme émergeant des « gauches. »

<sup>21</sup> En effet, comme évoqué dans l'introduction du texte, en dépit des retombées de l'étude présente et malgré la réalité d'une capacité plus difficile pour les Haïtiens issus de milieux plus humbles de la classe moyenne à diffuser leur pensée

après les années de dictature, ont trouvé un terrain plus difficile au Québec. Si leur présence complique la vision toute faite d'une province habitée par des individus unanimes dans leurs désapprobations, leurs opinions et leurs interventions sont souvent restées dans le domaine de la sphère privée (du moins au Québec)<sup>22</sup> ou encore furent activement contestées lorsqu'exprimées publiquement.<sup>23</sup> Pourtant, vu le caractère transnational de l'identité diasporique haïtienne et la résonance des propos du jeune François Nicolas Duvalier,<sup>24</sup> nous pensons qu'il faudrait, dans le cas des témoignages recueillis dans ce chapitre, les imaginer comme existant, par moments, à un niveau d'« *entre les deux* », c'est-à-dire quelque part entre la mémoire emblématique traditionnelle telle qu'énoncée par Stern (2004) et les mémoires orphelines. Nous avons vu dans l'introduction du manuscrit comment le passage de mémoires orphelines à une mémoire emblématique implique différentes étapes et que le processus suppose surtout un certain niveau d'authenticité discursive acceptée par les adhérents d'un camp de mémoire précis mais<sup>25</sup> également la projection de cette vision singulière dans l'arène publique.<sup>26</sup> C'est surtout ce facteur de « projection » qui a manqué aux camps de mémoire analysés dans les prochaines pages, tant les voix représentant une lecture antagoniste au duvaliérisme ont dominé – en partie pour des raisons déjà énoncées – l'espace et l'imaginaire collectifs au Québec.<sup>27</sup> Ainsi, si à première vue cette mémoire bienveillante ne paraît pas toujours perceptible à travers l'analyse de productions culturelles émises dans l'espace

---

sur le duvaliérisme à travers des médiums traditionnels (livres, revues, etc.), nous supposons qu'il ne faudrait pas systématiquement associer un regard favorable au duvaliérisme à une classe sociale particulière.

<sup>22</sup> En effet, tel qu'évoqué à plusieurs reprises déjà, un projet voulant comprendre les contours de la mémoire du duvaliérisme en Haïti aurait certainement démontré l'existence d'une mémoire emblématique favorable au régime beaucoup plus articulé et beaucoup plus affirmé dans ses positions sur l'île caribéenne.

<sup>23</sup> Nous pensons notamment au cas du député péquiste Jean Alfred et de la controverse provoquée en 1980 en raison de certains propos en faveur du régime jeanclaudiste en Haïti.

<sup>24</sup> François Nicolas Duvalier étant particulièrement actif sur les médias sociaux, notamment sur son compte Twitter, depuis la publication de son article dans *Le Nouvelliste*, certains observateurs politiques et activistes étrangers tels que Anne F. Fuller craignent, vu l'impunité généralisée et « l'amnésie collective » en Haïti, que celui-ci puisse utiliser la conjoncture actuelle pour se présenter comme une alternative au cauchemar que vit le pays depuis les trois dernières décennies. Voir Anne F. Fuller, « A Young Duvalier and Haiti's Unremembered Past », *NACLA*. Page consultée le 12 juin 2021, <https://nacla.org/news/2019/02/12/young-duvalier-and-haiti%E2%80%99s-unremembered-past-available-french>; voir également le compte Twitter du plus jeune Duvalier, « Nicolas Duvalier (@FNDuvalier) / Twitter », Twitter, consulté le 12 juin 2021, <https://twitter.com/FNDuvalier>.

<sup>25</sup> Stern, *Remembering Pinochet's Chile*, 115.

<sup>26</sup> *Ibid.*, 116.

<sup>27</sup> Nous avons abordé dans l'introduction comment différentes mémoires emblématiques « luttent » pour se partager l'imaginaire et l'espace collectif. Cette rivalité interprétative dénote surtout comment, si certains camps de mémoire concurrents peuvent subsister simultanément, c'est bien autour d'un procédé historique complexe que certaines mémoires orphelines finissent par constituer une mémoire emblématique ou encore, qu'une grille interprétative autrefois acceptée de tous peut au fil des années disparaître. Stern, *Remembering Pinochet's Chile*, particulièrement le chapitre 4.

diasporique qui nous intéresse, celle-ci demeure présente, et vu le défaitisme qui accompagne souvent les discussions sur Haïti chez les Haïtiens au Québec (et ailleurs) tout porte à croire qu'elle continuera à gagner en adeptes et pourra, même dans l'arène publique, un jour réellement tenir tête à la riposte critique du duvaliérisme vue dans les chapitres III et V.

Enfin, signalons que vu la particularité des témoignages recueillis dans ce chapitre, une autre clarification s'impose. Notre motivation première, le lecteur l'aura convenu, n'est pas de cautionner les propos des participants à l'étude. Il ne s'agit pas non plus d'appuyer une « théorie des deux démons » quelconque telle que popularisée par l'Argentine post « guerre sale » (1976-1983), notamment par le secteur civil dans le but de promouvoir une transition « harmonieuse » vers la démocratie.<sup>28</sup> Ainsi, il n'est pas question de « mesurer » le poids des « coupables » et des « innocents » en créant de fausses équivalences.<sup>29</sup> Notre intention n'est pas non plus de discuter des aspects plus « positifs » du duvaliérisme, à défaut de « se montrer objectif ». Dans son travail sur les retombées du Conflit armé péruvien (1980-2000), et plus particulièrement sur le contexte délicat suivant la parution du rapport final accablant de la Commission de la vérité et de la réconciliation publié en 2003, Cynthia E. Milton (2018) a bien démontré comment les autorités militaires, tenu responsables pour une partie importante de la violence perpétrée pendant le conflit, tentent depuis de réinterpréter leurs rôles dans cette démêlée.<sup>30</sup> Suivant une démarche analogue à celle de Milton qui parle de dépasser le stade de tout simplement signaler une forme de négationnisme d'un certain secteur de la société et propose plutôt d'analyser avec nuances la construction historique du Pérou contemporain faite par les groupes militaires,<sup>31</sup> il nous apparaît

---

<sup>28</sup> Née d'une initiative du gouvernement civil de Raúl Alfonsín (1983-1989), la Commission nationale sur les disparus (CONADEP) de 1983 cautionna officiellement la théorie des « deux démons » pour expliquer la violence qui avait conduit aux dictatures militaires de 1976-1983. Cette lecture singulière de l'histoire récente du pays promouvait l'idée d'une responsabilité dans le conflit partagée entre les groupes d'extrême gauche et le secteur militaire. Vu la fragilité du contexte post-militaire, un tel compromis fut jugé par plusieurs comme nécessaire afin d'éviter de créer un terrain propice à un retour des hostilités. Sur la théorie des « deux démons » dans le contexte de sortie de dictature militaire en Argentine et sur la CONADEP, voir Greg Grandin, « The Instruction of Great Catastrophe: Truth Commissions, National History, and State Formation in Argentina, Chile, and Guatemala », *The American Historical Review* 110, n° 1 (2005): 46-67.

<sup>29</sup> La dictature duvaliériste étant fort différente des dictatures militaires et/ou dynastiques de l'Amérique latine pendant la Guerre froide, telle que vue dans le premier chapitre, ne permet pas de toute façon d'imaginer une dichotomie aussi simpliste.

<sup>30</sup> Cynthia E. Milton, *Conflicted memory: military cultural interventions and the human rights era in Peru* (Madison, Wisconsin: The University of Wisconsin Press, 2018), 8-9.

<sup>31</sup> Milton (2018) est très clair à cet égard : il ne s'agit pas d'accepter comme forcément véridiques certaines des revendications pour une lecture historique particulière proposée par le secteur militaire. Comme elle l'explique elle-même « *my purpose in this book is in no way meant to suggest we lessen our condemnation of armed state actors.* »

aussi pertinent dans le cadre de notre propre étude de tenter l'exercice de comprendre, à travers deux individus « ordinaires, » pourquoi, quelques trente-cinq ans après l'effondrement de la dynastie duvaliériste, le duvaliérisme, comme un système de pensée, un type de gouvernement, un rapport avec le pouvoir, ou encore tel un système centré autour de deux hommes (mais surtout sur Duvalier père), continue d'être, pour certains, attrayant.

### III. La nostalgie et les vicissitudes du présent

#### *Le 7 février 1986 ou la révolution qui ne fut pas*

Ce fut très tôt, la matinée du vendredi 7 février 1986, que Jean-Claude Duvalier et quelques membres de son entourage immédiat quittèrent Haïti pour la France.<sup>32</sup> Si on avait annoncé de manière anticipée le départ du président haïtien quelques jours plus tôt<sup>33</sup> et que celui-ci fut forcé de se montrer publiquement afin de faire taire ces rumeurs,<sup>34</sup> la nouvelle du 7 février, rapidement confirmée par les autorités locales et la presse internationale, fit le tour du monde à une vitesse surprenante. À Port-au-Prince, les journalistes étrangers commentèrent l'euphorie générale qui semblait s'être emparée des habitants de la capitale.<sup>35</sup> Deux anciens présidents haïtiens furent également au rendez-vous : l'ex-général Paul-Eugène Magloire (1950-1956), ainsi que Daniel Fignolé (juin 1957). Tous deux retournaient au pays natal après vingt-neuf ans d'exil.<sup>36</sup> Fignolé en particulier, autrefois connu comme un grand orateur,<sup>37</sup> fut accueilli par une fanfare.<sup>38</sup>

---

Dans le cadre de son analyse, il s'agit plutôt de comprendre comment les militaires eux-mêmes ont participé à la création de certains mythes et d'une mémoire singulière du Conflit armé péruvien. Voir Milton, *Conflicted memory*, 9.  
<sup>32</sup> *Première édition, 7 février 1986* (Montréal: Les Archives de Radio-Canada, 2016). Page consultée le 20 août 2022. <https://www.facebook.com/ArchivesRadioCanada/videos/premi%C3%A8re-%C3%A9dition-7-f%C3%A9vrier-1986/10153932654866052/>.

<sup>33</sup> En effet, dès le 31 janvier 1986, la presse internationale, notamment aux États-Unis, rapportait de manière erronée le départ de Jean-Claude Duvalier. Pour plusieurs, ce fut un signe que le gouvernement avait officiellement perdu le soutien de Washington. Voir Robert Fatton, *Haiti's Predatory Republic: The Unending Transition to Democracy* (Boulder: Lynne Rienner Publishers, 2002), 63.

<sup>34</sup> Fatton, *Haiti's Predatory Republic*, 63.

<sup>35</sup> Selon les témoignages recueillis par le journaliste Hugues Poulin pour l'émission *Première édition, 7 février 1986*.

<sup>36</sup> L'arrivée de ces deux grandes figures de l'Haïti pré-1957 eut pourtant quelque chose de symbolique. Maintenant âgés, Magloire et Fignolé représentaient une Haïti, qui, en 1986, laissait peu de traces de son existence antérieure. Voir des images de ce retour sur Wilner Nau, *Après le 7 février 1986. Retour de Jean Dominique, Daniel Fignolé et Paul E. Magloire.*, 2017. Page Youtube consultée le 5 mai 2021. <https://www.youtube.com/watch?v=uzEHuZAEB1A>.

<sup>37</sup> Alejandra Bronfman, *Isles of Noise Sonic Media in the Caribbean* (Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2016), 111.

<sup>38</sup> La foule semblait particulièrement euphorique devant cette réapparition sur le sol haïtien de Daniel Fignolé. Un interlocuteur interpellé près de l'aéroport de Port-au-Prince jugea même que l'ancien président par intérim devait lui-même assumer la présidence post-Duvalier ou choisir son dauphin! Voir ces images sur Wilner Nau, *Après Duvalier Retour De Daniel Fignolé*, 2009. Page consultée le 5 mai 2021. <https://www.youtube.com/watch?v=WsEcSxKlk50>.

Dans ce contexte de joie mêlée à la stupéfaction, un Conseil National de Gouvernement (CNG), union du secteur civil mais surtout militaire, fut formé pour encadrer la sortie du duvaliérisme. Le général Henri Namphy (1986-1988) se retrouva incessamment à la tête du corps. Le 25 février 1986, le drapeau duvaliériste (rouge et noir) fut abandonné en faveur de l'ancien drapeau national (rouge et bleu).<sup>39</sup> L'armée annonça également le désarmement des Tontons Macoutes,<sup>40</sup> ces figures qui avaient incarné dans l'imaginaire collectif les pires aspects du duvaliérisme.<sup>41</sup> Bien qu'une commission ayant pour objectif d'enquêter sur la corruption financière du gouvernement Jean-Claude Duvalier fut mise en place durant les mois suivant le départ du président déchu <sup>42</sup> et qu'il fut même question de juger en cour certains bourreaux de l'ancien gouvernement,<sup>43</sup> ces manœuvres n'aboutirent pas et ne semblèrent pas réellement intéresser les gouvernements militaires post-1986.<sup>44</sup>

Face à l'absence de leadership depuis le haut, beaucoup d'Haïtiens, particulièrement entre février 1986 et la tentative d'élection ratée en novembre de l'année suivante,<sup>45</sup> essayèrent de se faire justice eux-mêmes : la chasse aux anciens Macoutes était dès lors ouverte. Haïti n'échappa pas, en effet, aux problèmes auxquels sont confrontées plusieurs sociétés post-conflits à travers le monde, notamment en Amérique latine à la même période.<sup>46</sup> La « déduvaliérisation » de l'appareil étatique étant si intimement encadré par ces forces-là mêmes qui, avant février 1986, prêtaient encore serment à Jean-Claude Duvalier,<sup>47</sup> le mécontentement général qui donna lieu au «

---

<sup>39</sup> Moïse et Ollivier, *Repenser Haïti*, 86. Voir le chapitre II pour une discussion sur les changements du drapeau national pendant l'époque de Duvalier.

<sup>40</sup> Voir le chapitre I de cette thèse pour une discussion sur les Tontons Macoutes.

<sup>41</sup> Moïse et Ollivier, *Repenser Haïti*, 86.

<sup>42</sup> Amanda M Klasing, Reed Brody, et Human Rights Watch (Organization), *Haïti, un rendez-vous avec l'Histoire : Les poursuites contre Jean-Claude Duvalier* (New York, N.Y.: Human Rights Watch, 2011), 2.

<sup>43</sup> Laënnec Hurbon, « Mémoire et Politique en Haïti », dans *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*, éd. par Micheline Labelle, Georges Leroux, et Rachad Antonius (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2005), 180.

<sup>44</sup> Ibid.

<sup>45</sup> Ces élections avortées furent en effet marquées par la violence : tandis que deux candidats à la présidence furent assassinés avant le scrutin de novembre, la journée du vote, soit le 29, plusieurs électeurs furent abattus par balles. Voir Brian Weinstein et Aaron Segal, *Haiti: The Failure of Politics* (Westport: Praeger, 1992), 54. Voir aussi Jean-Germain Gros, « Haiti's Flagging Transition », *Journal of Democracy* 8, n° 4 (1997): 96.

<sup>46</sup> Voir par exemple le livre de Martha Minow (1998) qui, dans le contexte d'ébullition à l'échelle mondiale pour la Commission de vérité et réconciliation pendant les années 1980 et 1990, s'inspire de divers cas d'étude pour discuter des difficultés de la transition démocratique suite à des périodes marquées par de graves abus de la personne. Minow (1998) note, entre autres, comment le manque de confiance dans les institutions juridiques qui ont souvent cautionné la violence entrave fréquemment les efforts transitionnels. Minow, *Between Vengeance and Forgiveness*.

<sup>47</sup> Les trois principaux militaires membres du CNG, soit le Colonel Williams Régala, le Colonel Max Vallès et le général Henri Namphy étaient en effet des anciens duvaliéristes. Le politologue Robert Fatton parle même de « Duvaliérisme sans Duvalier » pour faire référence au contexte suivant immédiatement l'exil de Jean-Claude Duvalier. Voir Fatton, *Haiti's Predatory Republic*, 64.

déchouage » – un réel « déracinement » des symboles duvaliéristes passant tantôt par le pillage de lieux emblématiques du régime et d'autres fois par des attaques personnelles envers des duvaliéristes notoires – <sup>48</sup> ne peut paraître surprenant.<sup>49</sup> L'année 1986 ne marque pourtant que le début d'une longue transition vers la démocratie avec ses revers et ses contradictions.

Entre temps, à Montréal, jadis troisième plus grand bassin diasporique haïtien et lieu marquant de la lutte anti-Duvalier pendant les années 1970 et 1980, le sentiment fut pour le moins tout aussi enthousiaste.<sup>50</sup> Le slogan « Vive Haïti libre! » était aux lèvres de plusieurs lors de rassemblements spontanés organisés suite à l'annonce de la nouvelle.<sup>51</sup> Avec ce vent de changement à l'horizon, certains haïtiano-montréalais tentèrent l'expérience du retour pour prêter main-forte au souffle de changement qui semblait profiter à Haïti.<sup>52</sup> Si pendant les années 1970 beaucoup d'entre eux avaient dénoncé le gouvernement duvaliériste et que pendant les années 1980, ils avaient voulu réfléchir aux contours que pourrait prendre une Haïti sans Duvalier, voilà qu'en février 1986, une chance inédite s'ouvrait à certains de participer activement à la formation de la nouvelle Haïti tant espérée.<sup>53</sup> Jean-Claude Duvalier avait quitté Haïti. Le vrai processus de démocratisation pouvait donc commencer. C'est du moins ce que beaucoup voulurent sincèrement espérer.

### ***Sanguinaire et intellectuel aguerri : François Duvalier, l'homme aux mille chapeaux***

---

<sup>48</sup> Voir Jean-Philippe Belleau, « Dechoukaj | Sciences Po Mass Violence and Resistance - Research Network », 8 février 2016. Page consultée le 20 août 2022. <https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/en/document/dechoukaj.html>.

<sup>49</sup> Dans son livre *Silencing the past: power and production of history* Michel-Rolph Trouillot (1995) offre un témoignage émouvant de cette colère et de ce besoin de destruction qui se sont abattus sur Haïti après le départ de Jean-Claude Duvalier, voir Trouillot, *Silencing the Past*, 156.

<sup>50</sup> Carole Beaulieu, « La diaspora haïtienne accueille le départ de Duvalier avec joie et appréhension », *Le Devoir*, 8 février 1986, 6.

<sup>51</sup> *Ibid.*, 6.

<sup>52</sup> Nous pensons notamment ici au Dr. Louis Eugène Roy, ancien président de la mission humanitaire de la Croix-Rouge haïtienne forcé de prendre le chemin de l'exil sous François Duvalier et personnalité par moment controversée du mouvement d'opposition au Québec pendant les années 1970 et 1980. Celui-ci fut membre de l'Assemblée constituante de 1987 et eut un rôle important dans le processus de rédaction d'une nouvelle constitution dans le contexte de transition démocratique post-1986. Voir Moïse et Ollivier, *Repenser Haïti*, 111.

<sup>53</sup> Notons en effet que la possibilité de retourner en Haïti et de pouvoir jouer un rôle marquant dans la transition démocratique n'était pas ouverte à tous. En plus de la réalité d'une expérience d'exil/de migration s'étant réalisée dans le temps (tant certains haïtiens étaient au Québec depuis des fois plus de deux décennies), tout laisse croire que le chemin du retour était surtout une possibilité pour les Haïtiens de l'ancienne petite bourgeoisie ayant les moyens de penser et de se bâtir un avenir en Haïti.

Bien qu'il semble être particulièrement fier de la manière dont il sut très rapidement reconnaître les premiers signes d'une catastrophe à venir, Télémaque Auguste arrivé au Québec en 1974 dans le contexte de cette « deuxième vague » d'immigration haïtienne dans la province,<sup>54</sup> appréhende aujourd'hui le duvaliérisme au gré d'une vision qui ne s'apparente pas aux cadres fixes. C'est d'ailleurs presque malgré lui qu'il accepta, un après-midi de mars 2018, de nous entretenir à son domicile.

Préposé aux bénéficiaires retraité après plus de trente ans dans le domaine hospitalier de Montréal, il admet, dès les premières minutes de la rencontre, voir peu d'intérêt à l'exercice d'évoquer l'époque des Duvalier. Pour cet homme, il faudrait carrément refermer le livre de ce passé.<sup>55</sup> Si sa position ne laisse transparaître aucun traumatisme personnel,<sup>56</sup> et qu'il prend rapidement goût à la conversation (malgré ses appréhensions initiales), c'est surtout une certaine « honte » par rapport à la situation actuelle d'Haïti qui le rend perplexe devant la pertinence de se questionner sur ce pays dont il a définitivement abandonné tout rêve de réintégrer, même à titre de touriste.<sup>57</sup> Parler d'Haïti serait accorder au pays une marque de validation qu'il ne mérite plus.<sup>58</sup> Notre insistance générale, puis l'invocation de 1986 et le sens de l'évènement, finiront toutefois par susciter un certain entrain.

L'année 1986 représente en effet un nœud de mémoire important pour les Haïtiens et signale un tournant pour Télémaque Auguste. Depuis son domicile de Montréal, il se rappelle ce fameux vendredi matin glacial de février 1986 avec l'« explosion de joie » que provoquèrent en lui les images de Jean-Claude Duvalier affrétant un avion pour la France et s'éloignant à jamais (certains l'espéraient) de la république qu'il avait dirigée pendant quatorze ans. Pour M. Auguste, il importe

---

<sup>54</sup> Il s'agit ici de ces Haïtiens arrivés au Québec dans les années 1970 dans un contexte migratoire surtout marqué par les déplacements pour des raisons économiques. Voir Steven High, « Se rappeler Haïti », dans *L'histoire de vie de réfugiés montréalais. Une rencontre* (Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2014), 231.

<sup>55</sup> Si le participant devint graduellement de plus en plus animé lors des échanges, il contesta au départ l'intérêt d'une étude sur la mémoire du duvaliérisme à Montréal, voire même sur un sujet quelconque relié à Haïti.

<sup>56</sup> Nous n'écartons pourtant pas la possibilité que le participant ait fait le choix de dissimuler certains souvenirs.

<sup>57</sup> Depuis son arrivée au Québec en 1974, M. Auguste affirme n'être retourné en Haïti qu'une seule fois, à la fin des années 1980, en raison de la mort de son père. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>58</sup> Contrairement aux propos tenus lors d'une conversation téléphonique pré-entrevue, M. Auguste nous parut plutôt préoccupé par le sort Haïti. Sur la table où débiterait l'entretien du 1<sup>er</sup> mars 2018 se trouvait la célèbre exploration du commentateur politique et journaliste Bernard Diederich, *Papa Doc and the Tontons Macoutes* (Princeton: Wiener, [1970] 2006). Un tel accueil donna surtout l'impression que celui-ci s'était bien « préparé » pour la rencontre (ou du moins, voulait créer une atmosphère qui en donnait l'apparence).

toutefois de préciser que toute cette exultation donna incessamment « place à la déception. »<sup>59</sup> Alors que ses propos se rapprochent bien de ceux de nombreux Haïtiens qui ont compris février 1986 comme un moment d'ivresse festive et comme celui d'une nouvelle conjoncture pour Haïti,<sup>60</sup> il ne faudrait surtout pas se méprendre. Tout en reconnaissant une certaine violence au gouvernement instauré en 1957 (il décrit même le régime de François Duvalier comme une administration « sanguinaire » à plusieurs reprises), Télémaque Auguste n'est pas de ceux qui ont immédiatement accueilli la nouvelle du départ de Duvalier comme le début de l'instauration de la démocratie en Haïti.<sup>61</sup> Il n'est pas non plus de cette école-là qui voit le duvaliérisme, notamment le régime tel que pensé par Duvalier *père*, comme un mal absolu.

L'image du duvaliérisme qui ressort du sujet est ainsi complexe, témoignant souvent d'une certaine nostalgie frôlant par moments l'apologie. Ce phénomène de mémoires favorables à d'anciens gouvernements autoritaires ne représente pas une manifestation proprement haïtiano-québécoise. Ana S. Q. Liberato (2013) retrace comment plusieurs études ont démontré qu'un phénomène similaire, tout en répondant à des contingences historiques et politiques différentes, est perceptible chez plusieurs individus en Espagne à l'égard de Franco, au Portugal relativement à Salazar et en Russie (mais aussi d'autres États satellites de l'ancienne URSS) par rapport à Staline.<sup>62</sup> Par ailleurs, le rapport compliqué entre les mémoires individuelles et collectives et la nostalgie a été le sujet de nombreuses explorations depuis les deux dernières décennies,<sup>63</sup>

---

<sup>59</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>60</sup> Comme il sera notamment question dans le prochain chapitre.

<sup>61</sup> Si M. Auguste insiste sur cette distinction entre sa vision prudente du processus et de la possibilité d'une démocratisation post-février 1986, comme le démontre l'article de Carole Beaulieu pour *Le Devoir*, il n'était pas le seul Haïtien à Montréal, même au lendemain du départ de Jean-Claude Duvalier, à se méfier d'un effort transitionnel majoritairement contrôlé par le secteur militaire avec les empreintes d'une ingérence américaine au dossier. Voir *Le devoir*, 8 février 1986, samedi 8 février 1986, 6.

<sup>62</sup> Ana S. Q. Liberato, *Joaquín Balaguer, Memory, and Diaspora: The Lasting Political Legacies of an American Protégé* (Maryland: Lexington Books, 2013), 183.

<sup>63</sup> C'est l'étude de Svetlana Boym (2002) sur la Russie postcommuniste qui semble en effet avoir donné un nouvel élan à cette historiographie, tant son interrogation traite non seulement de l'état des lieux sur l'analyse de la nostalgie comme un phénomène moderne témoignant d'une certaine insatisfaction avec le présent; elle recommande également d'appriivoiser le phénomène en distinguant deux types de nostalgie : la « nostalgie réparatrice » et la « nostalgie réflexive ». La première, soit la « nostalgie réparatrice » bien qu'elle soit aussi complexe dans son essence, se laisserait plus facilement aller aux manipulations des élites. La seconde, soit la « nostalgie réflexive », est plus « progressive » et questionne le passé et les mythes nationaux. Si l'idée ici n'est pas forcément de condamner ce passé dans son entièreté, il s'agit de l'analyser avec un regard plus critique pour imaginer un futur différent. Nous avons choisi dans le cadre de notre propre étude de faire fi de cette distinction entre la « nostalgie réparatrice » et la « nostalgie réflexive » tant, si cette théorisation nous semble pertinente pour une appréciation plus ample de la nostalgie, elle nous est apparue par moment limitante. Voir Svetlana Boym, *The Future of Nostalgia* (New York: BasicBooks, 2002), XVI-XVII.



notamment dans les sociétés postsocialistes et postcommunistes de l'Europe.<sup>64</sup> Les chercheurs contestent particulièrement cette tendance, qui s'est longtemps imposée, à caractériser la nostalgie comme la simple représentation d'un surplus émotionnel,<sup>65</sup> un « mécontentement [...] causé par le flux de l'histoire »<sup>66</sup> (et donc comme une certaine anxiété relative à un changement dans le régime d'historicité).<sup>67</sup> Si le principe mobilise bien l'idée d'une émotion très forte de perte par rapport au passé, la nostalgie, comme vue dans l'historiographie récente et telle que rencontrée dans notre étude, ne répond pas à un élan sentimentaliste simpliste. Au lieu d'un regard restant au stade de la mélancolie, nos échanges avec Télémaque Auguste démontrent bien une profonde analyse de l'époque duvaliériste.

De l'Haïti précédant François Duvalier, soit celle de Paul-Eugène Magloire (1950-1956), alors président de la République au moment où Télémaque Auguste voit le jour en 1952, celui-ci garde peu de souvenirs concrets. La jeunesse de cet homme âgé aujourd'hui d'une soixante d'années fut surtout marquée par le régime du docteur Duvalier.<sup>68</sup> Le duvaliérisme, et particulièrement *à-la-François*, doit être, à sa lecture, saisi dans son occurrence historique, mais également selon des modalités propres à Haïti. N'en déplaise aux plus vocaux dans leur opposition, à son sens « il y a toujours deux faces à la médaille » et si « pour certains [François Duvalier] était le diable » pour d'autres, son régime doit être compris autrement.<sup>69</sup>

Éloigné de par la nature de ce qui fut son quotidien des lieux « classiques » de productions savantes, M. Auguste exprime pourtant à voix haute ce que semblent penser plusieurs en privé.<sup>70</sup>

---

<sup>64</sup> Nous renvoyons aux travaux de Haldis Haukanes et Susanna Trnka, « Memory, Imagination, and Belonging across Generations: Perspectives from Postsocialist Europe and Beyond », *Focaal* 2013, n° 66 (1 juin 2013): 3-13; Maya Nadkarni et O. Shevchenko, « The Politics Of Nostalgia In The Aftermath Of Socialism's Collapse: A Case For Comparative Analysis », dans *Anthropology and Nostalgia*, éd. par Olivia Angé et David Berliner (New York: Berghahn Books, 2015), 61-95 et Caterina Preda, « Le rôle de la nostalgie dans la mémoire artistique du passé communiste dans la Roumanie contemporaine », *Canadian Slavonic Papers* 57, n° 3-4 (26 octobre 2015): 268-83.

<sup>65</sup> Mike Robinson et Helaine Silverman, *Encounters with Popular Pasts: Cultural Heritage and Popular Culture* (Basel: Springer Publishing, 2015), 17.

<sup>66</sup> Maya Nadkarni et O. Shevchenko, « The Politics of Nostalgia In The Aftermath Of Socialism's Collapse: A Case For Comparative Analysis », dans *Anthropology And Nostalgia*, éd. par Olivia Angé et David Berliner (New York: Berghahn Books, 2015), 64.

<sup>67</sup> Voir François Hartog, *Régimes d'historicité présentisme et expérience du temps* (Paris: Points, 2012).

<sup>68</sup> Notons que M. Auguste quitte Haïti en 1974, trois ans seulement après l'investiture de Jean-Claude Duvalier à la présidence.

<sup>69</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>70</sup> Lors de nos discussions avec certains participants tels que Bélonice Morel et Ludovic Noël, nous avons en effet fréquemment eu l'impression que nos témoins se retenaient d'aller au bout de leur pensée tant il semblait y avoir une compréhension implicite que tout cautionnement du duvaliérisme pourrait paraître aberrant, du moins, dans la mesure où les entrevues étaient réalisées au Québec. Ces doutes furent notamment confirmés par Ludovic Noël,

Parler des « deux côtés » d'une médaille, comme le fait Télémaque Auguste, témoigne non seulement de sa lecture profondément antagoniste à celle qui semble avoir réussi à s'induire dans la parole publique, mais revoie aussi à un exercice de justification qu'il nous faut analyser.

La question de la violence relative au régime sur laquelle on a tant écrit et qui constitue l'ancrage principal par lequel la dictature est souvent appréhendée s'impose très rapidement dans nos échanges avec Télémaque Auguste.<sup>71</sup> M. Auguste, comme d'autres adeptes de ce camp plus complaisant face au duvaliérisme, ne tente jamais de nier son existence. Comme le remarque Leigh A. Payne (2008) dans sa propre étude sur les confessions « politiquement chargées » d'anciens tortionnaires des régimes autoritaires sud-américains des derniers soixante ans, ceux qui appuient de loin ou de près ces anciens gouvernements « *neither defend nor endorse atrocities or sadism,* »<sup>72</sup> il s'agit plutôt, à travers diverses techniques narratives et/ou discursives de réinterpréter certains événements, de placer le blâme ailleurs, d'inciser sur certains éléments et non d'autres, de se montrer conciliateur sur quelques points justement pour délégitimer certaines critiques. N'ignorant certainement pas le rôle des Haïtiens du Québec (et d'ailleurs) dans la dénonciation du duvaliérisme, M. Auguste reconnaît que :

Tous les dictateurs sont des sanguinaires, je [ne] dis pas qu'il n'était pas un sanguinaire... [François] Duvalier était un sanguinaire! [Mais] Duvalier là [...] il [n'] a pas tué personne lui-là! C'était les Tontons Macoutes!<sup>73</sup>

Il ajoute aussi comment « beaucoup de gens qui ont subi des affaires sur Duvalier, [disent que] ce [n'] était pas Duvalier! C'était les Tontons Macoutes »<sup>74</sup> Ces efforts de concession, si on peut les appeler ainsi, sont marquants à plusieurs égards. Il y a d'abord un désir de rationalisation derrière l'idée voulant que « tous les dictateurs » sont forcément « des sanguinaires. » Ainsi, être « sanguinaire » est en quelque sorte un contrecoup de la fonction de dictateur. M. Auguste n'est pas le seul à ainsi déloger la responsabilité des crimes commis sous François Duvalier des mains

---

lorsqu'immédiatement après l'entrevue, alors que le matériel d'enregistrement était bien rangé, celui-ci ne put s'empêcher de faire un contraste peu flatteur entre l'Haïti sous (François) Duvalier et l'Haïti contemporaine, la première étant bien entendu enviable.

<sup>71</sup> Si une interrogation relative à la perception du participant quant à François Duvalier et une série de questions sur la violence furent bien posées, M. Auguste anticipa très tôt ce type de questionnement; comme s'il sentait le besoin de mettre certaines notions au clair. Voir l'annexe A de cette thèse pour la liste des questions.

<sup>72</sup> Leigh A Payne, *Unsettling Accounts: Neither Truth nor Reconciliation in Confessions of State Violence* (Durham: Duke University Press, 2008), 285.

<sup>73</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>74</sup> Ibid.

du président. Bélonice Morel, arrivée au Québec en 1979 et approchant la soixantaine au moment de notre rencontre en 2018, insista sur la manière dont :

Les Tontons Macoutes profitaient aussi sur [Français] Duvalier. C'est pourquoi je dis : je ne comprends pas : on accuse Duvalier [pourtant] c'est les autres [les Tontons Macoutes] qui faisaient des crimes *pour* Duvalier. Il [Français Duvalier] n'a pas envoyé ces gens faire des crimes! Jamais!<sup>75</sup>

S'il semble y avoir une certaine contradiction dans ces quelques lignes, demeure cette idée d'une méconnaissance apparente du président quant à l'ampleur de la violence. Attribuant la responsabilité morale et physique des crimes duvaliéristes aux Tontons Macoutes, Bélonice Morel comme Télémaque Auguste, tentent tous deux de créer une sorte de distance entre le pouvoir politique et la machine disciplinaire qui semble parfois s'être laissé aller aux excès. Barbara Sutton et Kari Marie Norgaard (2013), dans une étude s'intéressant notamment aux pratiques de normalisation et de dénis des abus des droits de la personne dans l'Argentine post-dictature militaire (1976-1983) rapportent une attitude similaire chez beaucoup d'individus de classe moyenne. La lutte contre les guérillas – perçus comme de réels ennemis de la nation – demanda une attitude ferme des agents de l'État. Il fallait donc s'attendre à un certain débordement, des « excès » par des particuliers, dans ce combat contre les forces subversives.<sup>76</sup> Dans notre cas, en quelques mots, Bélonice Morel et Télémaque Auguste réussirent à relativiser le poids des décisions et des actions entreprises par le président. Ces phrases suggèrent par ailleurs comment une certaine rupture s'opère là où la figure du Macoute représente la brutalité duvaliériste, tandis que la personne de François Duvalier, elle, peut continuer d'exister avec ses nuances. François Duvalier ressort d'un tel tableau comme un homme apolitique aux motivations antithétiques à la violence et de ce fait demeure en quelque sorte intouché.<sup>77</sup>

Les entretiens menés avec bon nombre de participants démontrent que la violence ne peut être la seule avenue explorée pour comprendre le duvaliérisme, particulièrement pendant le mandat de François Duvalier. Pour M. Auguste, Duvalier père était d'abord et avant tout un grand penseur. C'était un homme de son temps qui avait été profondément atteint par la « mulâto-cratie »<sup>78</sup> des

---

<sup>75</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Bélonice Morel, Montréal 9 mars 2018.

<sup>76</sup> Barbara Sutton et Kari Marie Norgaard, « Cultures of Denial: Avoiding Knowledge of State Violations of Human Rights in Argentina and the United States », *Sociological Forum* 28, n° 3 (2013): 506.

<sup>77</sup> Rappelons comment la propagande duvaliériste des années 1960 vue dans le chapitre II prit régulièrement soin de présenter Duvalier comme cette figure qui dépassait le politique en travaillant uniquement, mais inlassablement, pour son peuple.

<sup>78</sup> Cette expression est utilisée ici par la chercheuse-étudiante et ne fut pas employée par le participant.

premières décennies du XXe siècle. M. Auguste garde le souvenir d'un Duvalier à la fois savant et orateur distingué. Il estime que :

Duvalier père...il y a un paquet de fragments de ses discours [dont] je me rappelle jusqu'à présent parce que ce [n]'était pas un deux de pique Duvalier père! Ils peuvent dire n'importe quoi, c'était un intellectuel aguerrri! C'était un gars-là, il avait ça [de l'intelligence]! Il avait ça! Ah oui! Il parlait bien!<sup>79</sup>

Impossible de nier le sentiment d'admiration pour François Duvalier qui semble colorer ces quelques phrases. Sans être très claire quant aux allocutions exactes qui ont influencé ces remarques, l'idée que le président disparu en 1971 était bien un homme dont le travail cérébral méritait la mention se dégage toutefois de ce passage. « *Ils peuvent dire n'importe quoi* » implique que Télémaque Auguste réagit peut-être moins à un « *ils* » bien défini au niveau de l'auditoire, mais plutôt à un public plus large, à ces personnes qui auraient pris l'habitude de remettre en question les habilités de l'ancien président (peut-être même à ces intellectuels et activistes haïtiens vus au dernier chapitre). Ainsi, cet extrait laisse transparaitre à quel point Télémaque Auguste ressent bien que sa pensée va à contre-courant de ce qui constitue au Québec le discours « acceptable » et hégémonique sur François Duvalier. Pourtant, il ne peut s'empêcher de revenir tout au long de l'entrevue à l'intelligence et au travail prolifique de Duvalier, comme s'il y allait d'une nécessité de rectification historique.<sup>80</sup>

### ***Imaginaire révolutionnaire duvaliériste et question de couleur***

Pour Télémaque Auguste, François Duvalier était pourtant bien plus qu'un simple intellectuel. Après tout, il aurait pu s'adonner à son travail d'érudit en privé en ne partageant ses connaissances qu'avec ses pairs. De ce fait, il aurait pu devenir un oublié de la longue liste des intellectuels à penchant noiriste des années 1930. Il a pourtant fait son entrée dans l'arène politique dans les années 1940 sous l'administration d'Estimé, et dès les premiers moments de sa présidence en 1957, il commença immédiatement le travail de la rédaction d'un roman national où son gouvernement

---

<sup>79</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>80</sup> En effet, malgré les nombreux efforts entrepris par Duvalier et ses proches pour lui conférer une allure de savant, beaucoup de rumeurs courent toujours quant à la paternité exacte de nombreux textes apparemment écrits (ou co-écrits) par l'ancien président haïtien. Si ce dernier participa activement au mouvement indigéniste et noiriste des années 1930, l'anthropologue Rachele Charlier-Doucet (2005) note que plusieurs articles signés conjointement par François Duvalier et Lorimer Denis relevaient surtout du travail du second. Rachele Charlier-Doucet, « Anthropologie, politique et engagement social. L'expérience du Bureau d'ethnologie d'Haïti », *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, n° 1 (1 mai 2005): 13.

serait perçu comme révolutionnaire. M. Auguste est en effet très éloquent quant à cet aspect du premier gouvernement duvaliériste :

Il a fait une révolution Duvalier père! En ce sens, il a fait une révolution : avant lui, le peuple, les enfants du peuple n'avaient [pas] le droit ou la possibilité de fréquenter les grandes institutions en Haïti; c'était fait pour les fils des mieux nantis [les fils] des mulâtres. Le petit noir, lui, [...] il était mis [de] coté!<sup>81</sup>

Ces quelques mots ne laissent aucun doute quant à la conviction que préserve M. Auguste de la portée révolutionnaire du duvaliérisme. Il est difficile de dire avec fermeté ce qui aurait ainsi poussé Télémaque Auguste à s'accrocher à cette conception singulière d'une révolution duvaliériste,<sup>82</sup> les possibilités étant en soi multiples. Nous savons toutefois, comme le chapitre II de cette thèse l'a démontré, que l'État lui-même participa activement à étoffer cette image particulière. En effet, la présidence de Duvalier, aux dires des maîtres à penser du régime, avait provoqué une véritable fissure au *statu quo* pré-1957. Le *Guide des Œuvres Essentielles* publié le 22 septembre 1967 pour célébrer le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'instauration de l'État duvaliériste, mentionné plus tôt dans la thèse, allègue d'ailleurs comment « la Révolution Duvaliériste [...] postule, au premier chef, la promotion matérielle et sociale des masses. »<sup>83</sup> Le *Guide* stipule aussi comment « cette philosophie du Duvaliérisme, passant dans les faits, permet aujourd'hui aux classes moyennes et aux masses, de cristalliser leurs aspirations, leurs désirs, leurs vœux et leurs rêves. »<sup>84</sup>

Ces dernières phrases de Gérard Daumec, l'auteur du *Guide* (1967), permettent d'examiner les propos de M. Auguste. En effet, les affirmations de Télémaque Auguste insinuent une autre dimension de la révolution duvaliériste tant celle-ci puisait son importance dans la façon dont elle déstabilisa les lois (formelles et) informelles gouvernant la sensibilité par rapport à la couleur en Haïti et de ce fait, permit enfin au « petit noir » de s'affirmer.

Ainsi, la question de couleur teinte indéniablement la vision de Télémaque Auguste. Elle informe quant à ces remarques sur le caractère révolutionnaire du duvaliérisme. Plus de quarante

---

<sup>81</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>82</sup> Si dans les pratiques sociales et politiques le préjugé de couleur ne disparaît pas d'Haïti après 1986, il est déjà très affaibli sous la présidence de Jean-Claude Duvalier (1971-1986) et, sans disparaître complètement tant l'enjeu est ressuscité à tout moment importun, ne représente pas forcément une pierre angulaire des administrations politiques post-1986.

<sup>83</sup> Daumec, *Guide des « Œuvres essentielles » du docteur François Duvalier*, 11.

<sup>84</sup> *Ibid.*, 77. Les majuscules respectent le choix stylistique de l'œuvre originale.

ans au Québec et malgré une certaine identification à la société d'accueil,<sup>85</sup> ni le duvaliérisme, ni l'histoire d'Haïti dans son ensemble ne peuvent être pensés en dehors du prisme de couleur selon Télémaque Auguste. L'historienne Joan Sangster (1994) évoque bien tout le pouvoir de l'enquête orale pour « *illuminate the collective scripts of a social group.* »<sup>86</sup> L'entretien relève bien comment, pour cet homme issu d'un secteur modeste de la classe moyenne noire de Port-au-Prince – un secteur clé de la société haïtienne qui avait appuyé l'ancien ministre d'Estimé –, les promesses de révolution proposées par François Duvalier allaient réellement à contresens de ce qui fut longtemps le quotidien de nombreux Haïtiens.<sup>87</sup> Lorsque M. Auguste fait allusion à « la possibilité de fréquenter les grandes institutions en Haïti » autrefois hors d'accès pour les « petits noirs, » il décrit, au-delà d'une réalité historique qui demeure à inspecter, le sentiment de mécontentement et d'injustice que Duvalier sut habilement aborder. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, au cours de sa présidence Duvalier travailla activement à la « duvaliérisation » des établissements d'enseignement,<sup>88</sup> et s'engagea également dans une lutte avec le Vatican pour l'établissement d'un clergé indigène en Haïti.<sup>89</sup> Dans sa politique étrangère, il se pressa d'offrir la reconnaissance diplomatique aux pays de l'Afrique noire récemment libérée du joug colonial.<sup>90</sup> Toutes ces actions, de manière symbolique en tout cas, allaient dans le sens d'une révolution duvaliériste qui se voulait réellement bienfaitrice envers la majorité noire en Haïti et les Afro-descendants au-delà des frontières nationales. Que dans les faits, Duvalier aille dénicher ses alliés dans tous les secteurs de

---

<sup>85</sup> Interpellé sur son appartenance identitaire, M. Auguste se décrit d'ailleurs comme un « Québécois » lors de l'entretien. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>86</sup> Joan Sangster, « Telling our stories: feminist debates and the use of oral history », *Women's History Review* 3, n° 1 (1 mars 1994): 8.

<sup>87</sup> Télémaque Auguste, dont le témoignage fut justement choisi en raison de la manière dont il semblait capturer de manière palpable le vécu et la vision de nombreux Haïtiens, ne fut certainement pas le seul participant à faire ainsi le rapprochement entre la question de couleur et la présence de François Duvalier. Guislaine Antoine, une femme de 65 ans issue du Nord d'Haïti, rappela lors de notre discussion que « à l'époque de [François] Duvalier, les Noirs avaient leur place. » Interpellée pour des précisions, elle nous confia comment sous le gouvernement de l'ancien docteur de campagne « on se sentait à l'aise d'être noir, » comme si, pour cette femme à peine âgée de quatre ans au moment où Duvalier père parvint à la présidence, le sentiment était en quelque sorte inédit. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Guislaine Antoine, Laval 22 août 2018.

<sup>88</sup> Pour un plus long exposé sur la « duvaliérisation » des établissements d'enseignement sous François Duvalier, notamment sur la grève étudiante de 1960 et ses conséquences, voir Leslie J. R Péan, *Entre savoir et démocratie: les luttes de l'Union nationale des étudiants haïtiens (UNEH) sous le gouvernement de François Duvalier* (Montréal: Mémoire d'encrier, 2010).

<sup>89</sup> Voir à ce sujet Wien Weibert Arthus, « De l'affrontement à la réconciliation », *Histoire, monde et cultures religieuses* n° 29, n° 1 (7 janvier 2015): 61-82.

<sup>90</sup> Wien Weibert Arthus, « Les relations internationales d'Haïti de 1957 à 1971 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* N° 35, n° 1 (1 mai 2012): 165.

la société haïtienne,<sup>91</sup> y compris dans les milieux « mulâtres » apparemment fermés aux va-nu-pieds noirs du pays, importe peu.<sup>92</sup> François Duvalier n'a peut-être pas explicitement « sauvé » la nation haïtienne d'une impasse comme Pinochet a apparemment épargné le Chili d'un « cauchemar marxiste » ou comme les gouvernements militaires d'Argentine ont protégé le pays devant les forces « subversives » de la gauche.<sup>93</sup> Toutefois, ce qui découle du témoignage de Télémaque Auguste et de sa lecture du duvaliérisme est bien le principe qu'il y ait eu une révolution en 1957 et que ce mouvement révolutionnaire ait eu à sa tête l'ancien docteur de campagne.<sup>94</sup>

La question de couleur et l'utilisation outrancière de la force par le camp Duvalier sont intimement liées selon Télémaque Auguste. En évoquant, lors de l'entretien, la tentative de renversement ratée de juillet 1958 dirigée par l'ex-capitaine Alix Pasquet (1919-1958) – un militaire considéré comme un « mulâtre » –<sup>95</sup>, M. Auguste allègue comment Duvalier n'eut d'autre choix que de créer les Tontons Macoutes/Volontaires de la Sécurité Nationale (VSN).<sup>96</sup> À son sens,

---

<sup>91</sup> Si François Duvalier réussit à attirer sur sa plateforme des individus aux tendances politiques variées, Jean-Philippe Belleau (2020) démontre bien comment le réseau duvaliériste, particulièrement de 1957 à 1971, fut très complexe et devait surtout inclure des particuliers liés par les liens du sang et du mariage. Par conséquent, les « mulâtres, » tant à l'époque de Duvalier père qu'à celle de Duvalier fils, finirent par avoir « leur place » dans le gouvernement. Voir Jean-Philippe Belleau, « Intimacy, hostility, and state politics: François Duvalier and his Inner-circle, 1931–1971 », *History and Anthropology* 0, n° 0 (28 mai 2020): 1-25.

<sup>92</sup> Nous pensons entre autres à des personnalités « mulâtres » proches du pouvoir duvaliériste telles que Gérard de Catalogne rencontré dans le deuxième chapitre.

<sup>93</sup> Au sujet de la manière dont plusieurs gouvernements autoritaires en Amérique latine, particulièrement au Chili et en Argentine, tenteront de présenter une version « salvatrice » de leur intervention dans l'arène politique, voir Leigh A Payne, *Unsettling Accounts: Neither Truth nor Reconciliation in Confessions of State Violence* (Durham: Duke University Press, 2008), 147.

<sup>94</sup> Impossible de passer sous silence le rapport intersubjectif s'installant à ce point-ci de l'étude. Malgré un effort de distance dans le but de garder le processus d'entrevue « objectif, » ce désir de négation subjective fut un pari particulièrement difficile à gagner lorsque la question de couleur fut invoquée, tant pour le narrateur (étant du même phénotype que la chercheuse-étudiante soit, noir foncé, aux cheveux « crépus » et aux traits « négroïdes » évidents), la place centrale de cet enjeu dans l'appréciation positive de 1957 du duvaliérisme va en quelque sorte de soi. Les « *tu vois ce que je veux dire?* » et les pauses entre certaines affirmations dans l'attente de renforcements positifs (comme un hochement de tête), furent fréquents. Tout en recherchant un espace délicat entre le respect de notre participant et une certaine impartialité dans notre manière de conduire les entrevues, nous avons, dans la mesure du possible, choisi d'opter pour ce que certaines historiennes telles que Jodie Boyd (2015) qualifient de « politesse différentielle » à travers un sourire « neutre » et en redirigeant l'entretien vers les questions au dossier. Si presque quarante ans séparent le participant de la chercheuse étudiante et si le sujet de discussion reste « loin » de la réalité quotidienne de chacun, la question de couleur, elle, semble exister dans sa propre temporalité. Voir Jodie Boyd, « His Narrative, My History: Problematising Subjectivity and the Uses of Oral History Interviews », *Oral History* 43 (1 janvier 2015): 63.

<sup>95</sup> Sur la manière dont le coup fut considéré comme un complot « mulâtre » contre Duvalier, voir Alex Von Tunzelmann, *Red Heat: Terror, Conspiracy and Murder in the Cold War Caribbean* (Toronto: McClelland & Stewart, 2011), 245.

<sup>96</sup> Comme évoqué dans le premier chapitre, il existe une confusion entre les Tontons Macoutes et les Volontaires de la Sécurité Nationale. Si pour Trouillot (1990) le premier groupe représentait la police secrète du pouvoir duvaliériste tandis que le second comprenait des miliciens, il admet que certains individus furent à la fois Macoutes et miliciens.

« depuis ce temps-là, Duvalier, il a changé son fusil d'épaule. »<sup>97</sup> Juillet 1958 marque pour lui le moment où Duvalier devient « sanguinaire [et] tout le kit. »<sup>98</sup> Cet attentat manqué fut en effet une mise en garde importante pour François Duvalier qui voulut dès lors resserrer les vis autour de son entourage et prit des dispositions pour assurer sa sécurité.<sup>99</sup> Nous ne devrions donc pas être trop pressés de remettre en doute l'impact des événements de juillet 1958 sur certaines pratiques du gouvernement. Toutefois, M. Auguste semble clairement insinuer ici que cette démarche malheureuse provoqua un changement radical *en la personne même* de Duvalier.<sup>100</sup> Les « mulâtres » seraient, si l'on suit cette logique, en partie responsables du durcissement du régime. En outre, si la majorité des historiens rapportent la violence et les tentatives d'intimidation à l'égard des candidats opposants à Duvalier lors de l'élection de septembre 1957 (démontrant que le candidat François Duvalier comptait, quel qu'en soit le prix, être élu à la présidence et que ces pratiques précèdent donc largement juillet 1958),<sup>101</sup> l'intérêt ici n'est pas tant de se questionner à savoir pourquoi M. Auguste n'a pas rapporté ce fait. Il ne s'agit peut-être pas là d'un « silence » à proprement dit.<sup>102</sup> Encore une fois, ce qui ressort de son discours, ce sont bien ses efforts pour tenter d'expliquer l'aspect de plus en plus violent que prendra le duvaliérisme au fil du temps. Il n'est plus uniquement question de penser François Duvalier comme ce jeune médecin et intellectuel devenu président malgré lui, il s'agit également de voir son administration comme s'étant radicalisée sans une vraie préméditation volontaire du leader, mais en riposte au « vieux » pouvoir « mulâtre. »

### *Le duvaliérisme et la sortie de crise*

L'identification à l'idéal révolutionnaire duvaliériste ainsi que l'indissociabilité de la violence duvaliériste et de la question de couleur expliquent sans doute une partie du désarroi de M. Auguste

---

Dans l'imaginaire haïtien et dans la pratique courante, les deux groupes sont généralement confondus. M. Auguste utilise les deux termes de manière interchangeable pendant l'entrevue. Voir Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 190.

<sup>97</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>98</sup> Ibid.

<sup>99</sup> La plupart des historiens s'entendent en effet pour dire que c'est à cette époque (soit après la tentative de coup d'État de juillet 1958) que fut créée la milice des Volontaires de la Sécurité Nationale (VSN), pour permettre au président d'avoir encore plus de relais locaux, et ainsi, un meilleur contrôle sur le pays. Voir Catherine Ève Roupert « Les Duvalier, la tentation du pire » (2019), 250. Voir aussi le chapitre I de cette thèse.

<sup>100</sup> On remarquera toutefois que selon les dires de proches de Duvalier, le président crut bien au départ que le débarquement de Pasquet fut beaucoup plus important tant au niveau de son effectif qu'au niveau de sa capacité d'action (au point où le premier songea même sérieusement à abandonner le pouvoir). Voir Catherine Ève Roupert, « Les Duvalier, la tentation du pire », dans *Le Siècle des dictateurs*, éd. par Olivier Guez (Paris: Perrin, 2019), 250.

<sup>101</sup> Smith, *Red & Black in Haiti*, 185.

<sup>102</sup> Il est en effet très possible que M. Auguste lui-même n'était pas avisé de cette information.



quant à la situation contemporaine d'Haïti. Pour cet homme, « ces *gens-là* » (c'est-à-dire, les « mulâtres »),<sup>103</sup> occupent aujourd'hui une place trop importante dans l'État et dans la société haïtienne. Il estime que tout est ainsi « centré sur le mulâtre »<sup>104</sup> et de ce fait, que le pays poursuit sa longue marche vers la dégradation entamée après 1971 avec la mort de François Duvalier, mais précipitée après mai 1980 suite au mariage de Jean-Claude Duvalier et Michèle Bennett.<sup>105</sup> Celle qu'il appellera seulement « *celle-là* » ou encore, « la fille d'Ernest Bennett, » un homme d'affaires prospère de la capitale, est en effet la cible de plusieurs critiques qu'entretient Télémaque Auguste dans l'Haïti post-1971 et post-1986.<sup>106</sup> Plus que tout autre participant à l'enquête, son irritation frisant la colère face à Michèle Bennett est palpable.<sup>107</sup> Si Télémaque Auguste n'est pas le seul à voir dans l'union de Duvalier et Bennett la fin de l'élan révolutionnaire entamé en 1957,<sup>108</sup> cette « ancienne danseuse, » comme il la qualifie pendant l'entretien,<sup>109</sup> représente plus qu'une simple

---

<sup>103</sup> Télémaque Auguste ajoute aussi « [c'est] ces *gens-là* qui mènent maintenant » au sujet des « mulâtres. » Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>104</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>105</sup> Des participants qui font partie du camp de mémoire analysé dans ce chapitre, tous à différents degrés, remirent par moments en question les habiletés de Jean-Claude Duvalier à gouverner. Bélonice Morel, qui n'a connu que les cinq premières années de cette gouvernance (tandis qu'elle quitta Haïti pour la France en 1976 avant de s'établir à Montréal en 1979), affirme que « Jean-Claude [Duvalier], je trouvais qu'il ne faisait pas autant de crimes que son père. C'est un jeune qu'on a mis en place comme président, qui ne savait rien du tout de la politique. Comprends-tu? Mais c'est pas lui qui gouvernait, c'était sa femme! C'est sa femme qui faisait des crimes aussi! » Entretien de la chercheuse-étudiante avec Bélonice Morel, Montréal 9 mars 2018.

<sup>106</sup> M. Auguste n'est pas le seul Haïtien, particulièrement de cette génération, à exprimer un certain mépris à l'égard de Michèle Bennett. Sur la controverse entourant l'union Duvalier-Bennett et la perception généralement négative de la famille Bennett en Haïti, voir Thorald M. Burnham, « “Everything They Hate”: Michèle, Mildred, and Elite Haitian Marrying Strategies in Historical Perspective », *Journal of Family History* 31, n° 1 (1 janvier 2006): 83-109.

<sup>107</sup> Notons que sur les entrevues retenues pour notre recherche, quelques participants seulement mentionnèrent Michèle Bennett. S'ils le font de manière beaucoup moins passionnée, il semble que pour eux aussi (bien que dans les faits, Jean-Claude Duvalier arrive au pouvoir en 1971 et qu'il n'épouse Michèle Bennett qu'en 1980), la figure de Mme Bennett représente une certaine légèreté dans la pratique politique et dans les mœurs qui s'installent à partir du moment où Jean-Claude Duvalier arrive au pouvoir.

<sup>108</sup> Comme le souligne Nicholls (1979), l'aspect épidermique n'était pas l'unique source de mécontentement dirigée contre Michèle Bennett par l'ancienne garde duvaliériste : en effet, tout le clan Bennett, notamment représenté par Ernest Bennett, le père de la première dame, était perçu comme un amas de compradores et de parvenus au mauvais goût légendaire, prêts à afficher leur corruption et l'accaparement des ressources de l'État. Voir Nicholls, *From Dessalines to Duvalier*, xii.

<sup>109</sup> Nous pensons qu'il ne faudrait peut-être pas écarter du mépris que semble entretenir M. Auguste à l'égard de Michèle Bennett le fait que celle-ci était non seulement une femme privilégiée de par sa position sociale, mais également, une mère de deux enfants divorcée (avec une certaine touche d'ironie d'Alix Pasquet Jr., le fils du l'ex-capitaine Alix Pasquet) au moment où elle épousa Jean-Claude Duvalier en mai 1980. Sans pour autant ouvrir ici un débat concernant les mœurs gouvernant la société haïtienne, particulièrement à la clôture des années 1970 et au début des années 1980, il nous semble important de mentionner comment, jusqu'à un certain point, Michèle Bennett apparaît avoir bouleversé les sensibilités de l'époque par sa conduite. Si elle en aurait sans doute dérangé peu comme maîtresse du président à vie, comme future première dame par contre, le choix perturba profondément. L'historienne canadienne Elizabeth Abbott (1991; 2011) prend d'ailleurs un malin plaisir, quelque peu gênant pour le lecteur (voir même de mauvais goût), à raconter les frasques de jeunesse ayant contribué à la notoriété de Michèle Bennett. Voir Elizabeth Abbott, *Haiti: A Shattered Nation* (New York: Overlook Duckworth, 2011), particulièrement, 363-366.

femme, elle est en quelque sorte la personnification d'une Haïti qui s'est détournée de l'héritage de 1957 et qui aujourd'hui se meurt. La nostalgie du passé duvaliériste s'exprime en effet autour d'une insatisfaction vis-à-vis de l'Haïti présente. Le pays est bien « plongé » dans un cauchemar humiliant depuis près de quatre décennies.<sup>110</sup> Dans un contraste entre les gouvernements d'après 1986 et l'administration de François Duvalier, M. Auguste remarque que Duvalier était :

Dix mille fois mieux! Il [François Duvalier] était dix mille fois mieux! Haïti était respectée à l'extérieur [...] le tourisme [...] roulait à fond de train! Tout était bien! Le peuple mangeait [et] le peuple allait à l'école!<sup>111</sup>

Affirmer avec autant de conviction (et ce, dans un même souffle) que « tout était bien! » à cette époque – au-delà de la contradiction avec la notion d'une Haïti où « *beaucoup de gens [...] ont subi des affaires* » – laisse perplexe quant aux sentiments de Télémaque Auguste à l'égard du défunt. Est-ce là la preuve irréfutable d'une vénération sincère pour la figure de François Duvalier ou bien l'expression d'un trouble profond?<sup>112</sup> Impossible de déceler voire d'exprimer tant d'émotions aussi contradictoires en quelques mots. Dans un mélange étrange de joie, d'amertume et peut-être même de regret, M. Auguste déplore les intrigues politiques des trente voire cinquante dernières années. L'idée de l'accès à la nourriture et à l'éducation suppose peut-être moins une vision utopique d'une époque duvaliériste conjuguée à un idéal égalitaire au sein de la société et renvoie, qui sait, au sentiment, qu'à cette époque-là en tout cas, la pauvreté se manifestait avec un degré de dignité, grâce qui semble complètement échapper à l'Haïti contemporaine. Celles-ci (l'accès à l'enseignement général et la sécurité alimentaire) incarnent ainsi des symboles positifs du duvaliérisme.<sup>113</sup> Le duvaliérisme à-la-François représente un gouvernement « sanguinaire »

---

<sup>110</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>111</sup> Ibid.

<sup>112</sup> En effet, les propos de Télémaque Auguste nous ont laissées hésitantes tant ils s'apparentaient à un certain respect pour la figure de François Duvalier et frôlaient même par moment l'admiration. Cependant, comme d'autres – et nous avons réitéré ce point à plusieurs reprises – la justification pour son regard quelque peu nostalgique est indissociable des problèmes plus immédiats du pays. Bélonice Morel maintient en effet que « [Dans] l'état ou Haïti est rendu [aujourd'hui], ça prendrait un Duvalier! Malgré la dictature et tout ce qui s'est passé! » Elle ajoutera plus tard dans l'entrevue, en comparant l'époque des Duvalier à l'époque contemporaine : « [Même si] il y a avait les Duvalier, on était bien! Il y avait pas de kidnapping. On était bien! [...] Moi je dis que : ça prend un Duvalier pour remettre Haïti sur pied comme elle était avant! » Entretien de la chercheuse-étudiante avec Bélonice Morel, Montréal 9<sup>e</sup> mars 2018.

<sup>113</sup> En effet, tel que vu avec la citation de début de chapitre attribué à Ludovic Noël, un chauffeur de taxi pourtant âgé de 54 ans au moment de notre conversation en 2018, cette idée de sécurité alimentaire en particulier, traverse diverses générations et constitue l'une des bornes positives principales par lesquelles plusieurs évaluent aujourd'hui la dictature des Duvalier (et ce particulièrement sous la gouvernance de François Duvalier).

certes, mais également responsable, garant du respect en Haïti comme à l'étranger. Télémaque Auguste estime d'ailleurs que :

**TA :** [...] Haïti [ne] va jamais connaître un [autre] homme comme François Duvalier! (*Dit avec admiration et regret*)

**LVB :** Pourquoi?

**TA :** Pourquoi?! C'est parce qu'il est plus là et si on regarde, parce que là il y a une sorte de rétrospection qui se fait là, la personne n'est plus là on regarde ce qu'elle avait fait [...] comment que c'était les affaires quand la personne était là et puis on regarde comment [on] est présentement on se dit : « Mais mon Dieu! Il était bon! (*avec regret*) Il était bien! (*avec joie*) Il était bien! (*avec fermeté*) Les Haïtiens n'étaient pas dans toutes ses affaires-là (*en référence à la situation politique actuelle*).<sup>114</sup>

Si pour certains, les figures telles que Jean-Bertrand Aristide (1990-1991; 1994-1996 et 2000-2004),<sup>115</sup> devaient représenter les promesses de démocratie escomptées depuis 1986,<sup>116</sup> pour Télémaque Auguste, toujours fier de ces habilités à être perspicace face aux réalités politiques haïtiennes, le « *p'ti prêtre*, »<sup>117</sup> comme il le surnomme, n'était qu'une brève parenthèse – pour ceux qui y ont sincèrement cru –<sup>118</sup> dans une longue cascade.<sup>119</sup> Les organisations non

---

<sup>114</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>115</sup> Jean-Bertrand Aristide fut en effet élu président pour la première fois en décembre 1990. Plus que tout autre leader politique de cette époque mouvementée, Aristide devait représenter les rêves d'espoir d'une Haïti enfin démocratique. S'il assume la présidence en février de l'année suivante, il est contraint de quitter ses fonctions le 30 septembre 1991 en raison d'un coup d'État. Dans un processus encadré par l'ONU et l'administration du président américain Bill Clinton (1993-2001), il reprend les rênes du pouvoir en avril 1994. Le 7 février 1996, il est remplacé dans une transition pacifique du pouvoir par René Préval, un proche associé et membre du mouvement Lavalas/Fanmi Lavalas créé autour de la personnalité d'Aristide. En novembre 2000, Aristide est réélu dans le contexte d'un scrutin vivement contesté. En février 2004, il succombe à un second coup d'État. Ce n'est qu'en 2011, comme évoqué plus tôt, qu'il retourne en Haïti. Démocrate aux yeux de certains, populiste autoritaire pour d'autres, peut-être autant que les Duvalier, Aristide demeure une figure énigmatique, aux motivations parfois contradictoires et difficiles à déceler tandis que les passions sont encore vives. Voir au sujet de l'ascension politique d'Aristide et des relations bilatérales entre les États-Unis et Haïti depuis son premier mandat, Peter Hallward, *Damming the Flood: Haiti and the Politics of Containment* (New York: Verso, 2007).

<sup>116</sup> Plusieurs intellectuels haïtiens et observateurs étrangers furent en effet contraints, au début du millénaire, de lancer un cri d'alerte devant ce qui ressemblait à un rapport de plus en plus autocratique face au pouvoir au sein de Fanmi Lavalas. Au nom du peuple, Aristide et plusieurs membres du regroupement Lavalas se mirent à imiter certaines pratiques politiques qu'on croyait mortes depuis 1986 et définitivement enterrées après 1994. Pour une critique du populisme *lavalasien*, voir Jacky Dahomay, « La tentation tyrannique haïtienne », *Chemins critiques* 5, n° 1 (2001): 11-36.

<sup>117</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>118</sup> Télémaque Auguste, qui a une vision pour le moins critique à l'égard de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide, insiste toutefois lors de l'entrevue sur le rôle néfaste joué par Washington dans la politique haïtienne, particulièrement après le retour d'Aristide autorisé par le président Bill Clinton en 1994.

<sup>119</sup> Il semble pourtant difficile, en suivant l'exemple de M. Auguste, de traiter des années de gouvernance de Jean-Bertrand Aristide comme un épisode sans conséquences dans l'histoire politique récente d'Haïti. Il est en effet possible que, malgré l'intérêt vif du participant pour les controverses politiques du pays, la distance physique (et temporelle) par rapport à Haïti ait influencé cette attitude à l'égard de l'ancien dirigeant haïtien.

gouvernementales (ONG) qui se multiplient,<sup>120</sup> particulièrement depuis le séisme de janvier 2010,<sup>121</sup> et les missions de « paix et de stabilisation » à n'en plus finir,<sup>122</sup> toutes remettent en question la souveraineté même d'Haïti et sont un témoignage éloquent de sa déroute. Cette mainmise étrangère sur le pays nuit à la crédibilité que l'État haïtien semblait inspirer sous Duvalier père, selon M. Auguste. Bien qu'un regard très rapide et sélectif sur l'opinion internationale et sa manière de couvrir l'actualité haïtienne entre 1957 et 1971 tendent à suggérer que le peu d'estime entretenu pour Haïti n'est certainement pas né après 1986,<sup>123</sup> ce qui importe ici est ce souci de « respectabilité »<sup>124</sup> et sa perte après 1971 mais surtout après 1986. Aujourd'hui, selon Télémaque Auguste, le pays manque de « visionnaires » et s'est complètement détourné des promesses de son indépendance de 1804.<sup>125</sup>

---

<sup>120</sup> C'est sous la présidence de Jean-Claude Duvalier (1971-1986) qu'on assiste en grande partie à la prolifération des organisations non gouvernementales (ONG) étrangères sur le sol haïtien. Tandis que les nouvelles mesures économiques du gouvernement ont peine à sortir la majorité de la population de sa situation précaire, Jean-Claude Duvalier se retourne vers l'aide internationale et autorise en Haïti la présence des ONG qui ne fera que croître pendant son administration et après 1986. Voir à ce sujet, François Pierre-Louis, « Earthquakes, Nongovernmental Organizations, and Governance in Haiti », *Journal of Black Studies* 42, n° 2 (1 mars 2011): 189.

<sup>121</sup> Au sujet des problèmes associés aux organisations non gouvernementales étrangères en Haïti à la suite du séisme de 2010, voir Kevin Edmonds, « Beyond Good Intentions: The Structural Limitations of NGOs in Haiti », *Critical Sociology* 39, n° 3 (1 mai 2013): 439-52.

<sup>122</sup> Nous pensons notamment ici à la « Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti » plus connue sous l'acronyme MINUSTAH. Autorisée en avril 2004 par une décision de l'ONU suite au départ du président Jean-Bertrand Aristide et à la situation d'instabilité généralisée qui s'en est suivie, la MINUSTAH occupe une place controversée dans le panorama politique haïtien. D'accusations de crimes sexuels commis par ses membres, en passant par l'implantation d'une crise de choléra dans le pays, la MINUSTAH devint rapidement très impopulaire tandis que les vraies retombées de sa présence sur le sol haïtien pendant plus d'une décennie d'activité demeure encore à évaluer. Si en octobre 2017 elle tire sa révérence et quitte apparemment le pays, dans les faits, elle est surtout remplacée, en octobre de cette même année, par une nouvelle mission de maintien de la paix, soit la Mission des Nations unies pour l'appui à la Justice en Haïti ou la MINUJUSTH. Au sujet des violences sexuelles en Haïti depuis 2004 et des accusations de crimes à caractère sexuel portées contre la MINUSTAH, voir Justin Podur, « Occupation Year Two: 2005 », dans *Haiti's New Dictatorship, The Coup, the Earthquake and the UN Occupation* (London: Pluto Press, 2012), 94. Au sujet des particularités du mandat de la MINUSTAH et des réalités sur le terrain, voir Monica Hirst, *Les relations entre L'Amérique latine et Haïti* (Montréal: Les Éditions du CIDIHCA, 2018), particulièrement la partie II et III du livre. Sur le même sujet et sur l'insécurité usuelle en Haïti depuis 2018, consulter Athena R. Kolbe, « Prospects for Post-Minustah Security in Haiti », *International Peacekeeping* 27, n° 1 (1 janvier 2020): 44-57.

<sup>123</sup> À titre d'exemple, le documentaire *Haiti's Francois Duvalier Dictatorship* produit par l'Agence centrale de renseignement américaine (CIA) en 1971 est un bijou de cette condescendance américaine (et occidentale) à l'égard de la deuxième république indépendante des Amériques. Si le regard sur Haïti sous la gouvernance de François Duvalier est bien critique, on y découvre surtout un leader sadique qui exerce ses fonctions par la force de la répression et par le culte du Vaudou sur une population apathique face à sa destinée. Voir Central Intelligence Agency, *Haiti's Francois Duvalier Dictatorship*, 1971. Page consultée le 20 août 2022. <http://archive.org/details/gov/details/gov.archives.arc.1654747>.

<sup>124</sup> M. Auguste mentionna fréquemment la propreté supposée d'Haïti à l'époque de François Duvalier. Il se prononça également sur l'ordre et le respect qu'encourageait le duvaliérisme-à-la-François, autant à l'étranger que dans les échanges interpersonnels entre (?).

<sup>125</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

C'est sans doute Bélonice Morel qui résume le mieux ce sentiment d'impuissance souvent traduit en nostalgie :

[En] Haïti, ça prend quelqu'un qui ait l'amour du pays [et] qui veuille remettre le pays sous pied parce que tout le monde [rempli] leur poche [actuellement]. Tout le monde; tout le monde! À chaque président! [...] Mais sous [François] Duvalier au moins, on avait de quoi manger. Tout le monde mangeait. Même si [on] ne magnait pas le ventre plein, tout le monde avait de quoi manger. Il y avait toujours de la pauvreté en Haïti, mais on mangeait, on allait à l'école, nos enfants allaient à l'école. Mais après les Duvalier, c'est fini là, on a plus rien, c'est plus [Haïti] un pays comme avant. Regarde depuis combien de temps qu'on a eu un séisme [longue pause] [c'est] la catastrophe!  
»<sup>126</sup>

Ces quelques remarques de Bélonice Morel témoignent d'un mélange de colère et d'insatisfaction face à un présent plus que décevant et à un avenir qui se trace dans l'ambiguïté. Chez Mme Morel, comme chez d'autres participants eux aussi susceptibles à propos de cette (ré)évaluation positive du duvaliérisme, la morose pour jadis, cette époque où « *tout le monde avait de quoi manger* » apparaît comme le résultat d'un défaitisme, d'un sentiment d'écrasement, un soupir pour un « *quelqu'un* » encore inconnu qui pourra se montrer à la hauteur de ce que la tâche de gouverner Haïti demande. Haïti a pourtant connu son lot de messies dans son histoire, avec des conséquences souvent peu édifiantes.

#### **IV. La violence comme tradition historique : Une postmémoire indescrivable**

Haïti est un « pays de paradoxes. » Du moins, c'est l'opinion de M. Maurice Dalancourt, un professionnel approchant aujourd'hui la cinquantaine. Rencontré en juillet 2019 dans les bureaux de l'édifice de son employeur, contrairement à plusieurs participants qui furent d'abord prudents devant l'idée de discuter du duvaliérisme, Maurice Dalancourt, à l'inverse, ne montra pas une telle appréhension. Passionné d'Haïti, il ne cesse de s'étonner devant les contradictions de son histoire mouvementée. En effet, comment expliquer, malgré toutes les entraves du duvaliérisme, que certains enfants de victimes notoires du régime se laissent aller, selon M. Dalancourt, à des réflexions telles que « *c'était mieux sous Duvalier* »? <sup>127</sup> Pour M. Dalancourt, cette tournure (qui semble constituer seulement une variante d'un sentiment fréquemment exprimé par certains membres de son entourage) témoigne d'un « monde à l'envers » et « démontre le désespoir dans

---

<sup>126</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Bélonice Morel, Montréal 9 mars 2018.

<sup>127</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

une société aujourd'hui malade. »<sup>128</sup> Soupirer sur le duvaliérisme est donc la démonstration d'un désarroi des plus profonds, M. Dalancourt semble en convenir. On pourrait donc hâtivement conclure que celui-ci aurait été surpris par les déclarations de Bélonice Morel.

Pourtant, comme Bélonice Morel et à l'exemple de Télémaque Auguste, Maurice Dalancourt ne peut pas se soustraire à une appréciation unilatéralement négative du duvaliérisme. Avec une désinvolture qui trahit une certaine approbation habilement masquée par un scientisme excessif, il confie ne pas encore avoir fait le « bilan » sur cette époque.<sup>129</sup> Dépassant toutefois le stade du simple désir d'apporter quelques « nuances » historiques, de compliquer les visions « toutes faites » de la dictature, Maurice Dalancourt représente bien un certain penchant de ce camp de mémoire qui, au nom d'une analyse qui tiendrait compte de la particularité du duvaliérisme dans un contexte de violences étatiques et politiques établi les premiers jours de l'indépendance, finit par décrire la dictature comme un intervalle violent certes, mais presque banal voire habituel pour Haïti. Ainsi, l'expérience de 1957-1986 n'est plus qu'un chapitre du long livre d'une tradition ancestrale de brutalité et d'excès. Contrairement à Télémaque Auguste dont les pensées sont surtout rattachées à la présidence de François Duvalier (1957-1971), c'est un mélange complexe autour d'une vie de jeune homme sous le régime de Jean-Claude Duvalier (1971-1986) et des souvenirs familiaux parfois explosifs reliés à Duvalier père qui forment la vision particulièrement apprêtée et riche de Maurice Dalancourt.

### *Le 7 février 1986 ou une journée (presque) ordinaire*

Alors que février 1986 a un rôle singulier dans la mémoire du duvaliérisme au sein de la population haïtienne du Québec, Maurice Dalancourt, arrivé dans la province peu après les événements, se range difficilement à l'avis de plusieurs spécialistes et observateurs quant à une ébullition populaire forçant Jean-Claude Duvalier à fuir le pays. Ce n'est d'ailleurs pas son unique désaccord avec ces intellectuels qui ont choisi de traiter de l'histoire d'Haïti (point sur lequel nous reviendrons plus tard dans ce chapitre). Maurice Dalancourt a vécu la date charnière du 7 février alors qu'il était encore adolescent dans la capitale.<sup>130</sup> Contrairement à plusieurs de ces compatriotes

---

<sup>128</sup> La remarque : « démontre le désespoir dans une société aujourd'hui malade » fut ajoutée a posteriori par Maurice Dalancourt lors de sa lecture commentée des notes d'entrevue de la chercheuse-étudiante.

<sup>129</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>130</sup> Précision ici que M. Dalancourt est né à Montréal, mais a grandi en Haïti. Tel que mentionné, M. Dalancourt n'a pas confié son âge, pas plus que le moment exact où il a quitté Haïti pour Montréal. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

qui, pendant les années 1970 et 1980, partirent en raison d'une situation économique précaire en Haïti, M. Dalancourt, comme M. Télémaque Auguste, insiste pour préciser que de telles considérations n'ont pas influencé le désir (ou la nécessité) d'un départ. En fait, étant adolescent, une telle initiative ne venait pas de ses propres caprices. C'est surtout la fermeture des écoles depuis le Nouvel An 1986 et l'entrée éventuelle à l'université d'une sœur qui encouragèrent la famille à immigrer.<sup>131</sup> Comme Télémaque Auguste, il s'agit bien d'une *immigration* au Québec et non pas d'un *exil* au Québec. Le propos et le ton de M. Dalancourt laissent entrevoir la fin du duvaliérisme comme une contrariété dans un parcours scolaire et de vie qui autrement n'aurait sans doute pas été interrompu.

M. Dalancourt est toutefois exaspéré par la tournure des discussions entourant le 7 février. Les mots portent un poids et leurs (més)usages finissent par obscurcir la réalité historique. Maurice Dalancourt est particulièrement agacé quant à l'idée d'une « chute » pour décrire les événements du 7 février 1986.<sup>132</sup> Issu d'une famille de la petite bourgeoisie urbaine, M. Dalancourt se rappelle de ce fameux matin « comme si c'était ce matin [même.] » Dans les semaines et les jours qui ont précédé le *départ* de Jean-Claude Duvalier pour la France, « il n'y avait même pas de couvre-feu »<sup>133</sup> se rappelle-t-il, et beaucoup, dans la capitale, se laissèrent aller librement à leurs activités usuelles.<sup>134</sup> « C'est la chaîne américaine CNN qui annonç[a] le départ de Jean-Claude Duvalier » se souvient-il, et « tout sembla « changer à partir de ce moment-là. »<sup>135</sup> Ainsi, parler de « chute » semble conférer à la situation, ou du moins au 7 février, un niveau de gravité démesuré. Dans l'exposé de M. Dalancourt, le « *départ* » et non pas la « *chute* » de Jean-Claude Duvalier apparaît davantage comme une conséquence d'un jeu diplomatique américain plutôt que comme le résultat d'un mouvement indigène haïtien contre l'ancien président.<sup>136</sup>

---

<sup>131</sup> Ibid.

<sup>132</sup> Maurice Dalancourt « corrige » d'ailleurs la chercheuse-étudiante après son utilisation de ce terme lors des échanges. Il était là question d'une des nombreuses instances où le participant ressentit un besoin d'« éclaircissement » et proposa à la chercheuse-étudiante une nouvelle nomenclature ou une nouvelle façon de penser son travail.

<sup>133</sup> Pour le moment, nous n'avons pas pu confirmer la véracité de l'existence (ou non) d'un couvre-feu en Haïti au début de l'année 1986. Nous poursuivrons nos recherches.

<sup>134</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>135</sup> Ibid.

<sup>136</sup> Notons ici que rien ne laisse supposer que M. Dalancourt voit ces deux instances, soit la perte du soutien américain au gouvernement de Jean-Claude Duvalier et les pressions populaires, comme étant mutuellement exclusives. (Nous avons d'ailleurs vu dans le chapitre I comment une multitude de facteurs, déjà alignés depuis les années 1970, semblent expliquer la fin du régime.) Il s'agit plutôt ici de relater la manière dont M. Dalancourt paraît vouloir favoriser la thèse d'une intervention américaine dans l'échiquier des causes du 7 février 1986.

### ***Entre la justification et la banalisation : l'autoritarisme comme un habitus haïtien***

C'est bien à travers ce besoin incessant de nuances et de précisions que M. Dalancourt arrive à penser le duvaliérisme. En bon érudit en histoire, il ne manque pas une occasion de partager des anecdotes lues ou entendues avec un très grand soin d'exactitude quant à la mention des sources. Aussi, lorsqu'il est question de sa perception de François Duvalier ou encore de Jean-Claude Duvalier, il admet, dans le premier cas, ne pas « encore [avoir] fait le point » et dans le second, n'en avoir « aucune. »<sup>137</sup> De l'histoire de l'île antillaise et du duvaliérisme de manière générale, il retient que « pré-1957, post-1957, c'est un continuum. Point final. »<sup>138</sup> Ces déclarations qui inspirent une certaine finalité méritent d'être explorées. En affirmant ne pas déjà avoir fait le point sur les près de trente ans de dictature, M. Dalancourt établit une sorte de distance entre lui-même et le sujet à l'étude, comme pour se présenter en narrateur objectif. Pourtant le « point final, » suivant l'idée d'un continuum historique, lui, laisse supposer qu'il est beaucoup plus passionné qu'il ne semble vouloir le laisser transparaître. L'idée d'un continuum pré et post 1957, insinue comment, contrairement à Télémaque Auguste qui voit réellement dans l'arrivée à la plus haute magistrature de François Duvalier un schisme dans l'appareil politique, Maurice Dalancourt voit là une continuité. Comme Télémaque Auguste et d'autres, il refuse toutefois d'entamer la discussion du duvaliérisme avec septembre 1957. Pour appuyer ce principe de continuité, il souligne comment autant Élie Lescot (1941-1946) que Dumarsais Estimé (1946-1950) furent membres du cabinet du président Sténio Vincent (1930-1941).<sup>139</sup> Ainsi, la classe politique haïtienne est pour lui fréquemment composée des mêmes individus recyclés d'une administration à l'autre et aux idées parfois indissociables de leurs prédécesseurs.

Si pour certains participants à notre étude, il y avait des disparités notables entre la présidence de François Duvalier et celle de Jean-Claude Duvalier,<sup>140</sup> notamment autour de la question de couleur ou encore concernant les rapports différents entre le pouvoir politique et l'usage de la

---

<sup>137</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>138</sup> Ibid.

<sup>139</sup> Ibid.

<sup>140</sup> Certains participants tels que Eugène Philippe, homme âgé de 49 ans au moment de notre rencontre en août 2018, affirmèrent que Duvalier père fut un homme « assez sévère » tandis que le fils, lui, n'« était pas un mauvais président ». En effet, selon M. Philippe, arrivé au Québec en 2000, ce fut réellement l'entourage de Jean-Claude Duvalier qui eut la tâche de gouverner le pays tandis que celui-ci « était trop jeune pour diriger. » S'il ne prend pas position sur cette enjeu relativement à la gouvernance de Jean-Claude Duvalier, Eugène Philippe affirme cependant fièrement que Duvalier père, au moins, « a aidé les Noirs » pendant sa présidence de quatorze ans. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Eugène Philippe, Montréal 18 août 2018.



violence chez les deux présidents, M. Dalancourt juge que la question « *y avait-il des différences importantes entre la présidence de François Duvalier et celle de Jean-Claude Duvalier* » est mal posée. Maurice Dalancourt n'aura d'ailleurs aucun problème, à divers moments de l'entrevue, pour faire valoir comment l'entretien aurait pu être bonifié avec des questions plus pertinentes ou avec des tournures de phrases différentes. Il note en effet que « la question que vous devriez poser est : *est-ce qu'il y a eu des différences entre la présidence de [Élie] Lescot, de [Louis] Borno [1920-1930], de [Paul-Eugène] Magloire [1950-1956] [...]?* parce que c'est un continuum et personne n'est arrivé [là] par hasard. »<sup>141</sup> « Il y a, » à sa lecture, « des enchaînements qui ont mené là où l'on est. »<sup>142</sup> Pour Maurice Dalancourt, il est impératif de regarder l'héritage de Lescot, celui d'Estimé « et ainsi de suite. »<sup>143</sup> M. Dalancourt soutient par ailleurs que « les gouvernements haïtiens depuis l'indépendance ont toujours été des régimes particulièrement autoritaires, à différents degrés. »<sup>144</sup> Selon une anecdote entendue et qui à son avis représente un exemple criant de cet environnement politique haïtien, Sténio Vincent, qui comme son prédécesseur Louis Borno avait pris l'habitude d'emprisonner ses opposants politiques, se laissa emporter jusqu'à baptiser une cellule de prison « Jolibois » en l'« honneur » du journaliste nationaliste et fervent opposant à l'occupation américaine d'Haïti (1915-1934) Joseph Jolibois Fils (1891-1936) qui avait eu les menottes aux poignets à plusieurs reprises pendant les années 1920 et 1930.<sup>145</sup> Vincent M. Dalancourt en déduit avec humour qu'il ne fut pas nécessairement « le plus grand des démocrates! »<sup>146</sup> L'action de l'ancien président s'inscrit donc dans le domaine du coutumier en Haïti. Ici, on doit conclure que le duvaliérisme est rationalisé au profit d'une vision voulant faire de

---

<sup>141</sup> Il ne nous paraît pas évident, à première vue, pourquoi le participant a ainsi choisi de présenter ces présidents-ci et dans une séquence non chronologique. Peut-être est-ce encore une fois une manière de poser l'accent sur ce caractère inchangé de la politique haïtienne depuis au moins le début du XXe siècle, voire depuis l'indépendance. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>142</sup> Ici Maurice Dalancourt semble parler autant d'enchaînements qui auraient mené au duvaliérisme que d'enchaînements qui auraient conduit à la situation actuelle. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>143</sup> De plus, à son avis, les historiens auraient apparemment négligé de parler du contexte de la Guerre froide dans leurs élaborations sur le duvaliérisme. S'il est vrai que plus d'études replaçant Haïti dans l'historiographie de la Guerre froide sont nécessaires et qu'il s'agit là d'un domaine encore gravement sous-étudié, il apparaît difficile – vu la manière dont la plupart des travaux s'intéressent au duvaliérisme et mentionnent, par exemple, le jeu diplomatique compliqué entre François Duvalier et le président américain John F. Kennedy (1961-1963) – d'affirmer avec autant d'assurance que les historiens et autres chercheurs ont ainsi ignoré la dynamique de la Guerre froide. On sent plutôt à travers ses propos un désir de rationalisation. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>144</sup> Ibid.

<sup>145</sup> Note : Nous n'avons pas pu vérifier et confirmer cette anecdote concernant Joseph Jolibois Fils. Nous poursuivrons nos recherches.

<sup>146</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

l'autoritarisme et du peu de respect pour les principes démocratiques une tradition haïtienne. Si le duvaliérisme, notamment *à-la-François*, est coupable au livre de divers crimes (il qualifie par exemple le Massacre des Vêpres jérémienne de 1964 vu dans le chapitre I de « situation assez ignoble »),<sup>147</sup> toutes les administrations qui ont précédé puis succédé à 1957 sont toutes aussi condamnables, même si peut-être à différentes échelles. Ainsi, s'il est vrai qu'ici M. Dalancourt se range à l'avis bien établi de plusieurs, dont le politologue Robert Fatton Jr. (2004) qui, en reprenant les principes du sociologue français Pierre Bourdieu,<sup>148</sup> parle d'un « habitus » autoritaire en Haïti,<sup>149</sup> le participant semble surtout vouloir « normaliser » le duvaliérisme à travers ce principe de précédent historique et de culture politique.<sup>150</sup>

### *Violence, victimes et tradition historique*

Malgré l'instance de M. Dalancourt sur la continuité historique pré et post 1957, l'enjeu de la violence semble, à notre avis (et celui de nombreux historiens), distinguer le duvaliérisme de tous les gouvernements haïtiens connus jusqu'alors. Nous avons donc insisté sur cette question pendant notre conversation. Un tel constat ou une telle persistance provoqua, lors de nos échanges avec M. Dalancourt, de vives réactions. Dans ses propres explorations sur le désaveu historique depuis un siècle du gouvernement turc quant au génocide arménien décrété pendant la Première Guerre mondiale, Fatma Muge Gocek (2014) évoque comment le déni se structure souvent autour de trois axes principaux, soit : la rationalisation, la relativisation et la banalisation.<sup>151</sup> À divers égards, les propos de Télémaque Auguste, mais surtout ceux de Maurice Dalancourt, laissent supposer qu'une

---

<sup>147</sup> Ibid.

<sup>148</sup> Déjà dans *Esquisse d'une théorie de la pratique* (1972), Pierre Bourdieu expliquait comment « les structures qui sont constitutives d'un type particulier d'environnement [...] et qui peuvent être saisies empiriquement sous la forme des régularités associées à un environnement socialement structuré, produisent des *habitus*, systèmes de *dispositions*. » Depuis, si le principe a été retravaillé à plusieurs reprises par l'auteur lui-même, l' *habitus* fait surtout référence à un héritage social et culturel régissant les pratiques communes dans un espace donné. L' *habitus* s'intéresse donc à des structures sociales qui sont en elles-mêmes structurantes. Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique* (Genève: Librairie Droz, 1972), 175.

<sup>149</sup> Voir Robert Fatton, « The Haitian Authoritarian “Habitus” and the Contradictory Legacy of 1804 », *Journal of Haitian Studies* 10, n° 1 (2004): 22-43.

<sup>150</sup> Si nous maintenons ici que cette fermeté du participant quant au caractère héréditaire de la violence dans l'appareil politique et social haïtien était bien partie prenante à cette délégitimation de la violence duvaliériste en faveur de cette thèse d'un habitus fortifié au gré du temps, il demeure pertinent de noter comment la question de la violence comme facteur structurant des sociétés post-esclavagistes de la Caraïbe et notamment d'Haïti a intéressé plusieurs chercheurs. Pour une réflexion sur cet enjeu et un état des lieux des tendances qui ont animé ce débat depuis les trente dernières années, voir Jean Waddimir Gustinvil, « Du « savoir » de l'Autre à la construction de soi : les enjeux du « savoir » dans la construction de l'État haïtien », *Mouvements* n° 72, n° 4 (2012): 100-107.

<sup>151</sup> Fatma Müge Göçek, *Denial of Violence: Ottoman Past, Turkish Present and Collective Violence against the Armenians 1789-2009* (New York: Oxford University Press, 2014), 7.

telle opération s'exerce aussi dans le cas haïtiano-qubécois (même si le déni relatif à la violence duvaliériste, comme nous l'avons vu, n'est pas complet).

À la question « *Plusieurs historiens affirment que l'époque des deux Duvalier fut marquée par un taux de violence important en Haïti. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec cette affirmation?* » celui-ci demanda non seulement des clarifications à savoir « *quels historiens?* », mais il voulut également comprendre ce qui était entendu par le mot « violence. »<sup>152</sup> La réplique de M. Dalancourt secoua aussitôt l'atmosphère de l'entrevue. Jusqu'ici (et depuis) jamais un participant n'avait demandé ou eu besoin d'éclaircissements quant au sens du mot « violence » dans le contexte d'une discussion sur le duvaliérisme. Si d'une part, nous croyons que les historiens devraient toujours être ouverts aux interprétations susceptibles de déstabiliser les manières conventionnelles de penser le passé et que d'autre part, nous n'irons pas jusqu'à dire que le participant voulu intentionnellement perturber cet espace d'entrevue, la remarque laissa tout de même suggérer que M. Dalancourt allait remettre en cause certaines « vérités » qui nous paraissent incontestables entourant la violence duvaliériste. (*Peut-être n'était-ce là qu'un autre exemple de ce besoin d'« exactitude » si important pour M. Dalancourt?*) Après quelques précisions sur le principe de violence, surtout compris ici comme l'ensemble des pratiques étatiques (même si le tout ne se limite pas qu'à cela),<sup>153</sup> M. Dalancourt riposta vivement que des termes comme « macoutisation ou « domestication systématique » utilisés par Laënnec Hurbon (1979) pour décrire les pratiques politiques associées au duvaliérisme étaient surtout « des concepts fourre-tout et simplistes émis par certains historiens »<sup>154</sup> qui n'expliquaient pas réellement comment le régime put durer aussi longtemps et put susciter « autant d'engouement trente plus tard, bien que les deux Duvalier soient morts. »<sup>155</sup> Fatma Muge Gocek (2014), mentionnée plus tôt, indique que l'une des stratégies symptomatiques du déni est bien la délégitimation des

---

<sup>152</sup> Voir l'annexe B pour le formulaire complet utilisé lors de cette entrevue.

<sup>153</sup> Lors de l'entrevue, nous avons, par exemple, cité les travaux de Michel-Rolph Trouillot (1990) à travers *Haiti, State Against Nation: The Origins and Legacy of Duvalierism*, David Nicholls avec sa très populaire monographie *From Dessalines to Duvalier: Race, Colour and National Independence in Haiti* (1979) – ouvrage que sans grande surprise, M. Dalancourt semblait bien connaître – mais également, ceux de Laënnec Hurbon (1979) avec *Culture et dictature en Haïti: L'imaginaire sous contrôle* concernant la « macoutisation » de l'État et de la société haïtienne sous François Duvalier.

<sup>154</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>155</sup> Ibid. Remarques Personnelles : Cette dernière citation ne fut pas dite en verbatim par M. Dalancourt lors de l'entretien. Elle fut plutôt ajoutée par celui-ci après l'entrevue lors de sa relecture des notes de la chercheuse-étudiante. Elle nous a semblé particulièrement utile et caractéristique de sa pensée et il nous sembla donc pertinent de l'inclure.

connaissances et du travail des chercheurs œuvrant dans l'académie.<sup>156</sup> S'il ne serait peut-être pas exact de parler d'un déni à proprement dit, Maurice Dalancourt se prête tout de même à un jeu de délégitimation, en ajoutant :

Je vais répondre à votre question de la manière suivante : j'ai un problème fondamental avec les Nicholls et compagnie [autres auteurs mentionnés pendant l'entrevue]; ils ne font que rapporter ce qui est--- [enfin], je ne sais même pas d'où ils prennent leurs informations, mais ils n'ont jamais été présents ...ils n'ont jamais été sur place! »<sup>157</sup>

Cette méfiance qui frôle l'hostilité laisse entrevoir une sorte de « hiérarchie du savoir, » comme si les historiens et autres chercheurs qui se seraient intéressés au duvaliérisme après coup seraient en fait incapables de capturer une vérité profonde que seules l'immédiateté et la proximité permettent. N'étant pas de réels « témoins » ou du moins,<sup>158</sup> pas des témoins aux yeux de M. Dalancourt, leur savoir est surtout de second ordre et par conséquent, d'une fiabilité qui mérite d'être sérieusement interrogée. À plusieurs reprises, M. Dalancourt, qui s'avère avoir un certain penchant pour la littérature militaire et conservatrice,<sup>159</sup> suggère en effet le travail d'anciens officiers pour comprendre le contexte politique ayant mené à 1957 et certaines dérives qui s'ensuivirent.<sup>160</sup>

Pire encore, selon M. Dalancourt, un historien haïtien ou étranger qui aurait voulu faire « une recherche moins sérieuse »<sup>161</sup> se serait entretenu, puis aurait donné la parole aux victimes.<sup>162</sup> Ainsi, le savoir des historiens doit non seulement être contesté parce que, pour la plupart, ils ne furent pas des témoins directs du duvaliérisme (et ainsi, parlent d'une réalité qui leur

---

<sup>156</sup> Müge Göçek, *Denial of Violence*, 7.

<sup>157</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>158</sup> Notons que Michel-Rolph Trouillot, Haïtien d'origine, et David Nicholls étaient tous les deux en Haïti à divers moments de la dictature de François Duvalier. Nicholls raconte même dans *Haiti in Caribbean context* (1985) la réaction de certains Haïtiens à la mort de François Duvalier en 1971. Voir David Nicholls, *Haiti in Caribbean Context*, 224.

<sup>159</sup> Sans aucune prétention et donc de manière assez décomplexée, M. Dalancourt, a su tout au long de l'entrevue, puis après (puisque le participant a tenu à entretenir une correspondance au moins un an après l'entrevue), nous faire part de l'éventail de ses connaissances sur Haïti. Malgré sa vie quotidienne à Montréal, l'intérêt du participant tant pour l'histoire du pays que pour son actualité politique ne semble jamais s'être démenti avec le temps.

<sup>160</sup> Apparemment passé maître au sujet de cette niche particulière d'écrits, Maurice Dalancourt propose les travaux de Franck Sylvain, d'André Fareau et de Prospère Avril, tous (sauf pour Sylvain) des anciens militaires et des figures privilégiées des intrigues politiques haïtiennes. Voir Franck Sylvain, *Les 56 jours de Franck Sylvain* (Port-au-Prince, Haïti: Henri Deschamps, 1980); André Fareau, *L'histoire au singulier: entretien avec André Fareau, Colonel des Forces Armées d'Haïti*, éd. par Charles Dupuy (Québec: Éditions La Périchole, 2017) et Prosper Avril, *L'aventure militaire des 13 guérilleros de Jeune Haïti : (1964-2014)*, L'Imprimeur S.A., Aventure militaire des treize guérilleros de Jeune Haïti (Port-au-Prince, 2015).

<sup>161</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>162</sup> Ibid.

échappe en se basant sur on ne sait trop quoi), mais encore, ceux-ci paraissent avoir décidément affirmé leur désir de s'éloigner de la réalité historique en ignorant (on doit supposer, de manière volontaire) l'expression des victimes. M. Dalancourt précise d'ailleurs que « nous connaissons *toutes* les victimes, *toutes les* familles de victimes se connaissent. »<sup>163</sup> Les historiens ont donc activement participé à créer un silence autour de ces dernières en refusant d'intégrer à leurs travaux ces vécus et ces perspectives singulières.

Beaucoup pourrait être dit tant sur les affirmations de M. Dalancourt que sur son ton assurément accusateur. Contentons-nous ici de faire seulement quelques observations. À première vue, Maurice Dalancourt semble croire, pour des raisons qui nous dépassent, qu'il aurait existé, à un moment donné, de 1986 à nos jours, un espace dans la société civile haïtienne qui aurait permis aux victimes de s'engager activement dans un débat public. Comme le souligne Jelin (2003), il faut généralement un contexte sociopolitique bien précis pour que la parole d'anciennes victimes devienne perceptible et pour que ces dernières acceptent de « sortir de l'ombre » que leur situation leur avait imposée (et continue parfois de le faire).<sup>164</sup> Après une période de terrorisme d'État et d'abus des droits de la personne, les victimes ont souvent besoin de l'assurance qu'elles ne seront pas à nouveau réduites à cette position par une société qui n'a que faire de leurs malheurs évoquant une époque que tous aimeraient déjà oublier.<sup>165</sup> S'il y a bien eu des initiatives privées en Haïti pour commémorer certains massacres et autres violences perpétrés pendant les années de dictature,<sup>166</sup> celles-ci furent surtout circonscrites à des espaces géographiques précis.

De plus, comme indiqué à plusieurs reprises, le gouvernement haïtien, sauf peut-être immédiatement après le départ de Jean-Claude Duvalier, s'est toujours montré plutôt froid à l'idée de rouvrir cette plaie. Jelin remarque aussi que « *when the state does not develop official and legitimate institutionalized channels that openly recognize past state violence and repression, the*

---

<sup>163</sup> Ibid. Accent ajouté par la chercheuse-étudiante.

<sup>164</sup> Jelin, *State Repression and the Labors of Memory*, 44-45.

<sup>165</sup> Ibid., 75.

<sup>166</sup> Henry F. « Chip » Carey (2020) démontre bien que si certaines tentatives précèdent cette date, depuis 2011, soit depuis le retour puis le dépôt des premières plaintes contre Jean-Claude Duvalier, les efforts issus d'instances privées (et parfois avec un partenariat avec des organismes étrangers) se sont multipliés en Haïti pour commémorer les vingt-neuf années de dictature. Voir Henry F. (Chip) Carey, « The Slow Rise of Social Movement Organizations for Memorialization in Haiti: Lutte Contre Impunite, Devoir de Memoire-Haiti and Digitizing the Record on Atrocities », dans *Mass Violence and Memory in the Digital Age: Memorialization Unmoored*, éd. par Eve Monique Zucker et David J. Simon, Palgrave Macmillan Memory Studies (Cham: Springer International Publishing, 2020), 175-96.

*conflict over “proper” memories develops in the societal arena. »*<sup>167</sup> Nous l’avons vu : il n’y a pas eu de Commission de vérité (et de « réconciliation ») haïtienne dans l’intervalle de 1957 à 1986, il n’y a pas eu non plus de « rapport » afin de proposer des « éclaircissements historiques, » il n’y a pas eu ce cri pour un « *nunca más* » (« jamais plus ») haïtien comme on a pu l’observer dans divers pays de l’Amérique latine pendant les années 1980 et 1990 suite à la chute de différents gouvernements militaires, il n’y a pas eu un effort systématique d’en haut après 1986 pour chercher à documenter les trente dernières années. Il y a eu, dans le cas haïtien, une réelle « institutionnalisation » de divers « silences, »<sup>168</sup> tant au moment de la dictature qu’après 1986, alors que les différentes administrations appelées à diriger le pays pouvaient justifier leur attitude par un désir de faciliter la transition démocratique. L’oubli sélectif, du moins du point de vue de l’État, était et demeure apparemment nécessaire pour la coexistence des anciens bourreaux (qui n’ont pas tous quitté Haïti malgré le *déchoquage* amorcé en 1986) et des victimes. Pour beaucoup d’Haïtiens, comme le souligne Olivia Jones Choplin (2019), survivre au quotidien implique un « *self conscious forgetting [as] the necessary precondition for living in the present.* »<sup>169</sup> Avec un regard particulièrement critique, le politologue américain Henry F. (Chip) Carey (2020) résume l’impasse haïtienne. Il note en effet comment :

*there exists in Haiti a baffling degree of acceptance of impunity for perpetrators of violence and atrocities. The lack of outrage from family members of victims in Haiti is also disheartening. People express outrage in private, but never publicly take a stand, far less sue anyone.*<sup>170</sup>

Si nous n’adhérons pas totalement à la vision de Carey (2020) qui semble placer un poids et une responsabilité démesurée sur les épaules des anciennes victimes, nous sommes également d’avis que le problème de l’impunité nuit en effet à tout effort de justice. À la lumière de ces dernières réflexions, penser que ces mêmes victimes auraient nécessairement pu (ou auraient même

---

<sup>167</sup> Jelin, *State Repression and the Labors of Memory*, 44.

<sup>168</sup> Trouillot (1995) décrit d’ailleurs comment les « silences » en histoire s’insinuent à quatre moments distincts, c’est-à-dire : « *at the moment of fact creation* », soit au moment de la création des sources ; « *at the moment of fact assembly* » soit au moment de la création d’archives ; « *at the moment of fact retrieval* », soit au moment de la création de récits et, enfin, « *in the moments of retrospective significance* », soit aux différents moments où les récits entrent dans l’histoire. Trouillot, *Silencing the Past*, 26.

<sup>169</sup> Olivia Jones Choplin, « Remembering and Forgetting the Duvaliers: Grappling with Haitian Memory in the Works of Marie-Célie Agnant and Dany Laferrière », *Journal of Haitian Studies* 25, n° 1 (2019): 172.

<sup>170</sup> Carey, « The Slow Rise of Social Movement Organizations for Memorialization in Haiti, » 175.

voulu) partager leur tourment avec un « auditoire » haïtien prêt à « recevoir » de tels témoignages (historiens, société ou autres), laisse perplexe.<sup>171</sup>

Au-delà de la question des victimes (M. Dalancourt ne rate pas d'ailleurs l'occasion d'invoquer la surenchère des personnes qui se réclament de cette catégorie depuis 1986),<sup>172</sup> Maurice Dalancourt reproche également aux historiens de faire une « analyse superficielle de la violence en reprenant des histoires qu'ils ont entendues ou lues » sans vraiment parler « du climat politique et économique ni [du] contexte environnant. »<sup>173</sup> Laissant de côté le fait que Maurice Dalancourt est certainement sélectif dans sa manière de traiter du corpus s'intéressant au duvaliérisme, il importe que pour lui, de telles études de la violence demeurent incomplètes ou du moins incompatibles avec sa vision de ce que représenterait un exposé exhaustif. Comme pour Télémaque Auguste, il juge que l'examen ne peut se limiter à l'époque des Duvalier. Il observe fréquemment que « la question de la violence, c'est un reflet de la société haïtienne. »<sup>174</sup> Contrairement à M. Auguste, Maurice Dalancourt n'attribue pas tant la responsabilité de la fourberie duvaliériste aux Tontons Macoutes mais la place plutôt au pied de la société haïtienne tout entière. Le cadre explicatif est clair : le duvaliérisme étant un produit de la société haïtienne, il agit donc selon un répertoire de réflexes historiques donnés.

Aussi, lorsque pendant l'entretien, le chiffre souvent évoqué par les chercheurs d'environ 30 000 à 50 000 morts et disparus pendant la période de vingt-neuf ans de duvaliérisme fut mentionné afin d'appuyer cet argument de violence à grande échelle,<sup>175</sup> M. Dalancourt se contenta

---

<sup>171</sup> Aussi, tel qu'évoqué dans le chapitre I de cette thèse, si en 2015 l'ancien président Michel Martelly inaugura la « Journée Nationale du Souvenir à la Mémoire des Victimes de Fort Dimanche », la plupart des activités commémoratives furent chapeautées par des regroupements de citoyens privés tels que Fondation Devoir de Mémoire-Haïti, et la Journée fut abandonnée par ses successeurs seulement un an après sa consécration.

<sup>172</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019. Ici, le participant fait surtout allusion à ces personnes qui auraient activement, particulièrement pendant l'administration de Jean-Claude Duvalier, prêté main-forte au régime seulement pour changer le fusil d'épaule après 1986 et se réinventer comme victimes. Si rien ne laisse croire que ce constat s'éloigne de la vérité, en particulier vu la violence dirigée contre les anciens duvaliéristes après le départ de Jean-Claude Duvalier, il demeure qu'une vision trop « fixe » de la victime « parfaite » finirait par obscurcir la complexité du quotidien sous les Duvalier alors que plusieurs personnes, au fil du temps et des circonstances changeantes, finirent par être à la fois des victimes et des bourreaux. La précaution de M. Dalancourt est tout de même juste, et en l'absence d'un mécanisme étatique ou de nouvelles études sur la période qui permettraient de mieux éclairer ces nuances, on devra demeurer au stade des suppositions.

<sup>173</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>174</sup> Ibid.

<sup>175</sup> Lors de l'entretien avec M. Dalancourt, nous avons présenté les figures avancées par Sprague, *Paramilitarism and the Assault on Democracy in Haiti*, 13. Notons qu'un tel estimé ne nous informe pas, par exemple, sur les nombreuses victimes qui auraient survécu aux traitements de leurs bourreaux.

surtout de calculer comment, si la population haïtienne dans les années 1960 était d'environ 3 millions d'habitants, en retenant le chiffre de 30 000 individus, on parle de 1% de la population directement concernée par cette réalité.<sup>176</sup> Ainsi, alors que M. Dalancourt est plutôt stoïque et ordonné dans sa manière de relayer l'information, pour notre part, nous avons trouvé particulièrement difficile de réconcilier un tel détachement par rapport à la mort, souvent dans des conditions grotesques, de milliers d'Haïtiens. (Dans sa relecture de nos notes d'entrevue que, selon notre entente, M. Dalancourt était en droit de lire et de commenter, il semble tout spécialement surpris que nous ayons même fait le choix de retenir ce bout d'échange.)<sup>177</sup> Ainsi, il faut croire que les historiens sont coupables non seulement d'avoir basé leurs analyses sur des oui-dire et de ne pas avoir conféré suffisamment de place aux victimes dans leurs ébauches; ils ont aussi, du moins beaucoup d'entre eux, produit des analyses incomplètes, s'obstinant à outrance sur la singularité de la violence duvaliériste. Là encore, dans les mots de M. Dalancourt, il est possible d'observer comment le cas haïtiano-qubécois ne s'éloigne pas forcément des attitudes recensées dans d'autres sociétés post-conflits en Amérique latine. En effet, plusieurs chercheurs rapportent comment, au Pérou, la Commission de la vérité et de la réconciliation (2001-2003) fut systématiquement avilie tant par des acteurs importants du secteur religieux que par certains politiciens et hauts placés des forces armées.<sup>178</sup> Les historiens haïtiens et étrangers, comme les commissaires dans le cas péruvien, se retrouvent discrédités pour leur travail, tant ce qui pour eux fut peut-être une démarche dans un effort d'éclairage historique, apparaît pour certains tels que M. Dalancourt, comme un exercice d'abord politique lancé par des personnes qui n'ont tout simplement pas compris les réalités sur le terrain et qui se laissent séduire par quelques détails de problèmes qui leur échappent.

### *Couleur, classe, violence et (post)mémoire*

Si de l'entrevue de Télémaque Auguste le duvaliérisme émerge comme un mouvement à l'ambition révolutionnaire qui aurait en quelque sorte apporté une certaine « justice sociale » en

---

<sup>176</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>177</sup> Nous avons mentionnés cette information/anecdote concernant l'attitude de M. Dalancourt face à des chiffres relatifs aux décès/disparus sous les Duvalier. Si nous n'avons rien changé ici et que nous nous sommes même retenues de relater toute l'intensité de notre émotion devant la manière avec laquelle il a reçu ces chiffres, nous aimerions noter que cet échange arrive juste avant sa réplique : « je vais répondre à votre question de la manière suivante : j'ai un problème fondamental avec les Nicholls et compagnie... » mentionnée plus tôt.

<sup>178</sup> Voir Cynthia E. Milton, *Art from a Fractured Past Memory and Truth-Telling in Post-Shining Path Peru* (Durham: Duke University Press, 2014), 11.



Haïti,<sup>179</sup> des propos de Maurice Dalancourt ressortent au contraire une certaine lassitude et le côté banal de ce gouvernement bien ancré dans les mœurs politiques du pays. Cette différence, qui demeure sans doute la distinction majeure entre ces deux témoignages (qui se rejoignent pourtant dans leur conviction d'une certaine plus-value accordée au duvaliérisme), se manifeste également autour d'une appréciation presque totalement opposée de l'enjeu de couleur.

Là où M. Auguste voit la couleur, ou du moins dans la manière dont François Duvalier sut orchestrer (bien plus que son prédécesseur idéologique Dumarsais Estimé) l'arrivée des masses, des paysans et de la petite bourgeoisie noire dans l'arène politique, M. Dalancourt y voit surtout une diversion. À son sens, « la question de couleur est relative. »<sup>180</sup> Après tout, comme il le rappelle, « *neg rich se milat, milat pov se neg,* »<sup>181</sup> vieille expression haïtienne se traduisant par « *le nègre riche est un mulâtre; le mulâtre pauvre est un nègre.* » La tournure évoque certes la manière dont la couleur est souvent apparentée à l'enjeu de la classe.<sup>182</sup> M. Dalancourt explique d'ailleurs que :

Quand j'habitais en Haïti, le mot 'mulâtre' et le mot 'bourgeois' sous Jean-Claude Duvalier ne s'employaient pas. La première fois où j'ai entendu le mot 'mulâtre' même sorti de la bouche d'un Noir ou d'une personne claire, c'est à Montréal. La première fois que j'ai entendu dire 'je suis bourgeois' c'est à Montréal [...] le mot mulâtre [...] ne se disait pas [en Haïti].<sup>183</sup>

S'il reconnaît que la question de couleur est « toujours présente, » contrairement à M. Auguste, M. Dalancourt rejette cette attention parfois démesurée à la question de couleur et estime que ce mal social, qui fut surtout instrumentalisé par Duvalier père, n'était pas central dans la gouvernance de Jean-Claude Duvalier.<sup>184</sup> Ces évaluations décidément antagoniques par rapport au problème de couleur pourraient s'expliquer par une différence relative aux cohortes

---

<sup>179</sup> Remarquons que le participant n'a pas utilisé l'expression « justice sociale » et que nous faisons surtout allusion ici à l'association faite d'une part avec la présidence de François Duvalier, et d'autre part avec le double accès à l'éducation et à la nourriture.

<sup>180</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>181</sup> Ibid.

<sup>182</sup> Souvent attribué au leader paysan de la révolte de 1844, Jean-Jacques Acaau, « *neg rich se milat, milat pov se neg,* » conjure en effet la relation étroite subsistant entre classe et couleur en Haïti. Toutefois, au XIXe siècle, comme aujourd'hui, Michel-Rolph Trouillot (1994) rappelle comment la ligne entre classe et couleur reste souple et constamment contestée tant le statut économique demeure le facteur le plus déterminant quant à la perception d'appartenance à une classe sociale. Voir Michel-Rolph Trouillot, « Culture, Color, and Politics in Haiti », dans *Race*, éd. par Steven Gregory et Roger Sanjek (New Brunswick: Rutgers University Press, 1994), 155.

<sup>183</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>184</sup> Ibid.

générationnelles que M. Auguste et M. Dalancourt représentent respectivement. Pourtant, l'histoire familiale de M. Dalancourt vient compliquer de telles suppositions.

D'un milieu socio-économique relativement confortable, nous l'avons dit, sa famille fut particulièrement divisée lors de l'élection de 1957 et par la dictature qui en découla. Tandis que plusieurs du côté paternel appuyèrent le candidat François Duvalier, du côté maternel, on était surtout *déjoïste* et on s'était jeté derrière l'industriel pendant le scrutin de 1957. Le choix du nouveau président n'était pas le seul marqueur de différenciation conséquent pour la conjoncture de 1957. Comme d'autres familles haïtiennes, celle de M. Dalancourt fut composée d'individus aux phénotypes variés. Le tout, il insista sur ce point, n'eut pas d'incidence sur la manière de choisir le prochain homme d'État. Certains « Noirs » étaient en faveur de l'ascension de Louis Déjoie et d'autres, « à la peau plus claire, »<sup>185</sup> au contraire, préférèrent Duvalier. Ceux qui avaient fait le mauvais calcul ce fameux 22 septembre et qui continuèrent d'affirmer leur opposition à Duvalier une fois la présidence assumée en payèrent lourdement le prix. Avant l'entretien et avec la garantie que les détails précis de cet échange ne seraient ni enregistrés ni divulgués dans une forme qui pourrait devenir gênante,<sup>186</sup> M. Dalancourt expliqua, en termes très clairs, comment au juste ces membres-là qui avaient secondé la candidature de Louis Déjoie se retrouvèrent sous l'emprise du régime. M. Dalancourt raconta de manière plutôt terre-à-terre ce qui nous apparut comme des épisodes sinistres. Si à première vue, on pouvait conclure rapidement qu'une telle attitude confirme peut-être une indifférence de la part du narrateur, il nous apparaît plus probable que ces événements dépassent le cadre de la compréhension pour cet homme concerné par l'exactitude. Ainsi, M. Dalancourt n'est pas du tout ignorant des aspects particulièrement ombrageux du duvaliérisme, tant sa violence suit une trajectoire intime et familiale.<sup>187</sup> Néanmoins, peut-être justement à cause de ces enchevêtrements, il ne peut se résoudre à aucun moment à condamner le régime et préfère s'en tenir à cette idée de « bilan » inachevé que seuls plus de temps et des analyses supplémentaires permettraient d'élucider.

M. Dalancourt ne cache pas, tout au long de l'entrevue, être profondément marqué par le passé duvaliériste d'Haïti. S'il atteste que le duvaliérisme ne fut pas un sujet de conversation

---

<sup>185</sup> Cette expression est la nôtre et ne fut pas utilisée par le participant lors de l'entrevue.

<sup>186</sup> Et par « gênante » nous voulons dire ici « qui pourrait servir à identifier le participant. »

<sup>187</sup> Sans nous prêter à un exercice de psychanalyse, il ne faudrait peut-être pas écarter de notre analyse la possibilité que M. Dalancourt réagisse si gravement à la question des victimes justement en raison du fait que sa famille fut elle-même, jusqu'à une certaine mesure, victime du régime (même s'il préfère ne pas centrer l'entretien sur ce point).

entretenu de manière ponctuelle avec ses parents,<sup>188</sup> il maintient toutefois que les personnes de sa génération<sup>189</sup> – au-delà de voire même dans l’absence de discussion concrète avec leurs parents – restent bien marquées par cette époque. Il note d’ailleurs comment « on n’a pas abordé le sujet avec nous [mais] comme tout enfant haïtien, tu t’assois et les adultes parlent. » L’écoute, si elle semble ici pour le moins secrète, représente un vecteur de transmission clé. M. Dalancourt soutient également comment, malgré le mutisme et l’incertitude qui caractérisent cette transmission, pour lui et d’autres individus de sa génération, « on n’a pas abordé le sujet avec nous [toutefois] *on le vit.* » « On le vit, » présume une certaine permanence à l’exercice, un acte qui se distingue par sa constance. Ainsi, malgré l’absence d’une ligne directe de communication, tant un « silence socialement construit, » pour emprunter la tournure de Jay Winter (2010),<sup>190</sup> était nécessaire à la survie pendant les années de dictature, M. Dalancourt réussit, par son insistance et par ses propres recherches, à déchiffrer certains aspects de cette vie familiale complexe, inintelligible, et souvent dissimulée.

Plusieurs chercheurs préoccupés par les enjeux mémoriels relatifs à la Shoah ont déjà fait état du rapport entre le « silence » des victimes dans la sphère familiale et cette quasi- « obsession » de la génération-d’après (ou 1.5, comme dans le cas de M. Dalancourt)<sup>191</sup> pour comprendre le passé.<sup>192</sup> L’intérêt pour cette « génération 1.5 » héritière de catastrophes historiques vécues généralement avant l’âge adulte a également donné naissance à un corpus dépassant de loin les

---

<sup>188</sup> Comme nous le verrons au prochain chapitre, en Haïti, évoquer un tel sujet était tout aussi tabou que potentiellement dangereux pendant la dictature.

<sup>189</sup> M. Dalancourt n’a pas précisé les bornes exactes de la génération en question. Nous n’avons pas non plus, lors de l’entrevue, insisté sur ce point dans la mesure où celui-ci semblait faire référence à ses contemporains eux aussi adolescents/jeunes adultes pendant la présidence de Jean-Claude Duvalier.

<sup>190</sup> Pour Winter (2010) le silence représente « un espace socialement construit *dans lequel et sur lequel* des sujets et des mots normalement utilisés dans la vie quotidienne sont éludés. » Dans le contexte de notre propre recherche, nous voulons élargir cette définition afin d’y introduire des expériences de vie, particulièrement traumatiques, qui doivent être réduites au silence pour des raisons de survie. Ainsi, un cadre social précis force ce silence. Voir Jay Winter, « Thinking about silence », dans *Shadows of War: A Social History of Silence in the Twentieth Century*, éd. par Efrat Ben-Ze’ev, Jay Winter, et Ruth Ginio (Cambridge: Cambridge University Press, 2010), 4. Traduction depuis l’anglais de l’auteure de cette thèse. Accent depuis l’article de revue originale.

<sup>191</sup> Susan Rubin Suleiman (2002) qui a popularisé l’expression soutient que, dans le contexte des études concentrées sur la Shoah, la génération 1.5 représente ces individus « trop jeunes pour avoir une compréhension d’adulte de ce qui leur arrivait, mais toutefois assez âgés pour *avoir été là* pendant la persécution nazie des Juifs. » Suleiman, « The 1.5 Generation, » 277. Accent depuis l’article de revue originale. Traduction depuis l’anglais de l’auteure de cette thèse.

<sup>192</sup> Relatif à la Shoah, Audrey Bardizbanian (2019) allègue entre autres la notion d’« histoire égarée » (« *lost history* ») pour parler de cette quête au sein d’individus de la « génération d’après » (et également de la troisième génération) pour recoller les morceaux de l’histoire souvent traumatique de leurs parents (et grands-parents). Voir Audrey Bardizbanian, « From silence to testimony: performing trauma and postmemory in Jonathan Safran Foer’s *Everything is Illuminated* », *Holocaust Studies* 25, n° 1-2 (3 avril 2019): 43-58.

études concentrées sur la Shoah. Bunkong Tuon (2012) qui s'est notamment penché sur les Vietnamiens américains immigrés aux États-Unis après la guerre du Vietnam (1955-1975) décrit comment la « génération 1.5 » doit « *wrestle with an awareness of past events without having real knowledge of them.* »<sup>193</sup> Ainsi, bien que M. Dalancourt ait des souvenirs concrets de son quotidien sous Jean-Claude Duvalier alors qu'il était encore enfant et jeune adolescent, plusieurs événements particulièrement conséquents dans l'histoire du pays, mais également en lien avec son histoire familiale, lui ont nécessairement échappé. Pourtant, ceux-ci (couplés à un certain silence de la part de ses parents) doivent avoir laissé une marque suffisamment profonde pour expliquer cet engouement qui ne peut se démentir pour l'histoire d'Haïti et pour l'intervalle au pouvoir des Duvalier.

Marianne Hirsch (2008), spécialiste de la Shoah, en particulier avec sa notion de « postmémoire », décrit cet attachement intense ponctué autour d'un passé traumatique entre la « génération d'après » et leurs parents.<sup>194</sup> La postmémoire pour l'auteure représente une opération de transfert symbolique de la mémoire entre la génération des survivants et la « génération d'après. » Elle fait référence à cette « génération d'après » et à la « force affective » de sa relation à un traumatisme historique qui la précède.<sup>195</sup> Bien que le traumatisme dont il est question lui demeure antérieur, la postmémoire présume que celle-ci vient s'identifier à (si elle ne peut pas réellement « s'approprier ») la mémoire de ses parents.<sup>196</sup> Hirsch souligne que la « postmémoire » ne signifie pas une rupture définitive avec le passé (pas plus que « postcolonial » indiquerait une disjonction complète avec le colonialisme),<sup>197</sup> mais représente un rapport fluctuant entre rupture et continuité<sup>198</sup>. Ainsi, la génération de postmémoire ou de post-traumatisme négocie sa propre existence autour d'une conjoncture historique dont les conséquences sont encore ressenties dans le présent.<sup>199</sup> Si jusqu'ici la « postmémoire » a généralement été l'expression d'un regard critique sur le passé qui condamne la violence souvent au cœur des souvenirs douloureux, le cas de M. Dalancourt démontre bien que cette hantise pour jadis et la quête de la vérité qui lui est souvent

---

<sup>193</sup> “Bunkong Tuon, « “An Outsider with Inside Information:” The 1.5 Generation in Lan Cao’s *Monkey Bridge* », *Postcolonial Text* 7, n° 1 (1 mars 2012), 2.

<sup>194</sup> Marianne Hirsch, *The Generation of Postmemory: Writing and Visual Culture After the Holocaust* (New York: Columbia University Press, 2012).

<sup>195</sup> *Ibid.*, 31.

<sup>196</sup> *Ibid.*, 5.

<sup>197</sup> *Ibid.*, 5-6.

<sup>198</sup> *Ibid.*, 6.

<sup>199</sup> *Ibid.*

corollaire ne se traduisent pas forcément par un désir de justice sociale à proprement dit ni à une répudiation claire d'anciens bourreaux. M. Dalancourt peut en effet reconnaître les actes les plus barbares commis au nom d'un régime et se montrer stupéfait devant les enfants de certaines victimes qui soupirent aujourd'hui au sujet des Duvalier. Toutefois, il peut accomplir cet exercice sans se positionner contre le régime duvaliériste. Contrairement aux historiens à l'égard de qui M. Dalancourt garde toujours une certaine méfiance, il ajoute au sujet du duvaliérisme : « voyez-vous, les gens de ma génération [contrairement apparemment aux historiens], *on l'a goûté*, on [en] a entendu parler [à] chaque jour [et] dans tous les sens ». <sup>200</sup> Au final, en parlant de lui et d'autres membres de cette cohorte générationnelle jamais à priori définie, il ne peut s'empêcher de revenir à cette idée de « vivre » le duvaliérisme tout en essayant toujours et laborieusement de « *faire le point* » sur ces années. <sup>201</sup>

## V. Conclusion

Malgré une forte opposition au duvaliérisme au Québec qui s'est manifestée dès la seconde tranche des années 1960 et de façon de plus en plus organisée pendant les années 1970 et 1980, dans ce chapitre nous nous sommes attachées à la tâche de comprendre comment, plusieurs années après l'affaiblissement de cette fièvre dénonciatrice, certains réclament une réévaluation de la vision traditionnellement attachée au régime autoritaire dans la province. Alors qu'il serait sans doute mal avisé de tracer une ligne trop rigide entre la propagande duvaliériste des années 1960 et la nostalgie pour l'administration politique quelques six décennies plus tard (particulièrement dans une arène diasporique), il n'empêche que, au gré des catastrophes qui ont ponctué l'histoire récente du pays, pour plusieurs en Haïti comme au Québec, le duvaliérisme se distingue comme une période violente peut-être, mais garante de stabilité. C'est sans doute en exploitant habilement ce sentiment de lassitude face un processus de transition démocratique mort-née en 1986 que François Nicolas Duvalier put trouver sa tribune en avril 2013 pour célébrer son illustre grand-père et son homonyme. Ainsi, à travers le témoignage de Télémaque Auguste, un retraité d'une soixantaine d'années, mais également par celui de Maurice Dalancourt, un professionnel dans sa fin quarantaine nous avons voulu montrer comment ces deux hommes, séparés par leur âge, leur origine socio-économique et les repères autour desquels se dessinent leur vision du duvaliérisme, se rencontrent dans ce camp de mémoire qui, s'il ne s'auto-déclarerait pas forcément comme

---

<sup>200</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>201</sup> Ibid.

complaisant, appuieraient certainement l'idée que plus de nuance dans les discussions sur l'ère duvaliériste est essentielle. Tandis que pour Télémaque Auguste, le duvaliérisme dans son essence est surtout représenté par les années au pouvoir de François Duvalier et par les changements radicaux qu'il sut provoquer/amener (notamment l'assurance [supposée] d'une sécurité alimentaire et d'un plus grand accès à l'éducation), pour Maurice Dalancourt, le duvaliérisme (*à-la-François* ou *à-la Jean-Claude* puisqu'il est encore difficile de faire un vrai « bilan » sur les présidences et sur les distinctions entre les deux chefs d'État) représente davantage la continuation d'un cheminement qui précède 1957 et qui dépasse 1986. Aussi, malgré une appréciation différente de ces presque trente années, il reste de leur propos une conviction que le duvaliérisme ne peut pas être compris comme la somme d'actions violentes commises par les Duvalier (ou en leur nom), mais comme un gouvernement ancré dans l'histoire et les mœurs spécifiques d'Haïti. La vision étalée dans les dernières pages se heurte pourtant à des souvenirs et à un vécu fort différent pour une majorité écrasante d'Haïtiens. C'est à ces témoignages-là que nous voulons nous intéresser dans le prochain chapitre.

## CHAPITRE V : « *Mwen p'ap janm geri de bagay sa [a]* »<sup>1</sup> : la mémoire dissidente

*À l'époque j'étais un peu jeune, mais aujourd'hui en rétrospective je dirai... [que c'était une époque marquée par] une oppression des droits civiques, une oppression sociale et un exercice de pouvoir exagéré [où existait]...la peur de parler, la peur de sortir, la peur d'être soi, la peur de voir ses parents ou ses frères et sœurs sortir et ne pas rentrer, le désespoir de voir des amis disparaître et de ne pas pouvoir en parler ni faire son deuil ni s'exprimer [...], pour moi c'était vraiment une époque de terreur. – Betina Janvier, 14 février 2020<sup>2</sup>*

### I. Introduction

Le 16 janvier 2011 représente un nœud de mémoire conséquent pour plusieurs Haïtiens. Cette date désigne en effet le retour de Jean-Claude Duvalier en Haïti, une république qu'il avait quittée presque vingt-cinq ans plus tôt. Devant le spectacle désolé d'une Haïti post-séisme, l'ancien chef d'État tenta de réinterpréter positivement ses années à la plus haute magistrature. Par ailleurs, au Canada, ce retour causa un réel émoi. Pour Frantz André, un militant haïtiano-québécois,<sup>3</sup> le 16 janvier 2011 fut bien l'élément déclencheur d'un nouveau chapitre de sa vie. Le 24 février 2011, lors d'un entretien accordé au CHORN (*Centre d'histoire orale et de récits numérisés*) dans le cadre d'un projet de collecte de témoignages sur des Montréalais déplacés en raison de violences politiques, il dévoila comment :

La raison pour laquelle je tiens à en parler c'est parce que Jean-Claude [...] avec son retour le 16 janvier, il ne sait pas quelles sont les douleurs qu'il a ouvertes...il le sait peut-être. Jean-Claude Duvalier, dans son inconscience...c'est une inconscience planifiée parce qu'il savait ce qu'il faisait en retournant en Haïti, il a ouvert beaucoup plus de douleurs qu'il ne penserait et ce que je m'aperçois depuis que je suis maintenant... que je milite pour qu'il soit traduit en justice<sup>4</sup> c'est qu'il a aussi ramené ce sentiment de terreur, de peur qui existait en Haïti. [*Pleurs*]<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> « Je ne guérirai jamais de cette blessure [là]. » Entretien de la chercheuse-étudiante avec Philippe Alexandre, Montréal le 16 janvier 2019.

<sup>2</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Betina Janvier, Montréal le 14 février 2020. Propos en réponse à la question : « Que pensez-vous lorsque l'on dit « François Duvalier » qu'est-ce qui vous vient en tête? »

<sup>3</sup> Activiste pour la défense des droits de la personne, Frantz André fut l'une des voix les plus animées dans la communauté haïtiano-québécoise réclamant une action concrète du gouvernement fédéral dans le dossier des demandeurs d'asile haïtiens touchant le Québec en particulier depuis 2017. Voir David Mezy, « Frantz André – Accompagner les immigrants est un devoir citoyen. », Canada-info.ca, 22 septembre 2021. Page consultée le 20 août 2022. <https://canada-info.ca/frantz-andre-accompagner-les-immigrants-est-un-devoir-citoyen/>.

<sup>4</sup> Ces remarques sont sans doute relatives à la mise en place de différents groupes particulièrement en Haïti quelques jours à peine suivant le retour de Jean-Claude Duvalier, notamment le Collectif contre l'impunité.

<sup>5</sup> Entrevue avec Frantz André, Histoires de vie Montréal, Groupe de travail Haïti, Centre d'histoire orale et de récits numérisés de l'Université Concordia, Montréal 24 février 2011. \*Notons aussi que selon l'entente conclue entre le CHORN et le participant, cette entrevue est publique et aucun pseudonyme ne fut utilisé.

Arrivé au Québec en 1965 alors qu'il est encore adolescent, Frantz André décrit ici une séquence qui s'apparente bien à ce que Steve Stern (2004) a élaboré dans son propre travail sur le Chili, soit la « mémoire comme persécution et éveil », un camp de mémoire qui se dessine autour d'un schéma où la répression et la peur finissent par devenir les moteurs mêmes d'une action mobilisatrice.<sup>6</sup>

Dans le dernier chapitre, nous nous sommes intéressées à la manière dont plus de trente-cinq ans après, « la chute de la maison Duvalier »<sup>7</sup>, l'état de crise perpétuel en Haïti, semble avoir fourni un terrain fertile pour une relecture positive de la dictature, notamment au Québec, lieu pourtant longtemps animé par son militantisme anti-duvaliériste. Tandis que les participants présentés dans le chapitre IV étalaient la vision d'un régime trop complexe pour être commandé aussi sévèrement que l'ont fait (et continuent de le faire) certaines critiques, pour ceux dont les propos sont examinés dans ce chapitre-ci, le duvaliérisme évoque au contraire un mal qui défie presque toute ambition descriptive.

Ce chapitre aborde les mémoires dissidentes qui se sont forgées au sein de la diaspora haïtiano-québécoise depuis un demi-siècle. Comme ces Haïtiens plus conciliants face à l'ancien régime, les individus qui composent le groupe dont les propos sont passés sous la loupe ici sont eux aussi disparates tant au niveau de leur âge, qu'au regard de leurs appartenances socio-économiques en passant aussi par leur sexe. Alors que leurs souvenirs de cette dictature sont façonnés par des instants difficiles, voire traumatiques, leurs parcours de vie révèlent toutefois comment ils cherchèrent à différents égards et avec des manières propres à leurs conditions de vie, à fournir un sens à cette peine.

Aussi, après une discussion sur les particularités de cette mémoire dissidente, nous nous intéresserons aux témoignages de trois participants aux parcours variés, mais qui se rejoignent par une répudiation, parfois compliquée, du duvaliérisme. Ces témoignages, celui de Normil Alexandre (80 ans), celui de Marcelle Charles (60 ans) et celui d'Adeline Faubert (58 ans), dévoilent certains des points principaux autour desquels ces individus plus critiques face au duvaliérisme ont structuré leurs réflexions. Les témoignages choisis s'articulent notamment autour des thèmes de la peur, du

---

<sup>6</sup> Stern, *Remembering Pinochet's Chile*, 39.

<sup>7</sup> En référence au titre de l'ouvrage dirigé par Martin-Luc Bonnardot et le père Gilles Danroc (1990) qui regroupe différents textes d'auteurs issus de diverses localités géographiques d'Haïti. L'objectif des auteurs était justement de montrer l'ampleur qu'avait prise l'opposition à Jean-Claude Duvalier dans l'ensemble du pays pendant la seconde tranche des années 1980. Martin-Luc Bonnardot et Gilles Danroc, *La chute de la maison Duvalier: (28 novembre 1985-7 février 1986) : textes pour l'histoire* (Paris: Karthala, 1989).



trauma et de la violence. Tandis que l'histoire particulière de chacun de ces participants atteste d'une relation distincte vis-à-vis le duvaliérisme, ils ont tous su se nourrir de leur expérience et inscrire leur propre récit de souffrance, puis parfois d'engagement, dans le cadre d'une interprétation pour le moins sévère du régime.

## **II. La mémoire comme l'emblème de la persécution et de l'éveil : une mémoire dissidente?**

Si le dernier chapitre a bien démontré certaines des limites de l'approche proposée par Stern (2004), lorsque consignée à notre propre étude, sa typologie de mémoires emblématiques reste pour nous un instrument fécond, particulièrement lorsqu'il est question de comprendre comment l'expérience et les souvenirs d'événements traumatiques (vécus personnellement ou infligés à un proche) peuvent s'inscrire dans une démarche de guérison où l'engagement politique et social existe en son centre. Cette « mémoire comme persécution et éveil » telle qu'envisagée par Stern (2004) se veut un cadre assez souple qui ne suppose pas que l'éveil, peu importe sous quelle forme il se manifeste, suit forcément de près la persécution, <sup>8</sup> la trajectoire vers une forme de rétablissement étant un processus complexe et jusqu'à un certain point, individuel.

L'interprétation sternienne permet également d'apprécier la force du témoignage. Raconter ses expériences fâcheuses et douloureuses représente souvent une forme d'apaisement et suppose la possibilité d'une cicatrisation éventuelle. Le principe du témoignage a une importance singulière dans le contexte d'une mémoire dissidente haïtiano-québécoise.

La mémoire dissidente du duvaliérisme n'est pas née en février 1986. Elle puise en grande partie sa généalogie dans l'action d'une opposition qui, devant un effort étatique pour justifier les bien-fondés du régime duvaliériste, s'est sentie interpellée à créer sa propre réplique. Si la fin de la dictature en Haïti marque à plusieurs égards la levée de la relevance de certaines revues

---

<sup>8</sup> Suivant l'expérience chilienne, Stern (2004) offre plusieurs exemples à l'appui, dont le cas d'un couple d'abord pétrifié suite à la disparition de deux de leurs fils, puis transformé par le travail très risqué mais jugé valorisant de la mère de famille sous l'auspice du Comité de coopération pour la paix au Chili pendant la dictature. Si la matriarche s'engage rapidement dans les activités de sauvegarde des droits de la personne, il faudra des années au père, ancien activiste, pour parler publiquement de ses propres convictions politiques de jeunesse et des derniers jours sur terre de ses enfants. Précisons que fondé à peine un mois après les événements du 11 septembre 1973 par le cardinal et archevêque de Santiago du Chili, Mgr Raúl Silva Henríquez, le Comité œcuménique de coopération pour la paix avait pour objectif de fournir un soutien juridique et social aux victimes des abus de droit de la personne commis au lendemain du coup. Voir à ce sujet Daniela Cuadros Garland, « Formation et reformulation d'une cause. Le cas des droits de l'homme au Chili, de la dictature à la politique de réconciliation nationale », *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 16, n° 62 (2003): 169. Voir également Stern, *Remembering Pinochet's Chile*, 42.

marquantes (comme *Nouvelle Optique* et *Collectifs Paroles* vues dans le chapitre III) et de la pertinence du mouvement associatif contre les Duvalier, elle ne dénote certainement pas la fin d'un intérêt pour Haïti. Pourtant, présenter comme « dissidente » ce qui jusqu'ici a été qualifié de mémoire « dominante » au Québec semble quelque peu contradictoire et demande une note de clarification. En effet, si le régime est généralement vu d'un mauvais œil par les ressortissants haïtiens au Québec (du moins, dans l'espace public), pourquoi évoquer une forme de dissidence quelconque? Au fait, ne serait-ce pas plutôt ces Haïtiens, lesquels au contraire ont épaulé naïvement ou avec conviction l'effort d'autojustification duvaliériste au Québec, qui sont les réels dissidents?

Pour comprendre le sens et la portée de cette dissidence et son lien avec l'importance d'être témoin, il faut réitérer encore une fois à quel point le fait diasporique haïtien est appréhété. Nous l'avons évoqué à travers le travail de certains Haïtiano-Québécois dans leurs efforts de créer une nouvelle constitution en 1987,<sup>9</sup> nous l'avons vu aussi dans l'action entreprise par d'autres ressortissants lors de la Commission nationale de vérité et de justice de 1995,<sup>10</sup> et nous l'avons vu plus récemment dans cette lettre ouverte du linguiste Berrouët-Oriol au quotidien *Le Nouvelliste* suite à l'éloge publié en 2013 pour François Duvalier : malgré une marge de manœuvre parfois limitée, les Haïtiens au Québec ont évolué et continuent d'exister dans un univers qui dépasse les frontières géographiques traditionnelles. Nos entretiens avec tous nos participants relèvent leur intérêt pour la république et invoquent la manière dont ils consomment les nouvelles à son sujet. Haïti est une part constructive de l'imaginaire identitaire des Haïtiano-Québécois. Ainsi, si au Québec, le dégoût du duvaliérisme domine la manière d'appréhender le régime, il ne s'agit pas là d'une réalité qui s'applique nécessairement à Haïti ni même forcément à d'autres lieux diasporiques. Aussi, les Haïtiens au Québec existent dans un espace imaginaire plus large et sont pour la plupart très conscients qu'en Haïti certains pleurent encore le duvaliérisme.<sup>11</sup> Témoigner dans un tel contexte devient une responsabilité face à une forme d'oubli. Devant l'absence d'effort sérieux des gouvernements haïtiens pour porter un regard critique sur la dictature, témoigner est

---

<sup>9</sup> Voir le chapitre III de cette thèse.

<sup>10</sup> Voir à ce sujet David A. Hoogenboom et Joanna R. Quinn (2020) qui traitent du rôle des membres de la communauté haïtienne de Montréal au sein de cette commission. David A. Hoogenboom et Joanna R. Quinn, « Transitional justice and the diaspora: Examining the impact of the Haitian diaspora on the Haitian truth commission », *Griffith Law Review* 29, n° 1 (2 janvier 2020): 134-49.

<sup>11</sup> Belleau, « For an anthropological approach to denial, », 47.

souvent la seule avenue envisageable pour sortir l'expérience des victimes de la sphère privée. Il s'agit en quelque sorte pour plusieurs d'un réel « devoir de mémoire. »

Témoigner relève également d'un souci de transmission. Nous avons déjà fait état de ce manque d'intérêt ou de l'incompréhension entourant la dictature pour ces jeunes générations en Haïti. Au Québec, à défaut d'études sur la question, nos propres explorations et tentatives d'éclairage sur le sujet nous ont permis de supposer que ces Néo-Québécois d'origine haïtienne nés dans la province après 1986 ne connaissaient généralement que des bribes de ce passé qui explique pourtant en grande partie pourquoi tant de leurs parents ont quitté Haïti pour ne plus y retourner.<sup>12</sup>

De sorte que qualifier cette mémoire critique du duvaliérisme de « dissidente », c'est bien reconnaître la particularité de l'expérience diasporique haïtienne. C'est aussi apprécier comment, malgré l'éloignement géographique, mais surtout temporel entre la dictature des Duvalier en Haïti et la vie des Haïtiano-Québécois aujourd'hui, il demeure important pour ceux qui ont bien voulu nous parler de témoigner de leur vécu tant, malgré leur expérience parfois laborieuse, cette tâche est nécessaire à leur identité et à leur position anti-duvaliériste.

### **III. La mémoire comme une blessure puis un éveil**

#### ***La mission de l'intellectuel***

Un intellectuel ne saurait être seulement celui qui se livre à un exercice cérébral par pure curiosité érudite, par complaisance égoïste ou pour plaire à ses pairs. L'intellectuel, le vrai, se doit d'être engagé, en conclut Normil Alexandre, avocat de formation arrivé au Québec en 1968. Malgré son intérêt pour toutes les questions haïtiennes et humaines (car il se réclame avant tout humaniste), cet individu qui s'est démarqué par son travail d'enseignant et son engagement communautaire à

---

<sup>12</sup> Si, au final, nous avons décidé de mettre de côté nos entrevues réalisées avec des haïtiano-Québécois de deuxième génération, ces discussions ont grandement inspiré certaines de nos réflexions et présentent de la matière pour de futures explorations. Par ailleurs, l'un de nos participants, Julien Hyppolite, âgé de 26 ans en mars 2019 au moment de notre rencontre, nous avoua que ses parents lui avaient transmis peu d'informations sur Haïti tant « l'intérêt n'était pas là. » Malgré sa connaissance de la dictature duvaliériste et son âge adulte, encore en 2019, il était incapable de dire pourquoi au fait ceux-ci avaient quitté leur pays. Hyppolite, qui se décrit comme « un québécois d'origine haïtienne » insista toutefois sur le fait qu'il voulait maintenant s'assumer davantage « dans *my blackness* et mes origines. » Ce mélange du français et de l'anglais (sans un mot pendant l'entrevue en créole haïtien), cette idée de « *blackness* » avant (ou au lieu de) l'exploration d'une haïtianité (même si seulement en terre diasporique), tout ceci suggère comment l'héritage culture des haïtiano-Québécois de deuxième génération est complexe. Pour notre part, les remarques générales d'Hyppolite quant à un bris au niveau de la transmission intergénérationnelle étaient bien similaires à des observations faites auprès d'autres participants. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Julien Hyppolite, Montréal 14 mars 2019.

Montréal, se décrit comme une sorte de nomade errant sans vraie famille politique. Des Haïtiens de la « première vague » dont il fait vraisemblablement partie, et particulièrement des « intellectuels » de cette dernière, il préfère entretenir une certaine distance. Au regard très critique, il les accuse d'« autosuffisance » à outrance. Force est de constater que ces Haïtiens n'ont jamais, à son estimation, réellement tenté de tenir tête au duvaliérisme à travers une action réellement militante et posée dans son exécution.<sup>13</sup> Si les Haïtiens à l'étranger ont échoué dans la tâche de présenter une alternative viable au duvaliérisme, ce n'est pas seulement en raison d'une distance qui aurait rendu difficile la tâche de bien saisir les réalités sur le sol national. C'est bien en vertu d'un manque d'audace causée par une incapacité de la classe intellectuelle à s'affranchir d'une mentalité « semi-féodale » héritée de l'époque coloniale.<sup>14</sup> Le tout, M. Alexandre le croit fortement, témoigne de son inaptitude à réellement imaginer une Haïti en dehors des sentiers battus.<sup>15</sup> Plus de trente ans après la date charnière du 7 février 1986, Haïti n'est toujours pas sortie de l'emprise du duvaliérisme, selon Normil Alexandre.<sup>16</sup> Bien que cette lecture qui suppose que 1986 n'a pas constitué une fissure dans le monde politique et social haïtien se heurte à des opinions partagées sur la question,<sup>17</sup> elle est bien celle d'un homme de conviction dont toute la vie fut imbibée par cette dictature. Pour Normil Alexandre, le duvaliérisme constitue la destruction dans tout ce qu'elle comporte de plus barbare. Si l'intellectuel haïtien a son rôle à jouer dans l'établissement d'une autre Haïti, il doit d'abord « sortir de sa tour d'ivoire, »<sup>18</sup> et s'émanciper de son sentiment de supériorité afin de réellement œuvrer *pour* et *avec* « le peuple ». Il doit, M. Alexandre en est convaincu, comprendre ces leçons d'histoire qu'Haïti a à enseigner.

Comme l'a observé la chercheuse Stéphanie Martelly (2010) dans le cadre de sa propre étude de terrain pour le CHORN, il est souvent difficile pour les individus d'un certain âge ayant fait l'expérience de quelques-uns de ces épisodes les plus marquants de l'histoire du pays de dissocier leur vécu d'un discours et d'une analyse strictement politiques.<sup>19</sup> Elizabeth Jelin et Susana G. Kaufman (2017) font un constat similaire de par leurs propres recherches sur la mémoire collective

---

<sup>13</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 9 avril 2019.

<sup>14</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 9 avril 2019.

<sup>17</sup> En effet, pour plusieurs, surtout en Haïti, 1986 marque un gain substantiel, celui de la libéralisation de la parole. Belleau, « For an anthropological approach to denial, »,47.

<sup>18</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 9 avril 2019.

<sup>19</sup> Stéphanie Martelly, « Entrevue de Raymond Chassagne » (Montréal: Université Concordia – Centre d'histoire orale et de récits numérisés, 23 juin 2010), Histoires de vie Montréal – Groupe de travail Haïti, 1.

en Argentine après la « guerre sale » (1974-1983). Elles soulignent comment, pour plusieurs intervenants dans leur enquête, « *memories of a personal experience with repression are told in such a way that the personal and the historical events of the country are one and the same story.* »<sup>20</sup> Or si M. Alexandre verrait certainement comme laborieux un tel effort de séparation, ce n'est pas seulement parce qu'il se réclame encore fièrement « socialiste » (et ainsi comprend toute la vie politique sous cet angle), c'est aussi parce que le duvaliérisme et les conséquences du régime sur sa propre vie sont intimement, et certainement pour lui, tragiquement liés. Ressort de nos près de sept heures de conversation un homme passionnant et *passionné* qui réussit à utiliser la grande souffrance entourant la perte de ses « deux mères, » ses tantes,<sup>21</sup> qui l'avaient élevé comme leurs fils, comme un moteur pour son action communautaire.

### ***Entre la peur et la colère***

« Barbare, tyran, fasciste, fasciste tropical, malade [...] » c'est ainsi que Normil Alexandre, cet octogénaire haïtiano-qubécois, nous décrit François Duvalier.<sup>22</sup> S'il déplore, comme plusieurs, cette impasse où semble être immobilisée Haïti, à rebours de certains, il ne peut pas trouver de points constructifs au duvaliérisme. Aucune concessions ne lui apparaissent possibles, tant elles témoigneraient d'une réelle faillite morale. Pour celui qui nous a accueillis, d'abord en janvier 2019, puis en avril de la même année, dans les bureaux de sa demeure bien décorés de portraits familiaux et d'images d'anciens leaders politiques haïtiens, 1957 amorce un arrêt non seulement par rapport à ce qui avait représenté des jours heureux à Port-au-Prince, mais aussi le développement d'Haïti. Pour Normil Alexandre, le duvaliérisme est l'emblème d'une déchéance inimaginable, d'une angoisse et d'une frénésie.

Né d'une famille de classe moyenne urbaine à l'aube de l'ascension d'Élie Lescot (1940-1946), Normil Alexandre se rappelle d'une enfance à la saveur enchanteresse. Par-delà son phénotype « très clair » et le milieu socio-économique dans lequel il semble avoir grandi,<sup>23</sup> comme beaucoup de socialistes/marxistes haïtiens, il rejette catégoriquement la taxinomie raciale qui a pendant trop

---

<sup>20</sup> Elizabeth Jelin et Susana G. Kaufman, « Layers of memories: Twenty years after in Argentina », dans *Commemorating War*, éd. par Timothy G. Ashplant, Graham Dawson, et Michael Roper (Boca Raton: Routledge, 2017), 99.

<sup>21</sup> Afin de préserver l'anonymat du participant, nous avons fait le choix de ne pas explicitement traiter du lien de famille entre lui et ses deux proches qui l'ont élevé.

<sup>22</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>23</sup> Notons que sauf pour Télémaque Auguste, Normil Alexandre est le seul participant à avoir fait une note spécifique sur son propre phénotype et sa couleur de peau.

longtemps coloré la politique et les rapports sociaux en Haïti. Il nous dit comment, à plusieurs reprises, en Haïti, il a d'ailleurs dû rappeler à ses pairs « *mwen pa blan, se ayisien mwen ye!* » (c'est-à-dire, « je ne suis pas blanc, je suis haïtien! »)<sup>24</sup> Du reste, si elle est bien entendue présente, la question de couleur n'est certainement pas l'unique objet d'intérêt de cette Haïti des années 1940 et du début des années 1950 dont il parle. « Je peux te dire une chose, » nous confie-t-il, « on a connu dix belles années en Haïti, les années d'Estimé [1946-1950] et de Magloire [1950-1956]. »<sup>25</sup> Malgré la présence accrue de l'armée dans l'appareil politique, comme d'autres, M. Alexandre considère les présidences de Dumarsais Estimé et de Paul-Eugène Magloire comme « l'âge d'or » d'Haïti.<sup>26</sup> Sans doute encore trop jeune pour bien saisir les développements autour de lui ou peut-être justement en raison du contraste avec ce qui allait transparaître, Normil Alexandre parle de cette époque avec une joie impossible à dissimuler. Il se rappelle les marchés, les villages de province visités en été, les gens et leurs humeurs, les odeurs. Il admet lui-même que ce portrait traduit certainement un type d'insouciance que seule la jeunesse procure.

Pour celui qui, depuis Port-au-Prince, ressentit peut-être l'atmosphère d'insécurité qui régna dès le départ de Magloire en décembre 1956 jusqu'à l'élection de Duvalier en septembre de l'année suivante, tout semble en effet changer à ce moment-là. Contrairement à Maurice Dalancourt dont les propos furent en grande partie au centre du dernier chapitre alors qu'il discutait du peu de changements profonds dans la pratique de la gouvernance d'un président à l'autre, Normil Alexandre ne voit pas cette continuité si apparente entre François Duvalier et ses prédécesseurs. « Quand [François] Duvalier prend le pouvoir, qu'est-ce qu'il a fait ce bonhomme? Il a détruit le pays. Complètement. À tout point de vue. »<sup>27</sup> « *Duvalier detruï peyi sa. C'est un destructeur* », nous rappelle-t-il encore plus tard pendant l'entrevue.<sup>28</sup> L'un des rares participants, lors de nos conversations, à faire le choix de s'exprimer tant bien en créole haïtien qu'en français,<sup>29</sup> il rappelle

---

<sup>24</sup> Cette tournure est en effet très éloquente et tente à suggérer qu'une certaine opposition s'exerce entre la notion d'être « blanc » et celle d'être « haïtien. » Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 9 avril 2019.

<sup>25</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>26</sup> Ibid.

<sup>27</sup> Ibid.

<sup>28</sup> « Duvalier a détruit ce pays-là. » Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>29</sup> S'il sera peut-être le travail d'autres chercheurs de s'intéresser au rapport à la langue, notamment au créole haïtien, qu'entretiennent les Haïtiens au Québec – recherches qui devront sans doute tenir compte de la manière dont cette relation varie en fonction de vecteurs comme le contexte de la conversion, les interlocuteurs impliqués, etc., – nous n'avons pas pu nous empêcher de noter ici l'enthousiasme de M. Alexandre pour s'exprimer dans ces deux langues.

de manière très vive comment sa famille fut immédiatement ébranlée par le nouvel arrangement politique.

Privé de sa mère, décédée alors qu'il était encore enfant, il fut surtout élevé par sa famille élargie puis placé sous la protection définitive de ses tantes après l'arrestation et la détention de son père.<sup>30</sup> Celui-ci ressortit de justesse vivant de l'expérience. Il fut toutefois un homme à jamais changé, devenu « un vieillard » suite aux mauvais traitements et à la torture rencontrés pendant son incarcération.<sup>31</sup> Normil Alexandre ne donne pas de détails précis quant aux événements qui menèrent à cette arrestation. Malgré son enthousiasme général pour le projet, il semble éprouver une certaine difficulté, lors de nos échanges, à ouvrir la discussion sur certains épisodes relatifs à sa famille. Sans laisser notre propre sympathie pour le participant aveugler notre jugement, il semble s'agir ici moins d'un désir calculé de camoufler une vérité peut-être embarrassante qu'une peur de rouvrir de vieilles plaies. S'il est impossible de relayer ici ce qui n'a pas été dit pendant l'entrevue et que ce genre de silences forment tout simplement une part intégrale de la pratique d'histoire orale,<sup>32</sup> les textes de rescapés des prisons politiques de Duvalier laissent un portrait assez édifiant des sévices subis par les anciens détenus et ainsi permettent d'imaginer le sort qui fut réservé à son père.<sup>33</sup> Le père de Normil Alexandre ne fut pas le seul individu de sa famille directement interpellé par les duvaliéristes après l'élection de 1957. Son grand-père paternel et un cousin de son père n'eurent pourtant pas sa chance. Ils furent tous les deux assassinés.<sup>34</sup>

En dépit de ces réalités malheureuses, Normil Alexandre ne pensait pas, au début des années 1960, quitter Haïti. S'il se spécialise en droit à l'université (avant de se diriger vers l'éducation, décision qui lui permettra ensuite de rentrer au Québec comme enseignant), c'est une voie qui lui

---

<sup>30</sup> M. Alexandre ne précisa jamais au juste pourquoi son père (ni même d'autres proches plus tard confortés à la même situation) fu(ren)t arrêté(s). Vu certaines informations biographiques que nous connaissons sur le participant et notre discussion pré-entrevue, nous pouvons supposer, sans toutefois affirmer une telle information, que son père fut arrêté pour des motifs politiques.

<sup>31</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>32</sup> Blandine Veith, « Lorsque les silences parlent dans les récits de vie : comment analyser la complexité du social ? », *L'Homme la Société* 176177, n° 2 (2010): 153.

<sup>33</sup> Dans *Les cachots des Duvalier* (1978), sans doute le premier ouvrage du genre relatif à la dictature en Haïti, l'ex-prisonnier politique Marc Romulus, livre un portrait accablant des conditions des détenus dans les prisons duvaliéristes. Emprisonné entre 1974 et 1978, Romulus décrit comment plusieurs pratiques de torture popularisées pendant l'époque coloniale (telles que le « *djak* » ou « la torture du piquet ») furent ressuscitées et « modernisées » par les gardes de la prison de Fort-Dimanche à l'insu des prisonniers. Marc Romulus, *Les cachots des Duvalier : Marc Romulus, ex-prisonnier politique, témoigne* (Montréal: Comité québécois pour la libération des prisonniers politiques haïtiens, 1978), 18-20.

<sup>34</sup> M. Alexandre ne donne pas de date précise pour ces événements, mais suggère qu'ils ont eu lieu très tôt dans la dictature (donc potentiellement sous la gouvernance de François Duvalier) et ont grandement concouru à son désir de quitter Haïti. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

fut toutefois en grande partie inspirée par l'atmosphère de duvaliérisme devenue étouffante dans l'instruction supérieure. Impossible d'étudier la médecine, son premier choix, sans se frotter à un certain Roger Lafontant (plus tard ministre de l'Intérieur) qui, avant de faire carrière tant dans le gouvernement de François Duvalier que dans celui de Jean-Claude Duvalier,<sup>35</sup> travaillait, à l'époque, à solidifier la branche étudiante des Tontons Macoutes au sein de l'Université d'État d'Haïti.<sup>36</sup> « J'ai beaucoup souffert à ce moment-là parce que c'est comme si mon rêve d'être médecin s'était évanoui, » nous dit-il.<sup>37</sup> Malgré sa licence, il ne pratiqua jamais le droit. Pendant ses dernières années en Haïti, il s'intéressa surtout au cas de la paysannerie, cette conscience du pays largement oubliée, autant par les politiciens que par les intellectuels, nonobstant la rhétorique duvaliériste se voulant émancipatrice du peuple. Ainsi, M. Alexandre participa en province à des activités d'enseignement expérimentales entreprises avec d'autres camarades. Celles-ci lui permirent de se familiariser avec le monde rural haïtien. Il dut pourtant, pour des raisons de sécurité, les abandonner.<sup>38</sup> Évitant de justesse la mort à plus d'une reprise dans ce contexte volatile, il quitte son pays natal, ayant saisi qu'il « n'avait pas d'avenir en Haïti » car il « pouvait mourir à n'importe quel moment. »<sup>39</sup>

C'est avec un mélange d'affliction et de colère que M. Alexandre remémore l'itinéraire de sa vie entre 1957 et 1968. Il rend compte d'ailleurs de ses impressions sur ces moments :

J'étais déchiré à cette époque-là. J'étais déchiré par la peur de me faire arrêter, de me faire torturer par les Macoutes. Et la rage. Je voulais les tuer tous. Je crois que pendant un certain temps, je suis devenu un alcoolique. C'était dur pour moi. J'ai failli devenir schizophrène [parce que] j'étais tiraillé d'un côté par la rage, tiraillé de l'autre de me faire appréhender. Donc, c'était ça un peu ma vie à cette époque-là. J'ai même fait ce qu'on appelle un « *nervous breakdown* » à un certain moment.<sup>40</sup>

---

<sup>35</sup> Militant étudiant pro-duvaliériste puis Macoute notoire, Roger Lafontant fut ministre de l'Intérieur sous le gouvernement de Jean-Claude Duvalier avant d'être renvoyé en novembre 1985 alors que celui-ci tentait d'apaiser la colère populaire avec un remaniement ministériel. En janvier 1991, après un retour d'exil, Lafontant tenta une offensive contre le président Jean-Bertrand sous une bannière néo-duvaliériste. Emprisonné après ce putsch avorté, il fut finalement assassiné dans des circonstances restées irrésolues en septembre de la même année pendant la confusion des événements entourant la chute du premier gouvernement d'Aristide. Voir David Nicholls, « Haiti : The Rise and Fall of Duvalierism », *Third World Quarterly* 8, n° 4 (1986): 1248.

<sup>36</sup> Leslie J. R Péan, *Entre savoir et démocratie: les luttes de l'Union nationale des étudiants haïtiens (UNEH) sous le gouvernement de François Duvalier* (Montréal: Mémoire d'encrier, 2010), 112.

<sup>37</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>38</sup> M. Alexandre nous expliqua que lui et ses condisciples furent accusés par les autorités locales d'être membres d'un regroupement communiste. Rappelons que François Duvalier avait rendu en avril 1969 toutes les suspicions d'activités communistes admissibles à la peine de mort. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal, 16 janvier 2019.

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> Ibid.



Normil Alexandre décrit ici un puissant mélange d'émotions. Son expression physique à ce moment précis de l'entrevue fut elle aussi rapidement changée. Dans une étude clinique portant sur la santé des Haïtiano-Américains, appuyée par un échantillon représentatif de cette population aux États-Unis réalisée par les docteurs Jeremy C. Green, Amanda Schoening et Michael G. Vaughn (2018), ceux-ci estiment que 27% des Haïtiens recensés quittèrent le pays en raison d'une « persécution » vécue personnellement ou dirigée contre un proche. Fait encore plus révélateur, ils avancent que « *witnessing violent acts of persecution in Haiti was associated with statistically significant increases in post-migration emotional stress measures that include anxiety and depression. Haitian immigrants also suffer post-migration depression and post-traumatic stress disorder.* »<sup>41</sup> À notre connaissance, à ce jour, aucune étude comparable, prenant en considération la persécution à caractère politique (notamment sous les Duvalier) et la santé, n'a été réalisée pour la population des Haïtiens du Québec. Malgré l'absence de données comparatives, et reconnaissant que nous ne possédons pas l'expérience et l'expertise d'un clinicien, il nous a néanmoins été impossible, en écoutant Normil Alexandre, d'ignorer certains signes très visibles de stress et de traumatisme, particulièrement lorsqu'il tenta de remémorer certains événements. L'idée même d'un « *nervous breakdown* » dont M. Alexandre fait lui-même mention (et pour lequel il ne semble pas avoir été traité) laisse en effet supposer une réelle détresse psychologique associée à son vécu en Haïti. Ainsi, après ces aventures en province, quitter Haïti devint tout simplement une nécessité incessante.

### ***L'action patriotique et la « belle époque » de la gauche au Québec***

Arrivé d'abord dans la ville de Québec chez un cousin, Normil Alexandre finit par rejoindre Montréal en 1974. Il s'implique très vite dans les dossiers pressants qui touchent les Haïtiens, notamment en distribuant des tracts politiques anti-duvaliéristes (une activité « subversive » encore dangereuse au début des années 1970),<sup>42</sup> mais aussi en se positionnant en faveur des migrants haïtiens pendant la crise de 1974.<sup>43</sup> Contrairement à certains ressortissants du pays, qui à cette

---

<sup>41</sup> Jeremy C. Green, Amanda Schoening, et Michael G. Vaughn, « Duvalier Regime in Haiti and Immigrant Health in the United States », *Annals of Global Health* 84, n° 4 (5 novembre 2018): 604.

<sup>42</sup> Le participant nous fit savoir que beaucoup d'Haïtiens quittèrent les métros – lieu privilégié pour distribuer leurs tracts – presque en courant lorsque lui et certains de ses camarades tentèrent de leur faire part de la littérature anti-Duvalier. D'autres, très discrètement, dérobèrent à toute vitesse de leurs mains ces documents afin de ne rien laisser paraître de la transaction. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>43</sup> S'il fait toujours preuve de bonne humeur et d'humilité, M. Alexandre affirme avoir été l'un des premiers, après cette sortie de clandestinité post-1971, à former un comité de défense des droits des travailleurs haïtiens et à s'intéresser à la crise de 1500. À son sens – et comme l'argument sera repris plus tard par d'autres – il était impossible de séparer

époque vivaient avec une vraie paranoïa et une méfiance constante de leurs propres compatriotes puisque les bruits prêtant des antennes au gouvernement jeanclaudiste à Montréal se multipliaient,<sup>44</sup> il ne peut s'empêcher de prendre position dans ces débats. Cette posture apparaît tout à fait logique pour le participant vu sa « formation politique en Haïti » qui encourageait selon lui l'engagement.<sup>45</sup> Questionné sur le sens et la manière dont fut façonnée cette éducation, il nous explique que :

**NA :** Ça c'est fait d'abord par des lectures. J'aimais lire, je lisais des livres de gauche.

**LVB:** C'était dangereux?

**NA :** Ah, oui! Très dangereux! [Donc], je lisais des livres, j'échangeais avec des copains, des hommes de gauche, etc., mais je n'ai jamais fait partie d'aucune organisation en tant que telle. J'ai toujours voulu rester indépendant et je crois que ça m'a sauvé la vie. [...] Ça n'a pas empêché beaucoup de copains de m'accrocher pour que je fasse partie d'une organisation clandestine, mais je n'ai jamais voulu.<sup>46</sup>

S'il n'en dit pas plus quant à ces « livres de gauche » qui ont animé son imagination ni ne fait référence à des organisations de gauche spécifiques, le sentiment exprimé ici quant à l'importance de préserver son indépendance est valable tant bien pour le travail mené en Haïti que celui réalisé au Québec. Alors qu'en Haïti toute alliance politique aurait pu se traduire, si découverte, en une mort dans des circonstances macabres, à Montréal, au-delà des espions (dont il ne comprit pas assez tôt l'étendue, point sur lequel nous reviendrons plus tard), ce fut surtout l'insatisfaction, voire l'impatience qui le conduisit à souvent faire cavalier seul.

Tandis qu'il parle avec entrain du mouvement patriotique qui prit de l'ampleur au Québec, notamment après l'accession au pouvoir de Jean-Claude Duvalier en 1971, il s'en détache tout aussi rapidement. Avant de progressivement se changer en une opposition de « gauche, » c'est d'abord la « droite » haïtienne qui fut en vogue Québec, nous raconte-t-il. Distribuait des reproches tant à un bord qu'à l'autre, puisqu'au final, le mouvement contre les Duvalier à l'étranger, de « droite » comme de « gauche, » semble surtout avoir été un tigre en papier, Normil Alexandre nous explique comment il fut spécialement perturbé par certains éléments dans cette « droite. » Beaucoup d'entre eux, qu'il ne nomma pas forcément, cherchaient à l'époque à récolter des fonds des Haïtiens en exil pour financer une attaque par quelques aventuriers étrangers contre le

---

le sort des Haïtiens au Canada (et dans d'autres pôles diasporiques) d'une dénonciation affirmée du duvaliérisme. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>44</sup> En plus du travail des ambassades haïtiennes à l'étranger accusées d'espionnage, certains auteurs rapportent que plusieurs groupes d'opposition en exil furent infiltrés par des duvaliéristes. Voir, entre autres, Micial M. Nérestant, *Religions et politique en Haïti : (1804-1990)* (Paris: Karthala, 1994), 194.

<sup>45</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>46</sup> Ibid.

gouvernement en Haïti.<sup>47</sup> Le tout déplut énormément à Normil Alexandre. Il se rappelle s'être demandé et avoir exprimé très clairement à ses interlocuteurs lors d'une rencontre de quelques patriotes : « C'est quoi cette affaire d'aller payer des mercenaires? C'est à nous Haïtiens de faire le boulot au péril de notre vie! »<sup>48</sup> À mesure qu'il lui devint évident que son ancrage au Québec ne serait pas de courte durée, Normil Alexandre dut en quelque sorte calmer ses ardeurs. Aussi, malgré l'intérêt qu'il vouait à l'enseignement, son but avait toujours été de retourner en Haïti, nous dit-il, pour mener sans ambages le combat contre les Duvalier. Très caractéristique de ces « premiers » Haïtiens arrivés au Québec pendant les années 1960, la province doit en effet être une escale avant un grand retour. Il nous explique comment :

Pour moi, je venais ici temporairement parce que Duvalier n'allait pas pouvoir rester au pouvoir trop longtemps. D'autant plus qu'en arrivant ici, pour moi c'était un retrait stratégique que je venais de faire. Je voulais ici rencontrer des opposants [recevoir] une formation militaire et participer à une invasion [pour] aller déchoquer Duvalier. *Sété konsa mwen te wè bagail la* [C'est ainsi que je voyais les choses]<sup>49</sup> à cette époque-là. Mais avec petite expérience que j'ai fait ici par là... [il finit par comprendre que] les gens qui parlaient de déchoquer Duvalier étaient *sou bluff* [n'étaient pas sérieux].<sup>50</sup>

Où au juste cette formation militaire devait-elle être suivie, où figurait-elle dans ce parcours de carrière (avant ou après les expériences d'enseignement?), là aussi, le participant ne nous éclaira pas.<sup>51</sup> Normil Alexandre paraissait cependant convaincu d'un manque d'ardeur de l'opposition frôlant, du moins chez la droite, un certain ridicule. Chez la gauche, si là encore l'expérience fut certainement décevante pour M. Alexandre, elle fut quand même plus instructive. En y faisant référence, Normil Alexandre repassa non seulement en revue ces années de sa vie, mais se livra à une réelle analyse qui mérite d'être reprise ici.

Moïse et Ollivier (1992), abordés dans le chapitre III, faisait état d'une résistance depuis la gauche contre les Duvalier, divisée moins selon des « tendances » spécifiques (marxistes,

---

<sup>47</sup> Déjà au milieu des années 1960, certains observateurs tels que George La Tortue (1967) ne purent s'empêcher de remarquer comment « l'ancienne garde » du pouvoir politique haïtien – ces ministres déchus, anciens ambassadeurs et autres – travaillait activement à remettre en cause la suprématie duvaliériste depuis l'exil. Pour l'auteur, l'ancienne garde ne fut pas tant embêtée par Duvalier (dans la mesure où elle ne cherchait pas à remettre en cause le statu quo), mais voulut plutôt sa part du gâteau dans le pillage des ressources de l'État. Voir George La Tortue, « Political Crisis in Haiti », *New World Journal* 3, n° 1967 (s. d.).

<sup>48</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>49</sup> « C'est ainsi que je voyais les choses. » Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>50</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal le janvier 2019.

<sup>51</sup> Notons que, de notre côté, nous n'avons pas non plus insisté lorsque nos demandes de précisions finirent pas ouvrir des parenthèses vers d'autres sujets. Valerie Yow (1997) décrit bien comment ce sentiment de respect pour le participant, émotion « normale » voire nécessaire à une pratique d'histoire orale éthique, conduit souvent à ce type de retenue de la part du chercheur. Voir Yow, « "Do I like Them Too Much?", » 76.

léninistes, maoïstes, etc.) qu’au gré de ce qu’ils ont qualifié de ligne « révolutionnaire activiste » (souvent plus radicale dans sa manière de penser et plus disposée à favoriser l’action immédiate en Haïti) et de ligne « pédagogique » (une opposition souscrivant davantage à une intervention dans la longue durée suite à une meilleure compréhension des conditions politiques et sociales en Haïti).<sup>52</sup> Si cette inclination pour la lutte (potentiellement armée) peut sous-entendre que Normil Alexandre faisait davantage partie de la première ligne oppositionnelle, rien ne laisse supposer qu’il aurait lui-même adhéré à une telle lecture de la situation au Québec dans l’opposition pendant les années 1970 et 1980. Selon Normil Alexandre, il y avait en fait « trois tendances sur le plan politique dans la diaspora haïtienne de Montréal. »<sup>53</sup> La première représentait les individus de la Maison d’Haïti, fondée en 1972, lesquels pour la plupart étaient, selon lui, associés au Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH).<sup>54</sup> C’était surtout le professeur au niveau collégial Max Chancy qui s’y imposait.<sup>55</sup> La seconde était plutôt un « secteur chrétien » regroupé autour du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM) et de la figure de Paul Dejan.<sup>56</sup> Malgré l’affiliation à l’Église catholique, ces individus du secteur chrétien étaient souvent, aux dires de Normil Alexandre, des socialistes et des communistes, formés idéologiquement comme lui en Haïti. La troisième tendance représentait un secteur plus indépendant qui, si composé de personnes tout aussi brillantes et déterminées que les individus des autres tendances, ne bénéficièrent pas d’autant de fanfare médiatique que les leaders comme Paul Dejan.<sup>57</sup> C’est le

---

<sup>52</sup> Voir chapitre III de cette thèse, mais surtout Moïse et Ollivier, *Repenser Haïti*, 50.

<sup>53</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>54</sup> À travers une analyse des archives issues de la Maison d’Haïti et une série d’entretiens oraux réalisés avec des personnalités qui furent actives au sein des deux regroupements, les travaux de Désirée Rochat, Phd (2021) ont pu permettre d’établir un lien plus direct entre l’activisme de l’organisme communautaire établi en 1972 et le PUCH. Après la répression de 1969, plusieurs rescapés du PUCH qui réussirent à rejoindre le Canada retrouvèrent d’anciens camarades du groupement (et/ou des ex-membres PEP et PPLN qui avaient fusionné, rappelons-le, pour former le PUCH en décembre 1968) à la Maison d’Haïti. Voir Désirée Rochat, « Archiving Black Diasporic Activism: How the Shared Praxis of Haitian Activists at La Maison D’Haïti Built a Community » (Montréal, McGill University, 2021), particulièrement les chapitres III et VI.

<sup>55</sup> Dans son entretien accordé au CHORN, Frantz André, ancien élève de Max Chancy au cégep Édouard-Montpetit, affirme que celui-ci était une sorte de « formateur politique » pour lui et que ce dernier ne tenta jamais de dissimuler son adhésion au marxisme tant cette grille d’interprétation était au cœur de son engagement anti-duvaliériste. Entrevue avec Frantz André, Histoires de vie Montréal, Groupe de travail Haïti, Centre d’histoire orale et de récits numérisés de l’Université Concordia, Montréal 24 février 2011.

<sup>56</sup> Arrivé au Québec en 1971, Paul Dejan fut avec Karl Lévêque l’un des fondateurs du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal en 1972. Il devint très rapidement un porte-parole dans les médias québécois de cette communauté en évolution. Il est particulièrement reconnu pour sa contribution dans la défense des Haïtiens en situation d’irrégularité pendant la crise des 1400 de 1974. Mills, « Quebec, Haiti, and the Deportation Crisis of 1974, » 417.

<sup>57</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019. \* Notons aussi qu’en traitant de la crise des migrants haïtiens de 1973-1974, Mills démontre en effet très clairement comment, dans le but de faire

jésuite et marxiste Karl Lévêque qui personnifie sans doute le mieux cette troisième tendance.<sup>58</sup> S'il fut une personnalité publique au mettre titre que Paul Dejan et un pionnier de la radio communautaire à Montréal,<sup>59</sup> tout en maintenant une certaine indépendance et un désir d'œuvrer dans les coulisses, son engagement progressiste fut beaucoup plus affirmé que celui du premier.

Pour sa part, Normil Alexandre dit avoir été un « homme de terrain » sans doute plus proche, idéologiquement et au niveau du caractère des individus, de la troisième tendance.<sup>60</sup> Il voue une admiration très palpable pour Karl Lévêque mort à Montréal quelques mois à peine après le départ de Jean-Claude Duvalier.<sup>61</sup> Avec un sourire (qui relève peut-être d'une certaine nostalgie), il décrit les années 1970 en particulier comme « la belle époque de la gauche » au Québec.<sup>62</sup> Ces Haïtiens membres de tous ces groupes et groupuscules patriotiques furent bien imprégnés par le langage révolutionnaire de l'époque. Entre les répercussions de la révolution cubaine, l'accession par voie démocratique du président chilien Salvador Allende (puis son « suicide » en septembre 1973) et le passage par un Québec qui lui aussi connaît une période de mutation, plusieurs Haïtiens, comme vus dans le chapitre III, situent leur engagement anti-duvalériste dans cette contingence explosive précise. Ils étaient des « révisionnistes, » des « maoïstes », même des « stalinistes », nous confie M. Alexandre. Au final, « tous ces gens-là se réclamaient du marxisme » dans la mesure où cette bannière offrait, selon lui, une fenêtre plus inclusive. Elle les différenciait également de cette opposition à Duvalier émanant de la droite qui perdit en quelque sorte du terrain pendant les années 1960 et le début des années 1970.<sup>63</sup>

Cet enthousiasme pour l'action patriotique au Québec témoigné par M. Alexandre avait toutefois ses limites. C'est bien l'élitisme des intellectuels haïtiens qui lui déplut et qui le força à

---

valoir la cause des sans-papiers ou de ces personnes en situation d'irrégularité, Paul Dejan fut un habile médiateur entre la communauté haïtienne et la presse québécoise et sut attirer une certaine sympathie des Québécois pour ce problème haïtien. Voir Mills, « Quebec, Haiti, and the Deportation Crisis of 1974 ».

<sup>58</sup> Selon Hérold Toussaint (2014) – qui présente sans doute l'un des portraits les plus achevés de la pensée religieuse, politique et sociale du Jésuite – la vision du christianisme embrassée par Karl Lévêque était empreint d'une conscience socialiste. Voir Hérold Toussaint, *Sociologie d'un Jésuite haïtien : Karl Lévêque, éducateur politique* (Port-au-Prince: Presses Nationales d'Haïti, 2014), 22.

<sup>59</sup> Il coanima, entre autres, une émission de radio, *Konbit-Flanbwayan*, aux ondes de CIBL-FM. Voir Ernst Jouthe, « La pratique du changement dans la vie de Karl Lévêque », *Nouvelles pratiques sociales* 5, n° 2 (1992): 179.

<sup>60</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>61</sup> Dans un article annonçant la mort du père jésuite, le journaliste québécois Jean-Claude Leclerc décrit son rôle dans la communauté haïtienne et au Québec comme étant « effacé, mais déterminant. » Karl Lévêque, qui devait être opéré, décède en mars 1986 suite à des complications lors de l'anesthésie. Jean-Claude Leclerc, « Karl Lévêque meurt subitement à Montréal », *Le Devoir*, 19 mars 1986, 10.

<sup>62</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 9 avril 2019.

<sup>63</sup> Ibid.

« rompre » avec certains acteurs du milieu.<sup>64</sup> L'intellectuel doit utiliser les privilèges de sa position pour servir les autres; un credo oublié voire méconnu de ces grands cerveaux haïtiens qui ont façonné le paysage de l'opposition duvaliériste pendant ces années. Selon lui, ce n'est pas tant la crise des migrants de 1974 qui unit les Haïtiens, comme semble le suggérer l'historiographie dominante.<sup>65</sup> À titre d'observateur et d'acteur, il croit qu'ironiquement ce fut tout l'ébranlement autour du SIDA au début des années 1980 et la stigmatisation systématique des Haïtiens qui s'en suivit qui mena à une coalition et à un sentiment d'identité partagé dépassant les contraintes de classes.<sup>66</sup>

Normil Alexandre garde surtout le souvenir d'un mouvement d'opposition, qui malgré sa pertinence ne sut être à la hauteur du moment. Ainsi, il ne fut ni particulièrement choqué par le 7 février 1986 ni secoué par le manque de compréhension de certains face au sens profond de ces événements. L'antagonisme anti-Duvalier a certes joué un rôle crucial dans l'affaiblissement du régime, toutefois, pour Normil Alexandre, ce fut surtout une décision « *des blancs* » (on peut supposer ici les Américains) qui explique cet éboulement.<sup>67</sup> Comme notre participant Télémaque Auguste, il suit à l'époque ces retournements depuis Montréal et lui aussi se montre plutôt sobre (le plaçant en opposition avec la majorité de ses compatriotes haïtiens qui célèbrent cette levée du duvaliérisme).<sup>68</sup> Là où Télémaque Auguste semblait voir avec précaution le départ de Jean-Claude Duvalier tant il n'était pas convaincu que le pays pourrait survivre sans une main-forte,<sup>69</sup> M. Alexandre lui, pense qu'on a plutôt droit à une « troisième édition » du duvaliérisme avec ce départ orchestré de Jean-Claude Duvalier.<sup>70</sup>

### *Souvenirs, trauma et résilience*

---

<sup>64</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>65</sup> Nous pensons entre autres à Mills (2016) et Saint-Victor (2018) dont les travaux nous éclairent particulièrement sur cet enjeu. Voir Sean Mills, *A Place in the Sun: Haiti and the Geography of Blame* (Berkeley : University of California Press, 2010) qui est très connu, vu le travail de l'auteur en Haïti, pour sa description de l'anathémisme systématique des Haïtiens alors que la crise du SIDA connaissait son paroxysme dans les années 1980.

<sup>66</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019. Voir aussi le livre de Paul Farmer, *AIDS and Accusation: Haiti and the Geography of Blame* (Berkeley : University of California Press, 2010) qui est très connu, vu le travail de l'auteur en Haïti, pour sa description de l'anathémisme systématique des Haïtiens alors que la crise du SIDA connaissait son paroxysme dans les années 1980.

<sup>67</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 9 avril 2019.

<sup>68</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>69</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Laval 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>70</sup> La première édition étant le gouvernement de François Duvalier, la seconde celle de Jean-Claude Duvalier et la troisième celle du général Henri Namphy et des autres gouvernements militaires qui l'ont suivi dans la conjoncture 1986-1989. Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 9 avril 2019.

Contrairement à la majorité des participants à notre étude, Normil Alexandre ne canalisa pas son attention exclusivement sur François Duvalier.<sup>71</sup> Comme plusieurs, il voit Jean-Claude Duvalier comme « l'héritier de son père » qui a tout compte fait « continué l'œuvre » de celui-ci.<sup>72</sup> Il le perçoit également comme en partie responsable d'un mal dont il peine à se rétablir. Normil Alexandre comprit très vite en Haïti que l'existence en tant qu'acteur politique était dangereuse si elle devait être exercée en dehors du cadre duvaliériste. Ce qu'il n'avait pas encore bien saisi, c'était le poids réel des délateurs duvaliéristes au Québec. C'est donc alors qu'il est au Canada que ses tantes sont impliquées en Haïti dans un sérieux accident de la route. Elles ne meurent pas immédiatement, mais l'une se retrouve complètement paralysée d'un côté du corps et l'autre reste longtemps dans un état critique sans jamais vraiment totalement s'en remettre.<sup>73</sup> L'épisode selon lui n'avait rien d'un simple incident. De l'avis de Normil Alexandre, son travail au sein de l'opposition à Montréal fut jusqu'à un certain point médiatisé en outremer. Tandis que cette information reste à vérifier,<sup>74</sup> il est vrai que les gouvernements duvaliéristes père et fils furent très préoccupés par les activités des ressortissants haïtiens et qu'ils tentèrent par divers moyens de neutraliser toute critique du duvaliérisme.<sup>75</sup> L'affaire Jean Alfred et l'existence même d'un journal pro-jeanclaudiste au Québec, vues dans le chapitre III, en sont des exemples éclairants. Pour Normil Alexandre, l'équation est assez simple : « *Yo pa t'kapab pran m', so yo pran fanmi m'* », c'est-à-dire « ils ne pouvaient pas me prendre,<sup>76</sup> alors ils s'en sont pris à ma famille ». <sup>77</sup> Afin de semer un doute sur la responsabilité et l'intention derrière le coup, peu de temps après, des

---

<sup>71</sup> Notons qu'il est cependant normal que les participants ayant quitté Haïti avant 1971 se sentent plus en confiance de parler du régime de François Duvalier plutôt que de celui de Jean-Claude Duvalier qu'ils n'ont pas connu. Il nous semble toutefois, comme nous l'avons exprimé dans l'introduction, que le manque de connaissance sur l'époque de Jean-Claude Duvalier explique sans doute seulement en partie ce peu d'entrain pour discuter du dauphin de la famille dynastique tant il est souvent perçu à travers un mélange étrange d'ennui et de dédain.

<sup>72</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal janvier 2019.

<sup>73</sup> En dehors de cet accident, le participant ne nous expliqua pas, lors de nos deux rencontres, le contexte plus précis de ces deux décès éventuels. Aussi, nous avons décidé de ne pas nous acharner sur la question pour avoir vu tout l'émoi que la narration de ces événements semblait causer.

<sup>74</sup> Vu la durée de vie relativement courte de la presse en Haïti, en autres en raison des problèmes de préservation, nous n'avons pu, à ce jour, vérifier cette information.

<sup>75</sup> En 1984, alors qu'une opposition de plus en plus robuste au pouvoir duvaliériste se formait en Haïti, le Consulat Général d'Haïti à Montréal s'en prit directement aux ressortissants dans la cité qu'il accuse de « dramatiser manifestement le réel haïtien à partir de contre-vérités flagrantes » en rapportant ces nouvelles réalités. Voir « Consulat Général de la République d'Haïti », *Le Devoir*, 3 juillet 1984.

<sup>76</sup> La locution traduite littéralement ici par « me prendre » peut signifier dans ce contexte « m'arrêter, » « me tuer », etc.

<sup>77</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

Macoutes auraient visité l'hôpital où ses tantes recevaient des soins médicaux et furent très « surpris » d'apprendre que les deux femmes vivaient encore.<sup>78</sup>

L'aventure tragique des tantes du participant fut certainement le moment le plus poignant de tous nos entretiens avec lui. Il ne put s'empêcher, après en avoir fait état, d'ajouter qu'il risquait de passer une « mauvaise nuit » ce soir-là tellement ces souvenirs étaient difficiles.<sup>79</sup> Consciente de l'importance de relayer au lecteur l'information contextuelle nécessaire pour réellement apprécier les propos rapportés, mais également dans l'effort de créer un espace d'entrevue où le respect prévaut, il fut difficile de soutirer plus d'éléments autour de cet accident. Le pari fut en effet délicat et au final, il parut plus juste de ne pas insister.

Si, tel que mentionné plus tôt, nous ne voulons certainement pas nous prêter à un exercice de clinicien ou de psychanalyste, nous continuons de penser qu'il est pertinent d'emprunter, même si timidement et de façon très circonscrite, certains termes à ces disciplines où les chercheurs ont fait le travail d'entretiens oraux tant ils permettent d'apporter un éclairage différent. Le bref échange qui suit, à notre sens, décrit une douleur indescriptible pour le participant et laisse, là encore, supposer certains signes de traumatismes. Plus encore, il traduit bien certaines difficultés (et richesses) de l'histoire orale. Aussi, nous avons voulu le rapporter ici.

**LVB :** On est en quelle année environ? [*Concernant l'accident impliquant ses tantes*] C'est [ce n'est] pas pour retourner sur les détails, c'est juste pour pouvoir nous situer dans le temps.

**NA :** Je [ne] peux pas te dire exactement.

**LVB :** C'est correct...

**NA :** L'année exacte? Je [ne] peux pas te dire, mais parce ce que... s'il y a une chose qui m'a vraiment [gémissement, pleurs] ... dévasté.

**LVB :** –C'est libre à vous. Vous n'êtes pas obligé de m'en parler. C'était seulement pour [se] situer dans le temps. Je suis désolée.

**NA :** ... [Longs pleurs]

**LVB :** Je suis désolée...

**NA :** –*de moun mwen pi renmen nan vi'm [pleurs] de moun mwen pi renmen nan vi'm! [Soupirs] Mwen p'ap janm geri de bagay sa [a]!* »<sup>80</sup> (« – [les] deux personnes que j'aimais le plus dans ma vie... [les] deux personnes que j'aimais le plus dans ma vie! Je ne guérirai jamais de cette blessure [là]!»<sup>81</sup>

Dans sa contribution à *Trauma and Life Stories* (2014), un effort multidisciplinaire pour traiter de la relation complexe entre traumatismes et représentations du passé dans les récits de vie, le

---

<sup>78</sup> Ibid. M. Alexandre nous apprit même que les Macoutes laissèrent quelques gourdes à l'intention de ses tantes avant de quitter l'hôpital, très satisfaits de leur coup.

<sup>79</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 16 janvier 2019.

<sup>80</sup> Ibid.

<sup>81</sup> Ibid.



psychologue clinicien Gadi Benezer décrit différents signes narratifs d'un traumatisme souvent présents dans les entretiens oraux.<sup>82</sup> Quatre en particulier retiennent notre attention, vu leur congruence avec la séquence citée plus haut. Le premier, l'auto-signallement, se reconnaît lorsqu'un participant déclare lui-même qu'un évènement a été traumatique, ou du moins démontre qu'un évènement fut particulièrement marquant par les émotions ressenties. Benezer cite comme exemple « *telling of an event's special painfulness, emphasizing it as being extremely distressing or wounding, or referring to its particularly negative (and/or long term) unsettling effect on the individual.* »<sup>83</sup> En faisant référence à des « cauchemars » et à des « blessures » non guéries, Normil Alexandre témoigne en termes très clairs sa souffrance. Ensuite, Benezer évoque les longs silences. Plusieurs études se sont penchées sur la complexité des silences dans les histoires orales, concernant tant les silences volontaires des individus sondés sur des sujets tabous que les silences d'autres témoins ayant de la difficulté à rendre compte de certains incidents (malgré parfois leur disposition à le faire).<sup>84</sup> Ici, Benezer renvoie à de longs moments de silence dans la narration, bien présents dans l'extrait de notre entrevue avec Normil Alexandre susmentionné. Benezer ajoute cependant que l'une des particularités de ces silences (qui les distingue en partie des autres pauses narratives), c'est bien leur valeur émotionnelle. Selon lui, ils semblent posséder « une qualité particulièrement douloureuse ou tourmentante pour l'individu. »<sup>85</sup> Dans l'extrait cité, les pauses de Normil Alexandre furent en effet brisées par des pleurs (et au moins une fois par un gémissement). L'historien Dominick LaCapra (2016) rappelle d'ailleurs la fonction performative du silence dans le témoignage. Le bris de parole dans la narration atteste souvent d'une difficulté à exprimer le fait traumatique avec une réelle adéquation tant les mots ordinaires ne suffisent plus et sont presque une entrave à la puissance des émotions.<sup>86</sup> Le troisième signe narratif d'un traumatisme présenté par Benezer et retenu pour notre étude est la perte du contrôle émotionnel, qui nous semble une évolution logique lorsqu'un participant rend compte de souvenirs difficiles. Ce qu'il faut surtout saisir selon l'auteur, c'est la manière dont ces changements émotionnels sont souvent soudains et

---

<sup>82</sup> Gadi Benezer, « Trauma Signals in Life Stories », dans *Trauma and Life Stories: International Perspectives*, éd. par Kim Lacy Rogers, Selma Leydesdorff, et Graham Dawson (London: Routledge, 2014), 34.

<sup>83</sup> Ibid.

<sup>84</sup> Voir entre autres, Lynn Abrams, « Memory », dans *Oral History Theory* (New York: Routledge, 2010), 104 et Alexander Freund, « Toward an Ethics of Silence? Negotiating Off-the-Record Events and Identity in Oral History », dans *Oral History Off the Record: Toward an Ethnography of Practice*, éd. par Anna Sheftel et al., (New York: Palgrave Macmillan, 2013), 223-38.

<sup>85</sup> Benezer, 34. Traduction depuis l'anglais par l'auteure de cette thèse.

<sup>86</sup> Dominick Lacapra, « Trauma, History, Memory, Identity: What Remains? », *History and Theory* 55, n° 3 (2016): 377.

« ne sont pas caractéristiques du récit de cette personne. »<sup>87</sup> Dans le cas qui nous intéresse, la détresse exprimée par Normil Alexandre fut d'autant plus perceptible (et difficile) précisément parce que le participant ne put contenir la ferveur de son désarroi dans une conversation, qui, dans son ensemble, et ce, malgré la particularité du sujet abordé, était plaisante dans le débit des échanges. Enfin, à l'exemple de Benezet, nous avons nous aussi pu observer comment le participant finit par « se perdre dans l'évènement traumatique » en le remémorant.<sup>88</sup> Ces instants « d'égarement, » nous l'avons vu, furent souvent accompagnés de moments de silence.

L'histoire orale, nous le savons, est dialogique et témoigne d'un échange entre le chercheur et le participant.<sup>89</sup> Toute volonté de neutralité absolutiste qui finirait par effacer le chercheur se heurte à la réalité d'une pratique qui nécessite de pleinement reconnaître le rapport intersubjectif du processus. Ainsi, notre propre réaction face à Normil Alexandre, notre désolation (qui expose surtout un sentiment d'incapacité), rappelle comment, malgré les bienfaits souvent voués à l'histoire orale,<sup>90</sup> elle comprend ses limites tant l'historien de formation ne peut pas toujours apporter le soutien dont les participants pourraient potentiellement bénéficier.<sup>91</sup> Comme le souligne Robert Reynolds (2012), « le mieux que l'historien puisse espérer, c'est d'être un 'facilitateur' compétent et sensible » devant des histoires traumatiques qui lui sont mentionnées.<sup>92</sup>

Justement dans l'effort de ne pas faire de l'histoire de Normil Alexandre seulement celle d'un homme figé par son traumatisme tant ces heures passées à échanger avec lui laissent croire qu'il ne se reconnaîtrait sans doute pas autour d'une telle caractérisation,<sup>93</sup> il importe de rappeler comment, malgré ce sentiment de culpabilité qui semble l'habiter depuis le périple de ses tantes,

---

<sup>87</sup> Gadi Benezet, « Trauma Signals in Life Stories », 34.

<sup>88</sup> Ibid., 35.

<sup>89</sup> Penny Summerfield « Oral History as an Autobiographical Practice », 3.

<sup>90</sup> L'historien Robert Reynolds (2012) remet en partie en cause cette prémisse souvent avancée voulant que l'histoire orale possède nécessairement un caractère thérapeutique pour le participant, notamment dans la mesure où celui-ci pourrait en quelque sorte se libérer d'une charge émotionnelle. Si cette prémisse est plausible, vu les limites de la formation d'historien qui ne préparent pas forcément au type de soutien psychologique souvent nécessaire pour accompagner certains participants particulièrement traumatisés, selon Reynolds (2012), les praticiens de l'histoire orale devraient se montrer plus modérés devant cette proposition. Voir Robert Reynolds, « Trauma and The Relational Dynamics of Life-History Interviewing », *Australian Historical Studies* 43, n° 1 (1 mars 2012): 78-88.

<sup>91</sup> La question du soutien psychologique est en elle-même compliquée. Au-delà des raisons « culturelles » dans le contexte haïtien qui nous laissent croire que beaucoup de participants auraient vu d'un mauvais œil toute insistance de notre part pour qu'ils acceptent une aide émanant d'un professionnel, il ne revient pas forcément au chercheur, au-delà de la pertinence de présenter l'existence d'une telle aide, de faire ce choix pour le participant.

<sup>92</sup> Reynolds, « Trauma and The Relational Dynamics of Life-History Interviewing », 84. Traduction depuis l'anglais de l'auteure de cette thèse.

<sup>93</sup> Stern (2004) rappelle d'ailleurs comment cette mémoire évoquant à la fois la persécution et l'éveil interpelle souvent ces individus qui rejettent une identité principalement victimaire. Stern, *Remembering Pinochet's Chile*, 48.

M. Alexandre poursuit son militantisme. Comme beaucoup d'Haïtiens autrefois engagés dans le mouvement patriotique des années 1970 et 1980 et déçus par la transition lente vers la démocratie (auquel, particulièrement depuis le premier coup contre Aristide en septembre 1991, il ne semble plus vraiment croire), Normil Alexandre s'est adonné à de nouveaux défis. Les années 1980 marquent un tournant pour la communauté haïtienne du Québec qui semble se percevoir moins comme une communauté d'exilés (terme qui de toute façon ne traduit plus depuis longtemps les réalités d'une immigration fortement hétérogène) et davantage comme une « diaspora. »<sup>94</sup> Aussi, le travail communautaire de Normil Alexandre passe de la lutte contre les Duvalier à différents projets communautaires. Une meilleure intégration des jeunes néo-québécois à la société qu'il habite lui tient à cœur. Son travail pendant les années 1990 l'emmène souvent dans le quartier Montréal-Nord, lieu à forte concentration de personnes d'origine haïtienne.<sup>95</sup> L'alphabétisation et la défense des droits des travailleurs haïtiens sont d'autres chevaux de bataille qui le préoccupent. Plus récemment, ce fut le sort des travailleurs d'origine haïtienne en république dominicaine<sup>96</sup> et la crise des migrants haïtiens qui a fracassé le Québec en 2017 qui ont retenu son attention.<sup>97</sup> Au

---

<sup>94</sup> Le principe d'un 10<sup>e</sup> département haïtien représenté par ces ressortissants haïtiens vivant à l'étranger (d'abord utilisé par le géographe haïtiano-québécois Georges Anglade, puis popularisé, entre autres, par Jean-Bertrand Aristide lors de son premier exil en 1991), ou encore la création en 1995 d'un ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger, traitent tous de ces réalités. Si certains Haïtiens tentèrent un retour en Haïti, la plupart devront se résoudre à aider le pays à distance. Le soutien de la diaspora haïtienne à un poids économique réel sur le pays et la vie de ses habitants. Selon Tatiana Wah (2013), en 2007, on estimait que les envois de fonds provenant de la diaspora haïtienne représentaient près de vingt pour cent du produit national brut d'Haïti. Au sujet d'un 10<sup>e</sup> département et du gouvernement en exil de Jean-Bertrand Aristide, voir Michel S. Laguerre, « State, Diaspora, and Transnational Politics: Haiti Reconceptualised », *Millennium* 28, n° 3 (1 décembre 1999). Au sujet du poids financier et des échanges monétaires (et autres) entre la diaspora haïtienne et Haïti, voir aussi Tatiana Wah, « Engaging the Haitian Diaspora: Emigrant Skills and Resources are Needed for Serious Growth and Development, not Just Charity », *Cairo Review* 9 (2013): 56-69.

<sup>95</sup> Comme le souligne Eduardo González Castillo et Martin Goyette (2015), la ville de Montréal-Nord (qui fusionnera par la suite avec la ville de Montréal en 2002) connaît une mutation importante dans les années 1960, mais surtout 1970 avec l'arrivée d'une forte population haïtienne qui s'y établit. Selon un rapport de la Ville de Montréal sur le profil démographique de Montréal-Nord (appuyé par les chiffres de Statistique Canada), en 2016, c'est quelque 11 360 individus nés en Haïti qui vivaient dans le quartier, faisant ainsi du groupe le premier pays d'origine des personnes racisées de l'arrondissement. Voir Eduardo González Castillo et Martin Goyette, « Gouvernance urbaine et rassemblements de jeunes à Montréal-Nord. Autour de la notion de gang de rue », *Criminologie* 48, n° 2 (2015): 107. Voir aussi Montréal, « Profil sociodémographique 2016 – Arrondissement de Montréal-Nord », 2018.

<sup>96</sup> Les relations entre les deux républiques d'Hispaniola ont longtemps été tendues. En 2013, la décision du Tribunal constitutionnel de Saint-Domingue de « dénationaliser » quelques 130 000 Dominicains d'ascendance haïtienne causa un renouveau des tensions entre les deux pays et indigna énormément d'activistes haïtiens à travers le monde. Voir à ce sujet Bridget Wooding, « Supra-National Jurisprudence Necessary but Insufficient to Contest Statelessness in the Dominican Republic », dans *Statelessness, Governance, and the Problem of Citizenship*, éd. par Tendayi Bloom et Lindsey N. Kingston (Manchester: Manchester University Press, 2021), 292-305.

<sup>97</sup> Si nous avons jugé que dans le cas présent, par mesure de sécurité et pour préserver l'anonymat du participant, nous ne pouvons pas donner de détails plus précis au niveau des organisations dans lesquelles il a œuvré, il peut être dit que le participant a activement participé à des manifestations, écrit des lettres ouvertes à différentes instances

moment de notre série d'entretiens en 2019, la question de la migration massive des Haïtiens au Chili était bien un sujet d'actualité et l'avenir de ces nouveaux arrivants dans le pays du Cône Sud le préoccupait énormément.<sup>98</sup> (Ces inquiétudes relatent non seulement de son engagement, mais également laissent supposer que l'aspect transnational qui avait tant marqué la migration haïtienne pendant les années 1960 et 1970 reste encore un cadre pertinent pour comprendre « l'Haïtien » aujourd'hui qui pense son existence au sein d'une communauté imaginée dépassant les frontières terrestres et politiques.)

S'il a été le bénéficiaire d'un statut privilégié dans la société haïtienne et d'une éducation qui l'a placé dans une position certainement plus envieuse que celle que connaissent encore aujourd'hui une bonne majorité de ses compatriotes, Normil Alexandre se doit, à ses risques personnels, de se hisser au-delà des craintes et du contentement personnel. Normil Alexandre ne peut pas vivre autrement. Après tout, comme il le dit lui-même, « un intellectuel c'est quelqu'un qui possède un certain savoir et qui se casse la tête pour se mettre au service du peuple. »<sup>99</sup> En Haïti, au Canada, en République dominicaine ou au Chili, où que vive ce peuple, le désir d'aider autrui ne devrait pas avoir de limite pour Normil Alexandre. C'est dans le service qu'on reconnaît sa propre humanité, semblait-il vouloir dire.

#### **IV. Sur les traces de Yoyo : entre la mémoire et le repli**

##### **« L'éducation haïtienne » est les Duvalier**

Bien loin des luttes patriotiques au Canada et peu intéressée par le marxisme, Marcelle Charles vit l'opposition à Duvalier autrement. Ancienne maîtresse d'école en Haïti, elle put en quelque sorte renouer avec son amour des enfants peu après son arrivée au Québec au printemps 1988 en

---

gouvernementales au Québec et au Canada pour normaliser la situation des Haïtiens arrivés dans le pays illégalement depuis 2016 et qu'il a également accordé quelques entretiens à des médias à ce sujet.

<sup>98</sup> Le séisme de 2010 marque le début d'une nouvelle ère de l'immigration haïtienne qui s'est transformée en un mouvement principalement du Sud vers le Nord vers un élan du Sud vers le Sud. Aussi, en plus du Brésil et dans une moindre mesure de l'Argentine, le Chili connaît une forte croissance d'immigration haïtienne sur son territoire. On recensait en 2020 quelque 470 000 migrants haïtiens au Chili, selon les estimations de Pablo Isla Monsalve (2020). Le chiffre est d'autant plus remarquable tant contrairement à d'autres pays de la région, aucune relation historique profonde n'unit les deux républiques. En l'absence d'un cadre légal clair pour chapeauter leurs arrivées (notamment, faut-il considérer ces nouveaux arrivants comme des migrants économiques ou des réfugiés), la situation de plusieurs Haïtiens demeure précaire et leur avenir difficile à prédire. Au sujet de l'immigration haïtienne post-2010 en Amérique du Sud, voir Cedric Audebert, « The Recent Geodynamics of Haitian Migration in the Americas: Refugees or Economic Migrants? », *Revista Brasileira de Estudos de População* 34 (2017): 55-71. Voir aussi, Dr Pablo Isla Monsalve, « Us and Them: The Challenges of Haitian Immigration in Chile », *International Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI)* 9, n° 12 (2020.): 27.

<sup>99</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Normil Alexandre, Montréal 9 avril 2019.

occupant différents emplois reliés à la petite enfance. Comme beaucoup d'Haïtiens de sa génération, cette femme tout juste sexagénaire au moment de notre rencontre en mars 2018, voue un grand respect au système éducatif haïtien de jadis, ou du moins, à ce qu'elle et d'autres participants ont appelé « *l'éducation haïtienne*. ».<sup>100</sup> Elle nous avoue candidement : « c'est pas que j'aime pas l'éducation du Québec, mais *on s'entend*, on voit la différence! » [Rires]<sup>101</sup> Elle est très ferme sur ce point, pour Marcelle Charles, originaire d'une famille de petite classe moyenne du Sud, mais qui fut en pension « chez les sœurs » à Port-au-Prince durant une grande partie de son adolescence, « on voit la différence [entre] un enfant qui est éduqué là-bas [en Haïti] et un enfant éduqué ici [au Québec]. »<sup>102</sup> Après un exposé sur les écoles « religieuses »<sup>103</sup> et les écoles qu'elle qualifie de « laïques, » les premières ayant, à la lecture de la participante, produit des étudiants généralement mieux aptes à poursuivre des études supérieures,<sup>104</sup> Marcelle Charles nous fit part de son grand regret relatif à l'époque duvaliériste. En effet, celle-ci nous confie qu'aujourd'hui, « l'éducation haïtienne » n'assure plus les prescriptions d'excellence qui l'avaient tant distinguée. Selon elle, il y avait « une sorte de prestige » entourant l'éducation pendant les années 1950 et 1960, mais particulièrement sous François Duvalier.<sup>105</sup> Contrairement à Télémaque Auguste, qui dans le dernier chapitre, nous parlait de cette ascension de la classe moyenne noire et de son (tout nouvel) accès aux institutions de grande stature pendant la présidence de Duvalier senior, Mme

---

<sup>100</sup> Le système éducatif haïtien fut pourtant, même à l'époque, la cible de plusieurs critiques. La réforme dite Bernard de 1979 promulguée sous le gouvernement de Jean-Claude Duvalier fut la première tentative réelle au niveau étatique de reconnaître une certaine réalité concernant le fait linguistique en Haïti, notamment en institutionnalisant (toujours côte à côte avec le français) l'utilisation du créole dans les écoles. Néanmoins, par-delà la vie politique mouvementée en Haïti qui gêne souvent la mise en place cohérente de projets réformateurs à l'échelle nationale, sans compter, plus récemment, la multiplication fulgurante des établissements privés dans le pays depuis les quatre dernières décennies, il demeure difficile de savoir à quoi exactement Mme Charles fait référence lorsqu'elle vante les écoles haïtiennes de « son époque. » Il semble surtout s'agir là d'une impression de lassitude par rapport à une ère révolue qui sut reproduire une certaine élite. Marcelle Charles déplore d'ailleurs plus tard dans l'entrevue « l'exode des cerveaux » et la manière dont le « jus de notre éducation est allé ailleurs. » Voir au sujet de la réforme Bernard, Patrick Agnant, « Le système d'éducation haïtien : une étude néo-institutionnaliste en trente ans, de la Réforme Bernard en 1979 jusqu'au tremblement de terre de 2010 » (Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2018), notamment le chapitre IV.

<sup>101</sup> Il faut sans doute noter que le ton plutôt familier avec lequel la participante s'exprime ici s'explique peut-être par le fait qu'elle était connue de la participante préalablement à l'entrevue.

<sup>102</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Marcelle Charles, Montréal 3 mars 2018.

<sup>103</sup> Il semble s'agir ici surtout, dans un premier cas, d'écoles dirigées par des ordres ecclésiastiques catholiques puis dans un second cas, des écoles non religieuses, mais ayant une certaine « histoire » et un « ancrage » en Haïti (tel que le Collège Canado-Haïtien [établissement qu'elle mentionne elle-même]) moins que, contrairement à ce que la lecture de ces propos semble englober, ces institutions plus « nouvelles » créées par des initiatives de missionnaires protestants, haïtiens ou autres, depuis les années 1970.

<sup>104</sup> Dans le contexte de notre conversation avec Mme Charles, il s'agissait d'études universitaires, pas forcément de cycles supérieurs.

<sup>105</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Marcelle Charles, Montréal 3 mars 2018.

Charles, elle, pense davantage en termes de logique de « classe » (sociale)<sup>106</sup> et de grandes « familles. » De ces élèves brillants et de cette « classe » d'Haïtiens d'autrefois, ce sont surtout des pays étrangers qui en ont récolté le substrat à travers la migration de l'élite intellectuelle du pays. Pour elle, Haïti « ne serait pas rendue où elle est rendue » si cet exode n'avait pas eu lieu.<sup>107</sup> Elle ne poursuit pas forcément sa pensée dans le sens d'un lien entre la dictature et la migration.

Si cette série de remarques de Mme Charles semble a priori signaler une certaine contradiction, ce qui nous intéresse ici, c'est bien la façon dont cette même ambivalence/discorde se reflète durant l'ensemble de nos échanges. Sans laisser trop de doutes planer quant à sa vision relativement négative de ces années de dictature qui ont marqué sa vie et qui ont laissé des blessures personnelles non guéries, Marcelle Charles représente bien ces Haïtiens qui, tout en condamnant avec fermeté le duvaliérisme, ne peuvent s'empêcher par moments de laisser planer une certaine indécision,<sup>108</sup> le tout étant toujours présenté avec un rapport au temporel et au personnel compliqué. Cette entrevue avec Marcelle Charles est riche non seulement parce qu'elle retrace la vie d'une femme dont certains parents furent des membres actifs du régime, mais aussi parce qu'elle pousse les limites de la théorisation que nous avons nous-mêmes proposée pour cette recherche et démontre à quel point l'expérience humaine dépasse souvent les désirs de catégorisation.

### *Une famille « bien ordinaire »*

Les histoires familiales sont souvent très compliquées; Marcelle Charles serait sans doute la première à en conclure. Le duvaliérisme, s'il représente bien un régime « de fer, »<sup>109</sup> comme elle nous l'indiqua, éveille aussi les souvenirs d'une Haïti où régnait une certaine stabilité politique. Rouvrir le livre du duvaliérisme, car il s'agit bien d'un sujet que Marcelle Charles n'a pas systématiquement abordé depuis ses trente-deux années au Québec, c'est toutefois se rappeler les déchirures que provoquèrent ces années au sein de sa famille. Plus pénible encore, c'est repenser le rôle qu'occupait son père dans la sphère duvaliériste. Marcelle Charles interprète le passé duvaliériste à la fois à travers cette insatisfaction devant l'Haïti contemporaine mentionnée par

---

<sup>106</sup> « Classe » ici semble avoir deux sens, soit « avoir une certaine classe » et est également relatif à la « classe sociale » comprise de manière plus conventionnelle.

<sup>107</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Marcelle Charles, Montréal 3 mars 2018.

<sup>108</sup> Le lecteur comprendra ici que, pas plus que les participants à notre étude, nous ne croyons à la possibilité d'une binarité complète dans la lecture du duvaliérisme. Il s'agit surtout de souligner comment cette indécision laissa transparaître une tentative d'excuser par moment certains excès du duvaliérisme.

<sup>109</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Marcelle Charles, Montréal 3 mars 2018.

presque tous les participants sondés pour notre étude, mais aussi à la lumière d'une série d'intrigues familiales commencées alors qu'elle n'avait pas encore l'âge de bien les comprendre.

Le duvaliérisme est en quelque sorte « arrivé » sans que l'on ne l'attende vraiment; il a changé à plusieurs égards le visage du pays, et sa famille, comme toutes les autres à cette époque, a tout simplement dû apprendre à vivre avec cette nouvelle réalité. Marcelle Charles tente bien de nous faire comprendre lors de l'entretien que sa famille n'était pas plus disposée qu'une autre à agir telle qu'elle le fit. Malgré son opposition personnelle au régime (opposition qu'elle réaffirme à plusieurs reprises), elle nous confie dès les premières minutes de l'entretien que : « Mon père était très duvaliériste. Ouais... mon père était très duvaliériste [...] Mon père était un *bon* duvaliériste [c'est-à-dire qu'il était] du bon côté. » S'il n'était pas de ces intellectuels qui ont prêté main-forte au régime à travers leurs plumes et surtout pas l'un de ces grands bourreaux dont le nom seul sert à faire frémir, elle ne précise jamais avec exactitude comment ce duvaliérisme manifeste s'était exercé chez lui. Elle laisse plutôt sous-entendre qu'il était devenu, du moins dans leur petit coin de pays, une figure avérée et respectée (un « bon » duvaliériste). C'est en effet par la force des choses que son père aurait fait cette transition vers le duvaliérisme actif.

Comme tant d'autres, les Charles furent secoués par les événements de 1957. De phénotypes « variés » (dont plusieurs assez clairs de peau et bénéficiaires d'une situation économique suffisamment enviable pour être considérés comme des « mulâtres ») beaucoup avaient observé de près l'élection qui opposait dans les esprits principalement le Dr François Duvalier, le noiriste de 1946, à l'industriel « mulâtre » Louis Déjoie.<sup>110</sup> Contrairement à toute attente (ou peut-être sans grande surprise vue le jeu politique toujours compliqué en Haïti), plusieurs s'étaient rangés du côté de Duvalier. Marcelle nous explique effectivement comment :

« C'était le seul genre de mulâtre avec [lesquels] [François] Duvalier n'avait pas de problème! Parce que tu sais que Duvalier n'aimait pas les mulâtres, hein? Duvalier n'aimait pas les mulâtres, mais, les mulâtres du côté de mon père, c'était juste eux, [...] qui votaient pour Duvalier! Je ne peux pas avoir honte [de] dire qu'ils votaient pour Duvalier! Comme une minorité, comme cinq [ou] six parce que tous étaient déjoieistes [en faveur du candidat présidentiel Louis Déjoie]. Tous ces mulâtres-là étaient déjoieistes! Mais eux, ils votaient pour Duvalier. Je [ne] sais pas pourquoi ...ils ont voté pour Duvalier [lors de l'élection de 1957]. »<sup>111</sup>

---

<sup>110</sup> Nous avons en effet vu dans le chapitre I que le duel n'opposait pas uniquement Duvalier à Déjoie, mais vu la « simplicité » de la dichotomie noir/mulâtre, l'élection de septembre 1957 continue d'être saisie sous cet angle.

<sup>111</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Marcelle Charles, Montréal 3 mars 2018.

Cet extrait, en plus de nous informer d'une dynamique familiale, est révélateur d'une vision partagée par plusieurs Haïtiano-Québécois d'un François Duvalier qui – au-delà de son rôle supposé de défenseur des classes moyennes et populaires noires – reste une figure définitivement antithétique aux « mulâtres. » Tandis que le sociologue Jean-Philippe Belleau (2020) a bien démontré dans ses travaux non seulement l'alignement politique très varié des éléments de la matrice duvaliériste, mais aussi le fait que l'épiderme clair n'a pas été un réel obstacle aux alliances stratégiques<sup>112</sup> (sans compter notre propre analyse de ces questions dans cette thèse), François Duvalier reste dans l'esprit de Marcelle Charles et de tant d'autres, un adversaire au « mulâtrisme. » Aussi, d'après Mme Charles, le choix de soutenir Duvalier plutôt que Déjoie demande une note explicative vu le mépris supposé du premier pour les gens de la « classe » du second.

C'est donc dans un contexte familial assez éclaté depuis 1957 que, par-delà un support aux urnes, M. Charles père infiltra la sphère duvaliériste. Il n'était pourtant pas un duvaliériste « ordinaire, » sa fille nous le rappelle. Elle incita en effet sur ce point à plusieurs reprises, c'est bien malgré lui qu'il finit par faire ce choix. Elle affirme que : « mon père *faisait semblant* d'être un duvaliériste pour pouvoir sauver la zone. Il a réussi, mais je trouve qu'il a réussi trop tard. »<sup>113</sup> Impossible de soutirer à cette femme plus d'information quant au rôle précis occupé par son père. Était-il un haut ou un bas fonctionnaire, un chef de section peut-être?<sup>114</sup> Elle ne le dira pas. Il ne participa à aucune séance de torture contre des opposants au régime, ça elle le sait, « il [n']a jamais été Macoute, »<sup>115</sup> elle en est bien convaincue.<sup>116</sup> Puisque ce rôle singulier reste inconnu, il est difficile d'évaluer le sens de cette idée de « sauver la zone » et donc on doit convenir ici que cette allégeance représentait une stratégie de survie.<sup>117</sup>

---

<sup>112</sup> Voir Jean-Philippe Belleau « Intimacy, hostility, and state politics: François Duvalier and his Inner-circle, 1931–1971 » (2020).

<sup>113</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Marcelle Charles, Montréal 3 mars 2018.

<sup>114</sup> Au sujet des chefs de section dans l'appareil duvaliériste, voir Marvin Chochotte, « Making Peasants Chêf: The Tonton Makout Militia and the Moral Politics of Terror in the Haitian Countryside during the Dictatorship of François Duvalier, 1957–1971 », *Comparative Studies in Society and History* 61, n° 4 (octobre 2019): 931.

<sup>115</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Marcelle Charles, Montréal 3 mars 2018.

<sup>116</sup> Si nous n'avons pas de raison de douter de ces faits relayés par Mme Charles malgré l'amour filial très palpable pour son père, il nous faut toute de même rapporter son insistance sur ces points.

<sup>117</sup> Son élocution dans le reste de l'entrevue laisse peut-être la porte ouverte pour établir une certaine ligne du temps et permet de se questionner sur la seconde tranche de cette citation, c'est-à-dire cette notion voulant que son père aurait réussi « trop tard » à rejoindre le camp duvaliériste. En effet, on peut par exemple supposer, d'après l'histoire de son cousin disparu (vue plus tard dans le chapitre) que son père ne devient pas un duvaliériste convaincu, ou du moins un duvaliériste avec une fonction reconnue devant l'État, immédiatement après le scrutin de 1957.



Dominick LaCapra (2016) souligne comment la littérature sur la l'Allemagne post-nazie procure beaucoup d'exemples d'enfants d'anciennes figures centrales du Troisième Reich qui se voient souvent ramenés à créer une distinction entre la figure paternelle privée (comme un être généralement « bon » et « affectif ») et la figure publique (qui s'est peut-être livrée à certaines des pires atrocités recensées dans la mémoire humaine récente).<sup>118</sup> Devant l'absence de certains éléments clés dans l'histoire du père de Mme Charles, toute comparaison à un tortionnaire nazi serait non seulement de mauvais goût et démesurée, mais elle poserait aussi un certain problème d'éthique. Nous ramenons ce point seulement pour apprécier comment un sentiment d'attachement filial, parfaitement humain, explique sans doute cet acharnement de la participante pour rappeler la timidité avec laquelle son père finit par accepter (s'il l'a vraiment fait « sincèrement ») le duvaliérisme. L'allégeance compliquée au duvaliérisme incarne bien une « zone grise » de la dictature encore mal appréciée aujourd'hui.

Dans son livre *Les naufragés et les rescapés* d'abord publié en italien en 1986, le chimiste de formation puis écrivain rescapé d'Auschwitz Primo Levi (1919-1987) présente le concept de « zones grises » tel que compris ici. S'intéressant a priori au cas des *Sonderkommandos*, ces unités spéciales avec des Juifs « privilégiés » dans la hiérarchie des camps, mais en fait chargés de travailler pour l'exécution de la « solution finale »<sup>119</sup>, Levi relate l'existence de diverses formes de complicité, de « zones grises » où l'éthique ordinaire du « bien » et du « mal » est brouillée.<sup>120</sup> Le concept de « zone grise » a attiré l'attention, depuis 1986, de plusieurs chercheurs. Selon le philosophe Sander H. Lee (2016), Levi tente moins avec cette notion de « zone grise » d'excuser les actions ignobles de certains Juifs avant et pendant la Shoah.<sup>121</sup> L'enjeu se situe en partie dans une appréciation du contexte qui pousse certains individus vers des choix qui compliquent notre vision souvent binaire des conflits moraux. Sans tomber dans un relativisme où tout peut être expliqué par le circonstanciel, tant les « zones grises » ne supposent pas un abandon de la critique, il s'agit plutôt de comprendre le processus complexe où s'exerce l'agentivité.

---

<sup>118</sup> LaCapra, « Trauma, History, Memory, Identity, » 380-381.

<sup>119</sup> Sander H. Lee, « Primo Levi's Gray Zone: Implications for Post-Holocaust Ethics », *Holocaust and Genocide Studies* 30, n° 2 (1 août 2016): 277.

<sup>120</sup> Primo Levi, « The Gray Zone », dans *The Drowned and the Saved*, 1st Vintage International ed (New York: Vintage International, 1989).

<sup>121</sup> Lee, « Primo Levi's Gray Zone, » 276.

Au-delà d'Auschwitz, Maša Mrovlje et Jennet Kirkpatrick (2020) rapportent comment, depuis plusieurs années, un éventail de chercheurs dans un élan multidisciplinaire se sont intéressés à cette notion.<sup>122</sup> Comme le souligne Bronwyn Leebaw (2011), le concept de « zone grise » permet, entre autres, de réfléchir à la manière dont « la complicité peut être obtenue par la force ou la coercition subtile. »<sup>123</sup> Dans un article récent, l'historien Marvin Chochotte (2017), en s'intéressant particulièrement au contexte rural haïtien, décrit comment plusieurs firent le choix de devenir chefs de section sous Duvalier père dans le but d'exsuder plus de pouvoir politique, certes, mais aussi dans un calcul délicat pour protéger leurs familles des représailles d'autres figures d'autorité duvaliériste locales.<sup>124</sup> Comme mentionné, l'histoire de Marcelle Charles comprend certains silences que nous ne pouvons combler. Elle laisse cependant suggérer qu'une telle opération n'aurait pas été étrangère à M. Charles, le plaçant ainsi, lui, mais aussi sa fille qui tentera plus tard de donner raison à son père, dans une zone grise compliquée.

### ***Duvalier, dictateur malgré lui ou sanguinaire irrémédiable?***

Autant Mme Charles nous rappelait son mépris du duvaliérisme nonobstant la situation délicate de son père et le choix de soutenir Duvalier par-delà les élections de 1957 par plusieurs membres de sa famille de son côté paternel, autant elle nous laissa perplexes. Elle nous avoue avec beaucoup de simplicité comment « Ma perception c'est que [François] Duvalier était quelqu'un qui voulait diriger. Peut-être qu'il n'avait pas de mauvaises intentions? »<sup>125</sup> Ici, comme on le retrouve dans le canon duvaliériste (et dans notre analyse des propos de Télémaque Auguste vus dans le chapitre IV) on doit imaginer François Duvalier tel un homme politique éloigné de sa « vraie » nature par des événements plus grands encore que lui. Quelques instants plus tard, en évoquant un épisode douloureux de son enfance sur lequel elle peine encore à mettre la lumière, elle explique pourtant avec indignation :

Quelqu'un qui sait c'est quoi le mal, qui sait que le mal n'est pas bon, ne peut pas dire que : « Moi j'étais pour les Duvalier. Tu comprends? Tu ne peux pas me dire [que] parce que tu veux diriger, tu peux faire ça! [Au sujet des actes de violence] Tu ne diriges pas [dans des circonstances comme

---

<sup>122</sup> Maša Mrovlje et Jennet Kirkpatrick, « Grey Zones of Resistance and Contemporary Political Theory », *Theoria* 67, n° 165 (1 décembre 2020): 3.

<sup>123</sup> Bronwyn Anne Leebaw, *Judging State-Sponsored Violence, Imagining Political Change* (New York: Cambridge University Press, 2011), 3. Traduction depuis l'anglais par l'auteure de cette thèse.

<sup>124</sup> Voir Chochotte, « Making Peasants Chèf ».

<sup>125</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Marcelle Charles, Montréal 3 mars 2018.

celles-là]. Tu *manges* les gens!<sup>126</sup> Tu détruis les gens pour rien! Tu comprends? Est-ce que tu diriges vraiment?<sup>127</sup>

À plusieurs reprises, Marcelle Charles laissa dégager ce qui put paraître par moments comme une irrésolution face au sujet. À notre sens, toutes ces « contradictions » dans son discours sont surtout l'expression de l'impossibilité, encore aujourd'hui, pour cette femme, de réellement donner un sens à ces événements qui ont ponctué sa vie et qui font eux-mêmes état de contradictions inhérentes. Ici, elle délivre sans doute l'une de ses condamnations les plus claires du duvaliérisme exprimées pendant notre entrevue. Le duvaliérisme, particulièrement son articulation pendant l'ère de François Duvalier, semble être une interprétation d'un mal absolu. Le régime est si répréhensible que personne ne devrait ouvertement admettre une adhésion passée ou active à celui-ci. Tandis que plus tôt elle parlait d'un François Duvalier assez détaché de la fonction du pouvoir et qui n'avait peut-être pas, à une époque non définie, de « mauvaises intentions », le régime vu dans son ensemble ne peut pas être défendu. Dans l'affirmation « Tu *manges* les gens! Tu détruis les gens pour rien! » le « *tu* » dont il est question ici semble autant faire référence à François Duvalier lui-même qu'à toute la machine à terreur établie autour de lui. Le créolisme « *manger les gens* », pour n'importe quel interlocuteur ayant une certaine familiarité avec le créole haïtien, soutient directement l'idée de violence. L'expression « *manger* » dans ce contexte ne fait pas tant allusion à l'acte de « dévorer » une personne – même s'il ne faudrait pas complètement écarter cette possibilité<sup>128</sup>, mais revient surtout au principe de tuer injustement et sournoisement une personne. Cette possibilité de mort arbitraire – élevée au domaine du quotidien pendant les années de la dictature – est peut-être liée, nous le croyons, à l'affirmation de Marcelle Charles concernant l'assentiment tardif de son père au duvaliérisme.

**« Yo pran'l »<sup>129</sup> ou la terreur des disparitions forcées**

Si le rôle de son père – quel qu'il fût – finit par procurer une certaine protection à Marcelle Charles, cette protection arriva soit trop tard, soit ne fut pas suffisante pour sauver un cousin qu'elle

---

<sup>126</sup> L'accent sur le mot « *manges* » fut ajouté par la chercheuse-étudiante suite à son entretien avec Marcelle Charles, Montréal le 3 mars 2018.

<sup>127</sup> Ibid.

<sup>128</sup> En effet, nous le savons, on prêta au fil des années plusieurs pratiques macabres à François Duvalier. Une rumeur voulant que Duvalier ait demandé que le corps de son adversaire politique au scrutin de 1957, Clément Jumelle (qui avait pris le maquis depuis sa défaite), lui soit apporté afin qu'il puisse en extraire le cœur est souvent rapportée comme un exemple de la frénésie duvaliériste. Voir Glen A. Perice, « Rumors and Politics in Haiti », *Anthropological Quarterly* 70, n° 1 (1997): 4.

<sup>129</sup> « Ils l'ont pris. »

affirme avoir perdu dans des circonstances incompréhensibles.<sup>130</sup> « Moi, j'ai vécu quelque chose, j'avais sept ans, » nous dit-elle.<sup>131</sup> « Ça reste encore dans ma mémoire. La douleur est là. La plaie n'est jamais guérie. Okay? La plaie n'est jamais guérie! Je dois te le dire parce que c'est un témoignage flagrant. »<sup>132</sup> Avec beaucoup d'émotions, plusieurs pauses et une difficulté apparente à relater les événements, Mme Charles nous parla de celui qui l'appelait affectueusement lorsqu'ils étaient enfants « sa petite sœur. »<sup>133</sup> Si son cousin était un peu plus âgé, elle avait pris l'habitude, avec d'autres parents, de faire la route pour l'école en groupe. Elle nous explique comment :

Une journée, je [n'ai] pas vu le gars [son cousin]. Deux journées, je[n'ai] pas vu le gars. Quand je suis arrivée dans le carrefour, je [suis] restée là parce que j'attend[ais] mon frère [son cousin] pour me conduire parce qu'on [allait] à la même école. Ma grand-mère ne [pouvait] pas me le dire. [Je voyais] seulement du monde qui pleur[ait]. [...] Je vois du monde qui pleure. Et puis après trois jours, je n'ai pas vu le gars. [Alors j'ai dit] Où est Yoyo?<sup>134</sup> [...] Et puis un jour mon père m'a dit. On a une façon de dire, quand on arrête ces gens-là pour la politique, ils disaient : « *yo pran'l* » ou « *ils l'ont pris* » Mon père m'a dit : « *yo pran Yoyo, wi!* » [Ils ont pris Yoyo!] Dès qu'on dit « *yo pran'l* » cela signifiait ... [exclamations] J'ai crié! Mon père m'a pris comme ça [*dans ses bras*]. Je me déchirais parce que je savais que c'était fini et que je ne pourrais plus jamais voir ce cousin-là! [Long moment d'arrêt.] Ça m'a marquée! Ça m'a marquée! Okay? Ça m'a marquée! [Voix tremblante.] J'ai grandi, un an, deux ans, trois ans, quatre ans, six ans, sept ans [sont passés]. Ils ont pris deux [autres] fils de mon oncle.<sup>135</sup>

Ici on retrouve ce qui devint usuel dans plusieurs foyers haïtiens : la disparition forcée, généralement pour des raisons politiques (mais parfois pour des motifs demeurés inconnus) d'un proche sans explications de l'État. Plusieurs informations nous échappent pour dresser un portrait plus complet de la situation et de l'individu en question. Plus âgée que M. Charles, elle ne put, dans son émotion, nous en dire plus sur lui. Difficile donc de dire si, comme plusieurs jeunes, il avait participé à des activités clandestines (qui dans le contexte duvaliériste pouvait signifier un éventail d'actions). Difficile aussi de savoir si sa disparition (et celle de deux autres frères) ne fut pas plutôt un tribut à payer par son oncle pour avoir froissé, d'une façon ou d'une autre, le régime. Rajoutons que l'évocation mentionnée plus tôt voulant que le père de Marcelle Charles ait rejoint la grade duvaliériste « trop tard » laisse présumer qu'il a peut-être fait se passage seulement en réaction à cette disparition d'un (ou plusieurs) neveu(x).

---

<sup>130</sup> Notons ici que pour des raisons d'anonymat, nous avons préféré parler d'un cousin plutôt que d'être plus précises au niveau du lien de parenté exact.

<sup>131</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Marcelle Charles, Montréal 3 mars 2018.

<sup>132</sup> Ibid.

<sup>133</sup> Ibid.

<sup>134</sup> Nom donné au cousin de Marcelle Charles par l'auteure de cette thèse.

<sup>135</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Marcelle Charles, Montréal 3 mars 2018.

S'il devient redondant d'invoquer à outrance ce besoin criant pour plus d'études sur le duvaliérisme tant les angles morts sont multiples, l'historiographie latino-américaine sur les régimes autoritaires dans la région pendant la Guerre froide nous propose plusieurs pistes pertinentes pour réfléchir à l'enjeu des disparitions. Betina Janvier, une autre participante à notre étude dont les remarques encadrent le début du chapitre, décrit bien ces sentiments de terreur et d'impuissance qui accompagnèrent les disparitions, notamment lorsqu'elle parle de cette peur généralisée qui accompagne le processus. Emilio Crenzel (2020), sociologue spécialiste de l'Argentine et des questions mémorielles du pays post « guerre sale », réitère ce constat fait par d'autres chercheurs voulant que « les disparitions entraînent une rupture dans la conception de la mort traditionnellement. »<sup>136</sup> Plus encore, pour l'auteur, les disparitions remettaient en question « la progression linéaire du temps et l'aboutissement naturel de la vie par la mort » qui se trouve alors suspendue.<sup>137</sup>

Qu'est-il arrivé à Yoyo et à toutes ces autres personnes disparues pendant la dictature duvaliériste dont on ne connut jamais les va-et-vient après leurs enlèvements? À défaut d'un corps (donc sans vraie « mort biologique »<sup>138</sup>) et dans un contexte social qui, comme l'a témoigné Betina Janvier, décourageait l'expression publique d'émotions autour du décès (préssumé) d'un proche disparu, comment, sauf avec un repli sur soi et un silence forcé, procéder à l'étape du deuil?<sup>139</sup> Y a-t-il même réellement lieu de faire son deuil? Comme le souligne Antonius C.G.M. Robben (2000) qui s'est également penché sur le cas de l'Argentine à la même époque, cette absence du corps dans le contexte de disparitions forcées signifiait également la non-responsabilité du pouvoir politique pour la mort presque certaine des personnes enlevées.<sup>140</sup> On peut ainsi dire que l'objectif premier en dehors de la liquidation d'adversaires réels ou présumés était bien l'impunité face au crime.

---

<sup>136</sup> Emilio Crenzel, « The Ghostly Presence of the Disappeared in Argentina », *Memory Studies* 13, n° 3 (1 juin 2020): 254. Traduction depuis l'anglais par l'auteur de cette thèse.

<sup>137</sup> Ibid. Traduction depuis l'anglais par l'auteur de cette thèse.

<sup>138</sup> Pour reprendre les propos de Jean-François Macé (2017) qui se penche sur la dynamique des disparus au Chili après le coup de 1973. Voir Jean-François Macé, « Disappeared of the Dictatorship in the Chilean Collective Memory: Repressions, Exhumations and Patrimonialization around the Patio 29 », *Problèmes d'Amérique latine* 104, n° 1 (31 mai 2017): 69.

<sup>139</sup> Antonius C. G. M. Robben, « State Terror in the Netherworld. Disappearance and Reburial in Argentina », dans *Chapter 3. State Terror in the Netherworld. Disappearance and Reburial in Argentina*, éd. par Jeffrey A. Sluka (Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2010), 96.

<sup>140</sup> Ibid., 95

Si en Haïti comme ailleurs en Amérique latine on tente à avoir penché en faveur des disparitions forcées en raison de pressions politiques étrangères et pour ne pas trop s'attirer les foudres de l'opinion internationale,<sup>141</sup> Robben (2000) soulève le caractère social de la pratique. En effet, celle-ci était aussi dirigée envers la société dans son ensemble, créant un sentiment de peur et de désarroi non seulement chez les familles immédiates des disparus, mais aussi chez leurs amis, collègues, proches, et n'importe qui devant entrer en contact avec ces histoires.<sup>142</sup> Comme évoqué par Crenzel (2020), elle devait générer un cycle incessant « de détresse et d'espoir »<sup>143</sup> tant le sort des disparus ne pouvait jamais être connu en définitive (et ceux-ci pouvaient potentiellement « réapparaître »).<sup>144</sup>

### *Tenir tête au régime au sein du régime*

La disparition de Yoyo et l'arbitraire du quotidien quand une vie pouvait tout simplement être « saisie » par l'État (« *yo pran'l* ») laissa une marque irrévocable chez Marcelle Charles. Malgré sa relation relativement proche avec son père et les raisons qui auraient justifié ce choix de soutenir (même si jamais sincèrement comme elle nous le redit) le gouvernement duvaliériste, le sujet fut entre eux une source de discorde. Toujours en prenant soin de préserver une certaine mémoire positive de son père, elle est particulièrement explicite quant au fait que :

Mon père n'était pas duvaliériste parce qu'il aimait le fonctionnement des Duvalier. Mon père est rentré dans le système pour pouvoir [leur] tenir tête pour ne plus tuer les gens de la zone. Pour ne plus [laisser] arrêter les gens de la zone. [...] Mais moi j'étais contre Duvalier [et] jusqu'à présent, je te le dis, j'ai une rage au cœur. Des fois, je jur[ais] avec mon père.<sup>145</sup>

En plus de signaler à nouveau cette adhérence partielle et stratégique au duvaliérisme entretenue par son père, ici, Marcelle Charles rapporte une tension dans le noyau familial. Elle fait état d'une « *rage au cœur* » et de disputes (« *des fois, je jur[ais] avec mon père* »). Son agitation à saveur

---

<sup>141</sup> Macé, « Disappeared of the dictatorship in the Chilean collective memory », 72.

<sup>142</sup> Robben, « State Terror in the Netherworld. Disappearance and Reburial in Argentina », 95.

<sup>143</sup> Crenzel, « The Ghostly Presence of the Disappeared in Argentina », 254. Traduction depuis l'anglais par l'auteure de cette thèse.

<sup>144</sup> En effet, certaines personnes enlevées de force, après, par exemple, une séance de torture aux casernes Dessalines et un séjour à Fort-Dimanche, la prison politique, étaient parfois relâchées. La famille de ces personnes n'était pas nécessairement tenue au courant des conditions d'emprisonnement de leurs proches et après un certain nombre d'années les disparus étaient souvent présumés morts. Romulus, *Les cachots des Duvalier ; ex-prisonnier politique témoigne*, 14-17.

<sup>145</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Marcelle Charles, Montréal 3 mars 2018.

politique, particulièrement aux derniers jours de la dictature, semble avoir joué un rôle dans cet équilibre familial difficile.

Comme pour le reste de notre entretien avec Mme Charles, plusieurs silences et non-dits se faufilèrent dans nos échanges sans qu'il fût toujours possible de mettre un terme à certaines interrogations. Contrairement à plusieurs participants rencontrés, Marcelle Charles était encore en Haïti au moment du départ de Jean-Claude Duvalier en février 1986. Si tout au long de l'entrevue, elle fait surtout mention de ses souvenirs en lien avec l'époque de François Duvalier, son père semble avoir réussi, malgré la passation de pouvoir du père au fils, à continuer d'exercer ces fonctions. En outre, en 1985, alors dans la seconde tranche de la vingtaine, Mme Charles nous raconte avec fierté, comment elle participa au grand mouvement de protestation qui s'ouvrit à Port-au-Prince. « Je suis une combattante, » nous dit-elle « Je passais des tracts, » continue-t-elle. « Je me suis mise sous la couverture de mon père » pour faire passer des pamphlets politiques (tels que) « Aba Duvalier! » et « Il faut que ça change! »<sup>146</sup> Lorsque sollicitée pour des détails concernant son affiliation à une formation politique quelconque ou au(x) moyen(s) par lequel(s) elle réussit à entrer en contact avec du matériel militant anti-duvaliériste, Mme Charles affirma ne jamais avoir participé activement à une organisation politique à proprement dit et sembla suggérer que cette littérature anti-duvaliériste était déjà en circulation dans la ville (comme pour dire qu'elle se serait contentée de distribuer ce qui était là d'une main à une autre). Sans douter de la crédibilité de cette épopée et de la genèse personnelle qui l'aurait conduite à répudier le duvaliérisme, nous ne pouvons établir un portrait précis. Mme Charles nous dira simplement que comme d'autres, elle « faisait partie de la jeunesse qui se révoltait. »<sup>147</sup>

Le bouillonnement politique auquel elle prit part finit par atteindre les oreilles de son père. Si celui-ci ne semblait pas enthousiaste à l'idée que sa fille (*une femme!*) participe ainsi à la vie politique du pays,<sup>148</sup> en revanche il ne semble pas avoir tenté de freiner sa fille aînée connue pour sa personnalité forte et son entêtement. « Utiliser la couverture » de son père indiquait qu'elle

---

<sup>146</sup> Nous n'avons pu, jusqu'à l'heure actuelle, retrouver ces pamphlets. Si la recherche s'est montrée compliquée (surtout dans le cas du premier titre avec un slogan populaire au point où l'identification d'un document sans plus d'informations fournies par la participante fut difficile). Il est possible que des documents semblables témoignant du positionnement anti-Duvalier qui prit des forces en 1984 mais surtout à partir du 1985 se retrouvent dans des collections privées.

<sup>147</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Marcelle Charles, Montréal 3 mars 2018.

<sup>148</sup> Bien que la question sera abordée plus tard dans le chapitre, notons toutefois que la possibilité de représailles sexuelles était bien réelle et qu'elle a servi à dissuader beaucoup de femmes à agir comme actrices politiques.

profitait du fait qu'elle paraissait moins susceptible que d'autres à adhérer à des idées antinationales et ainsi, lorsque questionnée, elle pouvait plus facilement se défaire de cette appartenance au secteur d'opposition.

### *Le prix de la paix*

Ce fut surtout sa curiosité et ce désir de savoir ce qui était arrivé à son cousin qui guida la forme de militance adoptée par Marcelle Charles aux derniers jours de l'ère duvaliériste, nous dit-elle. Sans cet appétit pour des réponses et sans les difficultés de vivre avec ce grand mal personnel, elle n'aurait sans doute jamais entrepris d'interroger d'anciens détenus, au point d'apprendre la mort de son cousin par des individus faits prisonniers comme lui et qui l'avaient connu avant leur détention. Cette confirmation, aussi informelle fut-elle, du décès de Yoyo, constitua un tournant pour la participante.<sup>149</sup> Une partie de son enfance s'était en quelque sorte terminée lorsqu'il n'y avait plus eu lieu d'espérer un retour de son cousin. L'épisode fut pourtant privé d'un vrai dénouement.

À son arrivée au Québec en 1988, sans totalement exclure la possibilité de retourner en Haïti, ses nouvelles conditions de vie transformèrent la politique haïtienne, de même que l'activisme haïtiano-québécois autour de questions touchant la diaspora installée dans la province, en considérations secondaires. Alors que pour M. Alexandre, l'expérience de la dictature fut un ingrédient conséquent dans cette poussée vers la mobilisation, près de la trentaine et arrivée dans un Québec des années 1980 où ces compétences en Haïti ne furent pas reconnues, Mme en vint à surtout s'intéresser à la famille qu'elle créa à partir de l'année suivante après son mariage et la naissance à Montréal de son premier enfant.<sup>150</sup>

Pour Mme Charles, l'intolérance dont elle dit avoir été fréquemment victime au Québec laissa une certaine marque. Comme beaucoup d'individus de cette « deuxième vague » migratoire haïtienne, elle n'a pas connu l'ascension vers le haut vécue par certains Haïtiens de la « première

---

<sup>149</sup> Il nous apparaît peu plausible que ce furent ces conversions avec des ex-détenus qui forcèrent Mme Charles à définitivement accepter la mort de son cousin. Il est fort probable que devant l'improbabilité qu'un adolescent ait survécu aux sévices des prisons duvaliéristes et selon l'écart de temps que l'on peut supposer entre le moment de l'arrestation de Yoyo et la fin du régime jeanclaudiste, la mort de son cousin soit devenue une « réalité » qui ne donnait pas lieu d'espérer pour une autre alternative.

<sup>150</sup> En plus de l'enjeu du moment d'arrivée au Québec et des conséquences qui s'en suivent sur le parcours des migrants haïtiens, il nous semble que la question du genre (et son impact sur le désir, voire la possibilité de maintenir une activité d'opposition politique) est importante et devra sans doute être explorée dans d'autres études.



vague. » Si des insultes désobligeantes qui lui laissèrent un goût amer furent monnaie courante, particulièrement pendant les années 1980 et 1990 où la stigmatisation des Haïtiens fut très importante selon elle, c'est le prix à payer, elle le croit, pour cette paix relative qu'elle a trouvée ici. « Je vis avec ça...à cause de la sécurité que j'ai [au Québec], je m'en fous des autres choses, » nous dit-elle.

Peut-elle faire autrement? Existe-t-il une Haïti où elle pourrait retourner? Marcelle Charles n'a pas de réponse à ses questions. Mettant de côté la longue liste d'écueils contemporains du pays, c'est cette instabilité chronique en particulier qui gêne vraiment le fonctionnement et le développement de ce pays, conclut Mme Charles. À son sens : « [François] Duvalier, avec sa main de fer, a donné une sorte de sécurité qu'on n'a pas maintenant en Haïti. Si tu n'es pas contre les Duvalier, tu vis. Si tu ne rentres pas ta bouche dans rien du tout [dans les affaires de l'État], tu vis. Tu comprends? » La survie sous le régime duvaliériste, et on doit lire entre les lignes, la survie en Haïti tout court, demanderait l'abandon de l'expression libre et la capitulation de tout principe de citoyenneté. Pourtant, si l'histoire de Yoyo est édifiante, c'est bien parce qu'elle rappelle que le silence et l'autocensure ne furent jamais, et ne sauront jamais être, des solutions réelles susceptibles de remplacer l'État de droit. L'Haïti d'hier comme celle aujourd'hui serait-elle si « ingouvernable » que sa bonne marche réclamerait une paix des cimetières? Notre constat est bien que la plupart des Haïtiens sont en partie nostalgiques de l'époque des Duvalier parce qu'ils ont en partie abandonné l'idée que la démocratie puisse voir le jour et fonctionner dans leur pays.

## **V. Les longues nuits Aux Cayes...**

### ***La peur au quotidien***

Adeline Faubert ne partage pas cette résolution de certains devant la crise haïtienne actuelle. Pour elle, il faut faire un meilleur diagnostic du problème et situer sa généalogie directement dans la dictature duvaliériste et sa non-reconnaissance dans les années qui l'ont suivie. Née dans une famille de classe moyenne du sud d'Haïti et arrivée à Montréal au milieu des années 2000, Adeline Faubert n'a pas connu les épisodes marquants de l'enracinement des Haïtiens au Québec pendant la dernière tranche du XXe siècle. De ce fait, elle se démarque de la majorité des participants que nous avons sondés pour notre étude, tant ceux-ci situent leur entrée au Québec entre les années 1960 et 1980. Toujours est-il qu'elle s'identifie bien au discours de négation du duvaliérisme qui s'est tissé pendant cette période et qui continue d'occuper l'imaginaire collectif aujourd'hui. De

son premier voyage aux États-Unis au début des années 1980, en passant par son retour en Haïti sous le gouvernement liminaire du président Aristide (1991), puis avec son choix de s'installer définitivement au Québec en 2006, son parcours migratoire qui n'est pas forcément atypique dans un contexte diasporique haïtien l'a conduit à Montréal. S'il s'agissait d'abord d'assurer sa sécurité et celle de ses enfants,<sup>151</sup> tant ses activités pour le respect des droits de la personne, surtout des femmes, firent d'elle une cible facile, ce fut aussi une certaine touche d'idéalisme pour ce Québec tant marqué par le militantisme de tout genre qui l'attira.<sup>152</sup>

Pour cette femme approchant de la soixantaine, il reste encore beaucoup à dire et à faire pour traduire la violence inhérente au duvaliérisme. « On n'a pas suffisamment, à mon avis, photographié cette violence-là et démontré l'ampleur, pas seulement de la violence politique, mais [aussi] de la violence psychologique, » avoue-t-elle lors de notre conversation téléphonique en août 2019.<sup>153</sup> Tandis qu'à l'époque, Haïti succombait à un regain d'insécurité causée en partie par le départ en octobre 2017 de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) [présente sur le territoire haïtien depuis le second coup d'État contre Jean-Bertrand Aristide en février 2004,]<sup>154</sup> Mme Faubert juge que « tout ce qui se passe maintenant est relié à cette période parce qu'il y a une catharsis qui n'est pas fait. »<sup>155</sup>

Ses remarques s'inscrivent aisément dans le langage devenu courant de la justice transitionnelle. À l'avis de Mme Faubert, un tel processus n'a pas eu lieu en Haïti après 1986. C'est bien ce manquement, elle le croit, qui tient en grande partie à expliquer la situation actuelle. Pour celle qui a vécu février 1986 depuis New York où elle était temporairement installée pour terminer ces études<sup>156</sup> et qui soupçonne que très peu de jeunes personnes en Haïti aujourd'hui saisissent vraiment « à quel prix on a acquis » le droit de parole, « la nouvelle génération ne connaît pas bien cette histoire-là. »<sup>157</sup> Pour Mme Faubert, il existe « des coupures en Haïti entre les générations » et

---

<sup>151</sup> Entretien téléphonique de la chercheuse-étudiante avec Adeline Faubert, Montréal 3 août 2019.

<sup>152</sup> Ibid.

<sup>153</sup> Ibid.

<sup>154</sup> Voir entre autres, Jean-Marie Théodat, « Haïti : la fin du citoyen et l'avènement de l'individu 2.0 », *EchoGéo*, 20 janvier 2020, 1.

<sup>155</sup> Entretien téléphonique de la chercheuse-étudiante avec Adeline Faubert, Montréal 3 août 2019.

<sup>156</sup> Ibid. S'il nous est impossible de dresser ici un portrait clair de l'activité politique précise de Mme Faubert à New York, elle put nous fit part pendant l'entrevue de l'existence de réseaux d'opposition actifs dans la ville américaine. L'annonce du départ de Jean-Claude Duvalier fut là-bas aussi, elle nous dit, accueillie avec grande joie.

<sup>157</sup> Entretien téléphonique de la chercheuse-étudiante avec Adeline Faubert, Montréal 3 août 2019.

cela semble avoir mené à cette « banalisation de la dictature, »<sup>158</sup> un constat qui semble concorder avec l'évaluation de plusieurs experts.<sup>159</sup>

Notre entrevue avec cette ingénieure de formation aujourd'hui fonctionnaire au Québec ne révèle rien d'une perception relative à une révolution noiriste au nom d'une majorité noire et ne tient pas non plus, a priori, à replacer le régime duvaliériste dans la longue lignée des régimes dictatoriaux haïtiens. Tout comme cette gauche haïtienne au Québec qui dans les années 1970 dénonçait le gouvernement duvaliériste à travers le langage de la « mystification », elle voit particulièrement dans la question de couleur qui ravive les passions dans plusieurs débats sur la dictature, un objet utilisé « pour diviser la population ».<sup>160</sup> Mme Faubert semble souscrire à l'opinion d'Ulysse Dévot, un autre participant rencontré lors de notre terrain, qui discerne dans cette obsession de la classe politique pour la question de couleur le réflexe d'une élite sans imagination. Pour ce dernier, « chaque fois qu'un parti politique n'a pas de programme, on revient sur cette question. »<sup>161</sup>

Contrairement à plusieurs – admirateurs timides, détracteurs engagés ou encore indécis toujours à la recherche d'un sens à la dictature –, le récit de Mme Faubert se construit autour d'une narration beaucoup plus personnelle et repose davantage sur un sentiment de peur et d'impuissance. « Moi, le souvenir que j'ai, c'est la dictature, la terreur, les bourreaux. »<sup>162</sup> Elle révèle très tôt dans l'entrevue comment « j'ai des souvenirs très, très, très difficiles par rapport à cette période-là. J'étais enfant, mais ça m'a traumatisée ; ça m'a marquée. »<sup>163</sup> Si Mme Faubert n'a que dix ans lorsque François Duvalier décède en 1971, et que dans les faits, elle a surtout connu les années de la présidence de Jean-Claude Duvalier, comme d'autres, elle associe les deux administrations à la même période, moments de sa vie imprégnés par « l'autocensure » et les « cauchemars. »<sup>164</sup>

---

<sup>158</sup> Ibid.

<sup>159</sup> Laënnec Hurbon, « Les dictatures ou la suppression du politique pour un centre de recherche sur les dictatures », dans *Haïti : de la dictature à la démocratie?*, éd. par Bérard Cénatus et al., 2016, 22.

<sup>160</sup> Ibid.

<sup>161</sup> Entretien téléphonique de la chercheuse-étudiante avec Ulysse Dévot, Montréal 12 novembre 2021.

<sup>162</sup> Entretien téléphonique de la chercheuse-étudiante avec Adeline Faubert, Montréal 3 août 2019.

<sup>163</sup> Ibid.

<sup>164</sup> Ibid.

Au-delà de cet enjeu de photographier la violence, <sup>165</sup>Adeline Faubert juge aussi que trop peu de facettes en lien avec cette violence et sa banalisation au quotidien sont bien saisies par les Haïtiens. Elle est fermement d'avis « qu'on sous-estime la violence. Il y a des familles toutes entières qui sont encore portées disparues ... [long soupir] ». <sup>166</sup> La liquidation de familles complètes pour des motifs politiques prend en effet une ampleur fracassante sous Duvalier père. Nous avons évoqué plus tôt dans cette thèse les Vêpres jérémiennes, ce massacre des proches des *guérilleros* du groupe Jeune Haïti en 1964. <sup>167</sup> Un an plus tôt, c'était, dans un cas devenu célèbre, les proches du lieutenant François Benoît – celui-ci accusé (à tort) d'avoir été le cerveau derrière une opération pour enlever Nicole (14 ans) et Jean-Claude Duvalier (7 ans) – qui avaient payé de leurs vies. <sup>168</sup> L'incident qui avait fini par causer une réelle crise diplomatique entre Haïti et la République dominicaine (tant les assaillants duvaliéristes avaient fait le choix d'ignorer les conventions internationales sur la souveraineté des ambassades pour capturer François Benoît alors réfugié dans l'ambassade étrangère), <sup>169</sup> demeure un exemple flagrant de cette violence qui ne semble épargner personne sur son chemin. Cet incident donna aussi naissance à une inquiétude réelle chez certains. Ulysse Dévot, notre participant, alors âgé de 7 ans comme Jean-Claude Duvalier (détail sur lequel il a lui-même insisté), se rappelle une rumeur terrifiante qui courait à Port-Au-Prince en avril 1963 : celle qui voulait que tant que les responsables de l'attentat contre les enfants Duvalier n'étaient pas trouvés, chaque famille haïtienne devrait payer par un fils. <sup>170</sup> Ulysse Dévot affirme que si sa réaction lui paraît peut-être démesurée aujourd'hui, à l'époque, il était persuadé qu'une mort très proche l'attendait. <sup>171</sup> Comme pour Normil Alexandre, la peur était

---

<sup>165</sup> Il ne fait nul doute que François Duvalier en particulier avait un certain goût pour le spectacle. Les exécutions publiques [filmées et photographiées officiellement] des deux survivants de Jeune Haïti, soit Marcel Numa et Louis Drouin Jr en novembre 1964, en sont un bon exemple. Depuis la fin de la dictature, il y a eu un effort notable en Haïti, mais également à travers les démarches de ses ressortissants, de regrouper des images en lien à la dictature. En plus de plusieurs expositions mobiles présentées dans ses locaux, mais également en 2009 à l'Université Concordia, le CIDIHCA avec l'aide d'autres partenaires a commémoré dans un ouvrage publié en 2015 la résistance de 1964. Au sujet de l'exposition mobile présentée à la bibliothèque Sir Georges Williams de Concordia, voir Steven High, *L'histoire de vie de réfugiés montréalais : Une rencontre* (Québec: Presses de l'Université Laval, 2018), 204. Voir aussi Frantz Voltaire et al., *Mourir pour Haïti*.

<sup>166</sup> Entretien téléphonique de la chercheuse-étudiante avec Adeline Faubert, Montréal 3 août 2019.

<sup>167</sup> Le lecteur peut se référer à la note 155 du chapitre I de cette thèse.

<sup>168</sup> Catherine Ève Roupert, « Les Duvalier, la tentation du pire », dans *Le Siècle des dictateurs*, éd. par Olivier Guez (Paris: Perrin, 2019), 242.

<sup>169</sup> Voir sur ce sujet Arthus, « Welcome OEA: François Duvalier et la foule accueillent la mission d'enquête de l'Organisation des États américains, le 30 avril 1963 ».

<sup>170</sup> Nous n'avons pu, à l'heure actuelle, corroborer ce détail à l'aide d'autres sources. Nous avons toutefois fait le choix d'inclure cette information tant elle nous semblait pertinente pour démontrer comment en tout cas, dans l'esprit des Haïtiens, la colère de Duvalier fut fracassante.

<sup>171</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Ulysse Dévot, Montréal 15 février 2022.

un aspect commun de leur vécu, que les mots semblent peiner à décrire. Cette peur devait pourtant prendre une forme bien particulière pour les femmes, comme nous le raconta Mme Faubert.

« *Fann toujou viktim* »<sup>172</sup> : *Femmes, genre et violence à l'heure de la dictature*

Le courroux duvaliériste bouleversa profondément l'ordinaire des Haïtiens. Si le caractère éminemment genré de cette violence est trop souvent mentionné uniquement de passage, l'enquête orale illustre comment le viol en particulier fut la source d'une appréhension constante tant son utilisation parut courante et imprévisible.<sup>173</sup> Ainsi, Haïti n'échappe pas à cette « norme » apparente, bien étudiée à travers diverses occurrences au XXe siècle,<sup>174</sup> voulant qu'en temps de guerre ou de changements politiques « extraordinaires, » le corps des femmes deviennent un site de domination et une manière tangible pour l'État d'exercer une forme de pouvoir.<sup>175</sup> Dans le cas qui nous intéresse, Adeline Faubert se rappelle vivement comment sa routine du soir fut intimement liée à ces craintes de ripostes sexuelles. Elle évoque comment :

Dans la ville des Cayes [...] il y avait un Tonton Macoute qui s'appelait Astrel Benjamin. Il s'amusait à entrer chez les gens le soir et non seulement prenait tout ce que les gens avaient, mais violait pratiquement toutes les femmes dans la maison [et ce] sous les yeux des maris et des frères de tout le monde. Je me rappelle que ma mère [ne] me laissait jamais dormir dans ma chambre [...] Les femmes de ménage préparaient le lit et tout, mais je [ne] dormais pas là [...] on me mettait dans une sorte d'entre toits [...] Le soir, pour de vrai, je ne couchais pas dans mon lit et personne ne le savait à part moi et ma mère. On me mettait [là] au cas où Astrel venait [à passer] et [ainsi] il ne me

---

<sup>172</sup> « Les femmes sont toujours des victimes. » Entretien de la chercheuse-étudiante avec le participant Eugène Philippe, Rive Sud, 8 août 2018.

<sup>173</sup> Si plusieurs auteurs tels que Trouillot (1990), Charles (1995) et Francis (2010) s'entendent quant à la centralité du viol comme une arme politique pendant les années de dictature, et particulièrement pendant les séances de tortures sous Duvalier père, nous ne parlons que d'utilisation « courante » du viol tant il n'existe toujours pas, à l'heure actuelle, d'études systématiques sur l'ampleur du problème. S'il s'agit là d'un autre angle mort relatif au duvaliérisme demandant à être éclairé, le malaise que provoque souvent le sujet, le passage du temps et la mort progressive de plusieurs victimes rendent la tâche de s'appliquer à de telles études tout aussi urgentes que difficiles. Il faut donc souvent se tourner vers les œuvres littéraires, telles que la trilogie *Amour, Colère et Folie* (1968) de Marie Vieux-Chauvet (publié au prix d'une grande émotion pour l'auteure) pour avoir un portrait de l'ampleur de la dictature sur la vie des femmes. Au sujet d'*Amour, Colère et Folie*, sur son auteure, sur l'importance du texte et l'histoire compliquée de sa publication, voir entre autres Regine Isabelle Joseph, « The Letters of Marie Chauvet and Simone de Beauvoir : A Critical Introduction », *Yale French Studies*, n° 128 (2015): 25-39.

<sup>174</sup> Dans un ouvrage collectif édité conjointement par Elissa Bemporad et Joyce W. Warren (2018), les auteures, en s'intéressant à divers espaces géographiques suivant une temporalité qui touche autant le XXe siècle que la première décennie du XXIe, retracent d'ailleurs le vécu des femmes dans des contextes de violence politique. Voir Elissa Bemporad et Joyce W. Warren, éd., *Women and Genocide: Survivors, Victims, Perpetrators* (Bloomington: Indiana University Press, 2018).

<sup>175</sup> Tout en s'intéressant au cas de survivantes de la dictature pinochiste au Chili (1973-1990), Brandi Townsend (2019) passe en revue les positions adoptées par différentes chercheuses féministes sur la question dans des contextes politiques de violation sévère des droits humains. Brandi Townsend, « The Body and State Violence, from the Harrowing to the Mundane: Chilean Women's Oral Histories of the Augusto Pinochet Dictatorship (1973–1990) », *Journal of Women's History* 31, n° 2 (2019): 33-56.»

trouverait pas pour me violer. C'était pour ça. On défaisait le lit le matin. Ça m'a marqué quand même pas mal.<sup>176</sup>

Ici, en plus de faire allusion aux relais du pouvoir duvaliériste dans chaque localité à travers la figure du Macoute (dans le cas présent, le bourreau notoire Astrel Benjamin),<sup>177</sup> Adeline Faubert évoque un aspect du duvaliérisme sur lequel pèse, sinon un silence complet, un certain malaise.<sup>178</sup> Il nous faut pourtant nous y attarder un moment.

Ces déclarations revêtent en effet différentes couches. L'assaut contre les femmes « sous les yeux des maris et des frères, de tout le monde » tend à faire référence à la manière dont le viol devait non seulement servir à humilier les femmes qui en étaient victimes, mais également à infliger un sentiment similaire aux hommes autour d'elles devenus « impuissants » devant le spectacle de leur torture. La politologue Miranda Alison (2007) remarque par ailleurs que « *wartime sexual violence functions as a form of communication between men and a measure of victory and of masculinity.* »<sup>179</sup> Pour Milton (2018), le contexte de crise politique offre souvent le terrain propice à la création de « codes genrés » où la « masculinité » telle que comprise et véhiculée par les autorités politiques et militaires est souvent exprimée de façon violente et retourner contre les femmes.<sup>180</sup> Dans un contexte dictatorial où le non-respect des droits de la personne est corollaire de l'exercice du pouvoir et où les principes de masculinités sont en négociations constantes, ces remarques se prêtent bien au cas à l'étude.

Notre terrain nous a permis d'observer qu'indépendamment de la vision préconisée vis-à-vis vingt-neuf années de dictature, la question du viol est délicate et on préfère communément (lorsqu'on ose même en discuter) la saisir comme une conséquence plus ample de la violence dans l'histoire et dans la société haïtienne. Compte tenu de la manière dont le viol est généralement perçu comme un « sous-produit inévitable » de la guerre ou des périodes de tensions politiques,<sup>181</sup>

---

<sup>176</sup> Entretien téléphonique de la chercheuse-étudiante avec Adeline Faubert, Montréal 3 août 2019.

<sup>177</sup> Décrit par Sauveur Pierre Étienne (2007) comme « un analphabète plus ou moins fonctionnel », Astrel Benjamin était un Macoute redoutable dont l'influence dépassait de loin la région des Cayes pour s'étendre sur une bonne partie du sud du pays. Voir Étienne, *L'énigme haïtienne*, 235.

<sup>178</sup> Notons que même lors de nos entrevues, à notre question « *À votre avis, les expériences des femmes pendant l'époque des deux Duvalier, étaient-elles différentes de celles des hommes ?* » très peu de participants utilisèrent le mot « viol » pour décrire la violence commise contre les femmes.

<sup>179</sup> Miranda Alison, « Wartime Sexual Violence: Women's Human Rights and Questions of Masculinity », *Review of International Studies* 33, n° 1 (2007): 81.

<sup>180</sup> Milton, *Conflicted memory*, 50.

<sup>181</sup> « Holly Porter, « Moral Spaces and Sexual Transgression: Understanding Rape in War and Post Conflict », *Development and Change* 50, n° 4 (2019): 1010.

son évènement peut être plus facilement normalisé. Pour Maurice Dalancourt, rencontré dans le dernier chapitre, lorsqu'il s'agit d'ouvrir une parenthèse sur les sévices subis par les femmes sous les Duvalier (car il semble bien s'agir là pour l'interlocuteur d'une certaine digression à l'égard du sujet principal), une interrogation persiste : « *est-ce que c'était Duvalier [père et/ou fils] ou est-ce que c'était la société haïtienne?* »; à savoir, qui devrait porter le blâme pour ces crimes.<sup>182</sup> Dans le même ordre d'idée, un autre participant, Eugène Philippe, évoque comment « *fanm toujou viktim, depuis que le monde est monde!* »<sup>183</sup> c'est-à-dire « *les femmes sont toujours des victimes,* » notant comment le caractère historiquement patriarcal de la société haïtienne arriva à une sorte d'apogée sous les Duvalier.<sup>184</sup> Pour Etzer Damas, un autre individu interviewé particulièrement critique face au régime, si « le viol faisait [bien] partie des armes de terreur »<sup>185</sup> de l'État duvaliériste, il faut tout de même admettre que « la femme haïtienne a toujours été vulnérable ».<sup>186</sup> Cette vulnérabilité semble pourtant atteindre de nouveaux sommets et pénètre la sphère du privé de manière particulièrement perverse. Certaines participantes évoquent d'ailleurs l'histoire rendue emblématique d'Yvonne Hakim Rimpel mentionnée dans le premier chapitre.<sup>187</sup> Le cas du présumé viol collectif de la journaliste et féministe Hakim Rimpel représente bien un exemple de cet effroi causé par le viol, de ce « bris » dans les mœurs gouvernant la société haïtienne tel qu'évoqué par Trouillot (1990)<sup>188</sup> et marque le début d'un éveil réel quant aux conséquences que pouvaient prendre les vindictes de l'État.

C'est bien cette appréhension entourant les répressions de nature sexuelle qui forcèrent encore une fois la mère d'Adeline Faubert à intervenir pour protéger sa fille. Adolescente, elle nous

---

<sup>182</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Maurice Dalancourt, Montréal 2 juillet 2019.

<sup>183</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Eugène Philippe, Rive Sud 8 août 2018.

<sup>184</sup> M. Philippe note en effet que « le côté patriarcal [de la société haïtienne] s'imposait vraiment » à l'époque des Duvalier.

<sup>185</sup> Entretien téléphonique de la chercheuse-étudiante avec Etzer Damas, Montréal 25 mars 2020.

<sup>186</sup> Ibid. Notons que tout en reconnaissant l'utilisation réelle du viol comme outil politique, certains comme la politologue Holly Porter (2019) croient qu'il faudrait maintenant dépasser le stade de ce constat et voir le viol tel un « continuum » de violence genrée dans la mesure où il devrait être appréhendé comme un acte à la fois évènementiel et ordinaire. Voir Holly Porter, « Moral Spaces and Sexual Transgression: Understanding Rape in War and Post Conflict », *Development and Change* 50, n° 4 (2019): 1011.

<sup>187</sup> Arrivée au Québec en 1977 à l'âge de trois ans, Yolande Leconte, qui depuis une dizaine d'années cherche à renouer avec son identité haïtienne, évoqua l'horreur de découvrir (seulement) à l'âge adulte l'histoire d'Yvonne Hakim-Rimpel. Le récit fut en effet une source de « traumatisme » pour la participante qui qualifie l'ancienne militante haïtienne de « première victime de Duvalier [père]. » Pourtant, cette révélation, nous dit-elle, joua « beaucoup dans ma décision de devenir féministe et de m'impliquer davantage dans le mouvement des femmes. J'ai cherché à en savoir plus au sujet des femmes haïtiennes à partir de là. » Entretien de la chercheuse-étudiante avec Yolande Leconte, Montréal 25 juillet 2019.

<sup>188</sup> Voir discussion chapitre I.

expliqua qu'à l'exemple d'un grand frère (déjà exilé d'Haïti au moment où elle-même devenait conscientisée à la politique), elle participa à l'opposition timide, mais grandissante dans le pays pendant les premières années de la présidence de Jean-Claude Duvalier. Elle nous dit avoir été « recrutée par une organisation clandestine de gauche. »<sup>189</sup> L'épisode qu'elle décrit seulement en quelques phrases semble toutefois avoir fourni une réelle opportunité d'apprentissage. Il lui procura la chance d'être exposée à des idées que jusqu'ici elle n'avait entendues qu'à travers des bribes, mais aussi de partir à la découverte d'Haïti en visitant quelques « quartiers populaires, »<sup>190</sup> comme elle nous le dit, vraisemblablement pour permettre d'agrandir la base de cette opposition.

Son allégeance fut pourtant de courte durée. Contrairement au père de Marcelle Charles, lequel quelques années plus tard laissera sa fille adulte poursuivre dans ces activités de contestation, Adeline Charles encore adolescente au moment des événements doit non seulement abandonner ce mouvement, mais aussi tout bonnement quitter Haïti, grâce à sa mère prétextant publiquement – peut-être de peur de ramener certains soupçons dans leur entourage immédiat autour de sa fille – qu'il en allait de l'achèvement de ses études. Adeline Charles quitte Haïti avant ses dix-huit ans, pour seulement y revenir près de quinze ans plus tard, longtemps après la chute de Duvalier.<sup>191</sup> Ce fut en fait la découverte de « bouquins portant sur le marxisme » dans la chambre de sa fille qui poussa ce geste d'une mère désespérée et très consciente du prix politique de la dissidence chez les femmes. Si même à l'âge adulte, elle avale difficilement la décision alors prise par celle-ci, Mme Faubert observe toutefois comment peu de doutes existent sur un point : « on faisait les femmes payer [...] leur engagement politique » plus cher encore qu'aux hommes.<sup>192</sup>

### *Un féminisme d'État? La complexité de la position féminine sous les Duvalier*

Malgré la discussion des dernières pages, il s'avèrerait réducteur de voir les femmes comme de simples victimes d'une nouvelle force politique sous les Duvalier, du moins, c'est une conclusion appuyée par certains des participants à notre recherche. Télémaque Auguste, en effet,

---

<sup>189</sup> Entretien téléphonique de la chercheuse-étudiante avec Adeline Faubert, Montréal 3 août 2019.

<sup>190</sup> Ibid.

<sup>191</sup> C'est donc depuis les États-Unis qu'elle vit la fin du régime de Jean-Claude Duvalier. S'il nous est impossible de dresser ici un portrait clair de l'activité politique précise de Mme Faubert à New York, elle put nous faire part pendant l'entrevue de l'existence de réseaux d'opposition actifs dans la ville américaine. L'annonce du départ de Jean-Claude Duvalier fut là-bas aussi, nous dit-elle, accueillie avec une grande joie. Entretien téléphonique de la chercheuse-étudiante avec Adeline Faubert, Montréal 3 août 2019.

<sup>192</sup> Ibid.



maintient que les femmes avaient un degré de pouvoir que seul leur sexe leur permettait d'apprécier. Il note que :

Sur Duvalier [...] il y avait des femmes [...] qui avaient beaucoup plus de pouvoir que les hommes! Pour en nommer, il y avait une certaine Madame Max Adolphe [il fait un bruit avec sa bouche pour montrer que cette femme était redoutable]. Il y en avait un paquet! Eux autres là, on les appelait, ces femmes-là, des fillettes-lalos [branche féminine des Tontons Macoutes] [il rit] ... [Elles] avaient beaucoup de pouvoir! Au contraire! Au contraire! Même les jeunes femmes, il fallait faire attention là! Parce que là voir une fille, puis vous l'abordiez puis la fille n'est pas contente là, puis la fille sortait avec un Tonton Macoute là et puis elle te fait ramasser. Elle te fait ramasser! [il rit] [Vous vous] ramassez en prison! Ils [les hommes et les femmes] avaient à peu près le même pouvoir!<sup>193</sup>

Ici M. Auguste met d'abord son attention, non pas sur les femmes opposées à Duvalier ou encore sur des femmes « ordinaires » et « apolitiques », mais plutôt sur Madame Max Adolphe (née Rosalie Bosquet) et d'autres membres / « associées » au giron duvaliériste. En sa qualité de chef des Tontons Macoutes et par défaut de sa filiale féminine, les fillettes-lalos, Madame Max Adolphe occupa une place privilégiée dans la hiérarchie duvaliériste. Au milieu des années 1960, elle est nommée commandante de la prison politique de Fort-Dimanche où elle infligea aux détenus toutes sortes de tortures sexuelles sadiques.<sup>194</sup> Madame Max Adolphe ne représente en rien le vécu commun des femmes haïtiennes, si ce n'est qu'elle expose un exemple de la manière dont le duvaliérisme sut s'approprier l'aspiration de certaines femmes à exercer un poids politique.<sup>195</sup>

Dans ses réflexions, M. Auguste traite aussi du « pouvoir » de ces femmes qui, pour un oui ou pour un non, n'appréciant pas les flatteries des jeunes gens aux yeux flâneurs, les dénonçaient à la police secrète. Cette affirmation (qui pousse notre regard sur une autre « zone grise » du duvaliérisme) semble accorder aux femmes haïtiennes une agentivité qu'il est difficile d'imaginer comme représentative. Elle laisse d'autant plus supposer une capacité politique et une autonomie sexuelle qui formaient la réalité d'un groupe sans doute très minoritaire de femmes. La peur des violences sexuelles et des rétributions auprès des membres de la famille contraignit plusieurs femmes à accepter l'asymétrie que toute relation intime avec un Macoute devait forcément

---

<sup>193</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Télémaque Auguste, Montréal 1<sup>er</sup> mars 2018.

<sup>194</sup> Michael R. Hall, *Historical Dictionary of Haiti* (Lanham: Scarecrow Press, 2012), 12.

<sup>195</sup> Note : Il faut aussi rappeler que comme plusieurs autres Haïtiens, dans les milieux savants comme ailleurs, M. Auguste fait référence à « Madame Max Adolphe » née Rosalie Bosquet, par le nom de son mari. S'il est très possible que M. Auguste ignore le nom de la duvaliériste notoire ou que cette information lui ait échappé au moment de l'entrevue, on y voit quand même là un oubli marquant qui semble refléter comment la femme n'existerait qu'à travers l'état civil qu'elle doit à son mari.

promouvoir.<sup>196</sup> Cet environnement où l'intimidation primait concourut également à renforcer la subordination des femmes dans une société déjà très pauvre et où leurs voix étaient limitées.<sup>197</sup> Il demeure pertinent d'écrire de manière cohérente sur l'investissement politique des femmes haïtiennes pendant l'époque des deux Duvalier et sur la manière dont la perception de la violence reste sexuée dans les espaces haïtiens.<sup>198</sup> Toutefois nous ne pouvons pas accepter le constat de M. Auguste sans réserve sérieuse.<sup>199</sup>

Au final, le témoignage d'Adeline Faubert diffère de celui de tous les participants à l'étude, voire même de ceux de M. Alexandre et de Mme Charles, dans la mesure où le viol, ou du moins la peur de son éventualité, reste bien en son centre. À l'encontre de ce qui a pu être observé chez d'autres participants, M. Faubert n'utilise aucun euphémisme pour parler de cette réalité et décrit bien l'angoisse de vivre dans un monde où le viol est omniprésent. Ainsi, s'il serait peut-être simpliste de lire tout son vécu sous la dictature autour de cette crainte, il demeure que la violence envers les femmes traverse son récit et que la participante a choisi de structurer sa narration en grande partie autour de ce fait.

Si son témoignage rejoint sur plusieurs points celui de M. Alexandre, tant ils ont tous les deux, malgré les formes distinctes de traumatisme vécues, renoué avec leur activisme de jeunesse (le premier en s'attachant particulièrement à la cause des migrants haïtiens au Québec comme

---

<sup>196</sup> Voir à ce sujet Grace Louise Sanders, « La Voix Des Femmes: Haitian Women's Rights, National Politics and Black Activism in Port-Au-Prince and Montréal, 1934-1986 » (University of Michigan, 2013), 167.

<sup>197</sup> Charles, « Gender and Politics in Contemporary Haiti, » 137. \* Tout en admettant la possibilité que notre question concernant les expériences des femmes sous Duvalier invitait à un éventail de réponses, la réplique de M. Auguste, comprise dans un contexte sociopolitique haïtien où le viol demeure un sujet délicat, est révélatrice d'une banalisation ou d'un manque de prise de conscience de l'ampleur que prenait la dictature duvaliériste sur les femmes.

<sup>198</sup> Au sujet des Fiyet-Lalo, voir la contribution de Sabine Lamour, « Les Fiyet-Lalo (Fillettes-Lalo) : Un impensé de la mémoire de la dictature duvaliériste », dans *Haïti : de la dictature à la démocratie?*, éd. par Bérard Cénatus et al., 2015. Le travail de doctorat de l'historienne Grace Sanders (2013) qui s'appuie en partie sur l'enquête orale, propose différents exemples des formes de violence et d'humiliation sexuelles auxquelles les femmes haïtiennes étaient exposées pendant la dictature telles que les vérifications arbitraires des sous-vêtements des jeunes filles. Voir Sanders, « La Voix Des Femmes », particulièrement le chapitre III.

<sup>199</sup> Si les études sur la Shoah peuvent nous éclairer même partiellement dans le cas présent, c'est bien qu'elles démontrent qu'au-delà du viol, sans doute l'exemple le plus « extrême » de violence à caractère sexuel, la conceptualisation même de ce type de violence ne peut se limiter à cet acte. Brigitte Halbmayr (2010), qui préfère d'ailleurs parler de « violence sexualisée » au lieu de l'expression « violence sexuelle, » note bien qu'il faut inclure dans les violences sexuelles perpétrées contre les femmes diverses démonstrations de pouvoir (généralement masculines) sur le corps des femmes à travers « l'humiliation, l'intimidation et la destruction. » La dictature duvaliériste pourrait potentiellement offrir un terrain propice pour une telle réflexion. Voir Brigitte Halbmayr, « Sexualized Violence against Women during Nazi "Racial" Persecution », dans *Sexual Violence against Jewish Women during the Holocaust*, éd. par Sonja M. Hedgepeth et Rochelle G. Saidel (Waltham, MA: Brandeis University Press, 2010), 30.

ailleurs et la seconde en s'intéressant aux causes touchant les femmes),<sup>200</sup> plusieurs différences notables existent entre la vision escomptée par Mme Faubert et celle de Mme Charles, notamment au niveau de leurs perspectives du champ politique et des possibilités de démocratisation d'Haïti. Là où la première semblait suggérer que la dictature (et son caractère violent) était tout simplement le prix à payer pour un minimum d'ordre en Haïti, Mme Faubert, elle, rejette cette idée. À l'exemple de M. Alexandre, elle voit la dictature comme l'ennemi de la justice et à l'heure où, selon elle, on assiste à « une remontée du duvaliérisme dans la scène politique » en Haïti,<sup>201</sup> il est pressant, elle le croit, de réellement faire état de la souffrance causée par le régime.<sup>202</sup>

## VI. Conclusion

Comme d'Adeline Faubert, les nuits avaient pris une forme des plus dramatiques pour Betina Janvier. Relatant ici des événements qui ont dû, selon son âge, se produire en 1958 ou en 1959, Mme Janvier évoque vivement l'atmosphère d'épouvante qui accompagnait souvent les disparitions forcées et l'exécution de familles jugées suspectes ou dangereuses :

Je pense que je devais avoir 7 ou 8 ans. Dans mon quartier, on arrêtait les gens, mais on les arrêtait seulement la nuit. Alors mon souvenir c'était ces nuits avec des *cris*.<sup>203</sup> On entendait d'abord la voiture – j'ai appris après que c'était des DKW, c'était des jeeps de l'armée<sup>204</sup> – ce bruit-là, que je peux identifier maintenant, n'importe où au monde. [...] Alors au milieu de la nuit, tu entends ce bruit sourd qui vient de loin, mais qui s'approche. Tu entends des portes s'ouvrir. Après quelques minutes, tu entends le bruit s'en aller. Après tu entends les gens hurler, mais un cri d'égorgement

---

<sup>200</sup> À Montréal, son activisme l'a conduite à participer à plusieurs organisations, qui ne pourront pas être nommées ici, préoccupées par des enjeux touchant les femmes racisées et autochtones au Québec.

<sup>201</sup> Entretien téléphonique de la chercheuse-étudiante avec Adeline Faubert, Montréal 3 août 2019.

<sup>202</sup> Une autre différence entre ces deux femmes semble se jouer autour de la question de l'engagement. Tout en restant préoccupée par Haïti, Mme Charles laisse en quelque sorte l'activisme actif pour s'occuper des plus « domestiques » de sa vie comme mère de famille à Montréal. Malgré son désir de témoigner qu'elle démontre de manière très affirmée pendant l'entrevue (notamment en relatant les faits entourant la disparition de Yoyo), sans insistance de notre part, il est difficile de savoir si elle aurait même décidé de rouvrir le livre du duvaliérisme qu'elle semble avoir refermé après 1986. S'il y a là sans doute un mot qui devrait être ajouté sur la « classe » – les deux femmes étant en effet séparées par leurs milieux socio-économiques –, il semble également qu'encore une fois, c'est dans une certaine mesure une conception du domaine politique qui les éloigne. Tandis que Mme Charles semble avoir apprécié la rencontre en partie comme une manière de « rendre service » à travers un entretien à une jeune issue de sa communauté, pour Mme Faubert, il s'agissait bien là d'une exigence tant pour elle, la démarche étant nécessaire afin d'utiliser cette tribune pour témoigner, mais surtout, comme elle nous le dit, afin de « passer le flambeau » à une autre génération.

<sup>203</sup> Accent reproduit à l'écrit en raison de l'emphase placée sur le mot « cris » par la participante lors de l'entrevue.

<sup>204</sup> Si Madame Janvier parle ici de l'armée, d'autres diront que les véhicules DKW étaient surtout préférés par les cagouleurs, ces ancêtres des Tontons Macoutes. Puisque selon les faits racontés, nous sommes à la fin des années 1950, il est très possible qu'il s'agisse bien de cagouleurs. Voir, entre autres, le témoignage de Patrick Lemoine (2011) qui parle en termes très similaires de ce bruit terrifiant associé à ces voitures. Patrick Lemoine, *Fort-Dimanche, Fort-La-Mort* (Bloomington: Trafford Publishing, 2011), 27.

d'animal. Et là, c'est un cri qui te terrorise, qui reste dans la tête. On venait juste de, soit tuer la famille, soit d'arrêter les gens. [...] Ça, c'est mon souvenir d'enfance de Duvalier.<sup>205</sup>

Plus loin dans ce même entretien, Betina Janvier nous dévoile que le plus dur, au-delà de la crainte que le même sort soit réservé à sa propre famille, était l'impossibilité, le lendemain, de porter secours à ces familles qui avaient été victimes la nuit précédente. « Il fallait que tu tournes la tête et que tu ignores qu'il leur était arrivé un malheur » nous dit-elle avec beaucoup de consternation. L'expérience de Mme Janvier rejoint très clairement celles des participants, dont le vécu complexe, pendant et après la dictature, nous avons analysé dans ce chapitre. Nous avons choisi de nous concentrer sur trois personnes en raison de cette représentabilité et de la longueur des échanges que nous avons pu avoir avec celles-ci. De fait, les mots de Mme Janvier, qui trouvent écho dans ceux de bien d'autres, s'articulent eux aussi autour de la peur, de l'incompréhension et un sentiment d'impuissance, voire d'une cicatrice permanente causée par la terreur de la violence duvaliériste.

Malgré la crainte réelle que toute position ouverte contraire au duvaliérisme (même à l'étranger) puisse être réprimandée, nous avons vu au cours de ce chapitre et des précédents que très tôt et particulièrement après l'arrivée au pouvoir de Jean-Claude Duvalier en 1971, plusieurs Haïtiens au Québec s'organisèrent autour d'associations et de revues pour dénoncer le régime. Quarante ans plus tard, en 2011, alors que certains avaient mis leur activisme anti-Duvalier derrière eux et que d'autres avaient tout simplement jugé que dans l'immédiat, la situation en Haïti était telle qu'une polémique sur le duvaliérisme n'avait pas sa place, Jean-Claude Duvalier réapparaissait en Haïti. Comme l'expliquait l'activiste haïtiano-québécois Frantz André, ou bien l'ancien président, n'avait pas compris que sa présence en Haïti allait provoquer de vives réactions, ou dans son « inconscience », il avait très bien saisi l'émoi qu'il provoquerait, mais n'avait aucune raison de croire que l'impunité autour des crimes politiques en Haïti serait annihilée avec sa personne.

Ces deux moments de réactions fortes, à plusieurs décennies d'écart, nous montrent les contours compliqués de la mémoire. Ils évoquent comment certaines conjonctures politiques et sociales offrent une possibilité pour que certains cadres d'interprétation du passé réapparaissent

---

<sup>205</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Betina Janvier, Montréal, 14 février 2020.

(ou apparaissent pour la première fois) dans l'espace public. Le cas de la mémoire des dissidents, que nous avons exploré dans ce chapitre, représente un bon exercice pour considérer le principe de mémoire emblématique de Stern.

Dans ce chapitre, nous avons donc mis en exergue les témoignages de trois Haïtiano-Québécois. Les expériences de Normil Alexandre, un ancien acteur de la lutte patriotique anti-Duvalier au Québec devenu activiste, en passant par Marcelle Charles, cette éducatrice spécialisée de soixante ans dont la famille s'est vue contrainte de rejoindre le régime duvaliériste, pour finalement s'intéresser à Adeline Faubert, une fonctionnaire approchant la soixantaine et dont le discours rappelle la marginalisation trop fréquente du vécu des femmes lorsqu'il est question de discuter de la dictature duvaliériste. Tous ces témoignages se rejoignent dans la force des émotions qu'ils expriment.

Nous avons voulu montrer ici comment à des degrés différents — particulièrement dans le cas Normil Alexandre et d'Adeline Faubert — ces témoignages traitent du trauma et de la peur sous différentes facettes. Par ailleurs, bien que le témoignage de Marcelle Charles évoque des thèmes analogues, il révèle également diverses « zones grises » et positions compliquées, voire parfois potentiellement contradictoires, que plusieurs en vinrent à défendre pendant cette période.

Vue dans son ensemble, il se dégage de la mémoire des dissidents, non seulement la conviction que le duvaliérisme ne peut être réellement excusé, mais pour beaucoup d'entre eux, il y a aussi ce sentiment d'urgence, tant chaque jour qui passe nous éloigne des événements de cette dictature et ouvre la porte à différentes interprétations qui banalisent tout l'impact que ces années ont pu avoir sur plusieurs générations d'Haïtiens. Ainsi, les entrevues réalisées avec ces participants leur ont non seulement permis de se remémorer des souvenirs douloureux, mais elles ont également été l'occasion de témoigner d'une histoire qui devait être rapportée. C'est sans doute Mme Janvier qui exprime le mieux cette émotion :

Pour moi, c'est un exercice de transmission très, très important. C'est déjà suffisant qu'ils [ses enfants] ne puissent pas voir où j'ai grandi, il faut [au moins] qu'ils sachent qui je suis, d'où je viens, et puis cette histoire [le duvaliérisme] fait partie de moi. C'est mon histoire aussi.<sup>206</sup>

---

<sup>206</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Betina Janvier, Montréal, 14 février 2020.

## CONCLUSION

*Aujourd'hui, avec le chaos qui existe, on se demande si on [n'] était pas mieux à cette époque.<sup>1</sup> — Joseph Durand, 14 janvier 2019*

*Moi, je considère qu'on ne peut pas avancer, si l'on ne déballe pas certaines choses.<sup>2</sup>  
— Ulysse Dévot, 12 novembre 2021*

\*\*\*

En 1969, dans une publication obscure qui ne semble pas avoir atteint le niveau de notoriété des œuvres célèbres du canon duvaliériste telle que *Catéchisme de la révolution* (1964), le journaliste Verdieu S. Dorlus se laissa aller aux prédictions :

Quand toutes les incompréhensions auront cessé et que nous-mêmes peut-être nous aurons été bien loin du monde des vivants, les générations, qui nous auront remplacés, reconnaîtront, dans leur juste dimension et dans leur valeur propre, les grandes œuvres réalisées par le Constructeur de la Nouvelle Haïti et le leader de la Nation Haïtienne. [...] L'Histoire, la grande Histoire, est là pour donner raison à l'Honorable Docteur Président Duvalier.<sup>3</sup>

Les écrits duvaliéristes, produits principalement pendant la seconde moitié des années 1960, regorgent de passages sur le génie de François Duvalier et sur toute l'importance de son ambitieux projet politique. Plusieurs de ces publications glorifient également l'attention donnée par les duvaliéristes à la jeunesse du pays, mais aussi à l'Histoire, « la grande Histoire ». Tandis qu'en 1969, François Duvalier écrasait les dernières tentatives des insurgés du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), Dorlus et d'autres avaient bien en tête que l'Histoire, un instrument politique malléable, donnerait raison à Duvalier, le « plus rare génie de la race noire et l'homme d'État le plus émérite du continent américain. »<sup>4</sup>

Par-delà de toutes particularités de la mémoire collective du duvaliérisme au sein de la diaspora haïtienne de Montréal, si notre projet démontre bien un point, c'est qu'il est en effet toujours laborieux pour les Haïtiens en Haïti, comme dans ses diasporas, de rendre compte de cette

---

<sup>1</sup> Entretien de la chercheuse-étudiante avec Joseph Durand, Laval 14 janvier 2019.

<sup>2</sup> Entretien téléphonique de la chercheuse-étudiante avec Ulysse Dévot, Montréal 12 novembre 2021.

<sup>3</sup> Verdieu S. Dorlus, *Historique de la révolution duvaliériste : tranche d'histoire* (Port-au-Prince: Les Presses Port-au-Princiennes, 1969), 43-44.

<sup>4</sup> Ibid., page non numérotée, 3e du document.

époque. Peut-être sommes-nous encore trop proches du stade des « incompréhensions » pour réellement parler du bilan sur la dictature ?

\*\*\*

Nous l'avons vu, la fracture souvent rattachée aux vingt-neuf années de pouvoir duvaliériste n'aura pas suffi pour le discréditer définitivement. En effet, plus de trente-cinq ans après le départ pour la France du président Jean-Claude Duvalier – héritier à partir de 1971 du régime autoritaire installé par son père – le duvaliérisme, comme système politique instauré en 1957, semble encore jouir d'une certaine légitimité (voir même d'un certain charme). Certains journalistes et observateurs étrangers s'intéressant à la situation en Haïti parlent même de ressemblances « troublantes » entre le duvaliérisme et les deux administrations du Parti haïtien TètKale (PHTK) au pouvoir depuis 2011.<sup>5</sup> Le journal numérique, *Le Quotidien d'Haïti*, pour sa part, rapportait dans un éditorial de juillet 2022 comment une nostalgie pour le duvaliérisme semble aujourd'hui avoir conquis une bonne partie de la population haïtienne rassemblant dans ses rangs aussi bien des jeunes de la trentaine ayant un vague (et parfois aucun) souvenir concret de cette époque, mais également des individus plus âgés qui avaient déjà atteint l'âge de la majorité quand Duvalier père remporta le scrutin de 1957.<sup>6</sup>

Le début des années 2010 particulièrement, en Haïti, s'ouvrit pourtant autour d'un nouvel intérêt pour le duvaliérisme : des poursuites lancées contre Jean-Claude Duvalier en 2011 par d'anciennes victimes, en passant par la mise en place d'organismes tels que le Collectif contre l'impunité et la Fondation Devoir de Mémoire-Haïti, fondés respectivement en 2011 et en 2013, au-delà des considérations entourant la corruption du régime père et fils, les victimes prenaient une place importante dans ces nouvelles discussions. Au Québec, le projet Histoires de vie Montréal du CHORN de l'Université Concordia, lancé quelques années plus tôt, connu un nouveau souffle à la suite du séisme de 2010 en Haïti, mais surtout en raison du retour de Jean-Claude Duvalier en 2011. Néanmoins, malgré l'effort de différents acteurs de la société civile en Haïti pour continuer

---

<sup>5</sup> Nous faisons ici référence aux gouvernements de Michel Martelly (2011-2016) et celui de Jovenel Moïse (2017-2021). Voir Feguenson Hermogène, « Les troublantes similitudes entre le régime des Duvalier et l'administration de Jovenel Moïse », *Le Journal des Alternatives*, 19 février 2021, sect. Articles d'Alternatives. Page consultée le 20 août 2022. <https://journal.alternatives.ca/Les-troublantes-similitudes-entre-le-regime-des-Duvalier-et-l-administration-de>.

<sup>6</sup> Jefferson N. Pierre-Louis, « La nostalgie Duvalier en Haïti : entretien et conversation avec les moins jeunes et les jeunes (1ere partie) », *Le Quotidien News* (blog), 20 juin 2022. Page consultée le 20 août 2022. <https://lequotidiennews.org/la-nostalgie-duvalier-en-haiti-entretien-et-conversation-avec-les-moins-jeunes-et-les-jeunes-1ere-partie/>.

de dénoncer les abus de tout genre associés à cette période,<sup>7</sup> comme en attestent les remarques de journalistes cités plus tôt, l'épuisement se fit sentir très tôt. L'occurrence politique actuelle, marquée par la confusion et l'instabilité, ne laissent pas forcément présager que cet entrain aura lieu de refaire surface dans l'immédiat.<sup>8</sup>

Ainsi, entre les soupirs sur le duvaliérisme et la dénonciation, les Haïtiens en Haïti comme les Haïtiens d'outre-mer restent divisés entre au moins deux tendances, soit celle de la répudiation et celle de la remémoration positive. Devant le manque d'initiatives des gouvernements haïtiens des trois dernières décennies pour travailler à asseoir les faits sur ces années, mais également à la lumière du peu d'engagement de ceux-ci pour façonner une politique publique cohérente de mémoire nationale autour de cette période marquante de l'histoire d'Haïti (sans compter le gouffre temporel qui ne cesse de s'alourdir entre 1986 et nos jours), une certaine ambivalence autour du duvaliérisme, dépassant les limites des deux tendances mentionnées, continuera à s'accroître au fil du temps.

Sans pour autant offrir un miroir à la situation en Haïti, au Québec aussi, le duvaliérisme divise. À l'issue de cette thèse de doctorat, nous avons tenté, en demeurant préoccupé par le cas de la communauté haïtienne de Montréal, d'exposer les différentes conceptions/mémoires du duvaliérisme qui se sont créées au sein de cette population entre 1964 et 2014. Notre préoccupation première fut d'exposer les « camps de mémoires » dominants autour desquels se dessinèrent (et se dessinent toujours) cette pensée sur le duvaliérisme. Suivant les travaux novateurs de l'historien Steve J. Stern (2004), particulièrement son attention portée au principe de « mémoires emblématiques », notre propre étude a fait état de deux camps de mémoires emblématiques principaux qui ont servi d'assise pour encadrer ces regards complexes sur ces années de dictature. Nous avons ainsi traité, particulièrement dans la seconde partie de notre thèse, d'une mémoire emblématique plus complaisante avec le régime et d'une autre mémoire emblématique plus dissidente dans son évocation de cette période.

---

<sup>7</sup> Notons, par exemple, comment après la mort de Jean-Claude Duvalier en 2014, plusieurs associations de la société civile en Haïti demandaient la continuation des enquêtes et poursuites impliquant des duvaliéristes notoires. Agence France-Presse, « Haïti : appel à poursuivre les complices de la dictature de Duvalier », *La Presse [En ligne]*, 20 mars 2018, sect. Caraïbes. Page consultée le 20 août 2022. <https://www.lapresse.ca/international/caraibes/201803/20/01-5157966-haiti-appel-a-poursuivre-les-complices-de-la-dictature-de-duvalier.php>.

<sup>8</sup> Au Québec aussi, si tout laisse croire que la mémoire du duvaliérisme restera en quelque sorte figée chez certains individus tant les lignes de camps sont bien tracées, comme nous l'avons vu, le désarroi perpétuel depuis 1986 a là aussi créé les circonstances favorables à une relecture positive de la conjoncture entre 1957 et 1986.



Se détachant jusqu'à un certain point des propositions en matière de mémoires emblématiques faites par Stern qui traite, pour sa part, de la mémoire comme « salut national », de la mémoire comme une forme de « rupture non résolue », de la mémoire comme la « persécution et menant à l'éveil » et de la mémoire comme « une boîte close »,<sup>9</sup> notre thèse ne trouva pas forcément d'analogues directs dans son travail. Ainsi, elle fit plutôt état de ces catégories de mémoires « complaisantes » et de mémoires « dissidentes ». L'histoire nationale du Chili puis les circonstances précises de sa sortie du régime pinochiste étant fort différentes de celles d'Haïti avant et après 1986 font de sorte que de telles disparités ne devraient pas surprendre. À notre sens, il ne s'agit donc pas là d'une lacune des outils présentés par Stern, mais bien de leur efficacité vu leur malléabilité. Comme le rappelle Jelin (2003), si elles se ressemblent sur certains points, les luttes mémorielles d'une société à l'autre comprennent leurs différences notables tant elles impliquent et répondent à des contraintes distinctes.<sup>10</sup> Exposer la lutte mémorielle autour du duvaliérisme en Haïti comme celle dans la diaspora haïtiano-québécoise que nous avons présentée dans cette thèse, demanda donc une certaine flexibilité dans l'outillage conceptuel afin de se plier à ces différentes réalités. Renouant avec ce qui nous a semblé être l'apport principal de Stern pour d'autres études sur la mémoire dans les sociétés post-conflits, dans le cadre de cette thèse, le concept de mémoire emblématique devait surtout servir à distiller certains discours hégémoniques sur le duvaliérisme et à fournir un cadre interprétatif autour de ceux-ci.

Aussi, unissant dans son appareil argumentatif une analyse de sources manuscrites et une enquête orale, notre thèse a voulu démontrer qu'il existe non seulement d'importants contrastes dans la façon dont ces Haïtiens ont pensé (et pensent encore aujourd'hui) le duvaliérisme, mais aussi cette manière de percevoir le régime réussit, à travers le temps, à se rattacher à différents référents, tant bien pour ceux qui ont fait l'apologie du régime que ceux qui s'y sont montrés opposés.

Justement, saisir la vision compliquée épousée par les Haïtiens de Montréal et relative à la dictature duvaliériste demandait d'abord de bien asseoir le contexte qui, en 1957, avait donné lieu

---

<sup>9</sup> Voir à cet effet la discussion sur le sujet des mémoires emblématiques dans l'introduction de cette thèse. Voir également Stern, *Remembering Pinochet's Chile*, chapitre IV, 104-133.

<sup>10</sup> Voir discussion de Jelin, *State Repression and the Labors of Memory*, introduction, xiii-xix.

à la montée de ce régime. De l'occupation américaine (1915-1934), en passant par les nombreuses répercussions de cette ingérence en Haïti sur la vie politique et intellectuelle du pays (notamment à travers la montée des mouvements indigénistes, noiristes, et les bases de ce qui serait plus tard le duvaliérisme) sans compter l'illustre « Révolution de 1946 » (qui avait forcé le départ de l'impopulaire Élie Lescot avant de se solder par l'arrivée au pouvoir d'un candidat choisi par le secteur militaire, soit Dumarsais Estimé, la première partie du XXe siècle haïtien fut certainement mouvementée. La « question de couleur » en particulier, cette lutte historique opposant supposément la majorité noire à la minorité « mulâtre » en Haïti (mais qui dans les faits, au niveau politique, était surtout l'affaire des élites noires et « mulâtres ») devint impossible à éclipser dans les conversations politiques post-1946.

Lorsque François Duvalier remporte les élections de septembre 1957, Haïti est alors un pays bien divisé qui n'a pas réussi le projet de redéfinition nationale entamé depuis la clôture de l'occupation américaine. Se présentant comme le candidat de la classe moyenne noire urbaine, mais également comme celui des masses paysannes noires du pays (celles-ci trop souvent oubliées par les politiciens traditionnels), sans vrai programme politique derrière ses slogans, François Duvalier, ancien docteur de campagne et ministre sous le gouvernement d'Estimé, incarna pour certains la possibilité d'un changement profond en Haïti. Il devait pour ainsi dire poursuivre l'œuvre de la « Révolution » de 1946, et redonner à la majorité noire du pays la place qui lui revient de droit dans son sol natal. Si François Duvalier a bien utilisé la question de couleur à son avantage pour diviser (et parfois unir) la population, au final, il est très difficile de dire s'il a réellement réussi ces objectifs de transformations d'Haïti. Les quatorze années de sa présidence, puis les quinze de son fils Jean-Claude Duvalier furent, selon presque tous les chercheurs haïtiens et étrangers qui se sont préoccupés de cette tranche d'histoire, fortement marquées par le terrorisme d'État. Disparitions forcées, exécutions sommaires, viols collectifs, corruption, tout semblait permis à l'État duvaliériste et son giron macoute.

L'arbitraire et la place centrale occupée par la violence dans l'appareil étatique porta plusieurs à conclure que l'État duvaliériste était en fait tout simplement irrationnel,<sup>11</sup> le pouvoir étant l'unique fin convoitée. En suivant non seulement les travaux de Trouillot (1990) qui réfute

---

<sup>11</sup> Voir le chapitre II de cette thèse et particulièrement Étienne, *L'énigme haïtienne*, 232.

presque violemment cette thèse de l'irrationalité du duvaliérisme,<sup>12</sup> mais également ceux de Karl Lévêque (1971) et de Jean-François Sénéchal (2004), nous nous sommes nous aussi prêtées dans cette thèse à l'exercice, au-delà de l'action purement politique, de comprendre le duvaliérisme selon les termes prescrits par François Duvalier lui-même et par ses proches collaborateurs. Nous avons vu, particulièrement dans le chapitre II, comment Duvalier et ses partisans prirent bien soin de présenter le chef d'État non pas d'abord comme un homme politique, mais bien comme un simple médecin de campagne qui, devenu intellectuel par les circonstances de la gifle que constitua pour la fierté haïtienne l'occupation américaine puis contraint par la force des choses, embrassa finalement la cause politique. Des discours du président, aux dépêches signées Jean M. Fourcand, Raphaël M. Jean-Louis, Ulysse Pierre-Louis et surtout Gérard de Catalogne, c'est tout un effort qui est mis en place, particulièrement, nous l'avons dit plus tôt, après 1964 (lorsque Duvalier devient président à vie), pour présenter le co-auteur du célèbre manuscrit *Le problème des classes à travers l'histoire d'Haïti* (1948), comme un visionnaire, un envoyé, voire un messie. S'il aurait sans doute été trop inquisiteur de demander aux grands apôtres du duvaliérisme de réellement définir les fondements de cette doctrine, au-delà d'une certaine logique circulaire, qui semble par moment demander l'abandon complet de soi au service d'une croyance presque aveugle dans le président, la « révolution duvaliériste », comme elle fut rapidement appelée, promettait non seulement de changer Haïti, mais elle devait également changer l'être haïtien au plus profond de lui-même.

Devant un gouvernement haïtien qui tente, en temps réel, d'écrire le roman qui entourerait son épopée au pouvoir, plusieurs ressortissants haïtiens qui se sentirent contraints de quitter le pays en raison de la situation politique et de la violence étatique devenues insoutenables ne restèrent pas les bras croisés. Profitant d'une conjoncture mondiale qui favorisait l'immigration du « Sud » vers le Nord, le tout ponctué de plusieurs changements importants pendant la seconde tranche des années 1960 des lois canadiennes dans le domaine de l'immigration, des Haïtiens issus de la classe moyenne se retrouvèrent au Québec, autre « société francophone » avec qui Haïti participe à des échanges intellectuels et culturels importants, particulièrement depuis la Seconde Guerre mondiale. Depuis Montréal, où la plupart se retrouvèrent, ils participèrent très tôt à « l'action patriotique ». Nom donné, spécialement à l'étranger, à toute activité d'opposition au duvaliérisme vaguement

---

<sup>12</sup> Trouillot, *Haiti: State Against Nation*, 169.

organisée, l'action patriotique sut attirer différents exilés haïtiens. Plusieurs d'entre eux furent formés idéologiquement en Haïti et, comme beaucoup d'autres individus de cette génération, demeurèrent fortement influencés par la Révolution cubaine et rêvaient de justice dans leur pays. Ils furent également émus par les transformations auxquelles ils assistèrent au Québec en pleine Révolution tranquille. De la fin des années 1960 jusqu'à l'abandon du pouvoir par Jean-Claude Duvalier en février 1986, cette action patriotique donna naissance à une multitude d'efforts pour dénoncer la dictature en Haïti. Parmi ces initiatives variées, des publications passagères comme *Kako*, mais également des revues mieux connues comme *Nouvelle Optique : Recherches haïtiennes et caribéennes* (1971-1973) et *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* (1979-1987) restent des exemples importants de tout un corpus intellectuel édifié pour chapeauter ces activités de répudiation du duvaliérisme en créant une alternative et un contre-discours à celui promulgué par l'État haïtien. Le chapitre III de cette thèse s'est précisément donné la tâche de retracer ces épisodes.

Le temps du pouvoir des Duvalier achevé, 1986 scelle en quelque sorte la fin du mouvement associatif à la base déjà très fragmentée et qui s'était créé pour défendre la cause anti-duvaliériste à Montréal. La fin du duvaliérisme laissa plusieurs perplexes. Si certains Haïtiens du Québec participèrent activement aux tentatives de démocratisation en Haïti qui suivirent le 7 février 1986, force est de constater que la transition démocratique se fit (et se fait encore) difficilement. Comme nous l'avons évoqué, certains, en Haïti comme au Québec, se laissent même aller à un diagnostic qui fait état d'une certaine pathologie de Haïti, comme si le pays était incapable de fonctionner en dehors du cadre dictatorial.

Tandis que les voix critiques à l'égard du duvaliérisme ont dominé depuis les années 1960 à Montréal, ceux qui ont acquiescé d'une vision plus conciliatoire, et qui autrefois auraient trouvé un espace dans l'arène publique plutôt hostile, semblent, dans la sphère plus privée, être plus aptes à tenir ouvertement des propos pour le moins flatteurs à l'égard du régime père et fils. Tantôt nostalgiques et parfois carrément apologiques, ces critiques des possibilités démocratiques en Haïti et défenseurs d'un héritage compliqué du duvaliérisme (puisque les deux attitudes sont fréquemment exprimées conjointement) existent bien. Dans notre quatrième chapitre, nous avons voulu nous intéresser à ce camp de mémoire emblématique que nous avons qualifié de plus « complaisant » à la dictature. Complaisant, il faut le préciser, non pas parce que les deux

participants autour desquels nous avons centré notre analyse nient tout bonnement les faits saillants du duvaliérisme, mais complaisant parce que ces deux individus continuent de voir dans le duvaliérisme une forme de gouvernement, un idéal politique mal compris par ses détracteurs. Là où Télémaque Auguste, un homme dans la soixantaine, nous présentait le duvaliérisme, particulièrement sous François Duvalier, comme une administration novatrice et révolutionnaire, peut-être tout simplement mal appréciée par un certain public et dont quelques membres plus zélés se livrèrent à l’opportunisme et aux excès, Maurice Dalancourt, dans la quarantaine et d’une autre génération, lui, nous présentait plutôt un gouvernement certes violent dans sa pratique politique, mais totalement immolé à la tradition haïtienne du pouvoir autoritaire. Les témoignages de ces deux hommes, s’ils ne sont pas très loin de l’appréciation que vouent certains Haïtiens de Montréal au duvaliérisme, restent difficiles à considérer en dehors des sphères plus privées. Alors que notre enquête orale ne voulait pas servir à alimenter une réhabilitation quelconque du duvaliérisme, dans ce chapitre, nous avons voulu laisser la place aux paroles de nos répondants afin de dépasser le stade de tout simplement ignorer tout discours positif sur les Duvalier, tant il nous semblait qu’il existait quelque chose de plus riche requérant une certaine attention pour une meilleure appréciation de l’ère Duvalier.

Puisque les conflits d’interprétations et de mémoires sont au cœur de cette thèse, il était bien sûr central d’en arriver aux témoignages de ces personnes qui, au contraire, portent un regard plus critique sur cette période. Dans le chapitre final, nous avons exploré cet autre camp de mémoire emblématique, celui associé aux dissidents. Comme dans le cas de la mémoire complaisante au duvaliérisme, la mémoire des dissidents rassemble différentes personnes et se dessine elle aussi à travers des images variées de cette dictature. Plus encore, par la voix de nos participant(e)s, elle dépasse les simples reproches vis-à-vis les deux administrations duvaliéristes, pour traiter de toute la peur, de toutes les angoisses, de toutes les frustrations et de toutes les incompréhensions qui ont marqué la vie de ceux qui ont vécu sous ces deux régimes. Si la tournure évoque le cliché, il demeure quand même pertinent de mentionner comment ce dernier chapitre vient « offrir un visage humain » à toutes ces discussions sur la violence mentionnée dans le chapitre I, mais aussi, à travers l’action patriotique entreprise par plusieurs Haïtiens à Montréal, vue dans le chapitre III. Contrairement aux participants rencontrés dans le chapitre IV, Normil Alexandre (80 ans), Marcelle Charles (60 ans) et Adeline Faubert (58 ans), mêlent de façon très intime leurs analyses du duvaliérisme à leurs propres vécus. Il ressort ici des êtres qui ont tenu tête

au régime selon des contraintes propres à leurs situations. Il ressort également de leurs témoignages, particulièrement celui de Marcelle Charles, de nombreuses contradictions qu'il nous a semblé important de souligner tant elles évoquent non seulement à quel point le travail de donner un sens au duvaliérisme est pour plusieurs inaccompli (puisqu'il suppose poser un regard sur un passé particulièrement violent et forcerait parfois à justifier certains choix personnels entrepris pendant cette période), mais aussi à quel point la mémoire elle-même comme objet d'étude reste délicat.

Notre thèse se positionne donc à l'intérieur, mais également à l'intersection de diverses historiographies : celle sur la mémoire collective, celle sur la diaspora et également celle sur l'histoire orale. Notre recherche comprend toutefois ses limites. Nous l'avons dit, la mémoire est à elle seule un champ d'investigation très apprêté. En posant notre regard sur la communauté haïtienne de Montréal, nous sortions du cadre national traditionnellement associé aux études sur la mémoire. Si notre thèse a bien voulu faire valoir la pertinence de ce choix vu le rôle historique occupé par cette communauté diasporique particulière, cette décision a impliqué de s'exposer à de nouvelles variables potentiellement susceptibles d'avoir influencé la perception de nos participants par rapport au duvaliérisme. Aussi, si la plupart de nos intervenants ont quitté Haïti pour se rendre directement au Québec, particulièrement pendant les années 1960, 1970 et 1980, certains avaient fait des séjours de différentes durées en Europe ou aux États-Unis avant de s'installer à Montréal. Sauf pour un cas, très peu d'entre eux semblent s'être vraiment sentis concernés par la lutte contre le duvaliérisme (ou avoir pris position en faveur du régime) depuis ces autres lieux de résidence. Il demeure qu'une autre étude de plus grande envergure, qui dépasserait l'enclos montréalais, pourrait sans doute penser la mémoire du duvaliérisme non seulement en considérant et en comparant différentes diasporas, mais aussi en suivant de près les échanges transnationaux (de personnes, d'idées et de savoir-faire, par exemple en manière d'activisme) entre différents espaces diasporiques haïtiens.

Sortir du cadre montréalais, nous le croyons, permettrait aussi d'apprécier l'existence d'autres camps de mémoires emblématiques. Tandis que notre thèse a fait la lumière sur les deux camps qui nous apparaissaient les plus probants, ouvrir le champ d'analyse permettrait peut-être de distiller davantage de couches à l'enjeu mémoriel, et au-delà des mémoires emblématiques,

peut-être, après une étude de terrain et à l'exemple de Stern, d'identifier de nouvelles mémoires orphelines renfermées surtout dans la sphère privée.

Sur ce dernier point, une attention plus complète portée sur la mémoire du duvaliérisme, même dans l'arène diasporique, aurait sans doute demandé un regard plus attentif à l'état de la question en Haïti. Plusieurs auteurs cités dans cette thèse et dans cette conclusion rapportent, de manière plus ou moins anecdotique, comment les générations plus jeunes en Haïti qui n'ont pas connu le régime père et fils ont souvent une image plus positive de ces années de dictature. Sans insister encore une fois sur le manque de leadership de l'État haïtien sur ces questions et sur le manque d'éducation de ces nouvelles générations sur ces sujets, il aurait été instructif d'avoir plus de données pour se questionner sur les similitudes et les différences dans les manières de penser le duvaliérisme en Haïti et dans ses réservoirs de ressortissants d'outre-mer. Aurait-il été question, en Haïti, d'un camp de mémoire conciliatoire devant l'héritage de la dictature et d'un camp définitivement opposé à toute relecture positive du régime ? N'aurait-il pas, par exemple, eu plusieurs autres camps de mémoire qui auraient demandé d'être historicisés du point de vue de leur moment d'apparition et de popularité dans l'espace public ? Ainsi, il aurait été possible de voir plus clairement le « dynamisme » de la mémoire du duvaliérisme en Haïti et à quelles réalités, différentes de celles dans les diasporas, celle-ci répond.

Tous ces angles d'analyse possibles pour des études futures concernant le duvaliérisme ne nous sont pas creux. Notre propre introspection suggère bien à quel point, le présentisme qui accompagne la vision du passé et le mécontentement mélangé à une forme d'impuissance devant la stature actuelle d'Haïti ont grandement contribué à une réévaluation positive ou du moins conciliatrice de la vue du duvaliérisme. Aussi, à l'heure où l'avenir politique d'Haïti est tout sauf certain,<sup>13</sup> et où plusieurs se demandent « si on [n'] était pas mieux à cette époque » le découragement et le manque de vision pourraient s'avérer les ingrédients nécessaires pour un retour à une forme de duvaliérisme (plus féroce même que ce que certaines critiques prêtent aux

---

<sup>13</sup> Au moment où nous écrivons ces mots, Haïti vient de fêter le premier anniversaire de l'assassinat du président Jovenel Moïse le 7 juillet 2021. Malgré quelques arrestations musclées les jours suivants, l'enquête pour éclairer les circonstances de ce meurtre piétine encore. Voir Jean-Michel Hauteville, « En Haïti, un an après l'assassinat du président Jovenel Moïse, l'enquête reste 'au point mort' », *Le Monde.fr*, 7 juillet 2022. Page consultée le 20 août 2022. [https://www.lemonde.fr/international/article/2022/07/07/en-haiti-un-an-apres-l-assassinat-du-president-jovenel-moise-l-enquete-reste-au-point-mort\\_6133784\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2022/07/07/en-haiti-un-an-apres-l-assassinat-du-president-jovenel-moise-l-enquete-reste-au-point-mort_6133784_3210.html).

gouvernements PHTK) ou encore, à un autre type de gouvernance tout aussi méprisant à l'égard des droits fondamentaux des Haïtiens.

Ces dernières remarques ne devraient pas forcément inspirer le désespoir. Si l'expérience de sortie de conflit (et de justice transitionnelle) des pays latino-américains dans laquelle nous avons essayé d'asseoir le cas haïtien peut servir d'exemple, c'est bien qu'il existe des « saisons mémorielles » et donc des périodes où certains types d'interprétations du passé sont plus visibles qu'à d'autres moments.<sup>14</sup> Notre projet, pour sa part, a surtout servi à explorer les saisons mémorielles haïtiano-québécoises des cinq dernières décennies. Comme le rappelle Milton (2019) dans une réflexion sur les enjeux entourant la mémoire et la justice dans le Cône sud depuis les années 1980, la plupart des sociétés connaissent différents « tournants » mémoriels et suivent une trajectoire rarement simple vers la reconnaissance de crimes étatiques et politiques passés.<sup>15</sup> Le Chili, souvent perçu comme un modèle dans ce type d'explorations a connu deux commissions de vérité et de réconciliation, d'abord la « Commission nationale Vérité et Réconciliation » souvent appelée le « Rapport Rettig » (en référence au principal commissionnaire Raul Rettig) en 1990-1991,<sup>16</sup> mais également en 2004-2005, la « Commission nationale sur l'emprisonnement politique et la torture. » Chacune doté de son propre mandat, la tenue d'une seconde incitative pour étaler la vérité sur la dictature pinochiste (la seconde, offrant une place plus importante à la parole des victimes),<sup>17</sup> démontre l'évolution, même sur ces questions, qui a eu lieu au Chili entre 1990 et 2005. Ainsi, pour revenir au cas haïtien, tout comme notre participant Ulysse Dévot, nous refusons de succomber au cynisme et croyons fermement qu'au-delà d'une nécessité de précision historique, et par égard pour les nombreuses victimes connues et inconnues de cette dictature, « débiller » certains aspects du duvaliérisme pourrait s'inscrire dans une démarche citoyenne vers la justice sociale en Haïti. Si les visions partagées sur le passé feront sans doute toujours partie des démarches pour remémorer la dictature, les efforts émanant de la société civile en Haïti, le travail de plusieurs

---

<sup>14</sup> Dans son article, Marie-Christine Doran (2016) reprend l'expression popularisée d'abord par Wilde (2013). Voir Marie-Christine Doran, « Le rôle politique de la Mémoire en Colombie et au Chili : imaginaires, mobilisations, institutions », *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum* 14, n° 2 (2019): 46. Voir aussi Alexander Wilde, « A season of memory : human rights in Chile's long transition », dans *The politics of memory in Chile: from Pinochet to Bachelet*, éd. par Cath Collins, Katherine Hite, et Alfredo Joignant Rondón (Boulder, Colorado: Fist Forum Press, 2013), 31-60.

<sup>15</sup> Cynthia Milton, « Afterword », *Les Ateliers de l'éthique / The Ethics Forum* 14, n° 2 (2019): 277.

<sup>16</sup> Au sujet du Rapport Rettig et sur ses limites, voir Grandin, « The Instruction of Great Catastrophe », 55-60.

<sup>17</sup> Sur les mandats spécifiques et les différences entre ces deux commissions, voir OnurBakiner, « Truths of the Dictatorship: Chile's Rettig and Valech Commissions as State-Sponsored dHistory », dans *The Palgrave Handbook of State-Sponsored History After 1945*, éd. par Berber Bevernage et Nico Wouters (London: Palgrave Macmillan UK, 2018), 669-84.



professionnels<sup>18</sup>, tout cela laisse croire que « L'Histoire, la grande Histoire » c'est-à-dire une histoire qui ne nierait pas la réalité des crimes d'État du duvaliérisme, pourra un jour être écrite. Reste à savoir quand la conjoncture sociale et politique en Haïti permettra un tel exercice et quel rôle la diaspora haïtienne, qui connaît ses propres luttes mémorielles, pourra jouer dans ce processus. Pour notre part, même si de manière très humble, nous espérons que notre propre projet aura contribué à cette tentative d'éclaircissement historique.

---

<sup>18</sup> Depuis quelques années, plusieurs personnalités telles que le sociologue Laënnec Hurbon demandent la création en Haïti d'un laboratoire de recherche sur les dictatures en Haïti. Si l'initiative n'a pas encore abouti (et qu'il reste à voir quel espace elle accorderait à une dictature récente comme celle des Duvalier, le texte d'Hurbon témoigne de quelques signes timides d'un désir, au moins dans un secteur de la société de ne plus passer sous silence ou mentionner seulement de passage, la dictature duvaliériste en Haïti. Voir Hurbon, « Les dictatures ou la suppression du politique pour un centre de recherche sur les dictatures, » 26.

# Références bibliographiques

## I. Sources primaires et articles de journaux

*Revues et publications haïtiano-québécoises*

CHAP. « De la pratique politique en exil ». *Nouvelle Optique* 1, n° 2 (mai 1971): 170-76.

———. « Le CHAP », 1-5. Document dactylographié / D016 / Bulletin du Comité haïtien d'Action Patriotique. Montreal: Archives Maison d'Haïti, 1971.

CHAP, et Comités Goman et Accau. « Projet de bilan d'un an d'action patriotique », 1-6. Document dactylographié / D016 / Bulletin du Comité haïtien d'Action Patriotique. Montreal: Archives Maison d'Haïti, 1972.

Collectif Paroles. « Éditorial – La position du Collectif ». *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, n° 15 (décembre 1981): 3-6.

———. « Éditorial – La prise de parole ». *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, no 1 (septembre 1979): 4-5.

———. « Éditorial – Les yeux ouverts ou le pari de la lucidité ». *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, no 29-30 (novembre 1984): 3-4.

———. « Éditorial – Résistance ». *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, no 5 (mai 1980): 5-6.

Collectif Paroles, et Louis Eugène Roy. « Diaspora – Le docteur Louis Roy, Figure de l'émigration ». *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, no 18 (juillet 1982): 21-25.

Comité de rédaction. « Éditorial – Résister et s'organiser ». *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, no 9 (janvier 1980): 5-7.

Gilbert, Marcel. « Notes sur l'Action patriotique des Haïtiens à l'étranger », février 1975. P0349/C2,0004. Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Émile Ollivier.

Hector, Cary. « Éditorial II – Vivre avec Reagan ». *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, no 10 (mars 1981): 6-8.

Hector, Cary, et Yves Flavien. « 22 ans plus tard ». *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, no 1 (septembre 1979): 26-33.

Jean Luc. « Connaissance sensible et connaissance rationnelle dans les luttes politiques haïtiennes ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 2 (mai 1971).

J.F.M. « Symposium – Haïti 1970 ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 1 (janvier 1971): 115-21.

KAKO. « Éditorial ». *KAKO*, D016, 1 (19 février 1972): 2-3.

- . « Le Gouvernement Révolutionnaire de Cuba c/o L’embrassade de Cuba à Ottawa ». *KAKO*, D016, 1, no 4 (avril 1972): 9.
- . « Makout pas mache sou moun!! » *KAKO*, D016, 1 (19 février 1972): 2-4.
- . « Non à la vente de La Tortue ». *KAKO*, D016, 1 (19 février 1972): 6.
- . « Serez-vous complice? » *KAKO*, D016, 1 (juin 1972): 14.
- La Rédaction. « Nouvelle Optique ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 1 (janvier 1971): 3-7.
- Laforest, Jean-Richard. « Nouvelle ou Ancienne Optique ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 8 (1973): 113-24.
- Lévêque, Karl. « L’interpellation mystique dans le discours duvalérien ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 4 (1971): 5-32.
- Midy, Franklin. « L’armée dans les sociétés dépendantes : Haïti ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 6-7 avril-septembre (1972): 31-51.
- Moïse, Claude. « Éditorial – Débloquent l’opposition ». *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, no 11 (avril/mai 1981): 3.
- . « Éditorial I – Haïti : après le 28 novembre, une question de survie ». *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, no 10 (mars 1981): 4-5.
- . « Les théoriciens du mouvement révolutionnaire haïtien et la formation sociale haïtienne : étude d’un cas ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 5 (mars 1972): 119-42.
- . « Remarques historiques ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 6-7 (1972): 105-7.
- Nouvelle Optique. « Éditorial ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 1 (janvier 1971): 3-7.
- . « Éditorial ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 2 (mai 1971): 3-6.
- . « Éditorial ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 4 (décembre 1971): 3-4.
- . « Intensifier et diversifier la lutte idéologique ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 8 (1973): 129-31.
- . « Lettre ouverte au Journal ‘Le Nouveau Monde’ ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 8 (1973): 101-6.
- Piquion, René. « Nouvelle ou Ancienne Optique ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, no 8 (1973): 107-12.
- Rodeaux, B. « Tribune – Les responsabilités de l’opposition haïtienne à l’extérieur ». *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne* 1, no 10 (mars 1981): 2-3.

*Écrits duvaliéristes*

Catalogne, Gérard de. *Haïti à l'heure du tiers-monde: précédé d'une « Lettre ouverte au général de Gaulle. »* Port-au-Prince: Éditions du Nouveau Monde, 1964.

———. *Haïti devant son destin.* Port-au-Prince, Haïti: Imprimerie de l'État, 1939.

———. « Introduction ». Dans *Œuvres essentielles: Tome I, Éléments d'une doctrine*, par François Duvalier, 9-34, 1<sup>re</sup> éd., 1966.

———. « Introduction ». Dans *Œuvres essentielles: Tome I, Éléments d'une doctrine*, par François Duvalier, 11-36, 3<sup>e</sup> éd., 1968.

———. *Les Compagnons du spirituel : Mauriac, Massis, Ducattillon, Rivière, Montherlant, Drieu La Rochelle, Giraudoux, Proust & Daudet.* Montréal: Éditions de l'Arbre, 1945.

———. *Notre Président fait de l'Histoire.* Port-au-Prince: Imprimerie de l'État, 1965.

Duvalier, François. *Face au peuple et à l'histoire.* Port-au-Prince, Haiti: Imprimerie de l'État, 1961.

———. *Œuvres essentielles: Tome II, La marche à la présidence.* Édité par Gérard de Catalogne. Port-au-Prince: Presses Nationales d'Haïti, 1966.

———. *Œuvres essentielles: Tome IV, La révolution au pouvoir.* Édité par Gérard de Catalogne. Port-au-Prince: Presses Nationales d'Haïti, 1967.

———. *Paix et pain pour survivre: message du 2 janvier 1962 au peuple haïtien.* Port-au-Prince: Éditions SID, 1962.

———. *Perspectives ou programme d'action.* Édité par Julio J. Pierre Audain. Port-au-Prince: Presses de l'imprimerie de L'État, 1958.

« Éditorial ». *L'Étendard* 1, no 8 (janvier 1981): 4-5.

Dorlus, Verdieu S. *Historique de la révolution duvaliériste : tranche d'histoire.* Port-au-Prince: Les Presses Port-au-Princiennes, 1969.

Fourcand, Jean M. *Catéchisme de la révolution: en l'honneur du docteur François Duvalier, président constitutionnel à vie de la république d'Haïti et de madame Simone O. Duvalier, première Marie-Jeanne d'Haïti.* Port-au-Prince: Imprimerie de l'État, 1964.

Jean-Louis, Raphaël M. *Duvalier, Sauveur d'Haïti: et sa haute conception doctrinale de gouvernement.* Port-au-Prince: Imprimerie de l'État, 1965.

Pierre-Louis, Ulysse. *La révolution duvaliériste: Contenu doctrinal, conquêtes et perspectives.* Port-au Prince: Imprimerie de l'État, 1965.

*Presse québécoise et internationale*

Dubois, Richard. « Le tourisme québécois en Haïti cautionne la dictature ». *Le Devoir*. 14 avril 1973.

Jean-Baptiste, Émile. « Sommaire ». *Le Moniteur haïtien* : journal officiel de la république d'Haïti. 6 juin 2002, 157 édition.

*Le Devoir*. « Consulat Général de la République d'Haïti ». 3 juillet 1984.

*Le Devoir*. « Libre opinion: Déclaration sur les réfugiés haïtiens ». mercredi août 1980.

*Le Soleil*. « Alfred se moque des invitations à démissionner ». 26 août 1980.

*Le Monde*. « L'ancien dictateur d'Haïti Jean-Claude Duvalier est mort ». *Le Monde*, 4 octobre 2014. [https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2014/10/04/l-ancien-dictateur-d-haiti-jean-claude-duvalier-est-mort\\_4500679\\_3382.html](https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2014/10/04/l-ancien-dictateur-d-haiti-jean-claude-duvalier-est-mort_4500679_3382.html).

Pierre-Louis, Jefferson N. « La nostalgie Duvalier en Haïti : entretien et conversation avec les moins jeunes et les jeunes ( 1ere partie) ». *Le Quotidien News* (blog), 20 juin 2022. <https://lequotidiennews.org/la-nostalgie-duvalier-en-haiti-entretien-et-conversation-avec-les-moins-jeunes-et-les-jeunes-1ere-partie/>.

Renois, Clarens. « Duvalier: «Qu'avez-vous fait de mon pays?» ». Montréal: *La Presse*, février 2013. <http://www.lapresse.ca/international/amerique-latine/201302/28/01-4626384-duvalier-quavez-vous-fait-de-mon-pays.php>.

## **II. Monographies, chapitres d'ouvrages, thèse et articles de revues**

Abbott, Elizabeth. *Haiti: A Shattered Nation*. New York: Overlook Books, 2011.

———. *Haiti: The Duvaliers & Their Legacy*. New York: Touchstone, 1988.

Abrams, Lynn. « Memory ». Dans *Oral History Theory*, 78-105. New York: Routledge, 2010.

———. « Memory as a source of study : The transformations of oral history ». Dans *Writing the History of Memory*, édité par Stefan Berger et Mary Fulbrook, 89-109. London: Bloomsbury Academic, 2014.

———. « Memory as Both Source and Subject of Study: The Transformations of Oral History ». Dans *Writing the History of Memory*, édité par Stefan Berger et Bill Niven. London: Bloomsbury Academic, 2014.

———. *Oral History Theory*. London; New York: Routledge Taylor & Francis Group, 2010.

Adélaïde-Merlande, Jacques. « Haïti, République dominicaine : naissance et fin d'une dictature ». Dans *Histoire contemporaine de la Caraïbe et des Guyanes*, 31-46. Paris: Karthala, 2002.

Alcindor, Christian. « United States-Haiti relations from 1957 to 1963: Anticommunism, nation-building, and racial diplomacy in the age of national liberation ». Ph.D., 2002. <https://search.proquest.com/pqdtglobal/docview/276208608/abstract/6E1F4860DF9C4142PQ/1>.

- Alfred, Jean. « Jean Claude Duvalier: notre président et notre avenir ». *L'Étendard* 1, n° 8 (janvier 1981): 6.
- Alison, Miranda. « Wartime Sexual Violence: Women's Human Rights and Questions of Masculinity ». *Review of International Studies* 33, n° 1 (2007): 75-90.
- Alscher, Stefan. « Île d'Hispaniola. Des voisins inégaux confrontés à des défis semblables : dégradation environnementale et migration ». *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1284 (1 mars 2010): 84-96.
- Ameringer, Charles D. *Political Parties of the Americas, 1980s to 1990s: Canada, Latin America, and the West Indies*. Westport: Greenwood Press, 1992.
- Anderson, Kathryn, Susan Armitage, Dana Jack, et Judith Wittner. « Beginning Where We Are: Feminist Methodology in Oral History ». *The Oral History Review* 15, n° 1 (1987): 103-27.
- André, Frantz. Entrevue avec Frantz André, Histoires de vie Montréal, Groupe de travail Haïti, 24 février 2011. Centre d'histoire orale et de récits numérisés.
- Arthurs, Joshua. *Excavating Modernity: The Roman Past in Fascist Italy*. Ithaca: Cornell University Press, 2012.
- Arthus, Wien Weibert. *Duvalier à l'ombre de la guerre froide: les dessous de la politique étrangère d'Haïti (1957-1963)*. Port-au Prince: Imprimeur S.A., 2014.
- . « Les relations internationales d'Haïti de 1957 à 1971 ». *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* 1, n° 35 (2012): 157-67.
- . « The Challenge of Democratizing the Caribbean during the Cold War: Kennedy Facing the Duvalier Dilemma ». *Diplomatic History* 39, n° 3 (2014): 1-28.
- . « Welcome OEA: François Duvalier et la foule accueillent la mission d'enquête de l'Organisation des États américains, le 30 avril 1963 ». *Hypothèses* 14, n° 1 (30 juin 2011): 27-38.
- Artières, Philippe, et Dominique Kalifa. *Histoire et archives de soi*. Paris: Publications de la Sorbonne, 2002.
- Assmann, Aleida. « Memory, Individual and Collective ». Dans *The Oxford Handbook of Contextual Political Analysis*, édité par Robert E. Goodin et Charles Tilly, 1<sup>re</sup> éd. Oxford: Oxford University Press, 2006.
- Audebert, Cédric. *La diaspora haïtienne: territoires migratoires et réseaux transnationaux*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2012.
- Audebert, Cedric. « The Recent Geodynamics of Haitian Migration in the Americas: Refugees or Economic Migrants? » *Revista Brasileira de Estudos de População* 34 (2017): 55-71.
- Austin, David. « All Roads Led to Montreal: Black Power, the Caribbean, and the Black Radical Tradition in Canada ». *The Journal of African American History* 92, n° 4 (2007): 516-39.

- . *Fear of a Black Nation: Race, Sex, and Security in Sixties Montreal*. Toronto: Between the Lines, 2013.
- Avril, Prosper. *L'aventure militaire des 13 guérilleros de Jeune Haïti : (1964-2014)*. L'Imprimeur S.A. Aventure militaire des treize guérilleros de Jeune Haïti. Port-au Prince, 2015.
- Bakiner, Onur. « Truths of the Dictatorship: Chile's Rettig and Valech Commissions as State-Sponsored History ». Dans *The Palgrave Handbook of State-Sponsored History After 1945*, édité par Berber Bevernage et Nico Wouters, 669-84. London: Palgrave Macmillan UK, 2018.
- Bardizbanian, Audrey. « From silence to testimony: performing trauma and postmemory in Jonathan Safran Foer's Everything is Illuminated ». *Holocaust Studies* 25, n° 1-2 (3 avril 2019): 43-58.
- Barthélemy, Gérard. *La république haïtienne : état des lieux et perspectives*. Paris: Karthala, 1993.
- Batraville, Nathalie. « The Mechanisms of Isolation: The Life and Thought of Yves Montas ». *The CLR James Journal* 20, n° 1/2 (2014): 115-38.
- Beaulieu, Carole. « La diaspora haïtienne accueille le départ de Duvalier avec joie et appréhension ». *Le Devoir*. 8 février 1986.
- Belleau, Jean-Philippe. « For an anthropological approach to denial: Social bonds, pathophobia, and the Duvalier regime in Haiti ». Dans *Denial: The Final Stage of Genocide*, édité par John Cox, Amal Khoury, et Sarah Minslow Minslow, 45-61. Routledge, 2021.
- . « Intimacy, hostility, and state politics: François Duvalier and his Inner-circle, 1931–1971 ». *History and Anthropology* 0, n° 0 (28 mai 2020): 1-25.
- . « The Stranger-King of the Caribbean: François Duvalier, State Politics, and the Othering of Brutality ». *The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology* 24, n° 4 (2019): 935-57.
- Bellegarde-Smith, Patrick. « En pays conquis: la francophonie dans l'œuvre et la carrière de Dantès Bellegarde (1877- 1966) ». *Journal of Haitian Studies* 10, n° 1 (2004): 56-69.
- Bemporad, Elissa, et Joyce W Warren, éd. *Women and Genocide: Survivors, Victims, Perpetrators*. Bloomington: Indiana University Press, 2018.
- Benezer, Gadi. « Trauma Signals In Life Stories ». Dans *Trauma and Life Stories: International Perspectives*, édité par Kim Lacy Rogers, Selma Leydesdorff, et Graham Dawson. London: Routledge, 2014.
- Berger, Stefan, et Bill Niven. « Introduction ». Dans *Writing the History of Memory*, 1-23. London: Bloomsbury Academic, 2014.
- Berger, Stefan, Bill Niven, et Mary Fulbrook, éd. « History Writing and “Collective Memory” ». Dans *Writing the History of Memory*, 65-88. London: Bloomsbury, 2014.
- Bernèche, Francine. « Immigration et espace urbain : les regroupements de population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal ». *Cahiers québécois de démographie* 12, n° 2 (1983): 295-324.

- Berrouët-Oriol, Robert. « L'école en créole, en français, dans les deux langues ? État de la question et perspectives ». Dans *La question linguistique haïtienne: textes choisis*, édité par Robert Berrouët-Oriol et Hugues Saint-Fort, 40-62. Montréal : Les Éditions du CIDIHCA, 2017.
- Bonhomme, Colbert. *Révolution et Contre-Révolution En Haïti de 1946 À 1957*. 2<sup>e</sup> éd. Port-au Prince: Éditions Fardin, 1984.
- Bonnardot, Martin-Luc, et Gilles Danroc. *La chute de la maison Duvalier: (28 novembre 1985-7 février 1986) : textes pour l'histoire*. Paris: Karthala, 1989.
- Bonniol, Jean-Luc. « Entretien avec René Depestre ». *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, n° 1 (1 mai 2005): 31-45.
- Bourdieu, Pierre. *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Genève: Librairie Droz, 1972.
- Bourque, Pierre. « Message de Pierre Bourque, ancien maire de la Ville de Montréal ». Dans *Ces Québécois venus d'Haïti: contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne*, édité par Samuel Pierre, 459-61. Montréal, QC: Presses Internationales Polytechnique, 2007.
- Boym, Svetlana. *The Future of Nostalgia*. New York: BasicBooks, 2002.
- Brazier, Jana Evans. *Artists, Performers, and Black Masculinity in the Haitian Diaspora*. Bloomington: Indiana University Press, 2008.
- Bronfman, Alejandra. *Isles of Noise Sonic Media in the Caribbean*. Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2016.
- Brubaker, Rogers. « The 'diaspora' diaspora ». *Ethnic and Racial Studies* 28, n° 1 (1 janvier 2005): 1-19.
- Buhite, Russell D. *Lives at Risk: Hostages and Victims in American Foreign Policy*. Wilmington: Scholarly Resources Inc., 1995.
- Burnham, Thorald M. « "Everything They Hate": Michèle, Mildred, and Elite Haitian Marrying Strategies in Historical Perspective ». *Journal of Family History* 31, n° 1 (1 janvier 2006): 83-109.
- Cadet, Jean-Jacques. *Le marxisme haïtien: marxisme et anticolonialisme en Haïti, 1946-1986*. Collection Amériques : essai. Paris: Éditions Delga, 2020.
- Cantave, Tony, et Jean-Richard Laforet. « Notes à propos d'un article de René Piquion ». *Rencontre* 1, n° 24-25 (février 2012): 89-94.
- Carey, Henry F. (Chip). « The Slow Rise of Social Movement Organizations for Memorialization in Haiti: Lutte Contre Impunity, Devoir de Mémoire-Haïti and Digitizing the Record on Atrocities ». Dans *Mass Violence and Memory in the Digital Age: Memorialization Unmoored*, édité par Eve Monique Zucker et David J. Simon, 175-96. Palgrave Macmillan Memory Studies. Cham: Springer International Publishing, 2020.



- Casey, Matthew. « Between Anti-Haitianism and Anti-Imperialism: Haitian and Cuban Political Collaborations in the Nineteenth and Twentieth Centuries ». Dans *Haiti and the Americas*, édité par Carla Calargé, Clevis Headley, et Luis Duno Gottberg, 54-73. Jackson: University Press of Mississippi, 2013.
- Chancy, Myriam J. A. « “No Giraffes in Haiti”: Haitian Women and State Terror ». Dans *Ecrire en pays assiégé – Haïti – Writing under Siege*, édité par Marie-Agnès Sourieau et Kathleen M Balutansky, 303-21. New York: Rodopi, 2004.
- Charles, Carole. « Gender and Politics in Contemporary Haiti: The Duvalierist State, Transnationalism, and the Emergence of a New Feminism (1980-1990) ». *Feminist Studies* 21, n° 1 (1995): 135.
- Charles, Etzer. *Le pouvoir politique en Haïti de 1957 à nos jours*. Paris: Karthala, 1994.
- Charlier, Étienne Max. « Capitalisme marchand, Rapports de productions, Contradictions sociales: Quelques réflexions sur les thèses de Jean-Luc ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 4 (1971): 147-50.
- Charlier, Ghislaine Rey. « Introduction au “Rapport Annuel du Secrétaire général” ». Dans *Pouvoir noir en Haïti: l’explosion de 1946...*, édité par Frantz Voltaire, 2e éd., 279-83. Montreal: Les Éditions du CIDIHCA, 2015.
- Charlier-Doucet, Rachelle. « Anthropologie, politique et engagement social. L’expérience du Bureau d’ethnologie d’Haïti ». *Gradhiva. Revue d’anthropologie et d’histoire des arts*, no 1 (1 mai 2005): 1-22.
- Chemin, Matthieu, et Nagham Sayour. « The effects of a change in the point system on immigration: evidence from the 2001 Quebec reform ». *Journal of Population Economics* 29, no 4 (2016): 1217-47.
- Chochotte, Marvin. « Making Peasants Chèf: The Tonton Makout Militia and the Moral Politics of Terror in the Haitian Countryside during the Dictatorship of François Duvalier, 1957–1971 ». *Comparative Studies in Society and History* 61, no 4 (octobre 2019): 925-53.
- Choplin, Olivia Jones. « Remembering and Forgetting the Duvaliers: Grappling with Haitian Memory in the Works of Marie-Célie Agnant and Dany Laferrière ». *Journal of Haitian Studies* 25, no 1 (2019): 154-77.
- Cohen, Robin. *Global Diasporas: An Introduction*. 2e édition. London: Routledge, 2008.
- Cohen, Robin, et Carolin Fischer, éd. *Routledge Handbook of Diaspora Studies*. London; New York: Routledge, 2019.
- Corten, André. « Cuba: Critiques et Autocritiques ». *Nouvelle Optique: recherches haïtiennes et caribéennes* 1, n° 4 (1971): 119-40.
- . *L’État faible: Haïti et République dominicaine*. Édition révisée et Augmentée. Collection Essai. Montréal: Mémoire d’encrier, 2011.
- Crenzel, Emilio. « The Ghostly Presence of the Disappeared in Argentina ». *Memory Studies* 13, no 3 (1 juin 2020): 253-66.

- Cruse, Romain. *Géopolitique et migrations en Haïti : essai sur les causes de l'émigration haïtienne et sur l'utilisation des migrants*. Paris: Publibook, 2012.
- Cuadros Garland, Daniela. « Formation et reformulation d'une cause. Le cas des droits de l'homme au Chili, de la dictature à la politique de réconciliation nationale ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 16, no 62 (2003): 165-90.
- Dahomay, Jacky. « La tentation tyrannique haïtienne ». *Chemins critiques* 5, no 1 (2001): 11-36.
- Daniel, Dominique. « La politique d'immigration québécoise : quelle spécificité ? » Dans *Politiques publiques: le Québec comparé*, édité par Jean Crête, 43-70. Quebec: Presses Université Laval, 2006.
- Daumec, Gérard. *Guide des « Œuvres essentielles » du docteur François Duvalier*. Port-au-Prince, Haiti: Imprimerie Henri Deschamps, 1967.
- Deibert, Michael. *Notes from the Last Testament: The Struggle for Haiti*. 2<sup>e</sup> éd. New York: Seven Stories Press, 2011.
- Dejean, Paul. *Les Haïtiens au Québec*. Montréal: Presses de l'Université du Québec, 1978.
- Demouge, Nicole, et Guy Olivier. « L'enquête orale, l'histoire de vie : une approche phénoménologique de la recherche ». *Spirale - Revue de recherches en éducation* 24, no 1 (1999): 195-211.
- Denis, Lorimer, et François Duvalier. *Problème des classes à travers l'histoire d'Haïti*; Collection Les Griots. Port-au-Prince: Au Service de la Jeunesse, 1948.
- Derby, Lauren (Robin). *The Dictator's Seduction: Politics and the Popular Imagination in the Era of Trujillo*. Durham: Duke University Press, 2009.
- Descamps, Florence. « Les limites des archives orales rétrospectives ». Dans *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation, 485-504. Histoire économique et financière - XIXe-XXe*. Vincennes: Institut de la gestion publique et du développement économique, 2011.
- Désinor, Carlo A. *De coup d'état en coup d'état*. Port-au-Prince: L'Imprimeur II, 1988.
- Déus, Frantz Rousseau. « The Construction of Identity in Haitian Indigenism and the Post-Colonial Debate ». *Vibrant: Virtual Brazilian Anthropology* 17 (23 septembre 2020).
- Diederich, Bernard. *Papa Doc and the Tontons Macoutes*. Princeton: Wiener, 2006.
- Diederich, Bernard, et Al Burt. *Papa Doc and the Tontons Macoutes*. Princeton: M. Wiener Publishers, 2005.
- Doran, Marie-Christine. « Le rôle politique de la Mémoire en Colombie et au Chili : imaginaires, mobilisations, institutions ». *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum* 14, no 2 (2019): 43-75.
- Dorsinville, Roger. « Les authentiques et le cercle enchanté du pouvoir ». Dans *Pouvoir noir en Haïti: l'explosion de 1946...*, édité par Frantz Voltaire, 2<sup>e</sup> éd., 155-82. Montreal: Les Éditions du CIDIHCA, 2015.

- Doubout, Jean Jacques, et Ulrick Joly. *Notes sur le développement du mouvement syndical en Haïti*. Port-au Prince: Imprimerie Abécé, 1974.
- Douyon, Emerson. « Rétrospective et Prospective ». Dans *Ces Québécois venus d'Haïti: contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne*, 3-10. Montréal: Presses internationales Polytechnique, 2007.
- Drotbohm, Heike. « Deporting Diaspora's Future? Forced Return Migration as an Ethnographic Lens on Generational Differences among Haitian Migrants in Montréal ». Dans *Geographies of the Haitian Diaspora*, édité par Regine O Jackson, 185-204. New York: Routledge, 2011.
- Dufoix, Stéphane. *La dispersion: une histoire des usages du mot diaspora*. Paris: Éditions Amsterdam, 2011.
- Dumont, Patrice. « Le Jean-claudisme ou idéologie du paraître ». Dans *Le prix du jean-claudisme : arbitraire, parodie, désocialisation*, édité par Pierre Buteau et Lyonel Trouillot, 125-39. Port-au Prince: C3 Editions, 2013.
- Dumontet, Danielle. « Relations Caraïbe / Québec Ou Comment Les Intellectuels Haïtiens Redéfinissent Le Discours Social et Littéraire Québécois ». Dans *L'Atlantique Littéraire: Perspectives Théoriques Sur La Constitution d'un Espace Translinguistique*, édité par Véronique Porra et Jean-Marc Moura, 97-123. Hildesheim: Georg Olms Verlag, 2015.
- Edmonds, Kevin. « Beyond Good Intentions: The Structural Limitations of NGOs in Haiti ». *Critical Sociology* 39, no 3 (1 mai 2013): 439-52.
- Eser, Patrick. « Cultures of Resistance: Dialectical Images of the Haitian Revolution in Haitian Culture and Literature ». Dans *Practices of Resistance in the Caribbean: Narratives, Aesthetics and Politics*, édité par Marius Littschwager, Wiebke Beushausen, Miriam Brandel, Joseph T Farquharson, Annika McPherson, et Julia Roth, 104-21, 2018.
- Étienne, Sauveur Pierre. *L'énigme haïtienne: échec de l'État moderne en Haïti*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal ; Mémoire d'encrier, 2007.
- Etzer, Charles. *Le pouvoir politique en Haïti de 1957 à nos jours*. Paris: Karthala, 1994.
- Famin, Victoria. « Les Griots, entre indigénisme et négritude ». *Revue de littérature comparée* 364, no 4 (2017): 422-32.
- Fareau, André. *L'histoire au singulier: entretien avec André Fareau*, Colonel des Forces Armées d'Haïti. Édité par Charles Dupuy. Quebec: Éditions La Périchole, 2017.
- Farmer, Paul. *AIDS and Accusation: Haiti and the Geography of Blame*. Berkeley: University of California Press, 2010.
- Fatton, Robert. *Haiti's Predatory Republic : The Unending Transition to Democracy*. Boulder: Lynne Rienner Publishers, 2002.
- . « The Haitian Authoritarian "Habitus" and the Contradictory Legacy of 1804 ». *Journal of Haitian Studies* 10, no 1 (2004): 22-43.

- Feierstein, Daniel, et Douglas Andrew Town. « Explaining Genocidal Social Practices in Argentina: The Problem of Causation ». Dans *Genocide as Social Practice, Reorganizing Society under the Nazis and Argentina's Military Juntas*, 131-60, New Brunswick: Rutgers University Press, 2014.
- Fleurimond, Wiener Kerns. *Haïti de la crise à l'occupation: histoire d'un chaos : 2004-2005*. Tome 2. Paris: L'Harmattan, 2009.
- Florival, Jean. *Duvalier: la face cachée de Papa Doc*. Montréal: Mémoire d'encrier, 2007.
- Francis, Donette A. « “Silences Too Horrific to Disturb”: Writing Sexual Histories in Edwidge Danticat’s “Breath, Eyes, Memory” ». *Research in African Literatures* 35, no 2 (2004): 75-90.
- Freund, Alexander. « Toward an Ethics of Silence? Negotiating Off-the-Record Events and Identity in Oral History ». Dans *Oral history off the record: toward an ethnography of practice*, édité par Anna Sheftel, Stacey Zembrzycki, Steven High, et Alessandro Portelli, 223-38. Palgrave studies in oral history. New York: Palgrave Macmillan, 2013.
- Frisch, Michael H. *A Shared Authority: Essays on the Craft and Meaning of Oral and Public History*. Albany: State University of New York Press, 2011.
- Gagné, Louis. « Décès de Jean Alfred, premier Noir député provincial du Québec ». *Le Journal de Montréal*, 3 août 2015. <https://www.journaldemontreal.com/2015/08/03/deces-de-jean-alfred-premier-noir-depute-provincial-du-quebec>.
- Georges-Pierre, Anthony. *Les classes sociales en Haïti*. Pompano Beach: Educa Vision Inc, 2012.
- Gerlus, Jean-Claude. « The Effects of the Cold War on U.S.-Haiti's Relations ». *Journal of Haitian Studies* 1, no 1 (1995): 34-56.
- Girard, Philippe R. « Birth of a Nation : The Creation of the Haitian Flag and Haiti's French Revolutionary Heritage ». *Journal of Haitian Studies* 15, no 1-2 (2009): 135-50.
- González Castillo, Eduardo, et Martin Goyette. « Gouvernance urbaine et rassemblements de jeunes à Montréal-Nord. Autour de la notion de gang de rue ». *Criminologie* 48, no 2 (2015): 105-24.
- Grandin, Greg. « The Instruction of Great Catastrophe: Truth Commissions, National History, and State Formation in Argentina, Chile, and Guatemala ». *The American Historical Review* 110, no 1 (2005): 46-67.
- Green, Jeremy C., Amanda Schoening, et Michael G. Vaughn. « Duvalier Regime in Haiti and Immigrant Health in the United States ». *Annals of Global Health* 84, no 4 (5 novembre 2018): 603-11.
- Gros, Jean-Germain. « Haiti's Flagging Transition ». *Journal of Democracy* 8, no 4 (1997): 94-109.
- Gustinvil, Jean Waddimir. « Du « savoir » de l'Autre à la construction de soi : les enjeux du « savoir » dans la construction de l'État haïtien ». *Mouvements* n° 72, no 4 (2012): 100-107.
- Halbwachs, Maurice. *La Mémoire Collective*. Paris: Presses Universitaires de France, 1968.

- Hall, Michael R. *Historical Dictionary of Haiti*. Lanham: Scarecrow Press, 2012.
- Hall, Michael R., et Fequiere Vilsaint. *Historical Dictionary of Haiti*. 2e éd. Lanham: Rowman & Littlefield Publishers, 2021.
- Hallward, Peter. *Damming the Flood: Haiti and the Politics of Containment*. New York: Verso, 2007.
- Haukanes, Haldis, et Susanna Trnka. « Memory, Imagination, and Belonging across Generations: Perspectives from Postsocialist Europe and Beyond ». *Focaal* 2013, no 66 (1 juin 2013): 3-13.
- Hayner, Priscilla B. *Unspeakable Truths: Confronting State Terror and Atrocity*. New York: Routledge, 2001.
- Heinl, Robert Debs, Nancy Gordon Heinl, et Michael Heinl. *Written in Blood: The Story of the Haitian People, 1492-1995*. Lanham, Md.: University Press of America, 2005.
- High, Steven. *L'histoire de vie de réfugiés montréalais: Une rencontre*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2014.
- . *Oral History at the Crossroads: Sharing Life Stories of Survival and Displacement*. Vancouver: University of British Columbia Press, 2015.
- . « Se rappeler Haïti ». Dans *L'histoire de vie de réfugiés montréalais. Une rencontre*, 201-235. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 2014.
- Highet, Keith, George Kahale, et Joseph W. Dellapenna. « Lafontant v. Aristide. 844 F.Supp. 128. » *The American Journal of International Law* 88, no 3 (1994): 528-32.
- Hirst, Monica. *Les relations entre L'Amérique latine et Haïti*. Montréal: Les Éditions du CIDIHCA, 2018.
- Hoffmann, Léon-François. « Chronologie de Jacques Roumain ». Dans *Jacques Roumain et Haïti: la mission du poète dans la cité*, édité par Frantz Antoine Leconte. Paris: L'Harmattan, 2011.
- Honig, Emily. « Striking Lives: Oral History and the Politics of Memory ». *Journal of Women's History* 9, no 1 (1997): 139-57.
- Hoogenboom, David A., et Joanna R. Quinn. « Transitional justice and the diaspora: Examining the impact of the Haitian diaspora on the Haitian truth commission ». *Griffith Law Review* 29, no 1 (2 janvier 2020): 134-49.
- Hovanessian, Martine. « La notion de diaspora ». *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, no 72-73 (1 janvier 1998): 11-30.
- Hurbon, Laënnec. *Culture et dictature en Haïti: L'imaginaire sous contrôle*. Paris: Les Éditions L'Harmattan, 1979.
- . « Impunité et citoyenneté en Haïti ». *Chemins critiques – Revue haïtiano-caraibéenne* 6, no 1 (2017): 43-56.

- . « Les dictatures ou la suppression du politique pour un centre de recherche sur les dictatures ». Dans *Haïti : de la dictature à la démocratie?*, édité par Bérard Cénatus, Stéphane Douailler, Michèle Duvivier Pierre-Louis, et Étienne Tassin, 13-28. Montreal: Mémoire d'encrier, 2016.
- . « Mémoire et Politique en Haïti ». Dans *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*, édité par Micheline Labelle, Georges Leroux, et Rachad Antonius, 173-86. Sainte-Foy [Que.]: Presses de l'Université du Québec, 2005.
- Hurbon, Laënnec et Harmathèque. *Culture et dictature en Haïti l'imaginaire sous contrôle*. Paris: Librairie-Éditions l'Harmattan, 1986.
- Icart, Jean-Claude. « Le Québec et Haïti : une histoire ancienne ». *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, no 79 (2004): 30-34.
- Icart, Lyonel. « Haïti-en-Québec : notes pour une histoire ». *Ethnologies* 28, no 1 (novembre 2006): 45-79.
- Jackson, Regine O, éd. *Geographies of the Haitian Diaspora*. New York: Routledge, 2011.
- Jackson, Regine O. « The Failure of Categories: Haitians in the United Nations Organization in the Congo, 1960–64 ». *Journal of Haitian Studies* 20, no 1 (30 août 2014): 34-64.
- Jadotte, Herard. « Haitian Immigration to Quebec ». *Journal of Black Studies* 7, no 4 (1977): 485-500.
- Jalabert, Laurent. « Les violences politiques dans les Etats de la Caraïbe insulaire (1945 à nos jours) ». *Annis. Revue de civilisation contemporaine Europes/Amériques*, no 3 (1 septembre 2003).
- James, C. L. R. *You Don't Play with Revolution: The Montreal Lectures of C.L.R. James*. Édité par David Austin. Edinburgh: AK Press, 2009.
- James, Erica Caple. *Democratic Insecurities : Violence, Trauma and Intervention in Haiti*. Berkeley: University of California Press, 2010.
- Jelin, Elizabeth. *State Repression and the Labors of Memory*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 2003.
- Jelin, Elizabeth, et Susana G. Kaufman. « Layers of memories: Twenty years after in Argentina ». Dans *Commemorating War*, édité par Timothy G. Ashplant, Graham Dawson, et Michael Roper, 89-110. Boca Raton: Routledge, 2017.
- Johnson, Paul Christopher. « Secretism and the Apotheosis of Duvalier ». *Journal of the American Academy of Religion* 74, no 2 (2006): 420-45.
- Joseph, Celucien L. *Thinking in Public: Faith, Secular Humanism, and Development in Jacques Roumain*. Eugene: Pickwick Publications, 2017.
- Joseph, Regine Isabelle. « The Letters of Marie Chauvet and Simone de Beauvoir: A Critical Introduction ». *Yale French Studies*, no 128 (2015): 25-39.

- Jouthe, Ernst. « La pratique du changement dans la vie de Karl Lévêque ». *Nouvelles pratiques sociales* 5, no 2 (1992): 173-83.
- Kaiser, Susana. *Postmemories of Terror: A New Generation Copes with the Legacy of the « Dirty War »*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2005.
- Kansteiner, Wulf. « Finding Meaning in Memory: A Methodological Critique of Collective Memory Studies ». *History and Theory* 41, no 2 (2002): 179-97.
- Kaussen, Valerie. *Migrant Revolutions: Haitian Literature, Globalization, and U.S. Imperialism*. Lanham: Lexington Books, 2008.
- Klein, Kerwin Lee. « On the Emergence of Memory in Historical Discourse ». *Representations*, no 69 (janvier 2000): 127-50.
- Kolbe, Athena R. « Prospects for Post-Minustah Security in Haiti ». *International Peacekeeping* 27, no 1 (1 janvier 2020): 44-57.
- La Tortue, George. « Political Crisis in Haiti ». *New World Journal* 3, no 1967 (s. d.). <https://newworldjournal.org/volumes/volume-3-1967/political-crisis-in-haiti/>.
- Labelle, Micheline. « La force opérante de l'idéologie de couleur en 1946 ». Dans *Pouvoir noir en Haïti : l'explosion de 1946...*, édité par Frantz Voltaire. Montréal: CIDIHCA, 2015.
- Labelle, Micheline, Serge Larose, et Victor Piché. « Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec ». *Sociologie et sociétés* 15, no 2 (1983): 73-88.
- Labelle, Micheline, et Franklin Midy. « Re-reading citizenship and the transnational practices of immigrants ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 25, no 2 (1 avril 1999): 213-32.
- Lacapra, Dominick. « Trauma, History, Memory, Identity: What Remains? » *History and Theory* 55, no 3 (2016): 375-400.
- Laguerre, Michel S. *Diaspora, Politics, and Globalization*. New York: Palgrave Macmillan, 2006.
- . *Diasporic Citizenship: Haitian Americans in Transnational America*. New York: St. Martin's Press, 1998.
- Laguerre, Michel S. *Military and Society in Haiti*. Knoxville: University of Tennessee Press, 1993.
- . « State, Diaspora, and Transnational Politics: Haiti Reconceptualised ». *Millennium* 28, no 3 (1 décembre 1999): 633-51.
- Lamour, Sabine. « Les Fiyet-Lalo (Fillettes-Lalo) : Un impensé de la mémoire de la dictature duvaliériste ». Dans *Haïti: de la dictature à la démocratie?*, édité par Bérard Cénatus, Stéphane Douailler, Michèle Duvivier Pierre-Louis, et Étienne Tassin, 213-34. Montréal: Mémoire d'encrier, 2016.
- Larose, Serge. « Transnationalité et réseaux migratoires : entre le Québec, les États-Unis et Haïti ». *Cahiers de recherche sociologique* 2, no 2 (1984): 115-38.
- Laurin, Nicole. « Genèse de la sociologie marxiste au Québec ». *Sociologie et sociétés* 37, no 2 (2005): 183-207.

- Lavabre, Marie-Claire. « La mémoire collective comme métaphore ». *Mélanges de la Casa de Velázquez. Nouvelle série*, no 50-1 (15 avril 2020): 275-83.
- Le Glaunec, Jean-Pierre. *L'armée indigène: la défaite de Napoléon en Haïti*. Montréal: Lux Éditeur, 2014.
- Ledoux, Sébastien. « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 133, no 1 (2017): 113-28.
- Lee, Sander H. « Primo Levi's Gray Zone: Implications for Post-Holocaust Ethics ». *Holocaust and Genocide Studies* 30, no 2 (1 août 2016): 276-97.
- Leebaw, Bronwyn Anne. *Judging State-Sponsored Violence, Imagining Political Change*. New York: Cambridge University Press, 2011.
- LeGrand, Catherine. « L'axe missionnaire catholique entre le Québec et l'Amérique latine. Une exploration préliminaire ». *Globe : revue internationale d'études québécoises* 12, no 1 (2009): 43-66.
- Lemoine, Patrick. *Fort-Dimanche, Fort-La-Mort*. Bloomington: Trafford Publishing, 2011.
- Lentz, Harris M., éd. « Haiti, Republic Of ». Dans *Heads of States and Governments Since 1945*, 354-59. New York: Routledge, 2004.
- Levi, Primo. « The Gray Zone ». Dans *The drowned and the saved, 1st Vintage International ed.* New York: Vintage International, 1989.
- Lévy, Joseph Josy. *L'espace d'une génération: entretiens avec Georges Anglade*. Montreal: Liber, 2004.
- Liberato, Ana S. Q. Joaquín Balaguer, Memory, and Diaspora: *The Lasting Political Legacies of an American Protégé*. Maryland: Lexington Books, 2013.
- Lizardo, Monica Espaillet. « Haiti and Cuba: Trans-Caribbean Conversations and Cross Border Movement ». *Caribbean Quilt* 3, no 1 (2015).
- Louthood, Louise. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : ii- Les relations extérieures du Québec ». *Études internationales* 11, no 4 (1980): 742-49.
- Lundahl, Mats. « Papa Doc: Innovator in the Predatory State. » *Scandia : Tidskrift för historisk forskning* 50, n° 1 (2008): 39-78.
- Macé, Jean-François. « Disappeared of the dictatorship in the Chilean collective memory: repressions, exhumations and patrimonialization around the Patio 29 ». *Problemes d'Amérique latine* 104, no 1 (31 mai 2017): 69-84.
- Maesschalck, Marc. « Aliénation et identité: Approches pragmatistes du religieux et théologie de la libération ». *Actuel Marx* n° 44, no 2 (25 septembre 2008): 165-83.
- . « Subjectivation et transformation sociale : Critique du renouveau en théorie de l'action à partir de Karl Lévêque, Etienne Balibar et Louis Althusser ». *Meta: Research in Hermeneutics, Phenomenology, and Practical Philosophy* 6, no 1 (2014): 18-45.



- Manigat, Charles, Émile Ollivier, et Claude Moïse. *Haiti: quel developpement?*. Montreal: Collectif Paroles., 1975.
- Meudec, Marie. « Penser la perpétuation des préjugés à propos d’Haïti et des HaïtienNEs : altérisation, racisme, imaginaire colonial et hégémonie blanche ». *RITA Interdisciplinary Journal of Papers on the Americas* 10 (10 juillet 2017).
- Midy, Franklin. « Dictature, Appel de Mémoire, Demande de justice ». Dans *Haïti : de la dictature à la démocratie?*, édité par Bérard Cénatus, Stéphane Douailler, Michèle Duvivier Pierre-Louis, et Étienne Tassin, 53-87. Montréal: Mémoire d’encrier, 2016.
- . « Le pouvoir : volonté de puissance et d’humiliation ». *Chemins critiques – Revue haïtiano-caraïbéenne* 5, n° 1 (2001): 75-104.
- Mills, Sean. *A Place in the Sun: Haiti, Haitians, and the Remaking of Quebec*. Montreal: McGill-Queen’s University Press, 2016.
- . *Contester l’empire : pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*. Traduit par Héléne Paré. Montréal: Hurtubise, 2011.
- . « Quebec, Haiti, and the Deportation Crisis of 1974 ». *The Canadian Historical Review* 94, no 3 (2013): 405-35.
- . *The Empire within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*. Chesham: Combined Academic, 2010.
- Milton, Cynthia. « Afterword ». *Les Ateliers de l’éthique / The Ethics Forum* 14, no 2 (2019): 274-81. <https://doi.org/10.7202/1071140ar>.
- Milton, Cynthia E (éd). *Art from a Fractured Past Memory and Truth-Telling in Post-Shining Path Peru*. Durham: Duke University Press, 2014.
- . *Conflicted Memory: Military Cultural Interventions and the Human Rights Era in Peru*. Madison, Wisconsin: The University of Wisconsin Press, 2018.
- Minow, Martha. *Between Vengeance and Forgiveness: Facing History after Genocide and Mass Violence*. Boston: Beacon Press, 1998.
- Moïse, Claude, et Émile Ollivier. *Repenser Haïti: grandeur et misères d’un mouvement démocratique*. Montreal: Les Éditions du CIDIHCA, 1992.
- Monsalve, Dr Pablo Isla. « Us and Them: The Challenges of Haitian Immigration in Chile ». *International Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI)* 9, no 12 (2020): 26-35.
- Morin, Françoise. « Entre visibilité et invisibilité : les aléas identitaires des Haïtiens de New York et Montréal ». *Revue européenne de migrations internationales* 9, no 3 (1993): 147-76.
- Morley, Morris H, et Chris McGillion. *Reagan and Pinochet: The Struggle over US Policy toward Chile*. New York: Cambridge University Press, 2015.
- Moyn, Samuel. *The Last Utopia: Human Rights in History*. Cambridge: Harvard University Press, 2010.

- Mrovlje, Maša, et Jennet Kirkpatrick. « Grey Zones of Resistance and Contemporary Political Theory ». *Theoria* 67, no 165 (1 décembre 2020): 1-9.
- Müge Göçek, Fatma. *Denial of Violence: Ottoman Past, Turkish Present and Collective Violence against the Armenians 1789-2009*. New York: Oxford University Press, 2014.
- Munro, Martin. *Exile and Post-1946 Haitian Literature: Alexis, Depestre, Ollivier, Laferrrière, Danticat*. Liverpool: Liverpool University Press, 2012.
- Nadkarni, Maya, et O. Shevchenko. « The Politics Of Nostalgia In The Aftermath Of Socialism's Collapse: A Case For Comparative Analysis ». Dans *Anthropology And Nostalgia*, édité par Olivia Angé et David Berliner, 61-95. New York: Berghahn Books, 2015.
- Nérée, Bob. *Duvalier: le pouvoir sur les autres, de père en fils*. Port-au-Prince: Henri Deschamps, 1988.
- Nérestant, Mical M. *Religions et politique en Haïti : (1804-1990)*. Paris: Karthala, 1994.
- Nicholls, David. *From Dessalines to Duvalier : Race, Colour, and National Independence in Haiti*. New Brunswick, N.J.: Rutgers University Press, 1996.
- . *Haiti in Caribbean Context : Ethnicity, Economy and Revolt*. London: Macmillan, 1985.
- . « Haiti: The Rise and Fall of Duvalierism ». *Third World Quarterly* 8, no 5 (1986): 1239-52.
- . « Idéologie et mouvements politiques en Haïti, 1915-1946 ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 30, no 4 (1975): 654-79.
- . « The Wisdom of Salomon: Myth or Reality? » *Journal of Interamerican Studies and World Affairs* 20, no 4 (1978): 377-92.
- Nora, Pierre. *Les Lieux de mémoire*. Paris: Gallimard, 1984.
- Obszyński, Michał. « De l'engagement politique à la pensée transculturelle : les stratégies des éditeurs haïtiens au Québec face à l'expérience de l'exil ». *Interfrancophonies*, no 9 (2018): 111-21.
- Ollivier, Dominique, et Claudel Toussaint. « Contributions dans le secteur des affaires sociales et politiques ». Dans *Ces Québécois venus d'Haïti - Contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne*, édité par Samuel Pierre, 399-422. Montréal: Presses internationales Polytechnique, 2007.
- Ollivier, Émile, Claude Moïse, et Cary Hector. *1946-1976 : trente ans de pouvoir noir en Haïti. L'explosion de 1946 : bilan et perspectives*. Lasalle: Collectif Paroles, 1976.
- Payne, Leigh A. *Unsettling Accounts: Neither Truth nor Reconciliation in Confessions of State Violence*. Durham: Duke University Press, 2008.
- Péan, Leslie J. R. *Entre savoir et démocratie: les luttes de l'Union nationale des étudiants haïtiens (UNEH) sous le gouvernement de François Duvalier*. Montréal: Mémoire d'encrier, 2010.
- Péan, Leslie J. R. *Haïti: économie politique de la corruption, Tome IV. L'ensauvagement macoute et ses conséquences, 1957-1990*. Paris : Maisonneuve et Larose, 2007.

- . « La Résistance à l'élection Au Second Degré et l'Octobre Noir de 1946 ». *Revue de La Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie*, no 223 (2005): 38-44.
- Perice, Glen A. « Rumors and Politics in Haiti ». *Anthropological Quarterly* 70, no 1 (1997): 1-10.
- Phelps, Anthony. *Mon pays que voici. 3e éd.*. Montréal: Mémoire d'encrier, 2007.
- Piché, Victor. « L'immigration haïtienne au Québec : modalités d'insertion ». Dans *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, édité par Antoine Philippe et Sidiki Coulibaly, 201-221. Paris: Éditions de l'ORSTOM, 1989.
- . « Un siècle d'immigration au Québec : de la peur à l'ouverture ». Dans *La démographie québécoise: enjeux du XXI siècle*, édité par Victor Piché et Céline Le Bourdais, 225-63. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2003.
- Pickering-Iazzi, Robin Wynette. *Mothers of Invention: Women, Italian Fascism, and Culture*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 1995.
- Pierre, Samuel, éd. *Ces Québécois venus d'Haïti: contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne*. Montréal, QC: Presses Internationales Polytechnique, 2007.
- Pierre-Charles, Gérard. *Radiografía de una dictadura; Haití bajo el régimen del doctor Duvalier*. México: Editorial Nuestro Tiempo, 1969.
- . *Radiographie d'une dictature : Haïti et Duvalier*. Montréal: Éditions Nouvelle optique, 1973.
- Pierre-Louis, Francois. « Earthquakes, Nongovernmental Organizations, and Governance in Haiti ». *Journal of Black Studies* 42, no 2 (1 mars 2011): 186-202.
- Piquion, René. *Manual de négritude*. Port-au-Prince: Imprimerie Henri Deschamps, 1965.
- Plummer, Brenda Gayle. *Haiti and the United States : The Psychological Moment*. Athens: University of Georgia Press, 1992.
- Podur, Justin. « Occupation Year Two: 2005 ». Dans *Haiti's New Dictatorship: The Coup, the Earthquake and the UN Occupation*, 85-108. London: Pluto Press, 2012.
- Portelli, Alessandro. *The Death of Luigi Trastulli and Other Stories: Form and Meaning in Oral History*. Albany: SUNY Press, 1991.
- Porter, Holly. « Moral Spaces and Sexual Transgression: Understanding Rape in War and Post Conflict ». *Development and Change* 50, no 4 (2019): 1009-32.
- Potvin, Maryse. « Blackness, haïtianité et québécoisité : modalités de participation et d'appartenance chez la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec ». Dans *La deuxième génération issue de l'immigration: une comparaison France-Québec*, édité par Maryse Potvin, Paul Eid, et Nancy Venel, 137-70. Outremont, Québec: Athéna, 2007.
- . « La réciprocité des regards entre deux générations d'origine haïtienne au Québec ». *Migrations Société* 113, no 5 (2007): 169-206.

- Potvin, Maryse, et Gina Lafortune. « Les jeunes d'origine haïtienne au Québec, d'hier à aujourd'hui ». *Diversité urbaine* 14, no 2 (2014): 3-12.
- Preda, Caterina. « Le rôle de la nostalgie dans la mémoire artistique du passé communiste dans la Roumanie contemporaine ». *Canadian Slavonic Papers* 57, no 3-4 (26 octobre 2015): 268-83.
- Price-Mars, Jean. *Lettre ouverte au Dr. René Piquion, directeur de l'École normale supérieure, sur son « Manuel de la négritude » Le préjugé de couleur est-il la question sociale?* Port-au-Prince: Éditions des Antilles, S.A., 1967.
- Quinn, Kate, et Paul Sutton. « Introduction: Duvalier and After ». Dans *Politics and Power in Haiti*, 1-25. Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2013.
- Rabe, Stephen G. *Eisenhower and Latin America: The Foreign Policy of Anticommunism*. Chapel Hill: University of North Carolina Press, 1988.
- Ramsey, Kate. « Prohibition, Persecution, Performance. Anthropology and the Penalization of Vodou in Mid-20th-Century ». *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire Des Arts*, no 1 (1 mai 2005): 165-79.
- . *The Spirits and the Law: Vodou and Power in Haiti*. Chicago; London: University of Chicago Press, 2011.
- Remy, Anselme. « The Duvalier Phenomenon ». *Caribbean Studies* 14, no 2 (1974): 38-65.
- Renda, Mary A. *Taking Haiti: Military Occupation and the Culture of U.S. Imperialism, 1915-1940*. Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2001.
- Rey, Terry. « Junta, Rape, and Religion in Haiti, 1993-1994 ». *Journal of Feminist Studies in Religion* 15, no 2 (1999): 73-100.
- Reyes, Michael C. « “Nous l'avons Gardée En Nous, La Tranche Blanche”: Rethinking the Time of the Haitian Flag in Jean F. Briere's Le Drapeau de Demain (1931) ». *Journal of Haitian Studies* 23, no 1 (25 août 2017): 35-58.
- Reynolds, Robert. « Trauma and The Relational Dynamics of Life-History Interviewing ». *Australian Historical Studies* 43, no 1 (1 mars 2012): 78-88.
- Robben, Antonius C. G. M. « State Terror in the Netherworld. Disappearance and Reburial in Argentina ». Dans *State Terror in the Netherworld. Disappearance and Reburial in Argentina*, édité par Jeffrey A. Sluka, 91-113. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2010.
- Robinson, Mike, et Helaine Silverman. *Encounters with Popular Pasts: Cultural Heritage and Popular Culture*. Basel: Springer Publishing, 2015.
- Rochat, Désirée. « Archiving Black Diasporic Activism: How the Shared Praxis of Haitian Activists at La Maison D'Haïti Built a Community ». McGill University, 2021.
- Rogers, Dominique. « De l'origine du préjugé de couleur en Haïti ». *Outre-mers* 90, no 340 (2003): 83-101.

- Romulus, Marc. *Les cachots des Duvalier : Marc Romulus, ex-prisonnier politique témoigne*. Montréal: Comité québécois pour la libération des prisonniers politiques haïtiens, 1978.
- Roseman, Mark. « Surviving Memory: Truth and Inaccuracy in Holocaust Testimony ». *The Journal of Holocaust Education* 8, no 1 (1 juin 1999): 1-20.
- Roupert, Catherine Ève. « 13. Les Duvalier, la tentation du pire ». Dans *Le Siècle des dictateurs*, édité par Olivier Guez, 237-54. Paris: Perrin, 2019.
- Safran, William. « Diasporas in Modern Societies: Myths of Homeland and Return ». *Diaspora: A Journal of Transnational Studies* 1, no 1 (1991): 83-99.
- Sanders, Grace Louise. « La Voix des Femmes: Haitian Women's Rights, National Politics, and Black Activism in Port-au-Prince and Montréal, 1934-1986 ». *History and Women's Studies*. University of Michigan, 2013.
- Sangster, Joan. « Telling our stories: feminist debates and the use of oral history ». *Women's History Review* 3, no 1 (1 mars 1994): 5-28.
- Schembs, Katharina. « Fascist youth organizations and propaganda in a transnational perspective : Balilla and Gioventù italiana del Littorio all'estero in Argentina (1922-1955) ». *Amnis* 12 (1 juillet 2013).
- Schnapper, Dominique, Jacqueline Costa-Lascoux, et Marie-Antoinette Hily. « De l'État-nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora ». *Revue européenne de migrations internationales* 17, no 2 (2001): 9-36.
- Sénéchal, Jean-François. « Du mythe à la violence duvaliériste ». *Chemins Critiques* 5, no 2 (2004): 34-65.
- Sikkink, Kathryn. « The Reagan Administration and Human Rights Policy toward Latin America ». Dans *Mixed Signals: U.S. Human Rights Policy and Latin America*, 148-80. New York: Cornell University Press, 2018.
- Smith, Matthew J. *Red & Black in Haiti: Radicalism, Conflict, and Political Change, 1934-1957*. Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2009.
- . « Vive 1804! : The Haitian Revolution and the Revolutionary Generation of 1946 ». *Caribbean Quarterly* 50, no 4 (2004): 25-41.
- Spencer, Dimitrina, et James Davies, éd. *Anthropological Fieldwork: A Relational Process*. Newcastle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing, 2010.
- Sprague, Jeb. *Paramilitarism and the Assault on Democracy in Haiti*. New York: Monthly Review Press, 2012.
- Stern, Steve J. *Remembering Pinochet's Chile: On the Eve of London, 1998*. Durham: Duke University Press, 2004.
- . *Battling for Hearts and Minds: Memory Struggles in Pinochet's Chile, 1973-1988*. Durham: Duke University Press, 2006.

- . *Reckoning with Pinochet the Memory Question in Democratic Chile, 1989-2006*. Durham: Duke University Press, 2010.
- Stieber, Chelsea. « Gérard de Catalogne, passeur transatlantique du maurrassisme entre Haïti et la France ». Dans *Doctrinaires, vulgarisateurs et passeurs des droites radicales au XX e siècle*, édité par Olivier Dard, 1 édition., 233-54. Bern: Peter Lang, 2012.
- Suleiman, Susan Rubin. « The 1.5 Generation: Thinking About Child Survivors and the Holocaust ». *American Imago* 59, no 3 (2002): 277-95.
- Sutton, Barbara, et Kari Marie Norgaard. « Cultures of Denial: Avoiding Knowledge of State Violations of Human Rights in Argentina and the United States ». *Sociological Forum* 28, no 3 (2013): 495-524.
- Sylvain, Franck. *Les 56 jours de Franck Sylvain*. Port-au-Prince, Haiti: Henri Deschamps, 1980.
- Sylvain, Patrick. « The Macoutization of Haitian Politics ». Dans *Politics and Power in Haiti*, édité par Kate Quinn et Paul Sutton, 65-89. New York: Palgrave Macmillan US, 2013.
- Théodat, Jean-Marie. « Haïti : la fin du citoyen et l'avènement de l'individu 2.0 ». *EchoGéo*, 20 janvier 2020.
- Thompson, Paul, et Joanna Bornat, éd. *The Voice of the Past: Oral History*, 2017.
- Thomson, Alistair. « Four Paradigm Transformations in Oral History ». *The Oral History Review* 34, no 1 (2007): 49-70.
- Todorov, Tzvetan. *Les abus de la mémoire*. Paris: Arléa, 1995.
- Toussaint, Hérold. *Sociologie d'un jésuite haïtien : Karl Lévêque, éducateur politique*. Port-au-Prince: Presses Nationales d'Haïti, 2014.
- Townsend, Brandi. « The Body and State Violence, from the Harrowing to the Mundane: Chilean Women's Oral Histories of the Augusto Pinochet Dictatorship (1973–1990) ». *Journal of Women's History* 31, no 2 (2019): 33-56.
- Trouillot, Lyonel. « Introduction: le duvaliérisme de Jean-Claude ». Dans *Le prix du jean-claudisme : arbitraire, parodie, désocialisation*, édité par Pierre Buteau et Lyonel Trouillot. Port-au Prince: C3 Editions, 2013.
- Trouillot, Michel-Rolph. « Culture, Color and Politics in Haiti ». Dans *Race*, édité par Steven Gregory et Roger Sanjek. New Brunswick: Rutgers University Press, 1994.
- . *Haiti: State Against Nation : The Origins and Legacy of Duvalierism*. New York: Monthly Review Press, 1990.
- Tuon, Bunkong. « “An Outsider with Inside Information:” The 1.5 Generation in Lan Cao's Monkey Bridge ». *Postcolonial Text* 7, no 1 (1 mars 2012).
- United States, Congress, House, *Committee on Foreign Affairs, et Subcommittee on Western Hemisphere Affairs. The Political Crisis in Haiti: Hearings before the Subcommittee on Western Hemisphere Affairs of the Committee on Foreign Affairs, House of*

- Representatives, One Hundredth Congress, Second Session, March 8 and 23, 1988.* Washington: United States Government Publishing Office, 1988.
- Vallières, Pierre. *Nègres Blancs d'amérique*. Montréal: Parti Pris, 1968.
- Vanden, Harry E. « Marxism and the Peasantry in Latin America: Marginalization or Mobilization? » *Latin American Perspectives* 9, no 4 (1982): 74-98.
- Veith, Blandine. « Lorsque les silences parlent dans les récits de vie : comment analyser la complexité du social ? » *L'Homme la Societe* 176177, no 2 (2010): 151-69.
- Verna, Chantalle F. *Haiti and the Uses of America: Post-U.S. Occupation Promises*. New Brunswick: Rutgers University Press, 2017.
- Voltaire, Frantz, *Devoir de mémoire-Haïti*, Haiti Fondation connaissance et liberté (Port-au-Prince). *Mourir pour Haïti: la résistance à la dictature en 1964*. Les Éditions du CIDIHCA. Montreal, 2015.
- Von Tunzelmann, Alex. *Red Heat: Terror, Conspiracy and Murder in the Cold War Caribbean*. Toronto: McClelland & Stewart, 2011.
- Wah, Tatiana. « Engaging the Haitian Diaspora: Emigrant Skills and Resources are needed for Serious Growth and development, not Just Charity ». *Cairo Review* 9 (2013): 56-69.
- Wainwright, Edith. *Culture haïtienne à travers des textes choisis: manuel d'enseignement*. Coconut Creek: Educa Vision, 2001.
- Weinstein, Brian, et Aaron Segal. *Haiti: The Failure of Politics*. Westport: Praeger, 1992.
- Wilde, Alexander. « A season of memory : human rights in Chile's long transition ». Dans *The politics of memory in Chile: from Pinochet to Bachelet*, édité par Cath Collins, Katherine Hite, et Alfredo Joignant Rondón, 31-60. Boulder, Colorado: FistForumPress, 2013.
- Winter, Jay. « Thinking about silence ». Dans *Shadows of War: A Social History of Silence in the Twentieth Century*, édité par Efrat Ben-Ze'ev, Jay Winter, et Ruth Ginio, 3-31. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- Wooding, Bridget. « Supra-National Jurisprudence Necessary but Insufficient to Contest Statelessness in the Dominican Republic ». Dans *Statelessness, Governance, and the Problem of Citizenship*, édité par Tendayi Bloom et Lindsey N. Kingston, 292-305. Manchester: Manchester University Press, 2021.
- Yow, Valerie. « "Do I like Them Too Much?": Effects of the Oral History Interview on the Interviewer and Vice-Versa ». *The Oral History Review* 24, no 1 (1997): 55-79.
- Zéphir, Clorinde. « Dictator Duvalier Orders the Torture of Journalist Yvonne Hakime Rimpel ». Dans *Haitian Women between Repression and Democracy*, 15-27. Port-au-Prince: Enfofanm Editions, 1995.

### III. Autres références

- Agence France-Presse. « Haïti: appel à poursuivre les complices de la dictature de Duvalier ». *La Presse*, 20 mars 2018, sect. Caraïbes. <https://www.lapresse.ca/international/caraibes/201803/20/01-5157966-haiti-appel-a-poursuivre-les-complices-de-la-dictature-de-duvalier.php>.
- . « L'ancien dictateur d'Haïti Jean-Claude Duvalier est mort ». *Le Monde*, 4 octobre 2014. [https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2014/10/04/l-ancien-dictateur-d-haiti-jean-claude-duvalier-est-mort\\_4500679\\_3382.html](https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2014/10/04/l-ancien-dictateur-d-haiti-jean-claude-duvalier-est-mort_4500679_3382.html).
- . « ' Qu'avez-vous fait de mon pays ? ' ». *Le Devoir*, 1 mars 2011.
- Agnant, Patrick. « Le système d'éducation haïtien : une étude néo-institutionnaliste en trente ans, de la Réforme Bernard en 1979 jusqu'au tremblement de terre de 2010 ». Université de Sherbrooke, 2018. <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/12188>.
- Île en île. « Anthony Phelps, Haïti Littéraire : Rupture et nouvel espace poétique », 1 septembre 2006. <http://ile-en-ile.org/anthony-phelps-haiti-litteraire/>.
- Ambassade de la République d'Haïti - Ottawa, Canada. « Biographie de l'ambassadeur Wien Weibert Arthus – Ambassade / Anbasad ». Consulté le 23 août 2022. <https://ambassade-haiti.ca/biographie/>.
- AOMF, Secrétariat Permanent de l'. « Commémorer la date du 26 avril : un devoir patriotique au nom de la lutte contre l'impunité en Haïti ». *AOMF - Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie* (blog), 20 avril 2022. <https://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/2022/04/20/commemorer-la-date-du-26-avril-un-devoir-patriotique-au-nom-de-la-lutte-contre-limpunite-en-haiti/>.
- Après Duvalier Retour De Daniel Fignole*, 2009. <https://www.youtube.com/watch?v=WsEcSxKlk50>.
- Après le 7 février 1986. Retour de Jean Dominique, Daniel Fignole et Paul E. Magloire.*, 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=uzEHuZAEB1A>.
- Assemblée nationale du Québec. « Jean Alfred (1940-2015) ». Assemblée nationale du Québec. Consulté le 12 juillet 2020. <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/alfred-jean-1723/biographie.html>.
- Belleau, Jean-Philippe. « Dechoukaj | Sciences Po Mass Violence and Resistance - Research Network », 8 février 2016. <https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/en/document/dechoukaj.html>.
- . « Liste chronologique des massacres commis en Haïti au XXe siècle ». Sciences Po Violence de masse et Résistance - Réseau de recherche, 7 janvier 2016. [liste-chronologique-des-massacres-commis-en-haa-ti-au-xxe-siacle.html](http://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/en/document/liste-chronologique-des-massacres-commis-en-haa-ti-au-xxe-siacle.html).
- Berrouët-Oriol, Robert. « Au nom du Père et du Fils et de Saint-Nicolas ». Potomitan, 26 avril 2013. <https://www.potomitan.info/ayiti/berrouet-oriol/duvalier3.php>.
- Cloutier, Cloutier. « The Haitian Files - Booked Solid - June 1988 ». Les Éditions Cybérie. Consulté le 16 mars 2021. <http://www.cyberie.qc.ca/jpc/haiti/bookjn88.html>.



- Digithèque de matériaux juridiques et politiques. « Haïti, Hayti, Acte d'indépendance, 1er janvier 1804 ». Consulté le 8 mai 2022. <https://mjp.univ-perp.fr/constit/ht1804.htm>.
- Dorcé, Mylène. « Robert Berrouët-Oriol ». Île en île (blog), 5 février 2013. <http://ile-en-ile.org/berrouet-oriol/>.
- Eisenhower, Dwight D. *Public Papers of the Presidents of the United States: Dwight D. Eisenhower, 1955: Containing the Public Messages, Speeches, and Statements of the President, Jan. 1 to Dec. 31, 1955*. Washington: Government Publishing Office, 1959.
- « François Duvalier et sa politique d'austérité ». Premier Plan. Montreal: Radio-Canada, décembre 1959. <http://archives.radio-canada.ca/politique/international/clips/16417/>.
- Fuller, Anne F. « A Young Duvalier and Haiti's Unremembered Past (Available in French) ». NACLA. Consulté le 12 juillet 2021. <https://nacla.org/news/2019/02/12/young-duvalier-and-haiti%E2%80%99s-unremembered-past-available-french>.
- « Further comments on Haitian 'Government-In-Exile' ». Central Intelligence Agency, 15 mai 1963. General CIA Records. <https://www.cia.gov/library/readingroom/document/cia-rdp79t00429a001100040015-5>.
- Gouvernement du Canada, Statistique Canada. « Immigration et diversité ethnoculturelle – Faits saillants en tableaux - Origine ethnique, les deux sexes, âge (total), Québec, Recensement de 2016 – Données-échantillon (25 %) », 25 octobre 2017. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hltfst/imm/Tableau.cfm?Lang=F&T=31&Geo=24>.
- Government of Canada, Statistics Canada. « Census Profile, 2016 Census - Canada », 8 février 2017. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=01&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=01&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&Custom=&TABID=3>.
- Human Rights Watch. « Haïti: Les poursuites contre Duvalier, un « rendez-vous avec l'Histoire » », 14 avril 2011. <https://www.hrw.org/fr/news/2011/04/14/haiti-les-poursuites-contre-duvalier-un-rendez-vous-avec-lhistoire>.
- « Haïti, un rendez-vous avec l'Histoire Les poursuites contre Jean-Claude Duvalier ». New York: Human Rights Watch, avril 2011. <https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/haiti0411frForUpload.pdf>.
- Haiti's Francois Duvalier Dictatorship, 1971. <http://archive.org/details/gov.archives.arc.1654747>.
- Klasing, Amanda M, Reed Brody, et Human Rights Watch (Organization). *Haïti, un rendez-vous avec l'Histoire : Les poursuites contre Jean-Claude Duvalier*. New York, N.Y.: Human Rights Watch, 2011.
- Martelly, Stéphane. « Entrevue de Raymond Chassagne ». Montréal: Université Concordia -- Centre d'histoire orale et de récits numérisés, 23 juin 2010. Histoires de vie Montréal – Groupe de travail Haïti.

- Mezy, David. « Frantz André – «Accompagner les immigrants est un devoir citoyen » ». Canada-info.ca, 22 septembre 2021. <https://canada-info.ca/frantz-andre-accompagner-les-immigrants-est-un-devoir-citoyen/>.
- Mon Pays Que Voici Par PHELPS, ANTHONY. Consulté le 19 avril 2020. [http://www.renaud-bray.com/Livres\\_Produit.aspx?id=839016&def=Mon+pays+que+voici%2cPHELPS%2c+ANTHONY%2c2923153677&utm\\_campaign=partage-réseaux-sociaux&utm\\_medium=réseaux-sociaux&utm\\_source=facebook-like](http://www.renaud-bray.com/Livres_Produit.aspx?id=839016&def=Mon+pays+que+voici%2cPHELPS%2c+ANTHONY%2c2923153677&utm_campaign=partage-réseaux-sociaux&utm_medium=réseaux-sociaux&utm_source=facebook-like).
- Nicolas, Alrich. « Le processus d'appauvrissement des classes moyennes en Haïti et ses conséquences économiques et sociales », s. d., 33. <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/244375/1/OI-OP-06.pdf>
- Twitter. « Nicolas Duvalier (@FNDuvalier) / Twitter ». Consulté le 12 juillet 2021. <https://twitter.com/FNDuvalier>.
- OECD, éd. Interactions Entre Politiques Publiques, Migrations et Développement En Haïti. Paris: OECD Publishing, 2014. [https://www.oecd-ilibrary.org/development/interactions-entre-politiques-publiques-migrations-et-developpement-en-haiti\\_9789264278844-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/development/interactions-entre-politiques-publiques-migrations-et-developpement-en-haiti_9789264278844-fr).
- « Offer of Louis Dejoie to supply Jean Elie with 100 Men to liberate Haiti | CIA FOIA (foia.cia.gov) ». Consulté le 13 mai 2020. <https://www.cia.gov/library/readingroom/document/0000167324>.
- Parti Unifié des Communistes haïtiens. « Charte constitutive ». Port-au Prince, 1969. <http://etoilerouge.chez-alice.fr/documents3/haiti1.pdf>.
- Perspective Monde - Université de Sherbrooke. « Degré d'alphabétisation 2010 | Amérique centrale et du Sud ». Consulté le 26 mars 2020. <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/stats/70/2010/fr/null/carte/SE.ADT.LITR.ZS/x.html?afficheNom=nom>.
- Perspective Monde - Université de Sherbrooke. « Degré d'alphabétisation Haïti ». Consulté le 26 mars 2020. <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=HTI&codeStat=SE.ADT.LITR.ZS&codeStat2=x>.
- « Pourquoi Haïti? - Les Archives de Radio-Canada ». Premier Plan. Montreal: Radio-Canada, décembre 1959. [http://archives.radio-canada.ca/art\\_de\\_vivre/voyage/clips/1972/](http://archives.radio-canada.ca/art_de_vivre/voyage/clips/1972/).
- Première édition, 7 février 1986. Montreal: Les Archives de Radio-Canada, 2016. <https://www.facebook.com/ArchivesRadioCanada/videos/premi%C3%A8re-%C3%A9dition-7-f%C3%A9vrier-1986/10153932654866052/>.
- Press, Associated. « Jean Claude Duvalier est de retour en Haïti après 25 ans d'exil ». Le Devoir, 15 janvier 2011. <https://www.ledevoir.com/monde/ameriques/314812/jean-claude-duvalier-est-de-retour-en-haiti-apres-25-ans-d-exil>.
- Radio-Canada. « Champ libre: Les poètes du Perchoir ». CBC Radio-Canada, 1965. <https://curio.ca/fr/video/les-poetes-du-perchoir-25333/>.

The Associated Press. « Martelly's Links to Duvalier Regime Cause Some to Worry ». CTVNews, 14 octobre 2011. <https://www.ctvnews.ca/martelly-s-links-to-duvalier-regime-cause-some-to-worry-1.711488>.

Ville de Montréal. « Profil sociodémographique 2016 Arrondissement de Montréal-Nord ». Profil sociodémographique, 2018. [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL\\_SOCIOD%C9MO\\_MONTR%C9AL-NORD%202016.PDF#:~:text=L'arrondissement%20de%20Montr%C3%A9al%2DNord,on%20d%C3%A9nombr%C3%A9%2083%20868%20habitants](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%C9MO_MONTR%C9AL-NORD%202016.PDF#:~:text=L'arrondissement%20de%20Montr%C3%A9al%2DNord,on%20d%C3%A9nombr%C3%A9%2083%20868%20habitants).

Zalac, Frédéric. « La traque des fonds de l'ère Duvalier mène à Montréal ». Radio-Canada.ca. Radio-Canada.ca, 20 janvier 2022. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1855729/haiti-fonds-duvalier-montreal-merceron-suisse>.

# Annexes

## Annexe A : Questionnaire A (général/groupe 61+)

### Profil biographique

1. De quelle région d'Haïti êtes-vous originaire ?
2. En quelle année avez-vous quitté Haïti ?
3. Après votre départ d'Haïti, êtes-vous venu au Québec directement ?
  - a. Si non, où avez-vous résidé a priori ?
4. *(En quelle année êtes-vous arrivé au Québec ?)*
5. Êtes-vous arrivé dans la province avec des membres de votre famille ?
6. Aviez-vous de la famille déjà installée ici (ou ailleurs) ?
  - a. *(Comment votre famille a-t-elle quitté Haïti ? Dans quelles conditions ? Comment se sont-ils installés au Québec ?)*
7. Quel âge avez-vous actuellement ?
8. Quel était/est votre domaine de travail (actuel) ?

### Expérience de migration

1. Quels facteurs vous ont poussé à quitter Haïti ?
2. Au moment de votre arrivée au Québec, pensiez-vous vous y installer à long terme ?
3. Le climat politique en Haïti vous a-t-il poussé, d'une manière ou d'une autre, à rester au Québec ?
4. La fin de l'époque des deux Duvalier et la transition vers la démocratie en Haïti ont-elles joué un rôle dans votre enracinement (permanent) au Québec ?
5. Vu votre expérience de migration, comment vous définissez-vous ? (comme Québécois, haïtiano-Québécois, néo-Québécois, canado-haïtiano-Québécois... ?)

### Réflexion sur le passé récent

1. Quelle est votre perception (actuelle) de François Duvalier ?
  - a. Quelle était votre vision de l'histoire d'Haïti et de la place de François Duvalier dans cette histoire lorsque vous étiez jeune enfant (ou jeune adulte) ?

2. Quelle est votre perception (actuelle) de Jean-Claude Duvalier ?
3. Était enfant (ou jeune adulte), étiez-vous conscient de la nature du régime duvaliériste ?
4. Votre perception de l'époque des deux Duvalier a-t-elle changé au fil des ans ? Y a-t-il eu des événements dans votre vie qui vous ont poussé à repenser le régime ?
5. Croyez-vous qu'il y avait des différences importantes entre la présidence de François Duvalier et celle de son fils ?
6. Plusieurs historiens affirment que l'époque des deux Duvalier fut marquée par un taux de violence important en Haïti.
  - a. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec cette affirmation ?
  - b. À votre avis, cette violence était-elle réellement généralisée ?
  - c. À votre avis, les « mulâtres » étaient-ils les principaux concernés par la violence duvaliériste (particulièrement pendant l'administration de François Duvalier) ?
  - d. Avez-vous connu ou connaissez-vous une ou des personnes qui auraient perdu un ou des membres de leur famille pendant cette période ?
7. À votre avis, les expériences des femmes pendant l'époque des deux Duvalier étaient-elles différentes de celles des hommes ?
  - a. À votre avis, les femmes étaient-elles victimes d'actes de violence et/ou d'intimidation ?
8. Nous venons de toucher à la violence. C'est en effet une facette de cette période qui est souvent abordée. Savez-vous s'il y a des aspects plus positifs au duvaliérisme qu'il faudrait retenir ?
9. <sup>1</sup>
10. Si vous étiez au Québec à l'époque, comment avez-vous vécu la chute de Jean-Claude Duvalier en février 1986 ?
11. (Est-ce que les discours sur les deux Duvalier qui circulent au Québec depuis des décennies déjà ont influencé votre perception de ce moment de l'histoire d'Haïti ?)
12. Voici quelques photos qui représentent différents moments de l'époque Duvalier.<sup>1</sup>
  - a. Les aviez-vous vues auparavant ?
  - b. Pouvez-vous me parler des émotions qu'elles suscitent en vous ?

---

<sup>1</sup> La question 8 fut ajoutée au questionnaire après juillet 2019 à la demande du participant Maurice Dalancourt.

<sup>1</sup> Question abandonnée après mars 2018.

13. Croyez-vous qu'un lien quelconque puisse être établi entre l'époque Duvalier (1957-1986) et les gouvernements haïtiens qui lui ont succédé, particulièrement ceux de Jean-Bertrand Aristide (1991, 2000) ?

### **Vecteurs de compréhension de l'époque Duvalier**

1. D'où provient votre lecture et votre compréhension de l'époque Duvalier ?
  - a. Avez-vous lu certains livres ou des articles à ce sujet ?
  - b. Vous arrive-t-il parfois de revisiter cette époque avec vos amis et les membres de votre entourage ?
    - i. Si oui, quelles sont généralement les réactions lorsque le mot « Duvalier » est prononcé ?
  - c. Savez-vous si votre famille a pris position, d'une manière ou d'une autre, sur le régime duvalériste (soit pendant l'époque de F. Duvalier soit pendant celle de Jean-Claude Duvalier) ?
2. Avez-vous déjà eu l'occasion de discuter de l'époque des deux Duvalier avec vos enfants ? Si oui, que leur avez-vous dit à ce sujet ?
  - a. Quelles étaient leurs questions ?
  - b. Semblaient-ils curieux d'en apprendre davantage ?
  - c. Si non, pourquoi, à votre avis, n'avez-vous jamais eu une telle conversation ?
3. Avez-vous, à quelque moment que ce soit, ouvertement pris position en faveur des Duvalier ou contre eux, en Haïti ou une fois arrivé au Québec ?
4. Avez-vous des questions, des commentaires et/ou souvenirs quelconques à ajouter ?

### *Remercîments.*

\* *Extra* : Connaissez-vous d'autres personnes de votre cohorte générationnelle qui seraient susceptibles d'être intéressées à participer à cette étude ?

## **Annexe B : Questionnaire B (40-60 ans)**

### **Profil biographique**

1. De quelle région d'Haïti êtes-vous originaire ?
2. En quelle année avez-vous quitté Haïti ?
3. Après votre départ d'Haïti, êtes-vous venu au Québec directement ?
  - a. Si non, où avez-vous résidé a priori ?
4. *(En quelle année êtes-vous arrivé au Québec ?)*
5. Êtes-vous arrivé dans la province avec des membres de votre famille ?
6. Aviez-vous de la famille déjà installée ici (ou ailleurs) ?
  - a. *(Comment votre famille a-t-elle quitté Haïti ? Dans quelles conditions ? Comment se sont-ils installés au Québec ?)*
7. Quel âge avez-vous actuellement ?
8. Quel était/est votre domaine de travail (actuel) ?

### **Expérience de migration**

1. Quels facteurs vous ont poussé votre famille à quitter Haïti ?
2. Au moment de votre arrivée au Québec, pensiez-vous vous y installer à long terme ?
3. Le climat politique en Haïti vous a-t-il poussé, d'une manière ou d'une autre, à rester au Québec ?
4. Vu votre expérience de migration, comment vous définissez-vous ? (comme Québécois, haïtiano-Québécois, néo-Québécois, canado-haïtiano-Québécois... ?)

### **Réflexion sur le passé récent**

1. Vous êtes sans doute trop jeune pour avoir des souvenirs concrets de cette époque, mais aujourd'hui, quelle est votre perception de François Duvalier ?
2. Vous êtes sans doute trop jeune pour avoir des souvenirs concrets de cette époque, mais aujourd'hui, quelle est votre perception de Jean-Claude Duvalier ?
3. Étant enfant, étiez-vous conscient de la nature du régime duvaliériste ?
4. Croyez-vous qu'il y avait des différences importantes entre la présidence de François Duvalier et celle de son fils ?

5. Plusieurs historiens affirment que l'époque des deux Duvalier fut marquée par un taux de violence important en Haïti.
  - a. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec cette affirmation ?
  - b. À votre avis, cette violence était-elle réellement généralisée ?
  - c. Si on parle bien de violence, est-ce que certains groupes étaient plus disposés à être des victimes que d'autres ? (Les « mulâtres, » les intellectuels...)
6. À votre avis, les expériences des femmes pendant l'époque des deux Duvalier étaient-elles différentes de celles des hommes ?
  - a. À votre avis, les femmes étaient-elles victimes d'actes de violence et/ou d'intimidation ?
7. Nous venons de toucher à la violence. C'est en effet une facette de cette période qui est souvent abordée. Savez-vous s'il y a des aspects plus positifs au duvaliérisme qu'il faudrait retenir ?<sup>2</sup>
8. Vous étiez sans doute très jeune à l'époque, mais avez-vous des souvenirs de la chute de Jean-Claude Duvalier en février 1986 ?
9. Croyez-vous qu'un lien quelconque puisse être établi entre l'époque Duvalier (1957-1986) et les gouvernements haïtiens qui lui ont succédé, particulièrement ceux de Jean-Bertrand Aristide (1991, 2000) ?

### **Vecteurs de compréhension de l'époque Duvalier**

1. D'où provient votre lecture et votre compréhension de l'époque Duvalier ?
  - a. Avez-vous lu certains livres ou des articles à ce sujet ?
  - b. Est-ce que cette période de l'histoire d'Haïti (1957-1986) était, à votre souvenir, couverte dans vos manuels d'histoire en Haïti ?
  - c. Vos parents ont-ils déjà abordé ce sujet avec vous ?
  - d. Vous arrive-t-il parfois de revisiter cette époque avec vos amis et les membres de votre entourage ?
    - i. Si oui, quelles sont généralement les réactions lorsque le mot « Duvalier » est prononcé ?

---

<sup>2</sup> Question ajoutée au questionnaire après juillet 2019 à la demande du participant Maurice Dalancourt.



2. Avez-vous déjà eu l'occasion de discuter de l'époque des deux Duvalier avec vos enfants ?  
Si oui, que leur avez-vous dit à ce sujet ?
  - a. Quelles étaient leurs questions ?
  - b. Semblaient-ils curieux d'en apprendre davantage ?
  - c. Si non, pourquoi, à votre avis, n'avez-vous jamais eu une telle conversation ?
3. Avez-vous des questions, des commentaires et/ou souvenirs quelconques à ajouter ?

*Remercîments.*

\* *Extra* : Connaissez-vous d'autres personnes de votre cohorte générationnelle qui seraient susceptibles d'être intéressées à participer à cette étude ?

## **Annexe C : Questionnaire C (39 ans et moins)**

### **Profil général**

1. Où êtes-vous né ?

*(Si né en Haïti)*

- a. Quel âge aviez-vous lorsque vous êtes arrivé au Québec ?
  - b. Avez-vous quitté Haïti seul ou accompagné de membres de votre famille ?
  - c. Aviez-vous de la famille déjà installée ici (ou ailleurs) ?
  - d. *(Dans quelles circonstances votre famille a-t-elle quitté Haïti ?)*
2. Quel est votre domaine d'études ou de travail actuel ?
3. Quel âge avez-vous actuellement ?

### **Expérience de Migration / Identité**

*(Si né en Haïti)*

1. Quels facteurs vous ont poussé (vous et votre famille) à quitter Haïti ?
2. Au moment de votre arrivée au Québec, pensiez-vous vous installer ici à long terme ?
3. Le climat politique en Haïti vous a-t-il poussé, d'une manière ou d'une autre, à rester au Québec ?
4. Vu votre expérience de migration, comment vous définissez-vous ? (comme québécois, haïtiano-québécois, néo-québécois, canado-haïtiano-québécois... ?)

*(Si né au Québec)*

1. Que savez-vous de l'expérience de migration de vos parents ? Vous ont-ils déjà expliqué ou encore, avez-vous une idée des facteurs qui les auraient poussés à quitter Haïti ?
2. Êtes-vous déjà allé en Haïti ?
3. De manière générale, l'histoire et l'actualité politique du pays vous intéressent-elles ?
5. Vu vos origines, comment vous définissez-vous ? (comme Québécois, haïtiano-Québécois, néo-Québécois, canado-haïtiano-Québécois... ?)

### **Réflexions sur le passé récent**

1. Entrons dans le cœur du sujet avec une question un peu large : que savez-vous, de manière générale, sur Haïti et son histoire ?
2. Nous reviendrons plus tard sur l'apport de vos parents quant à vos connaissances sur Haïti, mais parlez-moi toute de suite de votre perception de François Duvalier, président d'Haïti de 1957 à 1971 ? *Que savez-vous de lui ?*
3. Quelle est votre perception de Jean-Claude Duvalier, président d'Haïti de 1971 à 1986 ? *Que savez-vous de lui ?*
4. Croyez-vous qu'il y avait des différences importantes entre la présidence de François Duvalier et celle de son fils ?
5. Que savez-vous sur la violence à l'époque des deux Duvalier ?
  - a. À votre avis, et selon ce que vous avez entendu, est-ce que certains groupes étaient plus disposés à être des victimes que d'autres ? (Par exemple : les « mulâtres, » les intellectuels...)
  - b. Avez-vous déjà entendu parler des « Tontons Macoutes » ? Que pouvez-vous me dire à ce sujet?
  - c. À votre avis, les expériences des femmes pendant l'époque des deux Duvalier étaient-elles différentes de celles des hommes ?
    - i. *Selon vous, les femmes étaient-elles victimes d'actes de violence et/ou d'intimidation ?*
6. Croyez-vous qu'un lien quelconque puisse être établi entre l'époque Duvalier (1957-1986) et les gouvernements haïtiens qui lui ont succédé, particulièrement ceux de Jean-Bertrand Aristide (1991, 2000) ?
7. Jean-Claude Duvalier a quitté Haïti en février 1986 suite à l'effondrement de son régime. Il revient vingt-cinq ans plus tard en 2011. Croyez-vous qu'il est encore pertinent, surtout pour les Haïtiens à l'étranger, de s'interroger sur ce régime et celui de son père?
  - a. Faudrait-il « tourner la page » ou est-ce que ce passé mérite-t-il d'être revisité ?

### **Vecteurs de compréhension et de transmission d'une mémoire sur l'époque Duvalier**

1. D'où provient votre lecture et compréhension de l'époque Duvalier ?
  - a. Avez-vous lu certains livres ou articles à ce sujet ?

- b. (*Si né en Haïti*) Est-ce que cette période de l'histoire d'Haïti (1957-1986) était, à votre souvenir, couverte dans vos manuels d'histoire ?
  - c. Vos parents ont-ils déjà abordé ce sujet (l'époque des deux Duvalier) avec vous ?
    - i. De manière générale, vos parents vous parlent-ils d'Haïti ?
  - d. Vous arrive-t-il parfois de revisiter cette époque avec des membres de votre entourage ?
    - i. Si oui, quelles sont généralement les réactions lorsque le mot « Duvalier » est prononcé ?
2. (*S'il y a lieu...*) Avez-vous déjà eu l'occasion de discuter de l'époque des deux Duvalier avec vos enfants ? Si oui, que leur avez-vous dit à ce sujet ?
3. Avez-vous des questions et/ou des commentaires à ajouter ?

*Remercîments.*

\* *Extra* : Connaissez-vous d'autres personnes de votre cohorte générationnelle qui seraient susceptibles d'être intéressées à participer à cette étude ?

## **Annexe D : Évaluation Éthique**



### **Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH)**

Bureau de la conduite responsable en recherche

Le 15 novembre 2021,

**Numéro :** CERAS-2016-17-235(2)

**Étudiante chercheure requérante :** Virginie-Lyns Belony, étudiante au doctorat, FAS -  
Département d'histoire,

**Sous la direction :** Cynthia Milton, professeure titulaire, FAS - Département d'histoire,  
Université de Montréal,

**Titre :** Jonctions de mémoires : se souvenir du duvaliérisme dans la diaspora haïtienne de  
Montréal, 1964-2018//(Ancien titre: Mémoires du duvaliérisme dans la diaspora haïtienne de  
Montréal, 1986-2014)

**Financement :** FRQSC, 201079

**Nature des modifications :** 15 nov. 2021: Report de la date de fin de projet; Mai 2019: Le  
nouveau titre du projet est : « Jonctions de mémoires : se souvenir du duvaliérisme dans la  
diaspora haïtienne de Montréal, 1964-2018 »

**Échéance de l'approbation éthique :** 15 novembre 2022

### **OBJET : Rapport annuel- Renouvellement de l'approbation éthique**

Bonjour,

Vous avez présenté au Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH) de  
l'Université de Montréal, en date du 8 novembre 2021, un rapport d'étape annuel de votre projet  
cité en objet.

Suite à l'évaluation de cette demande, il me fait plaisir de vous informer que le CERAH est  
satisfait du rapport d'étape annuel et en conséquence que l'approbation éthique est renouvelée

pour un an, jusqu'au 15 novembre 2022. Le présent renouvellement est en continuité avec la précédente période de validité éthique.

### **Mesures de suivi éthique continu**

Le CERAH demeure responsable de l'acceptabilité éthique des activités de recherche menées sous son autorité. Une fois l'approbation éthique initiale obtenue, une évaluation éthique minimalement annuelle est requise. L'évaluation éthique continue sera effectuée par le CERAH à partir des notifications qui lui seront transmises par l'équipe de recherche pendant le déroulement de la recherche. À cette fin, je vous rappelle que le CERAH a arrêté lors de l'approbation initiale les mesures suivantes de suivi éthique continu de votre projet de recherche :

- La soumission d'un rapport d'étape annuel, à soumettre un mois avant l'échéance de la date d'approbation afin de renouveler l'approbation éthique.

## Annexe E : Formulaire de consentement (participants)

### FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

**Titre de la recherche :** Mémoires du duvaliérisme dans la diaspora haïtienne de Montréal, 1964-2014

**Chercheur :** Lyns-Virginie Belony, doctorante, Département d'histoire, Université de Montréal

**Directrice de recherche :** Cynthia Milton, professeure titulaire, Département d'histoire, UdeM

Cette recherche est financée par le Fonds de Recherche du Québec - Société et culture (FRQSC).

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche sur la mémoire du duvaliérisme dans la diaspora haïtienne de Montréal. Avant d'accepter, veuillez prendre connaissance de ce document présentant les grandes lignes du projet et les modalités de votre participation. Toutes questions afin d'offrir un consentement éclairé seront retenues.

#### A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

##### 1. Objectifs de la recherche

Ce projet de recherche s'inscrit dans un effort qui vise à mieux comprendre la création de mémoires collectives en lieux diasporiques en se penchant sur le cas plus particulier de la diaspora haïtienne de Montréal entre 1964 et 2014. Il veut concevoir comment, à différents moments historiques, cette population a articulé une pensée collective sur le gouvernement duvaliériste. Cette recherche veut esquisser un portrait intergénérationnel du travail mémoriel en suivant deux conduits principaux : en concevant la logique intergénérationnelle à travers des cohortes d'immigrations (donc en considérant l'âge et le moment d'arrivée au Québec), mais également en suivant une logique familiale. En plus de sources écrites, ce travail met l'histoire orale en premier plan. Votre participation à cette recherche permettrait de mieux saisir ces questions mémorielles et voir quelles sont certaines des différences entre cohortes générationnelles.

##### 2. Participation à la recherche

Votre collaboration à cette recherche mène à accorder une entrevue d'un maximum de 120 minutes où plusieurs questions relatives à votre parcours de vie, le contexte de votre arrivée à Montréal et votre perception du gouvernement duvaliériste seront posées. Ces entretiens semi-structurés s'intéresseront à la période de 1964 à 2014 et permettront de mieux comprendre la lecture que font divers Haïtiens de Montréal de la période duvaliériste. Les entrevues seront enregistrées (afin de faciliter la tâche de transcription) et

vous pourrez (sous demande) conserver une copie numérique de l'entretien. Vous êtes en droit de refuser de répondre à toutes questions.

Je désire une copie numérique de l'entrevue : OUI NON

### 3. Avantages et inconvénients

Votre participation à cette recherche permettrait de mettre en lumière un champ peu étudié de l'époque post-duvaliériste et de l'histoire de la diaspora haïtienne de Montréal. Cependant, vu la délicatesse du sujet de recherche, il est possible que de raconter certains épisodes de votre vie ravive des souvenirs douloureux. Vous êtes invités à vous prononcer si vous désirez un soutien psychologique afin que la chercheuse-étudiante (Lyns-Virginie Belony) puisse vous diriger vers des personnes ressources appropriées.

### 4. Droit de retrait

Vous pouvez, en tout temps, refuser de participer à cette recherche en contactant la chercheuse-étudiante. Toutes informations reliées à la recherche recueillies avant votre désistement seront détruites.

### 5. Confidentialité

À moins d'une demande explicite (verbale et écrite) à cet égard, les renseignements recueillis lors des entretiens oraux demeureront dûment confidentiels. Pour le bien de cette recherche, vous vous verrez attribuer un pseudonyme. Aucune information personnelle susceptible de permettre votre identification ne sera diffusée. Les enregistrements numériques des entrevues seront maintenus dans un endroit sûr. Dans le cas où des articles scientifiques seraient publiés suite à la rédaction de cette thèse, vos informations personnelles seraient protégées de la même manière (soit encore une fois, avec l'usage de pseudonymes et sans l'utilisation de renseignements qui pourraient faciliter votre identification).

Aux fins de diffusion, je désire être identifié par mon vrai nom : OUI NON

Aux fins de diffusion, je désire être identifié par un pseudonyme : OUI NON

### 6. Compensation



En participant à cette recherche, vous acceptez qu'aucune compensation ne vous soit offerte en échange. □

## **B) CONSENTEMENT**

Par la présente, je déclare :

- Avoir dûment pris connaissance des informations présentées ci-dessus;
- Avoir compris l'intérêt de ma participation à cette recherche;
- Avoir présenté toutes mes interrogations concernant ma participation à cette recherche à la chercheuse-étudiante (Lyns-Virginie Belony);
- Être conscient(e) des avantages et inconvénients engendrés par ma participation;
- Être conscient(e) que je peux me retirer de la recherche à tout moment;
- Être conscient(e) que je ne recevrais aucune compensation en échange de ma participation.

Enfin, après réflexion, je consens à prendre part à cette recherche.

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Moi, Lyns-Virginie Belony, déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées par le participant.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Pour toute question relative à cette recherche ou pour vous retirer à tout moment, communiquer avec Lyns-Virginie Belony par voie électronique (à l'adresse courriel : ---@umontreal.ca) ou par téléphone au (---) --  
-- ----.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal en appelant au numéro de téléphone 514 --- - ----- ou en communiquant par courriel à l'adresse [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca) (l'ombudsman accepte les appels à frais virés).

## **Annexe F : Chronologie croisée Québec-Haïti**

**1957**

**22 septembre :** Élection de François Duvalier

**1961**

**Avril :** Avant la fin constitutionnelle de son mandat en 1963, François Duvalier dissout le parlement et provoque des élections hâtives où il est réélu président sans vraie opposition.

**Avril :** Offensive malheureuse lancée par le romancier Jacques Stephen Alexis, leader du Parti d'Entente Populaire (PEP), contre le gouvernement duvaliériste

**1962**

Le gouvernement canadien abandonne « son système d'immigration discriminatoire » qui favorisait jusque-là l'immigration issue du Royaume-Uni

**1964**

**Juin :** François Duvalier devient président à vie.

**Juin :** Duvalier introduit un nouveau drapeau national

**Juin?** : Première publication du *Catéchisme de la révolution* (1964) par Jean Fourcand

**Août :** Offensive de Jeune Haïti contre le gouvernement; le mouvement est vite écrasé.

**Août-septembre:** Représailles contre les familles de Jeune Haïti, notamment dans la région de Jérémie (sud); la série de massacres qui s'ensuit est souvent appelée : « Vêpres jérémiennes »

**Novembre :** Exécution publique des deux derniers survivants de Jeune-Haïti; leurs derniers moments sont filmés

**1967**

Le gouvernement canadien introduit le système de points pour encadrer l'immigration

**1968**

**Novembre :** Création du ministère de l'Immigration (Québec)

## **1969**

Échec des offensives contre le gouvernement duvaliériste lancées par le Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH)

## **1970**

**Mai 1970** : du 6 au 9 mai symposium international sur Haïti à l'Université de Montréal

## **1971**

**Janvier 1971** : Premier numéro de *Nouvelle Optique : Recherches haïtiennes et caribéennes*

**Février 1971** : Changement à la Constitution permettant à Jean-Claude Duvalier de succéder à son père

**6 Février 1971** : « Assemblée de patriotes haïtiens à Montréal » pour protester contre le changement de la Constitution permettant le pouvoir autoritaire

**22 avril 1971** : Mort de François Duvalier, transition au pouvoir de Jean-Claude Duvalier

## **1972**

**2 janvier** : Création du Service de la Propagande Extérieure (SPE) rattaché au Département de l'information

**Novembre 1972** : Création du Bureau de la Communauté Chrétienne des Haïtiens de Montréal (par des personnalités comme Paul Déjean)

**Novembre 1972** : Roger Lafontant remplace Luckner Cambronne à titre de ministre de l'Intérieur et de la Défense nationale

**Novembre 1972**: Création de la Maison d'Haïti

## **1973**

**23 ou 24 janvier** : L'ambassadeur américain Clinton E. Knox est kidnappé en Haïti; ses ravisseurs demandent la libération de prisonniers politiques

**11 février** : Élection législative où seuls des duvaliéristes peuvent se présenter

**1974** : Crise (ou « drame ») des 1500 au Québec

**1977**

**20 janvier** : Élection du président Jimmy Carter aux États-Unis

**1979**

**Février** : Le gouvernement de Jean-Claude Duvalier annonce la tenue future d'élections législatives

**11 février** : Tenue d'élections législatives, les premières depuis 1961; Alexandre Lerouge député indépendant de Cap-Haïtien se présente contre Duvalier.

**5 juillet ou 9 juillet**: Création du parti politique Parti Démocrate Chrétien Haïtien (PDCH) par Sylvio Claude

**7 Juillet** : Création du parti politique Parti Social Démocrate Chrétien « avec Grégoire Eugène à sa tête » qui deviendra éventuellement le Parti Social Chrétien d'Haïti (PSCH)

**Septembre** : Lancement de la revue *Collectif Paroles : Revue culturelle et politique haïtienne*

**19 septembre** : Mise en place d'une loi répressive contre la presse en Haïti

**1980**

**27 mai** : Mariage de Jean-Claude Duvalier et Michèle Bennett

**Août 1980** : Le député péquiste d'origine haïtienne Jean Alfred se retrouve au milieu d'une controverse après avoir remis en cause la pertinence de la catégorie de réfugiés pour parler des nouveaux arrivants haïtiens au Québec // contestation aussi connue sous l'expression « affaire Jean Alfred »

**4 novembre 1980** : Élection du président Ronald Reagan aux États-Unis

**28 novembre 1980** : Vague de répression contre la presse haïtienne

**1984**

**Mai** : Émeutes de la faim en Haïti aux Gonaïves et au Cap-Haïtien; premiers bris sur le vernis d'un gouvernement jeanclaudiste capable de contrôler la population haïtienne à tous points

**1985**

**Novembre** : Des manifestations anti-Duvalier virent à la violence; l'assassinat de jeunes étudiants canalise le mouvement pour le départ de Jean-Claude Duvalier du pouvoir

**1986**

**7 février** : Départ de Jean-Claude Duvalier

**1990**

**Décembre** : Élection de Jean-Bertrand Aristide

**1991**

**Février** : Début du mandat présidentiel de Jean-Bertrand Aristide

**Septembre** : Coup d'État contre Aristide /Le Général Raoul Cédras et d'autres militaires dirigent Haïti/Début d'une nouvelle période d'instabilité politique et sociale

**1994**

**Octobre** : Retour de Jean-Bertrand Aristide en Haïti

**1995**

**Avril** : Début des travaux de la Commission nationale de Vérité et de Justice qui avait pour but d'éclaircir la période comprise entre le départ du président Jean-Bertrand Aristide en 1991 et son retour en 1994, notamment au niveau des abus des droits de la personne ; la Commission terminera ses activités en février 1996.

**1996**

Remise du rapport de la Commission nationale de Vérité et de Justice; la Commission ne traite pas de l'époque duvaliériste qui sert de toile de fond à l'instabilité ayant conduit au coup de 1991; ses recommandations sont pour la plupart ignorées par les gouvernements haïtiens subséquents

**2000**

Réélection de Jean-Bertrand Aristide

## **2004**

**Février** : Jean-Bertrand Aristide quitte le pays pour un second exil

## **2010**

**Janvier** : Tremblement de terre de forte magnitude touchant la capitale haïtienne et ses environs

## **2011**

**16 janvier** : Retour de Jean-Claude Duvalier en Haïti

**Janvier** : Création en Haïti du Collectif contre l'impunité à la suite du retour de Jean-Claude Duvalier en Haïti

**Janvier** : Premières poursuites d'anciennes victimes du régime duvaliériste lancées contre Jean-Claude Duvalier quelques jours après son retour en Haïti

## **2013**

Création en Haïti de la Fondation Devoir de Mémoire-Haïti

## **2014**

**Octobre** : Mort de Jean-Claude Duvalier/Après hésitation, le président Michel Martelly renonce aux funérailles nationales. <sup>3</sup>

## **2015**

**21 avril** : Malgré ses positions ambiguës à l'égard de l'ex-dictateur Jean-Claude Duvalier,<sup>4</sup> le président Michel Martelly signe un arrêté présidentiel permettant la création de la « Journée Nationale du Souvenir à la Mémoire des Victimes de Fort Dimanche »

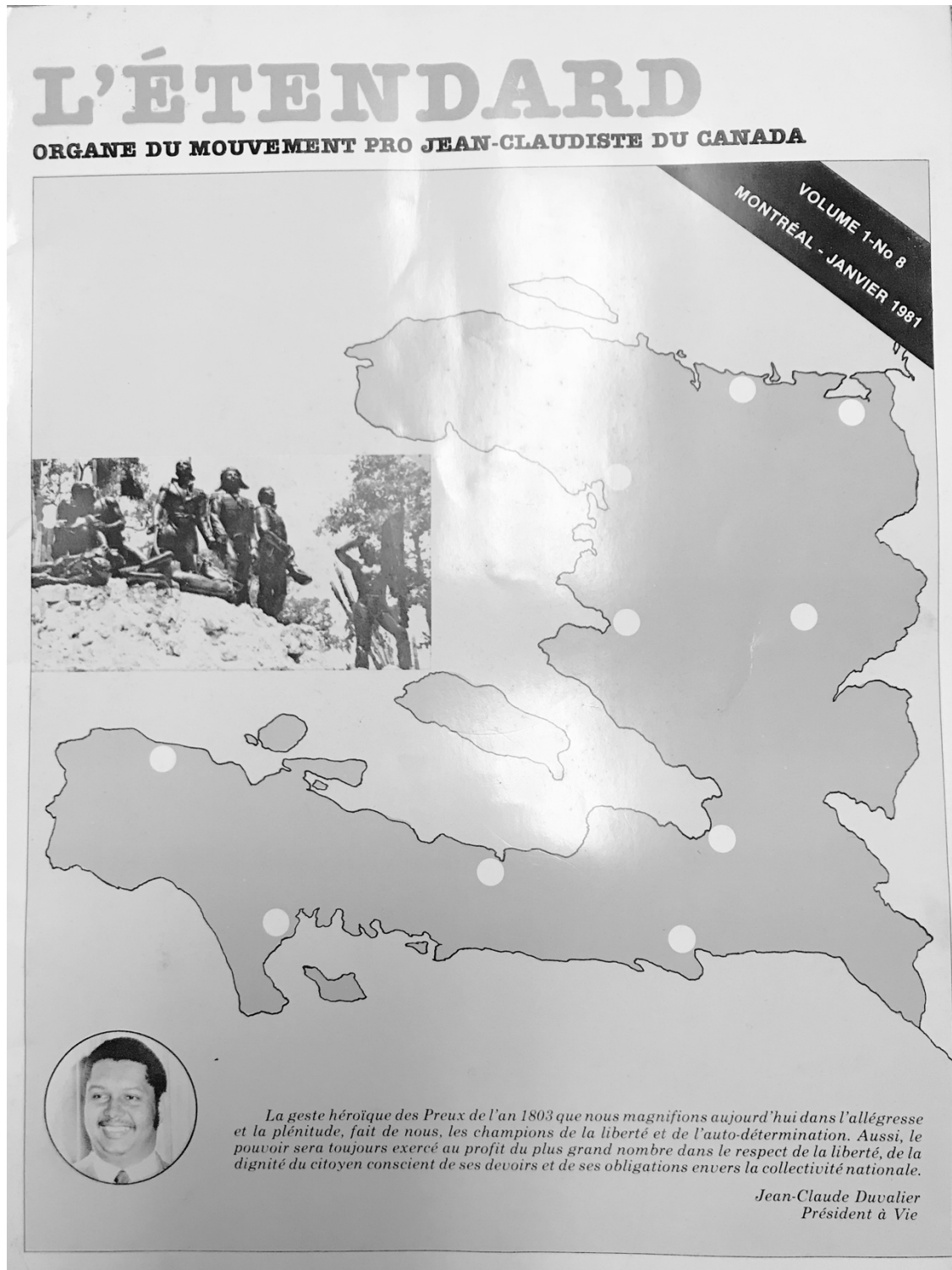
---

<sup>3</sup> Zone Nouvelles- ICI.Radio-Canada.ca, «Haïti : pas de funérailles nationales pour Duvalier | Il y a cinq ans, la terre tremblait en Haïti | ICI.Radio-Canada.ca,» Radio-Canada.ca, Page consultée le 20 août 2022. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/international/2014/10/09/006-duvalier-funerailles-haiti.shtml>.

<sup>4</sup> The Associated Press, « Martelly's Links to Duvalier Regime Cause Some to Worry », CTVNews, 14 octobre 2011. Page consultée le 25 mai 2018. <https://www.ctvnews.ca/martelly-s-links-to-duvalier-regime-cause-some-to-worry-1.711488>.

## Annexe G : Images

Première et quatrième de couverture de la revue *L'Étendard* : *Organe du Mouvement pro jeanclaudiste du Canada* (Volume 1, no 8, Janvier 1981)







*À l'instar du marron inconnu sonnant le ralliement des esclaves de St-Domingue, le Jean-Claudisme à son tour sonne le ralliement de tous les patriotes désireux d'apporter leur contribution au développement de la Nouvelle Haïti.*

## Annexe H : Informations biographiques (et autres) sur les participants

### Distribution sexe

Hommes : 28

Femmes : 19

Total participants : 47

### Distribution âge

61 ans et plus : 15

Entre 41 et 60 : 18

Entre 25 et 40 ans : 14

### Tableau des participants mentionnés dans la thèse

| Pseudonymes des participants | Moment d'arrivée au Québec                                       | Profil biographique   | Date de l'entrevue | Âge au moment de l'entrevue |
|------------------------------|--|---|--------------------|-----------------------------|
| Eugène Philippe              | 2000   | Homme; préposé à la salubrité; groupe B                               | 18.08.18           | 49 ans                      |
| Oswald Lhérisson             | 1965   | Homme; ancien professeur d'université; groupe A                       | 11.09.19           | 80 ans                      |
| Ludovic Noël                 | 1989   | Homme; chauffeur de taxi ; groupe B                                   | 03.03.18           | 53 ans                      |
| Télémaque Auguste            | 1974   | Homme; retraité; était auparavant préposé aux bénéficiaires; groupe A | 01.03.18           | 66 ans                      |
| Bélonice Morel               | Quitte Haïti d'abord pour la France; regagne la province en 1979 | Femme; préposée aux bénéficiaires; groupe A                           | 03.06.18           | 60 ans                      |

|                    |  |   |  |             |
|--------------------|--|---|--|-------------|
| Maurice Dalancourt | Voyages dans la province dans les années 1970, arrivée au Québec après 1986;   | Homme; professionnel; groupe B  | 02.07.19   | Quarantaine |
| Guislain Antoine   | 1984   | Femme; retraitée; était auparavant préposée aux bénéficiaires; groupe A | 22.08.18   | 65 ans      |
| Betina Janvier     | 1972   | Femme; professeure d'université; groupe A                               | 02.14.20   | 69 ans      |
| Normil Alexandre   | 1968   | Homme; avocat de formation; ancien enseignant; groupe A                 | 16.01.19 et 09.04.19                                 | 79/80 ans   |
| Marcelle Charles   | 1988   | Femme; intervenante; groupe A   | 03.03.19   | 60 ans      |
| Julien Hyppolite   | Né au Québec   | Homme; étudiant; groupe C   | 14.03.19   | 26 ans      |
| Adeline Faubert    | 2006   | Femme; ingénieure; groupe B   | 03.18.19   | 58 ans      |
| Etzer Damas        | 1974   | Homme; professeur universitaire; groupe A                               | 25.03.20   | 70 ans      |
| Ulysse Dévot       | Premier voyage au Québec dans les années 1960; plusieurs allers-retours entre le Québec et Haïti jusqu'aux années 2010 | Homme; libraire; groupe A   | 12.11.21 et 15.02.22<br>rencontre plus informelle le | 70 ans      |
| Yolande Leconte    | 1977   | Femme; organisatrice communautaire; groupe B                            | 25.07.19   | 45 ans      |

|               |      |   |          |        |
|---------------|------|---|----------|--------|
| Joseph Durant | 1987 | Homme; agent<br>de service<br>frontalier;<br>groupe B | 14.01.19 | 46 ans |
|---------------|------|---|----------|--------|

## **Annexe I : Description de projet / recrutement de participants**

Bonjour, mon nom est Virginie Belony. Je suis une candidate au doctorat en histoire à l'Université de Montréal. Mon projet de thèse s'inscrit dans un effort qui vise à mieux comprendre la création de mémoires collectives dans les groupes diasporiques en se penchant sur le cas plus particulier de la diaspora haïtienne de Montréal entre 1964 et 2014. Il veut concevoir comment, à différents moments historiques, cette population a articulé une pensée collective sur le gouvernement duvaliériste (1957-1986). En plus de ses sources manuscrites, ce travail met l'histoire orale en premier plan. Dans cette perspective, je cherche des personnes disposées à participer à mon étude en m'accordant un entretien d'environ 1 heure. Je m'intéresse notamment aux individus âgés de XXX afin de sonder leurs impressions sur le régime duvaliériste. En effet, le regard de cette cohorte me semble pertinent à plusieurs égards.

\* Je tiens à souligner qu'il ne s'agit ni d'un projet « politique » ni d'un travail via lequel je recherche un savoir « savant ». L'intérêt réside précisément dans une démarche qui veut saisir, dans ses formulations les plus subjectives, ce que le « duvaliérisme » évoque au sein de la communauté haïtienne de Montréal. Les participants sont libres de ne pas répondre à certaines questions et toute contribution, au choix, peut rester anonyme.

Si un tel sujet vous intéresse, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante : ---@umontreal.ca, ou encore, par téléphone au (---) --- - ----.